

Mémoire de la Société Préhistorique Française

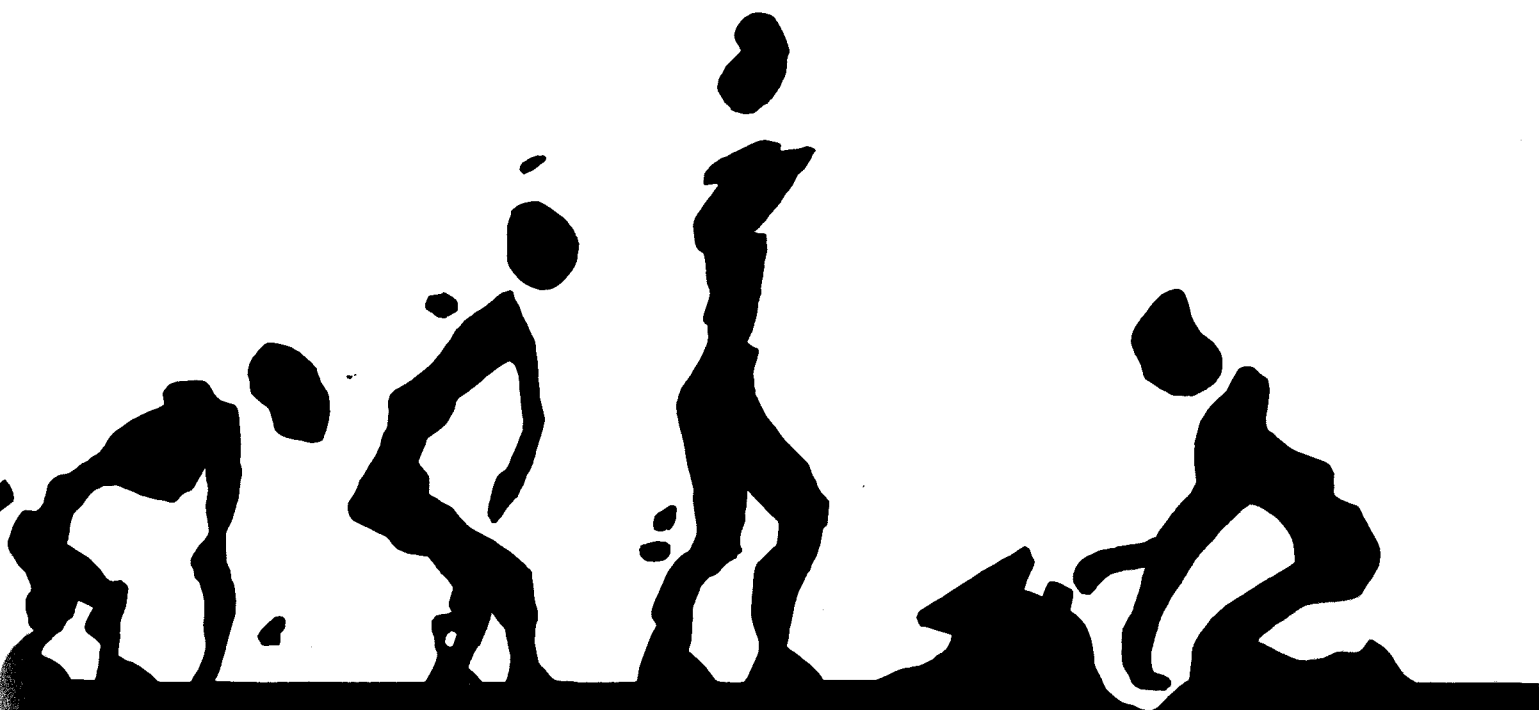
XXXV

ANTHROPOLOGICA ET PRÆHISTORICA

Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique

sous la direction de

Marc VANDER LINDEN et Laure SALANOVA



115 / 2004

TABLE DES MATIÈRES

Préface	7
Bart VANMONTFORT, Les Flandres durant la fin du 4 ^e et le début du 3 ^e millénaire avant notre ère. Inhabitables ou invisibles pour l'archéologie?	9
Eugène WARMENBOL, Le début des âges des Métaux en Belgique	27
Emmanuelle MARTIAL, Ivan PRAUD et Françoise BOSTYN, Recherches récentes sur le Néolithique final dans le nord de la France	49
Anne AUGEREAU, Laurence BOUQUET, Paul BRUNET, Laurent COSTA, Richard COTTIAUX, Jérémy COUDERC, Arnaud GOUTELARD, Tony HAMON, Ewen IHUEL, Fabien LANGRY-FRANÇOIS, Pierre MAGNE, Nicole MALLET, Benoît MILLE, Laure-Anne MILLET-RICHARD, Angélique POLLONI, Caroline RENARD, Guy RICHARD, Laure SALANOVA, Anaïck SAMZUN, Isabelle SIDÉRA et Maïténa SOHN, Le troisième millénaire av. J.-C. dans le Centre-Nord de la France : une base de données	73
Laure SALANOVA, La fin du Néolithique dans le Bassin parisien : historique des recherches	77
Anne AUGEREAU, Caroline RENARD (avec la collaboration de Jérémie COUDERC, Arnaud GOUTELARD, Ewen IHUEL, Fabien LANGRY-FRANÇOIS, Pierre MAGNE, Laure-Anne MILLET-RICHARD, Les industries lithiques de la fin du Néolithique en Centre-Nord de la France. État documentaire et pistes d'études	83
Fabien LANGRY-FRANÇOIS, Le mobilier lithique des sépultures en hypogée du département de la Marne	91
Caroline RENARD, Première caractérisation des industries lithiques du 3 ^e millénaire en Centre-Nord de la France. Les armatures de flèches de la fin du 4 ^e et du 3 ^e millénaire dans le bassin de la Seine	103
Arnaud GOUTELARD, Mode d'approvisionnement en silex au Néolithique final : l'occupation domestique de Bazoches-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille » (Seine-et-Marne)	115
Nicole MALLET, Guy RICHARD, Pierre GENTY, Christian VERJUX, La diffusion des silex du Grand-Pressigny dans le Bassin parisien	123
Marianne DELCOURT-VLAEMINCK, Les exportations du silex du Grand-Pressigny et du matériau tertiaire dans le nord-ouest de l'Europe au Néolithique final / Chalcolithique	139
Paul BRUNET, Richard COTTIAUX, Tony HAMON, Fabien LANGRY-FRANÇOIS, Pierre MAGNE et Laure SALANOVA, La céramique de la fin du 4 ^e et du 3 ^e millénaire dans le Centre-Nord de la France. Bilan documentaire	155
Angélique POLLONI, Maïténa SOHN et Isabelle SIDÉRA, Structure du mobilier funéraire en os, bois de cerf, dents et coquillages à la fin du 4 ^e et au 3 ^e millénaire en Bassin parisien	179
Benoît MILLE et Laurence BOUQUET, Le métal au 3 ^e millénaire avant notre ère dans le Centre-Nord de la France	197

Nicolas CAUWE, Les sépultures collectives néolithiques en grotte du Bassin mosan. Bilan documentaire	217
Laure SALANOVA et Marc VANDER LINDEN, La fin du Néolithique dans le nord de la France et en Belgique : bilan et perspectives	225
Comptes rendus bibliographiques	227
Activités de la Société en 2002–2003	229
Instructions aux auteurs	233

Préface

C'est en France et en Belgique que sont apparues les premières études scientifiques se rapportant à la Préhistoire. En effet, indépendamment l'un de l'autre et avec des succès divers, ce sont le Belge Philippe-Charles Schmerling (en 1833) et le Français Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes (entre 1846 et 1864) qui ont jeté les bases de cette nouvelle discipline de l'archéologie. Cette évocation, loin de tout accent chauviniste, permet simplement de rappeler la longue tradition de recherche qui prévaut dans les régions du nord-ouest de l'Europe. Ces mêmes contrées sont, d'ailleurs, le berceau des plus anciennes sociétés de Préhistoire : la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, fondée en 1882 (<http://www.kbinirsnb.be/ap/srbap/>), et la Société Préhistorique Française, dont le centenaire est célébré en cette année 2004 (<http://www.prehistoire.org/>).

Réunis le 8 mars 2003 dans les locaux de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, à Villeneuve-d'Ascq, des chercheurs ont prouvé le dynamisme sans cesse renouvelé de ces deux associations. Le thème choisi pour cette première réunion commune n'est pas sans importance : le troisième millénaire marque, en effet, un tournant fondamental dans l'évolution des sociétés de l'Ouest européen, avec l'avènement de complexes culturels originaux, tel le Campaniforme, qui vont accélérer la diffusion de la première métallurgie, mais surtout proposer de nouvelles valeurs sociales. Dans le Nord-Ouest en particulier, la période fut longtemps peu ou mal documentée. Pourtant, ces dernières années, surtout grâce aux fouilles de sauvetage, des données originales ont été mises au jour qui permettent de relancer les études. Par ailleurs, plusieurs programmes de recherches touchant à la même période sont en cours, en France et en Belgique. Il était temps de dresser un premier bilan transfrontalier.

Le succès de cette réunion et l'excellence de la collaboration entre la Société Préhistorique Française et la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire est à mettre sur le compte de Laure Salanova et de Marc Vander Linden qui se sont chargés de solliciter les orateurs, d'organiser concrètement la journée d'étude de Lille et qui ont rassemblé tous les textes contenus dans ce volume. Mais cette manifestation doit d'abord à Jean Leclerc, alors Président de la Société Préhistorique Française, qui voulut créer de nouveaux liens entre les associations européennes poursuivant les mêmes buts en matière d'archéologie préhistorique.

Enfin, il nous plaît de remercier ici tout les participants à cette réunion. On pourra apprécier, dans les pages qui suivent, les développements fondamentaux de la recherche menée ces derniers temps autour du 3^e millénaire. Ce rassemblement de travaux pertinents et de qualité est aussi la marque de la gratitude de tous pour ceux qui ont concrétisé cette première rencontre bilatérale.

Nicolas CAUWE
Président de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire

Jean-Pierre FAGNART
Président de la Société Préhistorique Française

Les Flandres durant la fin du 4^e et le début du 3^e millénaire avant notre ère

Inhabitées ou invisibles pour l'archéologie ?

Bart VANMONTFORT

Résumé

En dépit de la présence certaine de groupes humains durant la fin du 4^e et le début du 3^e millénaire avant notre ère dans les Flandres, il a toujours été difficile d'appréhender la nature et l'intensité de cette occupation. De façon évidente, ceci ne peut être uniquement attribué à des recherches restreintes et à des destructions tardives, mais est dans une certaine mesure lié à la nature éphémère des sites. La plupart des artefacts diagnostiques ont été découverts en dehors de tout contexte archéologique assuré, tandis que les découvertes lithiques de surface, restes vraisemblables de sites domestiques, sont peu nombreuses et pas assez diagnostiques du point de vue chronologique. Au vu de ces divers problèmes, il est douteux que la recherche future sera à même d'appréhender diverses questions et de « remplir les vides ».

Abstract

In spite of the unquestionable presence of human groups during the late 4th and early 3rd millennium cal BC in Flanders, it has always been difficult to grasp the nature and intensity of the occupation. Most probably, this can not simply be attributed to the limited investigations and to later destruction, but it is to some extent related with the ephemeral nature of the sites. Most diagnostic artefacts are found outside a reliable archaeological context, while flint surface scatters, the presumable remains of dwelling sites, are small and not diagnostic enough to be situated in time. All these problems kept in mind, it is doubtful that future research will be able to handle the problems and "fill the gap".

1. INTRODUCTION

La période entre le milieu du 4^e et le milieu du 3^e millénaire avant notre ère recouvre partiellement deux phénomènes dans l'occupation néolithique de la région. Dans le cadre généralement accepté pour les Flandres, la fin du 4^e millénaire correspond au Néolithique récent; les cultures archéologiques associées à cette période sont la culture de Seine-Oise-Marne (SOM) dans le Bassin parisien et ce que l'on peut nommer le complexe culturel Vlardingen-Wartberg-Stein (VWS : Louwe Kooijmans, 1983). À l'échelle plus large du nord-ouest de l'Europe, cette période correspond à la diffusion du mégalithisme sur de larges aires, souvent considérée comme le résultat d'interactions entre les groupes néolithiques et indigènes (« mésolithiques ») à la frontière occidentale de la bande lœssique européenne (entre autres Sherratt, 1994a, 1995). Dans la partie septentrionale de la France actuelle et dans l'ouest de la province belge du Hainaut, de nombreux sites domestiques ont été découverts et représentent les dernières expressions du Néolithique récent dans la région. Ces sites sont datés du début du 3^e millénaire et présentent suffisamment de différences avec les sites SOM pour ne pas les attribuer à ce groupe. À ce jour, aucun site de ce groupe (Gord-)Deûle-Escaut

(GDE : Blanchet, 1984) n'a été découvert en Flandre. En conséquence, dans le cadre chronologique local, l'ensemble du 3^e millénaire correspond au Néolithique final. Ce terme est utilisé pour le désigner clairement d'un phénomène tout autre, les « cultures à gobelet », qui recoupe donc partiellement le GDE. La différence la plus importante avec le Néolithique récent est le passage de l'ensemble collectif à la personne individuelle et ses possessions; ce passage est reflété par les sépultures individuelles et par l'importance des richesses associées, en particulier la céramique campaniforme et les haches de bataille (Sherratt, 1994a : 190, 1994b : 253). Clairement rattachée à cette tradition, la période après 2700/2500 avant notre ère est dominée par le phénomène campaniforme. Cette occupation de la fin du 3^e millénaire marque la transition vers l'âge du Bronze ancien et sera traitée dans la contribution de E. Warmenbol à ce volume.

Dans les Flandres, l'occupation Néolithique récent s'avère difficile à appréhender du point de vue archéologique, bien plus que le Néolithique moyen. À une échelle géographique plus large, la région présente un espace vide entre les aires occupées par la culture de Seine-Oise-Marne et le groupe de Vlaardingen (entre autres Louwe Kooijmans, 1983). Des données

évidentes quant à l'occupation de la région sont restreintes à quelques trouvailles éparses qui ne peuvent être datées que par analogie et, par conséquent, n'autorisent pas la mise en place d'un tableau cohérent de la nature de l'occupation (entre autres Cauwe, 1988). S'en suit une invisibilité archéologique de la transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent. Une absence similaire de données caractérise également le début du 3^e millénaire avant notre ère. Pour cette période, néanmoins, un éventail un peu plus large de découvertes éparses est connu et forme la base des quelques synthèses sur la période (par exemple Mariën, 1952; De Laet, 1979, 1983). Malheureusement, les sites fouillés ayant livré du matériel fiable et datable sont rares, voire inexistantes. Des données quelque peu meilleures sont disponibles pour le phénomène campaniforme (cf. Warmenbol, ce volume).

Cette contribution présentera un inventaire des découvertes de Flandres pour la fin du 4^e et le début du 3^e millénaire. On essaiera d'évaluer l'importance de ces données et de déterminer dans quelle mesure l'image archéologique est un reflet de l'occupation éparse de la région, ou si le caractère de cette occupation ne permet pas sa préservation archéologique ou sa découverte. Pour conclure, on posera la question de quels types de recherche ou de mesures doivent être entreprises afin de remplir ce vide.

2. INVENTAIRE

2.1. Mégalithisme

Un des aspects les plus apparents de l'occupation du Néolithique récent dans le nord-ouest de l'Europe est la construction de mégalithes. Le mégalithisme en Flandre reste, cependant, largement inconnu. Pourtant, quelques inventaires publiés depuis la fin du XIX^e siècle incluent un nombre de soi-disant monuments mégalithiques en Flandre (entre autres de Loë, 1888; Bauwens-Lesenne, 1968; Brou & Brou, 1969; Brou, 1972; Simons, s.d.; Clerinx, 2001). Le caractère mégalithique de ces pierres a, néanmoins, souvent été remis en question (de Loë, 1888; Delvaux, s.d.; Huysecom, 1982) et est généralement difficile à confirmer. La configuration de plusieurs pierres et la position géologique *ex situ* des monolithes peuvent être envisagées comme des indications plus ou moins fiables. D'autre part, la position géologique *in situ* (cf. Huysecom, 1982) requiert

plus de prudence dans son évaluation et ne peut pas de façon évidente être envisagée comme une preuve *a priori* du caractère éventuellement fallacieux. De même, de possibles mégalithes peuvent avoir été détruits à des périodes plus tardives et donc avoir été déplacés par rapport à leur contexte primaire. Pour ces pierres cependant, une confirmation de leur caractère mégalithique peut être exclue.

Dès lors que la plupart de ces monuments hypothétiques ont été démantelés ou détruits durant la fin du XIX^e ou le début du XX^e siècle, leur nature artificielle ou leur datation néolithique ne peut plus être vérifiée. On peut donc présumer que plusieurs de ces possibles menhirs correspondent à des pierres naturelles. La plupart ont été « découverts » vers la fin du XIX^e siècle, une période durant laquelle plus d'attention a été portée à l'existence de mégalithes qu'auparavant. Il est dès lors probable qu'on fut tenté d'identifier de larges pierres (apparemment isolées) à des menhirs; ces revendications ont persisté depuis. Ces pierres incluent celles d'Asse (de Loë, 1888:5), de Dilbeek (de Loë, 1888:11), de Genk (Bauwens-Lesenne, 1968 : 82ff), de Maarke-Kerkem (Huysecom, 1982), de Ronse-Muziekberg et de Ronse-Fortuinberg (Moreau, 1910; Simons, s.d.; Clerinx, 2001). D'autres mégalithes, potentiels mais invérifiables, incluent les monuments, depuis longtemps disparus, mentionnés dans une inscription du début du XVII^e siècle à Heverlee (Simons, s.d.), ainsi que les *leeuwensteen* (pierres de lion) détruites de Tienen (Tirlemont), également connues par une gravure du début du XIX^e siècle (Lodewijck, 1988 : 300, fig. 1), et le « menhir » plus récemment découvert de Neerwinden (Brou, 1972). Ce dernier a été identifié comme tel sur base de sa forme trapézoïdale et de ses dimensions. Tous ces « menhirs » sont isolés, aucune trace d'alignement n'étant connue¹.

Seuls deux dolmens sont censés être présents en Flandre, leurs pierres pouvant encore être observées aujourd'hui. Le premier est un monolithe qui a été cassé en trois morceaux et qui, à l'origine, était considéré comme la pierre de couverture d'un dolmen. Comme le souligne avec justesse Huysecom (Huysecom 1982), les pierres sont géologiquement *in situ* et il n'y

¹ La seule exception est l'alignement fantaisiste identifié par Brou (1972) à Neerwinden. En dehors du soi-disant menhir, celui-ci inclut des toponymes (e.a. la longue pierre) mais également des tumuli (romains), des chapelles médiévales et des églises.

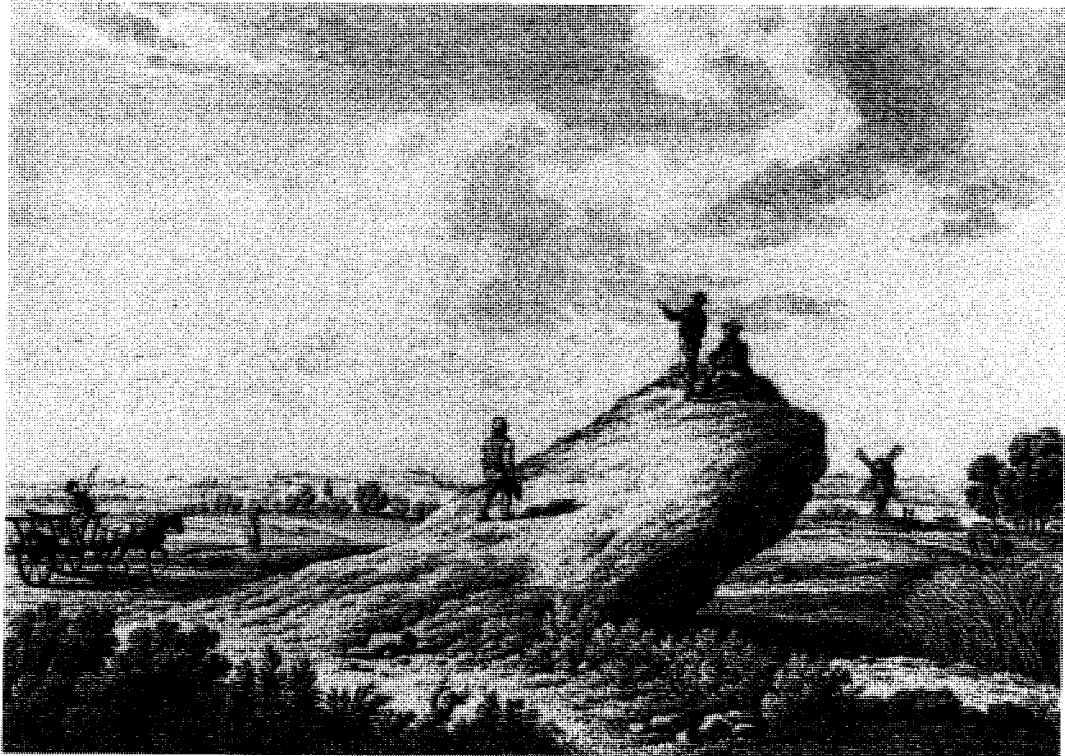


Fig. 1 — Gravure de Ronck & Piringer (ca. 1800) du *Leeuwensteen* près de Tienen.

a aucune raison d'y voir les éléments d'une construction artificielle. Le second soi-disant dolmen est localisé à Ruien, sur le Kluisberg (Mont de l'Enclus). Il consiste en deux pierres dressées au sommet desquelles une pierre de couverture a été placée à date récente, afin de restaurer le dolmen dans son état « original » (Simons, s.d.; Clerinx 2001). Une fois de plus, les pierres sont d'origine locale et tant la reconstruction que l'attribution sont particulièrement douteuses.

Cinq cromlechs sont recensés dans la partie orientale des Flandres. Bien que la configuration de ces pierres suggère de les considérer comme de possibles mégalithes, aucun n'est préservé actuellement et leur authenticité ne peut donc être vérifiée. Trois de ces cromlechs ont été recensés à Overrepen (Claasen, 1960) et Overpelt (de Loë, 1888:24). Le cromlech de Diepenbeek a été fouillé à la fin des années 1970 par une association d'archéologues locaux amateurs dans des conditions inconnues. Selon un témoin visuel, environ 50 pierres ont été découvertes à près de 1 m sous la surface actuelle et ont été « rassemblées » en vue de construire le cromlech (Simons, s.d.). De façon évidente, cette observation et les conditions dans lesquelles le

présupposé monument a été fouillé n'avalisent pas la réalité de la découverte.

Bien que de nombreuses déclarations aient été faites quant à l'existence du mégalithisme en Flandre, aucune d'entre elles ne peut donc être à présent confirmée.

2.2. Découvertes éparses

Une identification valable du point de vue chronologique ou chrono-culturel de divers types de découvertes éparses est possible en raison de leur présence dans des assemblages archéologiques connus. Cependant, dans la mesure où celles-ci sont décontextualisées, la nature de la présence humaine, en ce inclus le contexte culturel, est difficile, voire impossible à déterminer. En effet, des artefacts (valables) peuvent avoir été acquis et être passés par des processus de contact et d'échange par delà les groupes culturels définis par l'archéologie. Les découvertes éparses ne peuvent dès lors être utilisées que pour démontrer la présence ou le passage de gens durant la période concernée et en partie confirmer les contacts avec les groupes culturels dont ces artefacts sont typiques.

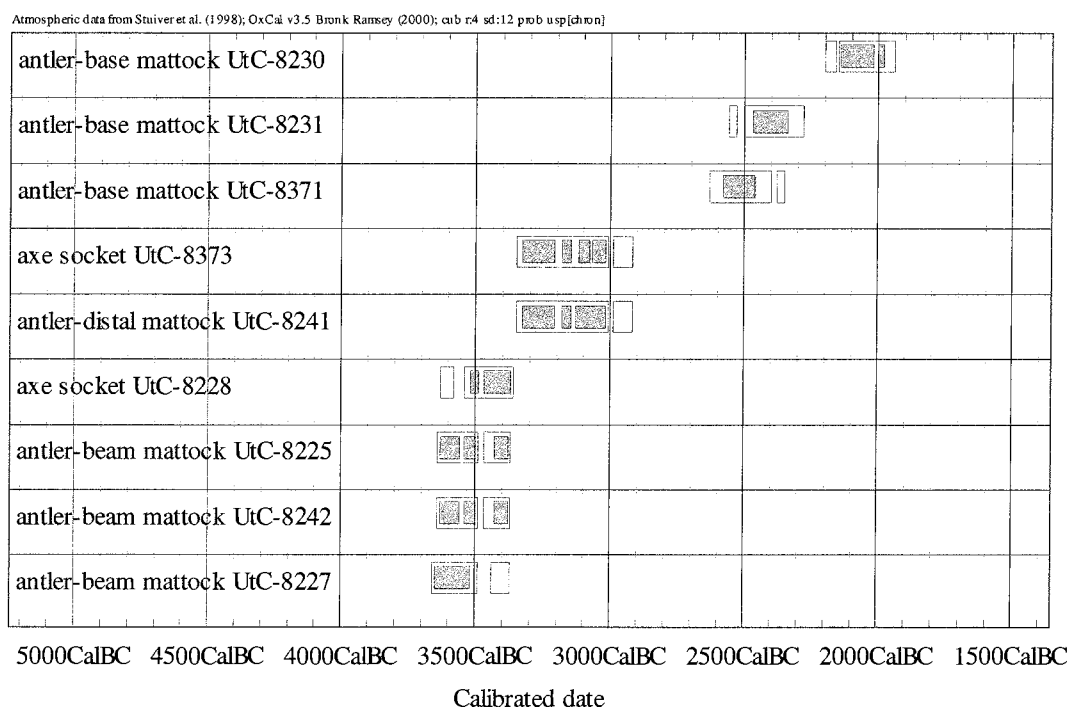


Fig. 2 — Dates radiocarbone calibrées sur outils en bois de cerf (OxCal version 3.5).

2.2.1. Haches en bois de cerf et gaines de haches

Une large série de dates radiocarbone semble confirmer la production et l'usage de haches en bois de cerf depuis la période mésolithique jusqu'à la fin du Néolithique, voire au-delà (Bonsall & Smith, 1990; voir également Hurt, 1982). À ce jour, environ 200 de ces pièces ont été trouvées dans les vallées de l'Escaut, de la Leie et de la Dendre (Crombé *et al.*, 1999). Il s'agit essentiellement de découvertes éparées, réalisées à l'occasion de dragages. Un projet récent de datations radiocarbone d'une série de ces pioches provenant de la vallée de l'Escaut confirme la période d'emploi mentionnée précédemment. Neuf de ces dates tombent dans l'intervalle entre 3700 et 2000 avant notre ère (fig. 2). Bien que l'échantillon daté soit assez restreint, une distinction chronologique semble possible entre haches prélevées sur partie médiane, qui appartiennent au 5^e et à la première moitié du 4^e millénaire avant notre ère (fig. 3b) et les haches prélevées sur partie basilaire, datées de la seconde moitié du 3^e millénaire avant notre ère, voire plus tard. La période considérée ici, qui couvre la fin du 4^e et le début du 3^e millénaire avant notre ère, n'est représentée que par deux dates : une gaine de hache et une hache prélevée sur base d'embaumure (UtC-8241 et UtC-8373). Étant donné le peu de dates disponibles, l'écart chronologique au début du 3^e millénaire ne peut

être considéré comme la preuve d'un hiatus dans l'occupation de la région.

D'autres artefacts communément attribués à l'occupation Néolithique récent de la région sont les gaines de haches en bois de cerf à perforation transversale (fig. 3a). Celles-ci sont bien connues en contexte Seine-Oise-Marne (Bailloud, 1974 : 218) et sont donc généralement appréhendées comme un fossile-type SOM (par exemple Mariën, 1981; De Laet, 1982; Cauwe, 1988). La plupart de ces pièces ont été trouvées lors de dragages à Dendermonde (Casseyas, 1997), Betekom, Gent, Gentbrugge, Antwerpen-Kattendijk, Hombeek et Wichelen (Mariën, 1981). Toutes présentent une perforation allongée, permettant une jonction stable avec le manche (Casseyas, 1997).

2.2.2. Silex du Grand-Pressigny

Des poignards taillés en silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire, France) ont été produits et distribués durant la première moitié du 3^e millénaire avant notre ère (voir entre autres Delcourt-Vlaeminck, ce volume; fig. 3c). Dans notre région, ceux-ci sont généralement trouvés en association à des sites attribués au groupe de Gord-Deûle-Escaut [GDE] (Hurt, 1988; Delcourt-Vlaeminck, 1998) ou de la culture des Sépultures Individuelles [SGC] (van der Waals, 1991; Drenth, 1990; Delcourt-Vlaeminck,

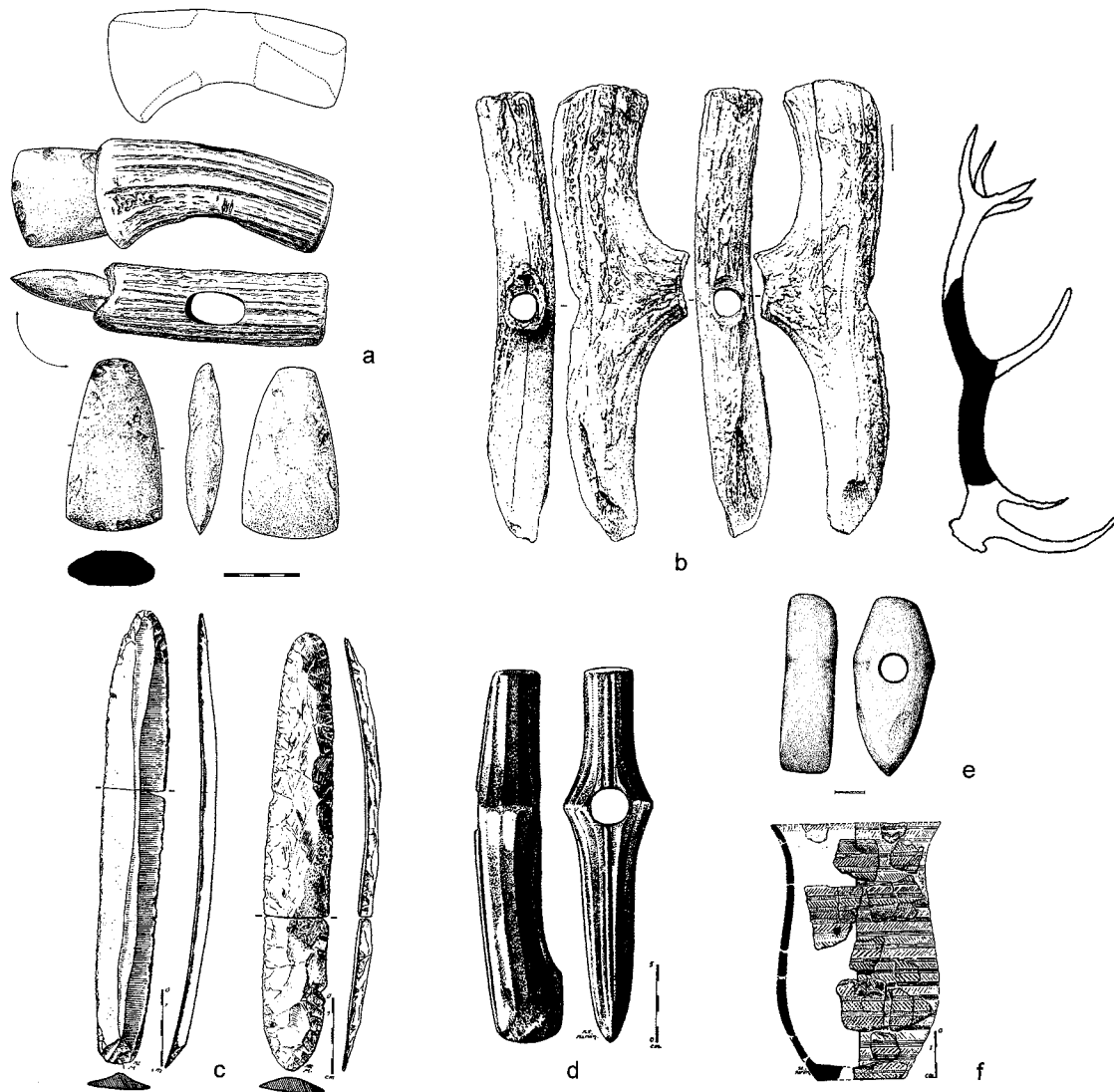


Fig. 3 — Trouvailles isolées. **a.** Gaine de hache en bois de cerf (Betekom; Mariën, 1981 : fig. 11); **b.** Pioche en bois de cerf de type Hurt Bal (Dendermonde; Casseyas, 1997 : fig. 86); **c.** Poignards en silex (Zutendaal et Hoogstraten; Mariën, 1948 : fig. 36, 37); **d.** Hache de combat (Kinrooi-In de Ooe; Heymans, 1976 : fig. 1); **e.** Hache de combat (Dendermonde-Sint-Onolfspolder; Mariën, 1948 : fig. 34); **f.** Vase AOO (Overpelt-Dorperheide; Mariën 1948 : fig. 19).

1999; Vander Linden, 2002). Une différence majeure existe entre les types de contextes archéologiques au sein desquels ces poignards sont trouvés. Alors qu'on retrouve surtout des poignards complets et polis en contexte funéraire dans la SGC, ils sont généralement fragmentaires et en contexte domestique dans le GDE (voir Delcourt-Vlaeminck, ce volume).

Dans le passé, de nombreux inventaires de ces poignards en silex du Grand-Pressigny ont été réalisés (Mariën, 1948; De Laet, 1979, 1982; Hurt, 1988). Il convient de garder à l'esprit que l'identification du matériau du Grand-Pressigny n'est pas toujours aisée pour un œil inexpérimenté (cf. Delcourt-Vlaeminck

et al., 1991; Delcourt-Vlaeminck, ce volume). Ceci est peut-être une des raisons pour laquelle aucun des auteurs précités ne revendique une quelconque exhaustivité. Cependant, dès lors qu'on assume que des poignards similaires en silex du Grand-Pressigny datent de la même période (Drenth, 1990) et que des poignards similaires sont uniquement connus en Flandre comme découvertes de surface, le problème ne présente guère d'importance pour notre propos.

Seuls quelques poignards sont connus ou documentés. De façon évidente, seuls les rares poignards complets ou presque complets peuvent être attribués de façon certaine. La plupart ont été trouvés dans les parties septentrionale et

orientale des Flandres et sont donc vraisemblablement issus de contextes funéraires SGC du début du 3^e millénaire avant notre ère. De plus petits fragments de lames sont également connus, par exemple dans la partie occidentale des Flandres à Kaster (de Loë, 1928:174) et à Pittem (de Loë, 1928:182). Ceux-ci correspondent vraisemblablement aux restes d'une occupation du début du 3^e millénaire présentant des affinités GDE, mais au vu des problèmes d'identification déjà mentionnés, nous ne souhaitons pas confirmer cette vue. En plus de ces poignards, de nombreuses haches polies, pointes de flèche et grattoirs ont été réalisés en silex du Grand-Pressigny (*cf.* De Laet, 1982; Hurt, 1988). Il est bien possible que des pointes de flèche et des grattoirs aient été confectionnés au départ de poignards cassés. Une fois de plus néanmoins, l'identification du matériau brut de ces artefacts est aussi difficile qu'importante. En conséquence, aucun inventaire détaillé n'est disponible.

2.2.3. Haches de bataille

Les haches de bataille sont un autre marqueur de l'occupation du début du 3^e millénaire dans les Flandres (fig. 3 d–e). On les considère généralement comme le résultat d'une influence septentrionale (entre autres Cauwe, 1988; Vander Linden, 2002:119). Aux Pays-Bas, mais aussi dans l'ouest de la France (L'Helgouach 1998), elles sont associées à des contextes funéraires de la culture des Sépultures Individuelles.

Les premiers inventaires de haches de bataille en Belgique et en Flandre en particulier (Mariën, 1948) comprennent souvent des objets dont l'attribution au Néolithique récent est douteuse. Ainsi, la plupart des haches de bataille perforées simples ou de type «dégénéré» (d'après Mariën, 1948) doivent être considérées comme des éléments Néolithique ancien (ou Néolithique moyen I dans la terminologie française) de type Roessen ou des traces de contacts dans la région. On pense entre autres aux exemplaires de Genk (Mariën, 1948:M7), de Molenbeersel (Mariën, 1948:M4) et aux deux autres haches trouvées dans la province du Limbourg (Mariën, 1948:M5 et M6). Comme ces hachereaux Roessen, les haches de bataille du Néolithique récent des Flandres sont sans exception des découvertes éparses. Comme celles du Grand-Pressigny, elles suggèrent une présence de la culture des Sépultures Individuelles dans

la région. En l'absence de toute étude détaillée, il n'est pas clair si toutes furent importées ou si quelques-unes furent produites localement sur base de prototypes étrangers.

2.2.4. Céramique

À de nombreuses occasions, des découvertes éparses de céramique ont été réalisées. Quelques-unes peuvent être attribuées de façon évidente à la culture campaniforme (essentiellement gobelets maritimes et épi-maritimes) et ne seront dès lors pas traitées dans le cadre de cette contribution (voir Warmenbol, ce volume). Quantité d'autres tessons sont attribués à des gobelets à pied protubérant (PFB) ou AOO (fig. 3f), tous les deux datés essentiellement de la première moitié du 3^e millénaire avant notre ère. Tandis que les premiers ont toujours été associés à la culture des Sépultures Individuelles, les seconds tendent à être considérés comme des éléments SGC tardifs dans les études récentes (Drenth & Lanting, 1991; Drenth & Hogestijn, 2001). Le problème majeur avec cette attribution réside dans la distinction difficile entre les divers types de gobelets sur base de petits tessons de panse. En effet, la différence majeure entre la céramique cordée et campaniforme est la nature de la base, avec ou sans pied protubérant et la distribution du décor, couvrant seulement la partie supérieure de la surface ou son ensemble (Vander Linden, 2002:61). Ceci ne peut évidemment pas être déterminé sur les tessons souvent fort fragmentaires à notre disposition. Malheureusement, aucune analyse technique détaillée n'est disponible; peut-être de telles études permettront-elles une perception plus précise des contacts humains et des traditions culturelles.

D'autres découvertes éparses sont considérées comme typiques de la fin du 4^e ou du 3^e millénaire avant notre ère; il s'agit de haches polies en pierre (Meganck & De Swaef, 1991), de haches polies dans un matériau vert ou verdâtre (De Laet, 1982:366) et de grandes haches polies en pierre ou en silex. L'argument principal pour les attribuer à cette période est leur absence générale dans les assemblages Néolithique moyen fouillés et leur présence dans le contexte de la culture des Sépultures Individuelles (par exemple Hoof, 1970:63; Lanting & van der Waals, 1976:64). Malheureusement, la plupart des haches polies en silex de sites (domestiques) du Néolithique moyen sont fortement fragmentées et ne peuvent donc être employées pour

déterminer leur morphologie originale précise. De plus, de larges fragments usés et cassés de haches trouvés en contexte domestique peuvent avoir été modifiés, par exemple réduits en taille lors de leur réparation. Par ailleurs, des haches en pierre verte ou des fragments de ces haches ont été mis au jour dans des sites de Flandre datés de la fin du 5^e et du début du 4^e millénaire avant notre ère, comme au Kemmelberg (Van Doorselaer *et al.*, 1987) et à Spiere.

2.3. Habitats

2.3.1. Assemblages de surface

Des concentrations de surface du Néolithique récent sont documentées sur de nombreux sites de Flandre (Vanmoerkerke 1986; Crombé 1987; Parent & Vandenabeele, 1990). L'identification d'assemblages de surface du Néolithique récent repose généralement sur quelques artefacts considérés comme diagnostiques. L'attribution chrono-culturelle et la distinction des assemblages du Néolithique moyen est, néanmoins, souvent problématique (Cauwe, 1988). Ceci n'est pas simplement lié à l'absence d'un cadre valable élaboré sur base de sites fouillés et datés du Néolithique récent, mais aussi à la nature de la production des outils. Les arguments invoqués sont, par ailleurs, questionnables.

Les micro-denticulés, dont le caractère diagnostique peut être déduit de leur absence dans les contextes fouillés du Néolithique moyen, sont absents ou excessivement rares dans les assemblages de surface de Flandre, alors qu'ils sont abondants dans les sites attribués au groupe de Gord-Deûle-Escout (Piningre, 1985). Ceci n'indique en aucune manière que l'aire d'occupation de ce groupe chrono-culturel ne s'étendait pas plus au nord.

Un autre argument souvent employé est l'absence de haches sur éclat, considérées comme typiques du Néolithique moyen dans la région. Par ailleurs, tous les sites du Néolithique moyen n'ont pas livré ces outils en quantité importante. Cette variation pourrait avoir une valeur chronologique (Vermeersch, 1980; Fourny & Van Assche, 1993), mais ne permet certainement pas une distinction entre les contextes datés avant et après le milieu du 4^e millénaire avant notre ère. De plus, des haches sur éclat sont également documentées sur des sites SOM du nord de la France (Blanchet, 1984: 40). Dès lors qu'on considère souvent que les assemblages de surface

du Néolithique récent sont plus petits que ceux du Néolithique moyen (Crombé, 1987:71)², l'absence de ce type d'outil ne peut pas être appréhendée comme un argument *e silentio*. La même chose vaut pour l'importance du silex importé depuis un des centres d'exploitation du silex. Crombé (1989: 25) considère que ces artefacts en silex représentent, dans la région de l'Escaut moyen, 40 à 50 % des assemblages totaux durant le Néolithique moyen et seulement 15 à 20 % de ceux du Néolithique récent. Néanmoins, ce raisonnement n'est pas basé sur des contextes fouillés ou datés avec précision et ne prend pas en considération l'existence de possibles palimpsestes. De plus, les sites du Néolithique moyen de Petegem et de Spiere contiennent également seulement 10 % de silex importé au départ d'un des centres d'exploitation du silex³.

La taille des grattoirs (Bailloud, 1974; Heymans & Vermeersch, 1983) est également un autre argument problématique, mais souvent employé. Bien que le Néolithique moyen soit souvent caractérisé par des grattoirs larges et épais (Vermeersch & Burnez-Lanotte, 1998), quelques assemblages sont caractérisés par des éclats plus petits. En fait, la taille des outils, en particulier des grattoirs, est plutôt liée à la matière première disponible (Vanmontfort *et al.*, sous presse). Les haches polies en silex se rencontrent également en contexte Néolithique moyen et récent et, dans les assemblages de surface, on ne rencontre que des fragments ou des éclats polis. Leur morphologie ne permet pas une distinction valable entre les exemplaires du Néolithique moyen, du Néolithique récent et de l'âge du Bronze (ancien). De façon évidente, ces problèmes jouent également un rôle dans l'identification de découvertes éparées de haches polies (intactes; *cf. supra*).

² De façon évidente, la taille plus restreinte des assemblages de surface du Néolithique récent ne peut être utilisée comme un argument d'identification dans la mesure où ceci impliquerait que de plus petits sites du Néolithique moyen n'existent pas et exclurait la possibilité de palimpsestes de sites plus grands.

³ À Spiere, cette quantité moyenne avait déjà été notée dans l'assemblage de surface (Vanmoerkerke, 1988); ceci a été confirmé par l'analyse de l'assemblage fouillé (Vanmontfort *et al.*, sous presse). L'assemblage de Petegem (Braeckman *et al.*, 1991) est plus difficile à évaluer dans la mesure où la fouille n'a eu qu'une emprise limitée et n'a livré qu'une quantité restreinte d'artefacts. L'importance du silex minier sur les sites du Néolithique moyen est donc fort variable et semble plutôt liée à des différences dans les stratégies d'acquisition qu'à la chronologie.

L'outil diagnostique principal du Néolithique final dans les Flandres semble donc être la pointe de flèche. Les pointes de flèche losangiques et à pédoncule du Néolithique récent, ainsi que celles à barbelures du Néolithique final et de l'âge du Bronze ancien contrastent bien avec les pointes de flèche en feuille et celles triangulaires du Néolithique moyen. Les pointes de flèche à tranchant transversal sont présentes tant en contexte Néolithique moyen que Néolithique récent (Cornelissen, 1988). Les pointes de flèche sont, cependant, souvent trouvées en position isolée et/ou dans des assemblages de surface autres ou plus anciens. De plus, la plupart des assemblages de surface peuvent être des palimpsestes et donc représenter plusieurs phases d'occupation. Des exemples de sites attribués au Néolithique moyen, mais où on rencontre également des pointes de flèche Néolithique récent et final et qui peuvent donc avoir été occupés durant le Néolithique récent, sont Petegem (Braeckman *et al.*, 1991), Ronse (Crombé, 1989) et Schorisse (Vanmoerkerke & Beeckmans, 1984). Les pointes de flèche ne peuvent donc pas être utilisées comme des objets diagnostiques pour confirmer ou contester la date Néolithique récent de l'assemblage au sein duquel elles ont été trouvées.

En conclusion, il est extrêmement difficile d'identifier des sites du Néolithique récent sur base des assemblages de surface, en dépit de

leur présence évidente. Sans aucun doute, ceci est en partie dû à l'absence ou à la pauvreté d'assemblages fouillés dans la région pour le Néolithique récent et en particulier au déficit en céramique et artefacts lithiques. De plus, le nombre d'artefacts diagnostiques est restreint et la stratégie générale de production des outils semble similaire à celle du Néolithique moyen (Blanchet, 1984). En conséquence, un large nombre de sites assignés au Néolithique moyen peuvent également avoir été occupés durant le Néolithique récent. L'attribution de certains sites au Néolithique récent est, par ailleurs, souvent basée sur des arguments questionnables, dont la taille des assemblages. En effet, il est raisonnable de considérer que de plus petits assemblages du Néolithique moyen incluront moins d'artefacts diagnostiques. Au vu de ces problèmes, nous avons choisi de ne pas inclure les assemblages de surface possibles du Néolithique récent et final dans l'inventaire présenté au tableau 1.

2.3.2. Fouilles

Seuls quelques sites fouillés ont livré du matériel archéologique datable de la fin du 4^e ou du 3^e millénaire en place (fig. 4). Le site n'était jamais connu avant le début des fouilles. À l'occasion de fouilles de sauvetage à Deinze, seule une fosse a pu être datée du début du 3^e millénaire avant notre ère (De Clercq & Van Strydonck, 2002). Sa datation absolue

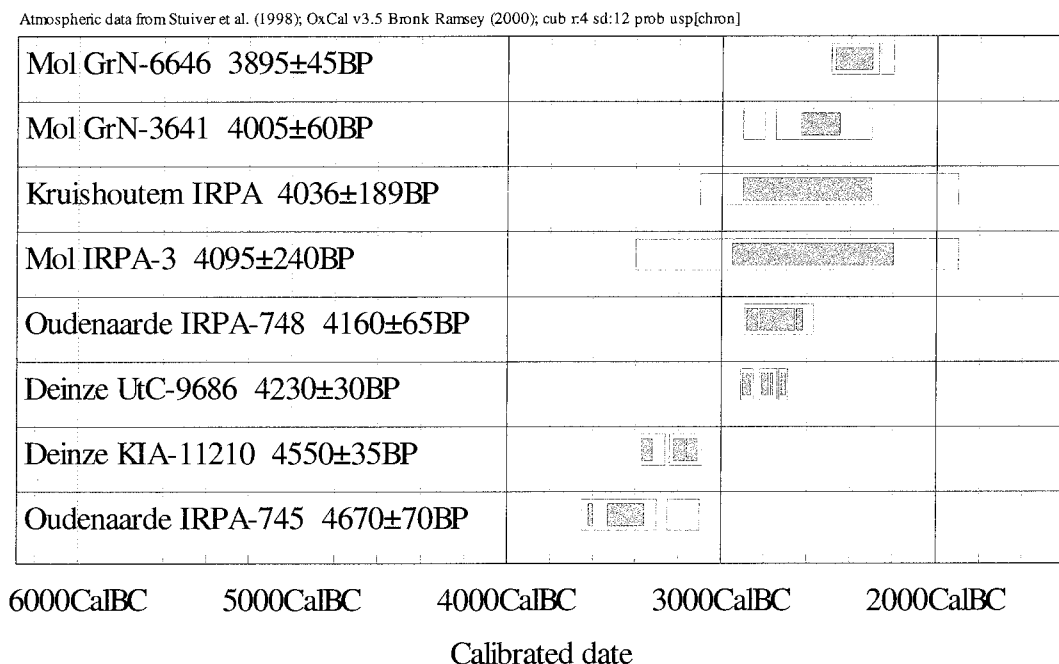


Fig. 4 — Dates radiocarbone calibrées de sites fouillés (OxCal version 3.5).

(UtC-9686 : 4230 ± 30 BP) s'accorde bien avec son contenu : un tesson dégraissé au silex attribué à un gobelet à pied protubérant et une série d'éclats de silex. Un autre échantillon⁴ a été daté de la fin du 4^e millénaire (KIA-11210 : 4550 ± 35 BP), mais est considéré comme résiduel; d'autres échantillons de la même structure, un fossé circulaire, sont datés de la fin du 3^e et du début du 2^e millénaire (De Clercq & Van Strydonck, 2002). Il est cependant impossible de déterminer si ces éléments correspondent à une autre occupation Néolithique récent du site.

À Oudenaarde-Donk, de nombreux sites mésolithiques et néolithiques ont été découverts et fouillés dans les conditions les plus extrêmes qui soient (Parent *et al.*, 1987). Un de ces sites consiste en une série de dépressions ou fosses (anthropiques) et en une concentration de céramique et d'artefacts en silex. Sa position chronologique dans la première moitié du 3^e millénaire avant notre ère est confirmée par une datation ¹⁴C (IRPA-748 : 4160 ± 65 BP). Les artefacts comprennent une céramique fortement fragmentée dégraissée à la chamotte et deux possibles tessons de bord campaniformes. La datation absolue d'une des fosses (IRPA-745 : 4670 ± 70 BP) pourrait correspondre à une partie du matériel, mais semble trop ancienne pour être liée aux tessons campaniformes. À la différence de ce que soutiennent les auteurs, nous suggérons que la fusaïole appartient à l'occupation de la fin du 4^e ou du début du 3^e millénaire. À ce jour, les fusaïoles sont inconnues durant la fin du 5^e ou le début du 4^e millénaire dans la région.

Les fouilles à Geistingen-Huizerhof (Heymans & Vermeersch, 1983) n'ont, malheureusement, pas livré de vestiges en place. De la céramique et des artefacts en silex du Néolithique récent ont été trouvés en position secondaire, mélangés à des artefacts des âges du Bronze et du Fer. Ces découvertes ont été à l'époque attribuées au Néolithique moyen du Limbourg, un groupe ultérieurement renommé groupe de Stein, ou à tout le moins faisant partie du complexe du Néolithique final de Vlaardingen-Wartberg-Stein (Louwe Kooijmans, 1983). Les quelques attributs morphologiques de la céramique dégraissée au quartz comprennent des

bases plates, des boutons de préhension et des perforations (partielles) sur le rebord externe du vase (Heymans & Vermeersch, 1983:25). Dans la mesure où les assemblages lithiques sont également mélangés, il est difficile de déterminer quels artefacts sont associés à cette céramique du Néolithique récent. Les outils en silex comprennent de petits grattoirs, quelques grandes lames, des pointes de flèche à tranchant transversal et en feuille et des haches (polies).

Cette série limitée de données indique la nature (éphémère) de l'occupation, tant durant la fin du 4^e que le début du 3^e millénaire avant notre ère. À l'exception des plus larges assemblages de surface et de sites palissadés de la fin du 5^e et du début du 4^e millénaire avant notre ère, cette situation est comparable à celle du Néolithique moyen précédent (*cf.* Cauwe *et al.*, 2001).

2.4. Sites funéraires

Aucun site funéraire n'est connu pour la fin du 4^e millénaire avant notre ère (*cf. supra*). Les quelques sites connus peuvent être datés du 3^e millénaire et sont associés du point de vue chrono-culturel avec la culture des Sépultures Individuelles et la culture campaniforme (Warmenbol, ce volume; voir également le tableau 1). Quatre datations absolues sont disponibles pour les sites funéraires de Mol (Beex & Roosens, 1963) et Kruishoutem-Wijkhuis (De Laet & Rogge, 1972). Malheureusement, la plupart de ces dates présentent des déviations standard fort larges, qui, calibrées, couvrent l'ensemble du 3^e millénaire avant notre ère. Cependant, des gobelets campaniformes maritimes sont associés à ces dates, ce qui suggère une datation probable dans la seconde moitié du 3^e millénaire. La seule date probable pour un site funéraire du début du 3^e millénaire est celle de Kruishoutem-Kappellehouster, associée à de la céramique AOO (Braeckman, 1991).

3. CONCLUSION

Sans aucun doute, les découvertes mentionnées ci-dessus indiquent une occupation humaine des Flandres durant la fin du 4^e et le début du 3^e millénaire avant notre ère. Les maigres données disponibles et les recherches réalisées ne permettent cependant pas une caractérisation claire de la nature de cette occupation. En effet, les artefacts diagnostiques sont ceux dont on présume une signification

⁴ Malheureusement, les auteurs ne renseignent pas la nature de l'échantillon et, partant, ses implications pour l'interprétation de la date.

	Site	Type de découverte	Contexte archéologique	Description/remarques	Références
1	Asse	soi-disant mégalithe	mention ancienne		de Loë, 1888 : 5
2	Dilbeek	soi-disant mégalithe	mention ancienne		de Loë, 1888 : 11
3	Genk-Gelieren, -Langerlo, -Siederlo & -Kamerlo	soi-disant mégalithe	mention ancienne (quelques pierres préservées)	mentionné par Schuermans (1862) et Bamps (1887); selon Delvaux (s.d.) géologiquement <i>in situ</i>	Bauwens-Lesenne, 1968 : 82 ff.
4	Heverlee-Arenbergkasteel	soi-disant mégalithe	mention ancienne	inscription du début du XVII ^e siècle, mentionnant « pierres de 20 pieds de large et monticules de terre » détruites à la fin du XVI ^e siècle	Simons, s.d.
5	Maarke-Kerkem	soi-disant mégalithe	mention ancienne	détruit au milieu du XIX ^e siècle; selon Huysecom (1982) géologiquement <i>in situ</i>	Huysecom, 1982
6	Neerwinden-Middelwinden	soi-disant mégalithe	trouvé en 1972 lors des travaux de construction d'une route	découvert à proximité d'un tumulus romain	Simons s.d.
7	Ronse-Muziekberg Fortuinberg	soi-disant mégalithes	mention ancienne	grande pierre trouvée sur le <i>Muziekberg</i> et intégrée dans une construction fantaisiste par E. Joly (± 1887); un autre soi-disant monolithe trouvé sur le <i>Fortuinberg</i> en 1909 (Moreau 1910)	Moreau, 1910
8	Tienen-Leeuwensteen	soi-disant mégalithe	gravure et mention ancienne	mentionné depuis 1650; gravure de 1800; « disparu » lors de la construction du chemin de fer en 1837	Simons, s.d.
9	Ruier-Kluisberg	soi-disant dolmen	reconstruction douteuse	deux pierres d'un dolmen allégué intégré dans une reconstruction	Simons s.d.
10	Tervuren-Duisburg	soi-disant dolmen		trois fragments d'une grande pierre, soi-disant la pierre de couverture d'un dolmen; géologiquement <i>in situ</i> (de Loë 1888; Huysecom 1982)	de Loë, 1888; Galesloot, s.d.; Gay, 2000; Huysecom, 1982; Simons, s.d.
11	Diepenbeek-Kruisveld	soi-disant cromlech	fouille 1980	fouille par une association d'amateurs; pas de documents fiables disponibles	Simons, s.d.; Clerinx, 2001
12	Diepenbeek-Kapelveld	soi-disant cromlech	mention ancienne	avec menhir central; détruit dans les années 1860, pierres transportées à Hasselt	de Loë, 1888 : 9
13	Diepenbeek-Tomberveld	soi-disant cromlech	mention ancienne	pierres positionnées en rectangle de 60 à 70 m, détruites et transportées à Hasselt	Simons, s.d.
14	Overpelt	soi-disant cromlech	mention ancienne	8 (Bamps, 1894) ou 12 (Van Bastelaer, 1888) pierres positionnées en cercle; pierres de frontière selon Schuermans en 1889 (Bouwens-Lesenne, 1968); fouilles archéologiques en 1907 (Rahir, 25 années; annexe p. XII), pas d'information supplémentaire disponible	de Loë, 1888 : 24; Bauwens-Lesenne, 1968 : 285
15	Overrepen	soi-disant cromlech	mention ancienne	grandes pierres en demi-cercle	Claassen, 1960; Bauwens-Lesenne, 1968 : 294
16	Appels	pioche en bois de cerf	dragage	date radiocarbone UIC-8231 : milieu du 3 ^e millénaire	Crombé <i>et al.</i> , 1999

Tabl. 1 — Inventaire des trouvailles de la fin du 4^e et du début du 3^e millénaire.

	Site	Type de découverte	Contexte archéologique	Description/remarques	Références
17	Melden	pioche en bois de cerf	dragage	date radiocarbone UtC-8371 : milieu du 3 ^e millénaire	Crombé <i>et al.</i> , 1999
18	Dendermonde	pioche en bois de cerf	dragage	date radiocarbone UtC-8225 : milieu du 4 ^e millénaire	Crombé <i>et al.</i> , 1999
19	Dendermonde	pioche en bois de cerf	dragage	date radiocarbone UtC-8227 : milieu du 4 ^e millénaire	Crombé <i>et al.</i> , 1999
20	Wichelen	pioche en bois de cerf	dragage	date radiocarbone UtC-8242 : milieu du 4 ^e millénaire	Crombé <i>et al.</i> , 1999
21	Wichelen	pioche en bois de cerf	dragage	date radiocarbone UtC-8241 : fin du 4 ^e millénaire	Crombé <i>et al.</i> , 1999
22	Antwerpen-Kattendijk	gaine de hache en bois de cerf	dragage	associée à une hache en silex	Dupont, 1870-1871 ; Mariën, 1981
23	Betekom	gaine de hache en bois de cerf	dragage	associée à une hache en silex	Mariën, 1981 (Juste, 1864)
24	Dendermonde	gaine de hache en bois de cerf	dragage	perforation conique	Casseyas, 1997
25	Dendermonde	gaine de hache en bois de cerf	dragage	date radiocarbone UtC-8228 : milieu du 4 ^e millénaire	Crombé <i>et al.</i> , 1999
26	Gent-Port-Arthur	gaine de hache en bois de cerf	pas de contexte archéologique	au moins une partie de l'ensemble date de la fin du 4 ^e millénaire, le reste pourrait dater de la fin du 5 ^e ou du début du 4 ^e millénaire	De Laet, 1974 ; Mariën, 1981 ; Cauwe <i>et al.</i> , 1985 (<i>Diss. Arch. Gandenses</i> , 23 : 157-168)
27	Gent	gaine de hache en bois de cerf	dragage	daté par radiocarbone (UtC-8373 : fin du 4 ^e millénaire)	Crombé <i>et al.</i> , 1999
28	Hombeek (Mechelen)	gaine de hache en bois de cerf	dragage		Vandenbergh, 1975 ; Mariën, 1981
29	Wichelen	gaine de hache en bois de cerf	dragage		Mariën, 1981 : 18
30	Gentbrugge	gaine de hache (fragment) en bois de cerf	dragage	avec hache en silex	Mariën, 1981
31	Eksel	poignard en silex du Grand-Pressigny	trouvaille isolée		Hurt, 1988
32	Hoogstraten	poignard en silex du Grand-Pressigny	trouvaille isolée (1860)	retouche couvrante	Mariën, 1948 : P5
33	Maaseik / Kinrooi	poignards en silex du Grand-Pressigny	trouvaille isolée	plusieurs poignards (<i>cf.</i> Hurt, 1988)	Hurt, 1988 ; Mariën, 1948 : P4
34	Gent (Mendonk)	poignard en silex du Grand-Pressigny	trouvaille isolée	pas de retouche couvrante; trouvé en association avec une hache polie en silex et un percuteur	de Loë, 1928 : 156
35	Sint-Genesius-Rode	poignard en silex du Grand-Pressigny	trouvaille isolée	deux grands fragments, un avec face dorsale polie ; probablement issu d'une concentration de surface	Cumont, 1892 : pl. 32
36	Zutendaal	poignard en silex du Grand-Pressigny	trouvaille isolée (1889)	un complet et un fragment, pas de retouche couvrante	Mariën, 1948 : P1 et P2
37	Aalst	petite hache polie (silex du Grand-Pressigny)	trouvaille isolée		De Laet, 1982 : 330
38	Eke	petite hache polie (silex du Grand-Pressigny)	trouvaille isolée		De Laet, 1982 : 330

Tabl. 1 (suite) — Inventaire des trouvailles de la fin du 4^e et du début du 3^e millénaire.

	Site	Type de découverte	Contexte archéologique	Description/remarques	Références
39	Kruishoutem	petite hache polie (silex du Grand-Pressigny)	trouvaille isolée		De Laet, 1982 : 330
40	Oprakel	petite hache polie (silex du Grand-Pressigny)	trouvaille isolée		De Laet, 1982 : 330
41	Aalst-Ledebaan	hache de bataille	trouvaille isolée (fin du XIX ^e siècle)		De Swaef <i>et al.</i> , 1991
42	Beernem (Oedelem)	hache de bataille	trouvaille isolée		Inventaire IAP
43	Beersel (Dworp)	hache de bataille	trouvaille isolée		Mariën, 1948 : M17
44	Dendermonde	hache de bataille	trouvaille isolée	facetté	Mariën, 1948 : M2; Nenquin, 1963
45	Dendermonde-Sint-Onulfspolder	hache de bataille	trouvaille isolée	facetté	Mariën, 1948 : M1
46	Dilbeek	hache de bataille	trouvaille isolée		Pieters, 1987
47	Kinrooi (Ophoven-Geistingen)- <i>In de Obe</i>	hache de bataille	trouvaille isolée		Heymans, 1976
48	Laarne	hache de bataille	trouvaille isolée		Nenquin, 1963
49	Lebbeke	hache de bataille	trouvaille isolée		<i>Vobov-info</i> , 46 : 2-4
50	Leuven (Wilsel)- <i>Puikapel</i>	hache de bataille	trouvaille isolée		Mariën, 1948 : M15
51	Lommel	hache de bataille	trouvaille isolée		Claasen, 1955
52	Meeuwen-Gruitrode	hache de bataille	trouvaille isolée		Creemers, 1988
53	Localités diverses	hache de bataille	trouvaille isolée	autres haches de combat : 1 à Kinrooi (Geistingen), 1 à Malines et au moins 2 à Anvers	De Laet, 1982 : 373
54	Schoonaarde (entre Wichelen et Dendermonde)	hache de bataille	dragage (1925)		Verlaeckt in <i>Vobov-info</i> , 50 : 39
55	Sint-Genesius-Rode	hache de bataille	trouvaille isolée (1885)	fragment perforé en roche verte; probablement partie d'une concentration de surface	Mariën, 1948 : M16; Cumont, 1892-1893 : 135 et pl. VII, 26
56	Sint-Niklaas (Belsele)	hache de bataille	trouvaille isolée (1878)		Mariën, 1948 : M18
57	Waasmunster	hache de bataille	trouvaille isolée (1875)		Mariën, 1948 : M3
58	Wichelen	hache de bataille	dragage		Nenquin, 1963 : fig. 3
59	Wichelen	hache de bataille	dragage		Nenquin, 1963 : fig. 4
60	Affligem/Teralfene	céramique	trouvaille isolée	vase AOO	Sergant, 1997

Tabl. 1 (suite) — Inventaire des trouvailles de la fin du 4^e et du début du 3^e millénaire.

	Site	Type de découverte	Contexte archéologique	Description/remarques	Références
61	Dilsen-Vossenbergh	céramique	trouvaille isolée	tessons PFB	Claasen & Heymans, 1974 : 188
62	Kinrooi (Ophoven-Geistingen)	céramique	trouvaille isolée	tessons PFB	Claasen & Heymans, 1974
63	Lommel-Weyerkerkse Bergen	céramique	trouvaille isolée	tessons PFB et AOO	De Laet, 1982; Cauwe, 1988
64	Lommel-karstraterheide	céramique	trouvaille isolée	tessons AOO	Mariën, 1948 : G5 et G7
65	Lommel-Dorperheide	céramique	trouvaille isolée	vase AOO	Mariën, 1948 : G6
66	Meeuwen-Gruitrode	céramique	trouvaille isolée		Creemers, 1985 : 111-112, fig. 21
67	Merkspias-Diepte	céramique	trouvaille isolée (< 1913)	vase AOO	Mariën, 1948 : G10
68	Overpelt-Dorperheide	céramique	trouvaille isolée	tessons PFB et AOO	Mariën, 1948 : G2 et G3
69	Overpelt-Dorperheide	céramique	trouvaille isolée	vase AOO	Mariën, 1948 : G4
70	Diegem	hache en roche verte	trouvaille isolée		de Loë, 1928 : 225; De Laet, 1982 : 331
71	Oordegem	hache en roche verte	trouvaille isolée		De Laet, 1982 : 331
72	Sint-Martens-Latem	hache en roche verte	trouvaille isolée		De Laet, 1982 : 331
73	Diest	grande hache en silex polie	trouvaille isolée	plus ou moins 29 cm de long	Mariën, 1952 : 84
74	Deinze	site d'habitat ?	fouille	tesson PFB et quelques éclats; dates radiocarbone (UIC-9686 / KIA-11210)	De Clerck & Van Strydonck, 2002
75	Kinrooi (Ophoven-Geistingen)-Huizerhof	site d'habitat ?	fouille		Heymans & Vermeersch, 1983
76	Huise	site d'habitat ?	concentration de surface		Parent & Vanmoerkerke, 1986
77	Oudenaarde-Donk	site d'habitat ?	fouille (années 1980)		Parent <i>et al.</i> , 1987
78	Vinderhout (Lovendegem)-Molenbrug	site d'habitat ?	fouille		Bourgeois & Crombé, 1987
79	Kruishoutem-Kapellekouter	contexte funéraire	fouille	vase AOO	Braeckman, 1991

Tabl. 1 (suite) — Inventaire des trouvailles de la fin du 4^e et du début du 3^e millénaire.

particulière et ont été trouvés exclusivement en dehors de contextes d'occupation domestique. Au contraire, les artefacts associés aux habitats ne sont pas diagnostiques et ne peuvent en général pas être distingués, par exemple, de ceux de la fin du 5^e et du début du 4^e millénaire. En conséquence, la détermination culturelle de l'occupation est confrontée à des restrictions méthodologiques fondamentales. Sur base des données disponibles, il est impossible de déterminer le contexte culturel de l'occupation de la fin du 4^e millénaire, bien qu'il semble possible que les Flandres furent intégrées à une extension sud-ouest de la culture des Sépultures Individuelles durant le début du 3^e millénaire. Le nombre restreint de structures d'habitat, par ailleurs, doit être considéré comme un indice de la nature éphémère de cette occupation. De ce point de vue, la nature de l'implantation ressemble fortement à celle du millénaire précédent. La différence majeure réside dans l'absence de sites à fossés et palissadés et dans la taille des assemblages de surface.

Ces conclusions entraînent une vision quelque peu pessimiste des possibilités de recherche future. En premier lieu, comme il n'y a pas de sites caractéristiques connus, la présence de sites importants ne peut être prévue et des fouilles programmées sont donc exclues. De plus, la nature éphémère présumée de l'occupation semble responsable de la préservation et de la visibilité archéologique limitées de ces sites. Les fouilles réalisées à Oudenaarde, par ailleurs, montrent que dans des circonstances particulières des sites importants peuvent être préservés. En conséquence, les priorités de recherche devraient être la localisation de sites similaires en vue de prévenir leur destruction. Cependant, on est en droit de douter que la comparaison avec d'autres aires géographiques permettra une caractérisation plus complète de l'occupation de la fin du 4^e et du début du 3^e millénaire dans les Flandres.

Bibliographie

- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à Gallia Préhistoire, 2. Paris C.N.R.S., 433 p., 7 pl. hors-texte.
- BAMPS C., 1887. *Le Limbourg primitif. Aperçu sur les découvertes d'antiquités antérieures à la domination romaine faites dans le Limbourg belge (Âge de la pierre, Époques celtique, gallo-belge et belgo-germaine)*. Hasselt, Klock.
- BEEEX G. & ROOSENS H., 1963. Drieperiodenheuvel met Klokbekekers te Mol. *Archaeologia Belgica*, 72 : 7-19.
- BLANCHET J.-C., 1984. *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du fer*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 27. Paris, Société Préhistorique de France, 608 p.
- BONSALL C. & SMITH C., 1990. Bone and Antler Technology in the British Upper Palaeolithic and Mesolithic: the Impact of Accelerator Dating. In : P.M. Vermeersch & P. Van Peer (éd.), *Contributions to the Mesolithic in Europe*. Studia Praehistoricae Belgica, 5. Leuven, Leuven University Press : 359-368.
- BOURGEOIS J. & CROMBÉ P., 1987. Vinderhoutemolenbrug (Lovendegem, O.-Vl.). *Archeologie*, 1987 : 134-135.
- BRAECKMAN K., 1991. Klokbekeermateriaal te Kruishoutem-Kapellekouter (Oost-Vlaanderen): een voorlopig verslag. *Notae Praehistoricae*, 10 : 69-74.
- BRAECKMAN K., CROMBÉ P. & PARENT P., 1991. Een midden-neolithische site te Petegem, „Bouvelo-bos" (Wortegem-Petegem; Oost-Vlaanderen). *VOBOV-info*, 41 : 1-32.
- BROU W. & BROU M., 1969. *Chaussées Brunehault et monuments mégalithiques de la Gaule du Nord*. Office international de librairie Bx 5.
- BROU W.C., 1972. Menhirs, tumuli et alignements à Neerwinden et environs, à l'occasion de la découverte récente d'une pierre levée à Neerwinden. *Le Folklore Brabançon*, 195 : 205-226.
- CASSEYAS C., 1997. New Light on Old Data: a Neolithic (?) Antler Workshop in Dendermonde (Belgium, O.Vl.). *Notae Praehistoricae*, 17 : 199-202.
- CAUWE N., 1988. *Le Néolithique final en Belgique. Analyse du matériel lithique*. Artefacts, 6. Treignes-Viroinval, Centre d'études et de documentation archéologiques.
- CAUWE N., VANDER LINDEN M. & VANMONTFORT B., 2001. The Middle and Late Neolithic. In : N. Cauwe, A. Hauzeur & P.-L. van Berg (éd.), *Prehistory in Belgium*. *Anthropologia et Praehistorica*, 112 : 77-89.

- CLAASEN A. & HEYMANS H., 1974. Merovingische graven op de Romeinse begraafplaats te Ophoven. *Het Oude Land van Loon*, **29** : 173–216.
- CLAASSEN A., 1955. Voorhistorisch nieuws. *Limburg*, **34** (7–8) : 156–159.
- CLAASSEN A., 1960. Voorhistorisch nieuws. *Limburg*, **39** : 343–345.
- CLERINX H., 2001. *Kathedralen uit de steentijd. Hunebedden, dolmens en menhirs in de Lage Landen*. Leuven, Davidsfonds.
- CORNELISSEN E., 1988. A Study of Flint Arrowheads of the Provinces of Brabant and Limburg (Belgium). *Helinium*, **28** : 192–222.
- CREEMERS G., 1988. Gruitrode (Meeuwen-Gruitrode, Limb.): strijdhamer. *Archeologie*, **1988** (2) : 188.
- CROMBÉ P., 1987. Twee laat-neolithische vindplaatsen in de omgeving van Ronse: „De Klomp” (Nukerke, Maarkedal) en „Hoogerlucht” (Ronse). *Annalen van de Geschied- en Oudheidkundig kring Ronse en het Tenement Inde*, **36** : 59–75.
- CROMBÉ P., 1989. Oude vuursteenvondsten op de Muziekberg te Ronse. Paleo-, Meso- en Neolithicum. *VOBOV-info*, **34–35** : 1–27.
- CROMBÉ P., VAN STRYDONCK M. & HENDRIX V., 1999. AMS-dating of antler mat-tocks from the Schelde river in Northern Belgium. *Notae Praehistoricae*, **19** : 111–119.
- CUMONT G., 1892. Stations néolithiques de Verrewinkel et de Rhode-Saint-Genèse découvertes en 1885. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **11**.
- DE CLERCQ W. & VAN STRYDONCK M., 2002. Final report from the rescue excavation at the Aquafin RWZI plant Deinze (prov. East-Flanders, Belgium): radiocarbon dates and interpretation. *Lunula. Archaeologia protohistorica*, **10** : 3–6.
- DE LAET S.J. & ROGGE M., 1972. Une tombe à incinération de la civilisation aux gobelets campaniformes trouvée à Kruishoutem (Flandre Orientale). *Helinium*, **12** : 209–224.
- DE LAET S.J., 1979. *Prehistorische kulturen in het Zuiden der Lage Landen*. Wetteren, Universa.
- DE LAET S.J., 1982. *La Belgique d'avant les Romains*. Wetteren, Universa.
- DE LOË A., 1888. Étude sur les mégalithes ou monuments de pierres brutes existant ou ayant existé sur le territoire de la Belgique actuelle. *Fédération historique et archéologique de Belgique*, **4** : 95–128.
- DE LOË A., 1928. *Belgique Ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. I. Les âges de la pierre*. Bruxelles, Musées Royaux du Cinquante-naire.
- DE SWAEF W., PIETERS M. & BOURGEOIS I., 1991. Vuurstenen artefacten en een strijdhamer uit de verzameling Moens afkomstig van de Ledebaan te Aalst. *VOBOV-info*, **43–44** : 2–6.
- DELCOURT-VLAEMINCK M., 1998. Le silex du Grand-Pressigny en Hainaut occidental. *Vie archéologique*, **49** : 7–10.
- DELCOURT-VLAEMINCK M., 1999. Le silex du Grand-Pressigny dans le Nord-Ouest de l'Europe. *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, **50** : 57–68.
- DELCOURT-VLAEMINCK M., SIMON C. & VLAEMINCK J., 1991. Le silex du Grand-Pressigny sur le complexe SOM/Chalcolithique de Brunehaut (Tournai-Belgique). In : J. Despriée (éd.), *La région Centre, carrefour d'influences? Actes du 14^e colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 16–18/10/1987)*. Blois, Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois : 201–205.
- DELVAUX M., 1888. Époque Quaternaire. Description sommaire des blocs colossaux de grès blanc cristallin provenant de l'étage landénien, dont la rencontre a été signalée par l'auteur dès 1867, en différents points de la Campine limbourgeoise. *Annales de la Société géologique de Belgique*, **14**.
- DRENTHE E. & LANTING A.E., 1991. De chronologie van de Enkelgrafcultuur in Nederland: Enkele voorlopige opmerkingen. *Paleo-Aktueel*, **2** : 42–46.
- DRENTHE E. & HOGESTIJN W.J.H., 2001. The Bell Beaker Culture in the Netherlands: the state of research in 1998. In : F. Nicolis (éd.), *Bell Beakers Today. Pottery, people, culture, symbols in prehistoric Europe. Proceedings of the International Colloquium Riva del Garda (Trento, Italy; 11–16/05/1998)*. Trento, Ufficio Beni Archeologici : 309–332.
- DRENTHE E., 1990. Een onderzoek naar aspecten van de symbolische betekenis van Grand-Pressigny- en Pseudo-Grand-Pressigny-dolken in graven van de Enkelgrafcultuur in Nederland. In : A. T. L. Niklewicz-Hokse

- & C. A. G. Lagerwerf (éd.), *Bundel van de Steentijd*. 1 april 1989. Groningen, Biologisch-Archaeologisch Instituut : 100–121.
- DUPONT É., 1870-1871. Les temps antéhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse (2^e partie). *Annales de la Société Archéologique de Namur*, **11** : 129–232.
- FOURNY M. & VAN ASSCHE M., 1993. Le site néolithique Michelsberg de Braine-l'Alleud « Paudure » (Brabant). Sondages et Prospections. *Amphora*, **69**.
- GALESLOOT L., 1883. Le monument mégalithique de Duysbourg, composé de trois monolithes. L'emplacement de l'église de Court-Saint-Etienne. *Bulletin des commissions Royales d'art et d'archéologie*, **22** : 345–354.
- GAY M., 2000. Het mysterie van de drie stenen. *De Horen*, **27** (2–4) : 83–96, 129–144, 184–192.
- HEYMANS H. & VERMEERSCH P. M., 1983. Siedlungsspuren aus Mittel- und Spätneolithikum, Bronzezeit und Eisenzeit in Geistingen, Huizerhof (Provinz Limburg). *Archaeologia Belgica*, **255** : 15–64.
- HEYMANS H., 1976. Twee belangrijke vondsten te Geistingen. *Limburg*, **55** : 172–174.
- HOOF, D. 1970. Die Steinbeile und Steinäxte in Gebiet des Niederrheins und der Maas. Die neolithischen und frühbronzezeitlichen Gross-steingeräte. *Antiquitas*, **2** (9). Bonn.
- HURT V. 1982. Les haches en bois de cerf en Belgique : essai de classification. *Amphora*, **29** : 14–24.
- HURT V., 1988. La problématique du Grand-Pressigny au travers d'une découverte à Bras. *Vie Archéologique*, **8** (31) : 43–89.
- HUYSECOM É., 1982. Les sépultures mégalithiques en Belgique. Inventaire et essai de synthèse. *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **93** : 63–85.
- JUSTE T., 1864. *Catalogue des collections composant le Musée royal d'Antiquités, d'Armures et d'Artillerie*. Bruxelles.
- L'HELGOUACH J., 1998. L'Ouest de la France. In : J. Guilaine (éd.). *Atlas du Néolithique européen II. L'Europe occidentale*. ERAUL, **46**. Liège, Université de Liège : 653–688.
- LANTING J. N. & VAN DER WAALS J. D., 1976. Beaker Culture Relations in the Lower Rhine Basin. In : J. N. Lanting & J. D. van der Waals (éd.) *Glockenbecher Symposium Oberreid* (1974). Haarlem, Fibula-Van Dishoeck : 1–80.
- LODEWIJCKX M., 1988. *Het Neolithicum in Noord-Haspengouw — Problematiek en onderzoeksresultaten*. Thèse de doctorat inédite. Leuven, Katholieke Universiteit Leuven.
- LOUWE KOOIJMANS L., 1983. Tussen SOM en TRB, enige gedachten over het Laat-Neolithicum in Nederland en België. *Bulletin van de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis*, **54** (1) : 55–67.
- MARIËN M., 1981. Cuillères en os type Han-sur-Lesse (Néolithique SOM). *Helinium*, **21** (1) : 3–20.
- MARIËN M. E., 1948. La civilisation des « gobelets » en Belgique. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, **20** (1–3) : 16–48.
- MARIËN M. E., 1952. La civilisation de Seine-Oise-Marne en Belgique. *L'Anthropologie*, **56** : 87–92.
- MARIËN M. E., 1952. *Oud-België. Van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar*. Antwerpen, De Sikkel.
- MEGANCK M. & DE SWAEF W. 1991. Een hardsteen votiefbijltje gevonden in Haaltert (Oost-Vlaanderen). *VOBOV-info*, **43–44** : 12–13.
- MOREAU F., 1910. *Renaix et ses sites. Guide des touristes*. Ronse.
- NENQUIN J., 1963. Twee nieuwe vondsten van strijdhamers in Oost-Vlaanderen. *Helinium*, **3** : 228–234.
- PARENT J.-P. & VANMOERKERKE J., 1986. Een midden-paleolithisch en neolithisch site te Huise. *VOBOV-info*, **22–23** : 1–8.
- PARENT J.-P. & VANDENABEELE J.-C., 1990. Recente prospecties in Zuid-Oost-Vlaanderen. *VOBOV-info*, **38–39–40** : 24–28.
- PARENT J.-P., VAN DER PLAETSEN P. & VANMOERKERKE J., 1987. Prehistorische jagers en veetelers aan de Donk te Oudenaarde. *VOBOV-info*, **26** : 24–25.
- PIETERS M., 1987. Sint-Ulrikskapelle (Dilbeek, Bt) : stenen hamer. *Archeologie*, **1987** (2) : 143.
- PININGRE J.-F., 1985. Un aspect de la fin du Néolithique dans le Nord de la France. Les sites de Seclin, Houplain-Ancoisne et Saint-Saulve (Nord). In : *Le Néolithique dans le Nord de la France et le Bassin parisien. Actes*

- du neuvième colloque interrégional sur le Néolithique tenu à Compiègne en 1982. 2^e partie. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 53-69.
- SCHUERMANS H., 1862. Notice sur les monuments du Limbourg antérieurs au moyen âge. *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, 1 : 91.
- SERGANT J., 1997. Klokbeke vondst te Teralfene. *Notae Praehistoricae*, 17 : 225-227.
- SHERRATT A., 1994a. The Transformation of Early Agrarian Europe: The Later Neolithic and Copper Ages, 4500-2500 BC. In : B. Cunliffe (éd.), *The Oxford Illustrated Prehistory of Europe*. Oxford, Oxford University Press : 167-201.
- SHERRATT A., 1994b. The Emergence of Elites: Earlier Bronze Age Europe, 2500-1300 BC. In : B. Cunliffe (éd.), *The Oxford Illustrated Prehistory of Europe*. Oxford, Oxford University Press : 244-276.
- SHERRATT A., 1995. Instruments of Conversion: the role of megaliths in the Mesolithic-Neolithic transition in north-west Europe. *Oxford Journal of Archaeology*, 14 (3) : 245-260.
- SIMONS E., s.d. *Stenen Vertellen. 1. Het geheim van de megalieten*. Unpublished manuscript.
- VAN DER WAALS J.-D., 1991. Silex du Grand-Pressigny aux Pays-Bas. In : *La Région Centre : Carrefour d'influences ? Actes du 14^e Colloque Interrégional sur le Néolithique (Blois, 16-18/10/1987)* : 193-200.
- VAN DOORSELAER A., PUTMAN R., VAN DER GUCHT K. & JANSSENS F., 1987. *De Kemmelberg, een Keltische bergvesting. Voorstelling van het aarden vaatwerk*. Westvlaamse Archaeologica Monografieën, 3. Kortrijk.
- VAN DEN BERGHE S., 1975. Hombeek: S.O.M. kultuur en vroege Bronstijd. *Archeologie*, 1975 (2) : 69.
- VAN DER LINDEN M., 2002. *Archéologie, complexité sociale et histoire des idées : l'espace campaniforme en Europe au 3^e millénaire avant notre ère*. Thèse de doctorat inédite. Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.
- VANMOERKERKE J. & BEECKMANS L., 1984. Een site uit het midden-Neolithicum te Schorisse (Maarkedal - Oost-Vlaanderen). *VOBOV-info*, 13 : 1-32.
- VANMOERKERKE J., 1986. A Neolithic Site at Aspe-Jolleveld. In : F. Vermeulen (éd.), *The Roman Settlement and Cemetery at Asper (Gavere, East Flanders)*. *Scholae Archaeologicae*, 5. Gent : 161-167.
- VANMONTFORT B., GEERTS A., CASSEYAS C., BAKELS C., BUYDENS C., DAMBLON F., LANGHOR R., VAN NEER W. & VERMEERSCH P., sous presse. De Hel in de tweede helft van het 5de millennium v. Chr. Een midden-neolithische enclosure te Spiere. *Archeologie in Vlaanderen*, 8.
- VERMEERSCH P.M., 1980. Quelques idées sur l'origine de la hache polie en silex en Europe occidentale. *Helinium*, 20 : 260-268.
- VERMEERSCH P.M. & BURNEZ-LANOTTE L., 1998. La culture de Michelsberg en Belgique : état de la question. In : J. Biel, H. Schlichtherle, M. Strobel & A. Zeeb (éd.), *Die Michelsberger Kultur und ihre Randgebiete. Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesens (Kolloquium Hemmenhofen, 21-23 Feb 1997)*. Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, 43. Stuttgart : 47-54.
- WARMENBOL E., 1996. Les débuts de l'âge du Bronze ancien en Belgique. In : C. Mordant & O. GaiFFE (éd.) *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du colloque Fondements culturels, techniques, économiques et sociaux des débuts de l'âge du Bronze. 117^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques. Clermont-Ferrand (27-29/10/1992)*. Paris, C.T.H.S. : 637-657.

Adresse de l'auteur :

Bart VANMONTFORT
 Instituut voor het Archeologisch Patrimonium/BRON
 Koning Albert II-laan 19/5
 BE-1210 Brussel

Le début des âges des Métaux en Belgique

Eugène WARMENBOL

Résumé

Cet article fait la synthèse des quelques données relatives à l'extrême fin du Néolithique et à l'âge du Bronze ancien pour le territoire actuel de la Belgique. En dépit du caractère relativement épars de ces données, il est possible de souligner l'intégration de cette région dans le domaine atlantique (Europe du Nord, nord de la France et Bretagne), tandis que les contacts avec les îles Britanniques semblent peu évidents.

Abstract

This paper synthesises the few data available for the end of the Neolithic and the early Bronze age in the contemporary territory of Belgium. Despite the somewhat sketchy character of these elements, it remains possible to underline the integration of this region into a larger Atlantic domain (Northern Europe, Northern France and Brittany), while contacts with the British Isles seem less evident than previously thought.

1. INTRODUCTION

Comme nous l'écrivions il y a une dizaine d'années, dans une première version de ce travail (Warmenbol, 1996 : 637) : « le remarquable travail de M. E. Mariën sur les vestiges des "civilisations aux Gobelets de Belgique", publié en 1948, est le premier article de valeur consacré au Chalcolithique récent et au Bronze ancien de nos régions (Mariën, 1948) ». Toutefois, le caractère apparemment disparate des découvertes, plutôt que d'attirer les chercheurs, semble en général les avoir éloignés, d'autant plus que la documentation est composée pour une bonne part de trouvailles anciennes.

La documentation que nous possédons aujourd'hui est toutefois plus riche que celle dont disposa M. Desitterre pour l'article de synthèse qu'il proposa il y a une trentaine d'années (Desitterre, 1975), mais il nous faut reconnaître que cela est dû en bonne partie aux progrès de la recherche dans le nord de la France et aux Pays-Bas. Nous mettrons cependant en exergue les travaux de Luc Van Impe, d'abord dans le cadre du Service National des Fouilles, puis dans celui de *l'Institut voor het Archeologische Patrimonium*, et ceux de Jean Bourgeois et de ses collaborateurs du *Seminarie voor Archeologie*, maintenant *Vakgroep Archeologie*, de *l'Universiteit van Gent*.

Quelques travaux menés sur des matériaux mis au jour anciennement et de nouvelles fouilles achevées, voire entamées récemment, justifient un nouvel état de la question, dix ans

après cette première synthèse, mentionnée plus haut, rapidement et heureusement dépassée¹.

2. CHALCOLITHIQUE

Le Chalcolithique récent correspond en Belgique, comme dans le nord de la France, à ce que l'on appelle parfois encore la « Civilisation aux Gobelets Campaniformes » (cf. Salanova, 2000 : 15–18). Il se trouve concrétisé pour l'essentiel par ces seuls gobelets, qui en constituent l'expression matérielle la plus reconnaissable.

L'inventaire des gobelets campaniformes de Belgique a été plusieurs fois entrepris (Mariën, 1948 ; De Laet, 1963), mais comme il s'agit surtout de tessons, la mise en œuvre de la liste reste assez délicate (Warmenbol, 1996 : 653 ; Cauwe *et al.*, 2001 : 83–84). Les quelques gobelets ayant conservé tout leur contexte sont cependant d'un certain intérêt. Les gobelets de Mol « Bergeijkse Heide » et de Kruishoutem « Wijkhuis » formaient le mobilier de deux sépultures tout à fait différentes ; les gobelets de Humain et de Wéris ont été mis au jour dans des complexes funéraires aménagés à date plus ancienne.

À Mol « Bergeijkse Heide » (Antwerpen), nous sommes en présence d'une sépulture à

¹ Nous retenons, avec Lanting et van der Plicht (2002), les dates absolues suivantes :

– Bronze ancien A1	2150–1775 avant notre ère,
– Bronze ancien A2	1775–1575 avant notre ère,
– Bronze ancien B	1575–1475 avant notre ère,
– Bronze moyen C1	1475–1400 avant notre ère,
– Bronze moyen C2	1400–1325 avant notre ère,
– Bronze moyen D	1325–1200 avant notre ère.

campaniformes sous tumulus, la seule rencontrée jusqu'ici en Belgique (Beex & Roosens, 1963). Le tumulus avait une forme plutôt ovale; le diamètre à la base faisait quelque 11 à 12 mètres. La sépulture se présentait sans doute sous la forme d'un caisson fait de grosses planches, dépassant deux mètres et demi de long. Le cercueil abritait un adulte inhumé sur le côté droit, genoux relevés. Trois récipients, dont un gobelet et une coupe décorés, se trouvaient à la hauteur de la tête, un couteau de silex et un os à viande à hauteur des reins. Trois dates ^{14}C sont disponibles : 4095 ± 240 BP [2930–2335 BC²], 4005 ± 60 BP [2590–2460 BC] et 3895 ± 45 BP [2470–2330 BC] (Lanting & van der Waals, 1976:40).

À Kruishoutem « Wijkhuis » (Oost-Vlaanderen), par contre, il s'agissait d'une tombe plate, une fosse rectangulaire aux angles arrondis, conservée sur une hauteur d'un mètre (De Laet & Rogge, 1972). La fosse contenait des ossements incinérés, apparemment « trop minuscules pour pouvoir être récupérés », une pointe de flèche en silex, brisée, et un gobelet, déposé embouchure vers le bas. La tombe a livré du charbon de bois daté au ^{14}C de 4035 ± 190 BP [2890–2320 BC] (Gilot & Mahieu, 1987).

Le vase campaniforme de Temse « Krekel » (Oost-Vlaanderen) provient très probablement lui aussi d'une sépulture, rencontrée dans une nécropole du Bronze final, une tombe qui était vraisemblablement à incinération et dans laquelle, à en juger par son état de conservation, le vase se trouvait probablement lui aussi retourné (Van Roeyen, 1989 : 40–41, 90). Nous reviendrons plus loin sur cette particularité.

À Wéris (Luxembourg), nous avons affaire à un gobelet mis au jour dans une allée couverte (Wéris II), un monument surmonté à l'origine d'un tertre, dont l'architecture mégalithique l'apparente au Seine-Oise-Marne (Huysecom, 1981a, 1981b). La sépulture collective renfermait les restes de neuf individus au moins, dont un adolescent et deux très jeunes enfants, le gobelet AOO faisant probablement partie du mobilier puisque retrouvé auprès des restes humains dans l'allée.

À Humain « Entre-Deux-Falleux » (Luxembourg), des tessons de vase campaniforme ont été dégagés dans une grotte sépulcrale donnée comme appartenant au Seine-Oise-Marne.

Il s'agirait de fragments d'un gobelet AOC (De Laet, 1974:210), mais au-delà du fait qu'ils sont apparus dans une sépulture collective en grotte, rien ne peut en être dit, la publication de cet ensemble se faisant toujours attendre.

Les quelques éléments en provenance d'ensembles sépulcraux datant en toute probabilité du Chalcolithique moyen ne font évidemment qu'illustrer un phénomène bien connu dans le nord de la France et au-delà, qui est celui de la réutilisation de monuments anciens pour y installer des sépultures dont le mobilier comporte des gobelets campaniformes (Blanchet, 1984:87–88; voir aussi les curieuses réflexions de Becker & Toussaint, 1997:190).

Les découvertes de Wéris et de Humain nous paraissent d'autant plus intéressantes qu'il s'agit dans les deux cas de gobelets AOO, qui pourraient être plus anciens que les classiques gobelets maritimes (Lanting & van der Waals, 1976), vu qu'il n'est établi qu'il y ait eu une diffusion quelconque de gobelets PFB en Belgique (Drenth & Lanting, 1991). L'exemplaire d'Overpelt « Dorperheide » (Limburg), dont des fragments auraient été ramassés de 1935 à 1948, n'existe vraisemblablement que dans la restitution graphique proposée par M.E. Mariën (Mariën, 1948:fig. 17).

Les gobelets de Kruishoutem et de Temse « Krekel », par contre, peuvent compter parmi les plus récents des gobelets trouvés en Belgique. Leur association avec une incinération, leur dépôt en position retournée, annoncent des pratiques du début de l'âge du Bronze. Mais comme les gobelets campaniformes sont pratiquement les seuls éléments identifiés du Chalcolithique récent en Belgique, à quelques maigres vestiges de céramique domestique près [Lommel « Weijerkense Bergen », Limburg (Mariën, 1948:fig. 31); Oudenarde « Donk », Oost-Vlaanderen (Parent *et al.*, 1987:fig. 32; van Strydonck & de Mulder, 2000:54–55); Harelbeke « Stassegem », West-Vlaanderen (Desiterre, 1970:fig. 2, 4)], les interrelations entre celui-ci et le Bronze ancien ne peuvent actuellement être envisagées qu'avec beaucoup de circonspection (*cf.* Billard *et al.*, 1996 : tableaux 1–3).

Nous pouvons toutefois avancer que les premiers objets en métal sont introduits dans nos régions à l'époque où sont déposés dans les tombes des gobelets campaniformes (Butler & van der Waals, 1966). Il est vrai que l'un et l'autre des poignards en cuivre avec une provenance « belge » ont été remis en question.

² Sauf mention contraire, l'ensemble des datations ^{14}C sont calibrées à 1σ .

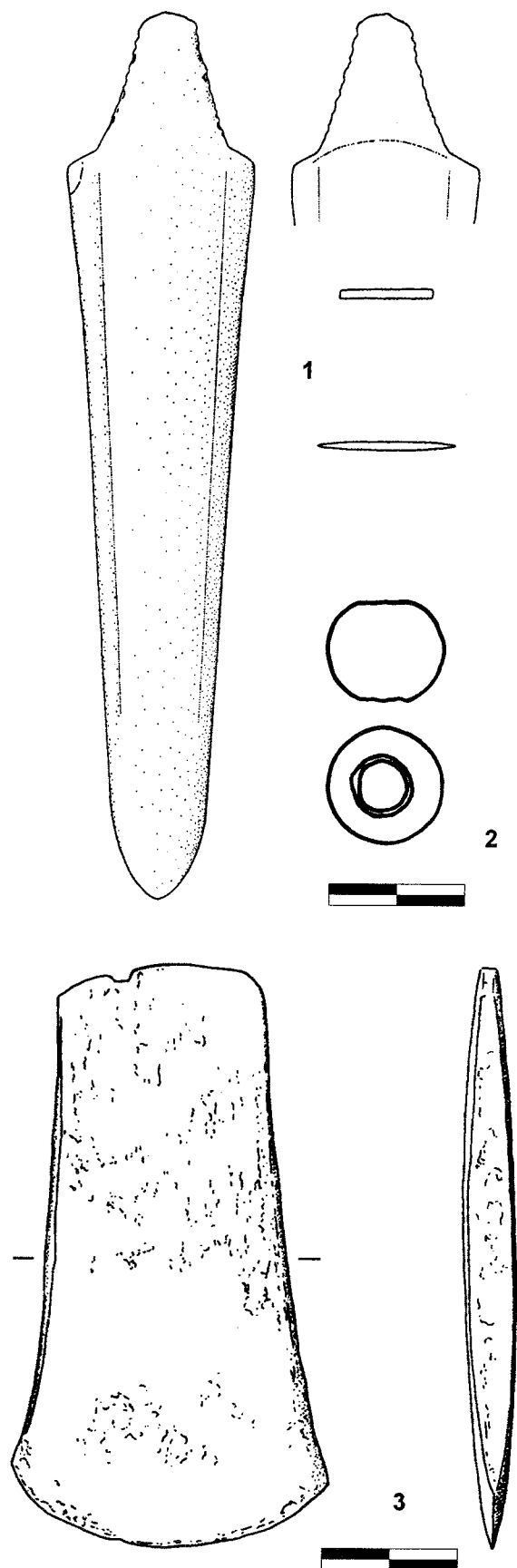


Fig. 1 — 1. Poignard d'Asper (d'après Warmenbol, 1996 : fig. 3, 1); 2. Perle biconique de Dentergem; 3. Hache plate de Geraardsbergen (d'après Warmenbol, 1987 : 78).

Le grand exemplaire (28,5 cm) en provenance (des bords?) de l'Escaut (?) à Asper (Oost-Vlaanderen) [fig. 1, 1], en cuivre arsenié [As : 4,46 %; Sb : < 0,2 %; Ag : 0,006 %; Ni : 0,039 % (AAS)] a été mis en doute pour ses dimensions exceptionnelles (De Laet & Rogge, 1972 : 220; *sub* « Dendermonde »). Il s'intègre en fait fort bien dans les séries atlantiques (Case, 1984 : fig. 2, 13-17) et son attribution au type Bois-en-Ré (Gallay, 1981 : 35-44) n'a rien d'absurde, d'autant plus que l'exemplaire de Wallers (Nord), trouvé ni loin de l'Escaut, ni loin de nos frontières, appartient au même type. Il est vrai que d'excellentes pièces de comparaison peuvent être trouvées en Péninsule ibérique aussi (Brandherm, 2003 : 135).

Le second poignard, nettement plus petit (14 cm), aurait été ramassé entre Schorisse (Escornaix, Oost-Vlaanderen) et Ronse [Renaix, Oost-Vlaanderen] (Serrure, 1840 : 273), pour autant que cet objet s'identifie avec le poignard en cuivre du Musée du Centenaire à Mons (Desittere, 1963 : 150, fig. 1; De Laet & Rogge, 1972 : 221). Sa particularité est de présenter de petites perforations dans les épaules et à l'extrémité proximale de la languette, destinées sans doute à y faire passer des rivets. Cela paraît tout à fait exceptionnel sur les lames atlantiques et amène de savoir si l'objet n'est pas un mauvais achat du collectionneur qui en était autrefois le propriétaire. Le poignard en question possède cependant une forme qui pourrait également être rangée sous le type Bois-en-Ré (Gallay, 1981 : 35-44). Les conditions de découverte de l'un et l'autre poignard restent malheureusement inconnues.

À côté des poignards à languette, il convient de citer les haches plates, en cuivre également. Citer les exemplaires belges n'est pourtant pas chose évidente, en l'absence d'analyses métallurgiques en nombre suffisant. L'exemplaire de Geraardsbergen [Oost-Vlaanderen] (253 g; fig. 1, 3), découvert à l'occasion de travaux de redressement de la Dendre est certainement en cuivre [Sn : $0,67 \pm 0,35$; As : $0,23 \pm 0,01$; Sb : $0,50 \pm 0,004$; Ni : $0,31 \pm 0,01$ (EDXRF)], celui de Ledeborg [Oost-Vlaanderen] (544 g), trouvé dans ce qui semble bien un paléo-chenal de l'Escaut (Warmenbol, 1992a : n° 49) l'est vraisemblablement (il n'y a pas eu d'analyse); c'est probablement le cas également d'une pièce (230 g) draguée dans l'Escaut à hauteur de Wichelen [Oost-Vlaanderen] (Warmenbol, 1992a : n° 50), ainsi que celle (non pesée) découverte hors de

tout contexte à Flostoy « Wachenne » [Namur] (Mariën, 1952b : fig. 166 ; Warmenbol, 1992b : 150, note 3 et pl. I).

La hache de Jemappes (Hainaut), qui aurait été mise au jour en compagnie d'une hache polie « en jadéite » (De Laet, 1974 : 291, fig. 132) serait en cuivre ; ce ne serait pas le cas, d'après son inventeur de celle de Harelbeke (West-Vlaanderen), qui pourrait également avoir fait partie d'un dépôt (gallo-romain ?), avec cinq haches en silex et une « en néphrite » (Despriet, 1978 : 199–200, fig. 3 ; Warmenbol, 1990 : 40–41 ; Verlaeck, 1996 : 142, W2).

Au sujet du matériel lithique en général, nous rappellerons simplement que le silex du Grand-Pressigny, bien présent dans nos régions, n'apparaît associé qu'avec des gobelets PFB et AOO (Hurt, 1988 : 46–51). Le poignard trouvé à Spiennes, site d'importantes minières, dont la forme est très proche des poignards en cuivre trouvés en compagnie des gobelets campaniformes, mérite toutefois une attention particulière (Hurt, 1988 : fig. 11a).

3. LES DÉBUTS DU BRONZE ANCIEN

Les débuts du Bronze ancien correspondent en Belgique, comme dans le nord de la France, à l'apogée du « groupe des Urnes à décor plastique », décrit par J.-C. Blanchet, groupe dans lequel il est beaucoup question d'« influences du complexe aux gobelets » (Blanchet, 1984 : 101–120 ; Billard *et al.*, 1996 : 587–592). Les vestiges de cette période, cela mérite d'être relevé, et tout au contraire de ceux du Chalcolithique récent, se rapportent essentiellement à des contextes d'habitat, même s'il est évident que la Belgique n'en a livré que fort peu de traces concrètes. La question qui se pose est de savoir si, comme le soulignait déjà J.-C. Blanchet qui cherchait à « bien marquer la place des premières urnes à décor plastique dans les ensembles post-Artenacien-Gord et pré-Bronze ancien », si donc une partie de ce matériel ne serait pas contemporain des gobelets campaniformes.

L'ensemble belge le plus remarquable est celui de Dentergem « Peperlabeek » (West-Vlaanderen). Il s'agit malheureusement d'une fouille fort ancienne (1899–1902) d'un site en milieu humide qui devait être particulièrement bien conservé. Il est question de « cailloux et [...] pierres mélangées avec le bois décomposé des fascines », de « petits pilotis [...] épars au

milieu de cette couche », d'« au moins six pieux plus longs et plus solides, [de] troncs de chêne fendus au milieu et [de] troncs entiers en bois moins dur » (Claerhout, 1901 : 183–187, 1902 : 195–196 ; de Loë, 1902 : 24–25). La datation de ces structures reste toutefois incertaine, d'autant plus que du matériel gallo-romain et médiéval a également été recueilli. L'inventeur du site, l'abbé Claerhout, ne nous a laissé aucun relevé utilisable, tout en ramassant soigneusement le moindre tessons, le moindre ossement. Parmi les tessons de céramique figurent trois ou quatre fragments d'au moins deux vases différents, dont un biconique, présentant l'amorce d'anses en fer à cheval (Warmenbol, 1996 : fig. 3 et 16), ponctuées d'impressions au doigt dans deux cas. Les décors au doigt sont d'ailleurs relativement nombreux dans le matériel de Dentergem. Une datation plus avant dans le Bronze ancien, aussi, est envisageable et un ou deux tessons décorés à la cordelette ne suffisent, certes, pour le classer sans discussion au début du Bronze ancien (Blanchet, 1984 : fig. 62 ; Billard *et al.*, 1996 : fig. 3 et 4). Le matériel lithique d'ailleurs ne semble pas contredire cette proposition. Il n'y a pas de date ¹⁴C disponible pour Dentergem, mais nous citerons à titre indicatif, celle du site de Compiègne « Le Fond Pernant » : 3890 ± 180 BP [2590–2140 BC], qui pourrait lui servir de *terminus post quem*, parce que le matériel, tout en étant fort proche, y paraît plus « archaïque ».

Un site qui pourrait être contemporain de celui de Dentergem, quoiqu'il soit difficile de se prononcer vu la pauvreté du matériel, est celui de Brugge « Oude Gentweg » [West-Vlaanderen] (Bourgeois, 1986). Aucune structure ne fut observée, mais il est vrai que les découvertes apparemment en fouille urbaine. Quelque deux cents tessons, souvent très petits, constituent l'essentiel du matériel : aucun élément de décor n'a été signalé, mais les formes se retrouvent à Dentergem ; apparemment, la chamotte est le dégraissant le plus utilisé sur les deux sites.

Quittons le bassin de l'Escaut en mentionnant encore les quelques découvertes, tessons décorés à l'ongle, à la cordelette, d'Aalter « Woestijne » (Oost-Vlaanderen). Ils sont du Bronze ancien, probablement, mais comme ils ont été à peine publiés, nous ne pouvons en dire plus (Bauters *et al.*, 1990 : 39, 41, fig. 3).

Un autre ensemble où apparaît de la céramique à décor plastique, mais découvert de l'autre côté de la Belgique, est celui de Godinne

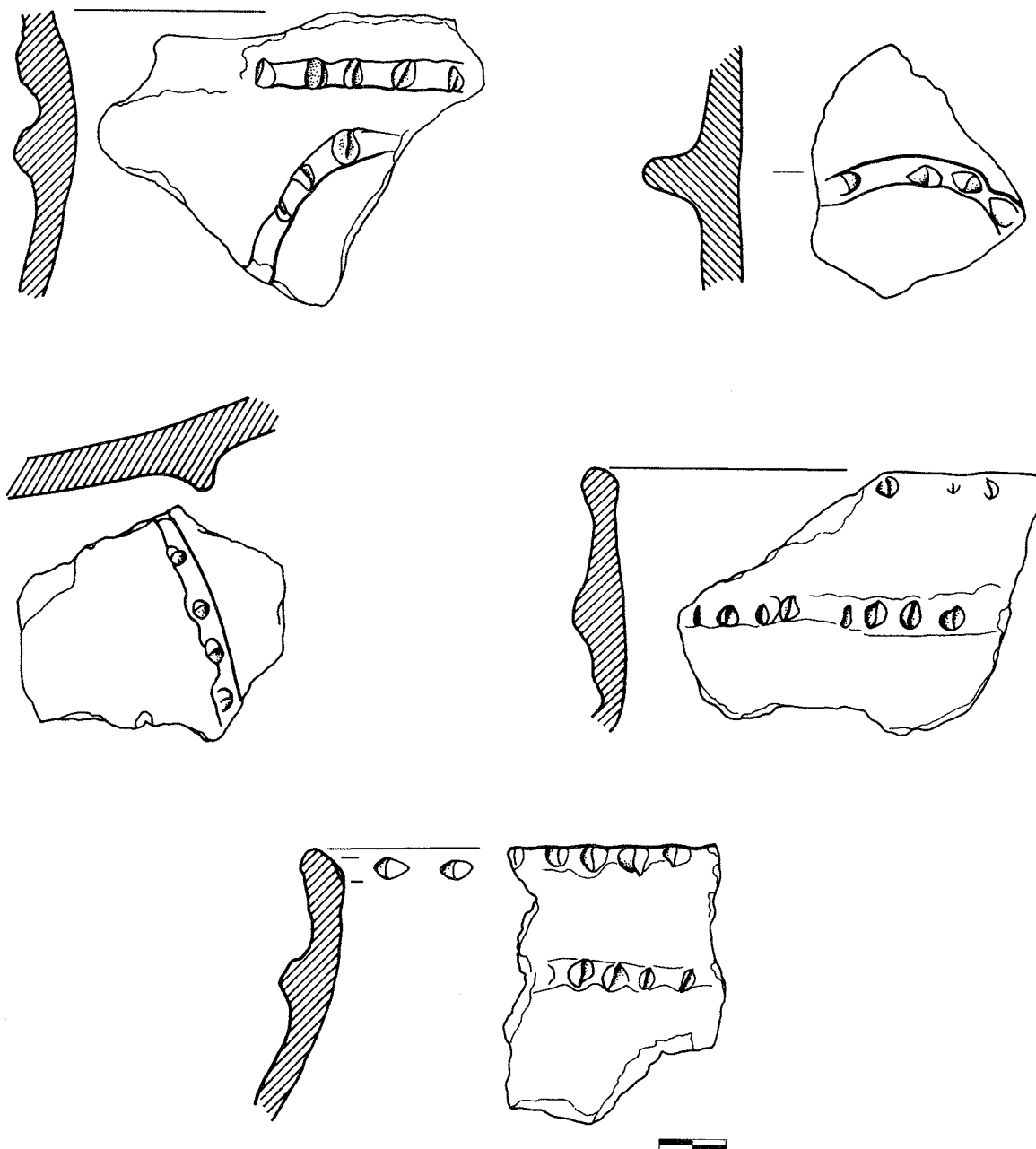


Fig. 2 — Matériel céramique de Dentergem «Peperlabeek» (West-Vlaanderen).

«Massif de Chauveau» [Namur] (Van Impe, 1979). Il s'agit cette fois d'une découverte en grotte, des traces d'une occupation domestique (?), qui semble avoir perturbé des sépultures, attribuées au Seine-Oise-Marne, quoique la date ^{14}C qui sert à les ancrer, 4970 ± 80 BP [3820–3690 BC] semble poser de sérieux problèmes.

Le matériel de l'âge du Bronze comporte les restes d'un ou deux vases avec anse en fer à cheval, avec un décor fait d'impressions à l'ongle, occupant également l'intérieur de l'anse, ainsi que d'un vase biconique dont le col est

décoré d'impressions à l'ongle, disposées en rangs horizontaux qui pourraient bien être une version rustique du classique décor à la cordelette. Le parallélisme avec un des découvertes du site ardennais — géographiquement proche — de Remilly-Aillicourt «Bonne Fâche» [Ardennes] (Blanchet, 1984 : 105, fig. 47; Billard *et al.*, 1996 : fig. 4, 1–2) nous invite à donner ici, à titre indicatif, la date ^{14}C 3865 ± 55 BP [2460–2280 BC] du foyer de la couche E de ce site, probablement contemporaine, vu le parallélisme, de la couche 2 de la grotte 1 de Godinne, d'où proviennent nos fragments.

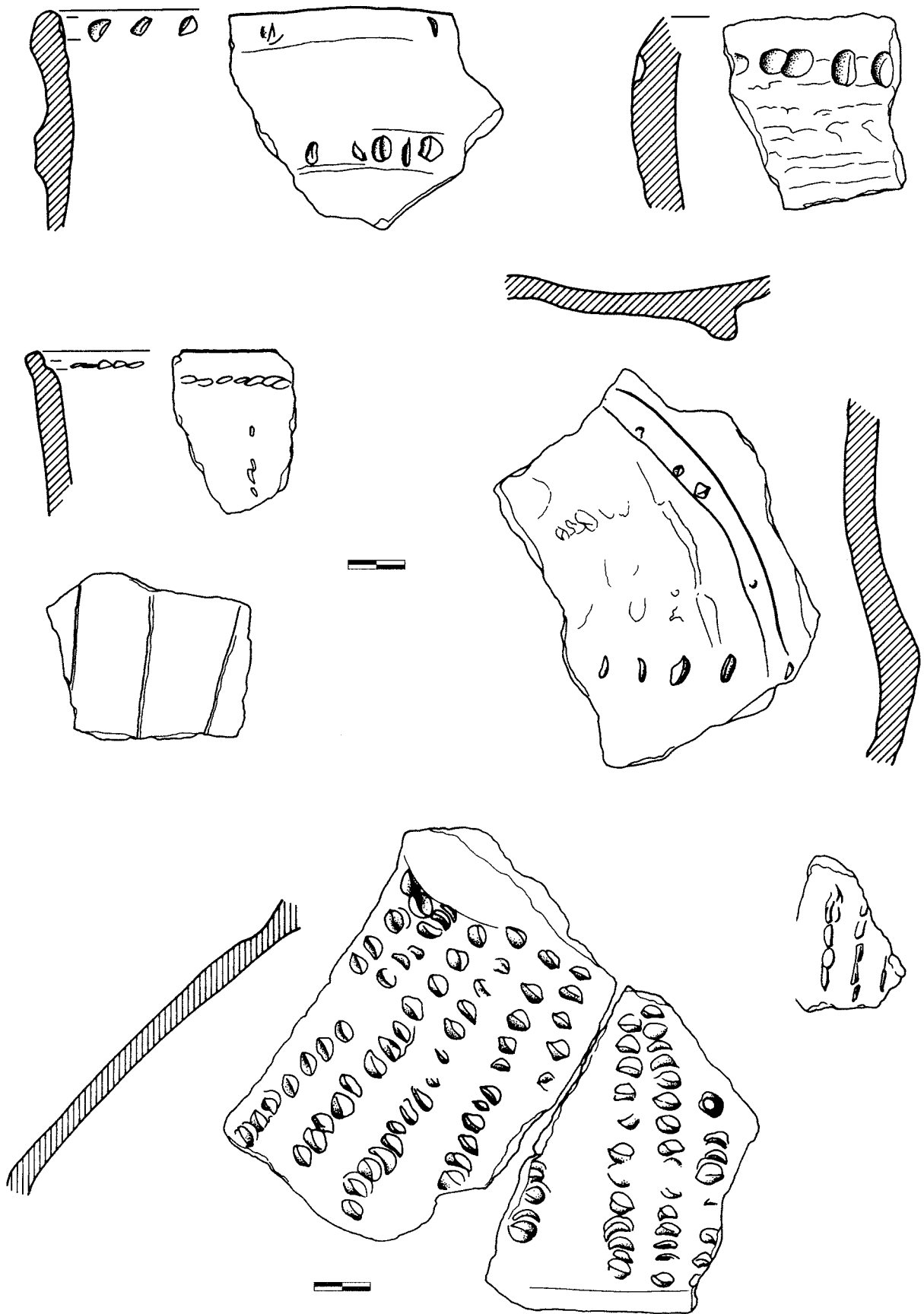


Fig. 3 — Matériel céramique de Dentergem «Peperlabeek» (West-Vlaanderen).

Une découverte remarquable et exceptionnelle est celle de deux tombes du Bronze ancien sur la commune de Rebaix « Couture-Saint-Vaast » [Hainaut] (Cammaert *et al.*, 1996). La tombe 1 se présente sous la forme d'une fosse subrectangulaire de 1,90 × 0,70 m qui contenait, très vraisemblablement, un cercueil taillé dans un demi-tronc d'arbre (voir aussi plus loin). Le matériel archéologique se compose de trois outils en silex : une pointe de flèche pédonculée, un racloir simple convexe et une « pierre à briquet » retaillée dans un fragment de ciseau poli (fig. 4, gauche). Aucune trace osseuse ou fantôme de squelette n'était visible. La tombe 2 affectait également une forme sub-rectangulaire, de 1,80 × 1,20 m et possédait un coffrage réalisé avec des planches posées de chant. Un bout de lame et un éclat de silex constituent le seul mobilier. Il n'y avait, à nouveau, pas de trace du squelette. Une datation radiocarbone a cependant pu être obtenue sur le coffrage : 3660 ± 80 BP [2130–1910 BC]. Un vase complet a par ailleurs été récolté entre les deux structures décrites (fig. 4, droite). Selon les fouilleurs, « l'érosion intense nous empêche de savoir si ces trois éléments

étaient ou non recouverts par une tombelle. De même, la présence d'une éventuelle enceinte (fossé ou pieux) ne peut être établie » (Cammaert *et al.*, 1996 : 14).

Un dernier assemblage est à signaler ici, quoique difficile à dater et encore plus délicat à interpréter, est celui du Trou de Han à Han-sur-Lesse, où du matériel lithique et osseux recueilli dans le lit de la Lesse pourrait être attribué au Chalcolithique récent ou au Bronze ancien. Il s'agit entre autres de quatre racloirs à deux encoches longitudinalement opposées, qui peuvent appartenir au « groupe Gord-Deûle-Escaut », mais aussi au « groupe des Urnes à décor plastique » (Fourny, 1995 : 22–26 ; fig. 5). Il s'agit aussi de deux pointes de flèche à pédoncule, ainsi qu'à pédoncule et ailerons et d'un poignard à dos poli en silex du Grand-Pressigny, qui, à nouveau, pourraient tout autant relever du « groupe Gord-Deûle-Escaut », que d'un groupe quelque peu plus jeune (Fourny, 1995 ; voir aussi Cauwe, 1995 : 69, fig. 7). Les deux outils en bois de cerf du Trou de Han récemment datés au radiocarbone (A70–4 et Ax-750 = Hurt, 1982 : D2 et G4), quant à eux,

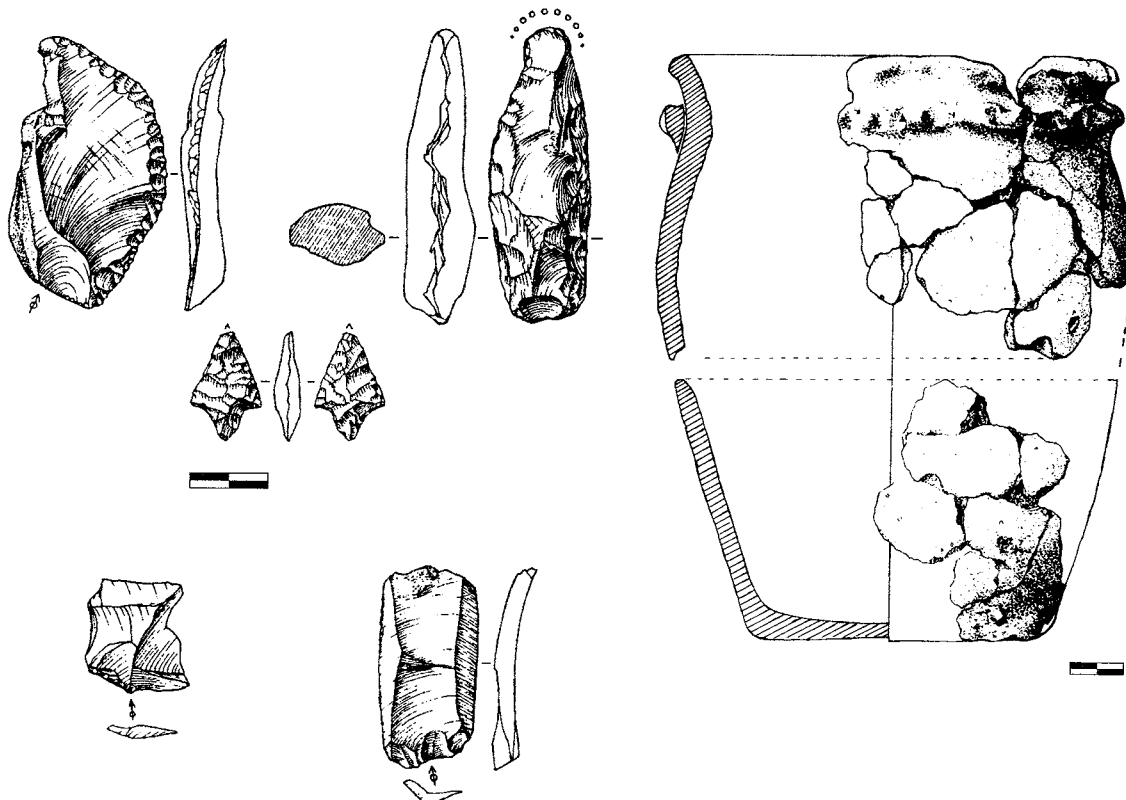


Fig. 4 — Site de Rebaix « Couture-Saint-Vaast » (Hainaut).
Gauche : mobilier des structures 1 et 2 (d'après Cammaert *et al.*, 1996 : fig. 5).
Droite : vase isolé (d'après Cammaert *et al.*, 1996 : fig. 6).

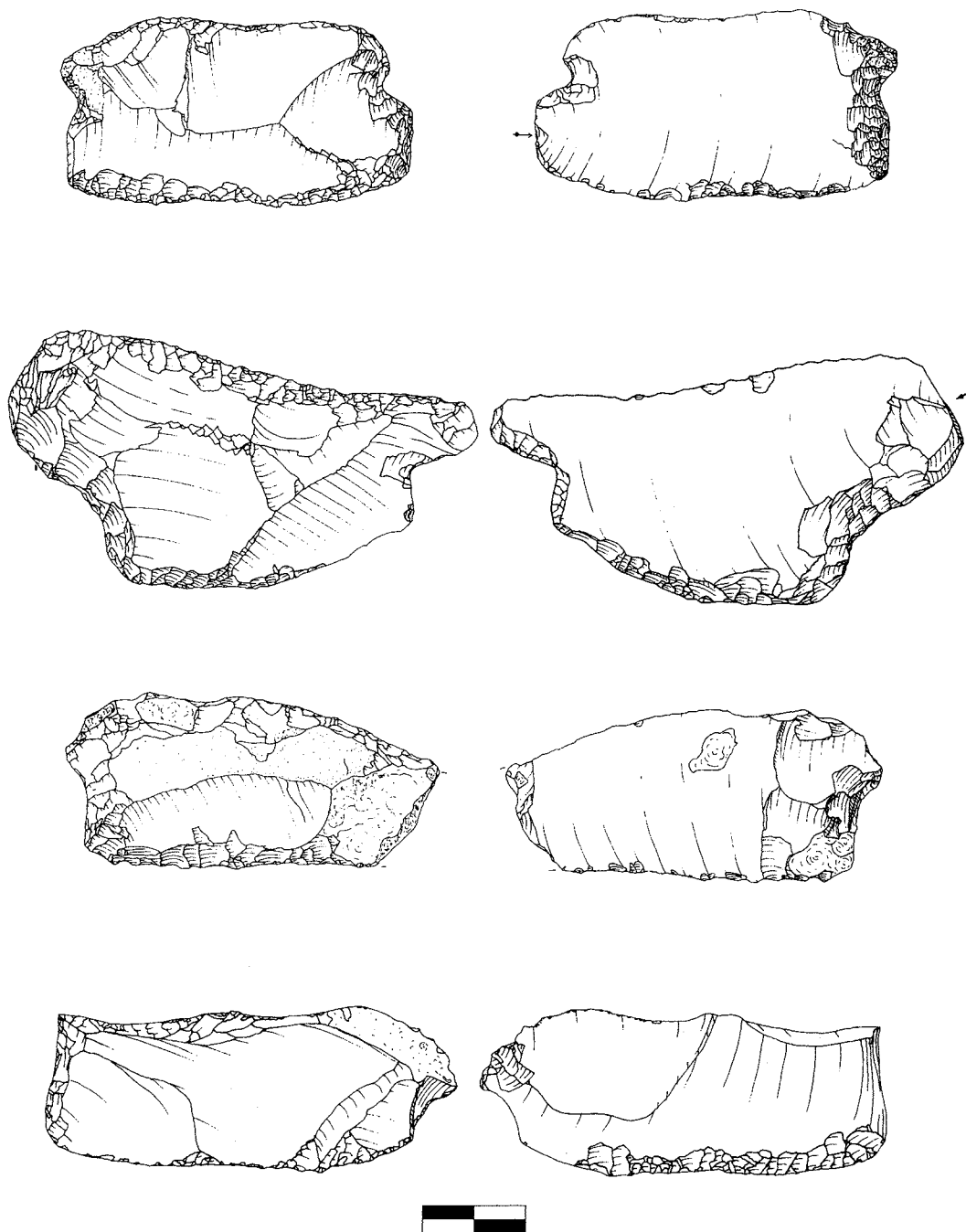


Fig. 5 — Han-sur-Lesse (Namur). Raclours divers (d'après Fourny, 1995 : 23).

n'appartiennent pas nécessairement au même ensemble. La première pièce daterait, en effet, de 3250 ± 25 BP [1600–1560 ou 1530–1450 BC], la seconde pièce de 3275 ± 25 BP [1605–1515 BC], c'est-à-dire du Bronze moyen, dont nous n'avons pas d'autres traces ici.

Aucun des sites en question n'a livré un objet métallique incontestablement associé aux tessons de céramique ou au matériel lithique. L'unique objet qui pourrait être attribué au Bronze ancien provient de Dentergem, mais

cette perle biconique (fig. 1, 2), morphologiquement fort proche de celle d'Argenteuil « L'usine Vivez » [Val-d'Oise] (Blanchet, 1984 : fig. 48a), en l'absence d'une analyse métallurgique, pourrait aussi être attribuée au Bronze final III, également représenté sur le site (Blanchet, 1984 : fig. 158, 66 et 165, 32–35; Warmenbol, 1990 : 40, fig. 8).

Nous ne pourrions, pour le reste, que relever quelques haches plates en bronze, dont la datation plutôt au début de l'âge du Bronze reste bien entendu fort délicate, vu le manque

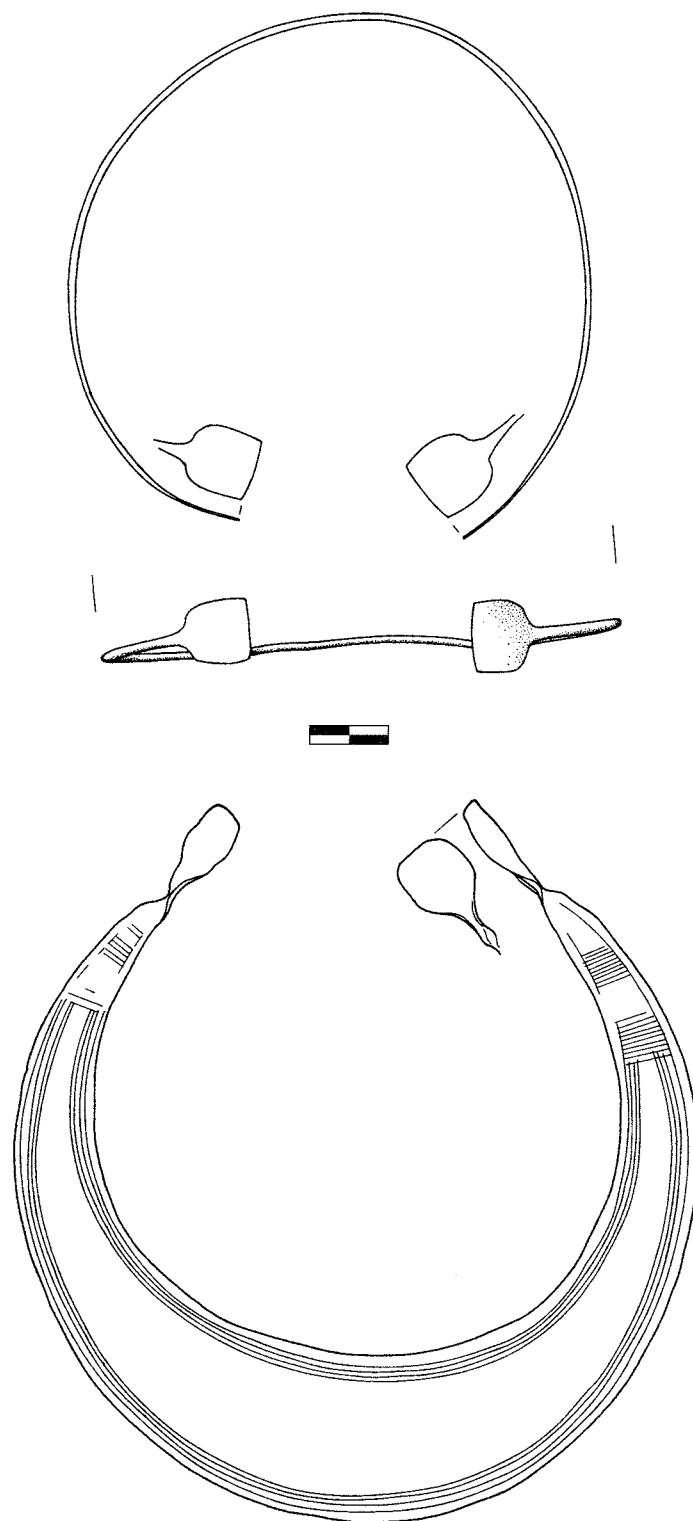


Fig. 6 — Parures en or du Bronze ancien.
Haut : Arlon (Luxembourg). Bas : Fauvillers (Luxembourg).

d'associations significatives. L'exemplaire de Brugge [345 g – Cu : 90,1 %; Sn : 8,89 %; As : 0,61 %; Sb : 1,24 %; Ag : 0,186 % (AAS)] (Warmenbol, 1996 : fig. 3, 2), nous paraît intéressant parce que les vestiges d'un habitat du Bronze ancien y ont été signalés (voir plus haut), si

ce n'est que nous n'avons aucune indication sur les conditions de découverte de l'objet, ni même sur les circonstances de son acquisition. Nous en savons encore moins sur la hache de Flobecq (Hainaut), décrit comme « hache en bronze du type le plus ancien », c'est-à-dire

une hache plate, dont nous ne connaissons par ailleurs le lieu de conservation (Anonyme, 1875 : 403; Delvaux, 1889 : 29). La hache de Waasmunster-Sombeke [Oost-Vlaanderen] (non pesée) semble à nouveau une trouvaille isolée, stratifiée toutefois (!), mais dont, cette fois, nous ne savons si elle est en bronze ou en cuivre (Verlaeckaert, 1990 : 240–243). La hache de Baasrode (Oost-Vlaanderen) [187 g – Cu : 86,09 ± 0,70; Sn : 11,87 ± 0,48; As : 0,40 ± 0,04; Sb : 0,39 ± 0,23 (EDXRF)] (Warmenbol, 1996 : fig. 3, 3) provient quant à elle de dragages de l'Escaut opérés suite à une importante rupture de digue. La deuxième hache de Wichelen que nous aurons à mentionner [191 g – Cu : 88,2 %; Sn : 11,4 %; As : 0,17 %; Sb : 0,26 %; Ag : 0,030 % (AAS)] (Warmenbol, 1996 : fig. 3, 4), enfin, provient également des dragages de l'Escaut. Il se pourrait qu'elle soit un peu plus récente, puisqu'elle possède un épaississement médian (*stop-level*).

C'est toujours de dragages de l'Escaut à hauteur de Wichelen que provient l'une des deux hallebardes trouvées en Belgique (L. conservée : 28,5 cm; Warmenbol, 1996 : fig. 5; Verlaeckaert, 1996 : 118 et fig. 28). Elle appartient au type Glomel (Gallay, 1981 : 125–126, 128–130), qui se distingue entre autres par la présence de quatre rivets à l'extrémité proximale. La hallebarde d'Armentières (Nord), trouvée sur la frontière belge (peut-être dans la Lys?), est attribuée au même type malgré quelques différences morphologiques non négligeables.

La seconde hallebarde (?) provient de Lommel, près de « Weijkerse Bergen » (Goosens, 1966), site que nous avons déjà mentionné pour la découverte de céramique du Chalcolithique récent. L'objet a également été ramassé en surface. Il s'agit d'un très petit exemplaire (L. conservée : 8,3 cm), à trois rivets, dont l'attribution typologique reste assez délicate parce qu'il n'a jamais été publié qu'en photographie. Il présente toutefois des ressemblances frappantes avec la hallebarde, mais aussi avec le poignard du dépôt de Wageningen [Gelderland] (Butler, 1990 : 68–71; Fontijn, 2003 : 72–73), qui ne peuvent être attribués, comme on l'a trop souvent fait, à un bronzier « irlandais » (Harbison, 1968 : 177–178).

Les parures en or d'Arlon et Fauvillers ne sont pas irlandaises, ni même insulaires (Warmenbol, 1997 : 25–27). Le bijou d'Arlon (Luxembourg; fig. 6, haut), un torque à palettes (19 g – analyse : Hartmann, 1970; tab. 13, Au 1304),

aurait été mis au jour fin 1905 « à une centaine de mètres de la source la plus éloignée de la Semois » (de Loë, 1907 : 25–27). Il doit être rapproché du torque de Kerivoa-en-Bourbriac [Côtes-d'Armor] et du demi-exemplaire de Plouarzel [Finistère] (Eluère, 1982 : fig. 78 et 79.1). Le premier était associé dans un dépôt avec des lunules qui sont, à leur tour, avec celle de Saint-Potan [Côtes-d'Armor] (Eluère, 1982 : fig. 73–74 et 144; Briard, 1984 : fig. 81–82), proches de la lunule de Fauvillers. Le bijou de Fauvillers (Luxembourg; fig. 6, bas) (38,7 g – analyse : Hartmann, 1970; tab. 10, Au 1303) a été découvert en 1878, tout aussi isolé que celui d'Arlon (de Loë, 1907 : 25), mais dans la même région. La présence de l'une et l'autre de ces parures dans une zone archéologiquement vide à l'âge du Bronze soulève toutefois de multiples problèmes et questions. Les objets furent importés et manifestement importés de Bretagne, mais le tout est de savoir à quelle époque! Nous sommes quelque peu gênés par le fait qu'A. de Loë présente les deux bijoux au congrès de Monaco de 1906 (de Loë, 1906) — qu'est-il advenu de la lunule entre 1878 et 1906? — au moment de la découverte de « mines » d'or en Belgique, entre autres « à cinq ou six lieues de l'endroit de ces trouvailles » (Gillet, 1976 : 58 C; voir aussi Dumont, 1976). Ils témoigneraient surtout de la fièvre de l'or qui s'était emparée de la région suite à quelques découvertes aussi inattendues que spectaculaires.

4. LE BRONZE ANCIEN, SUITE ET FIN

Nous rassemblerons ici les vestiges qui peuvent être mis en rapport avec le « groupe d'Éramecourt » défini par J.-C. Blanchet (1984), un groupe qui est à nouveau illustré essentiellement par le domaine funéraire.

Un certain nombre des découvertes que nous aurons à présenter sont peut-être contemporaines de celles traitées dans la section précédente, mais les quelques dates ¹⁴C dont nous disposons semblent tout de même nous mener plus avant dans l'âge du Bronze ancien, voire déjà dans le Bronze moyen. Nous aurons à examiner d'abord quelques découvertes assez significatives concentrées dans (l'extrême) nord-est de la Belgique.

Il s'agit de fragments de céramique à décor « barbelé » (*Wikkeldraad*, *Stacheldraht*), une poterie largement diffusée au nord des Grandes Rivières (Lanting, 1969, 1973), mais fort peu dans le bassin de l'Escaut ou celui de la Meuse au

sud de Liège. Les fragments du gobelet de Lanaken « Bessemerberg » [Limburg] (Mariën, 1948 : fig. 15), ont été retrouvés isolés, tandis que le grand vase (*Riesenbecher*) de Geistingen « Huizerhof » (Limburg) a été mis au jour en compagnie de tessons datés du Néolithique moyen (Heymans & Vermeersch, 1983 : fig. 5 et 6,4). Une date ^{14}C est disponible pour Geistingen : 3910 ± 10 BP [2470–2340 BC], mais comme toutes les découvertes sont en position secondaire, elle ne pourra certes pas nous servir. Nous aurons donc à nous référer aux sites néerlandais pour un cadre chronologique : les années 1900 à 1575 BC d'après Lanting et van der Plicht (2002 : 153).

Une pièce-clé, trouvée à une quarantaine de kilomètres de nos frontières doit être associée aux précédentes. Nous parlons de l'urne de Vorstenbosch « Nistelrode » (Noord-Brabant), qui est morphologiquement une urne de type Hilversum. L'intérêt de la pièce réside dans son décor, plastique sous forme de cordons et de protubérances arciformes, graphique sous forme d'impressions jumelées faites à l'ongle, alternées d'impressions « barbelées » obtenues à la cordelette (Butler, 1979 : fig. 17). Voilà donc un vase qui combine des éléments de la céramique HVS (*Hilversum*) et de la céramique WKD (*Wikkeldraad*), un vase qui nous permet d'associer au récipient déjà mentionné de Geistingen deux autres de même provenance (Heymans & Vermeersch, 1983 : fig. 7,1–2), ainsi que des découvertes isolées de Lommel « Weijerkense Bergen » et de Neil-bij-As [Limburg] (Mariën, 1952a : fig. 2; Claasen, 1974), des vases décorés comme celui de Vorstenbosch de rangées d'impressions jumelées à l'ongle.

Le même décor se retrouve également sur un vase provenant d'un des abris sous roche des « Rochers de Néviau » à Dave [Namur] (Mariën, 1952a), à quelques kilomètres au nord du Massif de Chauveau à Godinne, dont les tessons munis d'anses en fer à cheval trouvent aussi un parallèle à Geistingen, contemporain sans doute du matériel que nous venons de décrire (Heymans & Vermeersch, 1983 : fig. 7,5). C'est dire aussi combien il reste délicat de faire la distinction entre un matériel du début du Bronze ancien et un matériel appartenant à la fin de cette époque.

L'examen du matériel funéraire nous montrera qu'il n'est pas facile non plus de distinguer entre de la céramique (de la fin) du Bronze ancien et (du début) du Bronze moyen.

Examinons d'abord quelques structures pour lesquelles nous avons des dates ^{14}C : à Ursel, Evergem, Oedelem, Weelde et Mol.

À Ursel « Rozestraat » (Oost-Vlaanderen), il s'agit d'un cercle double, dont le charbon de bois trouvé dans le fossé intérieur est daté au ^{14}C de 3620 ± 46 BP [2109–1931 BC], et celui rencontré dans le recreusement du fossé extérieur de 2495 ± 41 BP [775–539 BC], datant le comblement « progressif mais très lent » de la partie supérieure de celui-ci (Bourgeois *et al.*, 1989). Le diamètre du premier fossé fait 7,5 m (mesuré de centre à centre), celui du second 17 m, ce dernier entourant certainement un tumulus, dont il fut encore tenu compte au deuxième âge du Fer. Le recreusement du second fossé, décentré vers l'est, ne peut être du reste être expliqué que par la présence d'un tertre, légèrement déplacé par les vents d'ouest dominants, dès la première phase. Un assez petit fragment d'urne biconique, la carène soulignée d'un cordon ponctué d'impressions à l'ongle, constitue le seul matériel archéologique datable de l'âge du Bronze. Il provient du remplissage inférieur du recreusement du fossé extérieur et appartient à un vase semblable à celui de l'incinération centrale du monument C10 de Missy-sur-Aisne [Aisne] (avec comme date ^{14}C pour le monument C3 de 3710 ± 200 BP [2460–1830 BC]). Cette urne-là, qui présente aussi une anse en fer à cheval, protégeait l'incinération déposée embouchure vers le bas, et se trouvait elle-même abritée par une ciste de pierre (Brun & Pomme-puy, 1987).

À Evergem « Ralingen » (Oost-Vlaanderen), il s'agit encore d'un enclos double, le fossé intérieur faisant 10,7 à 12 m, tandis que le fossé extérieur, qui n'a été que très partiellement fouillé, pouvait dépasser 40 m de diamètre. Tout comme à Ursel, le remplissage du fossé extérieur s'est fait en deux phases, la dernière datant probablement de l'âge du Fer. Les restes de charbon de bois du fossé intérieur ont été datés au ^{14}C de 3480 ± 60 BP [1890–1740 BC]. Le matériel archéologique, peu significatif, n'a pas été illustré (Semey & Vanmoerkerke, 1983).

La photographie aérienne a révélé ces dernières années un très grand nombre de ces structures, fossés circulaires simples, doubles, exceptionnellement triples, et ce principalement en Flandre orientale [Oost-Vlaanderen] en en Flandre occidentale [West-Vlaanderen] (carte de répartition chez Bourgeois, 2002 : fig. 1). Il fait peu de doute qu'il s'agit dans la plupart des cas

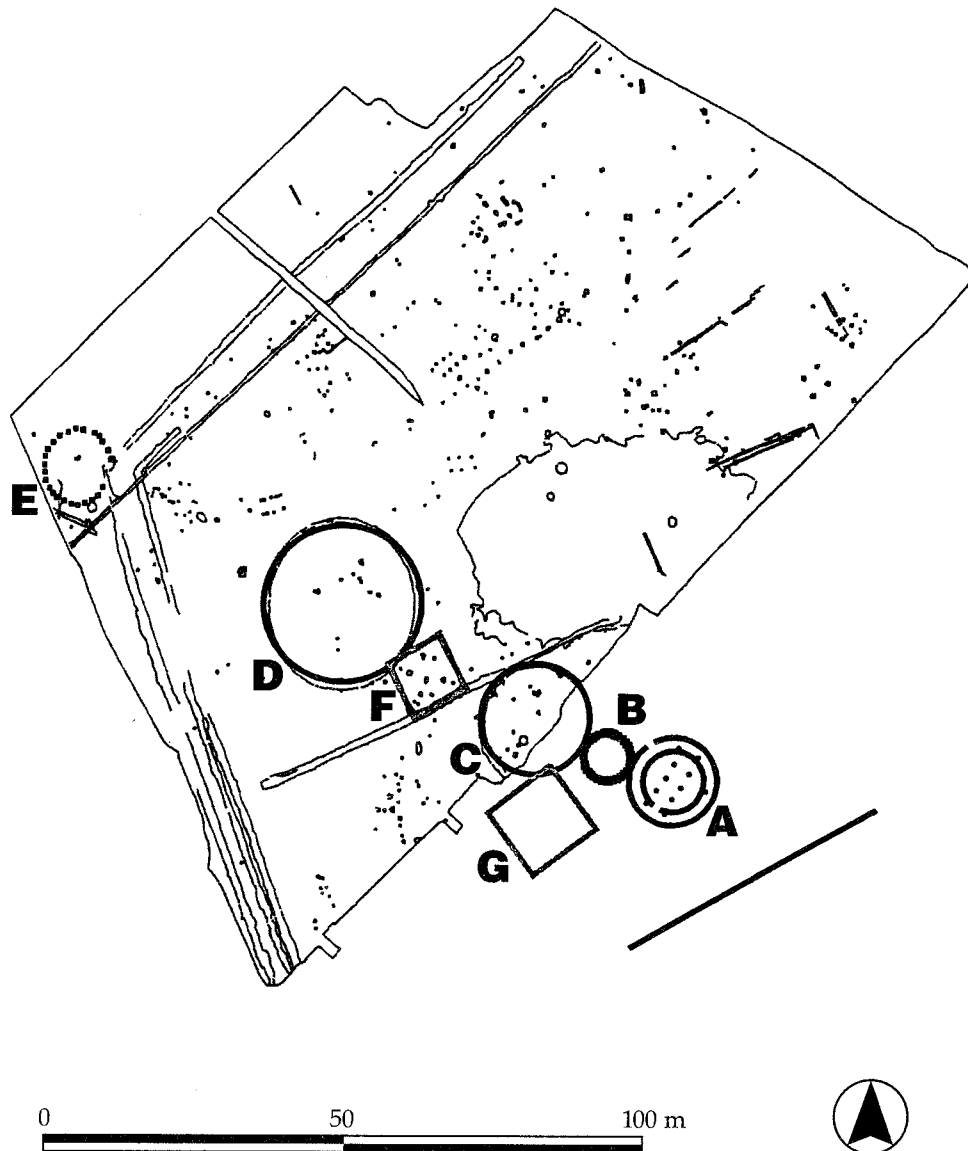


Fig. 7 — Oedelem « Wulfsberge » (West-Vlaanderen). Plan des implantations (d'après Cherreté & Bourgeois, 2003 : fig. 1).

d'enclos funéraires, comme dans le nord de la France (Audouze & Blanchet, 1983 ; Bostyn *et al.*, 1990) ; il apparaît après les premières fouilles que la majorité remonte au Bronze ancien — Ursel, Evergem : voir plus haut —, ou au Bronze moyen — Gent « Hogeweg » : 3030 ± 90 BP [1420–1140 BC] (Vanmoerkerke *et al.*, 1988 : 37) et Oedelem voir plus bas.

À Oedelem « Wulfsberge » (West-Vlaanderen), c'est tout une « grappe » de monuments funéraires qui a été mise au jour entre 2000 et 2002 (Bourgeois *et al.*, 2001 ; Cherreté & Bourgeois, 2002, 2003). La grande variété des structures frappe l'observateur (fig. 7). Ainsi, un cercle double **A** constitué de deux fossés concentriques, au diamètre extérieur de 17,5 m,

flanqué à l'est/sud-est un cercle double **B** de trous de poteaux (du type 6 de Glasbergen : *double closely spaced circle of posts*), au diamètre extérieur de 8 m, qui flanqué à l'est/sud-est aussi un cercle simple **C**, constitué d'un fossé de 20 m de diamètre. Les dates ^{14}C semblent toutefois inviter à situer l'ensemble au début du Bronze moyen : le cercle **C** est daté de 3270 ± 40 BP [1680–1440 BC], et la fosse sépulcrale (non centrale) qu'il enfermait de 3310 ± 50 BP [1740–1450 BC]. Le grand cercle **D** constitué d'un fossé d'environ 28 m de diamètre et la couronne de poteaux **E** de 12,5 m de diamètre qui complètent l'ensemble appartiennent à la même époque. Le cercle **D** est en effet daté de 3180 ± 35 BP [1520–1390 BC] et la couronne **E**

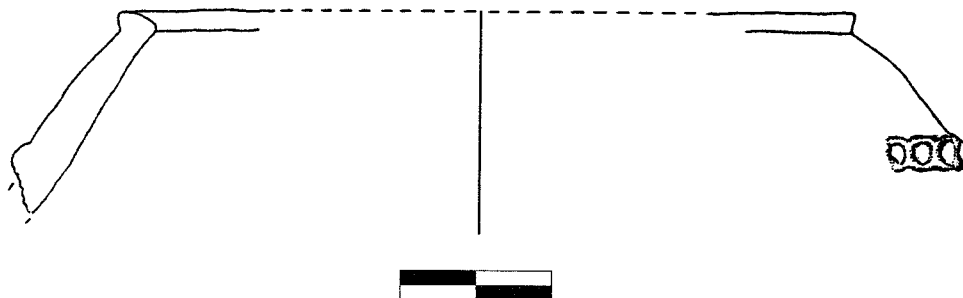


Fig. 8 — Oedelem « Wulfsberge » (West-Vlaanderen). Céramique de tradition Hilversum (d'après Bourgeois *et al.*, 2001 : fig. 3,1).

de 3310 ± 35 BP [1690–1510 BC] et 3250 ± 35 BP [1610–1410 BC]. Quelques tessons « de tradition Hilversum » ont été trouvés dans le fossé du cercle **D** (fig. 8).

C'est ici également qu'il nous faut parler des tombelles des Ardennes flamandes : Ruien « Kluisberg » (« Mont de l'Enclus ») et Ronse « Muziekberg » (Mont de Musique). L'urne de Ruien « Kluisberg » (Oost-Vlaanderen), en effet, offre des ressemblances étroites, au point de vue de la forme, avec celle de Missy-sur-Aisne présentée plus haut, et plus étroites encore si on la restitue un peu plus élancée qu'on ne l'a fait (De Laet & Roosens, 1952). Le décor cordé arciforme sur l'épaule du vase de Ruien, en outre, semble bien être parfaitement équivalent de l'anse en fer à cheval de celui de Missy. L'urne du « Kluisberg » contenait une incinération, et se trouvait enterrée dans un tumulus avec fossé périphérique, entouré d'une couronne de grosses pierres, le vase étant déposé l'ouverture vers le bas, l'embouchure reposant sur une pierre plate, un fait qui nous amène à des comparaisons avec le nord de la France. La couronne de pierres, en effet, exceptionnelle en Belgique et plus encore aux Pays-Bas, se retrouve par exemple à Gonesse « Fosse aux Larons » (Val-d'Oise), un tumulus dont il faut noter surtout le bon état de conservation, qu'il partage avec celui fouillé par S.J. De Laet et H. Roosens sur le « Kluisberg ». Les os du squelette inhumé à Gonesse ont été datés au ^{14}C de 3200 ± 110 BP [1610–1400 BC], des charbons de bois provenant du noyau central de 3220 ± 110 BP [1630–1410 BC] (Audouze & Blanchet, 1983 : 13).

Une couronne de pierres devait entourer primitivement le tumulus 82 de Ronse aussi, le centre du tertre abritant une logette de pierres brutes, avec deux vases posés l'un sur l'autre, ouverture vers le bas. Les deux sépultures secondaires trouvées dans le tumulus 82 se

présentaient de même, mais avec un seul vase, non retourné, dans la logette (Fourny, 1985).

La Bosse de l'Tombe à Givry [Hainaut] (Michel & Tabary-Picavet, 1979 : 6–15) a sans doute aussi sa place ici — ainsi que ceux du Bois de la Houssière ? — (Fourny & Van Assche, 1993). Le tumulus était entouré d'un fossé circulaire, d'un diamètre de 27 m, présentant des traces de pieux en bois et de grosses pierres, qualifiées de pierres de calage. Comme il est question suite à des fouilles anciennes d'une « maçonnerie grossière » à la base de la Bosse, nous nous demandons si nous n'avons pas affaire ici à un tumulus à couronne de pierres, scandée de poteaux (espacés de 1,30 m). Quant à la grande quantité de pierre « du même type, entassées sans ordre », rencontrées dans une « ancienne fouille profonde » vers le centre de la Bosse, nous n'excluons pas qu'elles proviennent d'une logette telle que décrite plus haut.

Les logettes et les vases retournés, exceptionnels en Belgique, mais constatés également dans les tumulus 83, 84 et 85 de Ronse, se retrouvent à nouveau dans le nord de la France à Pontavert [Aisne], à Éramécourt [Somme] et à Bucy-le-Long/Missy-sur-Aisne [Aisne] (Boureux, 1974 ; Blanchet, 1976 ; Brun & Pommepuy, 1987). Le dépôt d'un vase retourné était déjà attesté, on s'en souviendra, pour les gobelets campaniformes (Kruishoutem, Temse ?) accompagnant des incinérations déposées dans des fosses au format d'une inhumation.

Avec le matériel de Ronse, comme avec celui de Pontavert d'ailleurs, nous sommes probablement arrivés aux limites du Bronze ancien et du Bronze moyen, pour autant qu'elles puissent être tracées dans nos régions. Ainsi pouvons-nous rapprocher le vase de la deuxième sépulture secondaire du tumulus 82 de Ronse d'un récipient de la structure 72 de Cuiry-les-Chaudardes « Le Champ-Tortu » (Aisne), un

site qui a livré aussi, mais dans une autre structure, un moule pour enclume du type Porcieu-Amblagnieu, certainement du Bronze moyen (Letterlé, 1982).

Les tombelles de la Campine anversoise et limbourgeoise, en partie contemporaines des précédentes, s'en distinguent, on le verra, par quelques caractéristiques qui ne sont pas nécessairement de détail. À Weelde «Hoogeindsche Bergen» (Antwerpen), le tumulus IV est daté au ^{14}C de 3410 ± 70 BP [1870–1640 BC] (Van Impe, 1975). Entouré d'une enceinte de huit mètres de diamètre et d'un fossé, l'un et l'autre interrompus (au sud-ouest), il est assez exceptionnel, principalement du fait de cette interruption, et ne contenait plus de matériel archéologique (Van Impe & Beex, 1977). Il fait cependant partie d'une série de tumulus, dont deux (II et III) avec couronne de pieux, et deux (I et II) à céramique de type Drakenstein (DKS), avec cordon digité et impressions à la cordelette.

Ces enceintes palissadées (Glasbergen, 1954; Theunissen, 1999 : 62–67) sont caractéristiques du «groupe d'Hilversum» au sens strict (nous utilisons le terme dans le même sens que «groupe d'Éramécourt») et sont diffusées principalement dans le nord de la Belgique et au nord de nos frontières (Van Impe & Beex, 1977), quoique les découvertes récentes d'Oedelem-Wulfsberge montrent leur présence ailleurs.

À Mol «Postel» (Antwerpen), le charbon de bois du sarcophage de la tombe primaire du tumulus 2 a livré la date 3225 ± 120 BP [1670–1410 BC]. Il s'agit encore d'un tumulus entouré d'un fossé, cette fois doublé d'une enceinte extérieure, enceinte qui a été cerclée d'une couronne de piquets. La sépulture primaire et centrale est cette fois conservée : un sarcophage formé d'un demi-tronc de chêne évidé, au format d'une inhumation. Il faisait office de réceptacle pour une incinération, dont les particules se trouvaient concentrées au centre et à l'extrémité nord-est du cercueil. Un récipient à cordon digité, très fragmentaire mais sans doute proche des urnes de Ruien et de Missy, déjà citées, contenait une incinération qui constitue le dépôt principal de la troisième et dernière phase d'utilisation du tumulus, entre-temps déplacé vers l'est par les vents dominants, un phénomène que nous avons également observé en Flandre (De Laet, 1954).

L'utilisation de troncs de chêne comme sarcophage se retrouve à Mol «Bergeijkse Heide», où le tumulus mentionné en début d'article, fut

réutilisé à l'âge du Bronze pour l'installation d'une inhumation (ou d'une incinération) dans un tel cercueil. Le mobilier funéraire, rassemblé quelque peu au nord-ouest du centre, est assez remarquable, avec un objet en bronze indéterminable et deux perles, respectivement de fluorine et d'ambre (Beex & Roosens, 1963). La perle segmentée en fluorine apparaît immédiatement comparable aux perles segmentées en faïence, pseudo-égyptiennes, si typiques des sépultures du Bronze ancien de Bretagne et du Wessex (Butler, 1979 : 56–57; Briard, 1984 : 140–152; Shepherd, 1985 : 216–220). La perle d'ambre, qui reste à analyser quant à sa provenance, mais dont les parallèles sont à chercher également dans les tumulus de Bretagne et du Wessex, est la seule trouvée en Belgique qui puisse sans conteste être attribuée au Bronze ancien (Briard, 1984 : 138–140; Shepherd, 1985 : 204–216).

L'unique perle en ambre qui pourrait dater de la même période provient d'une sépulture annexe du tumulus de pierres («marchet») II de Fagnolle (Namur), où elle fut trouvée en compagnie d'un récipient en céramique très fragmentaire et d'une pointe de flèche à pédoncule et ailerons (Mariën, 1949). Elle nous servira surtout à poser la question de l'identification des structures funéraires du Bronze ancien dans le Bassin mosan moyen. La plupart des tumulus de pierre si fréquents dans la région ont en effet été fouillés au XIX^e siècle et les descriptions données des structures et du matériel rencontré ne permettent pratiquement jamais d'attribution chronologique ou culturelle (de Loë, 1903).

Celle-ci est un peu moins problématique pour ce qui est du matériel métallique, évidemment, et nous terminerons notre survol du Bronze ancien en Belgique par ces découvertes, presque toutes isolées, que l'on peut placer dans la seconde moitié du Bronze ancien.

Les haches à faibles rebords, martelées ou coulées, ne manquent pas, avec entre autres deux exemplaires décorés. Le premier provient de Vaux-sous-Chèvremont [Liège] (Gob, 1980), où il a été trouvé près de la rive de la Vesdre. Il appartient au type Ballyvalley (Harbison, 1969), un produit de fabrication irlandaise. Le second (360 g) aurait été mis au jour aux environs de Gent [Gand, Oost-Vlaanderen; fig. 9] (Butler, 1963 : 47; Verlaeck, 1993a : 179), dans des conditions malheureusement inconnues. Il s'apparenterait aux types Killaha et Ballyvalley et semble pouvoir être rapproché de l'extraordinaire hache

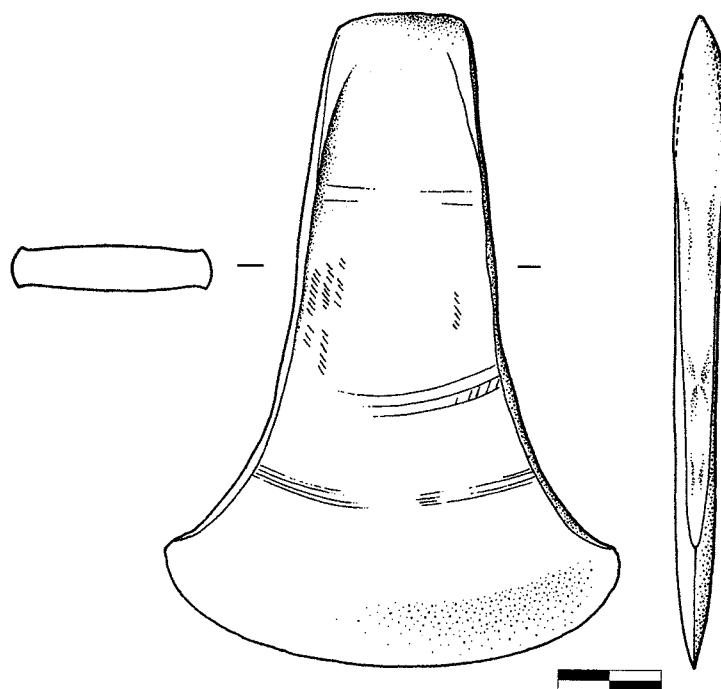


Fig. 9 — Hache à rebord mise au jour « dans les environs de Gand » (d'après Verlaeckt, 1993 : fig. 7,1).

de Mareuil-sur-Ourcq [Oise] (Blanchet, 1984 : fig. 54,3). Nous signalerons ici une deuxième hache « de Waasmunster » (Verlaeckt, 1993a : 180–181), qui est une hache plate certes, mais dont les flancs décorés de losanges font qu'elle a également été décrite comme « irlandaise » (Verlaeckt, 1996 : 19–20).

Comme autres haches à faibles rebords du bassin de la Meuse, nous citerons les haches de Rekem [Limburg] (Mariën, 1952b : fig. 177,3), de Ben-Ahin [Liège] (Warmenbol, 1994 : fig. 1 et 2), de Herstal [Liège] (Warmenbol, 1994 : fig. 3) très proches les unes des autres, toutes à placer à la fin du Bronze ancien ou (déjà ?) au début du Bronze moyen.

Comme autres exemplaires du bassin de l'Escaut, apparentés aussi au type Neyruz, nous mentionnerons ici une hache à Lokeren [Oost-Vlaanderen] (Verlaeckt, 1993b : 17–18), une autre à Mechelen [Antwerpen] (Warmenbol, 1994 : 8), et un fragment à Braine-l'Alleud [Brabant] (Warmenbol, 1980). Celles du type Areton (Desittere, 1973 : fig. 2 et 4) et du type Bailleul (Warmenbol, 1992a : 77) nous mènent dans les débuts du Bronze moyen (voir aussi Verlaeckt, 1996 : 20).

Une hache qui mérite une mention toute particulière est l'exemplaire du type Kläden (39 cm), dragué à hauteur de Grembergen [Oost-Vlaanderen] (Warmenbol, 1992a : n° 53), mais

encore plus exceptionnelle est la hache « de cérémonie » scandinave (du type C1; 41,7 cm, près de 5 kg!), recueillie entre Stokkem et Maaseik [Limburg; fig. 10] (Van Impe & Verlaeckt, 1992). Elle atteste des relations avec le « complexe techno-économique nordique » telles qu'il n'en existe que dans le nord-est du pays.

Comme autres pièces métalliques, nous n'aurons à citer qu'une petite série de poignards, qui appartiennent, pour la plupart, au début du Bronze moyen. Les lames décorées de Borgharen (Gem. Maastricht) et de Tungalroy (Gem. Stanroy, Nl. Limburg), trouvées l'une et l'autre sur la frontière peuvent sans trop d'hésitation être attribuées au type Sögel-Wohle (Willems, 1985 : fig. 7,1; Fontijn, 2003 : 100–101 et fig. 6.12). Le poignard récemment recueilli à Wijshagen « Donderslagweg » (Limburg) appartient vraisemblablement à la même série (Van Impe & Cremers, 2001), alors que le fragment de Huy (Liège) appartient à une épée de la « famille » Sögel-Wohle (Warmenbol, 1986 : fig. 6). Quant aux deux lames de Wichelen (Desittere & Weisenborn, 1977 : n° 52, fig. 26; Warmenbol, 1992 : n° 64), il semble préférable dans l'état actuel de la question de les rapprocher plutôt de petites lames trouvées dans le domaine atlantique, comme celles de la Vicomté-sur-Rance ou de Duault [Côtes-d'Armor] (Briard, 1965 : fig. 26; O'Connor, 1980 : 69–70). Le dernier poignard à

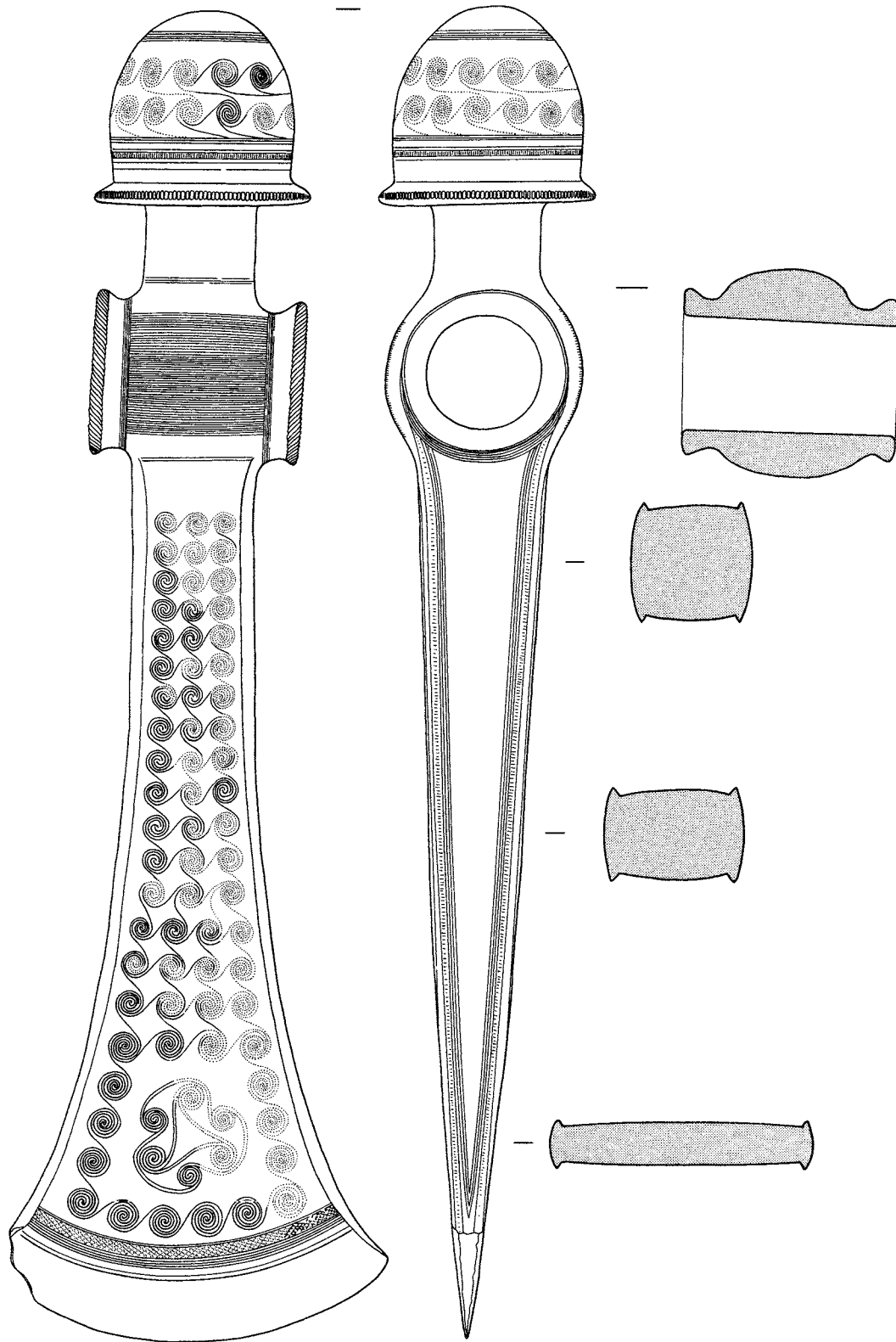


Fig. 10 — Maaseik (Limbourg). Hache dite « de cérémonie » (d'après Van Impe & Verlaeck, 1992 : fig. 2).

signaler, enfin, est un exemplaire à deux rivets, toujours en provenance de Wichelen (Desittere & Weissenborn, 1977 : n° 51, fig. 25), qui pourrait être rangé, quoiqu'un peu grand, avec les

flat riveted knife-daggers, très fréquents dans les tumulus du Wessex (Gerloff, 1975 : pl. 23–25).

Le dépôt de lingots de Harchies (Hainaut), quant à lui, réclame toute notre attention

critique. Il demeure fort problématique, mais son importance ne saurait être sous-estimée, pour autant qu'il soit authentique (Leblois & Leblois, 1973 : 153–154, pl. 1). Les quatre lingots subsistant sont des *Spangensbarren* (De Laet, 1982 : 419–420), qui ont une longueur de 20 à 30 cm et un poids de 80 à 95 g. Leur composition n'est pas connue, il devait s'agir de cuivre. Le dépôt de Harchies serait à rapprocher, ainsi, des dépôts de lingots du sud de l'Allemagne (Stein, 1976 : 20, 40–42 et 183, cartes 1–2). Le problème est d'une part, de savoir si ces objets provenant de la collection E. Joly, riche en objets de partout et de nulle part (Desittere, 1963), furent effectivement mis au jour en Hainaut, et d'autre part, de savoir si cet ensemble est vraiment à dater du Bronze ancien. Le dépôt de Caix (Somme), comportant des lingots identiques à ceux que nous étudions, est géographiquement proche et date du Bronze final II d'après le matériel associé... (Blanchet, 1984 : fig. 133–134). Les réponses aux questions posées ne pourront évidemment être données qu'après un examen sérieux des lingots.

5. CONCLUSION

La documentation dont nous disposons ne nous permet pas de tirer des conclusions hardies, certes, mais elle ne nous interdit pas non plus quelques considérations générales. Il apparaît clairement, ainsi, que le « complexe aux gobelets » se trouve partout représenté en Belgique, les quelques concentrations n'étant manifestement que le produit de prospections plus intenses. Il ne fait pas de doute qu'il s'agit essentiellement de gobelets campaniformes (et AOO), sauf dans le (nord-)est du pays et que les découvertes ne diffèrent en rien de celles faites dans le nord(-ouest) de la France. Quelques maigres indices, comme le dépôt en position retournée de certains vases en contexte sépulcral, pourraient montrer qu'ici, comme sur une bonne partie de la façade atlantique, les racines culturelles du Bronze ancien pénètrent dans le Chalcolithique récent, et qu'il y a eu, en d'autres termes, évolution continue de l'un à l'autre.

La définition du matériel appartenant en propre au Bronze ancien, cela semble clair aussi, pose encore de sérieux problèmes. Mais le matériel belge datable avec certitude du Bronze ancien se rattache, lui aussi, à ce qui est connu dans le nord(-ouest) de la France, et

sans doute beaucoup plus qu'on ne l'a avancé jusqu'à présent. À l'exception, de nouveau, d'un certain nombre de découvertes du (nord-)est du pays. Le « groupe d'Éramecourt » et le « groupe d'Hilversum » doivent apparemment être dissociés dans l'espace et dans le temps. La céramique reste difficile à différencier, mais les structures dans lesquelles on la trouve sont caractéristiques. Les tumulus à couronne de pieux (*paalkransheuvelds*) ne se rencontrent pas seulement dans le nord de la Belgique, et au nord de nos frontières ; mais il est vrai que, plus au sud, nous ne connaissons, essentiellement, que les tumulus à enceinte (*ringwalheuvelds*). Les tumulus à couronne de pieux, par ailleurs, semblent surtout être un phénomène du Bronze moyen, comme en témoignent les dates ¹⁴C, telle celle de la tombelle 8 de la nécropole de Toterfout/Halve Mijl (Noord-Brabant) : 3250 ± 60 BP [1610–1450 BC]. Les urnes déposées col en bas constituent, à nouveau, un élément important de la discussion. Elles parlent de leurs origines dans les groupes campaniformes et de leurs relations avec la Somme, l'Aisne et (l')au-delà.

Les objets métalliques, enfin, illustrent le caractère essentiellement « atlantique » de la culture du Bronze ancien en Belgique. Avec la même exception toujours, celle du (nord-)est de la Belgique, où des produits émanant du complexe techno-économique nordique apparaissent. Les autres objets connus, mais ils ne sont guère abondants, trouvent leurs parallèles dans le (nord-)ouest de la France, jusqu'en Bretagne, même si quelques découvertes peut-être un peu trop exceptionnelles peuvent être mises en doute. Les liens avec les îles Britanniques sont probablement moins étroits qu'on ne l'a souvent affirmé et ceux avec l'Irlande sont vraisemblablement à peu près inexistantes.

Le matériel est pauvre, mais son observation permet de souligner que nos régions font culturellement partie du « complexe atlantique » et à l'intérieur de celui-ci du « groupe des cultures septentrionales », en formation dès la fin du 3^e millénaire (voire plus tôt ?) (Brun, 1991). Son examen permet aussi de confirmer que le matériel du sud des Pays-Bas et de toute la Belgique est de même obédience que le matériel d'Île-de-France, Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Son étude permet, enfin, de suggérer qu'à l'intérieur de cette « culture de la Manche », il faut distinguer, au Bronze ancien et/ou moyen, entre un « groupe d'Éramecourt », qui concerne le nord de la France et la majeure

partie de la Belgique, et un « groupe d'Hilversum », qui concerne le nord de la Belgique et la moitié méridionale des Pays-Bas.

Bibliographie

- Anonyme, 1875. Flobecq. In : *Dictionnaire archéologique de la Gaule, I*. Paris : 403.
- AUDOUZE F. & BLANCHET J.-C., 1983. Les cercles de l'âge du Bronze en Picardie et ses abords. Un premier bilan. In : *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table Ronde du CNRS, Rennes, 1981*. Rennes : 7–28.
- BAUTERS L., BOURGEOIS J., DE MEESTER P. & DE MULDER G., 1990. De Metaaltijden in de province Oost-Vlaanderen. Een blik op 25 jaar onderzoek. *V.O.B.O.V.-Info*, 38–40 : 38–54.
- BECKER A. & TOUSSAINT M., 1997. Comblain-au-Pont. Le « Trou de la Heid », une sépulture double de la culture de Michelsberg. In : M.-H. Corbiau (éd.), *Le patrimoine archéologique de Wallonie*. Namur, Division du Patrimoine, DGATLP : 188–190.
- BEECH G. & ROOSENS H., 1963. *Drieperiodenheuvel met klokbekers te Mol*. *Archaeologia Belgica*, 72. Brussel.
- BILLARD C., BLANCHET J.-C. & TALON M., 1996. Origine et composante de l'âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France. In : C. Mordant & O. Gaiffe (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien et Europe. Actes du 117^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand, 1992*. Paris, CTHS : 579–601.
- BLANCHET J.-C., 1976. Les tumulus de Comblains d'Éranecourt (Somme) dans leur contexte du Bronze ancien et moyen en France du Nord-Ouest. *Cahiers archéologiques de Picardie*, 3 : 39–55.
- BLANCHET J.-C., 1984. *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du Fer*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 27. Paris, Société Préhistorique de France, 608 p.
- BOSTYN F., BLANQUAERT G. & LANCHON Y., 1990. *Les enclos funéraires de l'âge du Bronze dans le Nord/Pas-de-Calais*. Les Cahiers de Préhistoire du Nord, 8. Villeneuve d'Ascq.
- BOUREUX M., 1974. Rapport de fouilles de sauvetage à Pontavert « Le Marteau ». *Les fouilles protohistoriques de la vallée de l'Aisne*, 3 : 68–74.
- BOURGEOIS J., 1986. Prehistorische bewoning in Brugge: vroege-midden Bronstijd. *West-vlaamse Archaeologica*, 2 : 55–58.
- BOURGEOIS J., 2002. La fin de l'âge du Bronze dans l'Ouest de la Flandre et le « Rhin-Suisse-France orientale ». In : M. Otte & J. K. Kozłowski (éd.), *Préhistoire de la Grande Plaine du Nord de l'Europe. Les échanges entre l'Est et l'Ouest dans les sociétés préhistoriques. Actes du colloque Chaire Francqui interuniversitaire, Université de Liège, 2001*. Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 99. Liège, Université de Liège : 209–223.
- BOURGEOIS J., CHERRETÉ B. & MEGANCK M., 2001. Kringen voor de doden. Bronstijdgrafheuvels te Oedelem-Wulsberge (W.-VI.). *Lunula. Archaeologia protohistorica*, 9 : 23–27.
- BOURGEOIS J., SEMEY J. & VANMOERKERKE J., 1989. Ursel. Rapport provisoire des fouilles 1986–1987. *Tombelle de l'âge du Bronze et monuments avec nécropole de l'âge du Fer*. *Scholae Archaeologicae*, 11. Gent, 88 p.
- BRANDHERM D., 2003. *Die Dolche und Stabdolche der Steinkupfer- und der älteren Bronzezeit auf der Iberischen Halbinsel*. *Prähistorische Bronzefunde*, VI, 12. Stuttgart, 540 p., 195 pl.
- BRIARD J., 1965. *Les dépôts bretons et l'âge du Bronze atlantique*. Rennes.
- BRIARD J., 1984. *Les tumulus d'Armorique. L'âge du Bronze en France*, 3. Paris, Picard, 304 p.
- BRUN P., 1991. Le Bronze atlantique et ses subdivisions culturelles : essai de définition. In : C. Chevillot & A. Coffyn (éd.), *L'âge du Bronze atlantique. Actes du 1^{er} colloque du Parc Archéologique de Beynac, 1990*. Beynac-et-Cazenac : 11–24.
- BRUN P. & POMMEPUY C., 1987. La nécropole protohistorique du méandre de Bucy-le-Long/Missy-sur-Aisne dans son contexte historico-culturel. In : J.-C. Blanchet et al. (éd.), *Les relations entre le Continent et les îles Britanniques à l'âge du Bronze. Actes du 22^e congrès préhistorique de France, Lille, 1984*. Supplément à la Revue Archéologique de Picardie : 55–75.

- BUTLER J. J., 1963. Bronze age connections across the North Sea. *Palaeohistoria*, **12**.
- BUTLER J. J., 1979. *Nederland in de Bronstijd*. Haarlem, Fibula, 144 p.
- BUTLER J. J., 1990. Bronze age metal and amber in the Netherlands (I). *Palaeohistoria*, **32** : 47–110.
- BUTLER J. J. & VAN DER WAALS J. D., 1966. Bell Beakers and early metalworking in the Netherlands. *Palaeohistoria*, **12** : 42–139.
- CAMMAERT L., CLARYS B., VAN ASSCHE M., GAILLY O., BLOCH N. & MATHIEU S., 1996. Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze ancien/moyen à Rebaix « Couture-Saint-Vaast » (Ath, Ht.). *Lunula. Archaeologia protohistorica*, **4** : 12–15.
- CASE H., 1984. The Beaker culture in Britain and Ireland. In : J. Guilaine (éd.), *L'âge du Cuivre européen. Civilisations à vases campaniformes*. Paris, CNRS : 37–57.
- CAUWE N., 1995. Il y a 5000 ans, Han-sur-Lesse... *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, **66** : 57–100.
- CAUWE N., VANDER LINDEN M. & VANMONTFORT B., 2001. The Middle and Late Neolithic. In : N. Cauwe, A. Hauzeur & P.-L. van Berg (éd.), *Prehistory in Belgium. Anthropologia et Præhistorica*, **112** : 77–89.
- CHERRETÉ B. & BOURGEOIS J., 2002. Palenkrans uit de midden-bronstijd en nederzettingsporen uit de late ijzertijd te Oedelem-Wulfsberge, W.-VI. (2001). *Lunula. Archaeologia protohistorica*, **10** : 13–15.
- CHERRETÉ B. & BOURGEOIS J., 2003. Oedelem-Wulfsberge 2002: grafmonumenten uit brons- en ijzertijd (W.-VI.). *Lunula. Archaeologia protohistorica*, **11** : 33–36.
- CLAASEN A., 1974. Limburg: pre- en protohistorisch aardewerk. Niel-bij-As. *Archeologie* : 70.
- CLAERHOUT J., 1901. Notice sur les objets en bronze rencontrés dans les fouilles de la station palustre de Denterghem. *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, **15** : 182–198.
- CLAERHOUT J., 1902. Mémoire sur la palafitte de Denterghem. *Annales de la fédération archéologique et historique de Bruxelles*, **16** : 194–199.
- DE LAET S. J., 1954. Opgraving van twee grafheuvels te Postel (gemeente Mol, Provincie Antwerpen). *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Ouheidkunde*, **8** : 8–29.
- DE LAET S. J., 1963. Un gobelet campaniforme à Huise (Flandre orientale) et la distribution des vases campaniformes en Belgique. *Helinium*, **3** : 235–241.
- DE LAET S. J., 1974. *Prehistorische kulturen in het Zuiden der Lage Landen*. Wetteren, Universa, 564 p.
- DE LAET S. J., 1982. *La Belgique d'avant les Romains*. Wetteren, Universa, 796 p.
- DE LAET S. J. & ROGGE M., 1972. Une tombe à incinération de la civilisation aux gobelets campaniformes trouvée à Kruishoutem (Flandre orientale). *Helinium*, **12** : 209–224.
- DE LAET S. J. & ROOSENS H., 1952. *Een bronstijdgrafheuvel op de Kluisberg*. *Archaeologia Belgica*, **19**. Brussel.
- DE LOË A., 1902. Continuation des fouilles de la station palustre de Denterghem (Flandre occidentale). *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, **16** : 24–25.
- DE LOË A., 1903. Les « marchets ». *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, **17** : 269–304.
- DE LOË A., 1906. Présentation d'un ornement en or trouvé récemment à Arlon. *Congrès d'Archéologie Préhistorique*, **13** : 293–295.
- DE LOË A., 1907. Un objet de parure en or de l'époque du Bronze trouvé à Fauvillers (province du Luxembourg) et torques ou diadèmes en or trouvés à Arlon. *Bulletin des Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels*, **6** : 25–27.
- DELVAUX E., 1889. Notice explicative de la feuille de Flobecq. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **7** : 22–165.
- DESITTERE M., 1963. Enkele protohistorische wapens uit de Eeuwfeestmusea te Bergen voorkomend in de verzameling E. Joly. *Annalen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Ronse*, **12** : 150–153.
- DESITTERE M., 1970. Laatneolithisch aardewerk uit Harelbeke (prov. West-Vlaanderen). *Helinium*, **10** : 31–38.
- DESITTERE M., 1973. Haches du type d'Arreton en Belgique. *Helinium*, **13** : 65–70.

- DESITTERE M., 1975. I Paesi Bassi dalla fine del neolitico alla media età del Bronzo. In : *Atti del Simposio internazionale sulla Antica Età del Bronzo in Europa, Verona-Lazise-Trento, 1972*. Trento, Museo Tridentino di Scienze Naturali : 13–20.
- DESITTERE M. & WEISSENBORN A.-M., 1977. *Catalogus voorwerpen uit de Metaaltijden. Stad Gent. Oudheidkundige Musea. Bijloke Museum. Gent, 100 p.*
- DESPRIET P., 1978. De voorgeschiedenis van Harelbeke. *De Leiegouw*, 20 : 191–219.
- DRENTH E. & LANTING A. E., 1991. De chronologie van de Enkelgrafcultuur in Nederland: enkele voorlopige opmerkingen. *Paleo-Aktueel*, 2 : 42–46.
- DUMONT J.-M., 1976. Haldes d'orpaillage et réserves naturelles en Ardenne. *Glain et Salm Haute Ardenne*, 4 : 64–71.
- ELUÈRE C., 1982. *Les ors préhistoriques. L'âge du Bronze en France*, 2. Paris, Picard, 288 p.
- FONTIJN D., 2003. *Sacrificial landscapes. Cultural biographies of persons, objects and 'natural' places in the Bronze Age of the Southern Netherlands, c. 2300–600 BC*. Leiden, 394 p.
- FOURNY M., 1985. Le « Muziekberg » à Renaix. Nouvelle contribution à l'étude de la nécropole de la civilisation Hilversum/Drakenstein (Âge du Bronze ancien/moyen). *Vie archéologique*, 5 : 41–68.
- FOURNY M., 1995. Armatures de flèche et pointes de silex de la grotte de Han (Hansur-Lesse/Rochefort, Nr.). Du Paléolithique supérieur à la fin du Néolithique... voire au-delà. *Amphora*, 77 : 3–31.
- FOURNY M. & VAN ASSCHE M., 1993. Les tombelles protohistoriques du Bois de la Houssière (Braine-le-Comte, Hennuyères et Ronquières, Hainaut). Monuments classés. *Amphora*, 71–72 : 2–39.
- GALLAY G., 1981. *Die kupfer- und altbronzezeitlichen Dolche und Stabdolche in Frankreich*. Prähistorische Bronzefunde, VI, 5. München.
- GERLOFF S., 1975. *The Early Bronze Age daggers in Great Britain and a reconsideration of the Wessex culture*. Prähistorische Bronzefunde, VI, 2. München.
- GILLET J.-C., 1976. *Les chercheurs d'or en Ardenne*. Wallonie, Art et Histoire, 32. Gembloux, Duculot, 72 p.
- GILOT E. & MAHIEU B., 1987. Calibrage des dates C14. *Helinium*, 27 : 3–18.
- GLASBERGEN W., 1954. Excavations in the Eight Beatitudes. The Bronze Age cemetery between Toterfout and Halve Mijl, North Brabant. *Palaeohistoria*, 2 : 1–134, 3 : 1–204.
- GOB A., 1980. Une hache décorée du Bronze ancien découverte à Vaux-sous-Chèvremont. *Helinium*, 20 : 59–62.
- GOOSENS A., 1966. Bronstijdvondsten in Limburg. *Archeologie* : 7–8.
- HARBISON P., 1968. Irish early Bronze Age exports found on the continent and their derivatives. *Palaeohistoria*, 14 : 175–186.
- HARBISON P., 1969. *The daggers and the halberds of the Early Bronze Age in Ireland*. Prähistorische Bronzefunde, VI, 1. München.
- HARTMANN A., 1970. *Prähistorische Goldfunde aus Europa. Spektralanalytische Untersuchungen und deren Auswertung. Studien zu den Anfängen der Metallurgie*, 3. Berlin, Gebr. Mann Verlag, 130 p.
- HEYMANS H. & VERMEERSCH P., 1983. Siedlungen aus Mittel- und Spätneolithikum, Bronzezeit und Eisenzeit in Geistingen, Huizerhof (Provinz Limburg). In : *Miscellanea Archaeologica in honorem H. Roosens*. Archaeologica Belgica, 255. Brussel : 15–64.
- HURT V., 1982. *L'industrie en bois de cerf au Néolithique en Belgique : haches et gaines de hache*. Mémoire de licence inédit. Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.
- HURT V., 1988. La problématique du Grand-Pressigny au travers d'une découverte à Bras. *Vie archéologique*, 8 : 43–88.
- HUYSECOM É., 1981a. À propos de fragments de gobelets « AOO » exhumés des allées couvertes de Wéris (Luxembourg). *Helinium*, 21 : 55–60.
- HUYSECOM É., 1981b. Les allées couvertes de Wéris. *Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, 57 : 69–131.
- LANTING J. N., 1969. Verspreiding en datering van wikkeldraadaardewerk. *Nieuwse Drentse Volksalmanak*, 87 : 191–210.
- LANTING J. N., 1973. Laat Neolithicum en Vroege Bronstijd in Nederland en N.W.-Duitsland: continuele ontwikkeling. *Palaeohistoria*, 15 : 215–317.

- LANTING J.N. & VAN DER PLICHT J., 2002. De 14C-chronologie van de Nederlandse pre- en protohistorie, IV: bronstijd en vroege ijzertijd. *Palaeohistoria*, **43-44** : 117-262.
- LANTING J.N. & VAN DER WAALS J.D., 1976. Beaker culture relations in the Lower Rhine basin. In : J. N. Lanting & J. D. van der Waals (éd.), *Glockenbecher Symposium. Oberried 1974*. Haarlem, Fibula-Van Dishoeck : 2-80.
- LEBLOIS C. & LEBLOIS Y., 1973. L'archéologie d'Harchies. *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, **84** : 152-169.
- LETTERLÉ F., 1982. Un site de l'âge du Bronze à Cuiry-les-Chaudardes (Aisne). In : *Vallée de l'Aisne. Cinq années de fouilles protohistoriques*. Revue archéologique de Picardie, n° spécial : 175-185.
- MARIËN M.-E., 1948. La civilisation des « gobelots » en Belgique. *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, **20** : 16-48.
- MARIËN M.-E., 1949. Céramique et silex des marchets énéolithiques de Fagnolle et de Roly. *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, **21** : 2-16.
- MARIËN M.-E., 1952a. Tessons de poterie énéolithique de l'Abri des Aulnes, à Dave. In : *Études d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à F. Courtoy, I*. Namur : 63-70.
- MARIËN M.-E., 1952b. *Oud-België. Van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar*. Antwerpen, De Sikkel, 528 p.
- MICHEL J. & TABARY-PICAVET D., 1979. La Bosse de l'Tombe à Givry (Hainaut). *Bulletin de la Société Royale d'Anthropologie et de Préhistoire*, **90** : 5-83.
- O'CONNOR B., 1980. *Cross-Channel relations in the Later Bronze Age*. British Archaeological Reports International Series, **91**. Oxford.
- PARENT J.-P., VAN DER PLAETSEN P. & VANMOERKERKE J., 1987. Prehistorische jagers en veetelers aan de Donk te Oudenaarde. *V.O.B.O.V.-Info*, **26** : 24-25.
- SALANOVA L., 2000. *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes. Productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*. Paris, C.T.H.S./Société Préhistorique Française, 392 p.
- SEMEY J. & VANMOERKERKE J., 1983. Opgravingen van een cirkulaire structuur uit de Metaaltijden te Evergem-Ralingen. Voorlopig verslag. *V.O.B.O.V.-Info*, **11** : 26-35.
- SERRURE C., 1840. Découverte d'antiquités à Renaix. *Messenger des Sciences Historiques* : 272-274.
- SHEPHERD I., 1985. Jet and amber. Faience. In : D. Clarke, T.G. Cowie & A. Foxon (éd.), *Symbols of power at the time of Stonehenge*. Edinburgh, Her Majesty's Stationery Office.
- STEIN F., 1976-1979. *Bronzezeitliche Hortfunde in Süddeutschland und Katalog der Vorgeschichtlichen Hortfunde in Süddeutschland*. Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde, **23-24**. Bonn, 278 + 246 p.
- THEUNISSEN E., 1999. *Midden-bronstijdsamenlevingen in het zuiden van de Lage Landen. Een evaluatie van het begrip 'Hilversum-cultuur'*. Leiden, 266 p.
- VAN IMPE L., 1975. Weelde-Hoogeindsche Bergen: heuvel IV. In : *Conspectus MCMLXXIV*. *Archaeologica Belgica*, **223**. Brussel.
- VAN IMPE L., 1976. *Ringwalheuvels in de Kempere Bronstijd. Typologie en datering*. *Archaeologica Belgica*, **190**. Brussel.
- VAN IMPE L., 1979. Céramique de l'âge du Bronze. In : E. Bone et al., *Nouvelle contribution à l'anthropologie et à la préhistoire du Massif de Chauveau (Godinne-sur-Meuse, Belgique)*. *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **94** : 30-34.
- VAN IMPE L. & BEEX G., 1977. *Grafheuvels uit de Vroege en Midden Bronstijd te Weelde*. *Archaeologica Belgica*, **193**. Brussel.
- VAN IMPE L. & CREMERS G., 2001. De dolk van een dolende ridder. Een Sögel-Wohlde dolk uit Belgisch-Limburg. In : W. H. Metz, B. L. van Beek & H. Steegstra (éd.), *Patina. Essays presented to Jay Jordan Butler on the occasion of his 80th birthday*. Groningen/Amsterdam : 345-352.
- VAN IMPE L. & VERLAECKT K., 1992. Een ceremoniële bijl uit het Maasgrind. Een bijdrage over Noord-Europese invloeden in de Bronstijd der Lage Landen. *Archeologie in Vlaanderen*, **II** : 21-39.
- VANMOERKERKE J., SEMEY J. & BOURGEOIS J., 1988. Prospection aérienne en Flandre. *Archéologia*, **223** : 28-39.

- VAN ROEYEN J.-P., 1989. De vroegste menselijke aanwezigheid in Temse en in het Waasland: de Steentijd. In : H. Thoen (éd.), *Temse en de Schelde. Van IJstijd tot Romeinen*. Brussel, Gemeentekrediet : 28–43.
- VAN STRYDONCK M. & DE MULDER G., 2000. *De Schelde. Verhaal van een rivier*. Leuven, Davidsfonds, 176 p.
- VERLAECKT K., 1990. De keerzijde van de medaille. Een kritische beschouwing bij de archeologische activiteiten van J. Van Raemdonck en M. Dewulf. *Annalen van de Koninklijke Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, 93 : 213–251.
- VERLAECKT K., 1993a. Poging tot reconstructie van een archeologische odyssee. Oostvlaamse bronzen in de verzameling van de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis. *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, 64 : 163–195.
- VERLAECKT K., 1993b. Getuigen uit de Bronstijd in het Stedelijk Museum te Lokeren. *De Souvereinen. Tijdschrift van de Heemkring van Lokeren*, 24 : 17–22.
- VERLAECKT K., 1996. *Between river and barrow. A reappraisal of Bronze age metalwork found in the province of East-Flanders (Belgium)*. British Archaeological Reports International Series, 632. Oxford, Tempus Reparatum, 165 p.
- WARMENBOL E., 1980. Un fragment de haches à faibles rebords découvert à Braine-l'Alleud. *Amphora*, 19 : 31–33.
- WARMENBOL E., 1986. Quelques considérations à propos des relations entre le Nord-Ouest de l'Allemagne et la Belgique au Bronze moyen. *Archäologische Mitteilungen aus Nordwestdeutschland*, 9 : 13–34.
- WARMENBOL E., 1987. Schatten uit de Schelde. Georges Hasses verzameling archaeologica uit de Metaaltijden in het Museum Vleeshuis. *Cultureel Jaarboek Stad Antwerpen*, V : 77–81.
- WARMENBOL E., 1990. De bronstijd en -nijverheid in West-Vlaanderen: een status quaestionis. *Westvlaamse Archaeologica*, 6 : 33–48.
- WARMENBOL E., 1992a. Le matériel de l'âge du Bronze : le seau de la drague et le casque du héros. In : E. Warmenbol, Y. Cabuy, V. Hurt & N. Cauwe, *La collection Édouard Bernays. Néolithique et âge du Bronze, époques gallo-romaine et médiévale*. Monographies d'Archéologie nationale, 6. Bruxelles : 66–122.
- WARMENBOL E., 1992b. L'âge du Bronze final en Haute Belgique. État de la question. *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 67 : 149–183.
- WARMENBOL E., 1994. Une hache à rebords découverte à Ben-Ahin (Liège) et Nouveau catalogue des haches à rebords découvertes en Belgique. *Amphora*, 73 : 3–18.
- WARMENBOL E., 1996. Les débuts de l'âge du Bronze en Belgique. In : C. Mordant & O. Gaiffe (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du 117^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand, 1992*. Paris, CTHS : 637–657.
- WARMENBOL E., 1997. Les ors de l'âge du Bronze en Belgique. Reflets et réflexions. *Vie archéologique*, 48 : 25–37.
- WILLEMS W.J.H., 1985. Archeologische kroniek van Limburgover 1984. *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*, 121 : 146–196.

Adresse de l'auteur :

Eugène WARMENBOL

Chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles

Faculté de Philosophie et Lettres / C.P. 175

Avenue F.D. Roosevelt, 50

BE-1050 Bruxelles

E-mail : ewarmenb@ulb.ac.be

Recherches récentes sur le Néolithique final dans le nord de la France

Emmanuelle MARTIAL, Ivan PRAUD et Françoise BOSTYN

Résumé

Les fouilles archéologiques préventives menées au cours des trois dernières années dans le Nord-Pas-de-Calais ont considérablement enrichi les corpus de la fin du Néolithique régional et permettent, en particulier, une approche pluridisciplinaire de sites structurés et concentrés dans la haute vallée de la Deûle. Les dates ^{14}C permettent de distinguer deux groupes de sites occupant les deux moitiés du 3^e millénaire av. J.-C. Une certaine homogénéité techno-typologique dans la culture matérielle semble se dégager à l'échelle régionale, mais la structuration de certaines occupations renvoie à des modèles connus dans le centre et l'ouest de la France. Ces données, issues de contextes fiables, permettront d'aborder la transition entre le Néolithique récent et le Néolithique final dans le nord de la France ainsi que l'évolution du groupe de Gord-Deûle-Escaut au cours du millénaire et d'en rediscuter les particularismes anciennement définis.

Abstract

The recent archaeological excavations in Nord-Pas-de-Calais increase our knowledge on the Late Neolithic and permit particularly plural research about structured settlements in the Deûle valley. The ^{14}C dates divide the occupations into the two halves of the 3rd millennium BC. Material culture shows a techno-typological regional homogeneity, while structuration of some of the settlements reminds patterns of Centre and Western France. Those data, stemmed from reliable contexts, will allow to study some aspects like transition between Recent and Late Neolithic in Northern France, characters and evolution of the Gord-Deûle-Escaut group.

1. INTRODUCTION : LE 3^e MILLÉNAIRE AV. J.-C. DANS LE NORD DE LA FRANCE

Les découvertes réalisées dans le Nord-Pas-de-Calais, ces trois dernières années, dans le cadre des opérations d'archéologie préventive, enrichissent considérablement la documentation sur le 3^e millénaire av. J.-C. Les cinq sites

récemment fouillés dans les vallées de l'Escaut et, surtout, de la Deûle apportent des éléments inédits au groupe régional néolithique final de Deûle-Escaut auquel ils se rattachent.

La définition de ce groupe culturel « cousin » du groupe du Gord, établie par J.-C. Blanchet et J.-F. Piningre (Blanchet, 1984 ; Piningre, 1985),

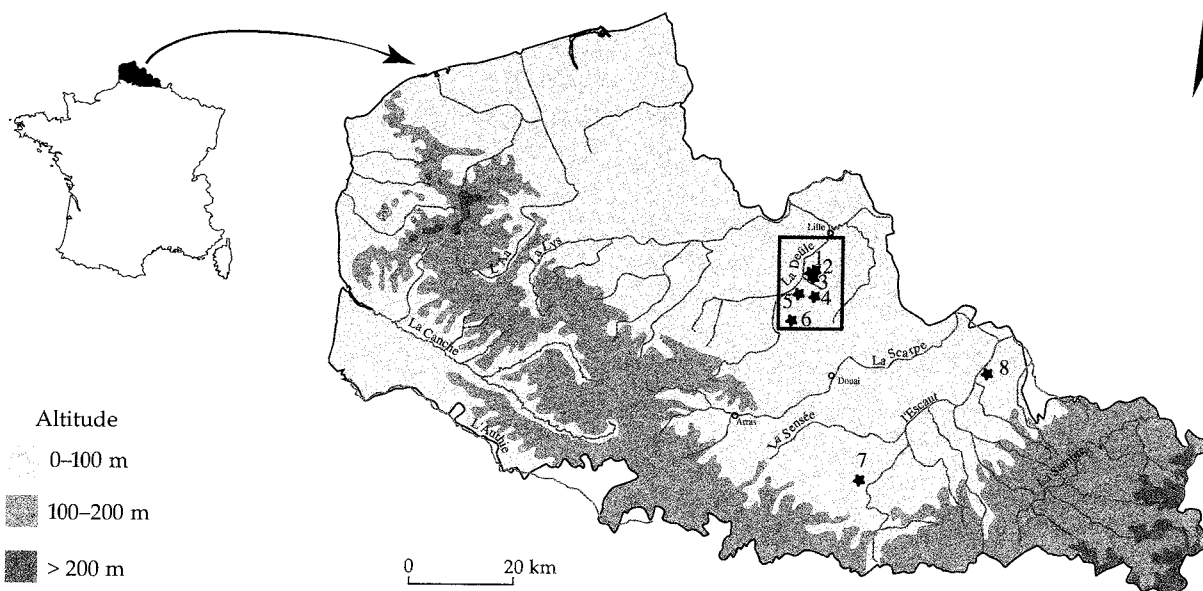


Fig. 1 — Localisation des sites du Néolithique final dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1. Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy » ; 2. Houplin-Ancoisne « rue Gabriel Péri » ; 3. Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes » ; 4. Seclin « Les Euwis » ; 5. Annœuillain « rue Lavoisier » ; 6. Carvin « Z.I. du Château » ; 7. Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp » ; 8. Saint-Saulve.

repose essentiellement sur trois gisements : Seclin « Les Euwis » et Houplin-Ancoisne « rue Gabriel Péri », situés à une dizaine de kilomètres au sud de Lille, pour le secteur de la Deûle, et Saint-Saulve, situé à 5 kilomètres au nord de Valenciennes en rive droite de l'Escaut (fig. 1) auxquels les auteurs rattachent quelques découvertes réalisées à Lesdain, dans le Hainaut belge. Rappelons que le site de Seclin, daté de 4200 ± 110 BP sur charbon de bois, consiste en une couche archéologique piégée dans une dépression, fouillée sur 66 m^2 , associant sept trous de poteau dont le plan est difficilement interprétable. À Houplin-Ancoisne, deux fosses ont été fouillées; l'une a été datée de 3800 ± 100 BP sur charbon de bois. Quant au gisement de Saint-Saulve, il s'agit d'un ensemble composé d'un vase complet à profil sinueux et de deux haches polies en silex, recueilli dans des blocs de tufs effondrés de la berge de l'Escaut. Au-delà des traits communs à un même horizon culturel — vases tronconiques à languettes, technologie céramique analogue, présence de fusaiöles en terre cuite, d'armatures de flèches à pédoncule et à ailerons peu dégagés et de fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny — quelques caractères originaux incitaient alors à ne pas assimiler totalement ces sites au type du Gord : la présence d'une céramique carénée à col rentrant et la forte proportion de microdentículos dans l'outillage en silex avaient alors fondé l'existence du groupe « Deûle-Escaut » (fig. 2).

2. LE CADRE NATUREL ET LES RESSOURCES EN MATIÈRES PREMIÈRES

L'espace géographique concerné se situe entre les deux bassins tertiaires, le Bassin parisien au sud et le Bassin anglo-belge au nord, et occupe les marges septentrionales des formations crétacées qui recèlent un silex noir de bonne qualité. À proximité des sites, tant dans la vallée de la Deûle que dans la vallée de l'Escaut, les formations sableuses tertiaires du Landénien continental permettent un approvisionnement en grès exploité, en particulier, pour la fabrication d'instruments de mouture. En dessous, au contact du Sénonien, les galets de silex à cortex verdi du Landénien marin, ont pu être exploités. L'accès aux gîtes de matières premières est possible sur les plateaux

et les flancs des vallées, là où la couverture de loess pléistocènes est peu épaisse (fig. 3).

La vallée de la Deûle sépare le Pays de Weppes, constitué de formations sableuses et argileuses éocènes (Landénien et Yprésien), du Mélandois, plateau crétacé dont les assises de craie blanche à silex sénoniennes (Coniacien et Santonien basal) affleurent près d'Houplin-Ancoisne (grande carrière d'Haubourdin). Cet affluent de la Lys, aujourd'hui canalisé, coule du sud vers le nord dans une large vallée marécageuse à la topographie peu marquée, envahie de dépôts quaternaires de moindre épaisseur en rive droite. Les sites de la fin du Néolithique jalonnent la rive droite de la rivière, à 20–22 m IGN 69 d'altitude, sur une distance de 7 km à vol d'oiseau. Ils sont tous localisés en bordure du fond de vallée alluviale, dont ils dominent le lit mineur holocène de quelques mètres (à environ 16 m), au contact avec la limite occidentale du plateau crayeux du Mélandois (fig. 4).

Le Cambrésis, prolongement de la Picardie et de l'Artois, est une région de plateaux de craie (Sénonien et Turonien) entrecoupés de larges vallées et recouverts d'un épais manteau de limons pléistocènes extrêmement fertiles. Il est limité au nord par l'Ostrevent dont il est séparé par les vallées de l'Escaut et de la Sensée. Dans la région de Cambrai, la vallée de l'Escaut, qui s'écoule du sud vers le nord, présente un profil dissymétrique; les versants exposés à l'ouest et au sud-ouest sont abrupts et généralement dépourvus de limon, ceux exposés à l'est sont plus doux. Le substrat crétacé, autour de Cambrai, peut ainsi se trouver à l'affleurement le long des versants les plus raides. Entre Cambrai et Valenciennes, les formations sableuses et argileuses tertiaires (Landénien et Yprésien) sont conservées et accessibles sous la forme de buttes témoins.

Les contextes d'implantation des populations de la fin du Néolithique paraissent donc favorables, tant dans la vallée de la Deûle que dans celle de l'Escaut, à l'accessibilité aux ressources en matières siliceuses de bonne qualité ainsi qu'à la mise en culture des sols sur les limons fertiles, en particulier pour les céréales. En outre, l'accès à l'eau et aux ressources propres aux milieux humides est favorisé par la proximité plus ou moins immédiate du lit des rivières et des marais.

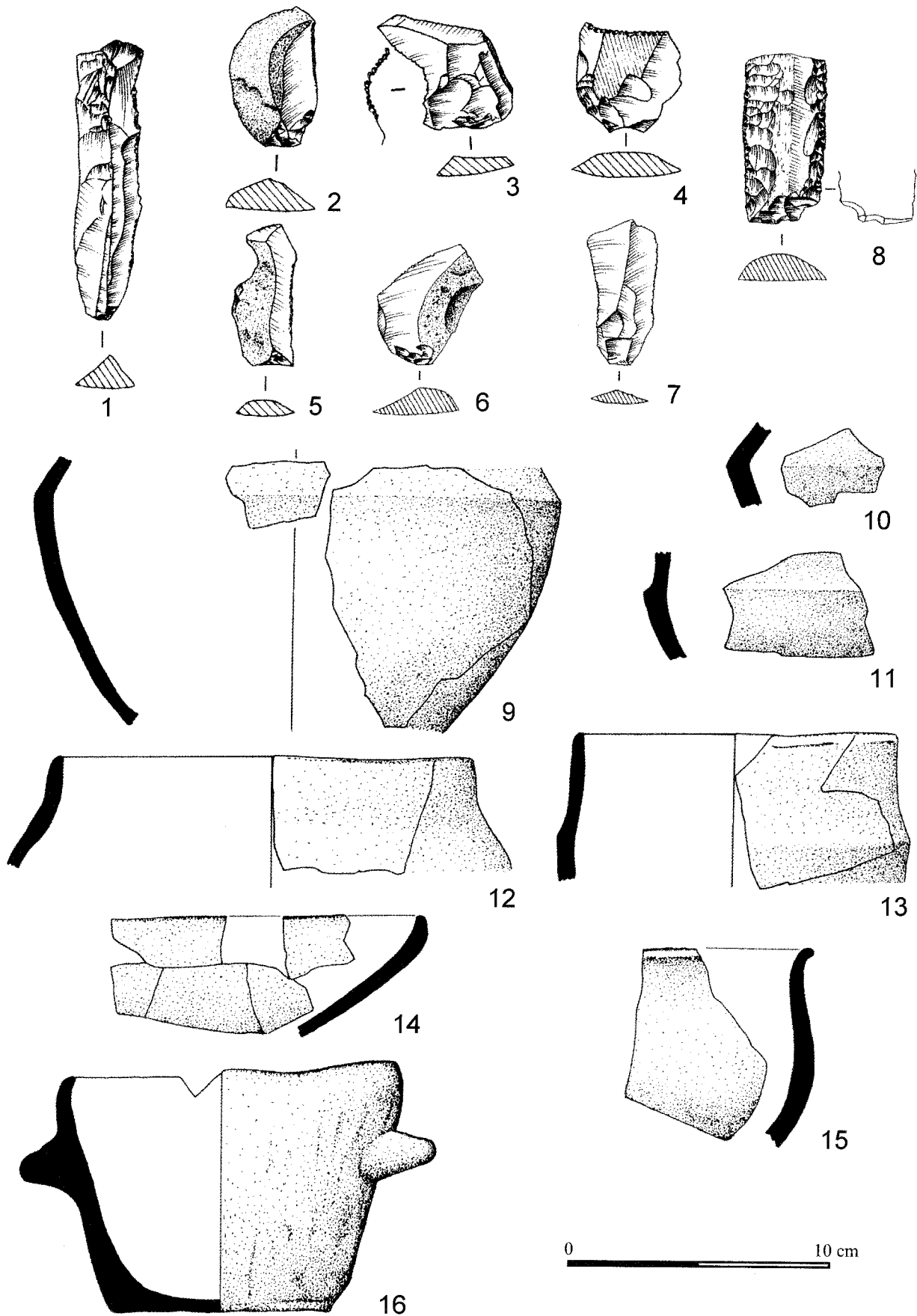
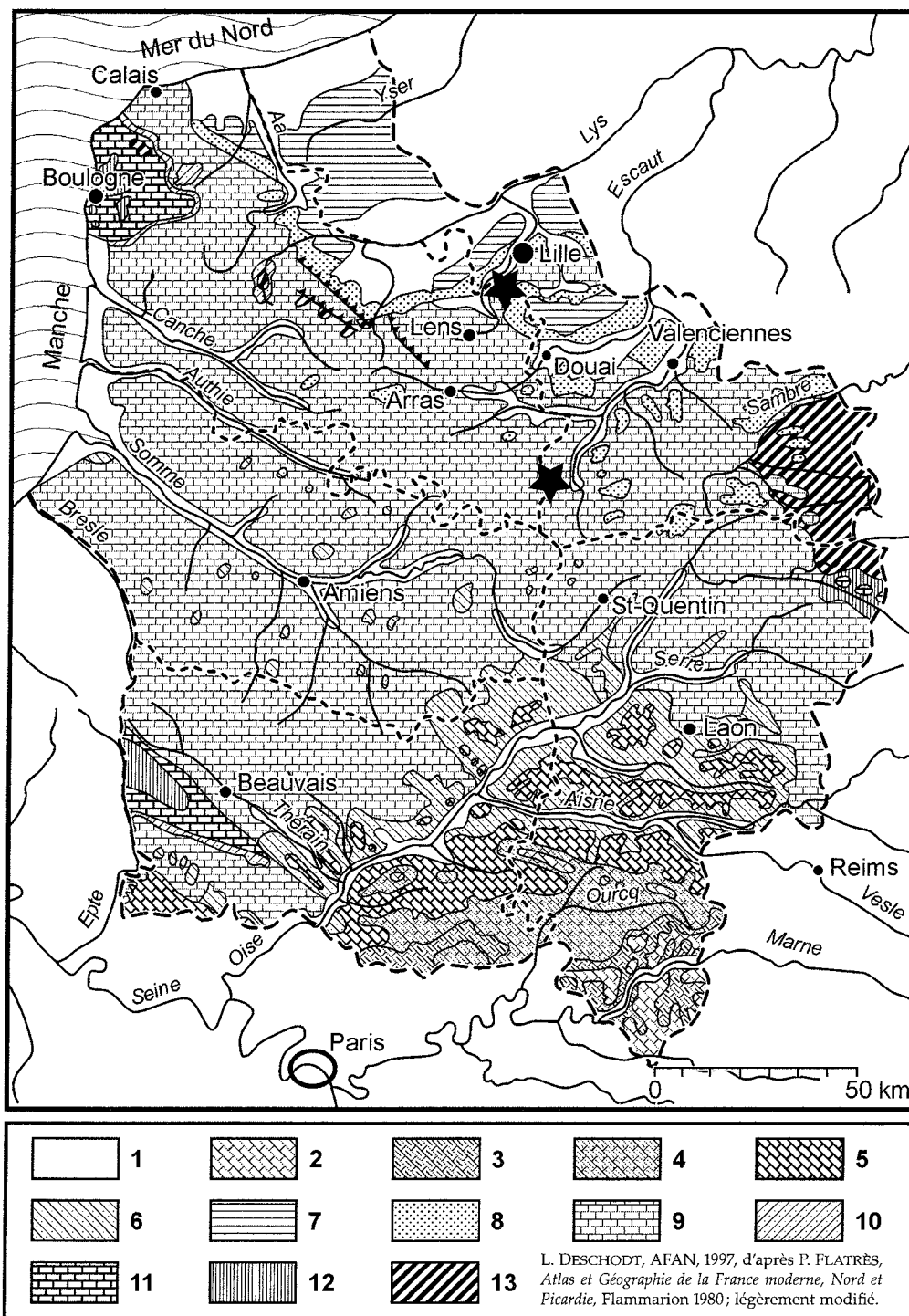


Fig. 2 — Mobilier archéologique de Seclin et de Houplin-Ancoisne (d'après Piningre, 1985).



Cénozoïque, Quaternaire : 1. principales zones d'alluvions et de dépôts marins affleurants;
Cénozoïque, Tertiaire : 2. Sannoisien (calcaire et meunière de Brie); 3. Ludien (marnes); 4. Bartonien (sables, calcaires de Saint-Ouen); 5. Lutétien (calcaires grossiers); 6. Yprésien [du Bassin Parisien] (sables et argiles); 7. Yprésien [du Bassin anglo-belge] (argile); 8. Landénien, Thanétien [Bassin anglo-belge] (sables)
Mésozoïque : 9. Crétacé, Sénonien et Turonien (craie); 10. Crétacé inférieur (sables et argiles); 11. Crétacé, Cénomanién; 12. Jurassique;
Paléozoïque : 13. zone d'affleurement du socle.

Fig. 3 — Carte géologique simplifiée du nord de la France (d'après Deschodt, 1997).
 Les étoiles indiquent la localisation des sites présentés.



Fig. 4 — Répartition des sites de la haute vallée de la Deûle. 1. Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy »; 2. Houplin-Ancoisne « rue Gabriel Péri »; 3. Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes »; 4. Seclin « Les Euwis »; 5. Annœuillien « rue Lavoisier »; 6. Carvin « Z.I. du Château ».

3. UNE OCCUPATION DANS LA VALLÉE DE L'ESCAUT¹

Le site de Raillencourt-Sainte-olle (Nord) est localisé sur le plateau qui surplombe en rive gauche la vallée de l'Escaut, à l'ouest de Cambrai, à 70 m d'altitude dans un environnement susceptible de fournir en quantité des matières premières lithiques (silex et grès) de bonne qualité.

La fouille des structures du Néolithique final s'inscrit dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive qui concernait une surface totale de 60 ha. Les structures du Néolithique sont concentrées dans un unique secteur, au sud-ouest de l'emprise. Une surface de 8 664 m² a été décapée en 1999 (fouilles F. Bostyn; Bostyn, 2000; Bostyn & Praud, 2000) sur laquelle ont été fouillées six fosses attribuables sans conteste au Néolithique final. Un décapage complémentaire sur une surface de 7 668 m² a été effectué en 2000 (fouilles E. Martial; Martial, 2001) mais n'a

¹ Cette notice a été réalisée par Françoise Bostyn.

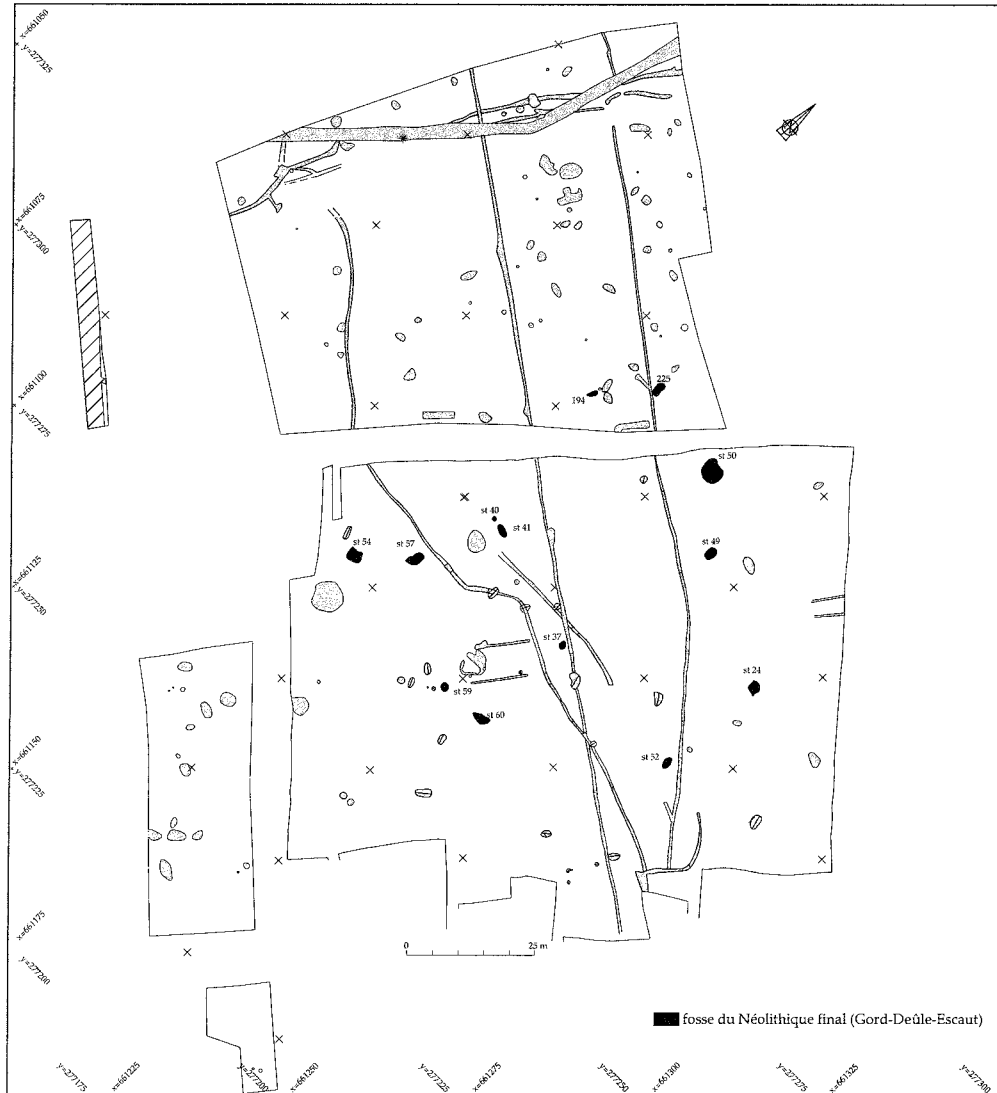


Fig. 5 — Raillencourt-Sainte-Olle «Le Grand Camp» : plan général des structures attribuables au groupe du Gord-Deûle-Escaut (d'après Bostyn, 2000; Martial, 2001).



Fig. 6 — Raillencourt-Sainte-Olle «Le Grand Camp» : vue de la couche à pesons de la fosse 50 (cliché F. Bostyn).

livré que quelques rares fosses se rattachant éventuellement à cet horizon chronologique (fig. 5).

Les fosses de forme circulaire ou ovale comportaient systématiquement une couche de rejets détritiques intenses en position intermédiaire dans la fosse. L'une des fosses circulaires se distingue des autres par sa taille (4,5 m de diamètre à l'ouverture pour une profondeur de 1,3 m) et par son contenu. L'une des couches du remplissage était constituée d'un rejet de pesons en terre cuite (55 pesons entiers et 19 fragments) et de gros blocs de grès (fig. 6). L'hypothèse de la dégradation sur place d'un métier à tisser a été écartée au vu de l'organisation du rejet, mais cette découverte exceptionnelle confirme la place importante des activités de tissage dans le nord de la France, alors qu'elles n'étaient clairement attestées que dans les milieux lacustres dans l'est de la France.

Le mobilier archéologique varié comporte céramiques, industrie du silex, grès, pesons et fusaiöles. La céramique est composée essentiellement de grands vases à bords droits ou légèrement évasés munis de languettes (fig. 7, 3). Les fonds plats, épais, droits ou débordants sont majoritaires. Quelques céramiques fines sont représentées par des petits vases à carène assez marquée (fig. 7, 1 et 2). En dehors des languettes, aucun autre élément de décor n'a été observé.

L'industrie en silex comprend 348 pièces (pour un poids total de 4462 g) et est réalisée majoritairement sur le silex Sénonien local (97,4 %) qui a été utilisé très largement pour la production d'éclats. Une production laminaire n'est représentée dans la série que par des produits irréguliers issus probablement de nucléus dont la mise en forme n'a pas été particulièrement soignée. Une seconde matière première a été individualisée dans la série lithique; il s'agit d'un silex de couleur gris souris, opaque, homogène qui n'est pas sans rappeler le silex de Spiennes et qui n'est présent que sous la forme de produits finis (fragments de hache et de lame). Quelle que soit l'origine de ce matériau, qui devra être précisée par des analyses plus fines, ces pièces témoignent de l'acquisition auprès d'autres artisans d'outils ou de supports bruts pour la confection de l'outillage. On signalera enfin la présence d'un fragment de lame en silex du Grand-Pressigny, mais qui a été ramassé au moment du décapage, en dehors des structures. L'outillage est dominé par les

microdenticulés qui, tous supports confondus, représentent 53 % de la série (fig. 7, 5 à 8). Plus de la moitié d'entre eux porte un lustré très brillant sur le bord denticulé. La recherche d'un support allongé comportant un bord rectiligne ou légèrement concave semble avoir orienté la sélection des supports. L'analyse tracéologique réalisée par V. Beugnier (Beugnier, 2001) sur 19 de ces outils a montré une grande homogénéité dans leur utilisation : à une exception près, les microdenticulés ont fonctionné en coupe positive sur un matériau qui reste pour le moment indéterminé (poli 23). La nature précise du matériau travaillé reste encore hypothétique, mais montre que ces outils sont très spécialisés sur le plan fonctionnel. Les grattoirs constituent la seconde catégorie d'outils, puis viennent les haches polies (2 outils cassés) et les fragments de retaille de ces haches (7 fragments). Signalons enfin la présence d'un fragment mésial de lame en silex exogène qui pourrait être un fragment de poignard (fig. 7, 9).

Le matériel en grès très abondant (plus de 170 kg) est intéressant du point de vue qualitatif puisqu'il rassemble des artefacts appartenant à toutes les phases de la chaîne opératoire de fabrication des outils depuis le bloc brut (le plus gros recueilli dans la structure 49 ne pèse pas moins de 59 kg), jusqu'aux outils cassés et abandonnés. D'ailleurs les déchets représentent les trois quarts des artefacts. Les outils sont des meules aux surfaces actives plates ou concaves et des broyons.

Les pesons (128 pièces dont 72 entiers) constituent un ensemble très homogène tant du point de vue morphologique (ils sont tous de forme cylindrique à l'exception d'un unique exemplaire de forme tronconique) que du point de vue dimensionnel (les diamètres sont dans une fourchette de 7 à 10 cm, alors que les hauteurs sont comprises entre 6 et 10 cm). Les observations d'ordre technologique sur les fragments montrent l'emploi d'une argile grossièrement mélangée à des végétaux.

Même si l'occupation n'est représentée que par des fosses, le site de Raillencourt-Sainte-olle est particulièrement intéressant, non seulement du fait de sa localisation dans le bassin de l'Escaut, dans une région pauvre en données archéologiques pour le Néolithique final, mais surtout pour les informations qu'il a livrées sur une activité artisanale largement méconnue

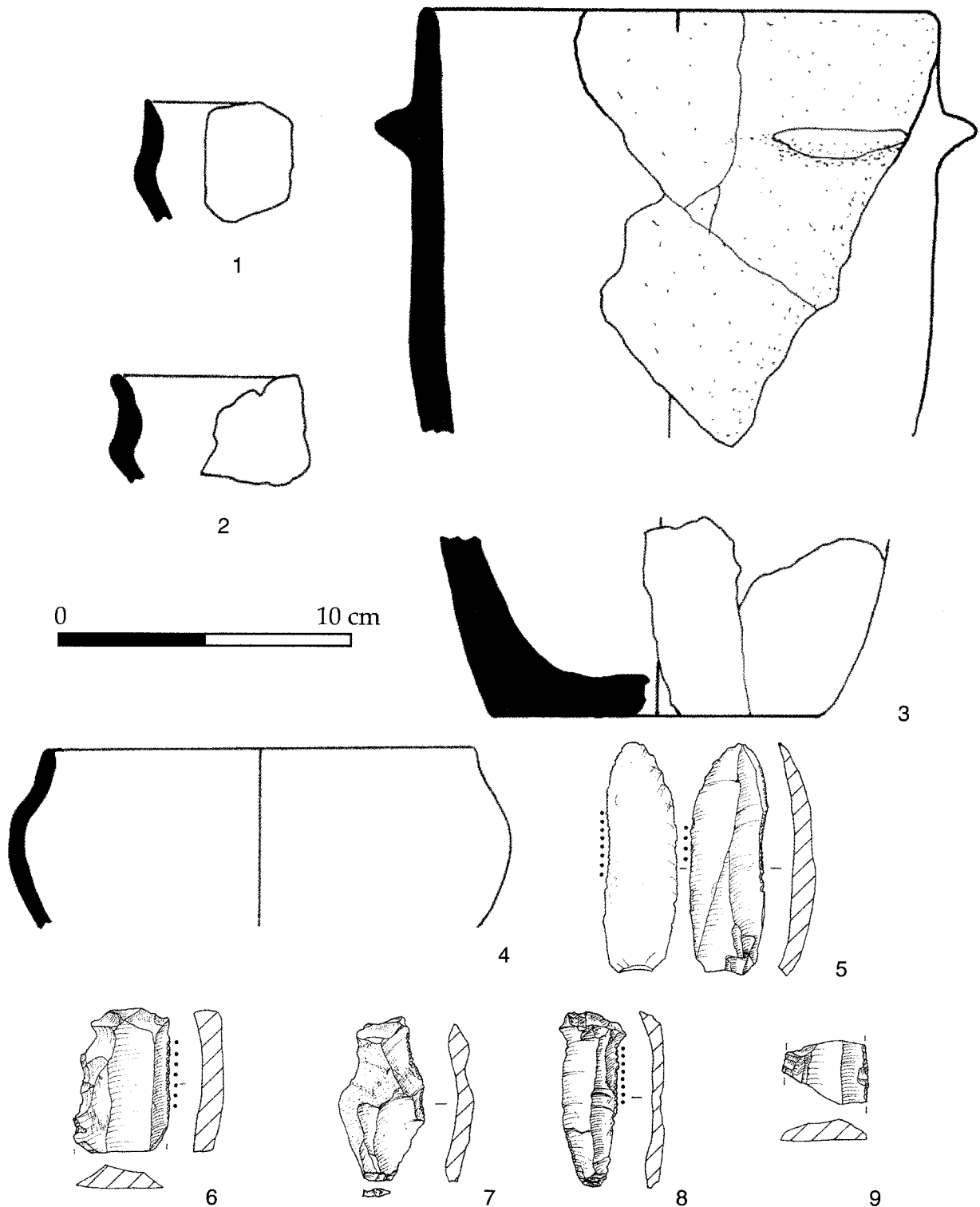


Fig. 7 — Raillencourt-Sainte-Olle «Le Grand Camp» — 1 et 2 : fragments de vases à carène (st. 49); 3 : récipient à parois sub-verticales et languette (st. 59); 4 : vase globulaire à col rentrant (st. 50); 5 à 8 : microdentculés (st. 60, 50, 41); 9 : fragment de poignard [?] (st. 49).

dans nos régions : le tissage. La présence de pesons issus probablement du démantèlement d'un métier à tisser ne trouve actuellement d'éléments de comparaison que sur les sites lacustres de l'est de la France et de

Suisse (Médard, 2000). L'association récurrente entre les pesons et les microdentculés permet d'envisager leur association au sein d'une même activité dont il faudra préciser la nature exacte.

4. LES SITES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA DEÛLE

À l'exception du site d'Annœullin dont l'étude est achevée depuis 2000 (Praud & Martial, 2000), les autres sites fouillés depuis 2001 dans la vallée de la Deûle feront ici l'objet d'une présentation incomplète, dans la mesure où les études sont en cours voire à peine amorcées dans certains cas. La publication du gisement de la « rue Marx Dormoy » à Houplin-Ancoisne paraîtra dans les actes du colloque interrégional Néolithique de Luxembourg de novembre 2003 (Martial & Praud, à paraître).

4.1. Annœullin « rue Lavoisier »

Le site se développe sur une légère butte limoneuse située en bordure de la plaine alluviale de la Deûle. La conservation partielle d'une couche archéologique (0,15 m d'épaisseur sur environ 500 m²) s'explique par l'évolution topographique du lieu. Les conclusions de l'étude archéo-pédologique indiquent, en effet, un relief

ancien plus marqué que l'actuel et la conservation partielle, dans des dépressions, d'un sol formé au Tardiglaciaire. L'évolution locale du paysage vers un nivellement par des phénomènes anthropiques entraînant une érosion du versant et une accumulation de sédiment dans les zones basses, associée récemment à la mise en culture et au rabattage de la nappe phréatique, a abouti à la conservation du niveau archéologique — et des vestiges associés — dans les anciennes dépressions colmatées (fig. 8). L'évaluation des potentialités du site pour le déroulement d'activités de subsistance montre, en outre, que les sols dans les zones basses correspondent à des prairies humides favorables au pacage du bétail, alors que l'habitat et les cultures ont pu se développer sur les « hauteurs ».

L'essentiel des vestiges appartient au Néolithique final, mais la présence d'éléments mésolithiques dans un tel contexte a nécessité une étude techno-typologique spécifique dont l'intérêt s'est avéré probant.

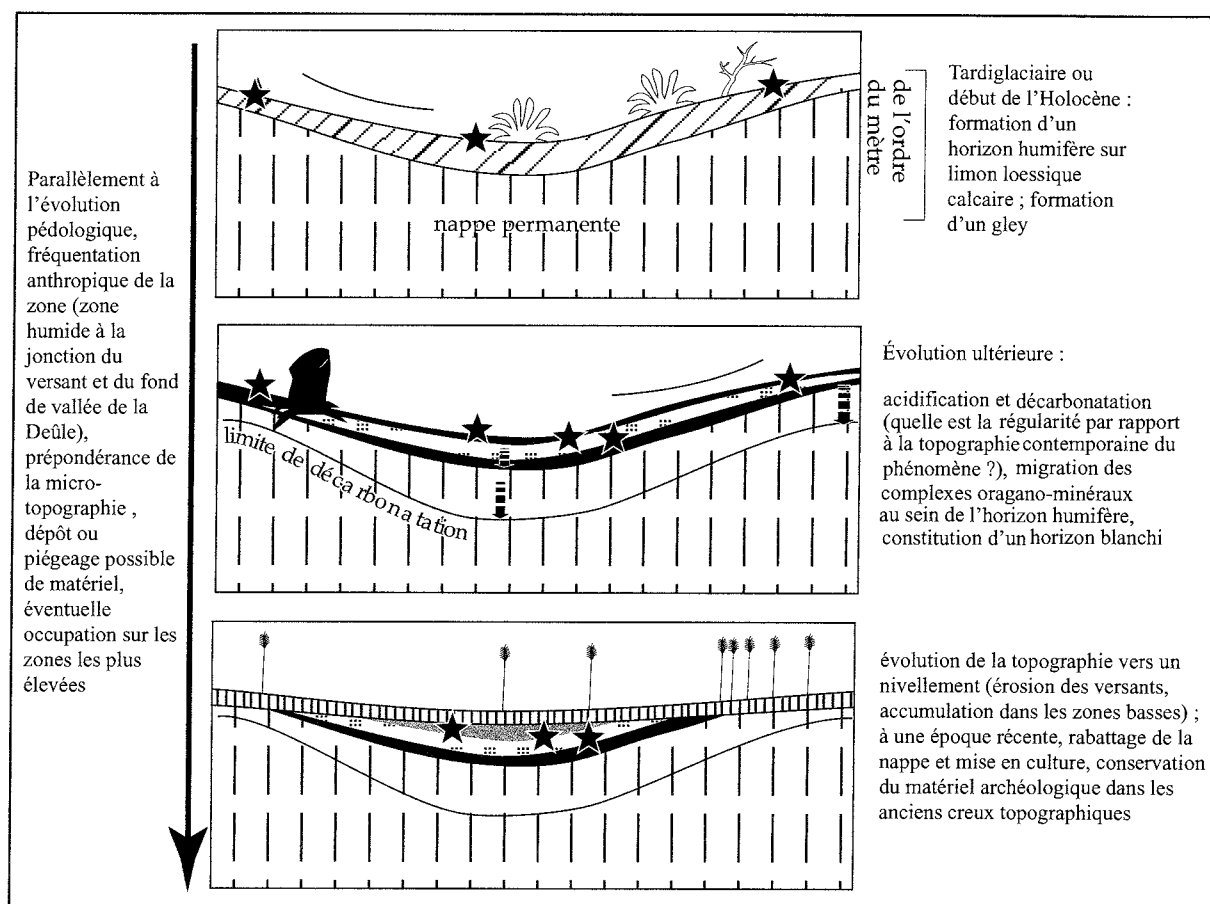


Fig. 8 — Annœullin « rue Lavoisier » : schéma de la dynamique des dépôts et de l'évolution micro-topographique du paysage (d'après Deschodt, 2000).

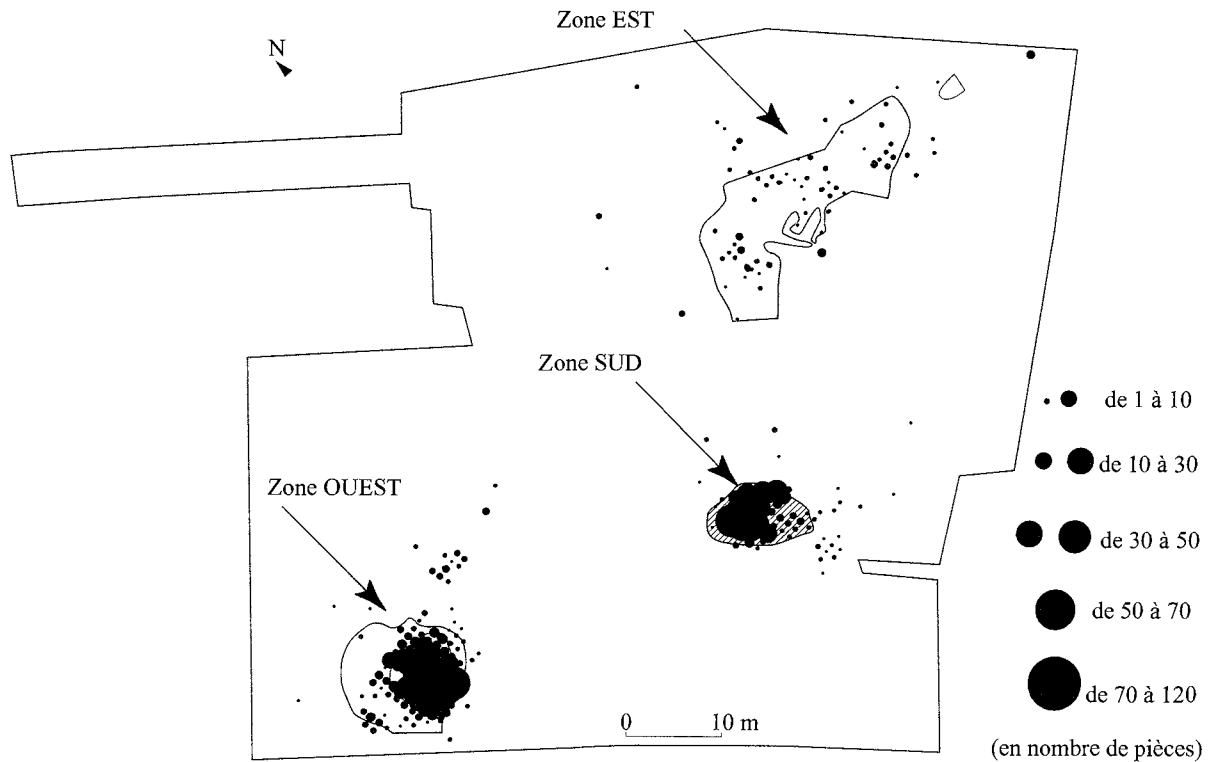


Fig. 9 — Annceullin « rue Lavoisier » : localisation des trois grandes concentrations de vestiges et répartition de l'industrie du silex par mètre carré (effectif total = 4281 pièces).

Sur l'ensemble de l'industrie en silex, 3 205 éléments sont attribuables au Néolithique final (fig. 9). Ce corpus se caractérise par une production d'éclats en silex local obtenu suivant des schémas simples par percussion directe au percuteur de pierre. De nombreux produits sont issus de la retaille de haches polies en silex secondaire allochtone (fig. 10, 10).

L'outillage, qui représente 19 % de l'ensemble, est essentiellement réalisé sur éclat (82 %). Les microdenticulés dominent la série (23 %, fig. 10, 11 et 12) et sont suivis des supports utilisés bruts (16 %) ou aménagés par une retouche irrégulière ou partielle (14 %), des grattoirs (12 %) et des denticulés (8 %). À côté de ces types, on relève l'existence de quelques racloirs à encoches (fig. 10, 13), la présence discrète du tranchet et l'abondance des haches polies, toutes présentes sous forme de produits finis en silex allochtones. Les armatures de flèches sont absentes de cette série.

La petite série de 9 lames retouchées ou poignards, complétée par 2 fragments aménagés en grattoirs, réalisée en silex exogène est extrêmement intéressante. Elle montre, en effet, la coexistence d'exemplaires en silex du Grand-Pressigny

(fig. 10, 9) et d'autres en silex tertiaire bartonien du Bassin parisien — matériau prépondérant ici — parmi lesquels certains sont de très beaux spécimens à retouche en écharpe. Ils complètent l'inventaire des objets pressigniens et de leurs concurrents dans les régions non françaises du nord-ouest de l'Europe dressé par M. Delcourt-Vlaeminck (Delcourt-Vlaeminck, 1998, 1999).

Une étude fonctionnelle a été réalisée sur 53 microdenticulés, 3 tranchets et 4 racloirs à encoches (Beugnier, 2000). Le microdenticulé paraît, ici comme ailleurs, un outil extrêmement spécialisé dans le raclage d'une plante sans doute familière des milieux humides, fonction reconnue au sein de nombreux assemblages néolithiques. Ces usures végétales très particulières présentent, au microscope, une relative variété d'aspects. Les racloirs à encoches ont eu, quant à eux, des usages variés contrairement à ceux de Charavines, par exemple, strictement utilisés comme couteau à moissonner. Enfin, les traces observées sur les tranchets correspondent à une utilisation sur matière minérale meuble, similaires à des pièces expérimentales employées pour travailler le sol.

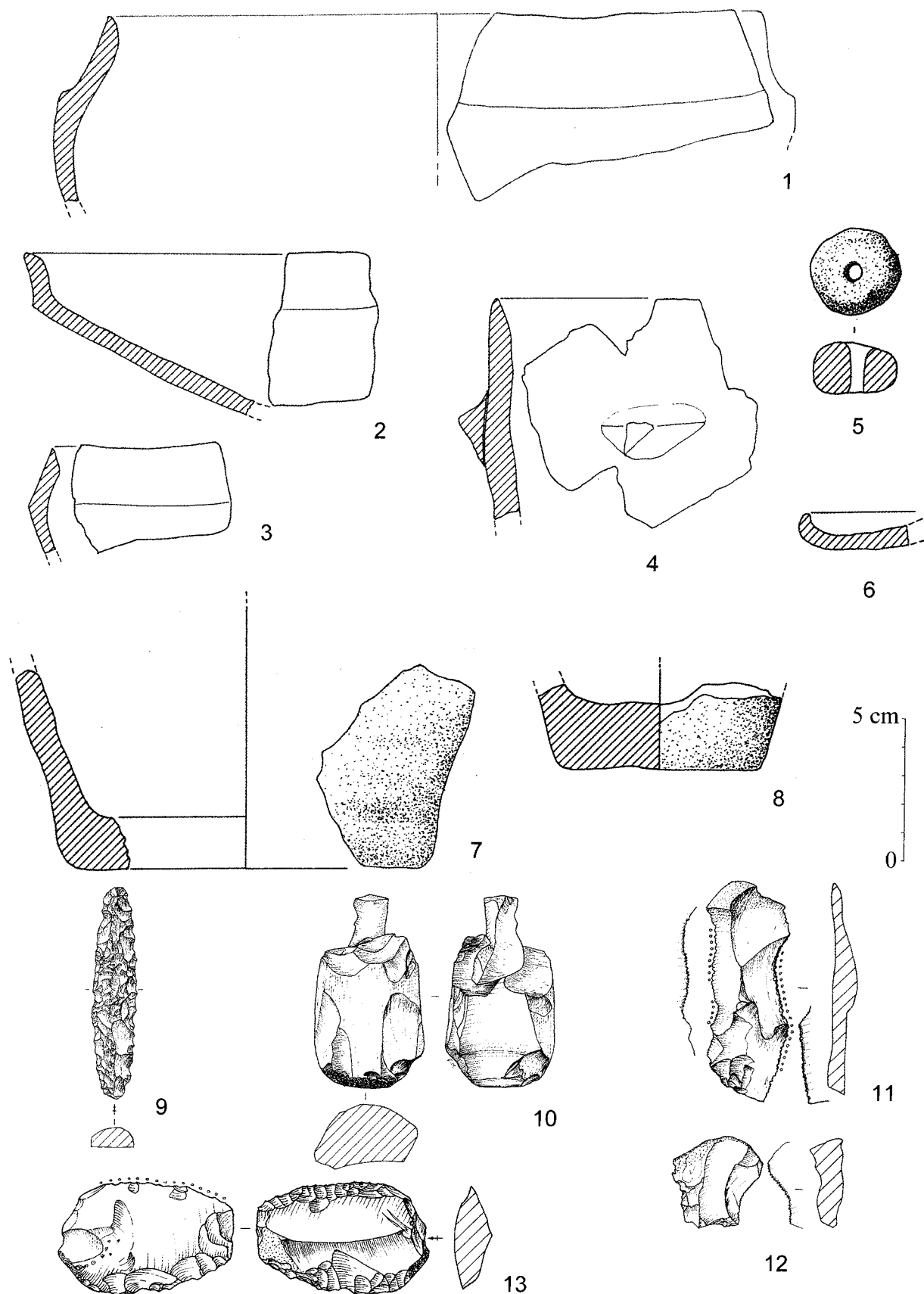


Fig. 10 — Annœullin « rue Lavoisier ». 1 à 3 : céramiques à profil segmenté; 4 : moyen de préhension en languette; 5 : fusaïole; 6 : fragment de cuiller; 7 et 8 : fragments de fond plat; 9 : poignard en silex du Grand-Pressigny; 10 : hache polie retaillée et réutilisée comme percuteur en silex crétacé exogène; 11 et 12 : microdenticulés; 13 : racloir à encoches.

Le mobilier en grès témoigne d'une exploitation des ressources locales (Sables d'Ostricourt ou Sables du Quesnoy). Il s'agit de grès bien cimentés, homogènes, plus ou moins riches en quartz, de couleur variant du blanc au beige. Parmi les 310 objets, les outils sont surtout des meules et des molettes ($n = 56$) mises en forme et ravivées sur place, auxquelles s'ajoutent 2 broyons, 2 palissons et 11 autres fragments d'outils trop petits pour être identifiés. Globalement, la série se caractérise par son caractère domestique détritique : importante fragmentation, réemploi de certaines pièces et proportion élevée d'éléments brûlés. Les meules, en particulier, ont pu connaître des recyclages successifs, après fragmentation, comme molette, pierres de foyers ou de chauffe.

Quant à la céramique, assez fragmentée (18 g par tesson en moyenne), elle se compose, pour les éléments les plus diagnostics, de 80 bords, de 56 fonds plats, de 3 fusaïoles et de 2 fragments de cuillères.

Deux catégories de production se côtoient : une céramique grossière à parois épaisses, de forme cylindrique à fond plat (fig. 10, 7 et 8), d'une part et, d'autre part, une production fine traitée avec plus de soins dont les profils sont bien segmentés par des carènes à épaulement marqué et probablement à fond rond (fig. 10, 1 à 3). Tous les éléments de préhension sont fabriqués à partir de pâte rapportée sur la panse et façonnée en languette (fig. 10, 4). Les cols peuvent être droits, rentrants ou légèrement divergents avec des lèvres amincies ou biseautées (fig. 10, 1 à 4).

L'argile employée pour le montage des vases contient naturellement des éléments grossiers, tels que grains de quartz ou grès roulés, pouvant mesurer jusqu'à 1 cm. En règle générale, le dégraissant ajouté le plus fréquent est la chamotte associée parfois à un peu de silex pilé. Les couleurs de pâte varient du brun-beige au rouge vif et sont rarement noires. La plupart des vases ont été cuits en atmosphère réductrice avec une phase terminale d'oxydation bien maîtrisée.

À l'instar d'autres sites de la même période, celui d'Annœullin a livré beaucoup de mobilier en couche dans un contexte où l'homogénéité chronologique n'est pas assurée. Malgré l'absence de traces d'aménagement, l'essentiel des vestiges témoigne d'activités domestiques.

4.2. Carvin « Zone Industrielle du Château »

Le site est implanté, en rive droite de la Deûle, au sommet d'une petite butte limoneuse dominant une vaste zone marécageuse. Nous sommes à 17 km au sud de Lille, dans une région de contact entre plusieurs entités géographiques : le Pévèle constitué essentiellement d'argiles et de sables tertiaires, la Gohelle, appelée aussi plaine de Lens, où la couverture limoneuse masque le Sénonien et le plateau crayeux du Mélandois qui, à l'affleurement, présente des formations siliceuses de bonne qualité.

Sur les 3 000 m² décapés intégralement, plusieurs structures sont attribuables au Néolithique final. Elles s'inscrivent dans les limons pléistocènes et possèdent des états de conservation très inégaux : leur profondeur varie de 0,10 à 0,60 m (fig. 11).

Six fosses de rejet se répartissent sur le haut de l'emprise dont trois au moins ont été recoupées par des fossés. À cet ensemble, nous pouvons associer plusieurs trous de poteau qui dessinent les contours d'un bâtiment, probablement rectangulaire, amputé dans sa partie orientale par des fossés et dont les limites dépassent celle de l'emprise.

La céramique se caractérise par des fonds plats, des bords droits, des éléments de préhension en languette, de nombreux profils segmentés à col droit ou rentrant et par une absence de décor. Il faut ajouter à ce corpus la présence de pesons, de fusaïoles aux dimensions et aux poids très variables et de nombreux fragments de torchis révélant le démantèlement de structures foyères ou d'éléments d'habitat.

L'industrie lithique est composée notamment de haches polies en silex exogène et en roche verte, de fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny et d'une production d'éclats en silex local. De nombreux outils en grès, entiers ou fragmentés, complètent l'ensemble.

Les différentes catégories de mobilier évoquent une occupation à vocation domestique, associant la présence d'éléments liés à une activité de tissage comme les pesons coniques à perforation horizontale — rappelant l'exemplaire découvert à Raillencourt-Sainte-olle — et les fusaïoles. Ces indices sont confirmés par les études archéozoologique et carpologique, à travers la représentation d'espèces domestiques (bœuf, capriné, porc) et l'existence de graines carbonisées témoignant d'une activité agricole tournée vers la culture de céréales.

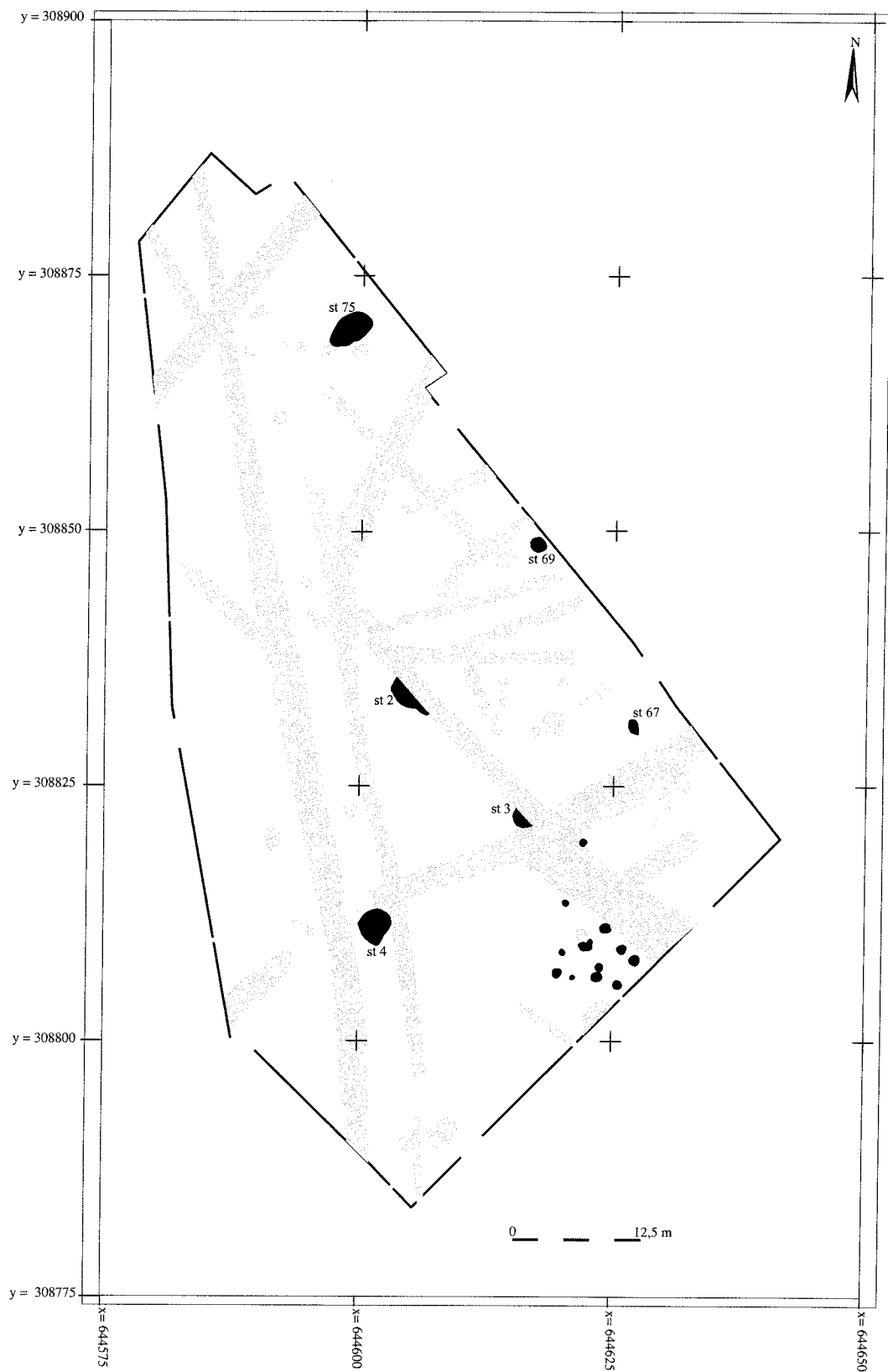


Fig. 11 — Carvin « Zone Industrielle du Château-Gare d'Eau ». Plan général des structures datées du Néolithique final.

4.3. Houplin-Ancoisne «rue Marx Dormoy»

Le gisement fouillé en 2001 et 2002, sur une surface de 2 800 m², est localisé en rive droite de la Deûle et en bas de versant du dôme crayeux du Mélantois, à proximité immédiate de la zone humide. Le site occupe une position de confluence entre le lit mineur holocène de la Deûle et la Grande Platière, un petit affluent marécageux. Cette confluence forme un léger promontoire cerné à l'ouest par la Deûle, au nord et à l'est par les marais. En outre, le rétrécissement du fond de la vallée et la présence d'îlots lœssiques pouvaient, à cet endroit, faciliter la traversée et l'accès au lit de la rivière.

Localement, les formations alluviales pléistocènes (craie et sable tertiaire remaniés) sont recouvertes de limons éoliens. Un sol tardiglaciaire-holocène s'est développé au sommet de la couverture sédimentaire. Dans les zones les plus basses, un horizon humifère est conservé, scellé par des colluvions livrant quelques artefacts mésolithiques et surtout néolithiques plus ou moins en place. Les structures néolithiques s'ouvrent à la surface de ce sol. Au-dessus, un autre horizon humifère, entamé par les structures protohistoriques et historiques, lui-même recouvert d'un nouveau cycle de colluvions, masquait par endroits les structures néolithiques.

Malgré l'étroitesse de l'emprise (fig. 12) et les nombreux remaniements postérieurs, les vestiges mis au jour peuvent être interprétés comme appartenant à la bordure occidentale d'un site qui se déploierait sur le promontoire. Ils regroupent une palissade, des alignements de trous de poteau et une très grande fosse.

La palissade, d'axe nord-est/sud-ouest légèrement incurvé et parallèle au cours de la rivière, se compose d'une tranchée de fondation dans laquelle ont été implantés de gros poteaux d'environ 1 m de diamètre jusqu'à 1,20 m de profondeur conservée sous le niveau de décapage, entre lesquels sont alignés des poteaux moins puissants. Cette palissade présente une interruption bien marquée formant un passage de 2 m de large.

Deux rangées parallèles de gros trous de poteau, distantes de 10 m, orientées est-ouest se déploient de part et d'autre de cette interruption. Ces deux lignes de poteaux régulièrement espacés de 2 m, dont les mieux conservés ont

des dimensions comparables à ceux de la palissade, enjambent celle-ci et traversent l'emprise. Une autre ligne de trous de poteau, oblique par rapport aux précédentes, en complète le plan. L'absence de relation stratigraphique et l'agencement des structures suggèrent que la palissade et les poteaux ont fonctionné en même temps. Aucun élément porteur intermédiaire n'a été reconnu sur la surface concernée (250 m²); l'hypothèse d'un grand bâtiment comme celui du Marais de Santes (*cf. infra*), à quelques centaines de mètres de là, ou tels les modèles du centre et de l'ouest de la France, n'est pas à retenir dans le cas présent.

Enfin, une très grande structure fossoyée (st. 300) est localisée au point le plus bas dans la partie sud du décapage (fig. 13). Elle se développe perpendiculairement à l'axe de la palissade et mesure 12,40 m de long sur 3,20 m de large en moyenne, pour une profondeur maximale de 1,60 m. Elle est constituée de deux alvéoles probablement conçues lors du creusement d'origine, dont le comblement stratifié est complexe. Au total, douze épisodes successifs ont été identifiés. Les trois couches supérieures scellent uniformément le remplissage sur toute la surface de la structure : une couche riche en mobilier détritique à caractère domestique (c. 3), illustrant la fonction secondaire de cette structure comme dépotoir, est recouverte de deux couches (c. 1 et 2) liées à l'abandon du site (colluvions). Schématiquement, les couches sous-jacentes sont formées d'une alternance d'ossements animaux et de remblais de sédiments plus ou moins stériles (jusqu'à 60 cm d'épaisseur) présentant des recreusements évidents. Dans la partie orientale, les premières étapes du fonctionnement de la fosse sont constituées d'au moins deux dépôts successifs d'ossements animaux (c. 13 et c. 5) dont l'agencement semble répondre aux mêmes modalités : le fond et les parois sont tapissés d'os sélectionnés associés à de gros tessons de céramique. Dans la partie occidentale, en revanche, les restes osseux déposés correspondent plutôt à du rejet, certes très dense, mais sans organisation apparente (c. 11 et 12).

L'ensemble du site a livré plus de 12 000 restes osseux dont la quasi-totalité provient de la fosse st. 300. Le bœuf, les caprinés, le porc et le chien sont les espèces domestiques présentes sur le site. La faune sauvage est proportionnellement anecdotique (1,4 %) mais variée dans sa composition. Les

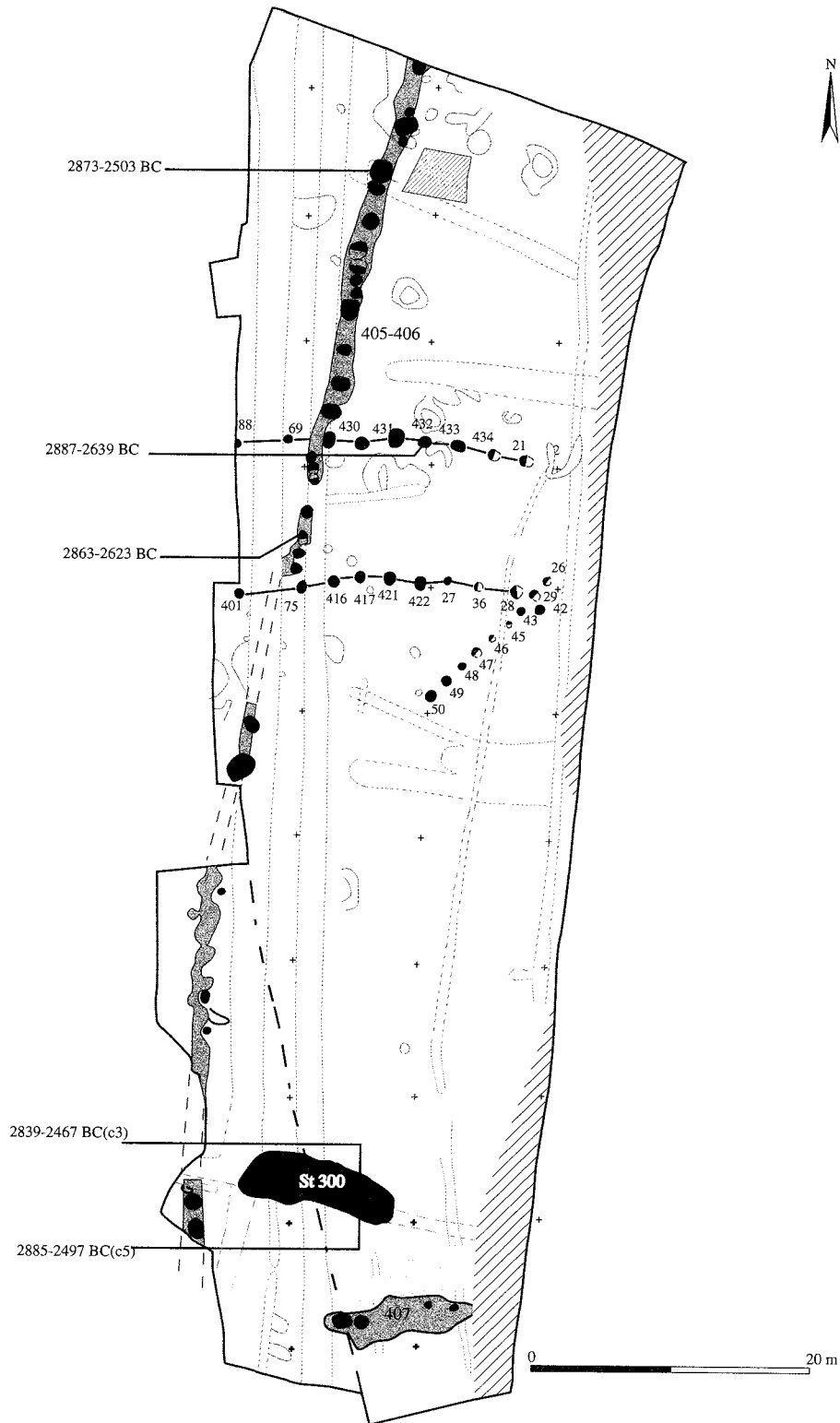


Fig. 12 — Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ». Plan général des structures datées du Néolithique final.

restes osseux correspondent à des rejets de boucherie et à des déchets de consommation. La sur-représentation du porc (82 %) est liée à la

sélection de certains os utilisés pour l'aménagement des parois de l'extrémité orientale de la grande fosse.

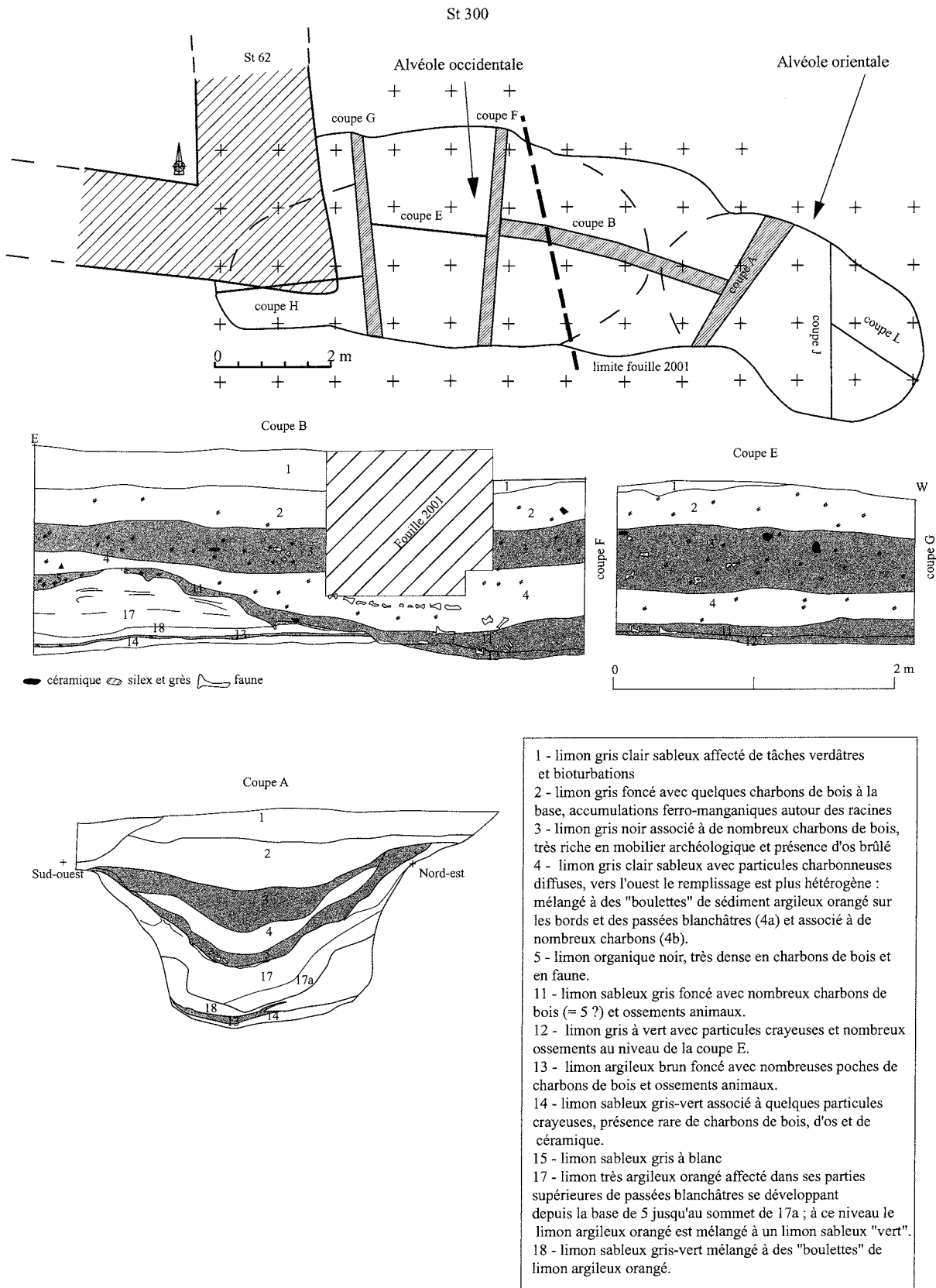


Fig. 13 — Houpin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ». Plan et coupes de la structure 300; en grisé les couches riches en vestiges.

Quelques outils en os et en bois de cerf ont également été découverts dans le comblement de cette structure (fig. 14).

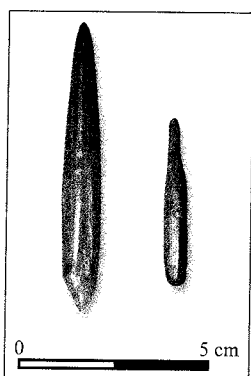


Fig. 14 — Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ».
Outillage en os.

L'ensemble du matériel céramique représente 3300 tessons pour un poids total de 37 kg correspondant à 178 individus. L'écrasante majorité du mobilier (près de 70 %) est issue de la structure 300. D'une manière générale, les couleurs de pâtes varient du noir au beige clair et les vases ont été cuits en atmosphère de réduction avec une phase d'oxydation terminale. Les traitements de surface sont succincts et il n'est pas rare de remarquer des joints entre colombins sommairement lissés laissant, en surface, un aspect bosselé à la céramique où le dégraissant est encore bien visible. La majorité des vases a des parois épaisses comprises entre 6 et 15 mm. À côté de cette production, nous trouvons une céramique aux parois plus fines de 4 à 5 mm d'épaisseur, d'un aspect plus soigné et qui a reçu un traitement de surface plus poussé. L'emploi de la chamotte est récurrent; c'est le principal

dégraissant ajouté, parfois accompagné de silex. Le plus souvent, les profils sont continus et appartiennent à des formes sub-verticales, globulaires ou hémisphériques (fig. 15, 1). Les bords sont droits, rentrants ou légèrement divergents. Mais existent parallèlement des récipients à profil discontinu à carène peu marquée. Les moyens de préhension sont des languettes, perforée dans un cas (fig. 15, 2), de forme allongée placées généralement sur la panse et rarement sous le bord.

Seuls trois vases portent un décor : il s'agit d'un cordon plat et lisse placé juste sous le bord (fig. 15, 3), d'un cordon à impressions digitées situé un peu plus bas sous le bord (fig. 15, 4) et d'une lèvre portant des impressions réalisées au doigt sur pâte fraîche.

Comme c'est le cas pour l'ensemble du mobilier, l'industrie en silex provient majoritairement de la grande fosse. Le silex noir local, récolté en position primaire dans les niveaux Coniaciens du sommet de la craie blanche qui affleurent près du site, a été exploité pour l'essentiel des productions. Certains produits finis sont en silex exogènes comme les poignards en silex Turonien du Grand-Pressigny [21 pièces] (fig. 16, 1 à 3), ainsi que quelques lames larges (fig. 16, 10) et haches polies dont la provenance n'est pas encore reconnue (fig. 16, 13). Le débitage est essentiellement tourné vers la production d'éclats, parfois laminaires, réalisée sur le site à partir des matériaux locaux. L'outillage sur éclat est dominé par les microdenticulés (fig. 16, 11 et 12), suivis des pièces retouchées ou utilisées, des grattoirs et des denticulés. Les racloirs et racloirs à encoches sont peu nombreux; les burins, tranchets (fig. 16, 9) et perçoirs sont rarissimes

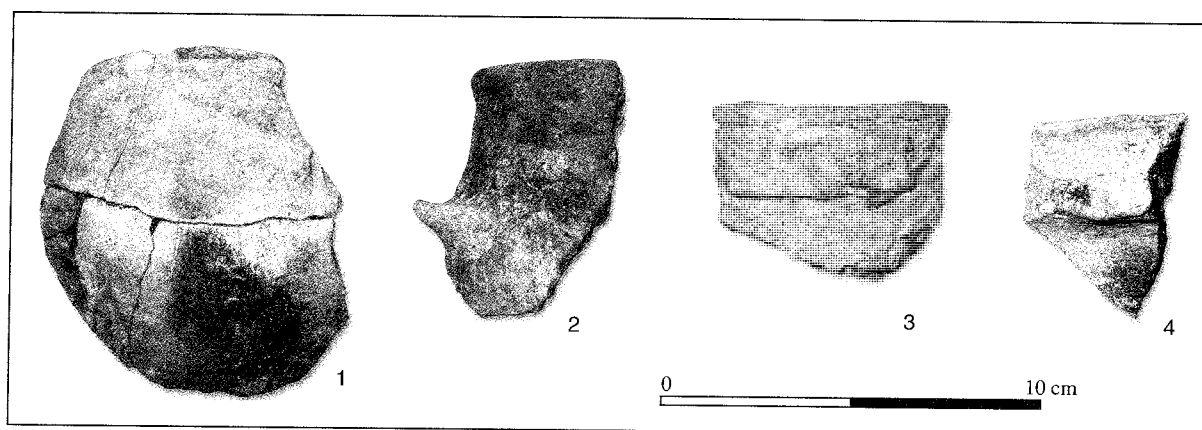


Fig. 15 — Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ». 1 : vase globulaire; 2 : moyen de préhension perforé verticalement; 3 et 4 : céramiques décorées. (Clichés D. Bossut, INRAP)

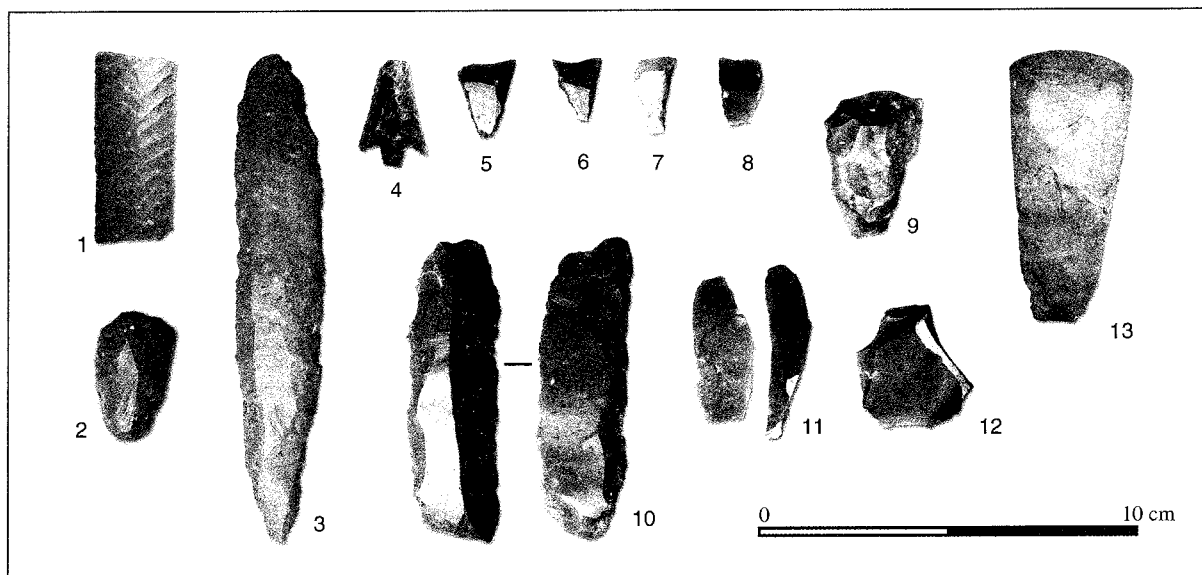


Fig. 16 — Houplin-Ancoisne « rue Marx Dormoy ». 1 à 3 : outils sur lames en silex du Grand-Pressigny; 4 à 8 : armatures de flèches en silex secondaire; 9 : tranchet; 10 : lame retouchée en silex secondaire exogène [?]; 11 et 12 : microdentculés en silex local; 13 : hache polie en silex secondaire exogène. (Clichés D. Bossut, INRAP.)

dans cette série. Parmi les 21 armatures de flèches, deux tiers sont des tranchantes (fig. 16, 5 à 8) à retouche directe abrupte et de forme trapézoïdale, à deux exceptions près (triangulaires). La catégorie des armatures perçantes est exclusivement représentée par des pointes triangulaires à pédoncule et ailerons et à retouche bifaciale (fig. 16, 4).

Les premiers résultats des analyses paléo-environnementales (en cours) sont d'ores et déjà extrêmement prometteurs. L'étude palynologique indique un environnement localement déboisé, au contact de deux biotopes distincts : la chênaie mixte atlantique, à tilleul dominant et le marais. Elle indique une forte activité agricole marquée par des taux élevés de céréales et de rudérales associées à la présence du lin. L'étude carpologique établie à partir de 2702 macrorestes carbonisés enrichira ces données.

Le fait majeur de ce site réside dans la morphologie et la richesse de la grande fosse (ou tronçon de fossé d'enceinte?) dont l'aménagement qui, à notre connaissance, ne trouve pas d'équivalent dans le Néolithique, pose question sur la fonction initiale de cette structure. L'organisation spatiale, la monumentalité des aménagements et l'abondance de certaines catégories de vestiges confèrent à ce site un statut particulier parmi les occupations proches.

Sur la même rive et à quelques centaines de mètres, le site palissadé du Marais de Santes offre un autre type de monumentalité.

4.4. Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes »

Le projet de création d'un espace « naturel » s'intègre dans un domaine d'un peu plus de 7 ha situé à une dizaine de kilomètres au sud de Lille. Le site s'inscrit sur une pente douce et se développe sur le bas du versant du plateau du Mélantois au contact avec le fond marécageux de la vallée de la Deûle. À l'issue du décapage mécanique conduit sur une surface de 1,1 ha, nous avons relevé près de 700 structures archéologiques.

Les ensembles les plus importants sont datés de la fin du Néolithique (fig. 17). Il s'agit notamment d'une puissante palissade curviligne qui se déploie sur plus d'une centaine de mètres et se matérialise par des trous de poteau espacés régulièrement de deux mètres, d'un diamètre moyen de 0,70 m pour une profondeur moyenne équivalente. À plusieurs reprises, entre les poteaux, se répète une tranchée destinée à accueillir des éléments en bois de plus petites dimensions. Sur l'emprise, nous n'avons observé aucune interruption dans cet aménagement qui se poursuit vers le fond de la vallée, en direction du cours holocène de la Deûle.

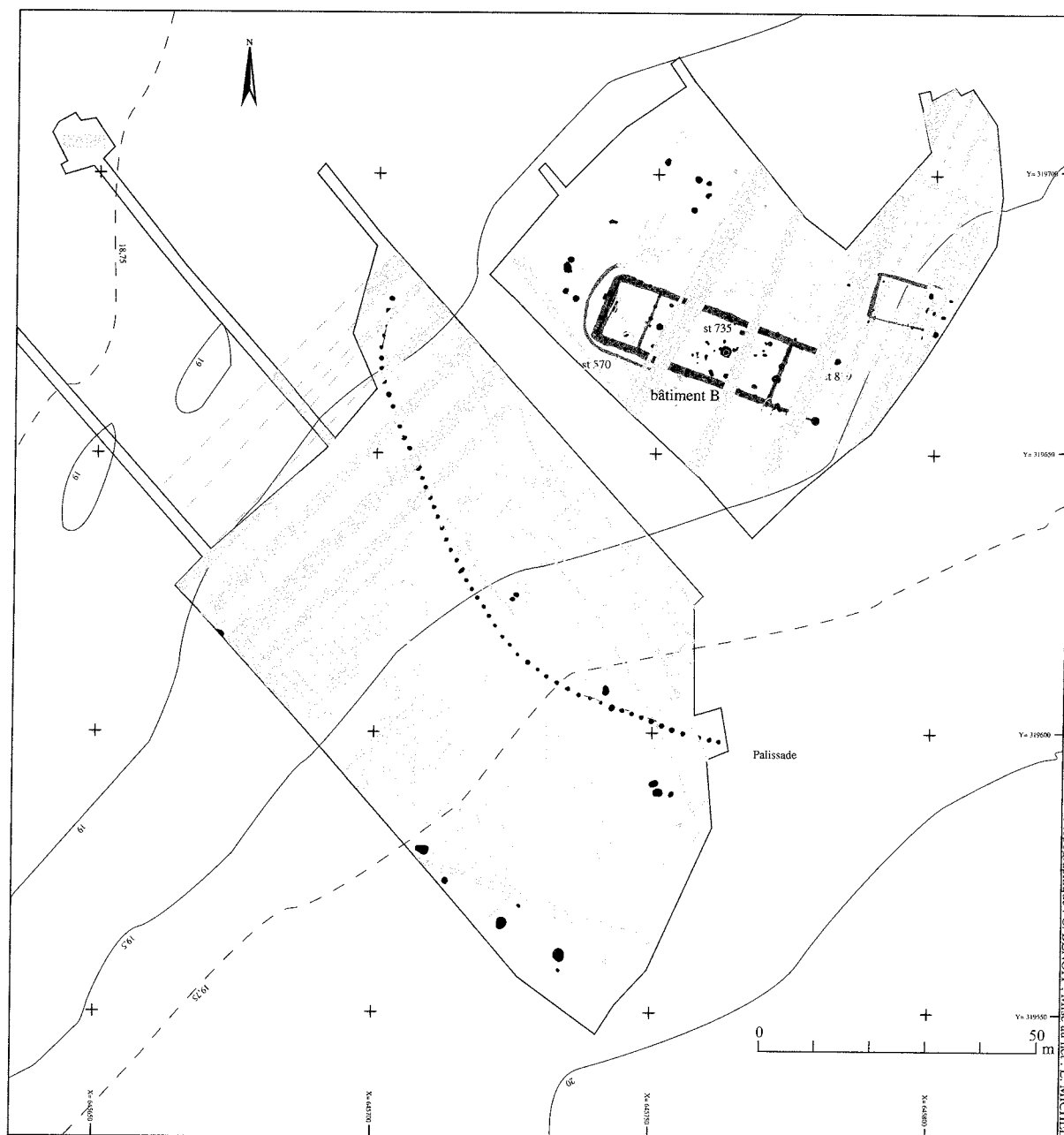


Fig. 17 — Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes ». Plan général des structures attribuables au Néolithique final (en noir).

À l'intérieur de cet enclos, l'élément principal est constitué d'un bâtiment (B) monumental d'une longueur de 43,50 m sur 12,80 m de large, orienté nord-ouest/sud-est (fig. 18). Il est construit sur poteaux de bois dont les plus profonds sont enfoncés dans le substrat limoneux à plus de 1,50 m (fig. 19 et 20). Les parois externes de cet édifice sont composées de poteaux disposés en quinconce. Ce bâtiment présente un cloisonnement interne, constitué d'éléments en bois jointifs, définissant un espace central de 22 m de long. L'unique entrée se situe dans la partie sud-est, encadrée par

deux énormes poteaux. À l'autre extrémité, au nord-ouest, un petit fossé longe le bâtiment. Une seconde construction de même type (même orientation, trous de poteau très profonds...) semble se développer à quelques mètres vers la limite sud de l'emprise.

Quelques fosses de rejets détritiques et des puits viennent compléter la structuration de l'espace habité interne et externe de cet enclos palissadé (fig. 21 et 22).

L'ensemble de ces structures a livré dans leurs comblements plusieurs éléments caractéristiques du Néolithique final.

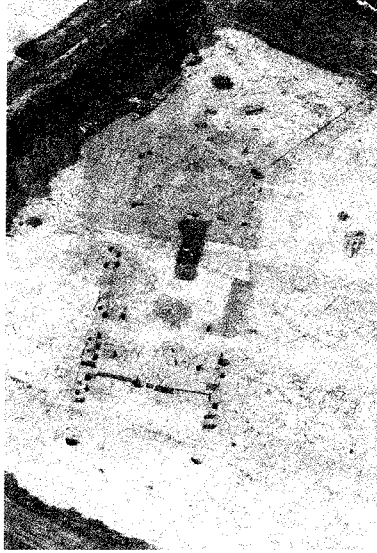


Fig. 18 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Vue aérienne du bâtiment B daté du Néolithique final en cours de fouille. (Cliché Phot'R.)



Fig. 19 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Coupe du trou de poteau (570) de la paroi sud du bâtiment B, avec bois conservé. (Cliché I. Praud, INRAP.)

Le matériel lithique présente de fortes affinités avec les autres ensembles connus de la région : hache en silex et en matériau exogène, armature de flèche à pédoncule et ailerons, poignard en silex du Grand-Pressigny, racloir à encoche et matériel de mouture en grès.

En ce qui concerne la céramique, nous retrouvons des languettes placées sous le bord, des fonds plats, des profils segmentés et des fusaïoles.

La faune présente, dans sa composition, le même cortège d'espèces représentées à Carvin,



Fig. 20 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Trou de poteau «géant» (st 735) en cours de fouille. (Cliché I. Praud, INRAP.)

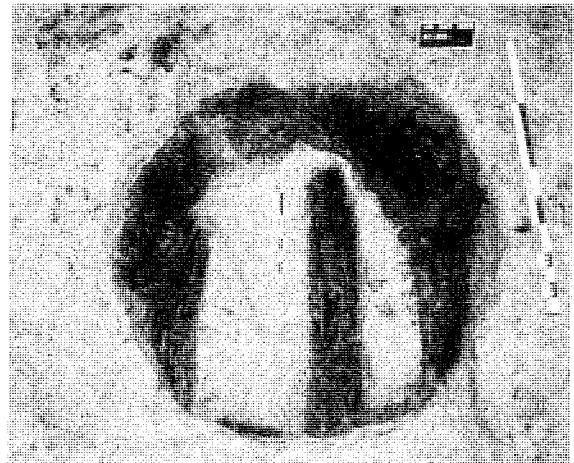


Fig. 21 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Le puits (st 819) vu du dessus, avec cuvelage et aménagement du fond en planches. (Cliché I. Praud, INRAP.)

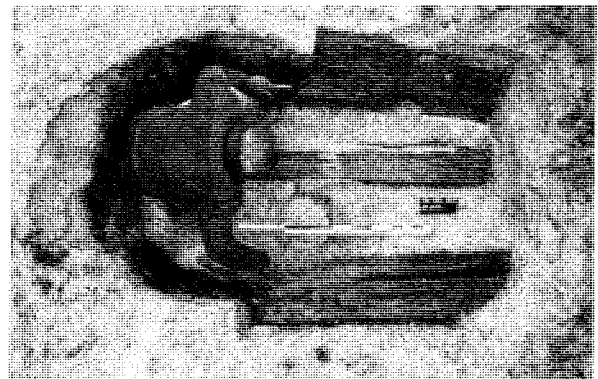


Fig. 22 — Houplin-Ancoisne «Le Marais de Santes». Le puits (st 819) en cours de fouille. (Cliché I. Praud, INRAP.)

c'est-à-dire le bœuf, les caprinés et le porc. Enfin, en ce qui concerne l'alimentation végétale, le corpus des plantes cultivées ne comporte que des céréales (amidonnier, engrain, orge...) qui

se trouvent associées à une gamme de fruits sauvages comestibles (mûres, noisettes, prunes).

L'état de conservation de ce site est exceptionnel. Il livre, notamment, de nombreux éléments en bois découverts à la base de certains poteaux du grand bâtiment ainsi que dans l'aménagement de puits à eau qui permettront d'affiner les datations et de préciser la nature des espaces forestiers exploités. À proximité, un aménagement en bois conservé dans les formations tourbeuses d'un ancien méandre de la Deûle colmaté et daté de la fin de l'âge du Bronze, fera l'objet d'une fouille au cours de l'année 2003. Celle-ci offrira l'opportunité de compléter les premières observations paléo-environnementales.

5. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Les découvertes récemment effectuées dans le cadre des opérations archéologiques préventives ont considérablement élargi notre champ d'observation sur la fin du Néolithique dans le Nord et le Pas-de-Calais, puisque nous sommes passés de quelques dizaines de mètres carrés à plus de 4 ha de surfaces fouillées. La qualité de la documentation réside, en particulier, dans le caractère structuré de ces occupations et permet, en outre, une approche pluri-disciplinaire complète des sites de la vallée de la Deûle.

Les gisements n'étant encore que partiellement étudiés, les premiers résultats doivent être considérés avec une certaine prudence. Ils permettent néanmoins de dégager quelques tendances qui concernent la culture matérielle mais aussi les milieux dans lesquels ces populations ont vécu, presque toujours situés en bordure de fond de vallée de la Deûle, à la transition entre le versant boisé et le marais. Ce phénomène n'est pas propre à la région mais concerne également les sites Gord du bassin de la Somme (Belloy-sur-Somme : Blanchet, 1984; Bettencourt-Saint-Ouen : Martin *et al.*, 1996) et de la vallée de l'Oise (Gord : Lambot, 1981). Ces milieux, particulièrement riches d'un point de vue écologique, offrent une variété de ressources attractive à cette période. Seul le site de Raillencourt-Sainte-Olle est implanté en contexte de plateau dominant la vallée de l'Escaut.

L'industrie lithique se caractérise par l'exploitation du silex local pour une production d'éclats largement majoritaire utilisés comme support à un outillage typologiquement varié, mais où

le microdenticulé est toujours prépondérant. Conjointement, les poignards en silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) et en silex tertiaire Bartonien (Bassin parisien), les haches et les lames en silex secondaires exogènes illustrent l'importation de produits finis sur chacun de ces sites au sein de vastes réseaux de circulation organisés. Les armatures de flèches montrent la coexistence du type perçant à pédoncule et à ailerons, recensé dans les horizons les plus anciens, et des armatures tranchantes.

Le mobilier en terre cuite comprend systématiquement deux types de productions, une fine et une grossière, caractérisées dans le premier cas par des récipients aux profils segmentés et quelquefois continus à fond rond et, dans l'autre cas, par des vases cylindriques ou globulaires à fond plat aux profils continus, portant des décors plastiques ou digités. Les éléments de préhension et de suspension sont toujours en languette parfois perforée verticalement. Les tessons, souvent dégraissés à la chamotte, sont de couleurs claires en surface interne et externe et noire à cœur résultant d'une même technique de cuisson. Enfin, les activités liées au tissage sont systématiquement représentées sur les sites à travers les fusaïoles, très souvent associées à des pesons. Tout récemment, l'étude de la grande fosse du site de la « rue Marx Dormoy » à Houplin-Ancoisne, dans laquelle des restes de lin ont été découverts (Martial & Praud, à paraître), a permis de tester des hypothèses fonctionnelles concernant l'utilisation d'outils en silex pour le traitement de certains végétaux exploités dans des activités de tissage, en particulier lors du teillage de plantes fibreuses (Caspar *et al.*, à paraître). Les traces reproduites expérimentalement sur les parties actives de certains outils sont comparables à celles déterminées, notamment, sur les microdenticulés d'Annœullin et de Raillencourt-Sainte-Olle (Beugnier, 2000, 2001).

Les sites, tels qu'ils nous apparaissent, peuvent être classés dans deux grandes catégories comprenant, d'une part, des occupations ouvertes de dimensions réduites, composées de quelques fosses parfois accompagnées de constructions sur poteaux comme à Carvin ou à Seclin, par exemple; d'autre part, des sites aménagés à l'intérieur d'une puissante palissade et caractérisés par l'aspect monumental des éléments architecturaux comme le grand bâtiment du « Marais de Santes » ou encore les alignements de gros poteaux de la « rue

Site	Référence échantillon	Structure (couche)	Date ¹⁴ C BP	Date calibrée BC
Houplin-Ancoisne (Nord) « Rue Marx Dormoy »	GrN-26711	St 300-16 (c3)	4045 ± 40	2839 – 2467
	GrN-26713	St 300-27 (c5)	4140 ± 70	2885 – 2497
	GrN-26714	St 405 (sd 5)	4120 ± 40	2873 – 2503
	GrN-26715	St 405-406 (sd 7)	4140 ± 40	2875 – 2581
	GrN-26716	St 432	4200 ± 35	2887 – 2639
Houplin-Ancoisne (Nord) « Le Marais de Santes »	GrN-27821	St 248 (TP bât. B)	4020 ± 60	2620 – 2465
	GrN-27827	St 650 (TP bât. B)	4150 ± 50	2870 – 2625
	GrN-27822	St 338 (TP palissade)	4120 ± 45	2860 – 2585
Houplin-Ancoisne (Nord) « Rue Gabriel Péri »	Gif 5215	Fosse	3800 ± 100	2545 – 1965
Seclin (Nord) « Les Euwis »	Gif 4399	Couche archéologique	4200 ± 110	2895 – 2420
Raillencourt-Sainte-olle (Nord) « Le Grand Camp »	LY 10086	St 41 (c2 bis)	3870 ± 45	2468 – 2155
	LY 10087	St 49 (c4)	3935 ± 35	2552 – 2308
	LY 10088	St 50 (c2)	3880 ± 50	2472 – 2154
Carvin (Pas-de-Calais) « Z.I. du Château – Gare d'Eau »	GrN-27818	St 2	4120 ± 40	2860 – 2585
	GrN-27819	St 69	4230 ± 70	2915 – 2680
	GrN-27820	St 75	4160 ± 50	2875 – 2640
Compiègne (Oise) « Le Gord »	Gif 4699	Couche archéologique	4100 ± 70	2895 – 2420
Bettencourt-Saint-Ouen (Somme)	ARC 1330	St 2	3788 ± 40	2450 – 2050
	ARC 1323	St 107 (c7)	3722 ± 60	2345 – 1925
	ETH 14896	St 137 (c2)	3880 ± 50	2490 – 2205

Tabl. 1 — Tableau récapitulatif des dates ¹⁴C du groupe du Gord et du groupe Deûle-Escaut (d'après Piningre, 1985; Blanchet & Lambot 1985; Martin *et al.*, 1996; Bostyn & Praud 2000). En gras, les dates de la deuxième moitié du 3^e millénaire av. J.-C.

Marx Dormoy», à Houplin-Ancoisne. Les premiers semblent correspondre à (aux) l'unité(s) domestique(s) d'un petit groupe, alors que les seconds reflètent l'existence d'une communauté importante mobilisée pour la réalisation de ces aménagements et justifiant un tel investissement. Les relations entre ces deux types de sites restent à comprendre et induisent les questions d'organisation de la société, de gestion et de contrôle du territoire, des réseaux de circulation et d'échanges des biens. Cette réflexion s'inscrit dans un cadre chronologique établi à partir d'une série de dates ¹⁴C (tableau 1) au sein desquelles se distinguent deux groupes de sites, l'un calé dans la première moitié du 3^e millénaire av. J.-C., l'autre occupant la seconde moitié.

Ces données nouvelles permettront d'aborder la transition entre le Néolithique récent et le Néolithique final dans le nord de la France, d'envisager l'évolution du groupe de Gord-Deûle-Escaut au cours du millénaire et d'en rediscuter les particularismes anciennement définis. Si, d'ores et déjà, une certaine homogénéité technotypologique semble se dégager dans la culture

matérielle à l'échelle régionale, la structuration de certaines occupations renvoie à des modèles connus dans le centre et l'ouest de la France, comme les enceintes de Charente (Chalignac « Le Camp », Diconche à Saintes : Burnez *et al.*, 1995; Burnez & Fouéré, 1999) ou encore les très grands bâtiments comme celui de Pléchéat « La Hersonnais » (Ille-et-Vilaine : Tinevez, 1993).

Bibliographie

- BEUGNIER V., 2000. Étude fonctionnelle des microdenticulés, des tranchets et des racloirs à coches : rapport préliminaire. In : I. Praud (dir.), *Des occupations mésolithique et néolithique à Annœullin « rue Lavoisier » (Zone 1)*. Rapport de fouilles. SRA Nord-Pas-de-Calais : 82–85.
- BEUGNIER V., 2001. Étude fonctionnelle des microdenticulés du site de Raillencourt-Sainte-olle (Nord). In : E. Martial (dir.), *Raillencourt-Sainte-olle « Le Grand Camp », ZAC Actipôle de l'A2*. Rapport de fouilles. SRA du Nord-Pas-de-Calais.

- BILLARD C., COTTIAUX R. & DUCROCQ T., 1990. Un site d'habitat chalcolithique à Grand-Laviers (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 15-26.
- BLANCHET J.-C., 1984. *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du Fer*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 27. Paris, Société Préhistorique de France, 608 p.
- BLANCHET J.-C. & LAMBOT B., 1985. Quelques aspects du Chalcolithique et Bronze ancien en Picardie. *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 3/4 : 79-118.
- BOSTYN F., avec la collaboration de PRAUD I., 2000. *Le site néolithique de Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp », ZAC Actipôle de l'A2*. Rapport de fouilles. SRA du Nord-Pas-de-Calais.
- BOSTYN F. & PRAUD I., 2000. Le site néolithique de Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp » (Nord). In : *Internéo*, 3 : 119-130.
- BURNEZ C., DASSIÉ J. & SICAUD F., 1995. L'enceinte arténacienne du « Camp » à Challignac (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92 (4) : 463-478.
- BURNEZ C. & FOUÉRRÉ P. (dir.), 1999. *Les enceintes Néolithiques de Diconche à Saintes (Charente-Maritime). Une périodisation de l'Artenac*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 25, Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises, 15, 2 volumes.
- CASPAR J.-P., MARTIAL E. & FERAY P., avec la collaboration de BURNEZ-LANOTTE L. & BOSTYN F., à paraître. Le teillage des plantes fibreuses au Néolithique. In : *Actes du 26^e colloque interrégional sur le Néolithique*, 8-9 novembre 2003, Grand-Duché de Luxembourg.
- DELCOURT-VLAEMINCK M., 1998. *Le Grand-Pressigny dans le Nord-Ouest de l'Europe. Le silex tertiaire concurrent possible du Grand-Pressigny?* Thèse de Doctorat. Toulouse, EHESS.
- DELCOURT-VLAEMINCK M., 1999. Le silex du Grand-Pressigny dans le Nord-Ouest de l'Europe. *Bulletin des amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, 50 : 57-68.
- LAMBOT B., 1981. Le site chalcolithique du Gord à Compiègne (Oise) – Note préliminaire. *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 8 : 5-18.
- MARTIAL E., avec la collaboration de CLAVEL V. & PRAUD I., 2001. *Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp », ZAC Actipôle de l'A2*. Rapport de fouilles, SRA du Nord-Pas-de-Calais.
- MARTIAL E. & PRAUD I., avec la collaboration de BOULEN M., BRAGUIER S., COUBRAY S., DESCHODT L., FECHNER K., MAIGROT Y. & SELLAMI-DIETSCH M.-F., à paraître. Un site palissadé du Néolithique final à Houplin-Ancoisne (Nord). In : *Actes du 26^e colloque interrégional sur le Néolithique*, 8-9 novembre 2003, Grand-Duché de Luxembourg.
- MARTIN J.-M., MARTINEZ R. & PROST D., 1996. Le site chalcolithique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme). In : *Internéo*, 1 : 141-168.
- MÉDARD F., 2000. *L'artisanat textile au Néolithique. L'exemple de Delley-Portalban II (Suisse), 3272-2462 avant J.C.*, Préhistoire, 4. Éditions Monique Mergoïl, 251 p.
- PININGRE J.-F., 1985. Un aspect de la fin du Néolithique dans le Nord de la France. Les sites de Seclin, Houplin-Ancoisne et Saint-Saulve (Nord). In : *Actes du 9^e colloque interrégional sur le Néolithique de Compiègne*, 1982. *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 53-69.
- PRAUD I. & MARTIAL E. avec la collaboration de BEUGNIER V., DESCHODT L., LANGHOR R., LANTOINE J. & LOUWAGIE G., 2000. Une nouvelle occupation du Néolithique final dans la vallée de la Deûle, à Annœullin (Nord). In : *Internéo*, 3 : 131-142.
- TINEVEZ J.-Y., 1993. « La Hersonnais » à Plé-châtel (Ille-et-Vilaine). Un vaste ensemble du Néolithique final. Résultats préliminaires. In : *Actes du 20^e colloque interrégional sur le Néolithique*. *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément, 7 : 293-317.

Adresse des auteurs :

Ivan PRAUD, Emmanuelle MARTIAL
UMR 7041

Françoise BOSTYN
UMR 7055

INRAP Nord – Picardie
Base de Saint-André
11, rue Victor Hugo
FR-59350 Saint-André

Le troisième millénaire av. J.-C. dans le Centre-Nord de la France : une base de données

Anne AUGEREAU, Laurence BOUQUET, Paul BRUNET, Laurent COSTA,
Richard COTTIAUX, Jérémy COUDERC, Arnaud GOUTELARD,
Tony HAMON, Ewen IHUEL, Fabien LANGRY-FRANÇOIS, Pierre MAGNE,
Nicole MALLET, Benoît MILLE, Laure-Anne MILLET-RICHARD,
Angélique POLLONI, Caroline RENARD, Guy RICHARD, Laure SALANOVA,
Anaïck SAMZUN, Isabelle SIDÉRA et Maïténa SOHN

Résumé

Cette courte contribution a pour objectif de présenter la base de données des occupations de la fin du Néolithique dans le Centre-Nord de la France (3400–1800 av. J.-C.), réalisée dans le cadre d'un projet collectif de recherche.

Abstract

This short contribution aims at presenting the database of the occupations of the end of the Neolithic in the Northern Centre of France (3400–1800 BC), as set forth as part of a collective research program.

Si le Néolithique ancien a été privilégié dans les recherches sur le Bassin parisien, tel n'a pas été le cas pour la fin du Néolithique. Pour combler ce manque, un groupe de travail s'est mis en place en 2000, transformé dès 2001 en Programme Collectif de Recherche (Ministère de la Culture français) et intitulé « Le III^e millénaire av. J.-C. dans le Centre-Nord de la France » (Augereau *et al.*, 2001). Il vise à préciser les définitions des groupes en action à la fin du Néolithique et au début de l'âge du Bronze (3400–1800 av. J.-C.) et à cerner leurs extensions chronologique et géographique. Ce programme, qui regroupe à présent une vingtaine de participants (CNRS, Ministère de la Culture, INRAP, étudiants, post-doctorants, amateurs), concerne six régions : Centre, Île-de-France, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Bourgogne.

Pour entreprendre un tel travail, il était capital de disposer d'un inventaire réactualisé et fiable, le dernier en date ayant été réalisé par G. Bailloud dans les années 1970. Une base

de données, constituée à partir de différents inventaires individuels et d'un dépouillement systématique de la bibliographie, a donc été réalisée. Cette base a été informatisée sous la forme d'un fichier organisé par occupation et non par site dans la mesure où plusieurs occupations relevant de différentes cultures se succèdent très souvent dans le même gisement (en particulier dans les sépultures collectives). Le fichier comporte aujourd'hui 1548 fiches « Occupations » accompagnées des références bibliographiques (fig. 1).

La base de données a ensuite fait l'objet d'un travail documentaire au sein de groupes thématiques : céramique (L. Salanova coord.), industrie lithique (A. Augereau coord.), industrie osseuse (I. Sidéra coord.), premiers objets en métal (B. Mille coord.) et parure (A. Polloni coord.). Les résultats de ce premier tri typologique et bibliographique des séries disponibles font l'objet d'une partie des articles qui suivent dans le présent volume.

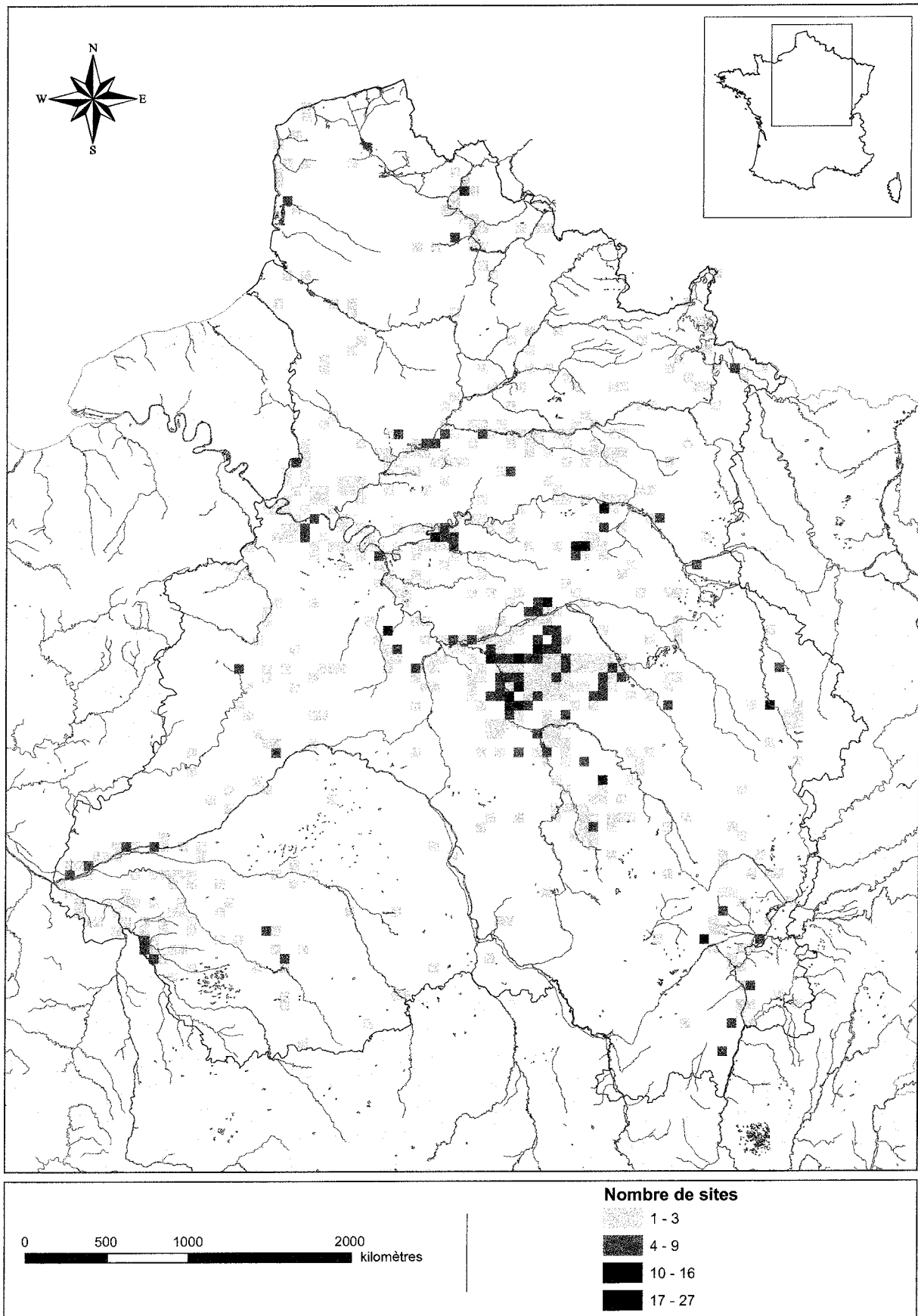


Fig. 1 — Carte de répartition des occupations du Néolithique récent, du Néolithique final et du Bronze ancien dans le Centre-Nord de la France.

Bibliographie

AUGEREAU A., BRUNET P., BRUNET V.,
COTTIAUX R., DIAS-MEIRINHO M.-H.,
DURAND J.-C., GILIGNY F., HAMON T.,
IRRIBARIA R., JAULNEAU C., MAGNE P.,
MARTIAL E., MILLET-RICHARD L.-A. &
SALANOVA L., 2001. Du Néolithique à l'Âge
du Bronze ancien dans le Centre-Nord de
la France. *Bulletin de la Société Préhistorique
Française*, **98** (1) : 131-132.

Personne de contact :

Laure SALANOVA
CNRS – UMR 7041
Maison de l'archéologie et de l'ethnologie
Protohistoire européenne
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre Cedex
E-mail : salanova@mae.u-paris10.fr

La fin du Néolithique dans le Bassin parisien : historique des recherches

Laure SALANOVA

Résumé

Cet article se propose de résumer les grandes étapes de la recherche relative à la fin du Néolithique dans le Bassin parisien (3400–1800 av. J.-C.) et de souligner les principaux problèmes actuels.

Abstract

This paper summarizes the major stages of research dealing with the end of the Neolithic in the Parisian basin (3400–1800 BC) and underlines the main actual problems.

1. INTRODUCTION

La fin du Néolithique est une période mal connue dans le Bassin parisien, du fait de la piètre qualité de la documentation et de sa dispersion. Hormis le Seine-Oise-Marne, qui a suscité l'intérêt des chercheurs depuis le début du XX^e siècle, les recherches concernant le 3^e millénaire dans le Bassin parisien sont somme toute assez récentes.

2. LE NÉOLITHIQUE RÉCENT (3400–3300/2800–2700 AV. J.-C.)

Le Néolithique récent est la période de la fin du Néolithique la mieux connue, même si la transition avec le Néolithique moyen reste encore obscure. Les principales étapes de l'identification du Néolithique récent dans le Bassin parisien s'échelonnent tout au long du XX^e siècle.

Dès 1926, P. Bosch-Gimpera et J. de C. Serra-Rafols proposent une définition du Seine-Oise-Marne (SOM), à partir du mobilier de sépultures collectives et d'habitats. En 1955, cette définition est épurée par G. Bailloud et P. Mieg de Boofzheim, qui extraient des éléments du Rubané et de l'âge du Bronze moyen pris en compte par P. Bosch-Gimpera et J. de C. Serra-Rafols. Le terme «SOM» est désormais réservé aux sites du Bassin parisien, alors que le matériel contemporain et apparenté du Centre-Ouest de la France est individualisé sous le nom de «groupe de Vienne-Charente». En 1964, G. Bailloud inventorie de façon exhaustive les sites et collections propres au SOM dans le Bassin parisien et précise son extension (bassins de

la Seine, de la Somme et de la Meuse). Viennent ensuite les travaux de J.-L. Lombardo (1985) qui propose une périodisation en deux phases de la céramique SOM à partir de la stratigraphie de Boury-en-Vexin «Le Cul Froid» (Oise) : une phase ancienne dans laquelle les vases ont un col haut et évasé et une phase récente caractérisée par des vases à cols courts et des profils plus variés. En 1996, P. Chambon et L. Salanova réexaminent le mobilier et les dates ¹⁴C des sépultures collectives du bassin de la Seine. À partir d'une sériation en présence/absence des vases SOM dans les tombes, ils distinguent deux types de vases, qui s'excluent : des gobelets à profil segmenté ou rectiligne, attribués à une phase ancienne du fait de leur similitude avec les vases de type Horgen, Munzingen et ceux du groupe Mosellan, et des gobelets à profil galbé, propres au Bassin parisien et attribués de ce fait à une phase récente. L'analyse critique des dates ¹⁴C et de leur contexte les amène à distinguer deux périodes de construction des sépultures collectives : l'une, située entre 3350 et 2750 av. J.-C. donc propre au SOM, caractérisée par l'édification de grandes allées sépulcrales, l'autre, entre 2450 et 1600 av. J.-C., définie par la construction de petits caveaux collectifs attribuables au Bronze ancien.

À l'heure actuelle, on entend par SOM un assemblage essentiellement funéraire. Dans le domaine de la céramique, les vases sont des gobelets sinueux non décorés et à fond plat débordant, plus connus sous le nom de «pots de fleurs». Ils sont de teinte claire (rose à ocre), avec un gros dégraissant visible en surface, mal cuits et friables. Au sein de cet ensemble céramique, il existe une grande

variabilité. Les affinités avec le groupe de Horgen sont nettement sensibles dans certaines séries (Hamon, 1997). L'industrie lithique, quant à elle, n'est connue qu'à travers quelques fossiles directeurs (armatures tranchantes, haches et haches-pendeloques en roche dure). L'industrie osseuse est représentée par des spatules en os à nervure centrale, probables imitations de prototypes en cuivre, et des gaines de hache à perforation transversale en bois de cerf. Quant à la parure, elle se caractérise par des pendentifs arciformes, des coquillages biforés et des perles en tôle de cuivre enroulée.

Si les grands caveaux collectifs en bois ou en pierre sont caractéristiques du Néolithique récent, il est bien difficile de définir un type d'habitat : les ensembles domestiques sont peu connus et rarement structurés.

3. LE NÉOLITHIQUE FINAL (2800–2700/? AV. J.-C.)

Le Néolithique final du Bassin parisien est né il y a vingt ans. La fouille d'habitats a permis de reconnaître plusieurs groupes et du même coup de scinder le bloc SOM, censé durer un millénaire, en deux périodes : un Néolithique récent et un Néolithique final (Blanchet, 1984; Villes, 1987).

3.1. Le groupe du Gord

En 1979, à l'occasion de fouilles de sauvetage menées sur le site de Compiègne « Le Gord » (Oise), J.-C. Blanchet définit le groupe du Gord. Ce groupe est d'abord baptisé « groupe de Compiègne » puis, suite à la découverte de mobilier similaire sur d'autres sites de Picardie, de Champagne-Ardenne et du nord de la France, il est rebaptisé « groupe du Gord ».

En 1981, sa définition est précisée à l'occasion de la publication du site éponyme par B. Lambert. L'industrie lithique du site éponyme fait l'objet d'une étude approfondie par F. Brunet (1986) et l'industrie céramique par R. Cottiaux (1995).

On entend aujourd'hui par « Gord », une céramique caractérisée par des grands récipients en forme de tonneau aux surfaces plus soignées que celles connues dans la céramique SOM, de teinte rouge, portant généralement des languettes horizontales dans la partie haute des vases. Cette céramique est associée à une

céramique plus fine, composée de coupes et d'assiettes généralement sans décor. L'industrie lithique n'est connue qu'à travers quelques fossiles directeurs : racloirs à encoches, poignards, armatures perçantes. Ce groupe est centré sur la moyenne vallée de l'Oise, où il a été défini, mais on connaît des assemblages Gord ailleurs, ce qui pose le problème de son extension géographique. Comme pour le SOM, les habitats sont mal connus. Le « Parc Tertiaire » (La Croix-Saint-Ouen, Oise) a néanmoins livré des traces de petits bâtiments de 3 × 3 m (Cottiaux *et al.*, 1995). Contrairement au SOM, les assemblages funéraires ne permettent pas de connaître davantage le répertoire des formes : la céramique du Gord n'est jamais retrouvée entière dans les tombes (Chambon & Salanova, 1996).

3.2. Le groupe Deûle-Escaut

Défini par J.-F. Piningre à partir du site de Seclin (Nord), le groupe de Deûle-Escaut se distingue du Gord par la présence d'une céramique fine carénée et l'abondance de micro-denticulés (Piningre, 1985). J.-C. Blanchet (1984) estime qu'il s'agit d'un faciès septentrional du groupe du Gord, qui s'étend du nord de la France au Hainaut occidental belge.

Récemment plusieurs ensembles, découverts dans le Nord, sont venus étoffer le corpus Deûle-Escaut, parmi lesquels deux ont fait l'objet d'une publication préliminaire : l'un à Raillencourt-Sainte-olle (Bostyn & Praud, 2000), l'autre à Annœullin (Praud & Martial, 2000).

3.3. Et les autres ...

Hormis le groupe du Gord et celui de Deûle-Escaut, diverses influences se font également sentir dans le Bassin parisien. Parmi celles-ci, l'influence arténacienne a fait couler beaucoup d'encre.

En 1962, G. Bailloud et C. Burnez définissent la « civilisation d'Artenac » à partir du site éponyme, une grotte sépulcrale, située dans le Centre-Ouest de la France. En 1985, J. Roussot-Larroque, à partir d'éléments typologiques isolés, étend les territoires de l'Artenac au sud-ouest de la France, à la Loire moyenne, au Bassin parisien, à la région Centre, à la Bourgogne, Rhône-Alpes et à une partie du Massif central, soit plus de la moitié du territoire français. En 1986, A. Villes attaque violemment la définition,

et même l'existence, du groupe du Gord, car « il ne possède rien en propre qu'on ne puisse trouver dans l'Artenac ». Il préfère lui substituer le terme « Artenac du Bassin parisien ». À l'appui de cette hypothèse, il présente le mobilier de deux sites (Ligueil, Indre-et-Loire, et Fort-Harrouard, Eure-et-Loir), caractérisés par une céramique fine décorée étrangère au Gord et rattachée de ce fait à l'Artenac. En 1991, dans un bref article, L. Laporte et R. Cottiaux s'opposent catégoriquement à cette assimilation, du fait de la faiblesse des séries Gord et des définitions des deux entités.

Le débat tourne donc autour de l'interprétation de ces influences artenaciennes en Bassin parisien, surtout sensibles, il est vrai, en région Centre (Krausz & Constantin, 1995; Hamon & Legriel, 2000).

4. LE CAMPANIFORME (VERS 2500 AV. J.-C.)

Les chercheurs du nord de la France se sont longtemps désintéressés du Campaniforme, qu'ils considéraient absent du Bassin parisien.

En 1964, dans son inventaire, G. Bailloud inventorie 8 sites à mobilier campaniforme (soit 10 vases) dans le Bassin parisien, dont une seule sépulture individuelle et aucun habitat. En 1968, l'inventaire est mis à jour dans le cadre de la thèse de F. Treinen sur le Campaniforme en France (Treinen, 1970). Le faible nombre de sites (11 sites et 14 vases) est alors interprété comme représentatif de « petits groupes campaniformes de passage ». En 1984, J.-C. Blanchet compte 25 sites à mobilier campaniforme. En 1991, C. Billard, A. Chanceler et E. Mantel publient un ensemble de découvertes qui viennent combler un vide dans la basse vallée de la Seine. En 1992, à l'occasion de la publication de la sépulture campaniforme de Jablines (Seine-et-Marne), L. Laporte reprend l'inventaire, qui comprend désormais 32 sites (Laporte *et al.*, 1992). En 1997, dans le cadre d'une thèse sur le Campaniforme en France, le problème du Bassin parisien est de nouveau soulevé (Salanova, 2000). L'inventaire comprend aujourd'hui une centaine de sites (et 300 individus vases), ce qui reste faible comparé à d'autres régions françaises. Cette fugacité ne peut s'expliquer seulement par l'histoire des recherches. Il manque en effet une phase de développement local du Campaniforme, qui se matérialise peut-être autrement que par de la

céramique décorée (on connaît de nombreux ensembles de vases dits d'accompagnement campaniformes mais sans vases décorés). Y aurait-il eu dans cette région un désintérêt pour la céramique ornée pendant tout le 3^e millénaire ?

La production campaniforme dans son ensemble est hétérogène à l'échelle du Bassin parisien et la dispersion des sites ne facilite pas la compréhension des modes de diffusion de ce style céramique. Des influences rhénanes et atlantiques sont sensibles, mais on comprend mal l'intégration et l'impact de ce phénomène européen dans les sociétés du 3^e millénaire en Bassin parisien. En outre, l'articulation du Campaniforme avec les groupes du Néolithique final reste énigmatique, faute de contextes fiables.

5. LE BRONZE ANCIEN (?/? AV. J.-C.)

Le passage au Bronze ancien est sans doute le chapitre le plus problématique du 3^e millénaire av. J.-C. dans le Bassin parisien. Des petites séries de vases à cordons sont découvertes fréquemment, mais, sans contexte précis, leur attribution chronologique est délicate.

En 1954, à partir du mobilier de la sépulture collective de l'usine Vivez (Argenteuil, Val-d'Oise), J. Arnal définit la « civilisation argenteuillienne » dans le Bassin parisien, qu'il qualifie de post-SOM. En 1964, G. Bailloud, dans le chapitre « Éléments chalcolithiques divers », aborde la « question argenteuillienne ». Il ne cache pas son scepticisme face à la définition de J. Arnal, du fait de l'hétérogénéité de l'assemblage de la tombe de l'usine Vivez. En 1984, J.-C. Blanchet définit, à partir du mobilier de l'habitat du Fond Pernant (Oise), le groupe des Urnes à Décor Plastique (GUDP). La définition de la céramique recouvre en partie celle de J. Arnal (1954) : urnes, aux surfaces soignées brun-clair, munies de cordons horizontaux ou en arceau associés ou non à des décors à la cordelette en bandes ou en triangles. Cette céramique est connue dans tout le nord-ouest de l'Europe. Dans son ouvrage, J.-C. Blanchet place le GUDP dans une position épicanpaniforme, entre le chapitre sur le Campaniforme et celui sur le Bronze ancien. En 1992, lors du 117^e Congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques consacré aux « Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe » (Mordant & Gaiffe, 1996), le début de l'âge du Bronze est fixé à 2300 av. J.-C. à l'appui des séries européennes de

dates ¹⁴C. Dans cette synthèse, le nord-ouest de la France est illustré par un article synthétique de C. Billard, J.-C. Blanchet et M. Talon (Billard *et al.*, 1996). Suite à un inventaire des séries, les auteurs proposent trois hypothèses quant à la place chronologique du GUDP. Dans une première hypothèse, il appartiendrait à un Néolithique final à influence cordée, ce qui expliquerait sa forte implantation à l'intérieur du Bassin parisien. Il serait alors placé aux alentours de 2500 av. J.-C. Dans une deuxième hypothèse, il s'agirait d'une transformation du Néolithique final local sous influence campaniforme vers 2300 av. J.-C. Enfin, dans une troisième hypothèse, ce serait une évolution locale du Campaniforme à partir de la céramique d'accompagnement. Il appartiendrait donc au Bronze ancien et apparaîtrait vers 2000 av. J.-C. C'est cette dernière hypothèse que préfère J.-C. Blanchet dans un article récent (Constantin & Blanchet, 1998 : 591). En 1999, M. Lichardus-Itten, dans un article paru dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, critique la fiabilité des dates et des contextes retenus pour fixer cette rupture à 2300 av. J.-C. Elle propose de repousser le début de l'âge du Bronze à 2100 av. J.-C., soit postérieurement au Campaniforme. Les données disponibles dans le Bassin parisien ne peuvent naturellement pas permettre de trancher.

Ce bref historique a tenté de décrire les principales étapes de la recherche et de soulever les nombreux problèmes que posent aujourd'hui la période comprise entre 3400 et 1800 av. J.-C. dans le Bassin parisien. Nous savons que ces problèmes sont partagés par nos voisins, notamment belges. La réunion qui s'est déroulée le 8 mars dernier dans les locaux de l'Université de Lille 3 était l'occasion de confronter les derniers résultats de nos recherches respectives afin de cerner, dans leur globalité, l'extension des groupes et des phénomènes culturels de la fin du Néolithique.

Bibliographie

- ARNAL J., 1954. Le Chalcolithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **LI** : 96-100.
- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à *Gallia Préhistoire* **2**. Paris C.N.R.S., 433 p., 7 pl. hors-texte.
- BAILLOUD G. & BURNEZ C., 1962. Le Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **59** : 515-524.
- BAILLOUD G. & MIEG DE BOOFZHEIM P., 1955. *Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen*. Paris, Picard.
- BILLARD C., BLANCHET J.-C. & TALON M., 1996. Origine et composantes de l'Âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France. In : C. Mordant & O. Gaiffe (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du 117^e Congrès national des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*. Paris, C.T.H.S. : 579-601.
- BILLARD C., CHANCEREL A. & MANTEL E., 1991. Nouveaux sites campaniformes de la Basse Vallée de la Seine. *Gallia Préhistoire*, **33** : 137-206.
- BLANCHET J.-C., 1984. *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France. Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du fer*. Mémoires de la Société Préhistorique Française **27**. Paris, Société Préhistorique de France, 608 p.
- BOSCH-GIMPERA P. & SERRA RAFOLS J. de C., 1926. Études sur le Néolithique et l'Énéolithique en France. *Revue Anthropologique* : 318-345.
- BOSTYN F. & PRAUD I., 2000. Le site néolithique de Raillencourt-Sainte-olle « Le Grand Camp » (Nord). In : *Internéo*, **3** : 119-129.
- BRUNET F., 1986. *Étude de l'industrie lithique du site éponyme du « Gord »*. Mémoire de Maîtrise. Paris, Université de Paris I.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **93** (1) : 103-118.
- CONSTANTIN C. & BLANCHET J.-C., 1998. Le Nord de la France (Bassin parisien). In : J. Guilaine (dir.), *Atlas du Néolithique européen. L'Europe occidentale*. Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège **46**. Liège, Université de Liège : 585-651.
- COTTIAUX R., 1995. La céramique du site éponyme du « Gord » à Compiègne (Oise). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **92** (1) : 97-106.

- COTTIAUX R., LIMONDIN N., PROST D. & TALON M., 1995. Un habitat de la fin du Néolithique : le Parc Tertiaire sur la commune de La Croix-Saint-Ouen (Oise). *Revue Archéologique de l'Ouest*, sup. 7 : 213–232.
- HAMON T., 1997. L'enceinte néolithique « du Montet » à Déols (Indre). Note préliminaire. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 94 (2) : 230–236.
- HAMON T. & LEGRIEL J., 2000. Le site néolithique des Vaux à Moulins-sur-Céphons. Actualité de la fouille 2000. In : *Internéo*, 3 : 149–159.
- KRAUSZ S. & CONSTANTIN C., 1995. Un site d'habitat de la culture d'Artenac. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92 (3) : 346–352.
- LAMBOT B., 1981. Le site chalcolithique du Gord à Compiègne (Oise). Note préliminaire. *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 8 : 5–18.
- LAPORTE L. avec la coll. de R. COTTIAUX, 1991. Quelques réflexions sur les hypothèses culturelles pour la fin du troisième millénaire dans le Bassin parisien et le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 88 (3) : 83–85.
- LAPORTE L., GUY H. & BLAIZOT F., 1992. La sépulture à mobilier campaniforme de Jablines Le Haut Château. In : F. Bostyn & Y. Lanchon (dir.), *Jablines, Le Haut Château (Seine-et-Marne) : une minière de silex au Néolithique*. Documents d'Archéologie Française, 35. Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 224–229.
- LICHARDUS-ITTEN M., 1999. L'Âge du Bronze en France à 2300 avant J.-C. ? *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 96 (4) : 563–568.
- LOMBARDO J.-L., 1985. *L'habitat Seine-Oise-Marne, chalcolithique et Bronze ancien du site du « Cul Froid » à Boury-en-Vexin (Oise)*. Mémoire de diplôme de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- MORDANT C. & GAIFFE O. (éd.), 1996. *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du 117^e Congrès national des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*. Paris, C.T.H.S.
- PININGRE J.-F., 1985. Un aspect de la fin du Néolithique dans le Nord de la France. Les sites de Seclin, Houplin-Ancoisne et Saint-Saulve (Nord). *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 53–69.
- PRAUD I. & MARTIAL E., 2000. Une nouvelle occupation du Néolithique final dans la vallée de la Deûle, à Annœullin (Nord). In : *Internéo*, 3 : 131–141.
- ROUSSOT-LAROQUE J., 1985. Seine-Oise-Marne, Artenac, Gord et les autres... *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 9–25.
- ROUSSOT-LAROQUE J., 1986. Artenac vingt ans après. In : J.-P. Demoule & J. Guilaine (dir.), *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*. Paris, Picard : 391–417.
- SALANOVA L., 2000. *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*. Paris, Société Préhistorique Française et Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.
- TREINEN F., 1970. Les poteries campaniformes en France. *Gallia Préhistoire*, 13 (1) : 53–107 ; (2) : 263–332.
- VILLES A., 1986. Deux implantations septentrionales de la civilisation d'Artenac : Ligueil (Indre-et-Loire) et Fort-Harrouard II (Eure-et-Loir). *Revue Archéologique de l'Ouest*, sup. 1 : 217–236.
- VILLES A., 1987. Néolithique récent et final dans les pays de la Loire moyenne, bilan et perspectives. In : *14^e colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 1987), résumé des communications* : 53–58.

Adresse de l'auteur :

Laure SALANOVA
 CNRS – UMR 7041
 Maison de l'archéologie et de l'ethnologie
 Protohistoire européenne
 21, allée de l'Université
 FR-92023 Nanterre Cedex
 E-mail : salanova@mae.u-paris10.fr

Les industries lithiques de la fin du Néolithique en Centre-Nord de la France

État documentaire et pistes d'études

Anne AUGEREAU, Caroline RENARD

Avec la collaboration de

Jérémy COUDERC, Arnaud GOUTELARD, Ewen IHUEL,
Fabien LANGRY-FRANÇOIS, Pierre MAGNE, Laure-Anne MILLET-RICHARD

Résumé

Dans l'objectif de déboucher, à terme, sur une révision des groupes culturels de la fin du Néolithique dans le Centre-Nord de la France, les séries lithiques de six régions (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Centre) ont fait l'objet d'un recensement bibliographique et d'un inventaire raisonné. À partir de cette documentation, diverses pistes de recherche ont été engagées et des perspectives scientifiques émergent, concernant notamment l'étude des armatures de flèches, des mobiliers lithiques des sépultures de la Marne et des modes d'approvisionnement en matières premières lithiques.

Abstract

In order to revise the late Neolithic cultural groups in the Centre-Nord of France, we carried out a bibliographical census and a limited inventory of the flint industries in six regions (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Bourgogne and region Centre). These data allow us to define several objects of research, in particular concerning the studies of flint arrow-heads, the lithic goods of the Marne burials and the raw materials procurement.

1. OBJECTIFS

Le Programme collectif de recherches (ci-après PCR) sur la fin du Néolithique en Centre-Nord a principalement consisté en un recensement et un inventaire des données disponibles sur cette période. Il a pour objectif de déboucher, à terme, sur une révision, éventuellement une re-définition, des groupes culturels en présence, du Néolithique récent au Bronze ancien (de 3300 à 1800 av. J.-C.). Six régions sont prises en compte : le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne, la Bourgogne et le Centre.

En ce qui concerne les industries lithiques et plus particulièrement celles en silex, trois axes de recherches ont été établis :

- décrire et définir les industries lithiques des cultures et groupes culturels de la fin du Néolithique d'après des séries sélectionnées comme fiables (approche technotypologique);
- identifier des pièces diagnostiques propres à chaque culture et groupe culturel et à chaque contexte (funéraire, habitat, enceinte, ...) et en étudier la répartition géographique,

chronologique et culturelle par un travail de cartographie sur l'ensemble de la région ;

- documenter l'organisation de la production des outils en recherchant les modes d'approvisionnement en matières premières et en produits lithiques, en tentant de préciser les relations entre les sites miniers, abondamment renseignés ces dernières années, et les autres types d'occupations.

Ces problématiques ont été abordées dans plusieurs travaux universitaires mis en œuvre à l'université de Paris I, sous la direction de M. Lichardus, et à l'université de Bourgogne, sous la direction de C. Mordant. On en trouvera des résumés dans ce volume (Renard, 2002, 2003, ce volume ; Langry-François, 2002, 2003, ce volume ; Goutelard, 2003, ce volume).

2. MÉTHODES

Les objectifs énoncés impliquent une sélection rigoureuse des contextes et des séries et ne peuvent être atteints sans un recensement préalable des potentiels d'étude. Ce recensement bénéficie pour l'instant d'une approche strictement

bibliographique. Il se fait à l'aide d'une fiche normalisée, annexée au fichier « Occupations » du PCR, divisée en 66 rubriques distribuées selon 5 volets. Celles-ci peuvent être renseignées en présence/absence ou en données quantitatives, en fonction du degré de précision des données issues des références bibliographiques :

- le premier volet renvoie au fichier « Occupations » et comprend le numéro d'occurrence (qui reste le même et qui sert de lien entre le fichier « Occupations » et le fichier « Industries lithiques »), les noms de la commune et du lieu-dit, l'époque et l'attribution chronologique, les références bibliographiques, ...;
- le second concerne les matières premières (silex crétacés, tertiaires, du Grand-Pressigny, indéterminés, roches tenaces, ...);
- le troisième est axé sur la configuration générale des séries (nucléus, éclats, percuteurs, pièces retouchées, ...);
- le quatrième permet de donner une idée de la représentation des grands groupes typologiques (grattoirs, denticulés, armatures de flèches, micro-denticulés, poignards, racloirs ou scies à encoches, haches polies, pour ne citer que les principaux);
- enfin, un volet plus détaillé reprend la typologie des armatures de flèche.

Pour chacune des fiches ainsi renseignées, un coefficient de fiabilité est également proposé, de 1 à 5, en fonction de la composition de l'assemblage et son contexte de découverte :

1. objet isolé hors contexte;
2. assemblage cohérent en contexte mélangé;
3. assemblage structuré sans datation précise;
4. assemblage homogène et datable;
5. ensemble clos.

Cette première approche met d'une part en lumière le potentiel d'étude des industries lithiques de la fin du Néolithique et les études et analyses à prévoir. Ce bilan permet ensuite d'initier études et analyses à partir d'une base documentaire homogène. Une première analyse des associations de mobiliers est possible en fonction des contextes, des époques, des cultures et des régions. Le recensement systématique à cette occasion des mobiliers en silex Turonien supérieur du Grand-Pressigny et des productions concurrentes (silex tertiaire notamment) est transmis à Nicole Mallet pour alimenter ses travaux sur la diffusion de ces objets. Il en est de même des pièces en roches tenaces. Par ailleurs, les aspects techniques liés à l'accès aux

collections, à la réalisation de l'iconographie ou à la mise en œuvre des programmes d'analyses sont précisés dans la mesure du possible.

3. ÉTAT DE LA DOCUMENTATION

Les données collectées dans les publications et DFS permettent d'envisager un nombre minimum d'individus en silex de 87436 pièces et 12542 outils retouchés et façonnés. On ne peut donc qu'affirmer à nouveau l'important potentiel des études lithiques pour le 3^e millénaire, au moins sur le plan quantitatif.

Actuellement, 851 occupations, sur environ 900 ayant livré du silex, ont pu être recensées sur le plan de leur industrie lithique. À ce jour, dans les six entités géographiques, le recensement bibliographique et l'inventaire raisonné des séries sont presque exhaustif :

- le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, avec 46 occupations documentées (le recensement bibliographique de cette région est pratiquement achevé);
- la Champagne-Ardenne qui regroupe 238 occupations (le recensement y est achevé);
- la Bourgogne qui totalise 273 occupations (le recensement y est exhaustif);
- l'Île-de-France, avec 238 occupations (recensement achevé);
- le Centre, avec 56 fiches (le recensement est à affiner).

La plus large part de la documentation se rapporte à des sépultures : elle représente plus de 30 % des séries dans toutes les régions, jusqu'à presque 90 % en Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Comme il s'agit ici d'une première approche, les habitats et les enceintes ont été regroupées et les minières n'ont pas été prises en compte (l'attribution chronologique et culturelle de ces contextes est difficile). Le nombre d'habitats et d'enceintes, bien que moins élevé que les sépultures, demeure non négligeable puisqu'il concerne de 13 % à près de 69 % de la documentation. On constate une répartition plus équilibrée entre habitats et sépultures dans la région Centre. Toutefois, cette donnée n'est pas significative en raison du plus petit nombre d'occupations recensées dans cette région (56 occupations).

Par ailleurs, les indices, qui ne figurent pas sur la figure 2, sont trouvés le plus souvent en prospection. Ils représentent entre 30 et 40 % des occupations recensées.

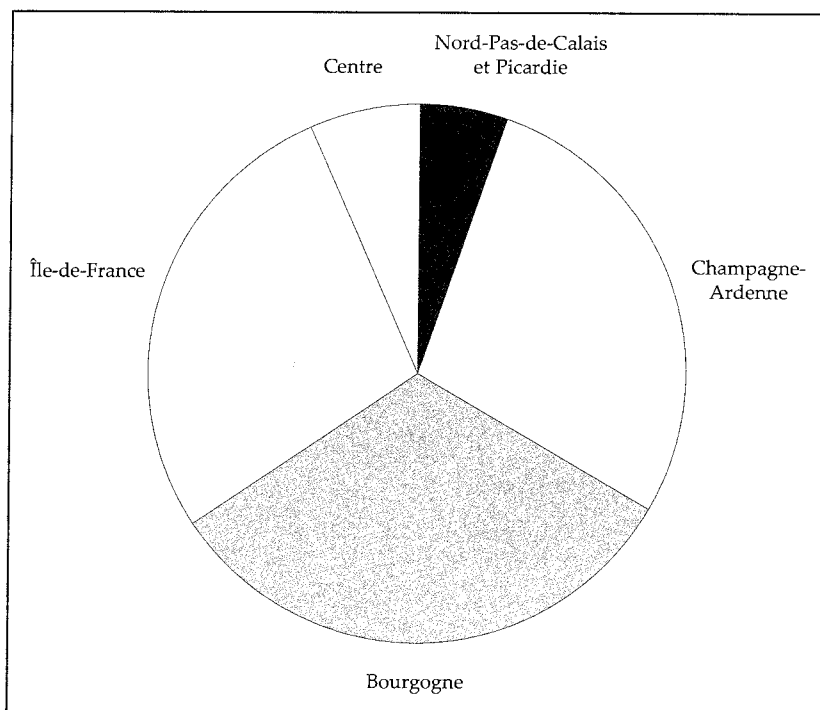


Fig. 1 — Industrie lithique : nombre d'occupations documentées par région.

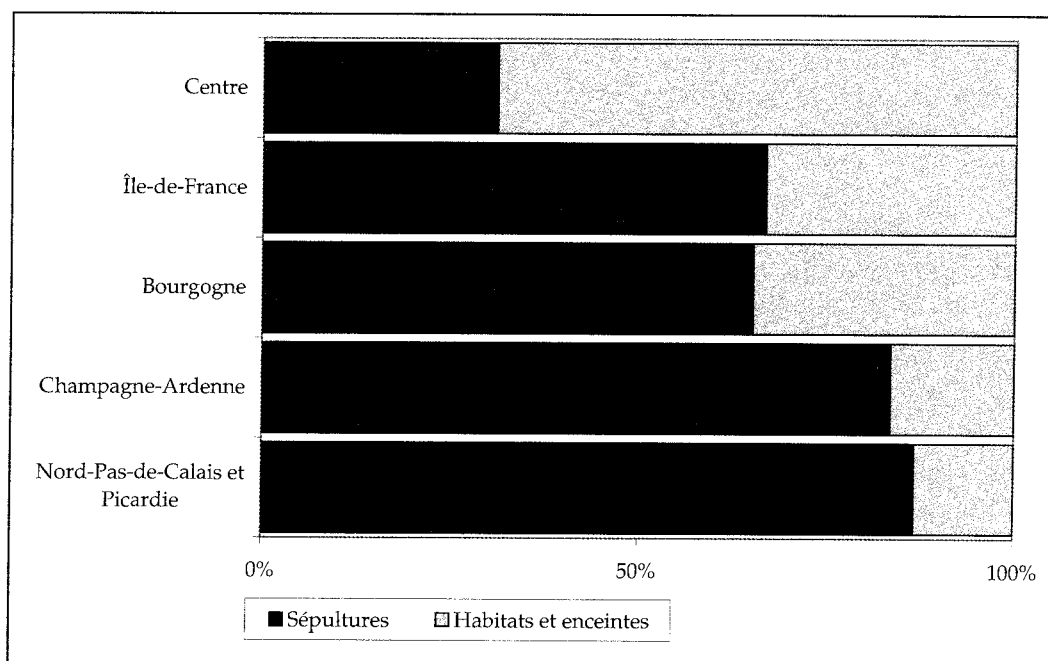


Fig. 2 — Fréquences des occupations avec lithique recensé par contexte.

À la suite du recensement, l'attribution chronologique de chaque assemblage a été vérifiée et corrigée. En effet, les datations proposées par G. Bailloud (Bailloud, 1974) se basent plus sur l'architecture du monument que sur son mobilier. Pour cela, nous avons utilisé la classification

de P. Chambon et L. Salanova (Chambon & Salanova, 1996) admise par la plupart des chercheurs actuels. De cette manière, les sépultures dont le mobilier indique une réoccupation ont pu être mises en évidence (elles sont notées comme appartenant au « Néolithique récent et final »,

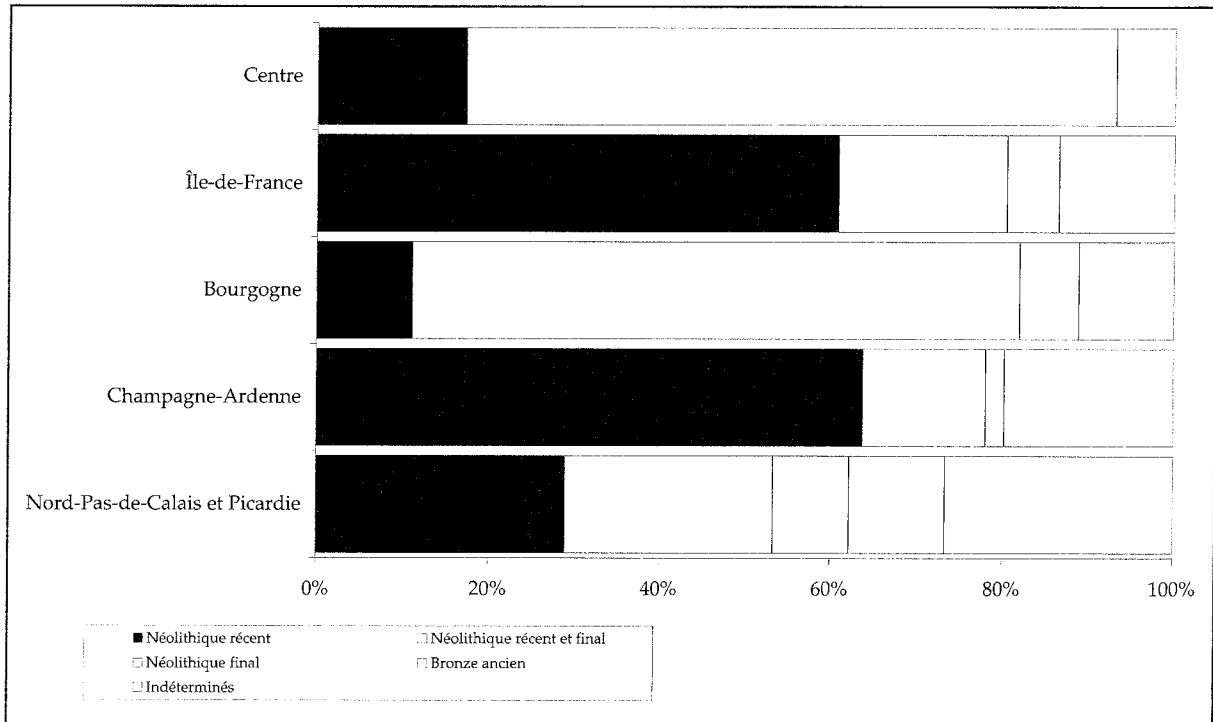


Fig. 3 — Fréquences des occupations avec lithique recensé par époque et par région.

etc.). Leur proportion est mentionnée dans la figure 3.

De manière générale, le Néolithique récent est diversement représenté : moins de 18 % en Bourgogne et en Centre, plus de 60 % en Île-de-France et en Champagne-Ardenne. Dans ces quatre régions, le Néolithique final a une représentation inverse : plus de 70 % des occupations en région Centre et en Bourgogne, moins de 20 % en Champagne-Ardenne et en Île-de-France. L'entité représentée par le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie comporte seulement 29 % d'occupations du Néolithique récent et 9 % du Néolithique final. Cela tient à ce que, dans cette région, les cas de réoccupation, qui concernent essentiellement les sépultures construites au Néolithique récent et utilisées jusqu'au Néolithique final, ont été systématiquement isolés.

Les assemblages sans attribution chronologique demeurent plus nombreux que les sites du Bronze ancien, extrêmement rares.

Une très large part du matériel attribué au Néolithique récent provient de sépultures (ce qui soulève de nouveau les problèmes de définitions liés au Seine-Oise-Marne), tandis que celui du Néolithique final est issu en proportion variable d'habitats et de sépultures (fig. 4). Dans la région Centre, la proportion des sites d'habitats du Néolithique final est

relativement importante. En effet, dans cette zone et en particulier en Touraine, les recherches sur les sites de production de grandes lames issues de « livres de beurre », dont certains sont considérés comme des habitations-ateliers, ont orienté la recherche depuis plus d'un siècle (Marquet, 1999 ; Millet-Richard, 1997), au détriment des autres types d'occupation. En Bourgogne, un plus grand nombre de sépultures du Néolithique final a été détecté. Les données du Bronze ancien proviennent pour une grande part des sites funéraires du Nord.

4. PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS ET PISTES DE RECHERCHE

À partir de cette abondante documentation, différents aspects, thématiques ou régionaux, ont été documentés, principalement à travers des mémoires universitaires.

Le matériel lithique des hypogées de la Marne a été revu par Fabien Langry-François (2003, ce volume). Ces données, incontournables pour la définition de la culture matérielle du Néolithique récent en contexte sépulcral, ont été abordées par un retour aux sources *princeps* et un recoupement des informations issues des rapports de fouille, des publications et des

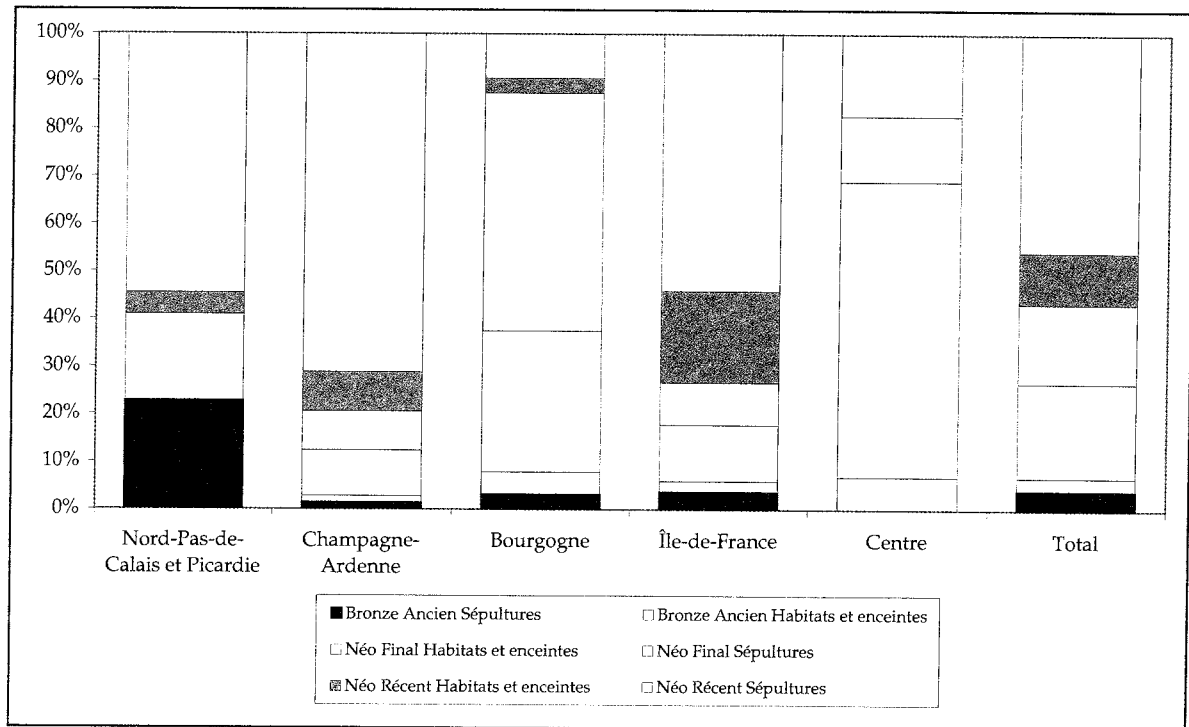


Fig. 4 — Proportion des contextes et des périodes parmi les séries lithiques par région.

minutes de terrain. Cette démarche démontre la pertinence du corpus lithique des sépultures de la Marne dans une perspective de révision des cultures de la fin du Néolithique.

L'étude typologique des armatures de flèches du Bassin parisien, menée par Caroline Renard (2003; ce volume), donne des résultats inattendus et très prometteurs : une partition géographique des armatures en fonction des types a été mise en évidence. Ainsi, deux zones principales se dégagent : une zone au nord caractérisée par les armatures trapézoïdales à bords parallèles ou sécants, une autre au sud avec des armatures à pédoncule et ailerons. Par ailleurs, des tendances dans l'évolution des types d'armatures de flèche du Néolithique récent au Néolithique final se dessinent de manière plus précise qu'auparavant.

L'étude de l'approvisionnement en outillages siliceux, initiée dans le cadre d'un mémoire universitaire par A. Goutelard (2003; ce volume), propose de documenter les relations entre les sites miniers et les autres types d'occupations. Cet aspect nécessite la caractérisation des matières siliceuses. Une région test a été définie : il s'agit du sud-est du Bassin parisien, secteur encadré au nord par la vallée de la Seine, au sud par la vallée de la Vanne et à l'ouest par la vallée de l'Yonne. Dans cette zone, les minières

sont bien connues (Pâlis, Villemaur-sur-Vanne). Des habitats existent dans la plaine de Troyes (Saint-Pouange) et dans les vallées de la Seine (Bazoches-lès-Bray) et de l'Yonne. Une première approche effectuée sur le site d'habitat néolithique final de Bazoches-lès-Bray (Augereau, 1996) montre un secteur d'approvisionnement préférentiel probablement en contexte minier.

À partir de ces résultats, des pistes de recherche peuvent être définies. Elles représentent un approfondissement des démarches déjà entreprises :

- la définition des industries du Néolithique récent doit être encouragée. Pour le Seine-Oise-Marne, les sépultures de la Marne offrent un corpus dont l'exploitation reste à faire. Pour évaluer sa puissance dans la définition du Néolithique récent en général et du Seine-Oise-Marne en particulier, il devra être comparé à des séries provenant d'autres contextes (habitats notamment), d'autres régions et d'autres périodes de la fin du Néolithique. D'ores et déjà, une production de lames par percussion indirecte semble caractériser ces contextes sépulcraux. On a l'habitude de considérer cette technique de taille comme spécifique de la production plus récente de belles lames, comme celles de la région du Grand-Pressigny. Cependant, elle

existe couramment plus à l'est, dans le Horgen (Honegger, 2001) dont les relations avec le Seine-Oise-Marne ont été parfois évoquées (Chambon & Salanova, 1996). Ces premières données demandent confirmation et examen approfondi. Elles représentent néanmoins une piste d'entrée importante pour étudier l'articulation entre le Seine-Oise-Marne et le Horgen à l'est. Bien évidemment, la place d'une telle production ne peut être comprise qu'en replaçant les séries de lames au sein des industries dont elles proviennent, lesquelles doivent être comparées avec celles des contextes d'habitat contemporains et d'autres régions et cultures;

- la fin du Néolithique se caractérise par une diversification des types d'armatures de flèche. Aussi, l'étude des armatures doit pouvoir affiner l'identification des pièces diagnostiques dans la définition des diverses aires chrono-culturelles. Considéré comme un marqueur culturel au même titre que la céramique, elle doit aussi pouvoir permettre une vision plus fine de la circulation des idées, et donc des cultures, et broser un tableau des contacts culturels de la fin du Néolithique dans le Bassin parisien. Ce type d'approche, nouvelle dans le Bassin parisien, a déjà porté ses fruits dans une autre région, la Suisse, où l'évolution des types de flèches notamment, met en lumière l'évolution des affinités culturelles développées à la fin du Néolithique (Honegger, 2001);
- enfin, l'étude de l'approvisionnement en matière première siliceuse, en retrait des problématiques chrono-culturelles définies dans le cadre du PCR, ne peut se limiter à la fin du Néolithique. Pour être pertinente, elle devra s'élargir à l'ensemble du Néolithique du sud-est du Bassin parisien et dépasse les problématiques développées dans le cadre de cette table ronde et du PCR.

Bibliographie

- AUGEREAU A., 1996. Le site néolithique final de Bazoches-lès-Bray/Le Tureau à l'Oseille (Seine-et-Marne). *Internéo*, 1 : 127-139.
- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Gallia Préhistoire, supplément, II. Paris, CNRS, 394 p.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (1) : 103-118.
- GOUTELARD A., 2003. *Ressources et stratégies d'approvisionnement en silex au Néolithique final dans le sud-est du Bassin parisien : le site de Bazoches-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille » (Seine-et-Marne)*. Mémoire de maîtrise, sous la direction de C. Mordant. Dijon, Université de Bourgogne, 1 vol.
- HONEGGER M., 2001. *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse*, Monographies du CRA, 24. Paris, CNRS, 353 p.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2002. *Implantations humaines au III^e millénaire avant J.-C. dans les départements de l'Aube et de l'Yonne. Inventaire, description, répartition*. Mémoire de Maîtrise, sous la direction de C. Mordant. Dijon, Université de Bourgogne, 2 vol.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2003. *Le mobilier lithique des sépultures collectives en hypogée du département de la Marne. Approche typologique et technologique des industries en silex taillé du III^e millénaire avant J.-C.* Mémoire de DEA, sous la direction de C. Mordant. Dijon, Université de Bourgogne, 2 vol.
- MARQUET J.-C., 1999. *La Préhistoire en Touraine*. Chambray, 318 p.
- MILLET-RICHARD L.-A., 1997. *Habitats et ateliers de taille au Néolithique final dans la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). Technologie lithique*. Mémoire de doctorat, sous la direction de M. Lichardus. Paris, Université de Paris I, 2 vol.
- RENARD C., 2002. *Implantations humaines au III^e millénaire avant J.-C. en Seine-et-Marne*. Mémoire de Maîtrise, sous la direction de M. Lichardus. Paris, Université de Paris I, 1 vol.
- RENARD C., 2003. *Les armatures de flèche de la fin du IV^e et du III^e millénaire dans le Bassin parisien*. Mémoire de DEA, sous la direction de M. Lichardus. Paris, Université de Paris I, 1 vol.

Adresse des auteurs :

Anne AUGEREAU
Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives
7, rue de Madrid
FR-75008 Paris

Caroline RENARD
Doctorante, université de Paris I
6, rue Pierre Haret
FR-75009 Paris

Jérémy COUDERC
Étudiant, université de Paris I
122, boulevard Raspail
FR-75006 Paris

Arnaud GOUTELARD
Étudiant, université de Bourgogne
36, rue Jeannin
FR-21000 Dijon

Ewen IHUEL
Doctorant, université de Paris X
Maison de l'archéologie et de l'ethnologie
Protohistoire européenne
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre Cedex

Fabien LANGRY-FRANÇOIS
Doctorant, université de Paris X
32, rue Georges Clémenceau
FR-10000 Troyes

Pierre MAGNE
42, rue Villiers de l'Isle Adam
FR-75020 Paris

Laure-Anne MILLET-RICHARD
Docteur en Préhistoire
22, rue des Abeilles
FR-37000 Tours

Le mobilier lithique des sépultures en hypogée du département de la Marne

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

Résumé

Réalisé au départ d'un nouvel inventaire du mobilier lithique des sépultures en hypogée du département de la Marne, ce travail a pour objectif d'évaluer la pertinence des classifications typologiques existantes, ainsi que de poser quelques jalons dans l'étude des techniques de débitage. Ainsi, l'attribution chrono-culturelle de certains types lithiques semble moins pertinente que ce que l'on considère généralement. Du point de vue technique, on relèvera surtout la présence d'une production de lames par percussion indirecte sur les silex locaux.

Abstract

On basis of a new inventory of the lithic grave goods from hypogeums of the Marne department, this study intends to evaluate the pertinence of existing typological classifications, as well as to outline some elements regarding flint knapping techniques. Actually, the chrono-cultural attribution of several types seems less obvious than previously thought. From the technical point of view, the existence of blade production by indirect percussion appears to be the most salient element.

1. INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Bref historique de la découverte des hypogées

L'historique des fouilles des « hypogées de la Marne » s'applique parfaitement à ce qu'on pourrait résumer d'un siècle de pratiques archéologiques, ou la naissance de l'archéologie moderne. Ces sépultures collectives, creusées à même le banc de craie des buttes témoins de la côte d'Île-de-France, doivent leur réputation à l'acharnement d'un érudit et notable marnais, le baron Joseph de Baye. Entre 1838 et 1879, le baron de Baye a fait chercher et excaver pas moins de 96 hypogées. S'il est vrai que ces nombreuses mises au jour ont permis la reconnaissance d'un patrimoine local jusqu'alors insoupçonné, il est encore plus réel qu'un tel engouement, associé aux pratiques archéologiques du XIX^e siècle, laisse aujourd'hui de vastes zones d'ombres sur ces anciennes découvertes. Les collections déposées au Musée des Antiquités Nationales témoignent du peu d'attachement à l'étude des contextes, au profit de la quête de l'objet : des centaines de pièces archéologiques provenant des fouilles de Baye y sont conservées sans qu'on puisse les attribuer à l'une ou l'autre sépulture. Entre 1892 et 1942, ce sont 42 hypogées qui furent mis au jour dans un vaste quart sud-ouest du département de la Marne et chaque génération d'érudits locaux connut un passionné de ces sépultures. Depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale, huit sépultures de ce type, exhumées

lors de travaux agricoles ou de construction, ont été fouillées. L'une d'elles fera date dans l'histoire de l'archéologie funéraire : Le Mesnil-sur-Oger « Les Mournouards 3 » fouillée en 1958 sous la direction d'André Leroi-Gourhan. Après 1967, seuls quatre nouveaux hypogées seront mis au jour et fouillés, dont celui du Val-des-Marais, par E. Crubézy et G. Mazière en 1988. Au total, on compte plus de 145 hypogées recensés sur l'ensemble du département : 140 attestés par des sondages, des observations ou des fouilles et 5 hypothétiques.

1.2. La place des hypogées de la Marne au sein des sépultures collectives de la fin du Néolithique en Bassin parisien

La pratique de la sépulture collective se dessine dans l'ouest de la France dès le Néolithique moyen. Le Bassin parisien fourmille de ces sites dont la chronologie semble s'étaler d'ouest en est, avec des constructions perdurant jusqu'au début de l'âge du Bronze (Chambon & Salanova, 1996). Tout comme les sépultures collectives mégalithiques, les structures architecturales des hypogées varient selon la complexité de l'aménagement : couloir – chambre, couloir – antichambre – chambre, couloir – antichambre – chambre avec pilier de césure latéral, couloir – antichambre – chambres doubles alignées (Crubézy & Mazière, 1991). Hors de toute discussion chronologique, les sépultures collectives en hypogées de la Marne s'intègrent donc dans les

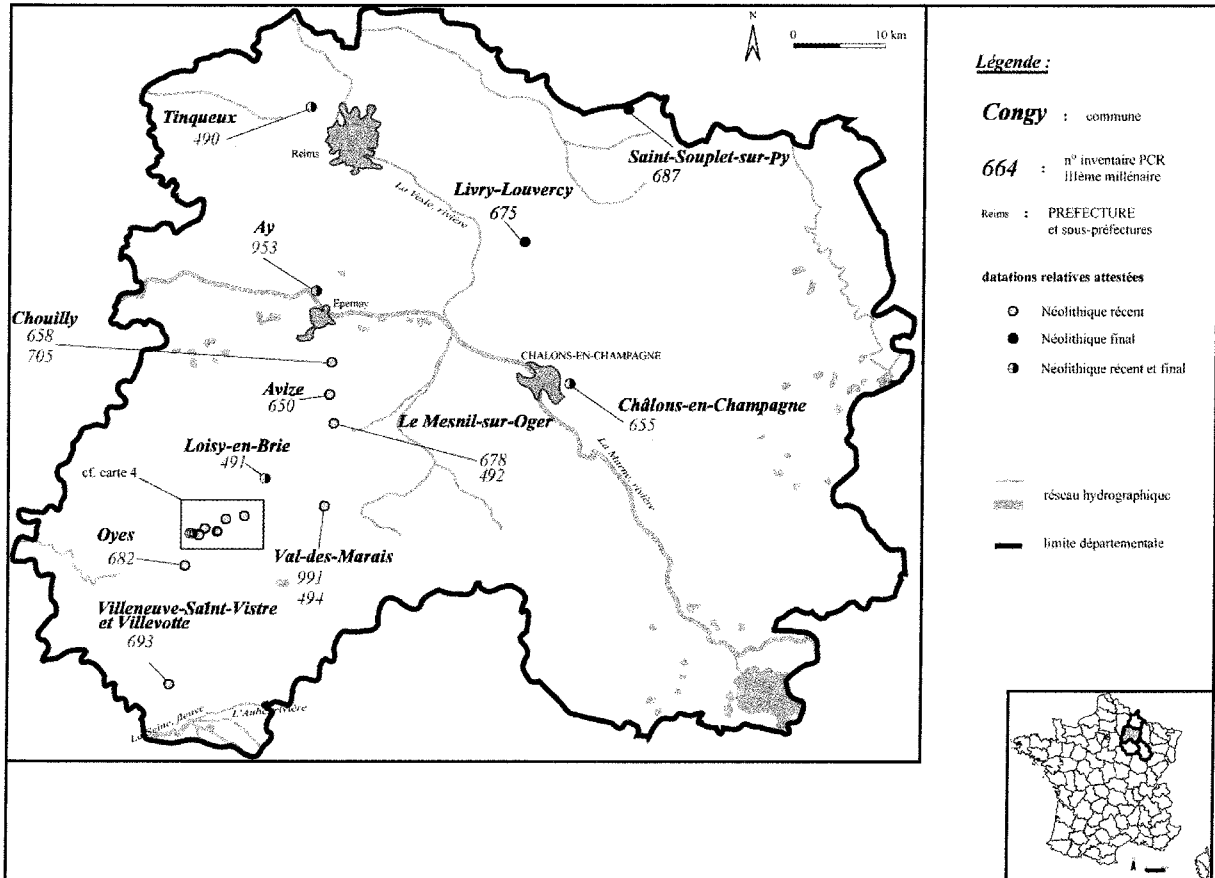


Fig. 1 — Datations relatives des sépultures collectives en hypogées du département de la Marne. Cartographie : Base de donnée archéologique; fond de carte : F. Langry-François, 2003.

concepts communs à tout le Bassin parisien pour ce mode d'inhumation, avec une adaptation au sous-sol calcaire de la Côte d'Île-de-France. Cependant, sur un même terroir restreint, on peut se trouver en présence d'hypogées et de sépultures mégalithiques, comme à Congy (Gé, 1989).

En ce qui concerne la répartition et l'implantation des hypogées (fig. 1 et 2), la plupart (121 hypogées) sont situés dans le grand quart sud-ouest, dans les Marais de Saint-Gond et le long de la Côte des Blancs, secteur où la recherche fut la plus dynamique grâce au baron de Baye. Cependant, la construction d'hypogée existe aussi dans le reste du département, à moindre échelle : 6 sont situés dans la moitié est, 4 dans le quart nord-ouest. La très large majorité est implantée sur des versants de vallées ou de vallons sec, en bas de pente, à flanc de coteaux ou en rebord de plateau, dans les bancs de craie des buttes témoins de la Côte d'Île-de-France. Cependant, cinq sépultures sont implantées en terrasses alluviales (Châlons-en-Champagne, Saint-Souplet-sur-Py et Livry-Louvercy), toutes

situées dans le quart nord-est du département, là où les buttes témoins se font plutôt rares.

Au plan chronologique, dans ce secteur du Bassin parisien, aucune fouille récente et fine n'a mis en avant de datation relative remontant au Néolithique moyen, comme cela a pu être le cas plus à l'ouest, notamment à Valvidienne « Saint-Martin-la-Rivière » dans la Vienne (Chambon, 2000). La synthèse des datations relatives et absolues s'accordent dans les départements de l'Aube et de l'Yonne sur ce point (Langry-François, 2002). Dans le département de la Marne, les données centralisées par le P.C.R. ne montrent aucune utilisation de sépulture collective avant le Néolithique moyen. À l'opposé, s'il est attesté des réutilisations de sépultures collectives mégalithiques jusqu'au début de l'âge du Bronze dans le département voisin de l'Aube (Barbuise « Les Grèves de Frécul », Langry-François, 2002), il n'en est aucune dans le département de la Marne où les intrusions les plus récentes sont attribuées au Néolithique final (présence de poignards en silex).

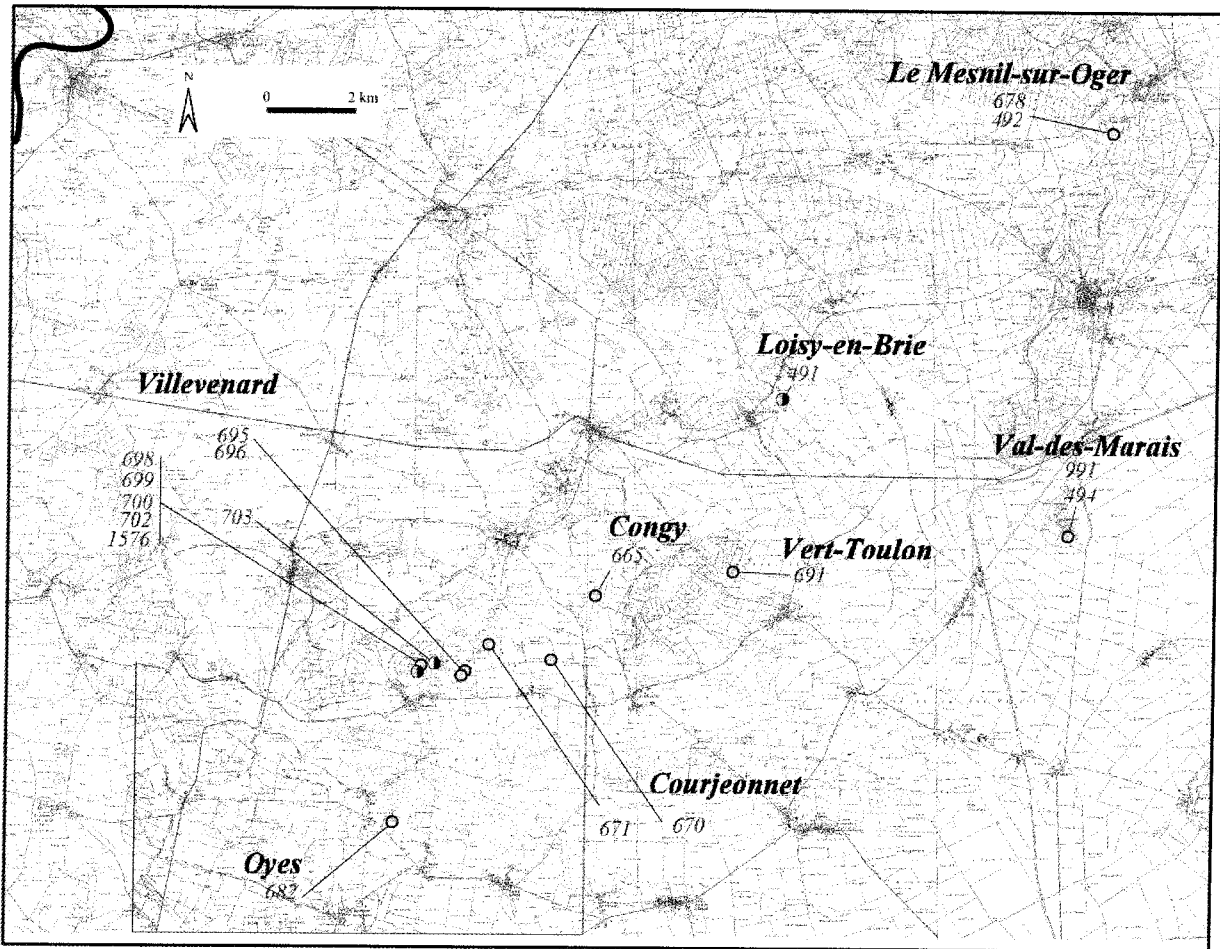


Fig. 2 — Datations relatives des sépultures collectives en hypogées des marais de Saint-Gond (Marne). Cartographie : Base de donnée archéologique; F. Langry-François, 2003; fond de carte : Institut Géographique National, CD-rom Carto-Explorer Marne (51) Ouest, éd. Bayo, 2002.

L'ensemble des hypogées de la Marne a pour particularité qu'il n'est reconnu par les auteurs aucune autre attribution chronologique et culturelle que celle donnée par Bailloud (Bailloud, 1974) : Néolithique récent, groupe Seine-Oise-Marne. Le contexte dans lequel se situe l'industrie lithique comporte des mobiliers diagnostiques attribués à cette seule culture. L'industrie lithique ne présenterait aucun indice postérieur à cette période. Cette étude s'est donc attachée, entre autres, à vérifier cette affirmation.

Six datations absolues (tableau 1) ont été réalisées pour les hypogées fouillés depuis les années 1950 (Chambon & Salanova, 1996). Cinq sont des datations radiocarbone, dont seulement quatre ont été calibrées récemment, et la dernière est une datation par analyse pollinique effectuée en 1963 et non revue depuis. Cette dernière date la couche 6 de l'hypogée de Tinquieux, entre deux couches d'ossements, de l'extrême fin du Néolithique, voire de l'âge du Bronze ancien (environ 1900 à 1750 av. J.-C. ± 200),

N° du site	Commune	Lieu-dit	Année de fouille	Référence de la datation	Prélèvement	Contexte	Fourchette calibrée avant J.-C.
492	Le Mesnil-sur-Oger	Les Mournouards 3	1958	Gif. 114	charbon	non publié	2567-1746
491	Loisy-en-Brie	Les Gouttes d'Or	1968	Gif. 2169	os humain	non publié	2397-1772
490	Tinquieux	L'Homme-Mort	1963	Gif. 360	charbon de bois	en stratigraphie	2902-1787
494	Val-des-Marais	Le Mont-Aimé 2	1989	Ly 5345	os humain	non publié	2883-2583

Tabl. 1 — Références des datations radiocarbones calibrées effectuées pour des hypogées de la Marne (Chambon & Salanova, 1996).

alors que tous les indices mobiliers sont inscrits dans le Néolithique récent. Sur trois autres sépultures signalons que les phasages s'étendent sur le Néolithique final. Seule celle de Loisy-en-Brie pourrait se situer entre les deux phases de la fin du Néolithique. Toutefois, étant donné que les contextes précis d'échantillonnage n'ont pas été publiés, à une exception près, il est difficile de se faire une idée sur la valeur des datations obtenues.

1.3. Objectifs de l'étude

Les particularismes des hypogées de la Marne, caractérisés par une architecture atypique et une forte concentration, sont renforcés par la quantité et la qualité exceptionnelle du mobilier archéologique qui en est issu. En dehors de l'architecture et des figurations, aucune synthèse n'a été réalisée sur un mobilier ou un thème particulier de ces sépultures. Quelques essais typologiques existent de longue date, mais n'ont jamais été revisités. Dans les publications, seuls les outils retouchés sont cités.

Le premier point abordé par cette étude concerne une classification typologique des mobiliers lithiques rencontrés. Celle-ci permet, au vu de l'ensemble des mobiliers et des éventuelles datations absolues ou relatives d'une sépulture, de confirmer, infirmer ou discuter le caractère diagnostique de chacun des types. La question des assemblages mobiliers n'a pas été traitée pour le moment.

Le second aspect développé s'attache à la détermination des modalités de débitage des industries présentes dans ces contextes. Les résultats obtenus en matière de caractérisation des méthodes de taille employées devront être confirmés par d'autres études englobant une région plus vaste et portant sur d'autres contextes (par exemple habitats). L'objectif final de cette étude est de définir la valeur et la profondeur d'études typologiques et technologiques dans ces contextes particuliers. La sélection qui s'opère par les choix sociaux d'introduction des mobiliers impose de ne pas comparer les résultats obtenus sans étendre l'étude.

1.4. Corpus retenu

Après un réexamen précis et exhaustif des sources *princeps* de tous les hypogées de la Marne, et après prise en compte des différentes

contraintes liées à l'accessibilité des mobiliers, six ensembles se sont avérés suffisamment fiables pour se prêter à une nouvelle approche typologique et une première approche technologique des industries lithiques du 3^e millénaire av. J.-C. Il s'agit :

- de deux ensembles très fiables, dont on est assuré que le mobilier provient exclusivement d'une sépulture fouillée intégralement, et que celui-ci a été ramassé sans omission : Avize « Les Dimaines », Le Mesnil-sur-Oger « Les Mournouards 3 » ;
- de trois ensembles issus de sépulture détruite ou pillée de manière marginale (couloirs d'accès) : Oyes « Le Gros Chêne », Val-des-Marais « Coligny, Le Mont-Aimé 1 », Val-des-Marais « Coligny, Le Mont-Aimé 2 » ;
- enfin, un ensemble mobilier provenant des trois hypogées groupés de Châlons-en-Champagne « L'Îlet » a été intégré afin de valider ou d'invalider les résultats obtenus sur des ensembles dont la description des contextes ne permet pas d'attribuer les pièces à tel ou tel hypogée.

Ces ensembles représentent un corpus de 591 pièces lithiques.

2. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE : LES ENSEMBLES LITHIQUES DES HYPOGÉES DE LA MARNE, PREMIER BILAN

Les pièces examinées ont fait l'objet d'une identification sommaire entre les silex suivants : Secondaire crétacé, Tertiaire local et silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. Les artefacts originaires de la région du Grand-Pressigny, en Touraine, ont été déterminés par Nicole Mallet. La très grande majorité des pièces du corpus d'étude sont en silex crétacé régional.

Les pourcentages des principales catégories d'objets sont représentés comme suit (tableau 2 et fig. 3) : près de 60 % d'armatures trapézoïdales à tranchant transversal (dites tranchantes), 18 % de lames brutes de débitage, 8 % d'éclats non retouchés, 4 % de haches polies, 4 % de raclours et 3 % de retouchoirs. Parmi les types les moins représentés se trouvent finalement ceux qui nous apportent les informations chronologiques les plus fiables : armatures perçantes et poignard ne totalisent pas 2 %.

Typologie		Sépulture collective en hypogée					Totaux		
Catégorie d'objet	Type	Sous-type	« Les Dinaires »	Châlons-en-Champagne « L'ilet » 655	« Les Mournouards 3 »	Oyes « Le Gros Chêne »	Val-des-Marais « Mont-Ainé 1 »	Val-des-Marais « Mont-Ainé 2 »	
			Éclats (non retouchés)			3	14	10	2
Lames (non retouchées)			15	33	32	3	11	6	100
Grattoirs			0	1	0	0	3	1	5
Pièces à retouche oblique ou rasante	Poignards		0	1	0	0	0	0	1
	Pointes		0	0	0	0	1	0	1
	Ra cloirs		1	8	1	2	3	5	20
	Retouchoirs ou briquets		0	3	0	0	0	0	3
Pièces à retouche abrupte	Perçoirs		0	1	0	0	0	0	1
	Retouchoirs ou briquets		1	3	1	0	0	0	5
	Troncatures		0	0	2	0	1	0	3
Pièces géométriques	Armatures tranchantes		25	62	93	33	45	82	340
	Armatures percantes amygdaloïdes		0	0	0	0	0	2	2
	Armatures percantes losangiques		0	1	0	0	0	0	1
	Armatures percantes à pédoncule	Récurrent	0	2	0	0	0	0	2
	Armatures percantes à pédoncule et ailerons	Naissants Dégagés	0	1	0	0	0	0	0
Burins			0	1	0	0	0	0	1
Coches et denticulés	Coches		0	2	0	0	0	0	2
	Denticulés		0	1	0	0	0	0	1
	Retouchoirs ou briquets à encoches		5	0	0	0	2	0	7
Pièces façonnées	Ébauches de hache		0	1	0	0	0	0	1
	Haches polies		1	15	2	1	4	1	24
Broyons			0	1	0	0	0	0	1
Silex non taillé			0	0	1	0	0	0	28
Totaux			51	153	142	41	74	130	591

Tabl. 2 — Tableau synthétique des catégories lithiques présentes au sein du corpus.

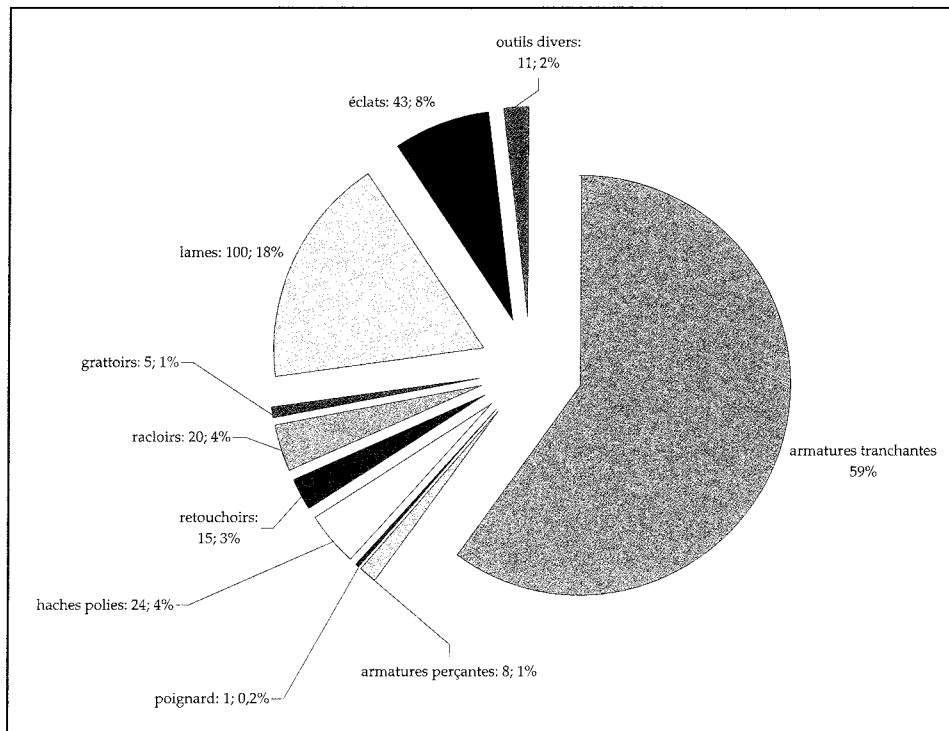


Fig. 3 — Part des différents types lithiques identifiés au sein du corpus.

2.1. Méthodes et techniques de taille

2.1.1. Débitage laminaire

Dans le corpus étudié les supports identifiés comme laminaires sont au nombre de 209, dont 100 lames brutes de débitage et 4 lames à crête. Les stigmates repérés sur 88 d'entre elles ont permis de mettre en évidence une modalité de débitage préférentielle par percussion indirecte pour 59 pièces. Le débitage secondaire concerne une probable percussion directe au percuteur tendre, pour 23 supports. Enfin, six lames grossières et très irrégulières partiellement corticales ont été débitées par percussion directe au percuteur dur.

Il ne sera traité ici que du débitage par percussion indirecte. Cette modalité a été mise en évidence par plusieurs caractères récurrents. Les lames débitées sont peu épaisses dans leur partie mésiale : 6 mm en moyenne. Elles sont plus ou moins régulières à bords non strictement parallèles, du moins pour ce qui a pu être vérifié sur les 40 lames non retouchées ou transformées. Les talons sont de petites dimensions, cependant mesurables, et présentent des surfaces concaves destinées à accrocher le chasse-lame. Il semble que les corniches aient fréquemment été abrasées. Les longueurs des lames brutes se situent à 85 mm

en moyenne, seules 8 d'entre elles dépassent les 12 cm de long.

L'hypogée du « Mont-Aimé 1 » a livré 2 lames à crêtes régulières, bien que l'une d'elles soit moins rectiligne. Les enlèvements de préparation du cintrage ont laissé une arête sinueuse, diagnostic d'une percussion indirecte. La seule indication supplémentaire que le corpus nous autorise à évoquer témoigne d'un débitage unipolaire : les négatifs d'enlèvements laminaires antérieurs sur les faces supérieures des lames sont dans le même sens de débitage que la lame, à l'exception des enlèvements visant probablement à corriger le carénage. Ces lames ont pour la plupart une largeur moyenne régulière, des bords légèrement sinueux ou rectilignes, une épaisseur faible. Ces données semblent rejoindre celles obtenues pour les armatures tranchantes, les mesures de longueur de celles-ci étant celles de largeur de lames. Il est tout à fait envisageable que les armatures tranchantes aient été débitées sur ce type de support.

2.1.2. Débitage d'éclat

Les supports de type éclat identifiés dans le corpus sont bien moins nombreux que les lames : 61 pièces, dont 37 non retouchées. Seuls quatre éclats sont caractéristiques d'un débitage par percussion directe au percuteur

tendre, dont un retouché en grattoir. Tous sont des éclats corticaux, d'épannelage ou de préparation d'un nucléus très certainement. Quatre autres éclats semblent avoir été débités par percussion indirecte et sont peut-être à mettre en relation avec la préparation des lames à crêtes. Le groupe le plus important concerne la percussion directe au percuteur dur : 21 éclats dont 8 retouchés. Il s'agit pour les éléments non retouchés de pièces de tailles et morphologies très diverses. Les outils reconnus sont de petite taille pour l'ensemble (4 racloirs, 1 pointe et 1 troncature), à l'exception d'un grattoir de plus de 8 cm. Les supports de type éclat dont le mode de débitage est indéterminé sont en général de très petits éclats ou de plus volumineux mais dont l'extrémité proximale est brisée. Parmi les éclats non retouchés s'en trouvent 7 corticaux et 12 sans cortex. Le corpus d'éclats étudiés est par conséquent bien trop restreint pour être symptomatique d'une modalité préférentielle. Leur présence non résiduelle au sein des sépultures collectives n'en reste pas moins énigmatique pour ceux qui ne sont pas retouchés vu qu'ils ne présentent pas de morphologie particulière.

2.2. Typologie des pièces retouchées

Les 340 armatures tranchantes du corpus sont réalisées par bitroncature. Si 16,5 % ont été clairement retouchés sur des lames et 2,5 % sur des éclats, le support de 81 % reste douteux. Les retouches opérées sont très standardisées : il s'agit à 96 % de retouches directes bilatérales abruptes, de délimitation rectiligne. Les morphologies ainsi obtenues sont à 98 % trapézoïdales. Ces armatures sont de dimensions assez variables comprises entre 7 et 46 mm de long et entre 7 et 29 mm de large. On retiendra que ces types sont présents dès le Néolithique moyen I, et qu'aucune des armatures ne se rapproche du type de Sublaine, décrit par G. Cordier en 1972.

Parmi les huit armatures perçantes, presque tous les types sont représentés :

- deux armatures amygdaloïdes, l'une en amande légèrement dissymétrique et la seconde parfaitement symétrique ;
- une armature losangique qui s'inscrit dans un losange irrégulier, mais symétrique, la partie distale est plus allongée que la partie proximale, plus épaisse ;

- deux armatures à pédoncule dont la forme est triangulaire à pédoncule dégagé pour l'une et récurrent pour l'autre ;
- enfin, trois armatures à pédoncule et ailerons, l'une à ailerons naissants et les deux autres à ailerons dégagés.

Si les armatures tranchantes et celles de forme amygdaloïde existent déjà respectivement dans les corpus du Néolithique moyen I et II (Augereau, 1993), les autres types sont spécifiques des phases finales du Néolithique. Les armatures losangiques sont considérées comme appartenant pleinement au Néolithique récent. Les armatures à pédoncule n'apparaissent pas avant le Néolithique récent et se retrouvent tout autant dans le Néolithique final, mais leur attribution chronologique n'est pour le moment pas établie par des stratigraphies fiables. En revanche, les armatures perçantes à pédoncule et ailerons sont des marqueurs chronologiques du Néolithique final. Les armatures perçantes de la fin du Néolithique sont moins nombreuses que les armatures tranchantes. Cela pourrait signifier une baisse de fréquentation des lieux ou un changement de statut social de ces armatures qui serait parallèle à leur diversification au Néolithique final comme le suggère M. Honegger (2001).

Le seul poignard du corpus provient de « L'Îlet ». Il mesure 15 cm de long, 3 cm de large et entre 12 mm et 8 mm d'épaisseur. Il a été aménagé sur une lame à section triangulaire. Le talon n'est plus lisible. Les retouches sont obliques : subparallèles et rectilignes sur le bord droit, écailleuses et sinueuses sur le bord gauche. L'extrémité proximale n'est pas retouchée, mais porte la trace d'enlèvements antérieurs un peu plus importants. La face supérieure présente des plages de polissage. La face inférieure porte également une très petite plage de polissage. Une petite zone du bord droit a été retouchée après que la pièce ait commencé à se patiner. De même, quelques petites traces d'émoussé sont lisibles sous l'emprise partielle de retouches. Il semble que ce poignard ait été poli, utilisé, puis retaillé plusieurs fois. Sa présence au sein de l'ensemble de « L'Îlet » ne choque pas vraiment en raison de la présence contiguë d'armatures perçantes du Néolithique final.

Dans le corpus d'étude, 15 retouchoirs ont été comptabilisés. Ils se répartissent sur trois groupes typologiques : retouchoirs sur pièces

à retouches obliques ou rasantes (sur lame peu épaisse), retouchoirs sur pièces à retouches abruptes (type en bâtonnet, Burnez-Lanotte, 1987), retouchoirs sur coches et denticulés (sur lame principalement). Les retouches et émoussés sont par contre sensiblement identiques d'un type à un autre dans leur positionnement (opposition symétrique faciale et latérale fréquente).

Les haches polies en silex sont certainement parmi les pièces les moins diagnostiques d'une des phases du Néolithique¹. Leur présence dans les hypogées est connue depuis longtemps et on les rapproche souvent de leur figuration parfois gravée sur les parois de ces sépultures. Le corpus comprend 21 haches polies, trois fragments distaux et une ébauche. Deux classes de dimensions ont pu être isolées : haches polies inférieures ou égales à 7,5 cm de long (8 pièces), et haches polies supérieures à 9 cm de long (13 pièces). Parmi les pièces de grande longueur, sept portent des esquillements au niveau du tranchant. En revanche, aucune des petites haches ne sont esquillées. Celle issue de l'hypogée du « Mont-Aimé 2 » a fait l'objet d'une analyse tracéologique qui confirme qu'elle n'a pas été utilisée. Ceci ne signifie pas que ces petites haches ont été conçues dans un but non utilitaire, mais pose question sur leur fonction au sein de ces ensembles.

¹ L'étude n'a pas inclus les haches en roches tenaces, dont on a comptabilisé 12 pièces dans l'ensemble des hypogées de la Marne.

L'utilisation de haches pour le creusement des hypogées semble toutefois plausible, comme le pensaient Favret et Loppin (1943). À Avize, les éclats d'utilisation de l'une d'entre elles étaient répartis dans l'hypogée. Ce fait tend à confirmer la technique de creusement et indique que les haches déposées sont bien celles qui ont été utilisées. De plus, elles sont retrouvées fréquemment en position verticale contre la paroi, de préférence près de l'entrée. Ce mode de déposition, dit collectif par opposition à d'autres mobiliers individuels (Sohn, 2002), est un élément supplémentaire pour appuyer cette hypothèse.

Si on compare ces données à l'ensemble des hypogées de la Marne, bien que tous les types n'aient pas été vérifiés, les proportions restent semblables (fig. 4). On ne saurait avoir des résultats absolument égaux, d'abord parce que tous les hypogées ne possèdent pas une dotation fixe, qui est plus ou moins proportionnelle au nombre d'individus qui y ont été inhumés, et ensuite parce que parmi tous ces ensembles, nombreux sont ceux qui sont sous-estimés ou du moins incomplets.

Les informations chronologiques apportées par ces mobiliers lithiques sont problématiques. Seule une fréquentation du Néolithique récent, par des groupes de la culture Seine-Oise-Marne, est reconnue par les datations relatives des autres mobiliers (céramique, industrie osseuse, parure). Au regard de l'inventaire complet des

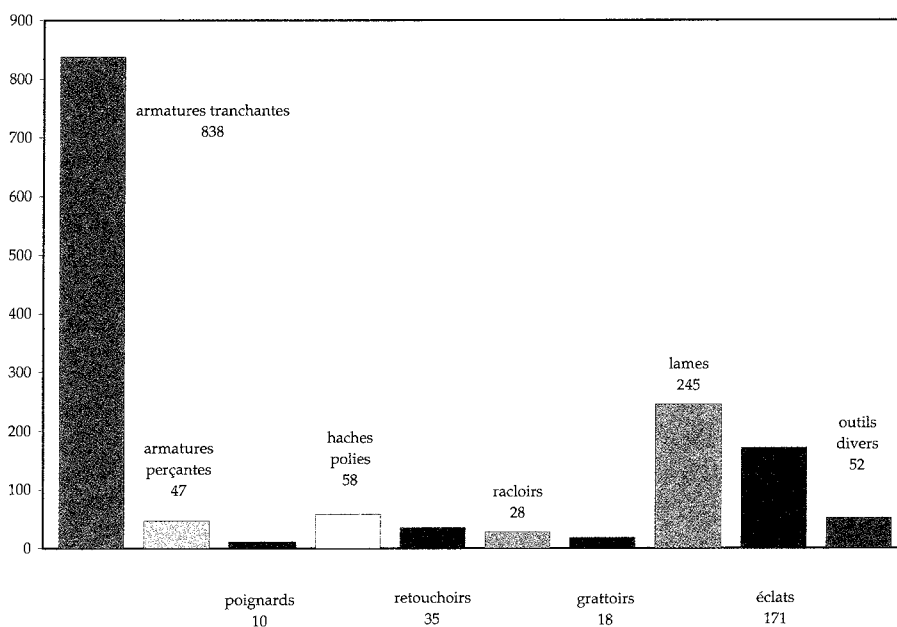


Fig. 4 — Part des différents types lithiques identifiés pour l'ensemble des hypogées de la Marne.

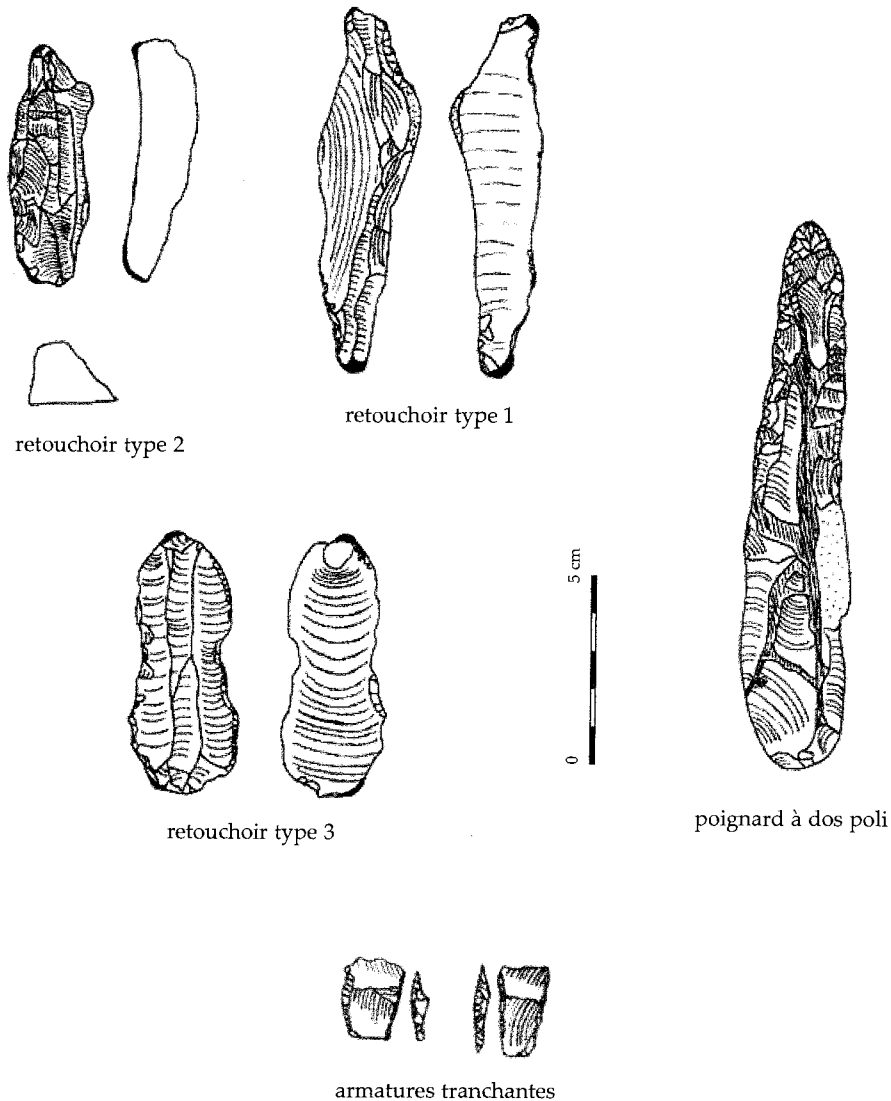


Fig. 5 — Typologie principale.

mobilier lithiques des hypogées de la Marne, et en comparaison avec les datations relatives d'autres corpus mobiliers régionaux et du Bassin parisien, ressortent plusieurs occupations au Néolithique final. Pour 28 hypogées une datation du Néolithique récent et une attribution culturelle au Seine-Oise-Marne sont attestées. Pour sept d'entre eux, les éléments lithiques démontrent une fréquentation au Néolithique final, par la présence de poignards et d'armatures perçantes à pédoncule et ailerons. Pour deux des hypogées, la seule fréquentation au Néolithique final est suggérée. Mais ceci vaut pour deux sépultures dont le mobilier a été très incomplètement récolté. La présence de ces

éléments chronologiques permet d'avancer deux hypothèses, du fait que les hypogées semblent avoir fait l'objet d'une condamnation définitive après leur période d'utilisation. Soit les groupes du Néolithique final ont bien utilisé ou fréquenté ces sépultures, et on est en droit de s'interroger sur l'absence de scies à encoches, de céramiques du groupe de Gord ou d'éléments campaniformes (céramiques et armatures perçantes à pédoncule et ailerons équarris), ou de tout autre marqueur diagnostique comme c'est le cas dans de nombreux autres types de sépultures collectives. Soit les marqueurs chronologiques et culturels de l'industrie lithique sont mal cernés pour la région est du Bassin parisien.

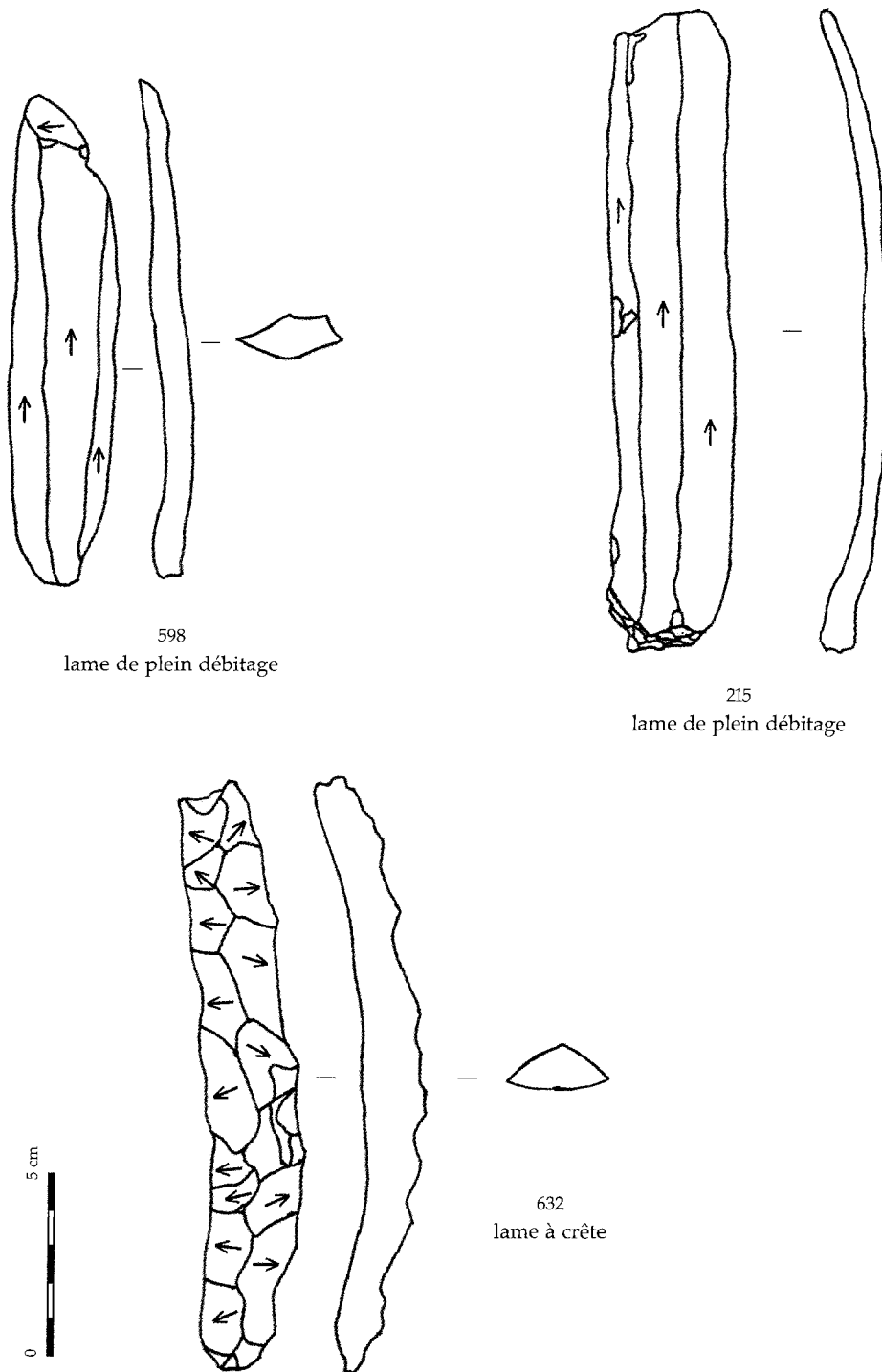


Fig. 6 — Stigmata de débitage.

3. CONCLUSION

Le corpus sélectionné au sein des hypogées de la Marne s'est avéré être une base correcte dans l'approche typologique et technologique des industries lithiques du 3^e millénaire av. J.-C. Il a été possible malgré les divers problèmes liés à la conservation des mobiliers de se concentrer sur un ensemble lithique fiable conforté par une

détermination typologique de l'ensemble des mobiliers consultés.

Les principaux résultats sont de deux ordres. D'une part, les types lithiques proposent une période de fréquentation sensiblement plus étalée dans le temps que la chronologie relative des éléments diagnostiques habituels (céramiques, parures, industries osseuses) ne le laissait supposer

(Seine-Oise-Marne). On peut alors s'interroger sur l'attribution chronologique au Néolithique final de certains types, armatures perçantes à pédoncule et ailerons naissants, poignards à section triangulaire. Il s'avère donc que le corpus des seuls hypogées soulève un problème de cohérence chronologique de l'ensemble, qui ne peut pas être résolu sans l'étude de contextes en stratigraphie assurée.

D'autre part, l'approche des modalités de débitage a pu être appréhendée de façon satisfaisante pour le débitage laminaire. Il semble qu'une production de lames par percussion indirecte sur les silex locaux soit réellement présente. Pour conforter cette observation, une étude plus fine par ensemble s'avère nécessaire de même que l'élargissement des analyses à d'autres contextes contemporains.

Bien que choisi dans un contexte funéraire quelque peu confus, le corpus étudié a apporté de nouvelles informations relatives aux fréquences typologiques des outillages et une approche en partie concluante sur les traditions technologiques du Néolithique récent, voir final a pu être entamée. Cependant, il ne faut pas oublier que le dépôt de mobilier en sépulture reste certainement un choix. Aussi, cette première caractérisation techno-typologique sur le silex taillé de cette période dans le Bassin parisien laisse de vastes zones d'ombres que les autres dépôts funéraires ne sauraient combler. Par conséquent, il est indispensable d'élargir cette étude au maximum d'ensembles lithiques en vue de redéfinir précisément les mobiliers diagnostiques, selon les phases chronologiques, et ceux marqueurs d'un groupe culturel.

Remerciements

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui m'ont fait confiance, soutenu et aidé dans ce travail : mon professeur, C. Mordant (Université de Bourgogne), mes tutrices scientifiques, A. Augereau (I.N.R.A.P.) et L. Salanova (Université de Paris X – Nanterre), les personnels et conservateurs des musées de Châlons-en-Champagne, Épernay et Reims, ainsi que ceux du Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne. Je remercie à titre particulier, pour leur temps et leurs conseils, J.-J. Charpy (Conservateur en Chef du Patrimoine d'Épernay) et D. Chosenot (documentaliste S.R.A.) et, pour leur importants partage de données, N. Mallet (Centre d'Étude et de Documentation Pressignienne), M. Sohn et C. Louboutin (pour l'inventaire de la collection De Baye du MAN).

Bibliographie

- AUGEREAU A., 1993. *Évolution de l'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire avant J.-C. dans le Sud du Bassin parisien*. Thèse de Nouveau Doctorat, sous la direction de M. Lichardus-Itten. Paris, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, 3 vol.
- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à Gallia Préhistoire 2. Paris, C.N.R.S., 433 p., 7 pl. hors-texte.
- BURNEZ-LANOTTE L., 1987. *Le Chalcolithique moyen entre la Seine et le Rhin inférieur, étude synthétique du rituel funéraire*. Oxford, British International Report Series, n° 354, 3 vol.
- CHAMBON P., 2000. Les pratiques funéraires dans les tombes collectives de la France néolithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 97 (2) : 265–274.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (1) : 103–115.
- CRUBÉZY E. & MAZIÈRE G., 1991. L'hypogée II du Mont-Aimé à Val-des-Marais (Marne). Note préliminaire. In : *Actes du 15^e colloque interrégional sur le Néolithique (Châlons-sur-Marne, 1988)* : 117–136.
- FAVRET P.-M. & LOPPIN A., 1943. Grotte sépulcrale néolithique d'Avize (Marne). *Gallia*, 1 : 19–26.
- GÉ T., 1989. *Caractéristiques générales du Néolithique de la Marne*. Mémoire de Maîtrise, sous la direction de A. Thévenin. Besançon, Université de Besançon – Franche-Comté, 2 vol.
- HONEGGER M., 2001. L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse. Monographies du CRA, 24. Paris, CNRS.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2002. *Implantations humaines au III^e millénaire av. J.-C. dans les départements de l'Aube et de l'Yonne. Inventaire – description – répartition*. Mémoire de Maîtrise, sous la direction de C. Mordant. Dijon, Université de Bourgogne, 2 vol.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2003. *Le mobilier lithique des sépultures collectives en hypogée du département de la Marne. Approche typologique et technologique des industries en silex taillé du III^e millénaire avant J.-C.* Mémoire de DEA, sous la direction du Pr. Claude Mordant. Dijon, Université de Bourgogne.

- LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G. & BRÉZILLON M., 1962. L'hypogée II des Mournouards (Le Mesnil-sur-Oger, Marne). *Gallica Préhistoire*, 5 (1) : 23-133.
- SOHN M., 2002. Place et rôle du mobilier dans les sépultures collectives du Bassin parisien à la fin du Néolithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 99 (3) : 501-520.

Adresse de l'auteur :

Fabien LANGRY-FRANÇOIS
32, rue Georges Clemenceau
FR-10000 Troyes
E-mail : fabien.mouf@wanadoo.fr

Première caractérisation des industries lithiques du 3^e millénaire en Centre-Nord de la France

Les armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire dans le bassin de la Seine

Caroline RENARD

Résumé

À partir de la documentation réunie par le Programme Collectif de Recherche sur le 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France, une étude a été menée sur les armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire av. J.-C. dans le bassin de la Seine. Cet article présente notamment la typologie établie et les résultats liés aux trois thèmes abordés : les types d'armature et l'attribution chronologique des sites, la répartition géographique des types d'armature, les types d'armature et la nature de l'occupation.

Abstract

From documentation collected by the "Programme Collectif de Recherche" on the third millennium BC in the Centre-North of France, a study was undertaken on arrowheads of the end of the fourth and of the third millennium BC in the Seine basin. This article presents in particular the typology and results stemming from three topics studied: kinds of arrowheads and chronological attribution of the sites, geographical distribution of arrowheads, types of arrowheads and the nature of occupation.

1. INTRODUCTION

Dans le bassin de la Seine, la première caractérisation des industries lithiques s'est faite en partie par le biais d'un mémoire de D.E.A., traitant des armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire av. J.-C. Lors de la mise en place du Programme Collectif de Recherche sur le 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France (coordonné par L. Salanova et R. Cottiaux), les objectifs pour l'étude de l'industrie lithique étaient de sélectionner rigoureusement les séries, puis de « comprendre en quoi l'abondance d'un type d'outil sur un site peut être un fait culturel ou correspond à un environnement particulier, ou bien est lié à un geste technique », de « valider ou d'invalider les "fossiles directeurs", c'est-à-dire définir ces objets à valeur de "marqueurs culturels" » (Salanova *et al.*, 2000). L'armature de flèche fait partie de ces derniers. En attendant une étude typologique et technologique des séries dans leur ensemble, nous nous sommes attachés à ce seul trait.

Depuis le Néolithique ancien jusqu'au Chasséen, il semble que les armatures soient de forme triangulaire ou trapézoïdale et qu'il n'existe pas une grande variété de types. Mais, vers la fin du Chasséen apparaît un nouveau modèle : l'armature à pédoncule et ailerons. Avec elle,

on observe au cours de la fin du Néolithique une diversification morphologique. C'est précisément pour cette variabilité que nous avons choisi d'étudier cet outil : on suppose que certains types sont porteurs d'une information culturelle, c'est-à-dire qu'ils sont spécifiques à une zone et/ou à une durée de temps et/ou à un contexte d'occupation. Investir du temps, de l'énergie et de la matière première pour modifier ou créer une nouvelle morphologie d'armature n'est pas anodin, et les variations que l'on observe ont une signification. De plus, l'apparition de l'armature à pédoncule et ailerons intervient dans un contexte particulier où l'on suppose l'existence d'échanges de biens sur des longues distances (silex turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, roches alpines et armoricaines, cuivre) et où l'on observe de nouvelles habitudes lors de l'inhumation des défunts (objets enterrés liés à un individu). On a donc choisi d'étudier les armatures de flèches pour leur variabilité morphologique, pour le contexte particulier où elles apparaissent mais aussi pour deux autres raisons : il n'existe pas de synthèse sur ce thème qui prenne en compte les découvertes récentes du Bassin parisien et on dispose d'une documentation conséquente et déjà en partie triée grâce au Programme Collectif de Recherche sur le 3^e millénaire.

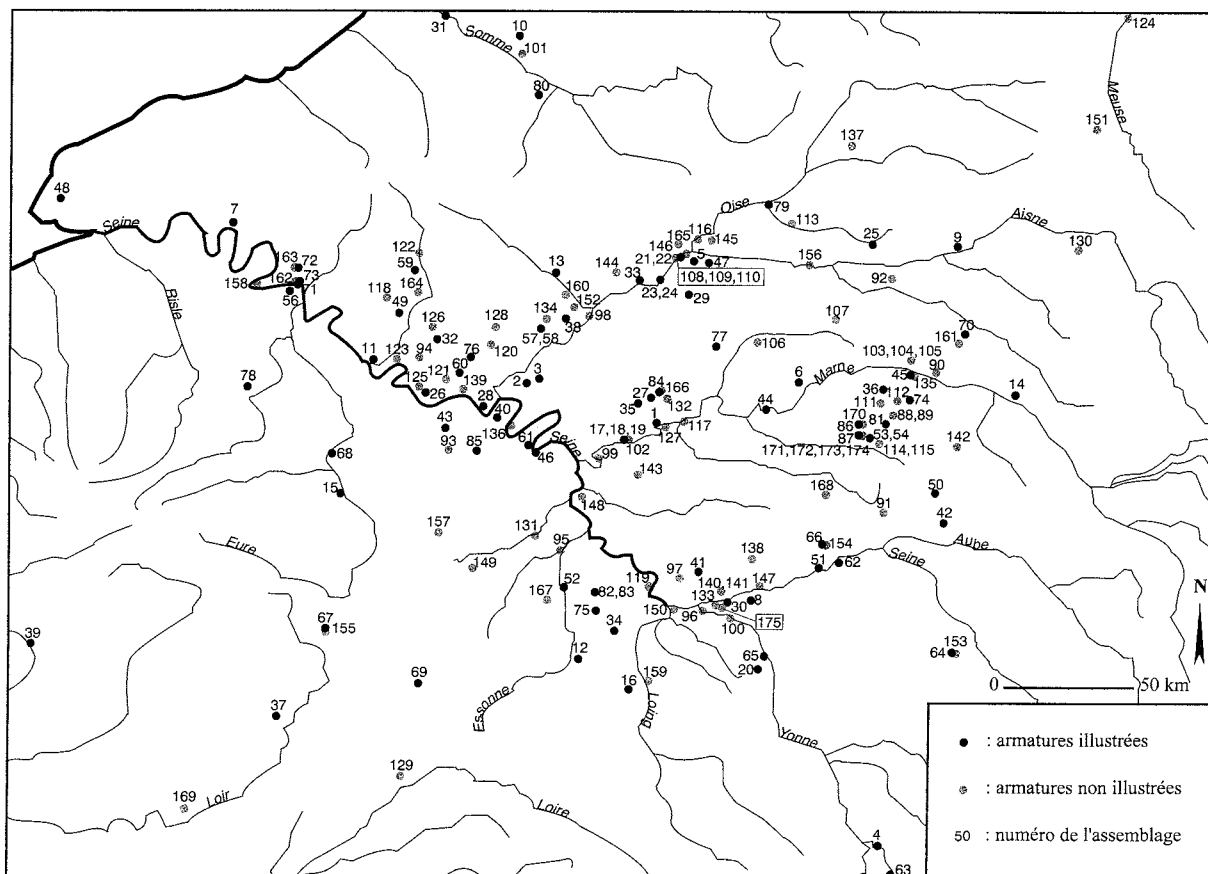


Fig. 1 — Répartition des assemblages comprenant des armatures illustrées ou non.

2. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La zone étudiée est celle drainée par la Seine et ses affluents, coïncidant avec le bassin sédimentaire de Paris (fig. 1). L'ensemble est formé par les régions d'Île-de-France, de Picardie, de Haute-Normandie et des départements d'Eure-et-Loir, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Yonne, de la Marne, de l'Aube et des Ardennes. D'un point de vue chronologique, les armatures étudiées ici (toutes en silex) proviennent d'occupations fouillées, attribuées à la fin du 4^e et au 3^e millénaire. Dans notre zone, ces treize siècles environ sont divisés en trois périodes (nommées d'après la terminologie française) :

- le Néolithique récent qui est assimilé au groupe de Seine-Oise-Marne (ou SOM);
- le Néolithique final avec le Gord dans le bassin de la Seine puis le Campaniforme (ces groupes ne possèdent pas la même extension géographique et n'évoluent pas en même temps);
- le Bronze ancien que l'on identifie au Groupe des Urnes à Décor Plastique (GUDP). Les occupations attribuées à ce groupe ont

été écartées car sa définition, ses limites géographiques et chronologiques sont toujours incertaines.

Cette étude est le fruit de recherches bibliographiques et aucune armature n'a été observée directement. Les objectifs qui sont fixés sont donc adaptés à cette contrainte. Le premier d'entre eux est de donner un état de la documentation, de la trier et de conserver les éléments exploitables. Dans un second temps, les principaux types d'armature présents à la fin du 4^e et au 3^e millénaire sont définis. Ensuite, les recherches ont pour but d'apporter des éléments de réponse à trois questions de base :

- peut-on distinguer des types présents à l'échelle du groupe culturel ?
- que suggère la répartition géographique des types ?
- les types présents varient-ils en fonction de la nature de l'occupation ?

Après avoir achevé l'inventaire, l'attribution culturelle de chaque occupation a été vérifiée et corrigée. Cette étape est indispensable car on ne peut prendre en compte les datations

proposées par G. Bailloud (1974), qui reposent plus sur l'architecture du monument que sur son mobilier. Pour résoudre ce problème, nous nous sommes basés sur la présence de certains éléments caractéristiques qui ont permis d'attribuer chaque occupation à un ou plusieurs groupes culturels. Une liste de ces éléments a été établie par P. Chambon et L. Salanova (Chambon & Salanova, 1996), à partir du mobilier découvert en contexte sépulcral dans le bassin de la Seine. L'attribution chronologique s'est faite sur la base du mobilier diagnostique présent, sans tenir compte de l'attribution culturelle généralement admise de certaines armatures. Elles ne sont donc pas datées *a priori*, mais uniquement par rapport au mobilier diagnostique présent.

Une étude rigoureuse des assemblages permet de les classer selon la précision de leur attribution culturelle. Quatre catégories sont définies :

- assemblages de catégorie A, dont le matériel est attribué à une seule période et à une seule culture de la fin du Néolithique ;
- assemblages de catégorie B, dont le matériel est attribué à plusieurs périodes et donc à plusieurs cultures de la fin du Néolithique ;
- assemblages de catégorie C, dont le matériel est attribué à plusieurs périodes et à plusieurs cultures du Néolithique ancien (voire du Mésolithique) ou moyen et de la fin du Néolithique ;
- assemblages de catégorie D, dont le matériel est impossible à attribuer.

Selon la question posée, on choisit d'étudier l'une ou l'autre catégorie d'assemblages. Concernant l'attribution culturelle des armatures, il est indispensable de prendre en compte celles issues d'occupations datées avec précision, donc de catégorie A. Les cartes de répartition présentent les types mentionnés sur les assemblages de catégories A et B afin de montrer d'éventuels courants d'influences à la fin du 4^e et au cours du 3^e millénaire. Pour aborder la représentation des classes et des types d'armatures en fonction de la nature de l'occupation, nous examinons les assemblages de catégories A et B.

Sur les 175 occupations recensées, on dénombre au moins 1929 armatures de flèches. Concernant les 87 occupations pour lesquelles certaines armatures sont dessinées, il y en a au minimum 1269. On possède une illustration pour 745 d'entre elles, mais seules 638 sont lisibles :

- 68 proviennent des 13 assemblages de catégorie A ;
- 394 proviennent des 43 assemblages de catégorie B ;
- 58 proviennent des 8 assemblages de catégorie C ;
- 118 proviennent des 23 assemblages de catégorie D.

La typologie a été établie à partir des 462 armatures issues des 56 assemblages de catégories A et B (assemblages attribués à une ou plusieurs cultures de la fin du Néolithique).

3. PRÉSENTATION DE LA TYPOLOGIE

Une typologie des armatures de flèches a été établie. Elle regroupe deux familles (les armatures « perçantes » et les armatures « tranchantes »), sept classes (les armatures à pédoncule et ailerons, losangiques, triangulaires, foliacées, trapézoïdales, atypiques et les fragments d'armatures). Celles-ci se subdivisent en types et sous-types (fig. 2). Ce classement, adapté au mobilier du bassin de la Seine, est inspiré des typologies de M. Honegger (Honegger, 2001) et de S. Saintot (Saintot, 1998).

La typologie regroupe deux familles, sept classes, divisées en types, eux-mêmes subdivisés en sous-types :

- la forme de la partie supposée « active » détermine la famille : extrémité pointue pour les « perçantes » (classes 100 à 400) et fil plus ou moins large pour les « tranchantes » (classes 500) ;
- la forme générale de l'armature détermine la classe (symbolisée par le chiffre des centaines : 100, 200...);
- les variations majeures (établies sur l'aspect des ailerons, de la base, sur les variations moins sensibles de la forme générale) déterminent le type (symbolisé par le chiffre des dizaines : 110, 120, 210...);
- les variations mineures (établies sur la délimitation des bords) déterminent le sous-type (symbolisé par le chiffre des unités : 111, 112, 121...).

Voici la définition de chacune des classes et des types (fig. 2).

100. Armature à pédoncule et ailerons : les pointes de flèche de cette classe se caractérisent par des ailerons marqués et bien séparés du pédoncule.

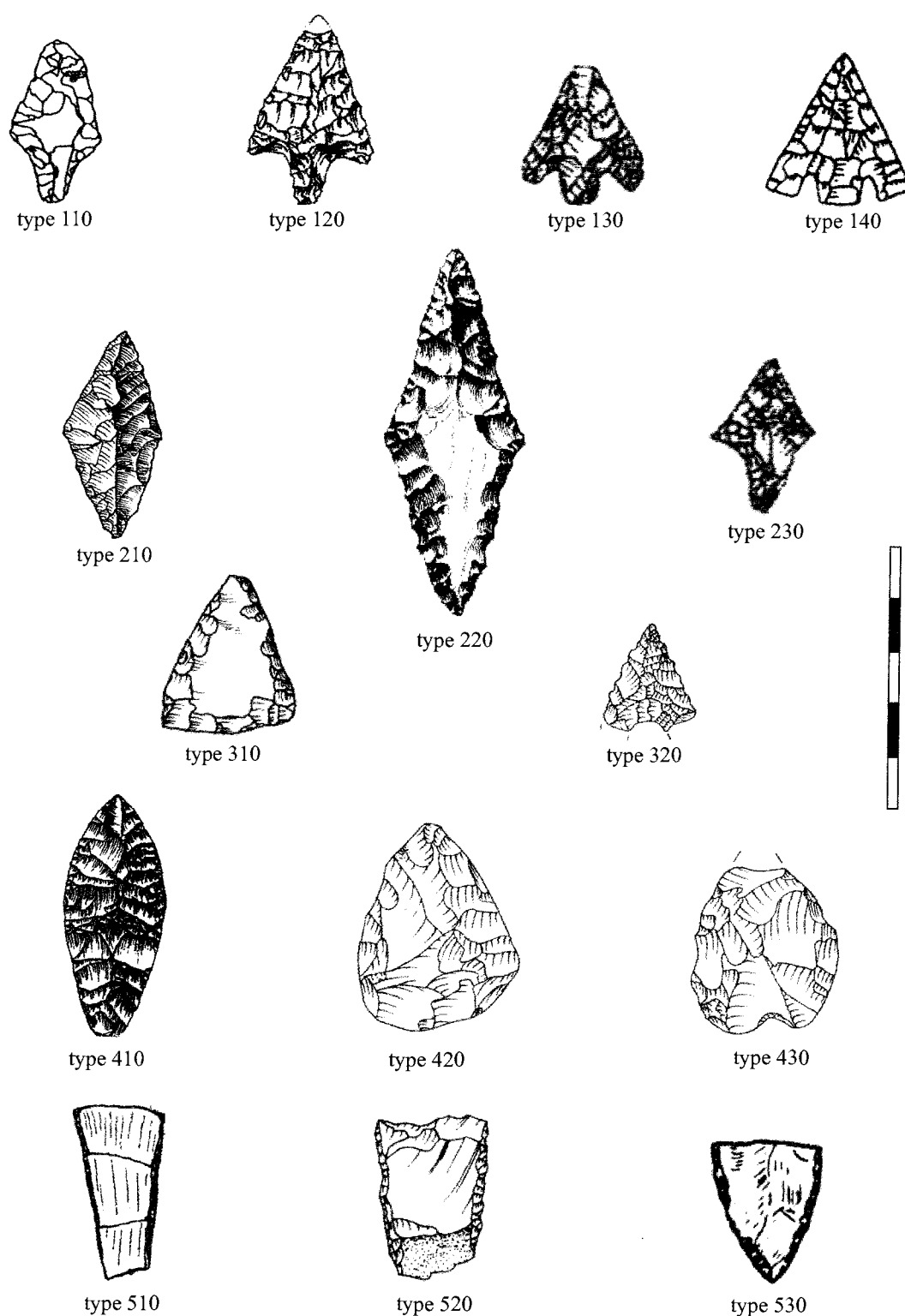


Fig. 2 — Présentation des types d'armatures. Type 110 : Saint-Maurier-aux-Riches-Hommes/Courgenay «La Pierre Couverte» (Fajon, 1984); Type 120 : Méry-sur-Marne «La Remise» (Cointin, *in* Renard, 2002); Types 130 et 230 : Saint-Pouange «La Voie Ménant» (Langry-François, 2002); Type 140 : Augy «La Ferme Champagne» (Fajon, 1984); Type 210 : Verneuil-sous-Coucy «Le Mont des Rosières» (Ancient & Lebolloch, 1987); Type 220 : Tinquieux «L'Homme Mort» (Bailloud & Brézillon, 1968); Type 310 : Poses «Le Vivier – Le Clos Saint-Quentin» ensemble 7 (Billard *et al.*, 1994); Types 320, 420 et 430 : Montivilliers «Grand Epaville» (Watté, 1987, 1990); Type 410 : Val-des-Marais «Mont-Aimé» hypogée II (Crubézy & Mazière, 1991); Type 510 : Villevenard «Moulin Brûlé» (Roland, 1935); Type 520 : Grands-Laviers (Billard *et al.*, 1990); Type 530 : Bardouville «Carrière de Beaulieu» (Cailloud & Lagnel, 1967).

110. Armature à pédoncule et ailerons nais-sants : le pédoncule est assez large par rapport à l'ensemble de la pièce, les ailerons sont de ce fait peu marqués.
120. Armature à pédoncules et ailerons dégagés : les ailerons sont bien dégagés par rapport au pédoncule qui est étroit. Il n'y a pas d'encoche formant une cavité à la base des ailerons.
121. Armature à pédoncule et ailerons dégagés, à bords rectilignes.
122. Armature à pédoncule et ailerons dégagés, à bords barbelés.
130. Armature à pédoncule et ailerons récur-rents : les ailerons sont bien individuali-sés par l'aménagement d'encoches plus ou moins profondes.
131. armature à pédoncule et ailerons récur-rents, à bords rectilignes.
132. armature à pédoncule et ailerons récur-rents, à bords barbelés.
140. Armature à pédoncule et ailerons équarris : l'extrémité des ailerons ne se termine pas en pointe, mais elle est équarrie d'une façon plus ou moins régulière.
200. Armature losangique : cette classe re-groupe les modèles dont la forme se rap-proche du losange.
210. Armature losangique sans ergot : les quatre côtés sont rectilignes et la forme est proche du losange.
220. Armature losangique à ergots : les ex-trémités latérales se prolongent par des excroissances, ce qui confère une certaine concavité aux quatre côtés de la pièce.
230. Armature losangique asymétrique : la sy-métrie verticale entre la moitié gauche et la moitié droite de l'armature n'est plus respectée. Un côté peut être retouché de manière à aménager une concavité.
300. Armature triangulaire : l'armature est de forme triangulaire et ne présente que peu de variations morphologiques, si ce n'est l'allure de sa base.
310. Armature triangulaire à base rectiligne : ce modèle possède une base plus ou moins droite.
320. Armature triangulaire à base concave : on observe une concavité plus ou moins marquée à la base, permettant de dégager des ailerons, parfois équarris.
321. Armature triangulaire à base concave à ailerons pointus.
322. Armature triangulaire à base concave à ailerons équarris.
400. Armature foliacée : il s'agit de pièces dont les deux côtés convexes se rejoignent aux extrémités.
410. Armature foliacée à base appointée : la base est pointue, souvent plus épaisse et moins acérée que l'extrémité servant de tête de flèche. Les deux côtés sont régulièrement convexes. La partie médiane de la pièce est la plus large.
420. Armature foliacée à base convexe : la base, qui est la partie la plus large de la pièce, est plus ou moins arrondie. Elle est dépourvue d'angles à ses extrémités latérales.
430. Armature foliacée à base concave : la base forme une concavité, mais à la différence des armatures triangulaires à base concave, elle est dépourvue d'angles à ses extrémités latérales.
500. Armature trapézoïdale : cette classe re-groupe les modèles dont la forme se rap-proche du trapèze.
510. Armature trapézoïdale à bords divergents : les deux bords divergents sont sensible-ment symétriques.
511. Armature trapézoïdale à bords diver-gents rectilignes.
512. Armature trapézoïdale à bords diver-gents concaves.
520. Armature trapézoïdale à bords quasiment parallèles : les angles entre les bases et les côtés sont proches de 90°.
530. Armature trapézoïdale à bords quasiment sécants : les deux côtés tendent à se re-joindre. La base est ainsi quasiment inex-istante. Si l'on s'en tient uniquement à cette phrase, ce type devrait faire partie de la classe des armatures triangulaires mais, à mon sens, cela serait une erreur. Pour argumenter ce choix, on doit considérer des critères qui ne sont pas pris en consi-dération dans le reste de la typologie : le module, l'inclinaison de la retouche et le support. En effet, les trois types de la classe 500 ont plusieurs points communs : une forme générale proche du trapèze, des dimensions comparables, des bords retou-chés de manière abrupte et probablement le même genre de support (l'arête parallèle au tranchant, très souvent présente, serait celle d'une précédente lame). Cet ensemble de caractères suggèrent que ce type, bien

que de forme sub-triangulaire, fait partie de la classe des armatures trapézoïdales.

600. Armature de forme atypique : il s'agit de pointes dont la forme, irrégulière et souvent inachevée, n'est pas caractéristique d'un des types définis.

700. Fragments d'armature : le fragment est trop petit pour que la pièce puisse être attribuée à l'un des types définis.

Les classes des « Armatures de forme atypique » (classe 600) et des « Fragments d'armature » (classe 700) ne figurent pas dans l'analyse. Les éléments de la première sont trop différents et trop peu nombreux (on dénombre dix armatures, soit 2 % du corpus, réparties sur trois assemblages) pour pouvoir être comparés à ceux des autres classes. Quant aux huit fragments (1,7 % du corpus) répartis sur cinq assemblages, il est préférable de ne pas les prendre en compte car, pour le moment, ils ne peuvent pas livrer beaucoup d'informations.

4. ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Les armatures des 13 assemblages de catégorie A ont été classées chronologiquement pour distinguer les types présents à l'échelle du groupe culturel et mettre en évidence une possible évolution morphologique (fig. 3). D'après cette figure, et en écartant les exemplaires mentionnés sur des assemblages du Groupe des Urnes à Décor Plastique, on observe que les armatures losangiques à ergots (type 220) et les armatures trapézoïdales à bords divergents concaves (type 512) seraient spécifiques au Seine-Oise-Marne. Les armatures à pédoncule et ailerons dégagés à bords rectilignes (type 121) et les armatures losangiques asymétriques (type 230), seraient, elles, spécifiques au Gord. Une possible évolution morphologique des armatures est mise en évidence : dans un premier temps, diverses trapézoïdales coexistent au Seine-Oise-Marne, puis on note la présence de losangiques et des premières pédonculées avant l'apparition du groupe du Gord. Celui-ci conserve tout d'abord quelques trapézoïdales puis développe, comme au Campaniforme, les armatures pédonculées et triangulaires. Cette tendance est un premier résultat encourageant mais elle doit impérativement être confirmée par l'observation des armatures non dessinées des assemblages de catégorie A et si possible par de nouvelles séries.

La répartition spatiale des armatures met en évidence que certains types ne sont pas distribués uniformément dans le bassin de la Seine : il existe dans quelques cas des concentrations qui prouvent l'existence de préférences locales. En délimitant un secteur où un type a été préférentiellement utilisé, on souhaite distinguer des zones dont les habitants partagent ces mêmes préférences. Nous savons que l'industrie céramique est le support le plus adéquat et le plus fiable pour obtenir ce résultat. Cependant, il est vraisemblable que la présence des 19 types et sous-types différenciés varie en fonction de l'attribution chronologique, de la nature des assemblages (voir plus haut) mais aussi de leur position géographique. Cette question peut être abordée par les récipients céramiques et les armatures car la morphologie (ainsi que le décor et la composition de la pâte pour la céramique) de ces éléments est très variée et que les choix qui sont faits peuvent être dictés par des préférences locales. De ces cartes de répartition on peut retenir deux informations principales. Le type le plus courant, l'armature trapézoïdale à bords divergents (type 510), est aussi le seul à être manifestement présent dans tout le bassin de la Seine, de manière uniforme. Dans la mesure où il est implanté dans tout le secteur, il est caractéristique de la zone étudiée : dans n'importe quel endroit du bassin de la Seine, il semble qu'on ait utilisé ce type d'armature. Il est incontestablement emblématique du Néolithique récent et final de cette zone. D'autre part, deux zones de « tradition » différente ont été distinguées durant le SOM et le Gord (fig. 4). Au nord et à l'ouest de la vallée du Grand Morin, on développe les armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles ou quasiment sécants (types 520, 530) pendant qu'au sud-sud-est du Canal de l'Ourcq, les armatures à pédoncule et ailerons naissants ou dégagés (types 110, 120) sont préférées. Grossièrement, la situation est la suivante :

- sur trois types de trapézoïdales, un est réparti sur l'ensemble du bassin de la Seine et deux sont présents au nord/nord-ouest de la zone ;
- au sein des quatre types d'armatures à pédoncule et ailerons, on distingue deux tendances : les armatures à ailerons naissants et ailerons dégagés présentes au sud/sud-ouest de la zone, les armatures à pédoncule et ailerons récurrents et ailerons équilibrés présentes du nord-ouest au sud-est (le long de l'axe de la Seine).

N° de l'assemblage	Attribution culturelle	Types et sous-types									
		512	520	511	220	110	121	230	131	310	140
48	SOM										
84	SOM										
50	SOM										
31	Gord										
22	Gord										
75	Gord										
44	Gord										
64	Gord										
56	Gord et Campaniforme										
4	Campaniforme										

Fig. 3 — Types d'armatures présents sur neuf assemblages de catégorie A et un de catégorie B, attribués au Seine-Oise-Marne, au Gord ou au Campaniforme.

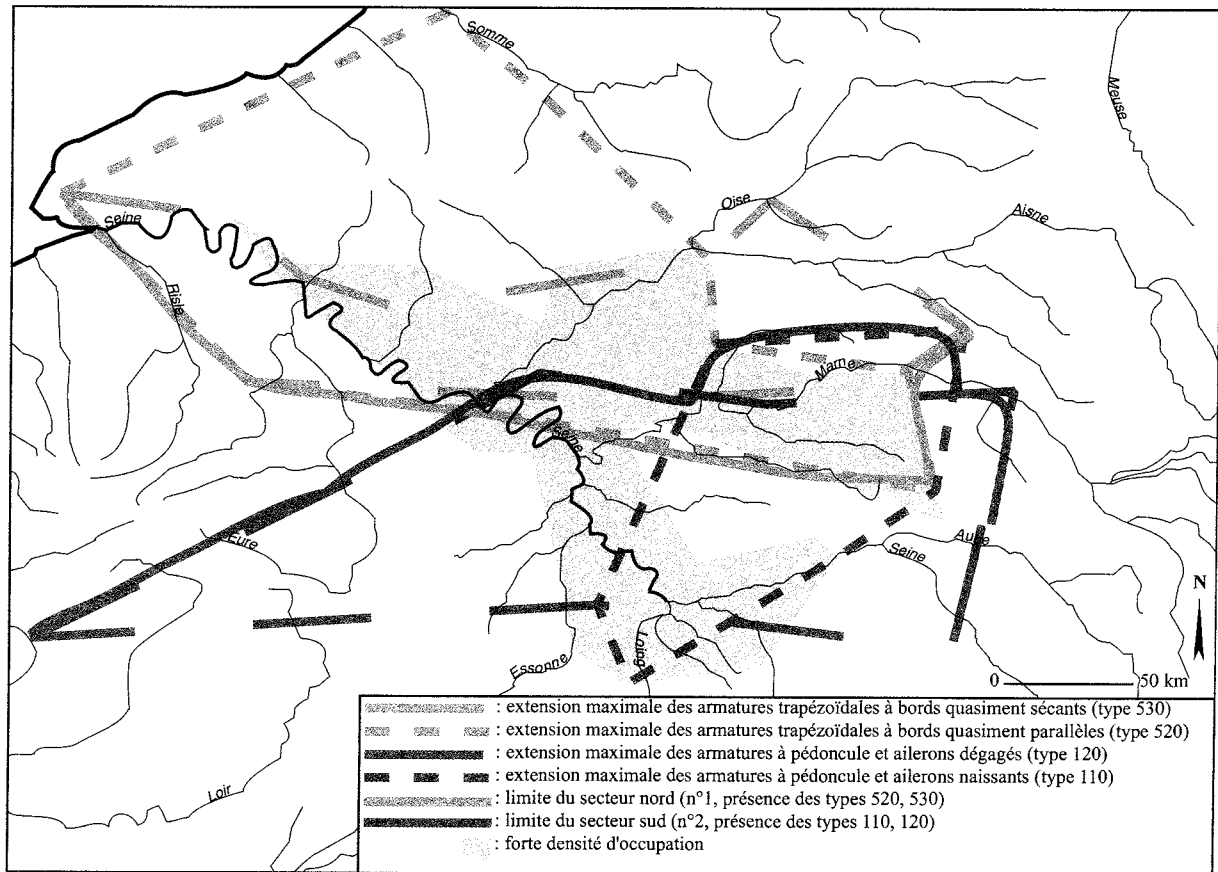


Fig. 4 — Situation des deux zones mises en évidence par la présence d'armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles et quasiment sécants (secteur n° 1) et d'armatures à pédoncule et ailerons dégagés et naissants (secteur n° 2).

On a supposé plus haut qu'au SOM, diverses armatures trapézoïdales (dont celles à bords quasiment parallèles) coexistent dans un premier temps. Or, d'après les cartes précédentes, ces mêmes armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles sont présentes au nord/nord-ouest de la zone. Les assemblages attribués au SOM seraient-ils alors situés préférentiellement au nord/nord-ouest de la zone? D'après la figure 5, il est difficile de se prononcer sur ce point : seuls deux assemblages attribués au SOM possèdent des armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles. L'un (Montivilliers « Grand Epaville », n° 48) est situé effectivement à l'extrême nord-ouest de la zone, à proximité de l'embouchure de la Seine. L'autre en revanche (Morains-le-Petit « Pré aux Vaches », n° 50) se trouve dans la vallée du Grand Morin, là où les deux secteurs se chevauchent.

De même, on a supposé plus haut que le groupe du Gord conserve tout d'abord quelques armatures trapézoïdales puis développe les types pédonculés (à ailerons naissants, dégagés ou récurrents). Or, d'après les cartes

précédentes, ces mêmes armatures à ailerons naissants et dégagés sont présentes au sud/sud-ouest du bassin de la Seine. Les assemblages attribués au Gord seraient-ils alors situés préférentiellement au sud/sud-ouest? D'après la figure 5, seul un assemblage sur quatre permet de supposer le contraire : Grands Laviers (n° 31) situé dans la Somme et possédant des armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles.

L'analyse de la figure 6 a pour objectif de répondre à la troisième question : les types présents varient-ils en fonction de la nature de l'occupation? Seuls trois types sont trouvés exclusivement dans un contexte : les armatures triangulaires à base rectiligne (type 310) et les foliacées à base convexe (type 420) sont découvertes en habitat, les armatures foliacées à base appointée (type 410) uniquement en sépulture. Certaines classes et d'autres types dépendent aussi du contexte : c'est le cas des armatures trapézoïdales (plus fréquentes et plus variées en contexte sépulcral), des armatures à pédoncule et ailerons (proportionnellement plus fréquentes en habitat), du type à ailerons

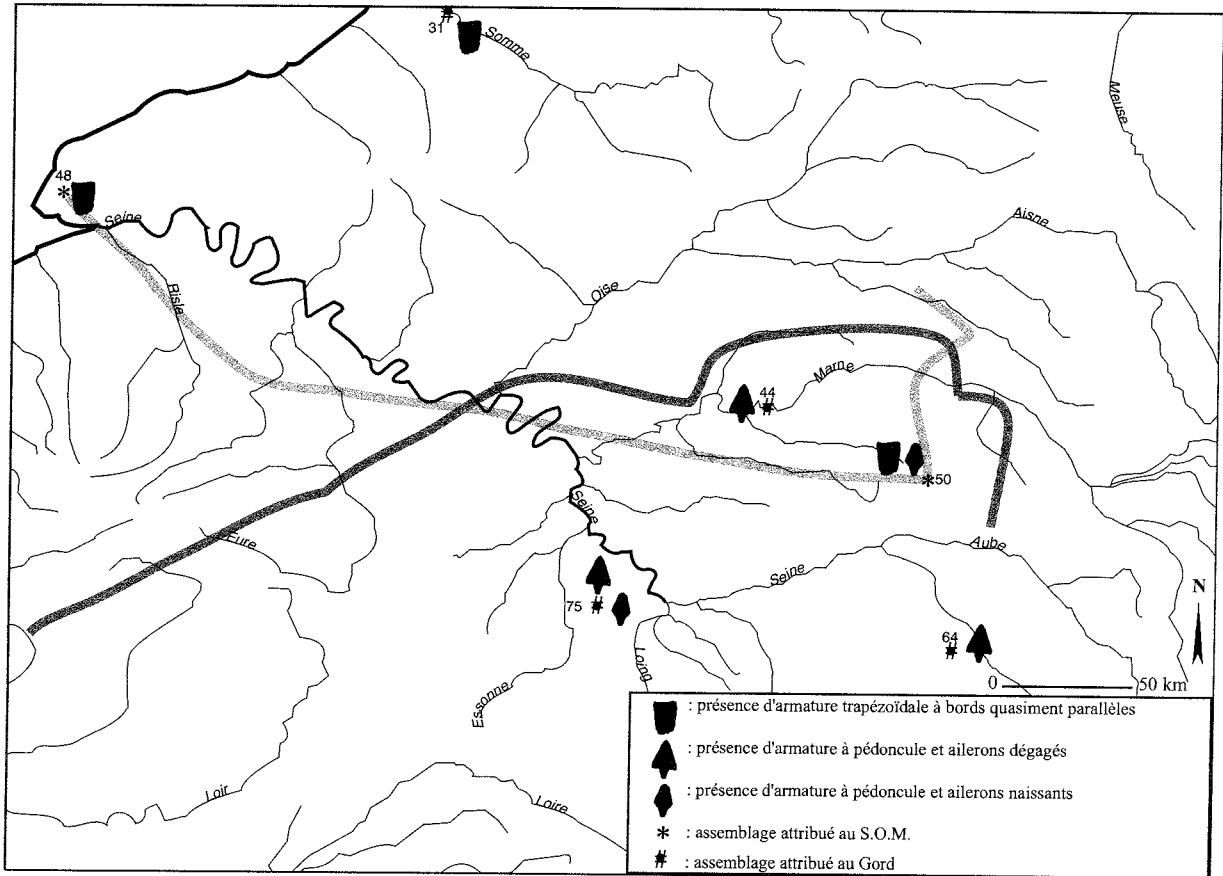


Fig. 5 — Situation des assemblages de catégorie A attribués au SOM ou au Gord avec des armatures trapézoïdales à bords quasiment parallèles (type 520), quasiment sécants (type 530), des armatures à pédoncule et ailerons naissants (type 110) ou dégagés (type 120).

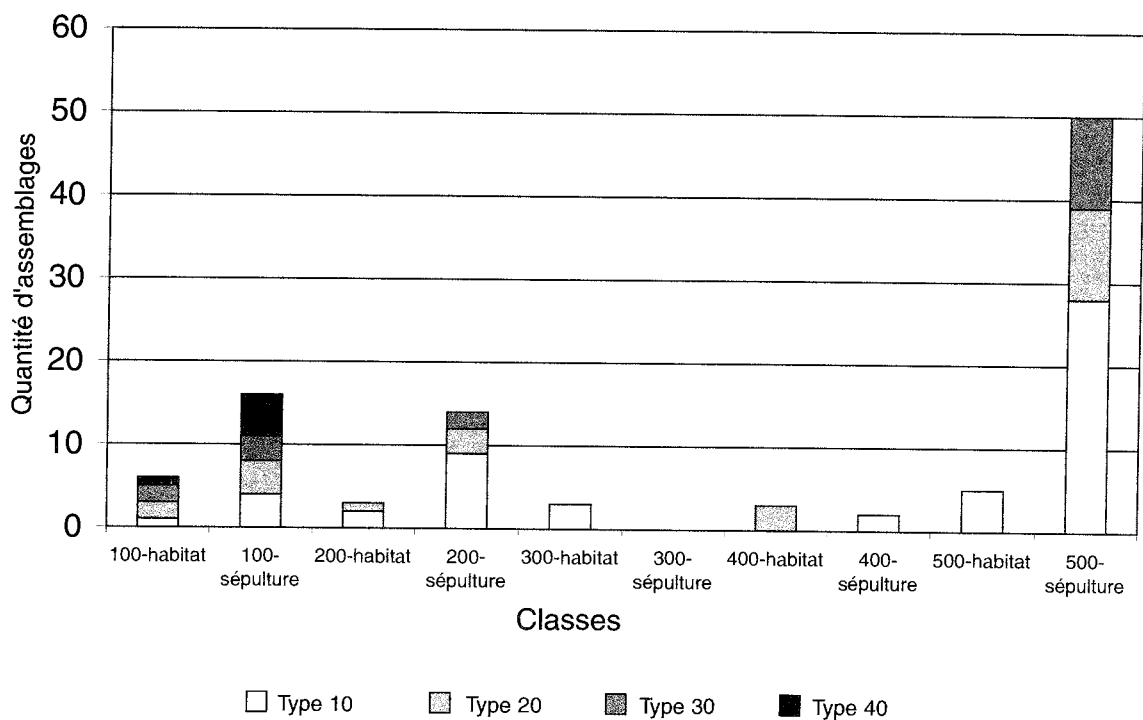


Fig. 6 — Quantité d'assemblages de catégorie B en fonction des classes, des types d'armatures présents et du contexte.

équarris (le plus courant de la classe 100 en contexte funéraire).

Enfin, l'influence méridionale, présente sous forme d'armatures à pédoncule et ailerons dégagés à bords barbelés et de losangiques asymétriques, est celle qui apparaît le plus clairement dans le bassin de la Seine. L'origine de ces dernières serait « d'obédience péri-Ferrières » (Saintot, 1998); elles sont datées en Suisse de la première moitié du Néolithique final selon M. Honegger (2001). Des armatures à pédoncule et ailerons dégagés à bords barbelés sont mentionnées dans le Centre-Ouest et les Causses (D. Hamart in Bach, 1995) et datées en Suisse de la deuxième moitié du Néolithique final selon M. Honegger (2001). Ces influences supposées se manifestent sous forme de quelques exemplaires : elles sont donc à considérer avec précaution.

5. CONCLUSION

Malgré les limites imposées par une étude bibliographique, chaque question posée au départ a obtenu des éléments de réponse. Comme il a été exposé en introduction, l'armature de flèche est un outil dont la charge informative est considérable pour deux raisons : l'investissement en temps et en matière première au moment de sa réalisation peut être considérable, et sa morphologie est très variable. Au vu des résultats obtenus, cette variabilité a une signification culturelle, chronologique, contextuelle et spatiale et cet outil semble prendre une importance particulière à la fin du Néolithique.

Compte tenu du nombre d'armatures qui restent à documenter (environ 500), la masse d'informations à en extraire devrait être assez conséquente : cela permettra probablement d'approfondir et de préciser les apports de ce mémoire concernant la typologie, l'évolution morphologique supposée et l'existence de deux secteurs dans le bassin de la Seine. Mais l'intérêt d'une étude plus complète réside aussi dans de nouvelles problématiques concernant les influences extérieures et la technologie lithique. Le support choisi, le schéma de fabrication et la retouche pourraient être précisés d'après l'observation directe, améliorant ainsi nos connaissances sur l'industrie lithique de la fin du Néolithique.

Bibliographie

- ANCIEN A.-M. & LEBOLLOCH M.-A., 1987. La sépulture Seine-Oise-Marne de Verneuil-sous-Coucy (Aisne). *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 17-28.
- BACH S., 1995. La sépulture collective de Cuiry-les-Chaudardes « Le Champ Tortu » (Aisne). In : *Actes du 19^e colloque interrégional sur le Néolithique, Amiens, 1992*. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 9 : 155-164.
- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à Gallia Préhistoire, 2. Paris C.N.R.S., 433 p., 7 pl. hors-texte.
- BAILLOUD G. & BRÉZILLON M., 1968. L'hypogée de l'Homme-Mort à Tinquieux. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 65 : 479-504.
- BILLARD C., COTTIAUX R. & DUCROCQ T., 1990. Un site d'habitat chalcolithique à Grands Laviers (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 15-26.
- BILLARD C., AUBRY B., BLANCQUAERT G., BOURHIS J.-R., HABASQUE G., MARINVAL P., PINEL C. & ROPARS A., 1994. Poses, Le Vivier - Le Clos Saint Quentin (Eure), l'occupation de la plaine inondable au Néolithique et au début de l'Âge du Bronze. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 11 : 53-113.
- CAILLAUD R. & LAGNEL E., 1967. La sépulture collective de Bardouville, Carrière de Beau-lieu (Seine-Maritime). *Annales de Normandie*, 17 (4) : 281-315.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (1) : 103-119.
- CRUBÉZY E. & MAZIÈRE G., 1991. L'hypogée II du Mont-Aimé à Val-des-Marais (Marne). Note préliminaire. In : *Actes du 15^e colloque interrégional sur le Néolithique (Châlons-sur-Marne, 1988)* : 117-136.
- FAJON P., 1984. *Le Néolithique final du bassin de l'Yonne*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I.
- FRANÇOIS-LANGRY F., 2002. *Implantations humaines au III^e millénaire avant J.-C. dans les départements de l'Aube et de l'Yonne*. Mémoire de Maîtrise, Université de Bourgogne.
- HONEGGER M., 2001. *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse*.

- Monographie du C.R.A., 24. Paris, C.N.R.S., 349 p.
- RENARD C., 2002. *Implantation humaine au III^e millénaire en Seine-et-Marne*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I.
- ROLAND A., 1935. Découverte d'une grotte funéraire néolithique à Villevenard (Marne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 32 (6) : 321-326.
- SAINTOT S., 1998. Les armatures de flèches en silex de Chalain et Clairvaux. *Gallia Préhistoire*, 40 : 204-241.
- SALANOVA L., AUGEREAU A., BRUNET P., BRUNET V., COTTIAUX R., HAMON T., JAULNEAU C., MILLE B. & POLLONI A., 2000. *Le III^e millénaire avant J.-C. dans le Centre-Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels*. Ministère de la Culture, Projet de Programme Collectif de Recherche.
- WATTÉ J.-P., 1987. *Aspects du Néolithique et de l'Âge du Bronze en Seine-Maritime*. Mémoire de Thèse, Université de Paris I.
- WATTÉ J.-P., 1990. *Le Néolithique en Seine-Maritime*. Supplément au Bulletin trimestriel de la Société Géologique de Normandie et des amis du musée du Havre, 77 (2). Éditions du musée du Havre.

Adresse de l'auteur :

Caroline RENARD
Doctorante, Université de Paris I
UMR 7041, « Protohistoire européenne »
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre Cedex

Mode d'approvisionnement en silex au Néolithique final : l'occupation domestique de Bazoches-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille » (Seine-et-Marne)

Arnaud GOUTELARD

Résumé

L'étude du mobilier lithique de Bazoches-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille », daté du Néolithique final (groupe du Gord), et de la matière première siliceuse employée par les tailleurs a pour objectif de caractériser le mode d'approvisionnement en silex secondaire du sud-est du Bassin parisien. Au préalable, l'examen macroscopique et microscopique des accidents siliceux de la craie régionale et la localisation stratigraphique et géographique à l'affleurement des échantillons a permis de dresser l'inventaire d'un certain nombre de faciès siliceux. La comparaison avec les artefacts archéologiques a mis en évidence un approvisionnement proche et ciblé sur un nombre réduit de faciès, avec des gîtes situés assurément à moins de 18 km. L'hypothèse développée propose une acquisition des blocs au sein de cordons de silex, peut-être par creusement de puits de mines, à environ 8 km, sur les versants de la vallée de l'Yonne. En effet, un certain nombre de minières sont attestées par photographie aérienne dans la région pour cette période.

Abstract

The study of lithic series from Bazoches-lès-Bray "le Tureau à l'Oseille", belonging to the Late Neolithic (Gord group), and the raw material used by flintworkers aims at characterising the supplying of secondary flint from Paris Basin. Previously, flints from regional chalk have been macroscopically and microscopically studied and patterns have been stratigraphically located, and their outcrops geographically spotted to make the inventory of several flint facies. Comparison with archaeological pieces has showed that the supplying was near and concentrated on few facies, at less 18 km from the settlement. Lump might have been extracted from the chalk, may be through shafts, at 8 km, on sides of Yonne valley (several mines from this age are known in this area).

1. INTRODUCTION

Ce travail s'inscrit dans une perspective d'étude de l'évolution des modes d'approvisionnement en silex des communautés néolithiques de la région de la Bassée et de la confluence entre les vallées de la Seine et de l'Yonne. Il s'agit également d'examiner si certaines productions spécifiques (outils retouchés sur éclat, éclats bruts, haches) ont fait l'objet d'un approvisionnement en matières premières spécifiques. Dans le cas précis du site de Bazoches-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille », on a cherché à identifier les formations géologiques et les gîtes ou secteurs d'approvisionnement. Cette étude en rejoint d'autres sur la question des stratégies d'approvisionnement et des relations entre minières et habitats (Augereau, 1998; Bostyn, 2003; Fabre, 2003).

Le sud-est du Bassin parisien a été choisi comme secteur d'étude pour la bonne connaissance de l'implantation humaine et la densité de l'occupation pré- et protohistorique, en particulier dans la vallée de Seine. Les accidents siliceux se situent essentiellement dans les craies secondaires, mais également dans des formations tertiaires et quaternaires. Les silex de la craie,

à condition d'être paléontologiquement datés, permettent d'en localiser les gîtes potentiels. En effet, la géomorphologie sub-tabulaire du Bassin parisien associée aux différences macroscopiques entre silex, observées à l'échelle d'un étage géologique voire d'un cordon de blocs de silex, permettent de sectoriser un nombre conséquent de faciès siliceux à l'affleurement. Différentes études sur la provenance des matières premières lithiques précèdent celles-ci (entre autres Valentin *et al.*, 1999; Depaepe & Fabre, 2000). Ce travail porte, pour sa part, sur les modes d'approvisionnement et de consommation du silex d'une communauté par la réalisation d'une lithothèque régionale des silex de la craie.

2. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET CHRONO-CULTUREL DU SITE

Le site de Bazoches-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille » se situe en Seine-et-Marne, précisément en vallée de Seine, entre Montereau-Fault-Yonne et Nogent-sur-Seine. Dans le détail, il recouvrait, sur 5 ha, une butte sablo-graveleuse au sud de la Seine, limitée par deux bras d'un

même paléochenal dans lequel a été drainée une partie essentielle du mobilier des différentes occupations. Ces remaniements sont dus aux phases de réactivation du système d'écoulement fluvial (Augereau, 1996).

Le site a été occupé au cours des phases moyenne et finale du Néolithique, ancienne et finale de l'âge du Bronze ainsi qu'au Hallstatt. L'étude sur les matières premières ici développée traite de l'occupation datée du Néolithique final que les vestiges céramiques permettent d'attribuer au groupe de Gord. Ce sont les chenaux I et II qui ont livré la majeure partie du mobilier néolithique, notamment lithique. En l'occurrence, l'examen a porté sur 14 mètres du

chenal II et doit donc être considérée comme un diagnostic (fig. 4).

3. MÉTHODOLOGIE : CONSTITUTION D'UN RÉFÉRENTIEL LITHIQUE SUR LE SILEX SECONDAIRE DU SUD-EST DU BASSIN PARISIEN

L'identification de l'origine des matières premières siliceuses exploitée par la communauté du «Tureau à l'Oseille» nécessite une connaissance précise des disponibilités régionales. Le site est implanté à environ cinq kilomètres de la cuesta d'Île-de-France qui délimite les

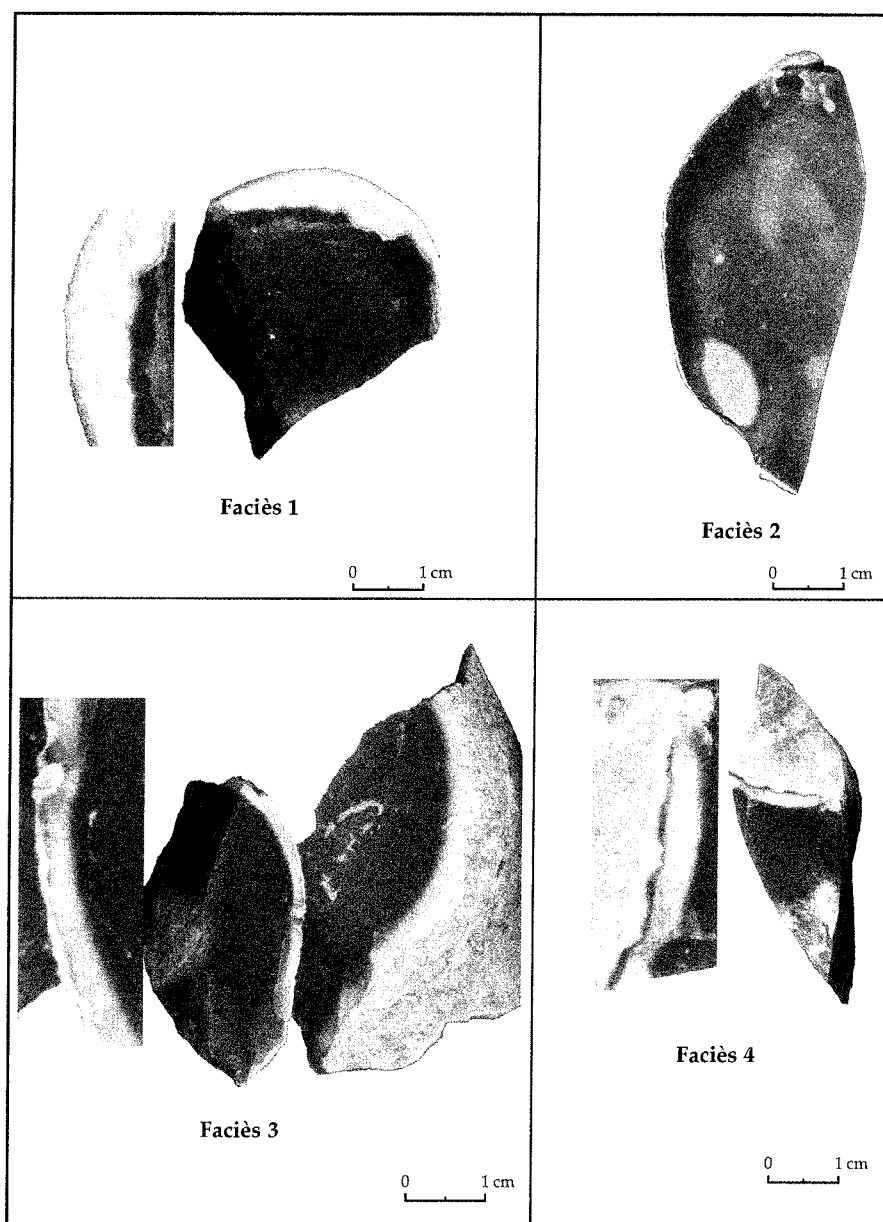


Fig. 1 — Faciès 1-4.

affleurements des formations d'âge tertiaire, au nord-ouest, de ceux de l'époque secondaire, au sud-est. Les formations à silex se résument alors aux craies (Secondaire), à certaines formations superficielles telles que les alluvions et colluvions (Quaternaire) et aux argiles à silex (Tertiaire). Les accidents siliceux de ces deux dernières proviennent du remaniement des craies à silex. Différents faciès de silex peuvent alors être reconnus au sein des étages secondaires. Les biozones, mentionnées sur les cartes d'échelle 1/50 000 et obtenues suite aux déterminations paléontologiques sur la macrofaune ou sur les foraminifères (biozonation de Monciardini) contenus dans la craie, permettent de sectoriser avec une plus ou moins grande précision ces faciès. Inventorier et sectoriser des catégories d'accidents siliceux supposent la réalisation de prélèvements au sein des carrières ou sur les affleurements paléontologiquement datés. S'en suit une description macroscopique précise des échantillons selon les indices suivants : épaisseur, profil (cortex régulier, festonné, déchiqueté, etc.) et structure du cortex (cortex monophasé/polyphasé, couches granuleuses/non granuleuses, etc.), couleur et degré d'homogénéité/hétérogénéité de la matrice, limite entre le cortex et la matrice (nette/floue). L'observation comparée des prélèvements a mis en évidence des différences qui ont permis de les répartir en faciès c'est-à-dire en groupe de silex présentant des qualités comparables.

4. RÉSULTATS

4.1. Nature, description et quantification des faciès

4.1.1. Qualité des silex

Six faciès de silex ont été identifiés au sein du corpus archéologique (tableau 1). Il s'agit de silex assimilables à différents faciès de la craie campanienne (Campanien supérieur et inférieur; fig. 1-2). Toutefois seuls les individus apparentés aux faciès 2, 3 et 6 proviennent directement des craies à silex et non de formations géologiques postérieures.

4.1.2. Représentation quantitative des faciès au sein du corpus

Concernant les éclats de production, les individus à cortex inframillimétrique datés du Campanien (faciès 2 et 6) dominent l'ensemble

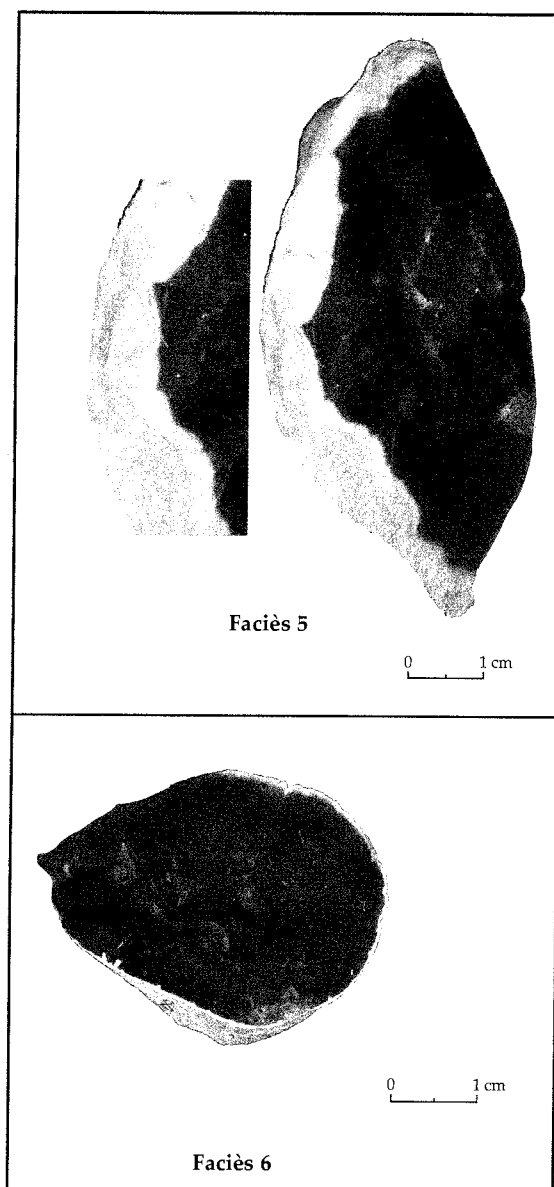


Fig. 2 — Faciès 5-6.

du corpus. Leur poids total atteint approximativement 12,5 kg, c'est-à-dire 53,4 % de la masse siliceuse du corpus.

Un autre faciès de silex du Campanien supérieur (faciès 3) est représenté dans des proportions comparables, puisqu'il apparaît à hauteur d'environ 6,7 kg, soit 28,6 % de la masse totale de silex.

Additionnés, ces trois faciès regroupent 82 % de la masse totale et 94,7 % de la masse de silex de faciès déterminable, c'est-à-dire des individus corticaux ou partiellement corticaux (fig. 3).

Les autres faciès, en quantité nettement moindre, n'occupent qu'une place anecdotique dans le corpus. Restent 3,1 kg de silex de faciès inconnu car dénué de cortex.

	Facès 1 (fig. 2)	Facès 2 (fig. 2)	Facès 3 (fig. 2)	Facès 4 (fig. 2)	Facès 5 (fig. 3)	Facès 6 (fig. 3)
Datation	Campanien supérieur	Campanien supérieur	Campanien supérieur	Campanien inférieur	Campanien inférieur	Campanien supérieur ou inférieur ?
Situation géographique	nord et sud immédiats de la Seine	ouest de l'Yonne, vallée de l'Yonne et nord-ouest de la Seine	vallées de la Seine et de l'Yonne	vallées de l'Yonne et de l'Oreuse	vallée de l'Yonne, nord-est de la confluence Yonne-Vanne	vallée de l'Yonne (minière néolithique de Serbonnes « le Revers de Brossard »)
Épaisseur du cortex	millimétrique (peu épais à épais)	inframillimétrique	millimétrique (peu épais)	inframillimétrique	millimétrique (peu épais), localement inframillimétrique	millimétrique (peu épais), localement inframillimétrique
Profil cortical	uniforme, subrégulier	uniforme	uniforme à sensiblement festonné	uniforme	uniforme, localement festonné	festonné, festons d'amplitude et de période élevée
Division du cortex	- biphase, présence d'un liseré fin dans la couche inférieure - gradient de silicification positif	monophasé	biphase	monophasé	triphase	triphase
Couleur de la matrice	noir, nuancé châtain	gris-châtain, gris-blond	gris-châtain	noir	gris-châtain	gris-châtain
Limite cortex-matrice	nette à légèrement floue	nette	nette à floue	nette	floue ou relativement nette	floue

Tabl. 1 — Synthèse des faciès de silex consommés.

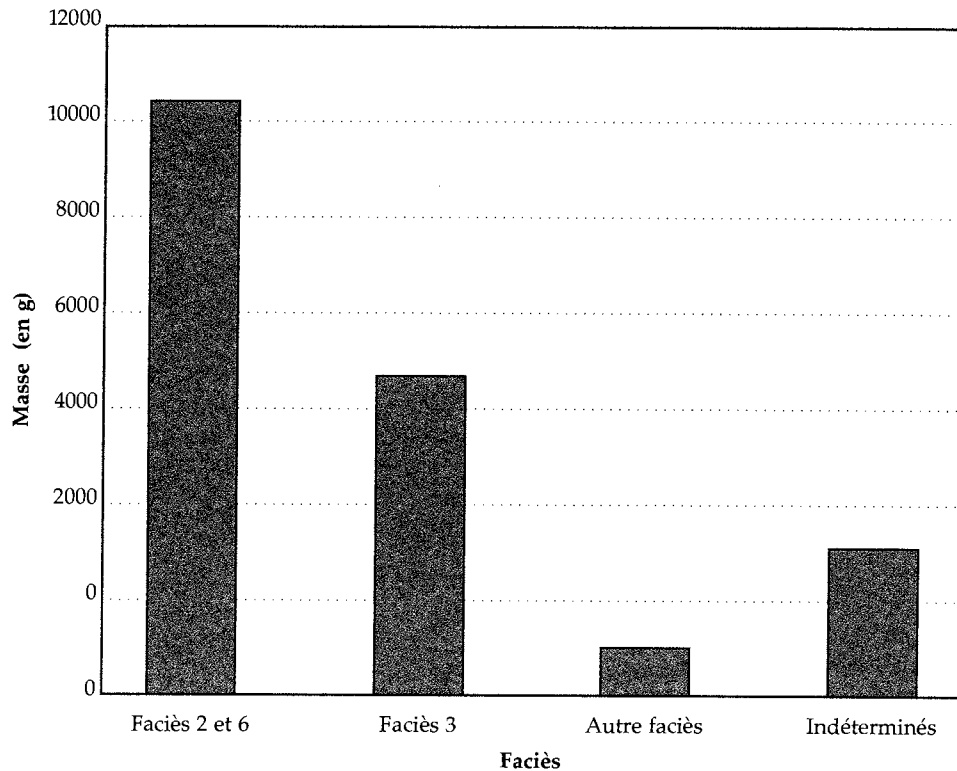


Fig. 3 — Histogramme de comparaison quantitative des différents faciès de silex.

Pour les pièces retouchées, la méthode employée pour la caractérisation des accidents siliceux régionaux exclut d'emblée 18 pièces dénuées de cortex. Les résultats de l'examen de ces pièces (produits finis) convergent avec ceux portant sur les éclats de débitage et de façonnage puisque les trois mêmes faciès du Campanien occupent une place

dominante au sein du corpus. Ainsi pour les grattoirs, perçoirs, racloirs, racloirs à encoches et pièces bifaciales (ébauches de haches), on a préféré n'employer que ces catégories d'accidents siliceux. Seuls les denticulés et les pièces à enlèvements irréguliers ont aussi été réalisées à partir d'autres faciès (tableau 2).

	Faciès 2 et 6	Faciès 3	Autres faciès	Indéterminés (sans cortex)	Total
Bords abattus	1		1	1	3
Denticulés	6	9	3	8	26
Grattoirs	2	5		2	9
Micro-denticulés				1	1
Perçoirs	3				3
Pièces à enlèvements irréguliers	16	4	1	2	23
Pièces esquillées	4	2	1	2	9
Pointe			1		1
Racloirs	6	3		1	10
Racloirs à encoche	4	1			5
Troncatures				1	1
<i>Total</i>	42	24	7	18	91
Nucléus à lames		1			
Pièces bifaciales	1	2			

Tabl. 2 — Matière première utilisée pour les pièces retouchées.

4.2. Origine de la matière première

L'ensemble de la matière première siliceuse identifiée, exploitée par les tailleurs du «Tureau à l'Oseille», provient des craies (cortex frais) campaniennes régionales (inférieur et supérieur). Localisés, à l'affleurement, sur des aires plus ou moins vastes, la plupart des faciès sont accessibles, au plus près, sur le versant oriental de la vallée de l'Yonne, entre les communes de Vinneuf et de Gisy-lès-Nobles. Ce secteur correspond au recouvrement des zones d'extension des affleurements de ces différents faciès. Seules deux catégories d'accidents siliceux apparaissent hors de cette zone, autour des vallées de l'Orvin et de l'Oreuse, à plus de 18 km du gisement de Bazoches-lès-Bray.

Un certain nombre de silex, datés du Campanien supérieur, pourraient être accessibles à des distances plus proches, dans la plaine alluviale située à l'est de la confluence Seine-Yonne. Cependant diverses colluvions recouvrent la presque totalité des craies, ce qui exclut par conséquent tout échantillonnage (délimitation incertaine des affleurements de craie à silex).

La présence, à l'affleurement, de la presque totalité de ces faciès sur un secteur aussi restreint suggère un mode d'approvisionnement ciblé sur ou dans les craies. L'intérêt évident porté à des faciès précis traduit un mode d'approvisionnement géographiquement et stratigraphiquement ciblé sur des cordons de silex. Ce mode d'approvisionnement coexiste avec un autre plus aléatoire et, par comparaison, proportionnellement anecdotique qui se manifeste par la présence de catégories de silex faiblement représentés. En considérant l'extension maximale des formations affleurantes des craies contenant ces faciès, on peut représenter une aire potentielle d'approvisionnement, semi-circulaire (la vallée de la Seine en constituant la limite septentrionale) d'un rayon maximum de 18,4 km. Cependant, l'approvisionnement le plus important a été réalisé approximativement à 8 km de distance du gisement du «Tureau à l'Oseille».

Cet approvisionnement géographiquement ciblé (le corpus étudié ne représente qu'une partie du mobilier daté du Néolithique final du gisement du «Tureau à l'Oseille») portant sur deux, peut-être trois faciès accessibles sur un même versant pourrait suggérer un mode particulier d'approvisionnement qu'est l'exploitation minière. La fraîcheur systématique des cortex signifie l'absence de remaniement des accidents

siliceux et indique, par conséquent, qu'ils proviennent directement des craies secondaires, plus précisément des cordons de silex qu'elles renferment. Un certain nombre de minières et de puits de mines à silex ont pu être reconnus par photographie aérienne et fouillés pour certains.

4.3. Stratégie d'approvisionnement et utilisation de la matière première

Se dessine ainsi une économie qui, du point de vue des ressources lithiques, se fonde sur l'exploitation de matières premières régionales voire locales (silex secondaire), les matières exogènes, c'est-à-dire extra-régionales, se limitant à quelques produits finis, de qualité remarquable, en silex tertiaire ainsi qu'aux lames retouchées réalisées à partir du silex du Turonien supérieur du Grand-Pressigny (Augereau, 1996). Concernant le silex secondaire régional, on observe parmi le mobilier lithique du site de Bazoches-lès-Bray, certains indices qui attestent d'une activité de taille *in situ* (éclats de débitage, façonnage). De surcroît, des indices y suggèrent le déroulement des premières étapes de la chaîne opératoire. Il s'agit de blocs partiellement épannelés, pesant plusieurs centaines de grammes et qui correspondent aux faciès de silex dominant. L'importation sur le site de blocs de matière première entiers depuis les gîtes d'origine se trouverait ainsi attestée sans que soit exclue une production sur les lieux d'approvisionnement.

D'autre part, l'hypothèse d'un approvisionnement en puits de mines et la nature des produits conçus à partir des blocs constitue un moyen adapté à cette même recherche ciblée de matières premières. Les travaux effectués sur les productions minières régionales (Augereau, 1995, 1998), précisément sur les séries lithiques des minières de Serbonnes «Le Revers de Brosard» et de Villemaur-sur-Vanne «Les Orlets», datées du Néolithique moyen II, ainsi que de Villemaur-sur-Vanne «Le Grand Bois Marot» et de Pâlis «Le Buisson Gendre» (Néolithique récent et final) signalent une extraction motivée par le façonnage de haches destinées à être polies, souvent associé à une production d'éclats et de lames considérée comme secondaire. En effet, un soin particulier a été accordé au choix des blocs à partir desquels furent fabriquées les haches (plats et réguliers de bon volume) à l'inverse des blocs employés pour la conception d'éclats et de lames (roggons involués et plaquettes).

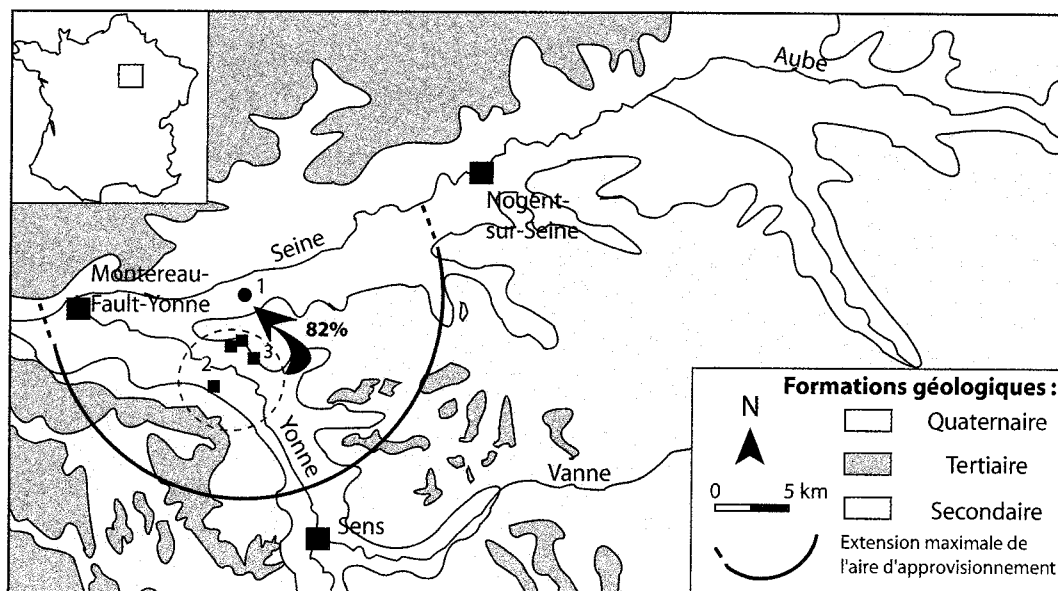


Fig. 4 — Carte d'hypothèse de l'approvisionnement en silex de la population de Bazoche-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille ». 1. Bazoche-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille »; 2. complexe minier présumé; 3. mine de Serbonnes « le Revers de Brossard ».

Parmi les unités de production de haches polies, celles formées par les puits de mines à silex de Courlon-sur-Yonne (« Le Haut des Alouettes », « Les Pieds Blancs » et « Les Vioules »), de Champigny « Le Fourneau » et les polissoirs de Champigny (« Bois des Roches », « Les Petits Usages » et « Bas du Chêne Coton »), sur Serbonnes « Le Revers de Brossard », voire sur Michery « La Longue Raie » et les polissoirs de la Chapelle-sur-Oreuse (« Bois de la Pommeraie » et « Forêt d'Eau ») sont implantées sur les secteurs où affluent les silex du Campanien des faciès qui dominent le corpus archéologique provenant du site de Bazoche-lès-Bray. Ces unités pourraient avoir servi à cette communauté (fig. 4).

5. CONCLUSION

Les tailleurs de Bazoche-lès-Bray ont ainsi préféré les silex directement issus de la craie. Ils ont employé des faciès particuliers à côté d'une exploitation plus marginale de divers autres. L'essentiel de l'approvisionnement, et peut-être d'une partie des étapes de débitage et de façonnage, fut réalisé à moins de 10 kilomètres du site sur les versants de la vallée de l'Yonne, entre Vinneuf et Serbonnes ou peut-être sur le versant opposé, autour de Champigny-sur-Yonne. L'hypothèse d'une acquisition en puits de mines se révèle probable et le choix des silex déterminé par la production de haches polies.

Cette proximité des gisements a pu permettre des trajets fréquents facilités par la topographie peu élevée de la plaine alluviale qui les séparent de l'occupation domestique.

Remerciements

Ce travail étant issu d'un mémoire de maîtrise, je tiens à remercier Claude Mordant (professeur d'archéologie à l'université de Bourgogne, U.M.R. 5594, Anne Augereau (I.N.R.A.P., U.M.R. 5594) et Christophe Petit qui l'ont dirigé et encadré, le Service Départemental d'Archéologie de Seine-et-Marne et le Centre Départemental d'Archéologie de la Bassée, en particulier Daniel Mordant et Patrick Gouge, l'U.M.R. 5594 et le C.E.R.E.P. de Sens, ainsi que le Service Régional d'Archéologie de Bourgogne. Je remercie enfin Rémy Martineau (C.N.R.S., U.M.R. 5594) pour ses conseils et les corrections apportées à cet article.

Bibliographie

- AUGEREAU A., 1995. Les ateliers de fabrication de haches de la mine du « Grand Bois Marot » à Villemaur-sur-Vanne (Aube). In : *Les Mines de silex au Néolithique en Europe. Table ronde, Vesoul, 1991*. Vesoul, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques : 145-158.
- AUGEREAU A., 1996. *Bazoche-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille » (Seine-et-Marne), Occupations néolithiques, protohistoriques et gallo-romaine* Bazoche-lès-Bray, Centre Départemental d'Archéologie de la Bassée : 127 p.

- AUGEREAU A., 1998. Premières données sur l'organisation spatiale de la production lithique en contexte minier et domestique du IV^e au III^e millénaire dans le sud-est du Bassin parisien. *Anthropologie et Préhistoire*, 109 : 237–247.
- BOSTYN F., 2003. De la lame à la hache : contextes géologiques et socio-économiques des productions en silex tertiaire bartonien du Bassin parisien au Néolithique. In : *Les matières premières lithiques en Préhistoire. Table ronde internationale, Aurillac 2002*. Préhistoire du Sud-Ouest, supplément, 5 : 63–70.
- DEPAEPE P. & FABRE J., 2000. L'exploitation des silex créacés dans la vallée de la Vanne (France) au Paléolithique moyen : méthode et résultats préliminaires. *Notae Praehistoricae*, 20 : 41–47.
- FABRE J., 2003. Géoarchéologie du silex de la Somme. In : *Les matières premières lithiques en Préhistoire. Table ronde internationale, Aurillac, 2002*. Préhistoire du Sud-Ouest, supplément, 5 : 169–176.
- GOUTELARD A., 2003. *Ressources et stratégies d'approvisionnement en silex au Néolithique final dans le Sud-Est du Bassin parisien : le site de Bazoches-lès-Bray « le Tureau à l'Oseille » (Seine-et-Marne)*. Dijon, Université de Bourgogne : 127 p.
- MÉGNIE F. (dir.), 1983. *Carte géologique de la France à 1/250 000*. Paris, B.R.G.M..
- VALENTIN B., BODU P., HANTAÏ A. & PHILIPPE M., 1999. Les occupations magdaléniennes de Marolles-sur-Seine « le Grand Canton » (Seine-et-Marne). In : M. Julien & J.-L. Rieu (dir.), *Occupations du paléolithique supérieur dans le Sud-Est du Bassin parisien*. Documents d'Archéologie Française, 78. Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 76–80.

Adresse de l'auteur :

Arnaud GOUTELARD

36, rue Jeannin

FR-21000 Dijon

Université de Bourgogne

U.M.R. 5594 « Archéologie, cultures et sociétés »

6, boulevard Gabriel

FR-21000 Dijon

E-mail : goutelard_arnaud@yahoo.fr

La diffusion des silex du Grand-Pressigny dans le Bassin parisien

Nicole MALLET, Guy RICHARD, Pierre GENTY, Christian VERJUX

Résumé

Les sites d'extraction et de débitage du silex pressignien se répartissent sur un territoire notable du bord sud-ouest du Bassin parisien (environ 1600 km²). Le recensement en cours des éléments exportés dans l'ensemble du Bassin (2 326 objets en mars 2003), permet de mieux cerner la nature de ces produits : principalement, semble-t-il, des grandes lames régularisées à l'intention du transport, des lames courtes et quelques éclats ; moins couramment des lames à dos poli ; enfin plus rarement de fines lames retouchées en écharpe, produits de haut de gamme parfois imités, mais jamais réalisées avec la perfection des ateliers pressigniens. Parmi les outils, souvent terminés ou réaménagés sur place, on compte une grande majorité de poignards, mais aussi des scies à encoches, principalement en Beauce, déjà terre de moisson, par ailleurs terroir pauvre en silex : car dans certaines provinces voisines, riches en gîtes siliceux, les scies à encoches sont façonnées dans le silex local. Ce travail d'inventaire a permis de déterminer plusieurs axes de diffusion, comme la traversée diagonale de la Beauce vers l'Île-de-France et la Brie ; ou, depuis Orléans, la remontée du cours de la Loire ; ou aussi, depuis la zone pressignienne, l'axe Berry, Bourbonnais, Saône-et-Loire ; enfin le lit de la Seine, en aval de Paris, témoin de contacts avec la Normandie. Les groupes culturels mis en évidence sont le complexe Gord/Artenac et le groupe campaniforme. C'est entre 2850 et 2400 av. J.-C. que les lames débitées sur « livre de beurre » et sur nucléus plat ont été exportées, mais dès 3000 av. J.-C. des lames plus courtes, d'obtention moins « sophistiquée », ont déjà pu circuler.

Abstract

The extraction and knapping sites of the Grand-Pressigny flint are spread over a wide area in the south-western edge of the Paris Basin (approximately 1,600 km²). The inventory of the exported implements in the whole basin, which has been drawing up since 1980 (2,326 artefacts in March 2003), allows to better determine the characteristics of these products: mainly large blades, regularised for transport, short blades and some flakes, less usually blades with polished back, and more rarely blades with oblique covering parallel retouch. These ones are high-range artefacts, sometimes imitated, but never made with the perfection of the Grand-Pressigny workshops. The tools were often finished or refitted in dwelling sites. Among them, there is a great majority of daggers but also side scrapers with two notches, mainly in Beauce, which was already a wheat-growing land but where flint is scarce. On the other hand, in some neighbouring provinces, rich in flint raw materials, these side-scrapers were made with the local flint. This inventory work shows several streams of trade, like the diagonal crossing of Beauce towards Île-de-France and Brie; either from Orléans going upstream the Loire river; or from the Grand-Pressigny area, through the Berry, Bourbonnais, and Saône-et-Loire to Jura and Alps; at least the Seine river bed downstream from Paris, witnesses contacts with Normandy. The identified groups belong to the Gord/Artenac complex and the Bell Beaker culture. The blades from "livre de beurre" cores and flat cores were exported between 2850 and 2400 cal. BC, but, since 3000 cal. BC, shorter but easier to produce blades could already be exchanged.

1. INTRODUCTION

Quand ont été reprises, dans les années 1970, les recherches sur la région du Grand-Pressigny après la découverte du dépôt de 133 lames brutes sur le site de La Creusette à Barrou (Indre-et-Loire), un nouveau recensement des outils en silex exportés au Néolithique a été entrepris (Geslin, 1980) ; l'objectif de cet inventaire étant de faire un tant soit peu la lumière sur ce problème des exportations qui a été, depuis le début du XX^e siècle, l'objet de multiples querelles et controverses et qui en 1977 encore, était loin de faire l'unanimité chez les préhistoriens.

Certes, un premier inventaire avait bien été lancé dès la fin du XIX^e siècle et ses résultats présentés lors du Congrès Préhistorique de France à Tours en 1910 (Hue, 1910 ; de Saint-

Venant, 1910). Mais sans fondement scientifique, cet inventaire essentiellement épistolaire et basé sur la seule couleur du silex n'avait pas emporté la conviction.

L'actuel recensement s'appuie désormais sur des études géologiques et pétrographiques qui permettent enfin de définir le silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny et de le reconnaître éloigné de son lieu d'extraction (Giot *et al.*, 1986). Ce travail de recensement n'est pas actuellement terminé mais bien avancé grâce à Marianne Delcourt-Vlaeminck pour le nord-ouest de l'Europe (Delcourt-Vlaeminck, 1999) et Ewen Ihuel pour le Massif armoricain (Ihuel, 2002).

Nous présentons ici les résultats actuellement obtenus dans le Bassin parisien où nous avons recensé 2 326 outils en silex pressignien.

2. LA ZONE ÉTUDIÉE

Les ateliers du terroir du Grand-Pressigny sont situés près du bord sud-ouest du Bassin parisien, donc en deçà du seuil du Poitou et, qu'ils soient strictement tourangeaux ou déjà poitevins puisque certains d'entre eux s'étendent largement dans le département de la Vienne (Airvaux & Primault, 2002), les eaux qui les drainent s'écoulent au nord vers la Loire.

Pour des raisons pratiques d'avancement des travaux, nous ne pouvons traiter à ce jour l'ensemble de la partie normande de la cuvette du Bassin parisien. Seule la Haute-Normandie est actuellement prise en compte. Nos limites sont au nord les coteaux de l'Artois, à l'est la Champagne, au sud-est la Bourgogne et au sud, le Berry et le Bourbonnais (fig. 1).

3. RÉPARTITION DES SILEX DU GRAND-PRESSIGNY ET COURANTS D'ÉCHANGE

On remarque une forte densité des outils en silex pressignien dans les départements voisins de l'Indre-et-Loire, là où vraisemblablement les Néolithiques venaient s'approvisionner eux-mêmes sur les ateliers tourangeaux. Le matériel qu'ils en ont rapporté est très hétérogène et comporte un grand nombre d'éclats d'épannelage de nucléus « livre de beurre », éclats qu'ils ont parfois façonnés et aménagés en racloirs, grattoirs et autres outils, mais qu'ils ont le plus souvent utilisés sans la moindre retouche. Et dans des sites éloignés de 40 à 50 kilomètres du Grand-Pressigny, on retrouve même quelques blocs de silex pressignien, voire sur un de ces sites, une à deux « livres de beurre » que

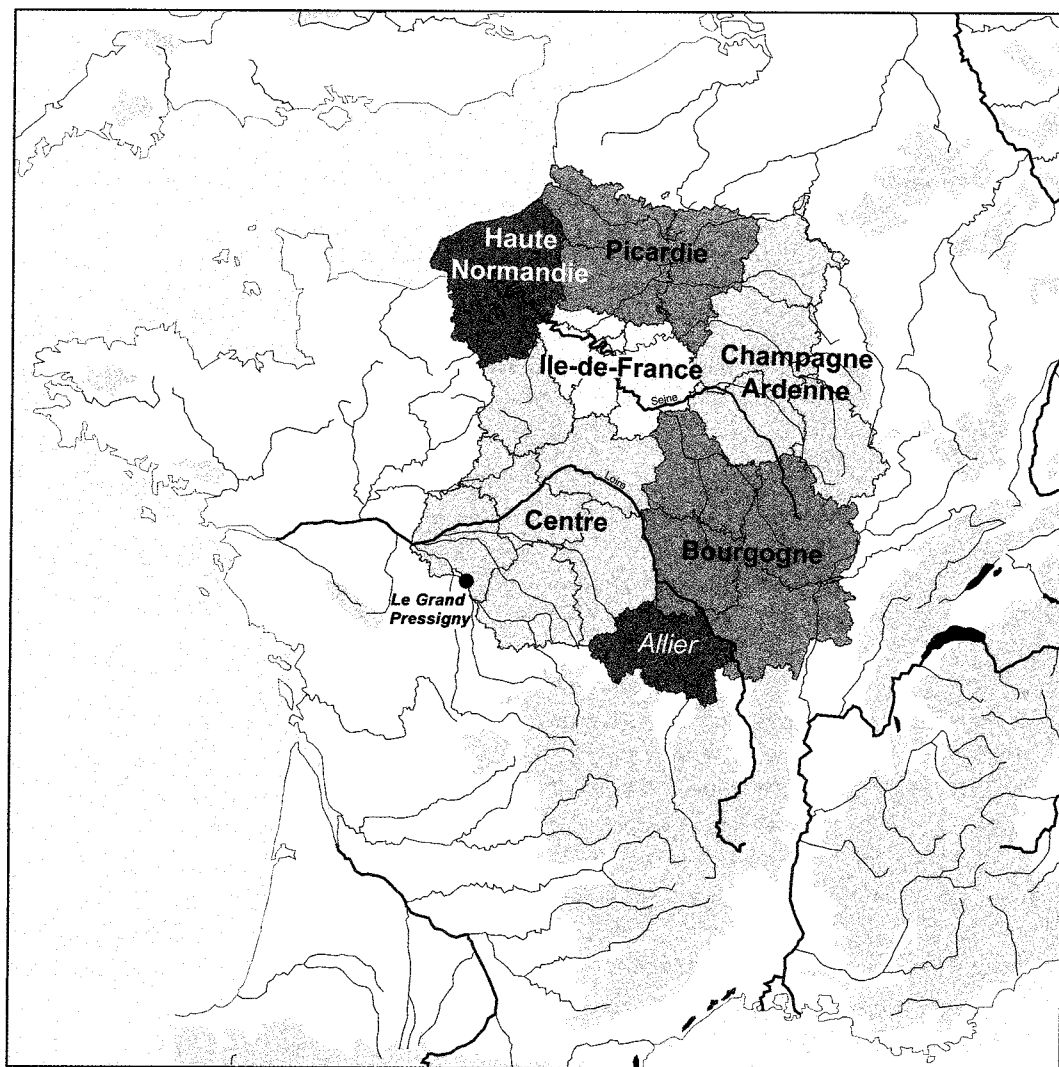


Fig. 1 — Carte de la zone d'étude.

les importateurs n'ont pas su utiliser. Ils n'ont d'ailleurs jamais taillé de grandes lames sur les blocs rapportés, cette méthode de débitage, sans nul doute réservée à quelques maîtres tailleurs, leur étant inconnue.

La densité de l'outillage pressignien diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne des ateliers tourangeaux, en particulier au-delà de 120 kilomètres environ. Toutefois, le nombre de ces outils reste important dans certaines provinces ou « petits pays » plus lointains tels que la Beauce, le Gâtinais occidental et la Brie (Richard, 1975; Genty, 1987, 1988) qui devaient compter un certain nombre de villages fonctionnant vraisemblablement comme autant de relais économiques pour les produits pressigiens.

La faible représentation des silex du Grand-Pressigny en Picardie et surtout en Champagne

peut s'expliquer par l'éloignement, mais surtout par le fait que les poignards pressigiens ont subi dans ces régions la forte concurrence des poignards en silex tertiaire. Cette faible représentation s'explique aussi, comme le remarque G. Bailloud, par le nombre restreint des habitats actuellement connus dans ces régions (Bailloud & Lambot, 1982).

Sur la carte (fig. 2), un grand courant pressignien semble suivre la courbe « montante » de la Loire, mais il s'en écarte entre Blois et Orléans pour prendre en diagonale sud-ouest/nord-est le plateau de Beauce vers la région parisienne. Ceci cadre bien avec la diffusion des haches polies armoricaines telle que C.-T. Le Roux et J. Despriée l'ont mise en évidence : le courant majoritaire de ces haches délaisse la vallée de la Loire et prend la Beauce en écharpe en direction

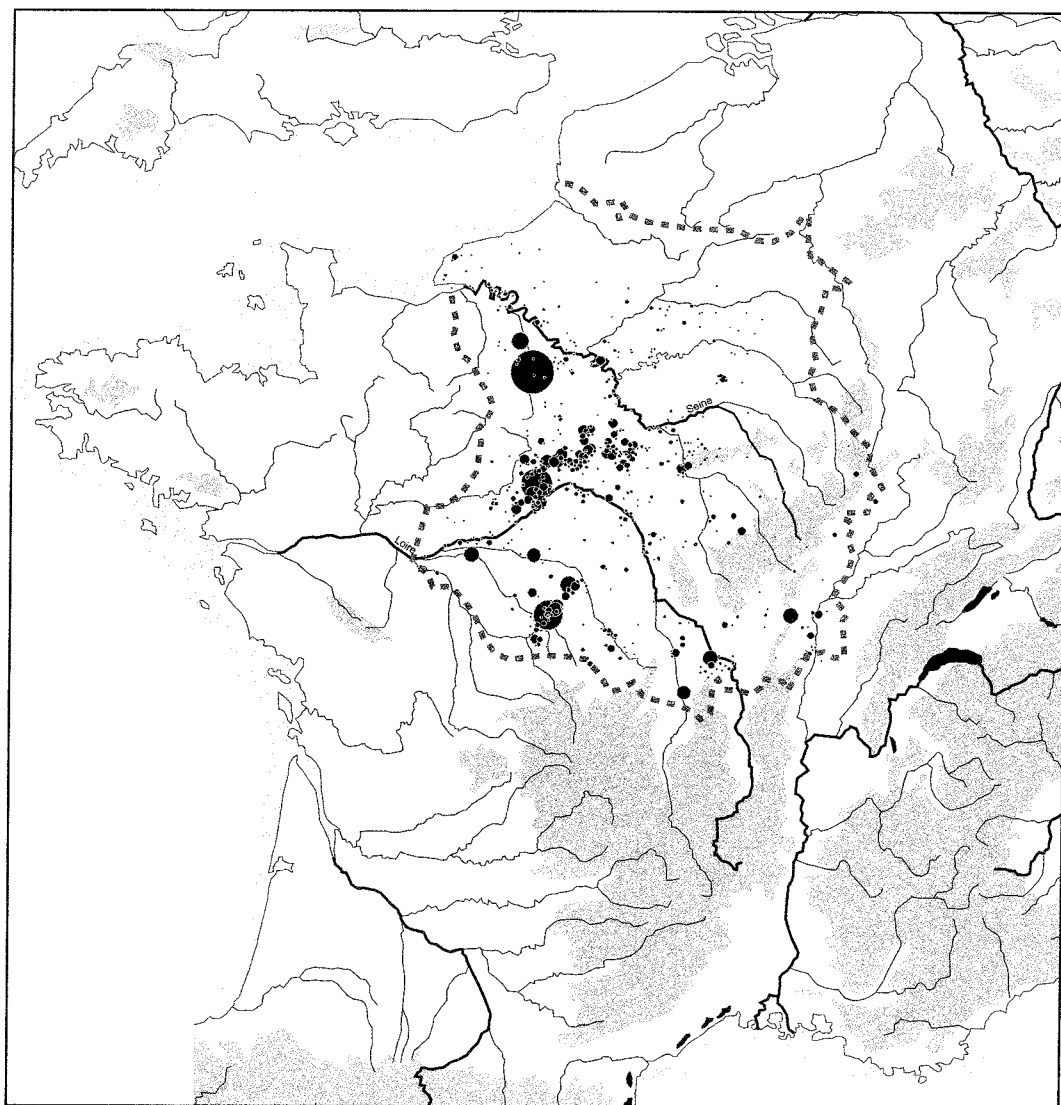


Fig. 2 — Carte de répartition des outils en silex du Grand-Pressigny actuellement recensés dans la zone d'étude.

de la région parisienne (Le Roux *et al.*, 1980; Le Roux & Richard, 1991).

Au niveau d'Orléans, un cheminement non négligeable suit la courbe « descendante » de la Loire vers l'amont : le Val d'Orléans, le Giennois et le Nivernais.

À partir du territoire pressignien, un fort courant orienté ouest-est balaie le Berry en direction du Bourbonnais et de la Saône-et-Loire. C'est là, semble-t-il, la voie d'échange privilégiée vers l'est de la France et la Suisse.

Quant à la Seine avec les nombreux poignards retrouvés anciennement lors de dragages, elle représente un net courant vers l'ouest et la Normandie (Watté, 1970).

4. L'OUTILLAGE PRESSIGNIEN EXPORTÉ DANS LE BASSIN PARISIEN

Ce sont essentiellement des grandes lames utilisées en poignard et des lames courtes débitées sur nucléus plats et destinées à la fabrication des scies à encoches, mais aussi parfois aménagées par les importateurs en poignards courts ou grattoirs, qui ont été importées dans le Bassin parisien. Les outils sur éclats, tous provenant de la mise en forme et de l'épannelage des « livres de beurre », très nombreux en région Centre, se raréfient plus au nord au point de disparaître totalement en Picardie et Champagne (fig. 3).

Il faut signaler de ce fait l'importance des poignards et de leurs fragments (fig. 4). Quant aux scies à encoches (fig. 5), elles sont

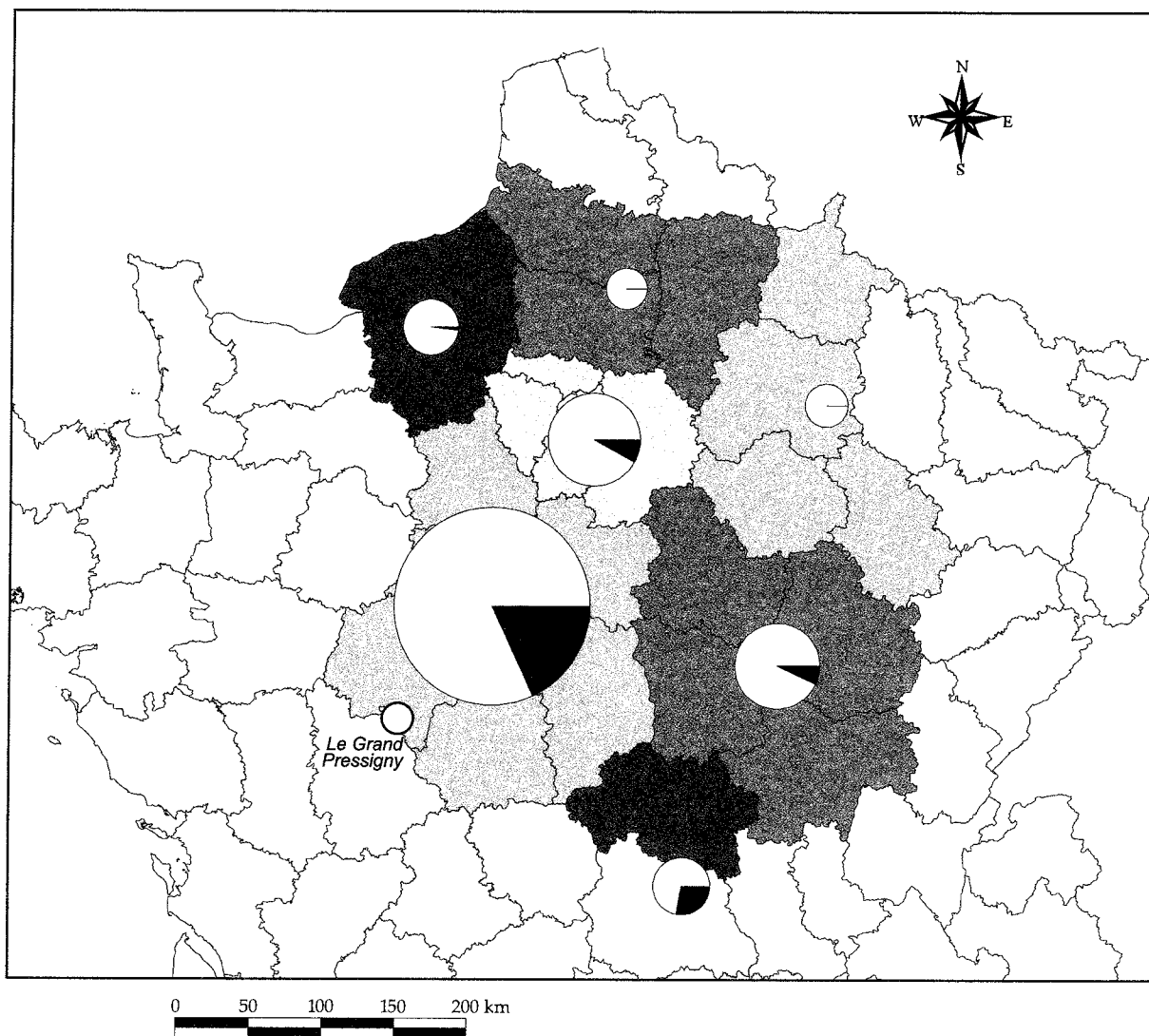


Fig. 3 — Répartition par régions des outils pressigniens façonnés sur lames (en blanc) et sur éclats (en noir).
© IGN – Base de données cartographiques (2003).

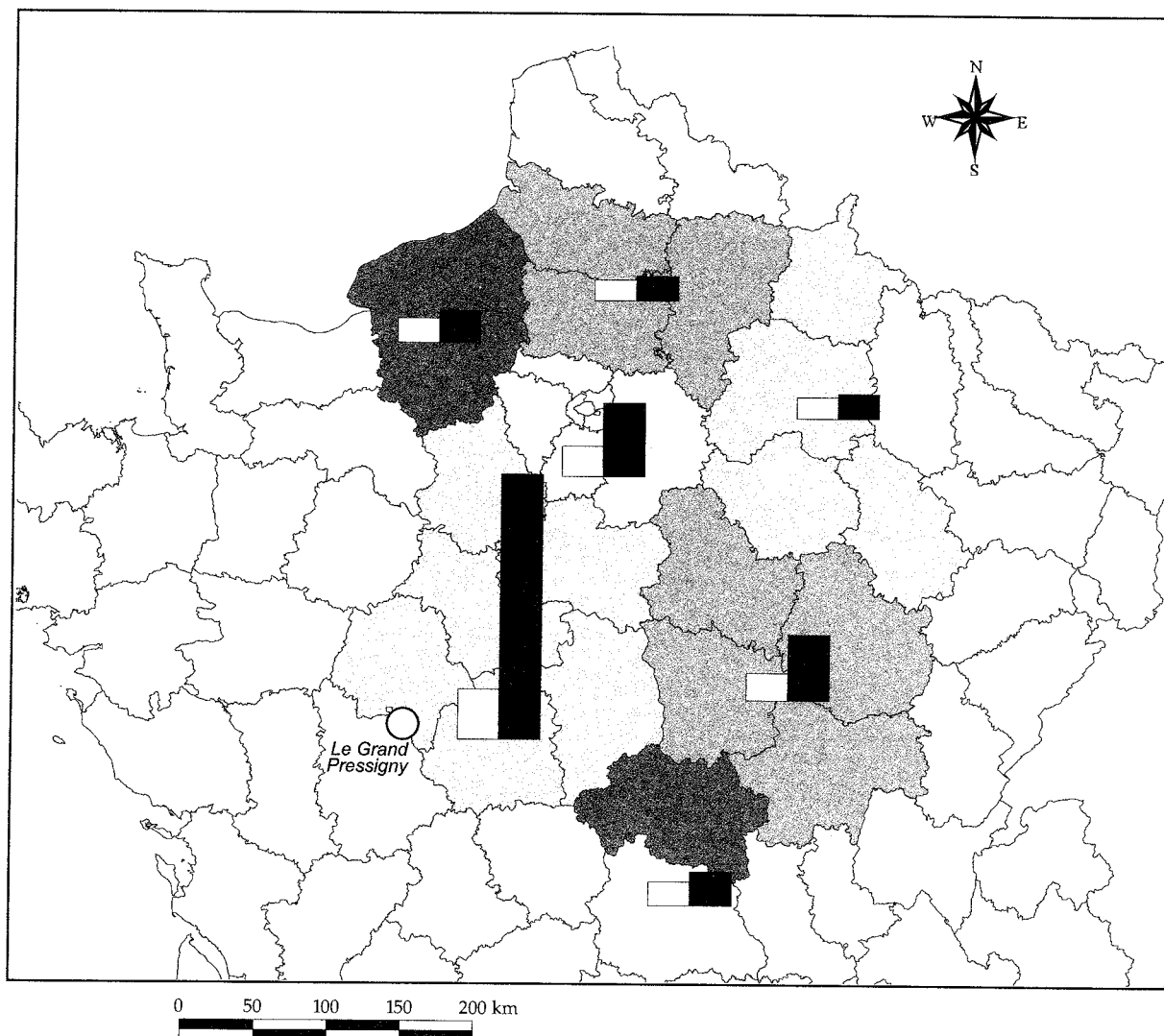


Fig. 4 – Répartition par régions des poignards entiers (en blanc) et de leurs fragments (en noir).
© IGN – Base de données cartographiques (2003).

nombreuses en Beauce et en particulier sur deux sites importants du secteur d'Ouzouer-le-Marché dans le Loir-et-Cher (« Doublainville » à Ouzouer-le-Marché et « Marigny 2 » à Lorges) où elles représentent près d'un tiers à un quart des outils pressigniens. Au-delà de la zone riche elle aussi de la Beauce d'Eure-et-Loir et du Loiret, ces scies à encoches deviennent relativement plus rares dans le Gâtinais occidental et elles disparaissent dans le Gâtinais oriental et sur les plateaux du Sénonais ainsi que, plus au sud, dans le Giennois où le silex local permettait la fabrication de tels outils.

Les poignards et leurs fragments forment, ainsi que nous venons de le voir, l'essentiel des produits pressigniens recensés dans le Bassin parisien comme d'ailleurs dans les villages littoraux des lacs alpins et du Jura (Mallet, 1992).

Si on y ajoute les outils dits de « réutilisation » que sont les grattoirs, racloirs, briquets et/ou retouchoirs, et autres outils réaménagés sur des fragments de poignard, on arrive à un pourcentage de l'ordre de 80 % pour le seul groupe des poignards (fig. 6). Et de ce fait, on peut affirmer que les ateliers du Grand-Pressigny étaient bien spécialisés dans la fabrication de lames, longues lames essentiellement destinées au façonnage et à l'aménagement des poignards.

La forme de ces poignards est en fait assez diversifiée. Elle dépend en effet de la forme initiale de la grande lame support et surtout du degré d'utilisation et de ravivage du poignard. Ainsi les quatre poignards de la figure 6, bien que tous façonnés sur des lames de « livre de beurre » sont de formes bien différentes (fig. 7). Le premier provenant de Compiègne dans

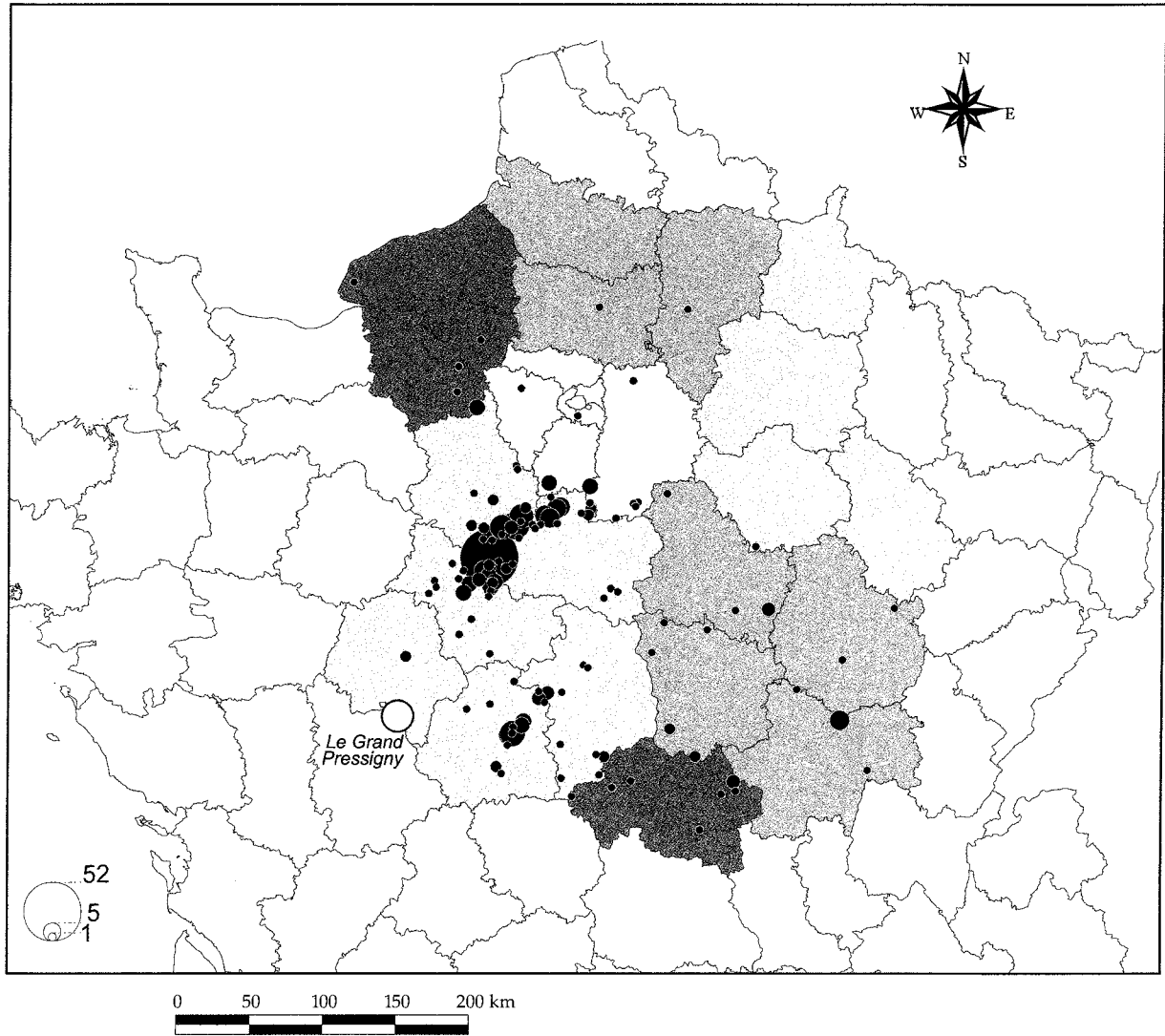


Fig. 5 – Répartition des scies à encoches actuellement recensées dans la zone d'étude.
© IGN – Base de données cartographiques (2003).

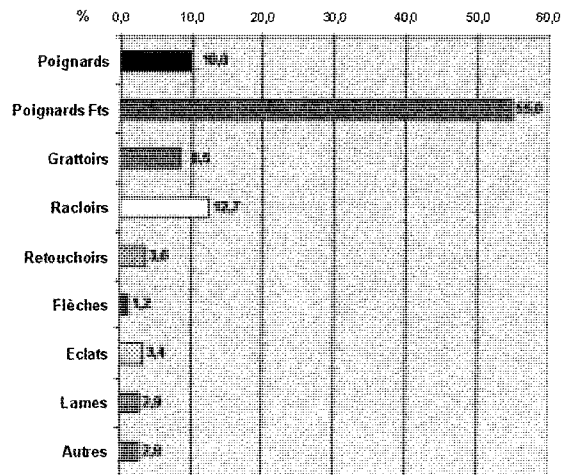


Fig. 6 – Diagramme représentatif des différents outils pressigiens.

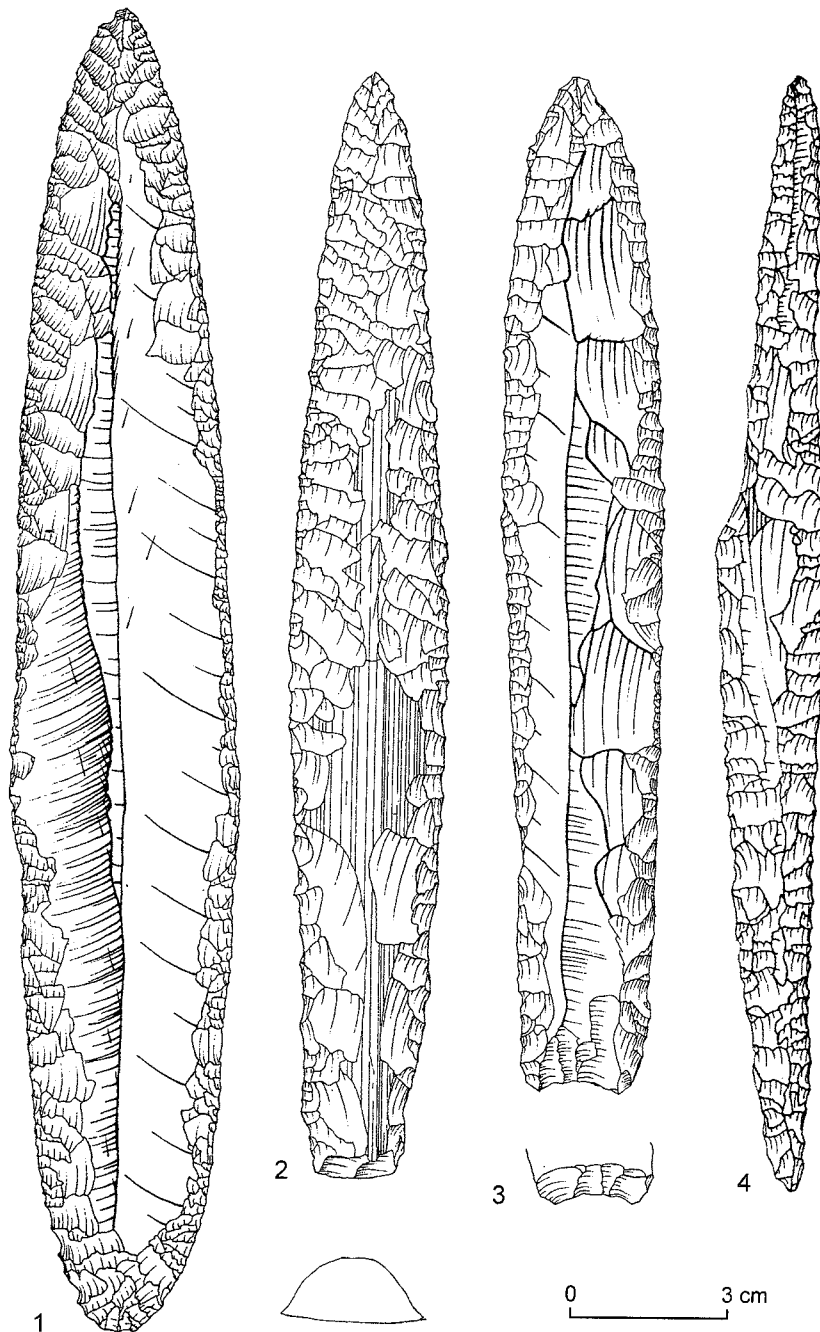


Fig. 7 — Quatre poignards en silex du Grand-Pressigny provenant respectivement de : 1. Compiègne (Oise), 2. hypogée des Vignes Basses à Villevenard (Marne), 3. Meulan (Yvelines), 4. dragages de la Seine à Grigny (Essonne). Dessin E. Ihuel (inédit).

l'Oise est proche de son état neuf. Le second provenant de l'hypogée des Vignes Basses à Villevenard dans la Marne présente des traces de polissage sur l'avant, polissage qui a disparu sur la lame du fait de nombreux raffûtages. Le suivant provenant de Meulan dans les Yvelines a été vraisemblablement réaménagé en poignard court après fracture de la partie proximale. Enfin le dernier recueilli lors de dragages de la Seine à Grigny dans l'Essonne a été utilisé et réaffûté de

nombreuses fois au point de voir sa lame réduite à une largeur d'un centimètre et demi.

5. FORME DES GRANDES LAMES EXPORTÉES DANS LE BASSIN PARISIEN

Ce n'est pas à notre avis sous la forme de lames brutes beaucoup trop irrégulières que les poignards ont quitté les ateliers du Grand-Pressigny (fig. 8). Et le fait que nous

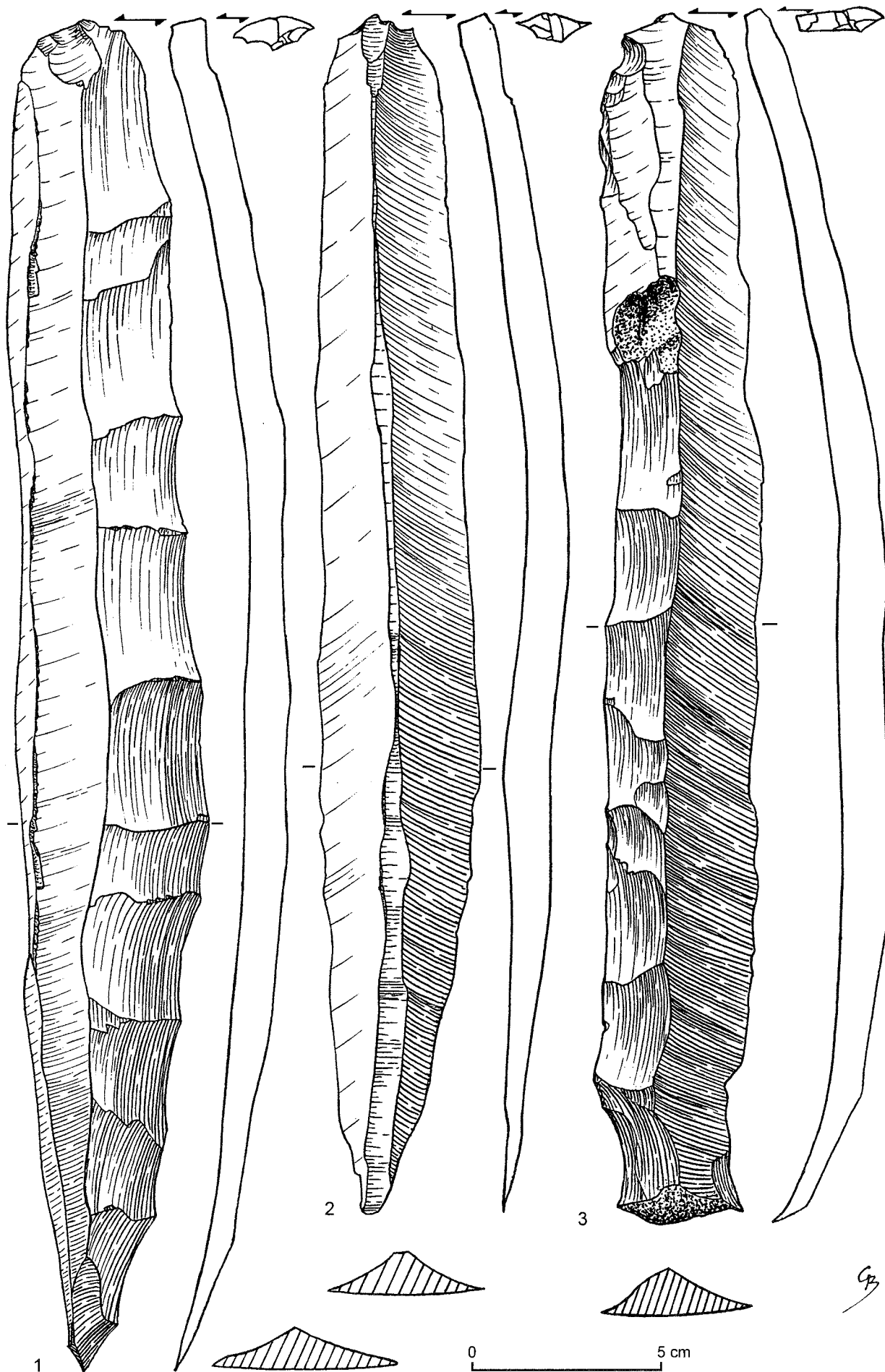


Fig. 8 — Trois grandes lames brutes du dépôt de la Creusette découvert en 1970 sur la commune de Barrou (Indre-et-Loire). Dessin G. Bastien.

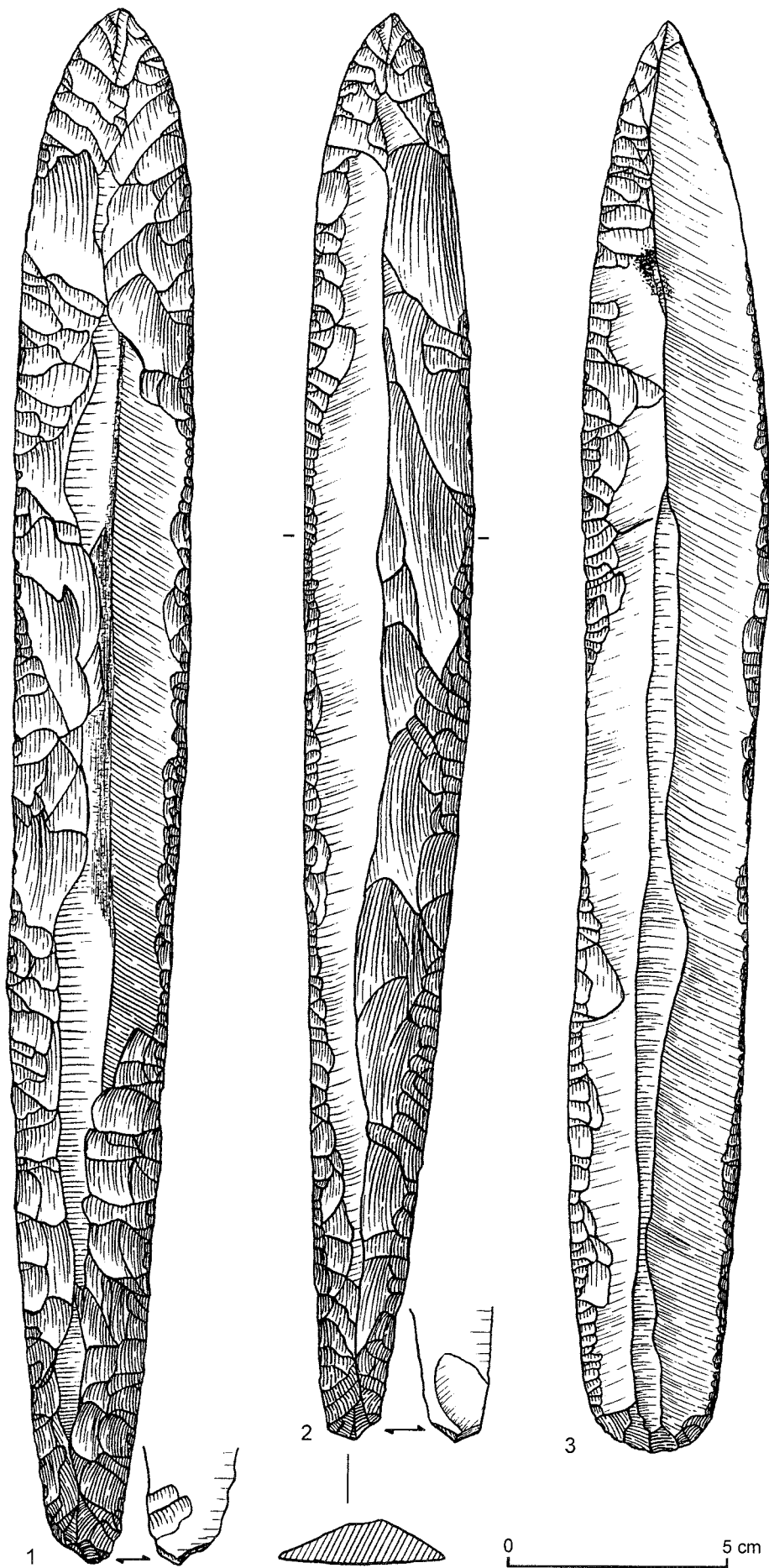


Fig. 9 — Trois lames pressigiennes régularisées provenant du dépôt de Moigny et du site de Boutigny dans l'Essonne. Dessin M. Reduron-Ballinger.

n'ayons jamais trouvé jusqu'ici de lames brutes ou de fragments de lames brutes hors du Grand-Pressigny, tant dans le Bassin parisien que dans d'autres régions, nous conforte dans cette hypothèse. En revanche, des fragments de lames régularisées, à pointe ogivale finement retouchée par pression et aux bords subparallèles, retouchés si nécessaire, ne sont pas rares sur nombre de sites. Ce sont donc de longues lames régularisées qui ont été exportées avec leur talon dièdre conservé ou en cas de fracture de ce talon, avec une languette aménagée de forme arrondie. Un bel exemple de ces lames régularisées nous est fourni par le dépôt de 17 lames, soigneusement retouchées, mis au jour à la fin du XIX^e siècle sur la commune de Moigny dans l'Essonne (fig. 9; Mallet *et al.*, 1994). Vient également conforter notre hypothèse une longue lame très régulière et portant trace d'épannelage recueillie anciennement à Jaulzy (Oise) dans la rivière de l'Aisne (fig. 10, 1).

À côté de ces longues lames régularisées, de quelques lames de nucléus plats et de rares éclats d'épannelage, les ateliers du Grand-Pressigny ont exporté, en nombre moins important, des lames à dos partiellement ou totalement poli dont nous avons retrouvé des exemples tant en milieu domestique que funéraire dans le Bassin parisien (Richard, 1993). Ce polissage est destiné parfois à régulariser et « effacer » une ou des arêtes jugées proéminentes. C'est le cas sur une des grandes lames régularisées du dépôt de Moigny où l'arête médiane a été finement polie jusqu'à l'extrémité distale. Mais le polissage pouvait aussi, dans un souci esthétique, affecter totalement le dos du poignard comme celui de la sépulture campaniforme de Jablines en Seine-et-Marne, poignard qui, malgré son polissage, a été très utilisé et plusieurs fois réaffûté (Laporte *et al.*, 1992; fig. 10, 3).

Moins nombreuses encore que les lames à dos poli, de fines lames à retouches en écharpe sont néanmoins attestées dans le Bassin parisien tel le poignard de la sépulture collective de Neuilly-sur-Eure [Eure] (Hébert & Verron, 1980; fig. 10, 2). Plusieurs proviennent de prospections effectuées dans le département de l'Indre (Allain, 1952); deux fragments font partie du matériel archéologique du camp fortifié du Fort-Harrouard (Eure-et-Loir; Mohen & Bailoud, 1987; Villes, 1987) et G. Richard en a décrit quelques éléments découverts en Beauce et dans le Gâtinais (Richard, 1975).

La retouche soit transverse, soit oblique, fine, plus ou moins parallèle et couvrante, obtenue par pression telle qu'on la retrouve sur les poignards pressigniens de la Forêt de Pont-de-l'Arche en Normandie (Watté, 1970; Cordier, 1986), peut fort bien avoir été réalisée hors du Grand-Pressigny, comme c'est vraisemblablement le cas pour les poignards en silex pressignien et en silex tertiaire des sépultures individuelles des Pays-Bas et d'Allemagne du Nord (Van der Waals, 1991). Mais à notre avis, il ne peut en être ainsi pour la fine et superbe retouche en écharpe de certaines lames précédemment citées dans le sud et le centre du Bassin parisien. La retouche de ces lames assez rares et fragiles du fait de leur finesse (6 mm d'épaisseur), a bien été réalisée sur les ateliers pressigniens des vallées de la Claise et de la Creuse où de nombreux fragments ont été retrouvés (Mallet, 1992).

6. DATATION DE CES EXPORTATIONS

C'est entre 2850 et 2400 avant notre ère que les lames débitées sur « livre de beurre » et sur nucléus plat ont été exportées. C'est en effet la fourchette dans laquelle se situent les exportations de poignards français aux Pays-Bas (Delcourt-Vlaeminck, 1999). C'est également le cas pour l'outillage pressignien des villages littoraux des Alpes et du Jura pour lesquels nous bénéficions de remarquables datations fournies par la dendrochronologie (Mallet, 1992).

Mais revenons maintenant au Bassin parisien : la couche archéologique du site d'habitat du Gord dans l'Oise, datée grâce à la présence de charbons bien conservés entre 2895 et 2420 av. J.-C., renferme un poignard pressignien (Blanchet & Lambot, 1985).

Des pièces pressigniennes représentatives débitées sur « livre de beurre » et sur nucléus plat ont été retrouvées dans des niveaux du Néolithique final, que ce soient les outils en silex du Grand-Pressigny du rempart de Moulins-sur-Céphons dans l'Indre (Duval & Buchsentschutz, 1979), ceux de l'habitat de Guillerval dans l'Essonne (Lahousse, 1984), ou ceux du niveau II du camp de Fort-Harrouard en Eure-et-Loir, attribués à la Civilisation d'Artenac par J. Roussot-Larroque et A. Villes (Roussot-Larroque, 1984; Villes, 1987).

Avec un autre mobilier pressignien typique de cette technique, accompagnant les niveaux

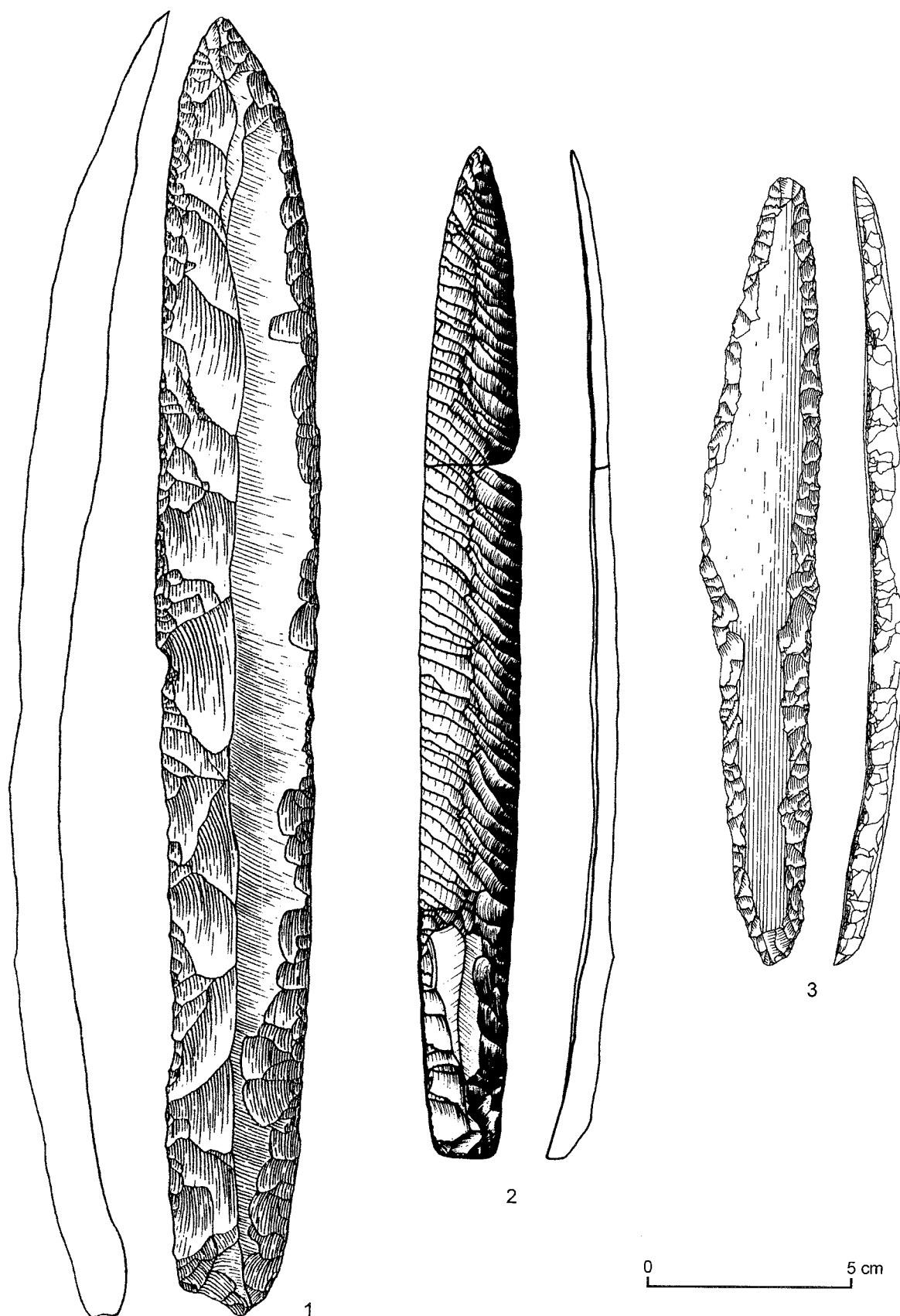


Fig. 10 — 1. Grande lame régularisée trouvée anciennement dans la rivière à Jaulzy dans l'Oise (dessin G. Bastien d'après l'Abbé Breuil); 2. Longue lame à retouche en écharpe de la sépulture collective de Neuilly-sur-Eure dans l'Eure (dessin G. Hebert); 3. Poignard à dos totalement poli de la sépulture de Jablines en Seine-et-Marne (dessin L. Laporte).

récents des sites de Bettencourt-Saint-Ouen et des Grands Laviers dans la Somme (habitats d'affinité Gord), nous restons dans le même ensemble chrono-culturel (Billard *et al.*, 1990; Martin *et al.*, 1996).

Il ne faut pas négliger par ailleurs les sites de surface du secteur d'Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) dont les productions pressigiennes particulièrement variées et abondantes sont régulièrement associées à la céramique du Néolithique final (Genty & Richard, 1991).

Enfin un horizon chronologique distinct est représenté par la sépulture individuelle campaniforme de Jablines (Seine-et-Marne) dont

le mobilier comprend un poignard pressigien à dos totalement poli et un gobelet AOC entièrement décoré à la cordelette, datée entre 2571 et 2354 av. J.-C. (Laporte *et al.*, 1992; Salanova, 2000).

Toutefois, nous avons rencontré lors de notre inventaire dans le Bassin parisien quelques lames non débitées sur « livre de beurre » ou nucléus plat, des lames assez courtes en général, assez peu arquées, à talon lisse ou légèrement facetté, dont le Musée d'Étampes (Essonne) conserve deux exemplaires remarquables encore dans leur état neuf (fig. 11). Nous présentons ici trois de ces lames, cette fois utilisées, provenant l'une de l'hypogée des Houyottes à Courjonnet

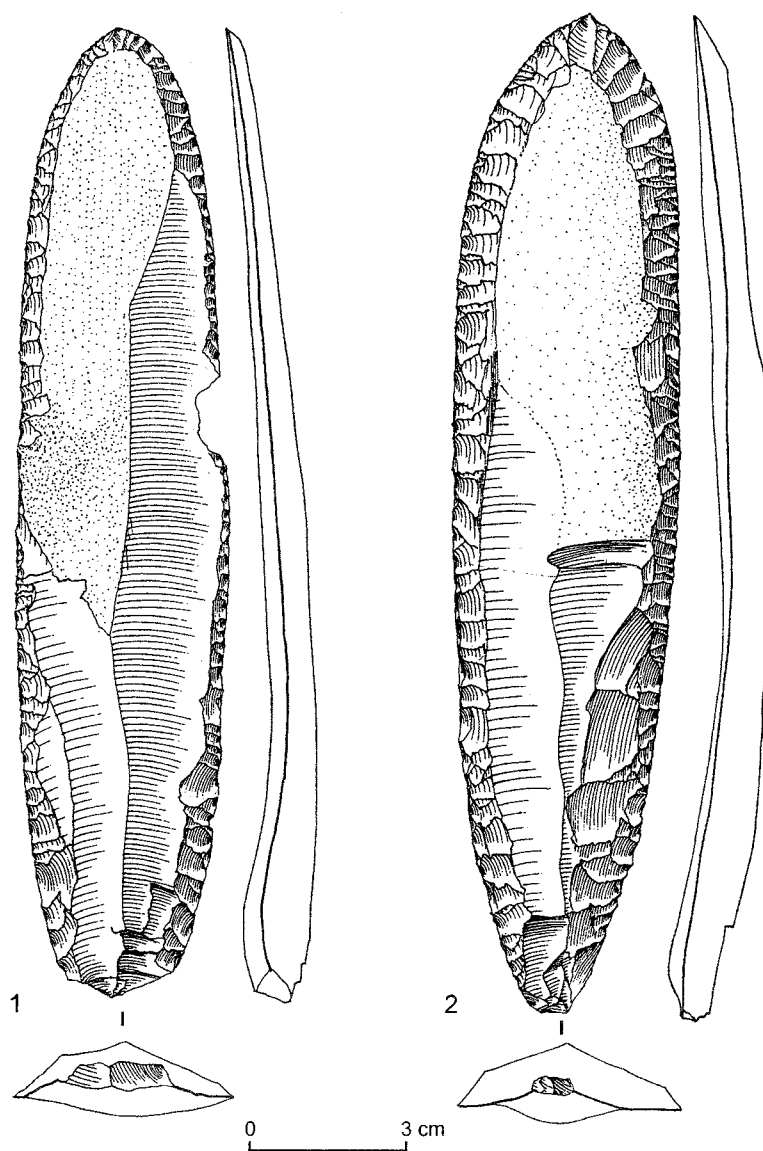


Fig. 11 — Deux lames courtes et peu arquées attribuées au dépôt de Moigny dans les vitrines du Musée d'Étampes (Essonne). Dessin M. Reduron-Ballinger.

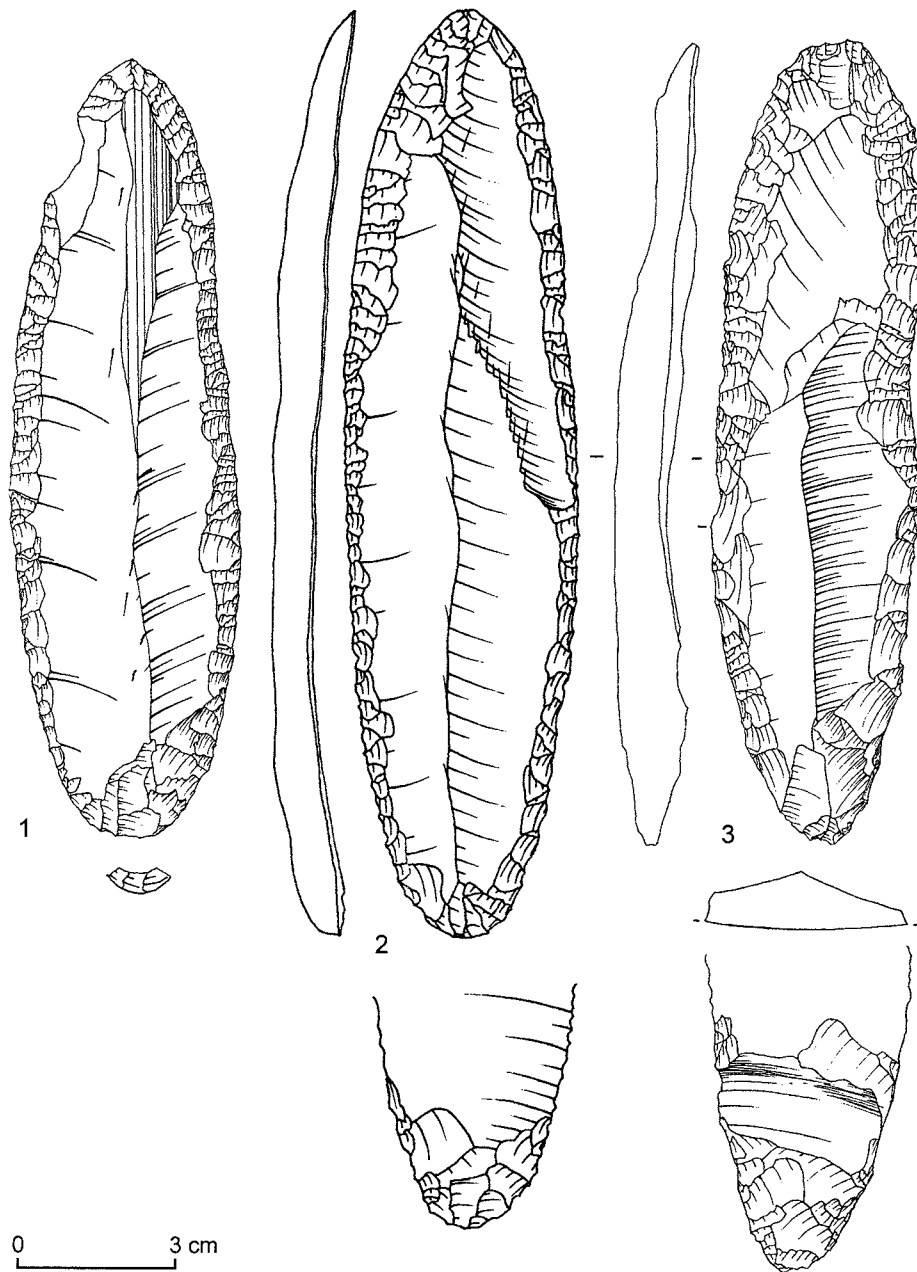


Fig. 12 — Trois lames en silex du Grand-Pressigny débitées sur nucléus à crêtes antéro-latérales : 1. Hypogée des Houyottes à Courjonnet (Marne); 2. Hypogée des Ronces à Villevenard (Marne); 3. Forêt de Mareuil dans les Yvelines. Dessin E. Ihuel (inédit).

dans la Marne, la seconde de l'hypogée des Ronces à Villevenard dans la Marne également et la troisième de la forêt de Mareuil dans les Yvelines (fig. 12).

D'après les recherches de J. Pèlerin, ces lames ont été débitées sur des nucléus particuliers à crêtes antéro-latérales et plans de frappe opposés (Pèlerin, à paraître), dont nous retrouvons quelques exemplaires sur les ateliers du Grand-Pressigny (fig. 13; Airvaux & Primault, 2002).

Une seule date existe actuellement pour cette production dont E. Ihuel a rencontré lui aussi quelques exemplaires lors de son inventaire dans le Massif armoricain. Cette date, nous la devons aux travaux de P. et A.-M. Pétrequin : en effet, une lame de ce type provenant des niveaux anciens du site de la Motte-aux-Magnins à Clairvaux-les-Lacs dans le Jura vient d'être datée par la dendrochronologie de 2980 av. J.-C. (Pétrequin & Pétrequin, à paraître).

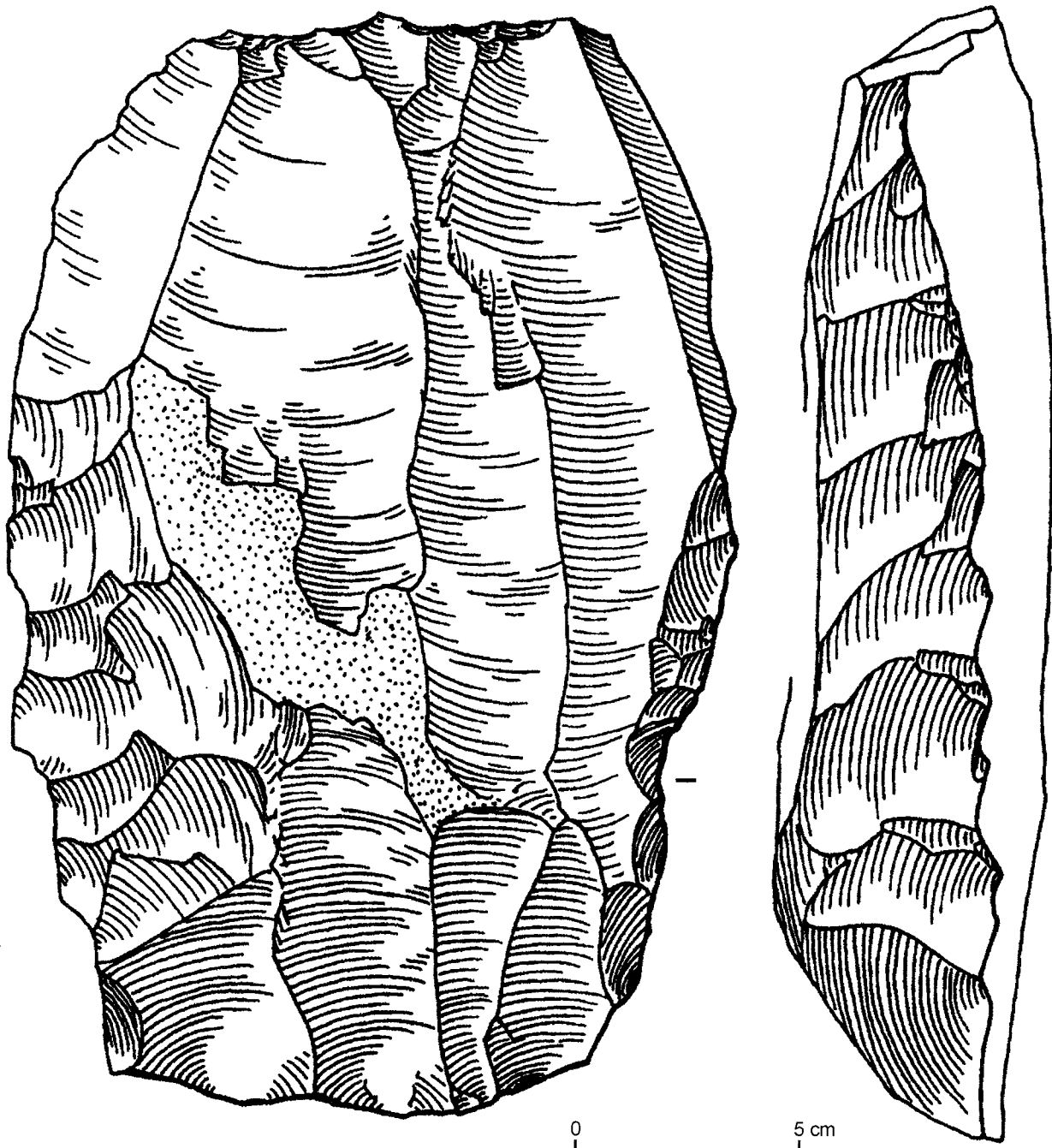


Fig. 13 — Exemple de nucléus pressignien à crêtes antéro-latérales et à plans de frappe opposés. Dessin J. Airvaux.

7. CONCLUSION

En conclusion, les ateliers du Grand-Pressigny sont renommés pour leur production de longues lames débitées sur « livre de beurre » et de lames courtes, débitées quant à elles sur nucléus plat, entre 2850 et 2400 av. J.-C. Mais ils ont aussi fabriqué et exporté auparavant, dès le tout début du 3^e millénaire, en plus petit nombre semble-t-il, des lames assez courtes et d'un débitage plus facile à réaliser,

dans le Jura, en Armorique et dans le Bassin parisien. En conséquence, il devient hasardeux de dater systématiquement un gisement du Néolithique final par la seule présence de silex pressignien. Toutefois, l'étude technologique de certaines lames avec le talon dièdre conservé ou des traces d'épannelage doit permettre de les rapporter sans problème à la séquence classique, située entre 2850 et 2400 avant notre ère.

Bibliographie

- AIRVAUX J. & PRIMAULT J., 2002. Considérations sur l'extension géographique du Néolithique final à « livres de beurre » en Touraine et Poitou (France). *L'Anthropologie*, 106 : 269–294.
- ALLAIN J., 1952. Notes sur trois pièces pressigniennes de l'Indre. In : *Actes du Congrès Préhistorique de France*. Strasbourg-Metz : 85–90.
- BAILLOUD G. & LAMBOT B., 1982. Vue d'ensemble sur le Néolithique de Picardie. *Revue Archéologique de Picardie*, 4 : 5–35.
- BILLARD C., COTTIAUX R. & DUCROCQ T., 1990. Un site d'habitat chalcolithique à Grands Lavers (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 15–26.
- BLANCHET J.-C. & LAMBOT B., 1985. Quelques aspects du Chalcolithique et Bronze ancien en Picardie. *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 3/4 : 79–118.
- CORDIER G., 1986. Les dépôts de lames de silex en France. *Études Préhistoriques*, 17 : 33–48.
- DELCOURT-VLAEMINCK M., 1999. Le silex du Grand-Pressigny dans le Nord-Ouest de l'Europe. *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, 50 : 57–68.
- DE SAINT-VENANT J., 1910. Tailleries de silex du Sud de la Touraine. Inventaire des produits exportés aux temps préhistoriques et carte de leur aire de diffusion. *Actes du Congrès Préhistorique de France*. Tours : 256–299.
- DUVAL A. & BUCHSENSCHUTZ O., 1979. Sondages sur un rempart protohistorique à Moulins-sur-Céphons (Indre). *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, 11 : 19–28.
- GENTY P., 1987. Les silex pressigniens de Loir-et-Cher : état actuel de l'inventaire. *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, 38 : 18–36.
- GENTY P., 1988. Les silex pressigniens de Loir-et-Cher : complément à l'inventaire de 1987. *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, 39 : 27–31.
- GENTY P. & RICHARD G., 1991. La région d'Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher). Un secteur beauceron densément occupé au Néolithique final. In : *La Région Centre carrefour d'influences ? Actes du 14^e colloque inter-régional sur le Néolithique*, Blois 1987. Supplément au Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois : 119–130.
- GESLIN M., 1980. Présentation de la fiche d'inventaire du Centre d'Études pressigniennes. In : *Études sur le Néolithique de la Région Centre. Actes du colloque inter-régional sur le Néolithique*, Saint-Amand-Montrond 1977. Publication de l'Association du Musée Saint-Vic : 13–17.
- GIOT D., MALLET N. & MILLET D., 1986. Les silex de la région du Grand-Pressigny. Recherche géologique et analyses pétrographiques. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 25 : 21–36.
- HÉBERT G. & VERRON G., 1980. Quelques poignards en silex de type pressignien recueillis dans le département de l'Eure. In : *Études sur le Néolithique de la Région Centre. Actes du colloque inter-régional sur le Néolithique*, Saint-Amand-Montrond 1977. Publication de l'Association du Musée Saint-Vic : 18–31.
- HUE E., 1910. Distribution géographique de l'industrie en silex du Grand-Pressigny. *Actes du Congrès Préhistorique de France*. Tours : 386–436.
- IHUEL E., 2002. La diffusion du silex du Grand-Pressigny dans le Massif armoricain au Néolithique. *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, 53 : 67–72.
- LAHOUSSE R., 1984. Le Néolithique tardif à Guillerval (Essonne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Canton de Méréville*, 7.
- LAPORTE L., HERVÉ G. & BLAIZOT F., 1992. La sépulture à mobilier campaniforme de Jablines, le Haut Château. In : F. Bostyn & Y. Lanchon (dir.), *Jablines, le Haut Château, une minière de silex au Néolithique*. Documents d'Archéologie Française, 35. Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 224–229.
- LE ROUX C.-T., DESPRIÉE J. & LEYMARIOS C., 1980. Les haches polies du Loir-et-Cher. Étude pétrographique et considérations sur leur diffusion dans les pays de la Loire moyenne et le sud-ouest du Bassin parisien. In : *Études sur le Néolithique de la Région Centre. Actes du colloque inter-régional sur le Néolithique*, Saint-Amand-Montrond 1977.

- Publication de l'Association des Amis du Musée Saint-Vic : 49-66.
- LE ROUX C.-T. & RICHARD G., 1991. Études pétrographiques des haches polies en roche dure du Loiret et de ses bordures septentrionales (état en 1987). In : *La Région Centre carrefour d'influences ? Actes du 14^e colloque inter-régional sur le Néolithique, Blois 1987*. Supplément au Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et littéraire du Vendômois : 87-92.
- MALLET N., 1992. *Le Grand-Pressigny : ses relations avec la civilisation Saône-Rhône*. Supplément au Bulletin de la Société des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny, 1 : 275 p.
- MALLET N., PÈLEGRIN J. & REDURON-BALLINGER M., 1994. Sur deux dépôts de lames pressigniennes : Moigny et Boutigny (Essonne). *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, 45 : 25-37.
- MARTIN J.-M., MARTINEZ R. & PROST D., 1996. Le site chalcolithique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme). *Internéo*, 1 : 141-168.
- MOHEN J.-P. & BAILLOUD G., 1987. La vie quotidienne : les fouilles du Fort-Harrouard. In : *L'Âge du Bronze en France IV*. Paris, Picard : 241 p.
- PÈLEGRIN J., à paraître. Notes technologiques sur les pièces en silex du Grand-Pressigny rapportées à la fin du 4^e millénaire et au tout début du 3^e millénaire. In : P. Pétrequin & A.-M. Pétrequin (dir.), *Les sites littoraux néolithiques de Chalain et Clairvaux (Jura)*. IV. *Du Ferrières au Groupe de Clairvaux (31 et 30^{es} siècles)*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- PÉTREQUIN P. & PÉTREQUIN A.-M., à paraître. *Les sites littoraux néolithiques de Chalain et Clairvaux (Jura)*. IV. *Du Ferrières au Groupe de Clairvaux (31 et 30^{es} siècles)*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- RICHARD G., 1975. Quelques pièces pressigniennes (ou autres) de l'Orléanais et le problème de la retouche en écharpe. *Revue Archéologique du Centre, spécial Argentomagus* : 37-45.
- RICHARD G., 1993. Le poignard néolithique de la Pierre Platarde à Ouzouer-le-Marché (Loiret-Cher) et quelques autres poignards des sépultures de Beauce. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 101 : 5-22.
- ROUSSOT-LAROQUE J., 1984. Artenac aujourd'hui : pour une nouvelle approche de l'énéolithisation de la France. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 23 : 135-196.
- SALANOVA L., 2000. *La question du Campaniforme en France et dans les Îles anglo-normandes*. Paris, Société Préhistorique Française et Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 392 p.
- VAN DER WAALS J.D., 1991. Silex du Grand-Pressigny aux Pays-Bas. In : *La Région Centre carrefour d'influences ? Actes du 14^e colloque inter-régional sur le Néolithique, Blois 1987*. Supplément au Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et littéraire du Vendômois : 193-200.
- VILLES A., 1987. Un aperçu de l'industrie lithique des niveaux de l'Âge du Bronze au Fort-Harrouard. In : *Les relations entre le continent et les îles britanniques à l'Âge du Bronze, Lille 1984*. *Revue Archéologique de Picardie et Société Préhistorique Française* : 275-305.
- WATTÉ J.-P., 1970. Répertoire topo-bibliographique du Néolithique et Chalcolithique en Haute Normandie. *Rouen* 1970 : 787 p.

Adresse des auteurs :

Nicole MALLET
Centre d'Études et de Documentation Pressigniennes
FR-37350 Le Grand-Pressigny

Guy RICHARD
22, route d'Olivet
FR-45100 Orléans

Pierre GENTY
Les Caillotières
FR-41500 Herbilly

Christian VERJUX
Service régional de l'archéologie
6, rue de la Manufacture
FR-45043 Orléans

Les exportations du silex du Grand-Pressigny et du matériau tertiaire dans le nord-ouest de l'Europe au Néolithique final / Chalcolithique

Marianne DELCOURT-VLAEMINCK

Résumé

Cet article présente un inventaire et une typologie des productions en silex du Grand-Pressigny et en silex tertiaire dans le nord-ouest de l'Europe pour la fin du Néolithique. Ce réexamen de la documentation permet de mieux cerner les modalités de production, de diffusion et d'utilisation de ces pièces par les communautés concernées.

Abstract

This paper presents an inventory and a typology of the productions in Grand-Pressigny flint and in tertiary flint in North-Western Europe during the end of the Neolithic. This re-examination of the documentation allows to better apprehend the modalities of production, diffusion and use of these elements by the involved communities.

1. INTRODUCTION

La région du Grand-Pressigny doit sa renommée à ses ateliers de production de longues lames tirées de « livres de beurre » au Néolithique final. Le matériel pressignien fait actuellement l'objet d'un nouvel inventaire à l'instar de ce qui fut réalisé en 1910 à l'occasion du Congrès Préhistorique de Tours, en usant cette fois de critères scientifiques.

La répartition des pièces n'est pas uniforme dans la zone étudiée, leur nombre décroissant au fur et à mesure qu'on s'éloigne vers le nord et l'est : 139 éléments en Belgique, 30 aux Pays-Bas, 19 en Allemagne occidentale (Niedersachsen, Nordrhein-Westfalen, Rheinland-Pfalz), 1 au Grand-Duché de Luxembourg. Certaines régions comme l'Eifel, les Ardennes ou les zones côtières sablonneuses ne livrent quasi pas de matériel.

2. INVENTAIRE DU MATÉRIEL PRESSIGNIEN

Objet d'une thèse de doctorat (Delcourt-Vlaeminck, 1998), le recensement du matériel pressignien dans le nord-ouest de l'Europe (Benelux, Allemagne occidentale limitée au sud par la Moselle) mit en évidence un nombre important d'erreurs d'attribution. L'examen du gel interne des 360 éléments disponibles « pressigiens » révéla que 52 % seulement du matériel était bien originaire de Touraine, l'erreur la plus fréquente étant causée par la présence d'un silex tertiaire (21 %) ressemblant parfois à s'y méprendre au Grand-Pressigny.

En fin 1998, le total des pièces pressigiennes dans la zone étudiée s'élevait à 189 (fig. 1), modeste nombre comparé aux 1332 artefacts répertoriés par N. Mallet dans la civilisation Saône-Rhône (Mallet, 1992). Le matériau le plus diffusé est le silex brun orangé ; le silex noir de Larcy a été rencontré à une seule occasion.

2.1. Poignards

Ce modeste ensemble de pièces pressigiennes, fort homogène, permet de cerner avec précision le type d'objet diffusé, la forme de départ et la séquence chronologique dans laquelle le matériel s'insère. Exception faite d'un unique raclor à encoches, d'un couteau sur éclat à partir d'une lame non aboutie tirée d'une « livre de beurre » et d'un éclat, le matériel consiste en poignards à face ventrale plane non retouchée parmi lesquels figurent certains exemplaires remarquables, intacts car provenant de sépultures. La dichotomie entre la moitié nord de la zone étudiée (Flandre, Pays-Bas, Allemagne), livrant de nombreuses pièces complètes, et la moitié sud (Wallonie, Luxembourg, Westphalie), à l'outillage fragmentaire, est nette et peut s'expliquer par une différence de cultures en présence. Au vu des 186 lames et poignards répertoriés, il semble que seul ce type de support

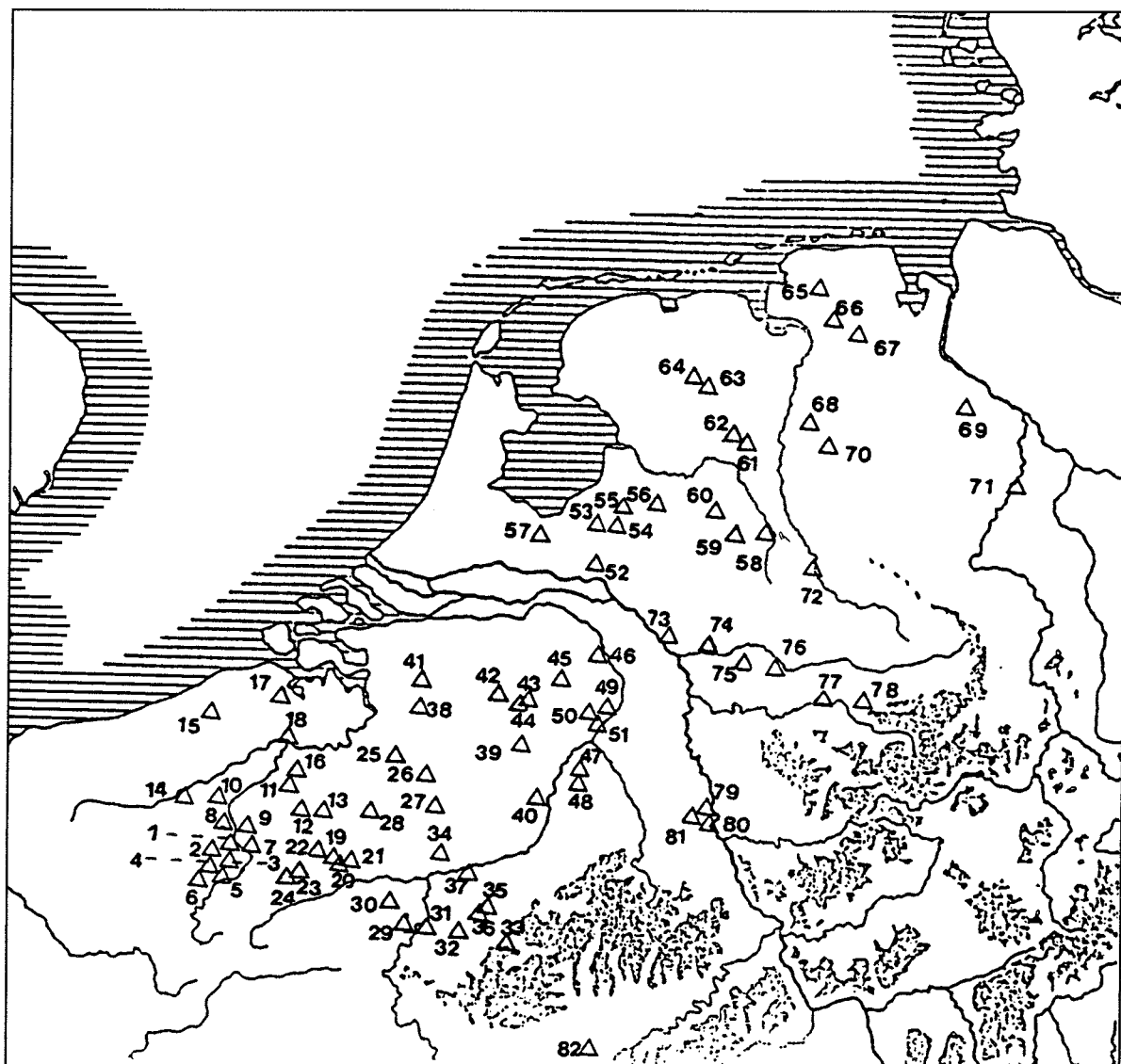


Fig. 1 — Répartition de l'outillage en silex du Grand-Pressigny (éch. 1/3 000 000). 1. Hollain, 2. Lesdain, 3. Rongy, 4. Howardries, 5. Maulde (F), 6. Rumegies (F), 7. Laplaigne, 8. Bruyelle, 9. Péronnes, 10. Froyennes, 11. Ellezelles, 12. Blicquy, 13. Tongre-St.-M., 14. Bellegem, 15. Snellegem, 16. Maarke, 17. Maldegem, 18. Mendonk, 19. St-Symphorien, 20. Vellereille, 21. Villers, 22. Baudour, 23. Élouges, 24. Roisin, 25. Bruxelles, 26. St-Genesius-Rhode, 27. Noirhat, 28. Soignies, 29. Hastière, 30. Mettet, 31. Falmagne, 32. Han-sur-Lesse, 33. Bras, 34. Ambresin, 35. Remont, 36. Pes-soux, 37. Solières, 38. Westmalle, 39. Eksel, 40. Zutendaal, 41. Zundert, 42. Hooge-Mierde, 43. Witrijt, 44. Luyks-gestel, 45. Beek en Donk, 46. Vierlingsbeek, 47. Echt, 48. Peij, 49. Baarlo, 50. Helden-Koningslut, 51. Kessel, 52. Wekerom, 53. Garderen, 54. Nieuw-Millingen, 55. Emst-Hanendrop, 56. Wapenveld, 57. Leusden, 58. Beunin-gen, 59. Weerselo, 60. Reutum, 61. Emmerdennen, 62. Valthermeer, 63. Eext, 64. Anloo, 65. Aurich, 66. Hollen, 67. Westerstede, 68. Spahn, 69. Delmenhorst, 70. Löningen, 71. Nienburg, 72. Greven, 73. Haldern, 74. Hünxe, 75. Marl, 76. Waltrop, 77. Ostbüren, 78. Bittingen, 79. Hackenbroich, 80. Rodenkirchen, 81. Pulheim, 82. Marscherwald.

ait été recherché, le matériau local secondaire suffisant à confectionner l'outillage courant. On a essentiellement diffusé de longues lames déjà régularisées, tirées de « livres de beurre » et amputées ou non de leur talon dièdre piqueté. La longueur des 31 exemplaires complets varie de 297 mm à 114 mm, selon que les pièces ont été ou non réaménagées. Les poignards intacts des sépultures néerlandaises et allemandes

permettent de mieux cerner le genre de support diffusé (fig. 2) :

Type 1 : à pointe ogivale, retouche discontinue des bords, partie proximale aménagée.

– **type Zutendaal** à base convexe, d'après le poignard de Zutendaal (B). Long ruban de silex (296 mm) à bords parallèles fort peu aménagés; encore très proche de la lame support d'origine, le talon dièdre en moins, il

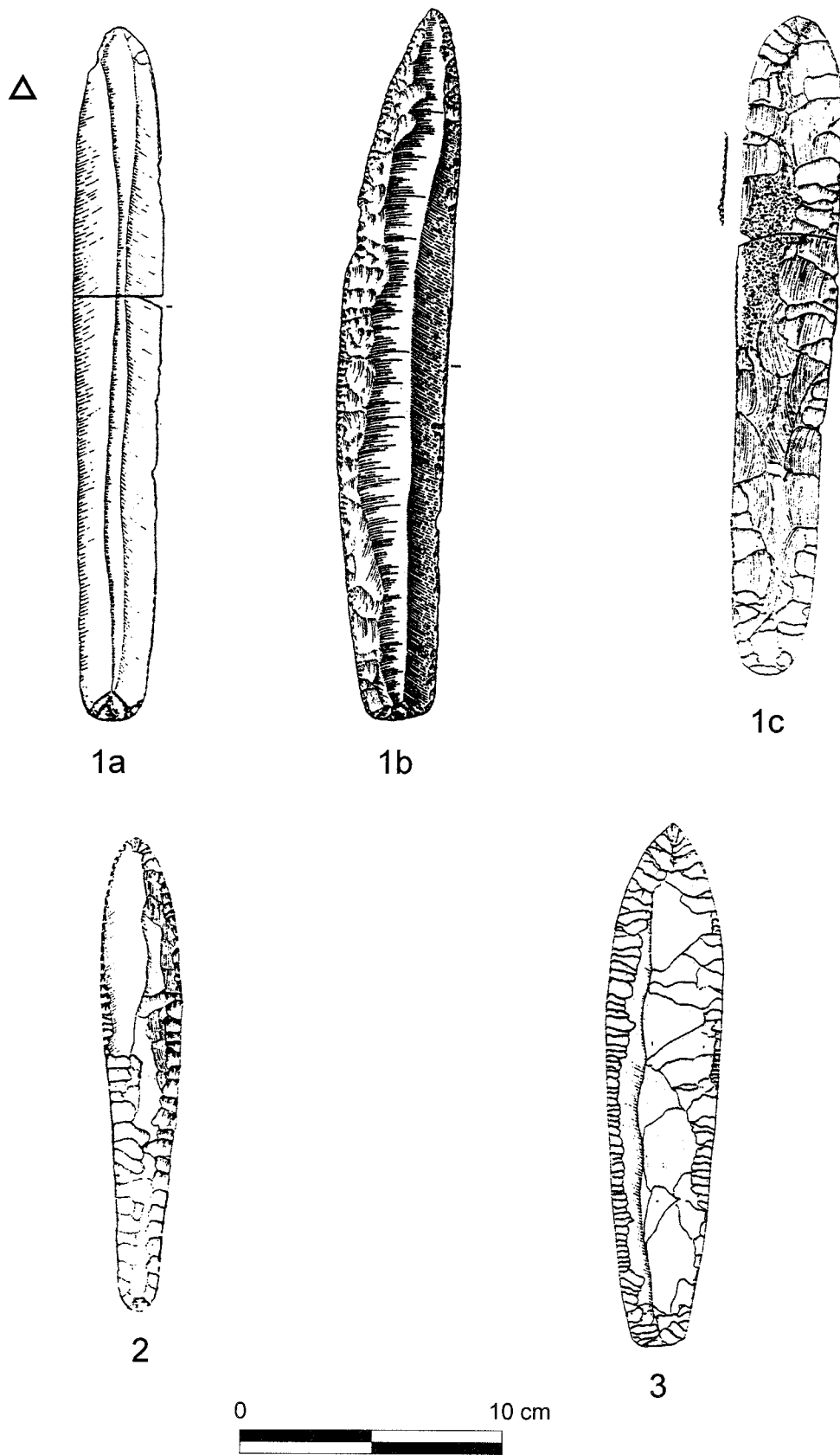


Fig. 2 — Types de poignards en silex du Grand-Pressigny.
 Type 1a : Zutendaal. Type 1b : Spahn (dessin B.A.I.).
 Type 1c : Westmalle. Type 2 : Garderen 4. Type 3 : Witrijt.

ressemble à la lame de Guévaux (CH) longue de 34 cm (fig. 3). Certains poignards de ce groupe (Aurich, Hollen 1, D) présentent une languette arrondie par polissage.

– **type Spahn** à languette équarrie, d'après le poignard de Spahn (D), le plus long de toutes les pièces inventoriées (297 mm). On rattacherà à ce groupe les exemplaires

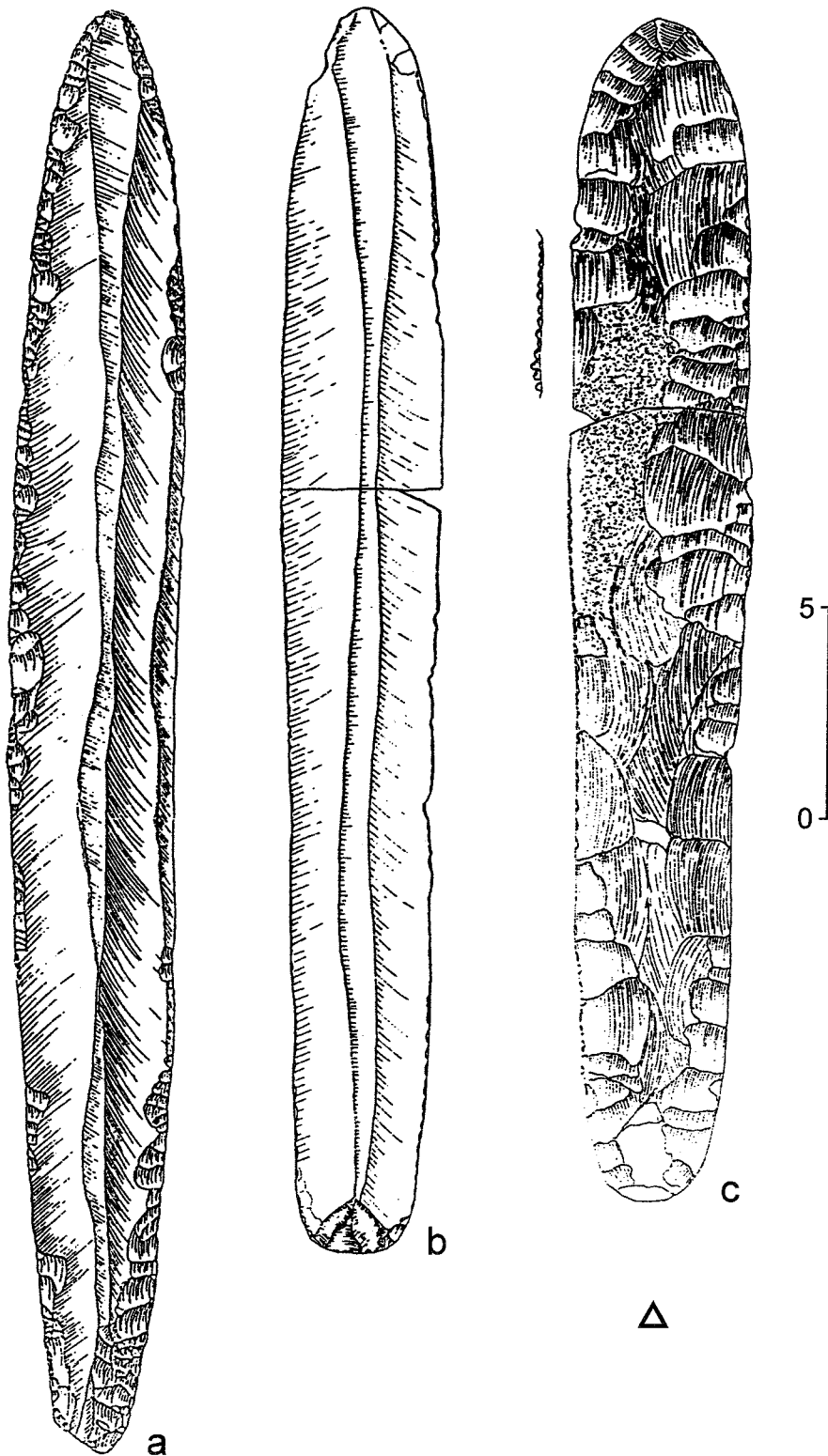


Fig. 3 — Comparaison entre les lames pressigniennes de Guévaux [a] (d'après Mallet, 1992 : 173), de Zutendaal [b], de Westmalle [c] (le triangle blanc indique un matériel pressignien).

découverts à Greven, Waltrop (D), Eext 1923, Eext 1970, Zundert (NL), Hechtel-Eksel (B).

- **type Westmalle** aux extrémités arrondies, d'après la lame de Westmalle (B), première lame tirée d'une « livre de beurre » (285 mm), aux bords aménagés par retouche discontinue. On peut rattacher à ce groupe les poignards de Marl (D), Garderen (collection Bezaan : fig. 4), Emst-Hanendorp, Wapenveld (NL).

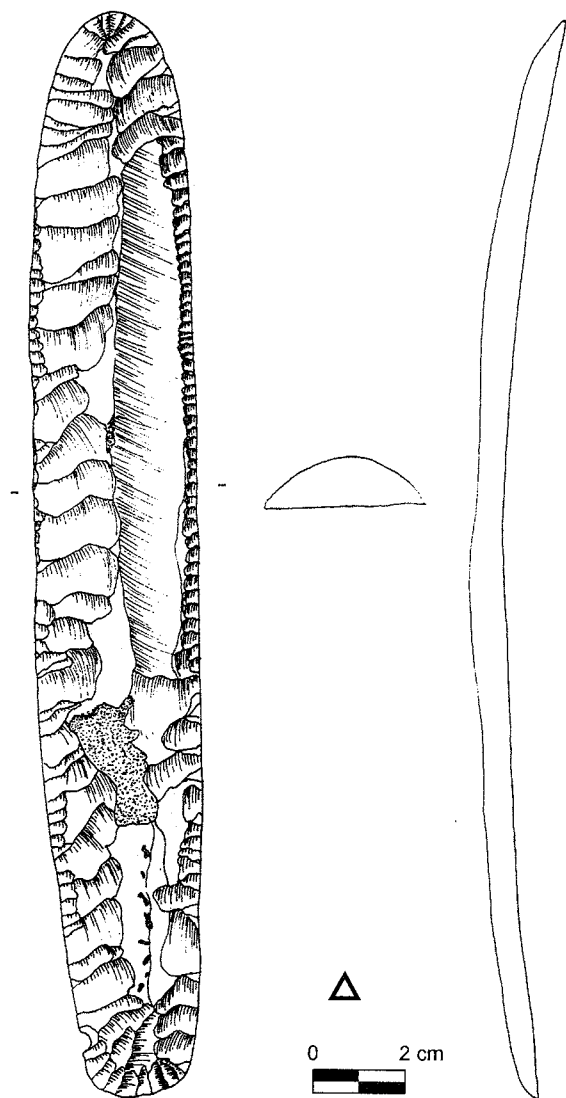


Fig. 4 — Poignard en Grand-Pressigny de Garderen (collection Bezaan).

Type 2 : à pointe ogivale et languette rétrécie. Ce type de support, plus rarement diffusé, est de taille moyenne; on y rattachera les exemplaires de Garderen et Weerselo (NL), qui, contrairement à certaines pièces de Suisse occidentale, ne présentent aucun amincissement par retouche bifaciale à la partie proximale.

Type 3 : Type de poignard large et épais, comme celui découvert dans la forêt de Pont-de-l'Arche (Eure, F). Witrijt (NL) est le seul de cette catégorie.

À noter que les autres formes de poignards, comme le type losangique de Beek en Donk (NL), celui à partie proximale encochée de Eext 1936 (NL) résultent de réaménagements plus ou moins intensifs par les artisans septentrionaux.

2.2. Poignards à dos poli

Selon les chercheurs français, le polissage dorsal se faisait en Touraine. Ce type d'aménagement s'observe sur de nombreux poignards de la zone septentrionale. Son amplitude varie d'une pièce à l'autre et reste évidemment impossible à apprécier dans le cas de lames fort réaménagées, une retouche trop intensive ayant pu éliminer toute trace de polissage ou n'en laisser subsister qu'une infime partie (Waltrop, Hünxe-Hamweg, D). Sur les poignards intacts, le polissage peut concerner de 40 % (Leusderheide, NL) à la quasi totalité de la surface (Emst-Hanendorp, NL). Dans le cas de poignards partiellement polis, les artisans procédaient préférentiellement à l'abrasion de l'extrémité distale ou de la partie médiane, plutôt qu'à celle de l'extrémité proximale, dissimulée par l'emmanchement. L'existence de plages polies sur les bords de certains poignards (Emst-Hanendorp, NL ou Bittingen, D) aura permis de constater que l'abrasion ne concernait pas seulement l'avant mais qu'elle pouvait inclure les bords de la pièce. Cette technique servait peut-être à favoriser l'obtention d'une belle retouche plate par pression comme celle que l'on peut observer sur les poignards à dos totalement polis de Wapenveld et de Emst-Hanendorp (NL). Le nombre de pièces présentant un polissage des bords est toutefois encore trop restreint pour qu'on puisse en conclure que tous les poignards de ce type étaient aménagés de la sorte.

Quelques exemplaires complets (Zundert, NL; Aurich, Waltrop, D) présentaient un polissage du fil de la languette et des angles de celle-ci que nous interprétons comme ultime finition pouvant avoir été réalisée sur les ateliers de production.

Le taux de pièces polies diffère de façon très nette entre le sud-est français (12 %) et la zone septentrionale (30 %), abstraction faite de quatre poignards reconvertis par les artisans du nord

en ciseaux (Pierre Brunehaut et Bruyelle, B) et en herminettes (Anloo, Wekerom, NL), même s'il est possible que ce nouveau polissage recouvre une abrasion plus ancienne réalisée sur les ateliers de production. La différence devient plus évidente encore quand on observe la répartition des pièces à dos poli en région septentrionale : leur nombre croît du sud vers le nord, montrant que ce type d'aménagement était vraiment recherché. La quantité de pièces polies varie selon les régions. Le Hainaut occidental, avec la commune de Brunehaut particulièrement riche en silex du Grand-Pressigny, n'a livré que six pièces à dos poli ; par contre, dans les sites belges à l'est de la vallée de l'Escaut, on en dénombre 14 sur les 30 découvertes et 19 pour un montant identique aux Pays-Bas. Sur les 20 poignards d'Allemagne et de Luxembourg, 16 possèdent un dos poli. Si, faisant abstraction des limites territoriales, on ne prend en compte que les 14 poignards issus des sites du nord de l'Allemagne et des Pays-Bas, tous sont polis à l'exception du poignard de Spahn (D). Ces résultats étonnants doivent évidemment être pris avec une certaine réserve : les poignards d'Allemagne et des Pays-Bas sont en général mieux préservés car souvent issus de sépultures, tandis que dans les habitats du sud, les lames ont très souvent fait l'objet de réaménagements.

2.3. Poignards à retouche en écharpe

La région septentrionale a livré 6 % de pièces à dos aménagé par enlèvements couvrants, parallèles, pourcentage identique à celui enregistré dans la Culture Saône-Rhône (CSR) par N. Mallet. On n'a pas encore trouvé dans le Nord-Ouest européen de lames minces à très fine retouche filant directement d'un bord vers l'autre, comme on peut en découvrir en Touraine ou dans la CSR. À l'exception de Brunehaut qui livre deux fragments à retouche en écharpe de grande qualité, les pièces présentent le plus souvent des enlèvements couvrants relativement larges et peu réguliers.

Selon les chercheurs français, la belle retouche envahissante était obtenue par pression après régularisation de la pièce par polissage dorsal. Cette préparation du dos ne semble pas avoir eu lieu en ce qui concerne le matériel septentrional, qu'il s'agisse de Brunehaut (B), de Marl (D), Garderen — collection Bezaan — ou de Echt (NL) où les enlèvements plats couvrants voisinent des plages corticales. De l'examen

des exemplaires septentrionaux, il semble qu'on pouvait obtenir des enlèvements parallèles en levant par pression le cortex de premières lames.

2.4. Autre matériel pressignien

Les sites septentrionaux n'ont livré qu'un seul et unique racloir à encoches (Villers-Saint-Ghislain, B), type d'outil inconnu dans le groupe Deûle-Escaut ici étudié, ainsi que dans la Culture des Sépultures Individuelles. Le reste consiste exclusivement en poignards brisés, reconvertis en pointes, grattoirs, couteaux et finalement en briquets/retouchoirs. Parmi ces outils banals apparaissent quelques reconversions locales originales : ciseaux de Brunehaut et de Bruyelle (B), javeline de Vierlingsbeek (NL) et herminettes de Wekerom et de Anloo (NL) imitant des exemplaires en silex local.

3. SILEX TERTIAIRE

3.1. Historique des recherches

Lors du recensement du matériel, 74 pièces, soit 21 % du corpus lithique étudié, considérées comme pressigniennes, se révélèrent en silex tertiaire dont il n'existe aucun gîte localement. D'origine palustre, ce matériau un peu moins grenu que le Grand-Pressigny présente souvent des zonations très nettes où l'on passe sans transition d'un ton blanc crème à un brun gris foncé. Les deux silex n'occupent pas tout à fait le même registre de couleurs, bien que certaines teintes soient communes : le tertiaire se cantonne plus souvent dans les tons à valeurs élevées (teintes claires) mais à chroma faible ou moyen (*cf.* code Munsell), tandis que le Grand-Pressigny occupe plus fréquemment les valeurs faibles (teintes foncées) à chroma moyen ou élevé. Dans le cas du silex tertiaire, l'examen à la loupe binoculaire révèle l'existence de tiges et de gyrogonites (organes reproducteurs femelles), de characées (petits végétaux intermédiaires entre les mousses et les algues d'eau douce), ainsi que d'ostracodes et de gastropodes traduisant la faible salinité des eaux palustres.

L'origine de ce matériau est encore mal cernée, ce silex ayant moins retenu l'attention des chercheurs que son célèbre concurrent pressignien. Selon le Professeur D. Vachard (Département Géologie, Université de Lille – Villeneuve-d'Ascq), ce matériau serait originaire

du Bassin parisien (au sens géologique du terme) et plus vraisemblablement de la moitié orientale de la vaste dépression lagunaire qui s'y trouvait à l'ère tertiaire au cours de l'Éocène terminal et de l'Oligocène (Delcourt-Vlaeminck & Vachard, 1994). Certains localisent l'origine de ce matériau près de Reims à Romigny et à Lhéry, gîtes n'ayant jamais été fouillés (Polman, 1993), mais il existe aussi d'autres centres livrant du silex tertiaire : Jablines (Seine-et-Marne; Bostyn & Lanchon, 1992), la région d'Étrelles (Haute-Saône), etc. Actuellement, on ne peut préciser l'origine exacte des poignards découverts dans les régions septentrionales.

Le matériel en silex tertiaire apparaît précocement sur les sites rubanés luxembourgeois et belges, au Michelsberg au cours duquel, via les vallées de la Meuse et du Rhin, il atteint le sud des Pays-Bas et la partie occidentale de l'Allemagne (fig. 5). La forme sous laquelle il circule à l'époque (petites lames, haches polies, éclats) explique l'absence de confusion avec le silex de Touraine. Les erreurs concernant essentiellement les poignards diffusés au Néolithique final/Chalcolithique, dont la teinte, la texture parfois si proches des pièces pressigniennes tromperent la vigilance de plus d'un.

Certains archéologues étrangers du début du xx^e siècle mentionnèrent pourtant ce matériau

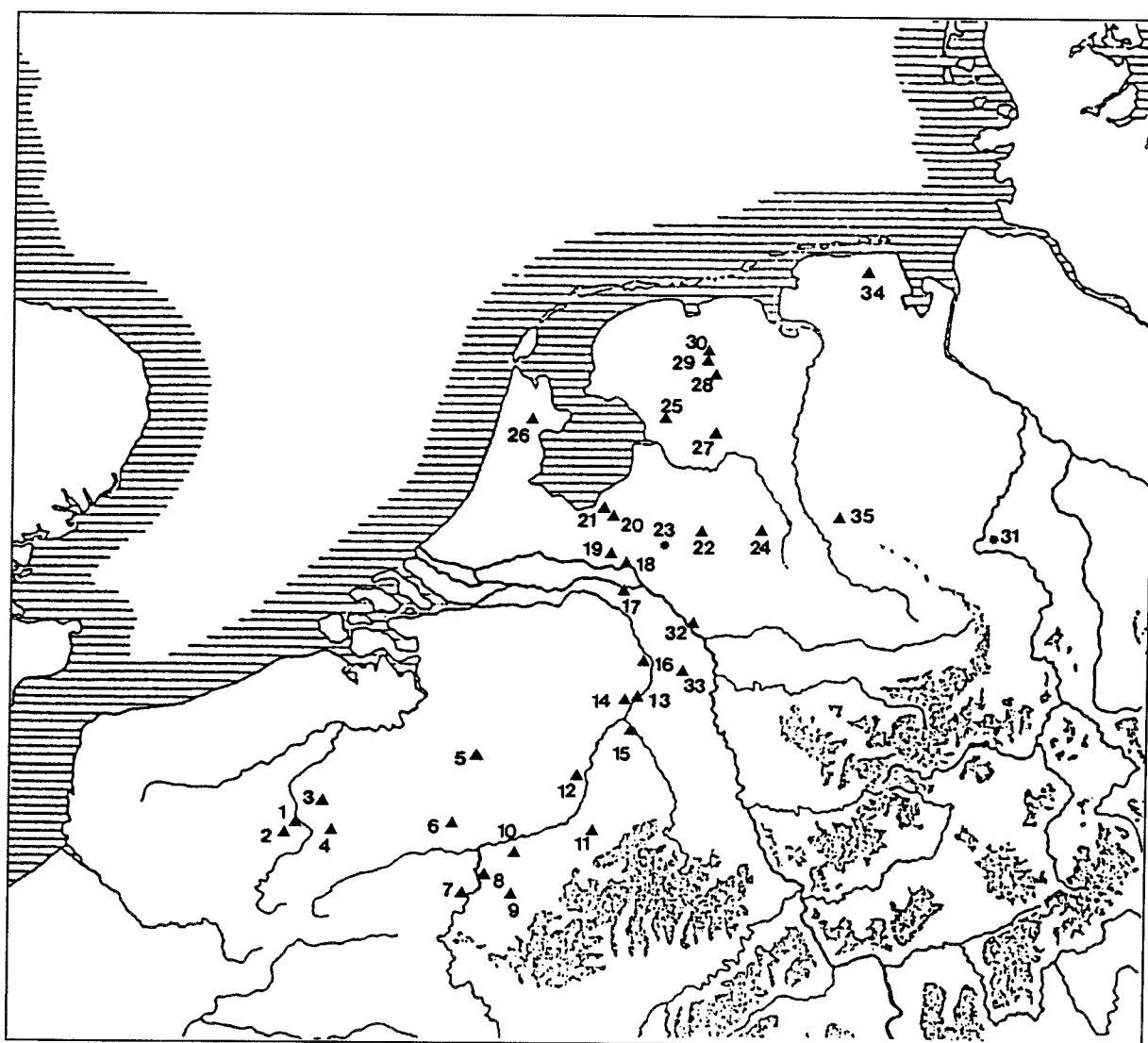


Fig. 5 — Répartition de l'outillage en silex tertiaire (éch. 1/3 000 000). 1. Hollain, 2. Lesdain, 3. Pipaix, 4. Brasmenil, 5. St-Genesius-Rhode, 6. La Hestre-B., 7. Hastière, 8. Tricointe, 9. Chapois, 10. Coutisse, 11. Goffontaine, 12. Zutendaal, 13. Kessel, 14. Neer-Roggel, 15. St-Odiliënberg, 16. Hoogreibroek, 17. Nijmegen, 18. Doorwerth, 19. Manen, 20. Garderen, 21. Putten, 22. Laren, 23. Veluwe, 24. Borne, 25. Steenwijkerwold, 26. Aartswoud, 27. Westerbork, 28. Buinen, 29. Anloo, 30. Zuidlaren, 31. Hannover (origine exacte inconnue), 32. Haldern, 33. Erkelenz, 34. Moorweg, 35. Hasbergen.

dans leurs travaux. En Allemagne, A. Lehner publia en 1903 un poignard à dos poli et d'autres pièces en silex tertiaire découverts à Urmitz (Lehner, 1903). En Belgique, Jean Le Grand-Metz écrivait en 1922 que le Grand-Pressigny pouvait facilement être confondu avec un silex jaunâtre provenant de Champagne (ce qui ne l'empêcha nullement de déclarer pressignien le poignard d'Yvoir-Tricoïnte en silex tertiaire; Le Grand-Metz, 1922). Vers 1939, comme en témoignent les feuilles d'inventaire du musée de Assen aux Pays-Bas, l'abbé Breuil détermina comme « silex lacustre de l'Éocène moyen du Soissonais » le matériau des poignards de Buinen et de Zuidlaren (qu'on se remit par la suite à qualifier de pressigiens). Ces observations n'eurent apparemment aucun impact puisqu'on continua à déterminer comme Grand-Pressigny toute pièce en silex importé se présentant sous forme de poignard (Lanting & van der Waals, 1976).

3.2. Inventaire du matériel tertiaire

Les pièces en matériau tertiaire erronément interprétées comme « pressigiennes » sont essentiellement des poignards à face ventrale plane non retouchée (seul support recherché), diffusés apparemment en moindre quantité par rapport au silex de Touraine (on dénombre en moyenne trois pièces en Grand-Pressigny pour deux en silex tertiaire). Une fois brisés, ces objets étaient reconvertis en pointes, raclours, briquets/retouchoirs, etc. Aucun raclour à encoches n'a été découvert, alors qu'il en existe sur les sites Gord français.

Comme nous l'avions constaté lors de l'inventaire du matériel pressignien, Brunehaut (B) avec son outillage fort réutilisé est le site le plus riche; le nombre de pièces décroît vers le nord et l'est mais celles-ci gagnent en qualité et leur longueur augmente, un certain nombre d'objets provenant de tombes. Au sein de l'outillage découvert figurent 19 poignards complets (4 en Belgique, 10 aux Pays-Bas, 5 en Allemagne) d'une longueur variant de 11,1 à 25,1 cm. Ils sont en moyenne un peu plus massifs que ceux en silex pressignien, c'est-à-dire un peu plus courts et légèrement plus épais d'un millimètre maximum. Cinq poignards intacts, d'une longueur inférieure à 15 cm, ce qui les range dans la catégorie des « poignards de type court », semblent, tout comme les exemplaires en silex du Grand-Pressigny, provenir de longues lames réutilisées après fracture.

On ignore encore tout des techniques de débitage et de la forme des *nuclei* permettant l'obtention de ces longues lames; certaines présentent latéralement des restes d'épannelage; aucune n'a conservé son talon d'origine, à l'exception de la lame de Zutendaal 2 qui pourrait posséder un reste de talon piqueté. Les poignards tertiaires semblent moins stéréotypés que ceux de Touraine; leur étude n'en étant qu'au début, on ignore si les artisans recouraient ou non à des techniques de débitage aussi systématiques que dans le cas du Grand-Pressigny. La texture du matériau semble avoir pu influencer l'allure finale des poignards. On constate ainsi que, la plupart du temps, l'extrémité distale des lames est implantée dans le matériau fin, plus homogène, permettant l'obtention d'une retouche de qualité, et que la partie proximale semble volontairement localisée dans la zone la moins bien silicifiée du silex, ce qui explique la retouche plus grossière à cet endroit. En ce qui concerne les dimensions des pièces, rien ne permet actuellement d'affirmer qu'on pouvait obtenir des lames aussi longues et aussi fines que celles en Grand-Pressigny, quoique, de l'avis d'un tailleur de lames expérimenté, le silex tertiaire soit un matériau de très grande qualité, quoique un peu moins « dur » que le silex de Touraine.

Plusieurs poignards peu aménagés, issus de sépultures permettent de mieux cerner l'aspect d'origine des supports exportés vers les régions septentrionales (fig. 6) :

– **Type 1** : à pointe ogivale, retouche discontinue des bords, partie proximale aménagée. On ne retrouve pas l'équivalent du type « Zutendaal 1 » à lame étroite et bords parallèles peu retouchés; il se peut que pour des raisons d'ordre purement mécanique, il soit difficile d'obtenir ce genre de lame à partir du matériau en question. La zone étudiée a livré de grands poignards à pointe ogivale peu cintrée et à base proximale soit arrondie, comme Haldern B (D), soit équerrie, comme Doorwerth (NL). Certains supports de belle taille fracturés à la partie proximale (Hanover, D; Goffontaine, B) ont fort bien pu être emmanchés tels quels, sans aménagement particulier de la languette. Les poignards de Buinen, Doorwerth (NL) et Haldern B (D) se distinguent par leur extrémité distale large évoquant les lames pressigiennes de Westmalle (B) et de Wapenveld (NL). La présence de restes de cortex ou de zones sous-corticales,

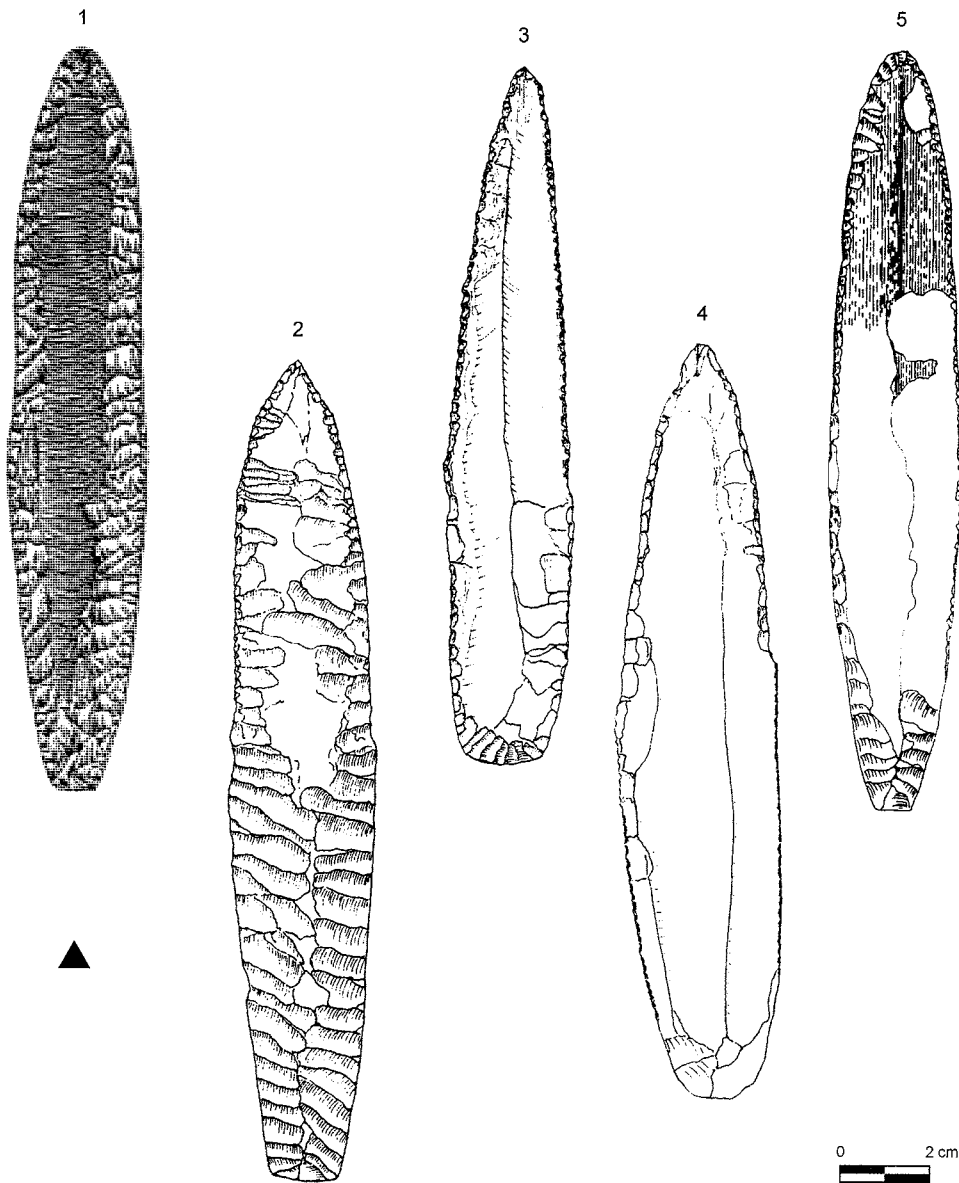


Fig. 6 — Différents types de poignards en silex tertiaire : à pointe ogivale et languette rétrécie (1. Garderen, dessin B.A.I.), à pointe ogivale et languette équerrie (2. Veluwe), à pointe effilée (3. Ede-Manen, 4. Putten, 5. Zuidlaren). Le triangle noir indique un matériel lithique tertiaire.

ainsi que d'éclats d'épannelage, suggère que des poignards comme celui de Buinen par exemple sont des toutes premières lames ou parmi les toutes premières lames tirées d'un *nucleus*. Par contre, les exemplaires de Nijmegen, Steenwijkerwold, Putten (NL) proviennent de *nuclei* ayant déjà livré plusieurs lames ;

- **Type 2** : à pointe ogivale et languette rétrécie. La tombe de Garderen 3 a livré un poignard de section trapézoïdale à pointe ogivale et extrémité proximale rétrécie, aménagée par retouche régulière ; cet objet d'aspect frais, aux

bords réguliers ne doit pas être très éloigné de sa forme d'origine ;

- **Type 3**. Il n'existe pas vraiment d'équivalent à l'exemplaire pressignien, large et épais de Witrijt. La lame de Zutendaal 2 (B) offre des dimensions très proches mais elle est incomplète ; en outre, il faut se rappeler qu'en moyenne, les lames en matériau tertiaire sont fréquemment plus larges et plus épaisses que celles en Grand-Pressigny. Une pièce épaisse de 15 mm a été récoltée à Coutisse (B), mais il est impossible de connaître la forme de départ de cet outil trop réaffûté ;

- **Type 4.** Le poignard de la Veluwe (NL) n'a pas d'équivalent et vu sa grande régularité, nous semble avoir été diffusé sous sa forme actuelle, c'est-à-dire avec sa retouche plate, en écharpe et sa séparation nette entre partie active et emmanchement.

3.3. Poignards à dos poli

On observe la même répartition inégale nord/sud de pièces à dos poli que dans le cas des poignards pressigiens; sur 23 % de poignards présentant une abrasion de l'avvers, 17 pièces, soit 76 %, proviennent des régions septentrionales, alors que la zone sud-ouest, c'est-à-dire le Hainaut Occidental, en est quasi dépourvue.

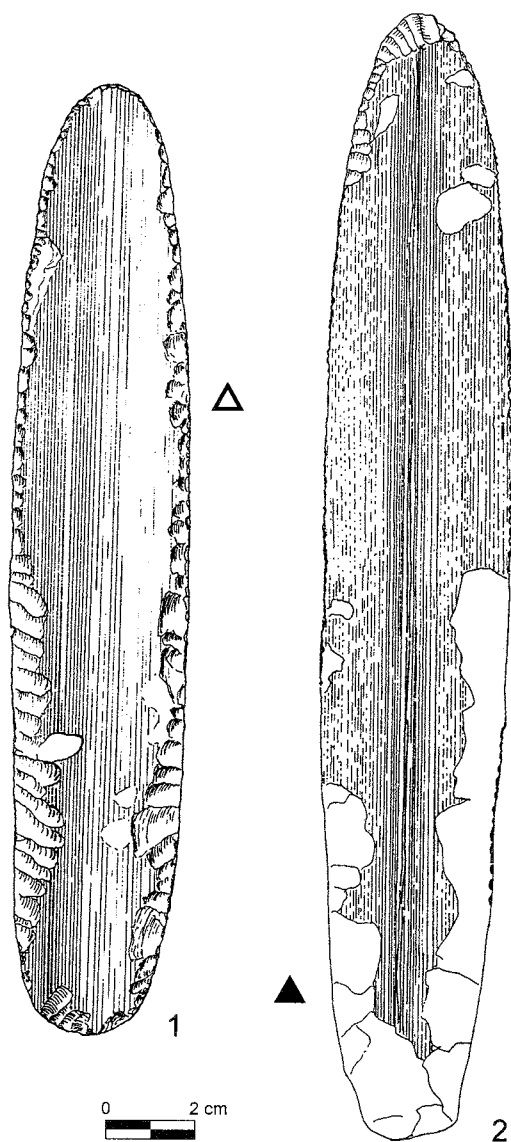


Fig. 7 — Poignards à dos poli (1. Emst-Hanendorp : Grand-Pressigny, dessin B.A.I., 2. Buinen : silex tertiaire).

L'amplitude de l'abrasion varie selon les pièces (fig. 7), allant de 10 % de la surface (Steenwijkerwold, NL) à presque 100 % (Hannover, D). En général, le polissage concerne 30 (Zuidlaren, NL) à 80 % (Buinen, NL) de la surface et plus souvent la partie distale. En apparence, plus de la moitié des pièces semble avoir subi un polissage total (ou presque) de l'avvers mais ce résultat doit être pris avec prudence : certains fragments de poignards complètement polis, comme Laren, Aartswoud (NL), Chapois (B), ne l'étaient pas forcément à l'état complet et inversement, des pièces très réaffûtées ou abîmées comme Erkelenz (D) ont fort bien pu perdre une partie de leur polissage. Les poignards de Buinen (NL) et de Hannover (D) au dos poli ont conservé par endroit une plage vierge de toute retouche, prouvant que le polissage était antérieur à la fine retouche d'aménagement et surtout que l'opération ne concernait pas uniquement l'avvers mais aussi les bords.

Si l'on admet que le polissage des poignards pressigiens était effectué en Touraine, il y a tout lieu d'accepter que cette opération ait pu se produire dans les ateliers de production de lames en matériau tertiaire. Le poignard presque totalement poli de Buinen, découvert dans une sépulture, pourrait avoir été importé sous la forme que nous lui connaissons actuellement, c'est-à-dire avec le polissage de l'avvers englobant également quelques plages des bords, sa retouche minimale discontinue des bords, son extrémité distale arrondie par enlèvements réguliers. Quant au polissage partiel, il a fort bien pu être également réalisé dans les ateliers de production; la preuve en est fournie par le poignard de Steenwijkerwold (NL) qui possède apparemment encore sa première retouche d'aménagement venue supprimer des traces de polissage antérieur dont ne subsistent que d'infimes lambeaux.

3.4. Poignards à retouche en écharpe

Le pourcentage de poignards offrant ce type d'aménagement dorsal par fins enlèvements parallèles (fig. 8), levés par pression s'élève à 4 %. L'exemplaire le plus remarquable est celui de Doorwerth (NL), poignard complet dont la retouche est ascendante de gauche à droite, ce qui est relativement peu fréquent. Sur aucune pièce, il ne semble avoir eu de préparation des dos par polissage : en effet, aux rares endroits

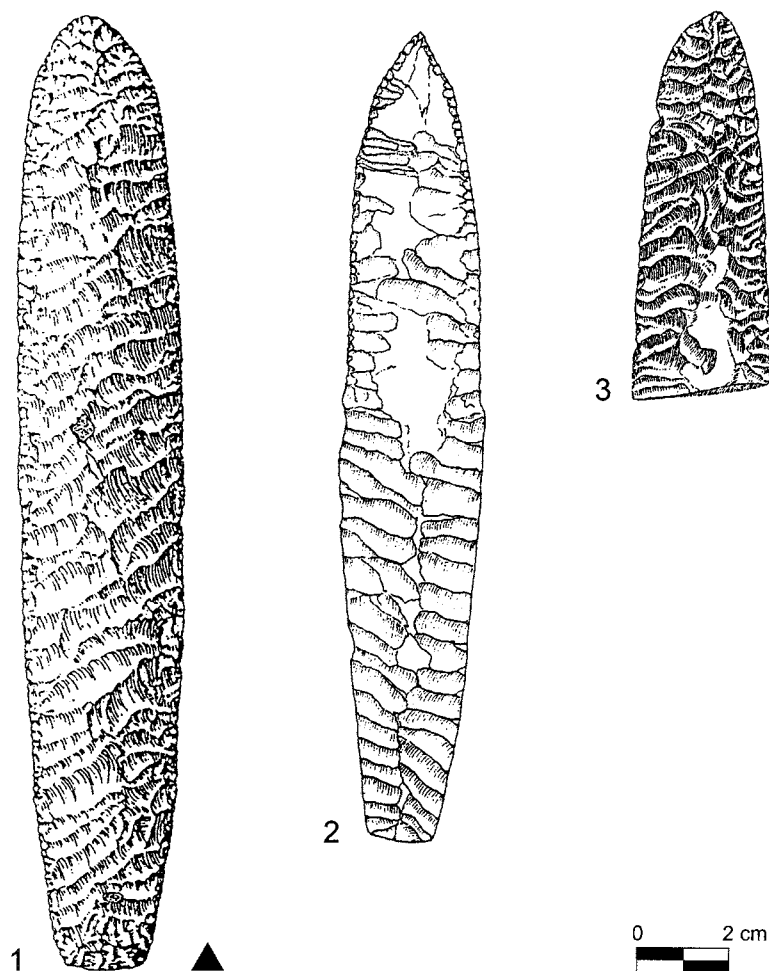


Fig. 8 — Poignards à retouche en écharpe en silex tertiaire.
1. Doorwerth (dessin B.A.I.), 2. Veluwe, 3. Kesseleik (dessin Wouters).

où un peu de cortex ou de zone sous-corticale est préservé (Veluwe, Kesseleik 1, NL), on ne perçoit aucune trace d'abrasion. La retouche très fine, comme celle que l'on peut observer sur certaines pièces françaises, semble faire défaut; les enlèvements plats sur les poignards tertiaires sont souvent quelque peu plus larges; ceci semble davantage découler de la nature du matériau que d'un manque d'habileté des artisans.

3.5. Autre matériel en silex tertiaire

Les poignards, une fois brisés, étaient réutilisés comme briquet/retouchoir, racloir ou grattoir. Aucun racloir à encoches n'a été observé dans la région septentrionale étudiée.

4. CHRONOLOGIE ET CONTEXTE DES DEUX MATÉRIAUX

La diffusion du silex de Touraine s'est effectuée au cours du 3^e millénaire, l'apparition

des premières pièces se situant entre 2800 et 2700, l'intensification des échanges entre 2680 et 2450, suivie ensuite par le déclin des exportations (Mallet, 1992).

Dans le nord-ouest de l'Europe, une faible partie du matériel en silex du Grand-Pressigny ou en matériau tertiaire provient de contextes archéologiques sûrs et la répartition des pièces est fort inégale (fig. 9) : la moitié de la zone septentrionale (Pays-Bas, Basse-Saxe, Nordrhein-Westfalen et Campine belge) se distingue par sa richesse en tombes, par opposition aux sites localisés sous le 51^e parallèle où l'outillage très réutilisé traduit plutôt la présence d'habitats. Quatre sépultures individuelles des Pays-Bas contenant un poignard en Grand-Pressigny ont pu être datées, ce qui n'est malheureusement pas le cas des tombes recelant du matériel en silex tertiaire. Cependant, on peut considérer que les longues lames à face ventrale plane non retouchée en Grand-Pressigny ou en silex

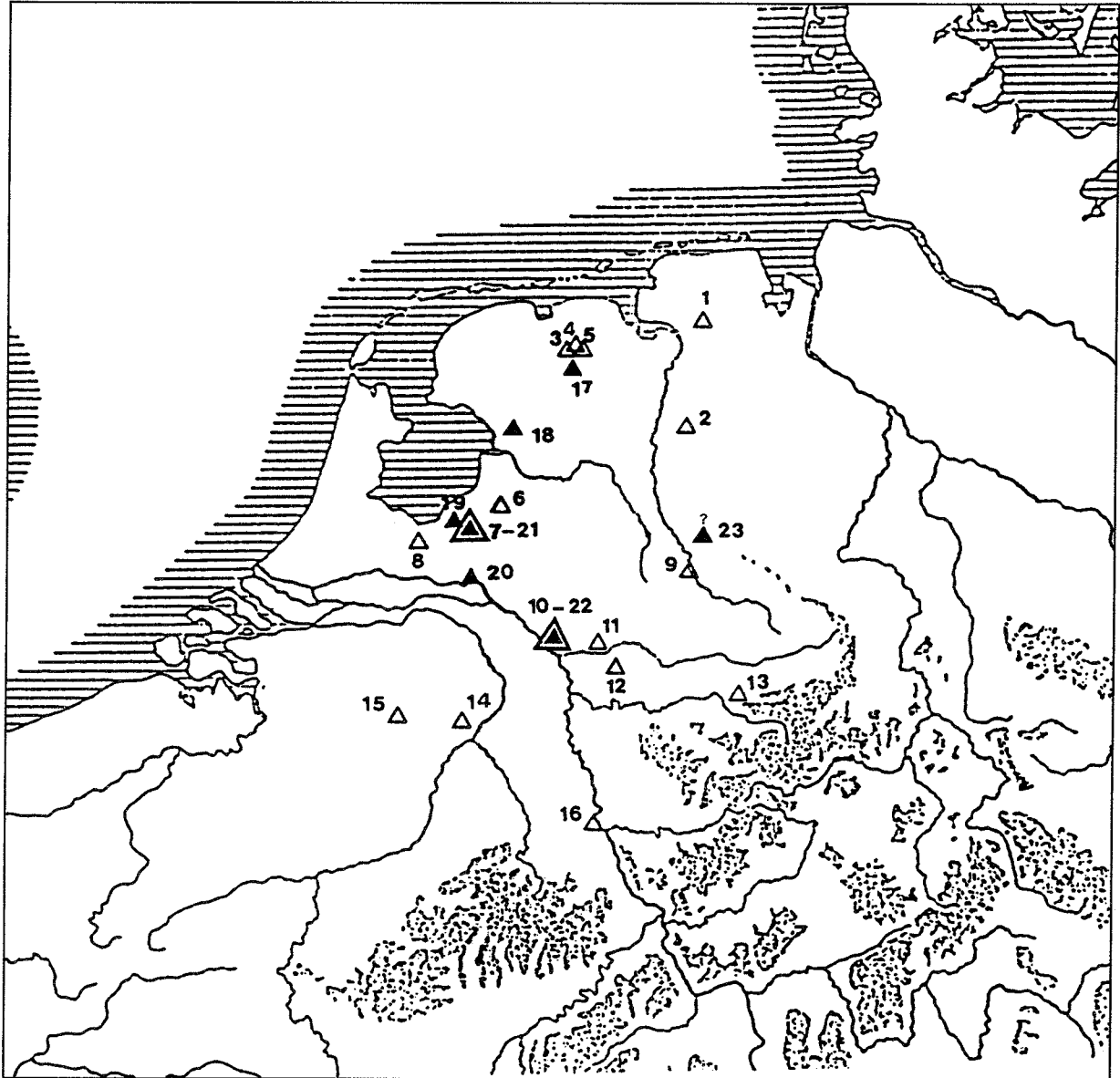


Fig. 9 — Sépultures individuelles ayant livré des poignards en Grand-Pressigny (Δ) ou en silex tertiaire (▲); échelle : 1/3 000 000. Grand-Pressigny : 1. Hollen, 2. Spahn, 3. Eext 1923, 4. Eext 1970, 5. Eext 1936, 6. Emt-Hanendrop, 7. Garderen, 8. Leusden, 9. Greven, 10. Haldern A, 11. Hünxe-Hamweg, 12. Marl, 13. Bittingen, 14. Helden-Koningslut, 15. Witrijt, 16. Rodenkirchen. Silex tertiaire : 17. Buinen, 18. Steenwijkerwold, 19. Putten, 20. Doorwerth, 21. Garderen 3, 22. Haldern B. Silex tertiaire probable : 23. Hasbergen.

tertiaire sont soit totalement, soit partiellement synchrones : on peut en effet indifféremment trouver l'un ou l'autre de ces poignards dans des sépultures individuelles sur sol ancien, parfois voisines, comme à Garderen (NL) ou à Haldern (D; fig. 10), ou offrant le même type de contenu, comme celles de Eext 1970 et de Steenwijkerwold (NL) [Lanting & van der Waals, 1976].

Les poignards en silex du Grand-Pressigny et ceux en matériau tertiaire de même type ne figurent jamais en contexte TRBK et, au cours de la Culture des Sépultures Individuelles,

n'accompagnent ni les premiers gobelets à pied protubérant (PFB de type 1a, 1b), ni les campaniformes de type maritime (BB). On les trouve dans les sépultures antérieures à celles contenant des poignards de type scandinave. Les poignards pressigniens et ceux en silex tertiaire sont essentiellement associés à des gobelets à pied protubérant peu prononcé, tardifs de type 1d, 1e, ZZ ou de type AOO 2IIc, 2IIa, 2IIb. Ils peuvent également être accompagnés de haches de combat de type H ou de sa variante locale P1, essentiellement présente dans

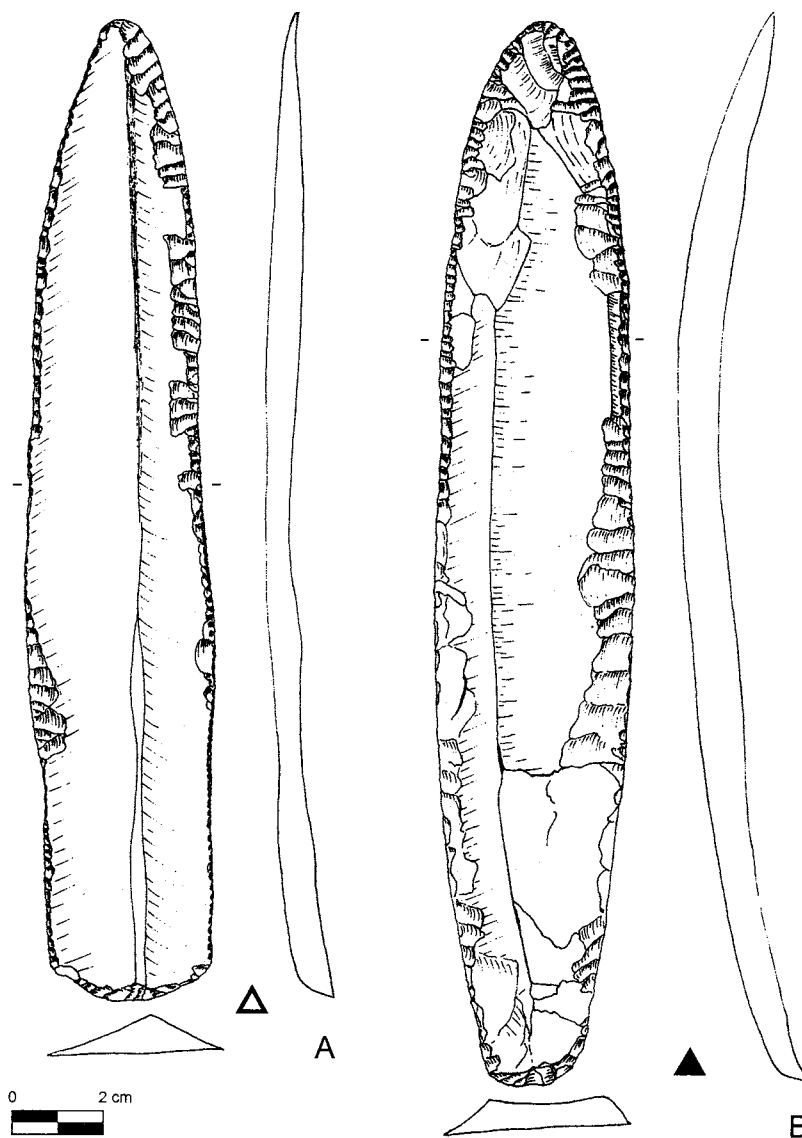


Fig. 10 — Poignards issus de sépultures voisines : Haldern A (silex du Grand-Pressigny), Haldern B (silex tertiaire).

les sépultures de la Frise et jusque dans la Veluwe. Si l'apport du matériel septentrional a permis de mieux cerner la forme sous laquelle le matériel pressignien et tertiaire avait été diffusé, on regrettera que la chronologie des échanges ait nettement moins progressé. Les quelques datations dont on dispose concernent principalement des sépultures néerlandaises livrant des poignards en Grand-Pressigny (fig. 11). La plus ancienne nous est fournie par la tombe de Eext 1936 (2910–2620 BC). Celle de Witrijt, datée entre 2630 et 2460 BC, correspond à la phase d'apogée des exportations pressigniennes. Quant à la datation de la sépulture de Eext 1970, elle semble plus tardive (2500–2300 BC). Une datation ^{14}C sur charbon de bois prélevé dans un

creusement perturbant la sépulture de Eext 1923 a fourni un *terminus ante quem* pour la tombe en question : 2460–2210 BC. Les datations ^{14}C des sépultures néerlandaises comportant des gobelets PFB tardifs et AOO/AOC, semblables à ceux accompagnant le matériel pressignien ou tertiaire, confirment l'importation de poignards entre 2700 et 2400 av. J.-C. et montrent que leur diffusion est synchrone de celles des grands poignards vers la CSR (Lanting & Mook, 1977).

Quant aux sites belges datés ayant livré du matériel dit en Grand-Pressigny, la plupart se sont révélés inutilisables : erreur de détermination en ce qui concerne le matériau (Kruishoutem), pièce égarée (Bomal), perturbations des niveaux du Néolithique final/Chalcolithique par

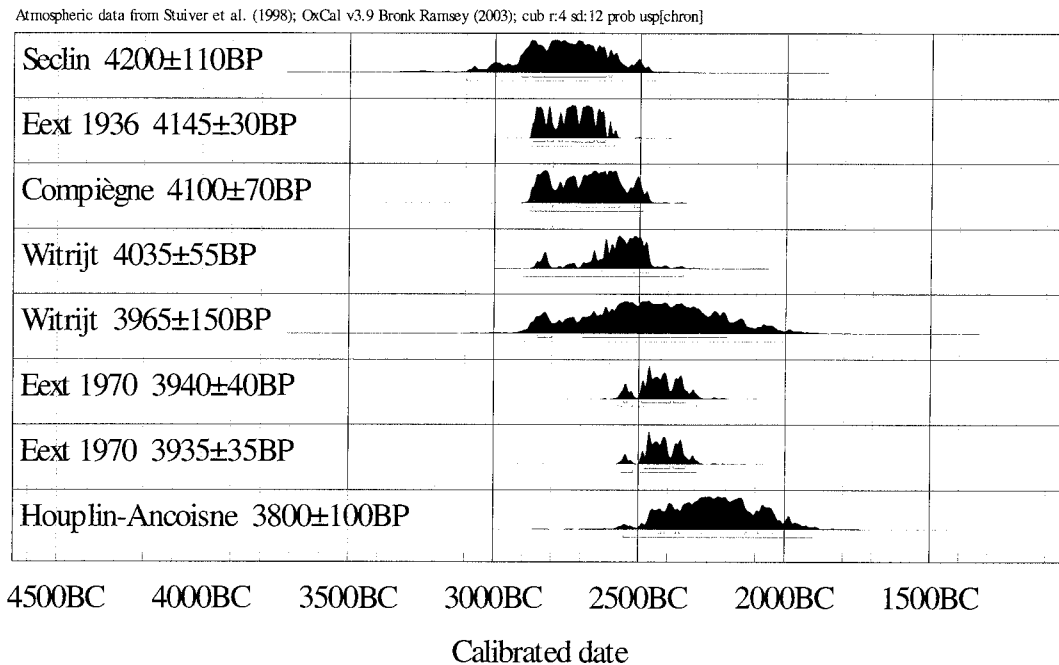


Fig. 11 — Datations ^{14}C calibrées de sites ayant livré du matériel lithique pressignien ou tertiaire.

des occupations postérieures (Snellegem, Soignies). On dispose toutefois d'une datation ^{14}C récente sur charbon de bois issu d'un fossé palissadé découvert à Bruyelle (B) qui rapporte au Néolithique final/Chalcolithique l'occupation de ce site voisin de Brunehaut. Selon la datation ^{14}C la plus haute (Lv-2197 : 3780 ± 85 BP, soit 2340–2030 BC à 1σ , 2500–1950 BC à 2σ), Bruyelle se situerait à l'extrême fin des exportations pressigniennes, rejoignant en cela Eext 1970. C'est à cette phase ultime qu'on peut vraisemblablement rattacher le matériel pressignien de l'habitat de Lesdain (Brunehaut, B) pour lequel on dispose de deux séries de datations (^{14}C et thermoluminescence) traduisant une occupation au Bronze ancien/moyen. Le point commun entre Lesdain et Bruyelle est l'évidente prédominance du Grand-Pressigny : Bruyelle livre une dizaine de fragments de poignards pressignienns, mais un seul en silex tertiaire, Lesdain n'ayant livré aucun élément dans ce dernier matériau. Les données dont on dispose actuellement sont encore trop lacunaires pour en tirer quelque conclusion que ce soit, mais il n'est pas impossible que le rapport entre les deux matériaux puisse illustrer un moment précis de l'histoire des échanges, se caractérisant par une diminution voire un arrêt de la circulation du silex tertiaire.

5. STATUT DES DEUX SORTES DE POIGNARDS

Selon les recherches de E. Drenth (Drenth, 1990), on découvre les poignards en silex pressignien ou tertiaire dans d'imposants *tumuli* dont la réalisation nécessitait un important investissement en temps et en personnel. Le volume, la richesse et la nature de la dotation funéraire traduiraient le statut élevé du défunt. Rien ne prouve que les possesseurs de poignards en Grand-Pressigny ou en silex tertiaire distinguaient les deux matériaux ou savaient qu'ils n'avaient pas la même origine. Au vu de la grande ressemblance des supports, du traitement semblable dans les sépultures, tout semble indiquer que les populations septentrionales ne faisaient aucune différence entre les poignards pressignienns et ceux en silex tertiaire que l'on peut découvrir dans des tombes imposantes, souvent riches, livrant un matériel varié, parfois identique, comme à Garderen 3 et 4. La simple possession d'un grand poignard, d'autant plus prestigieux qu'il venait de loin, suffisait apparemment à une élite à afficher son statut. Au cours de la période de circulation de ces poignards, on voit apparaître dans des tertres plus modestes ou des tombes plates des imitations à face ventrale plane et dos parfois poli en silex local ou scandinave, qualifiées de poignards « pseudo-pressignienns ». La présence

d'imitations dans des tombes moins imposantes traduit à la fois la reconnaissance d'une différence sociale et son acceptation, avec, de la part des possesseurs, le souhait d'accéder quelque peu à ce prestige par le biais d'une copie de petite taille.

Bien que les poignards en silex du Grand-Pressigny ou en matériau tertiaire puissent être considérés comme pièces de prestige, ils étaient, pour la plupart, destinés à l'utilisation et pouvaient subir des réaffûtages ; une fois brisés, on n'hésitait pas à les reconverter en banal outil, ce qui semble exclure toute idée de prestige (à moins que ceci ne traduise le désir d'utiliser le moindre fragment d'un matériau de qualité).

6. ÉCHANGES ET CIRCULATION DES DEUX SORTES DE POIGNARDS

L'apparition des poignards en Grand-Pressigny et en silex tertiaire répond à une demande dont on ignorera toujours si elle correspond, comme on le prétend souvent, au désir d'imiter de premiers outils de métal ou à une modification dans le mode de vie. Quelle qu'en soit la raison, on assiste au Néolithique final/Chalcolithique à la diffusion sous tous azimuts de poignards pressigniens et, plus modestement, vers le nord, de poignards en silex tertiaire. Le problème qui se pose est de savoir selon quelles modalités ces objets ont atteint les régions septentrionales. Des contacts directs avec les ateliers du Grand-Pressigny auraient entraîné la découverte en Touraine de produits spécifiquement du nord, par exemple l'ambre ; comme tel n'est pas le cas, on doit écarter l'hypothèse d'artisans pressigniens colportant leurs produits jusque dans la Frise distante de plus de 800 km ou inversement. Par contre, on peut envisager l'existence de contacts directs entre la Touraine et le Bassin parisien, région intermédiaire vers le nord, sous forme d'échange de produits et sans doute de savoir-faire ; ce transfert technologique expliquerait l'apparition de stations-satellites, filiales « tertiaires » permettant d'approvisionner les régions septentrionales en grands poignards. À moins que des artisans du Bassin parisien appréciant les poignards pressigniens profitent de la présence d'un excellent matériau local pour copier les grandes lames de Touraine et bénéficier ainsi de leur renom. Il n'est pas impossible que ces mêmes artisans soient

intervenues directement sur les poignards pressigniens et aient modifié l'allure des supports par un polissage intensif. Peut-être est-ce là que réside l'explication du taux si important de pièces « septentrionales » à dos poli et de l'existence de poignards à languette proximale régularisée par abrasion, modèle inconnu dans le sud-est.

Si, dans le Bassin parisien, les poignards en Grand-Pressigny devaient jouir d'un statut supérieur, dans les régions septentrionales, les deux matériaux avaient une valeur apparemment équivalente. Les possesseurs septentrionaux étaient-ils conscients de la différence d'origine des deux matériaux ? Leur présentait-on les poignards tertiaires comme tels ou les faisait-on passer pour des pièces pressigniennes, auquel cas, on se trouverait confronté à une des toutes premières fraudes sur la marchandise ?

7. CONCLUSION

La présence simultanée des deux silex dans la première moitié du 3^e millénaire et leur diffusion dans le nord-ouest de l'Europe sous forme de poignards nous amène à conclure qu'on ne pourra dorénavant plus dissocier leur étude. Cet article permet essentiellement de poser quelques jalons ; de nombreux problèmes restent toutefois en suspens : localisation des gîtes et ateliers « tertiaires », techniques de débitage en vue de l'obtention des poignards dans ce matériau, place de ces derniers par rapport aux pressigniens dans la chronologie des échanges, éventuelle intervention des artisans du Bassin parisien sur les pièces pressigniennes, etc.

Bibliographie

- BOSTYN F. & LANCHON Y., 1992. *Jablins. Le Haut Château (Seine-et-Marne). Une minière de silex au Néolithique*. Documents d'Archéologie Française, 35. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 246 p.
- DELCOURT-VLAEMINCK M., 1998. *Le Grand-Pressigny dans le Nord-Ouest de l'Europe. Le silex tertiaire, concurrent possible du Grand-Pressigny ?* Thèse de doctorat. Toulouse, E.H.E.S.S., 3 vol.
- DELCOURT-VLAEMINCK M. & VACHARD D., 1994. Présence de silex tertiaires dans la

- région de Tournai. *Bulletin de la Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, V (8) : 175-180.
- DRENTH E., 1989. Een onderzoek naar aspecten van de symbolische betekenis van Grand-Pressigny en Pseudo-Grand-Pressigny dolken van de Enkelgrafcultuur in Nederland. In : A. T. L. Niklewicz-Hokse & C. A. G. Lagerwerf (éd.), *Bundel van de Steentijddag (Groningen, 1 april 1989)*. Groningen, Biologisch-Archaeologisch Instituut : 100-121.
- LANTING J. N. & MOOK W. G., 1977. *The Pre- and Protohistory of the Netherlands in radiocarbon dates*. Groningen.
- LANTING J. N. & VAN DER WAALS J. D., 1976. Beaker Culture Relations in the Lower Rhine Basin. In : J. N. Lanting & J. D. van der Waals (éd.), *Glockenbechersymposium Oberried 1974*. Haarlem, Van Dishoeck : 1-80.
- LE GRAND-METZ J., 1922. Silex du Grand-Pressigny recueillis dans la province de Namur. *Annales de la Société archéologique de Namur*, 35 : 117-124.
- LEHNER A., 1903. Urmitz, Ausgrabungs- und Fundberichte des Provinzial-Museums in Bonn. *Bonner Jahrbücher*, 110 : 131-142.
- MALLET N., 1992. *Le Grand-Pressigny. Ses relations avec la civilisation Saône-Rhône*. Argenton-sur-Creuse, Les Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny, 2 vol., 218 p., 123 pl.
- POLMAN S. P., 1993. *Frans vuursteen uit het Rijksmuseum van Oudheden*. Kleine scriptie vakgroep Prehistorie Rijksuniversiteit Leiden, 27 p., 14 pl.

Adresse de l'auteur :

Marianne DELCOURT-VLAEMINCK
Haut Rejet, 76
BE-7532 Beclers

E-mail : mdv.silexgp@skynet.be

La céramique de la fin du 4^e et du 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France

Bilan documentaire

Paul BRUNET, Richard COTTIAUX, Tony HAMON,
Fabien LANGRY-FRANÇOIS, Pierre MAGNE et Laure SALANOVA

Résumé

À la suite d'un inventaire de la céramique de la fin du Néolithique dans le Centre-Nord de la France, nous dressons un bilan sur l'état de la documentation, la définition et l'extension géographique des groupes culturels.

Abstract

After making an inventory of the Late Neolithic ceramics in the Centre-North of France, we make a review of the documentation, of the definition and of the geographical extension of cultural groups.

1. INTRODUCTION

Les groupes culturels de la fin du Néolithique identifiés dans le Bassin parisien restent essentiellement définis par leur industrie céramique. Pourtant, de nombreux problèmes se posent encore quant à l'identification des séries et quant à l'articulation chronologique et spatiale des groupes. Les ensembles souffrent en effet de définitions trop imprécises, qui sont en outre fondées sur un nombre restreint de « fossiles directeurs ». Le Seine-Oise-Marne (SOM) se réduit aujourd'hui à un assemblage issu de contextes funéraires. Le Gord est défini à la négative par rapport à l'Artenac. Les caractéristiques du groupe de Deûle-Escaut se retrouvent à présent sur un si vaste territoire, qu'on peut se demander si elles évoquent l'extension géographique d'un unique groupe ou une phase chronologique du Néolithique final. Le groupe des Urnes à Décor Plastique (GUDP) réunit l'essentiel de la documentation du Bronze ancien, mais sa composition est très hétérogène. Ensuite, l'extension de ces groupes et leur éventuel chevauchement n'ont jamais été déterminés avec précision. Enfin, des périodisations ont déjà été tentées, mais leurs fondations restent bien fragiles. D'un point de vue chronologique, si le SOM est plus ou moins bien « calé » dans la séquence, ce n'est pas le cas du Néolithique final pré-campaniforme dont les *termini ante* et *post quem* n'ont pas été fixés. En outre, comment s'articule le Gord par rapport aux

autres groupes (Artenac, Deûle-Escaut, vases carénés de la Loire moyenne)? Même la position du Campaniforme n'est pas très claire : s'insère-t-il dans les groupes du Néolithique final local, à l'instar d'autres régions françaises? Pourquoi alors n'observe-t-on aucun recoupement avec le Gord? Est-il plutôt contemporain du GUDP?

Face à ces nombreuses questions, nous nous sommes tout d'abord attachés à réexaminer la documentation disponible dans le Centre-Nord de la France (régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Île-de-France et Centre). À partir d'une base de données relative aux occupations, nous avons créé un fichier propre à la céramique. L'objectif de ce fichier était triple : dresser un décompte global du mobilier céramique par région, quantifier les données publiées (en particulier les dessins, souvent déficients), déterminer l'homogénéité et par là même la fiabilité de chaque série.

Ce bilan documentaire n'est que la première étape de notre travail. Il permet néanmoins de raisonner sur des bases solides et fiables, de contourner partiellement les problèmes liés aux lacunes de la documentation grâce à la quantification des données et, surtout, de préciser la géographie chrono-culturelle des groupes de la fin du Néolithique en Centre-Nord.

2. LES PROBLÈMES DE DOCUMENTATION

L'inventaire général regroupe à présent 1548 fiches, parmi lesquelles 562 (soit 36 % des fiches) renseignent des occupations ayant livré de la céramique datée de 3400 à 1800 av. J.-C. dans le Centre-Nord de la France. Seules 534 sont exploitables dans le cadre d'une étude céramique, les autres ne livrant aucune information sur le mobilier.

Selon la bibliographie dépouillée et les informations personnelles des participants à cette

étude, le nombre de restes est estimé à 43 587 tessons et le nombre minimum d'individus vase à 2 810 (tableau 1). L'ampleur de ce corpus contredit ce qui est considéré et publié depuis des années par de nombreux auteurs, y compris les participants à notre groupe d'étude, à savoir l'absence de données sur la période.

Bien que le total corresponde à un corpus conséquent, il est largement sous-évalué car les indications quantitatives sont souvent imprécises voire totalement absentes des publications. Ainsi, pour 298 sites, aucune mention ne permet

Département	Région	Nombre d'occurrences	Nombre de restes	Nombre de NMI	Nombre de dessins	Dessins exhaustifs	Dessins absents
Cher (18)		2	4	3	3	2	
Eure-et-Loir (28)		11	1572	73	36	2	
Indre (36)		17	15 163	301	217	7	9
Indre-et-Loire (37)		57	7573	617	492	8	5
Loir-et-Cher (41)		14	399	29	20	8	5
Loiret (45)		10	1552	56	48	6	2
Centre		111	26 263	1079	816	33	21
Oise (60)		49	3385	291	247	13	28
Aisne (2)		25	561	80	55	2	22
Somme (80)		13	645	276	72	8	4
Picardie		87	4591	647	374	23	54
Paris (75)		6	80	24	7		6
Hauts-de-Seine (92)		6	1 058	40	40		5
Seine-Saint-Denis (93)		1					1
Val-de-Marne (94)		8	8	8	5		7
Val-d'Oise (95)		31	401	47	30	7	19
Essonne (91)		10	788	9	2	1	6
Seine-et-Marne (77)		60	5 022	222	55	15	39
Yvelines (78)		19	14	18	3	1	18
Île-de-France		141	7 371	368	142	24	101
Marne (51)		38	244	67	35	4	30
Haute-Marne (52)		9	76	3	4	3	4
Aube (10)		22	221	156	54	5	12
Ardennes (8)		7	54	27	46	4	2
Champagne-Ardenne		76	595	253	139	16	48
Côte-d'Or (21)		29	596	53	13	1	25
Nièvre (58)		1		3	1		1
Saône-et-Loire (71)		30	2 386	120	16	9	20
Yonne (89)		25	166	55	33	4	14
Bourgogne		85	3 148	231	63	14	60
Nord (59)		14	1 482	176	72	3	7
Pas-de-Calais (62)		20	137	56	26	8	10
Nord-Pas-de-Calais		34	1 619	232	98	11	17
Total général		534	43 587	2 810	1 632	121	301

Tabl. 1 — Décompte de la documentation céramique par région.

de savoir si le mobilier est perdu, dispersé ou conservé et pour 25 sites, tous fouillés anciennement, le mobilier est considéré comme perdu et par conséquent aucun décompte des céramiques ne peut être réalisé. En outre, pour seulement 23 % des sites, les dessins des vases et tessons découverts sont exhaustifs, dans 56 % des cas, ils sont totalement absents.

Cette documentation n'est pas uniformément répartie au sein du territoire concerné par cette étude (fig. 1). Certains secteurs sont

vides ou presque de toute information, d'autres au contraire regroupent une grande densité d'occupations. Le centre du Bassin parisien est le mieux renseigné, mais les principales concentrations suivent le tracé des grandes vallées alluviales qui traversent la région de part en part (Loire, Yonne, Marne, Oise, Somme, etc.). Dans une moindre mesure, les sites sont également concentrés le long des cours d'eau secondaires. Les zones vides ou de moindre densité correspondent majoritairement aux secteurs de

Département	Région	Coefficient de fiabilité				
		1	2	3	4	5
Cher (18)			2			
Eure-et-Loir (28)		1	7		3	
Indre (36)		8	6	2	1	
Indre-et-Loire (37)		9	43	3	2	
Loir-et-Cher (41)		8	1	1	3	
Loiret (45)		3	5		2	
	Centre	29	64	6	11	
Oise (60)		7	33	3	6	
Aisne (2)		5	15		2	2
Somme (80)		4	8			1
	Picardie	16	56	3	8	3
Paris (75)		4	1	1		
Hauts-de-Seine (92)			5		1	
Seine-saint-Denis (93)		1				
Val-de-Marne (94)		4	4			
Val-d'Oise (95)		5	25		1	
Essonne (91)		1	9			
Seine-et-Marne (77)		17	34	4	4	1
Yvelines (78)		2	16	1		
	Île-de-France	34	94	6	6	1
Marne (51)		11	23	3	1	
Haute-Marne (52)		1	8			
Aube (10)		5	8	3	6	
Ardennes (8)		1	2		3	1
	Champagne-Ardenne	18	41	6	10	1
Côte-d'Or (21)		1	22	1	5	
Nièvre (58)		1				
Saône-et-Loire (71)		6	5	1	19	2
Yonne (89)		9	8	3	3	2
	Bourgogne	17	35	5	27	4
Nord (59)		2	1	3	6	2
Pas-de-Calais (62)		3	7	3	6	1
	Nord-Pas-de-Calais	5	8	6	12	3
	Total général	119	298	32	74	12

Tabl. 2 — Indices de fiabilité des séries par région.

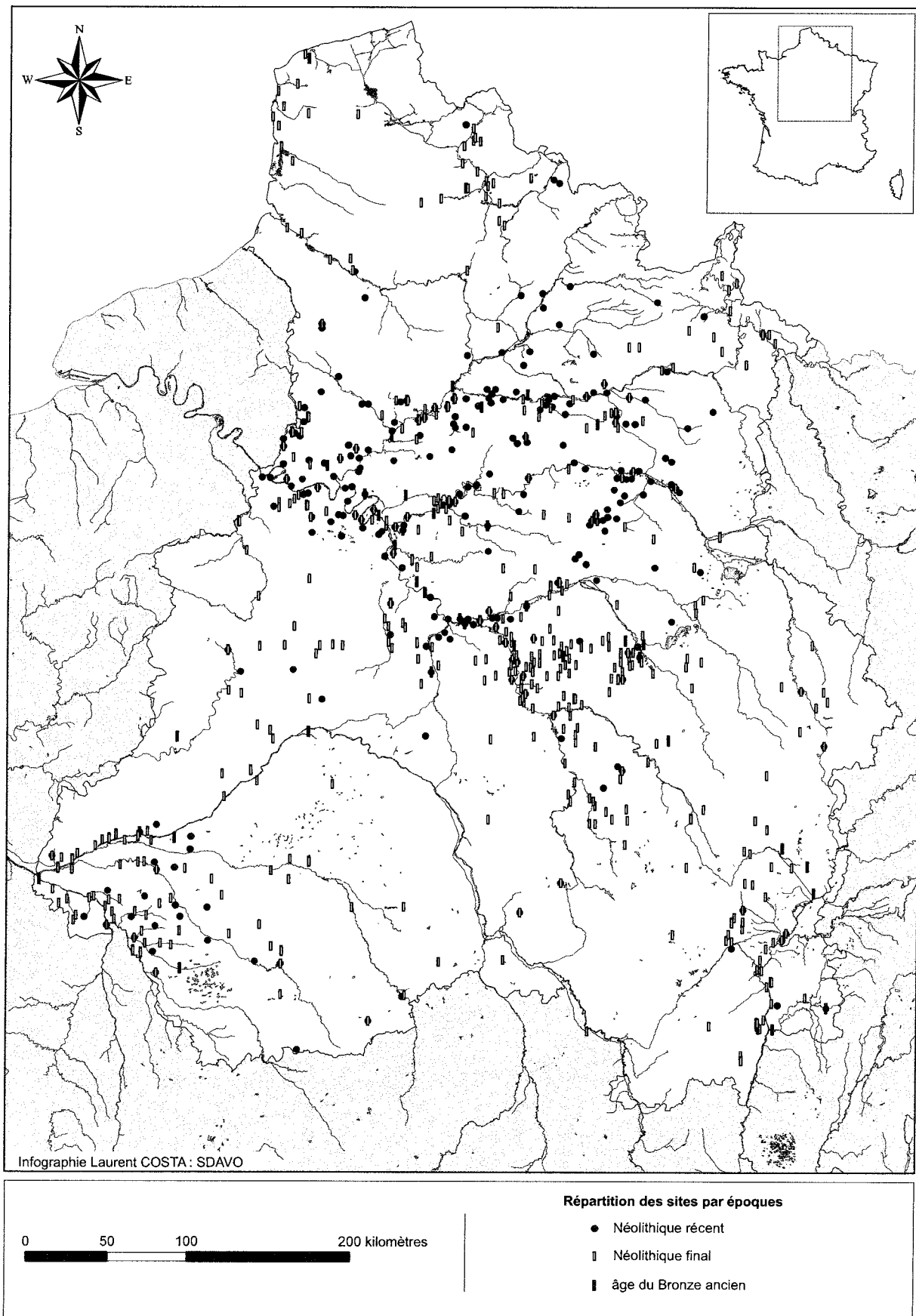


Fig. 1 — Répartition des occupations ayant livré de la céramique en Centre-Nord.

plateaux, comme le plateau picard, la Thiérache, les Ardennes mais aussi la Sologne. Ces disparités régionales sont également corrélées aux zones d'étude de chercheurs qui se sont investis dans la recherche sur la fin du Néolithique (la vallée de l'Oise par exemple) ou au contraire aux régions plus négligées (comme la région Champagne-Ardenne et la Bourgogne).

Pour juger de la fiabilité des séries, nous avons affecté un indice à chaque occupation. Cet indice, de 1 à 5, correspond aux définitions suivantes : 1, objet isolé hors contexte ; 2, assemblage conséquent en contexte hétérogène ; 3, ensemble structuré sans datation précise ; 4, ensemble structuré et datable ; 5, ensemble clos. Nous disposons d'un nombre très restreint de contextes fiables : ils ne représentent que 30 % du corpus (coefficients 4 et 5) et correspondent à des habitats ou à des sépultures individuelles campaniformes ou bronze ancien (tableau 2). Le reste des occupations livre des objets hors contexte ou vraisemblablement mélangés avec du mobilier de différentes époques et c'est bien là le problème majeur de la période qui nous intéresse. La plupart des occupations sont hétérogènes et sans réelles stratigraphies, soit parce qu'il s'agit de sépultures collectives (34 % des sites) qui n'ont pas fait l'objet d'études modernes, soit de sites d'habitat dont l'organisation est souvent difficile à déterminer.

Les nombreux problèmes liés à la documentation montrent que les définitions des groupes culturels reposent sur des bases bien fragiles. En outre, ils freinent considérablement nos efforts de compréhension de la période et, naturellement, limitent les résultats de notre essai de géographie chrono-culturelle. Néanmoins, si ces problèmes doivent être soulignés, toute étude qui se veut globalisante est conditionnée par l'état de la recherche.

3. GÉOGRAPHIE CHRONO-CULTURELLE DES GROUPES CÉRAMIQUES DE LA FIN DU NÉOLITHIQUE EN CENTRE-NORD

De façon globale, 178 occupations sont datées du Néolithique récent, 145 du Néolithique final pré-campaniforme, 100 campaniformes, 84 bronze ancien et pour les 65 restantes la datation est indéterminée (fig. 2).

Ces chiffres sont intéressants si l'on essaye de les pondérer avec la durée attribuée aux

différentes périodes : 500 ans pour le Néolithique récent, 700 ans pour le Néolithique final et 300 ans pour la première étape du Bronze ancien (respectivement 33 %, 47 % et 20 % des 1500 ans considérés ici). Les occupations datées du Néolithique récent représentent 32 % du total des sites répertoriés : ce pourcentage est à peine inférieur d'1 % à ce qu'il devrait être théoriquement si l'on considère la durée du Néolithique récent. De la même façon, on constate que 42 % des sites sont datés du Néolithique final, deux tiers d'entre eux étant attribués aux groupes pré-campaniformes, les autres au Campaniforme lui-même. Ce pourcentage s'approche également de la durée qu'occupe le Néolithique final. Les occupations du Bronze ancien (15 % du total) sont légèrement sous-représentées, mais l'écart constaté n'est pas suffisant pour affirmer que le Bronze ancien est l'époque la plus mal documentée.

Ces pourcentages prennent tout leur sens lorsque l'on étudie en plus leur répartition géographique. La proportion d'occupations de datation indéterminée ne tombe en dessous de 10 % que pour la Picardie, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Leur nombre est particulièrement important en Bourgogne et en Champagne-Ardenne. Pour le Néolithique récent, il est mieux représenté en Picardie et en Île-de-France que dans les autres régions : plus de la moitié des occupations de ces deux régions. Cette sur-représentation s'explique par l'abondance des sépultures collectives qui représentent trois quarts des occupations du Néolithique récent en Picardie et en Île-de-France. À l'inverse, on doit souligner la faible proportion d'occupations de cette époque répertoriées en région Centre, en Bourgogne et dans le Nord-Pas-de-Calais. Il existe sans doute un problème d'identification de ces séries dans ces trois régions. Concernant le Néolithique final, la répartition est inverse : le Néolithique final dans son ensemble représente les deux tiers des occupations du Nord-Pas-de-Calais et plus de la moitié des sites en Bourgogne et en région Centre. On peut s'interroger sur les causes de ces disparités régionales : s'agit-il de problèmes liés à l'identification typologique des ensembles ou à la nature des contextes ?

La part des occupations pré-campaniformes et campaniformes est égale uniquement dans le Nord-Pas-de-Calais, sachant que le nombre d'occupations y est très faible. En Bourgogne, trois quarts des occupations datées du Néolithique final sont campaniformes ; dans les autres régions la situation est inverse. Enfin, le Bronze ancien

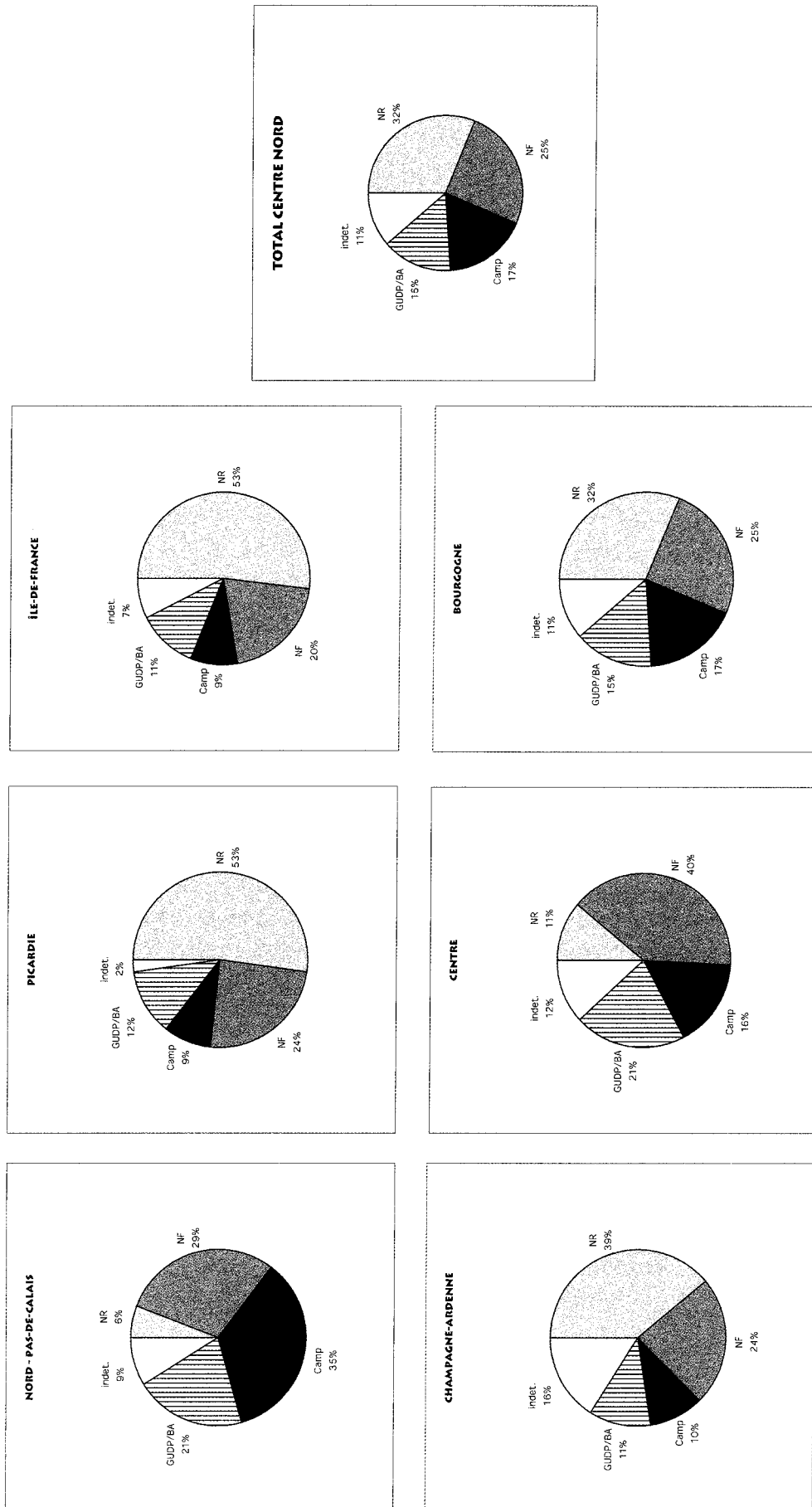


Fig. 2 — Représentation des différentes périodes dans les corpus régionaux.

présente des pourcentages qui varient du simple au double : de 11 % en Champagne-Ardenne et en Île-de-France à 21 % en région Centre et dans le Nord-Pas-de-Calais.

3.1. Le Néolithique récent

Deux groupes culturels ont été identifiés dans le Centre-Nord de la France à cette époque : le SOM et le groupe du Montet.

Les types céramiques regroupés sous le label SOM montrent une grande diversité de formes et de dimensions : gobelets à profil segmenté à col plus ou moins haut, gobelets à profil segmenté, à col court et parois plus galbées, gobelets à profil non segmenté de forme cylindrique ou tronconique, et plus rarement bouteilles, bouteilles à collerette, micro-vases, vases à goulot, « creuset » ; ainsi qu'une relative diversité de décors : incisions, impressions, cannelures et cordons (fig. 3). On observe à cette période une généralisation de la production de vases à fond plat, mais on ne connaît pas la ou les origines, ni la chronologie du phénomène. S'agit-il d'une invention antérieure, d'un développement local ou de l'adoption de caractéristiques exogènes ? Aucune des analyses n'a tenu compte réellement de cette variabilité. Enfin, les différences susceptibles d'exister entre mobilier funéraire et mobilier d'habitat n'a pas encore été vraiment prise en compte.

Plusieurs ébauches de périodisation du SOM en deux étapes ont été proposées, mais le manque de contexte fiable ne permet pas de les valider. Le registre des formes de la première étape serait composé de vases segmentés dérivant de la fin du Néolithique moyen II. Celui de l'étape suivante serait marqué par des vases galbés, à col plus court (Lombardo, 1985 ; Chambon & Salanova, 1996). Quelle est la variabilité typologique des récipients au sein des deux étapes et comment fonctionne l'articulation chronologique avec les influences Horgen, sachant que ce dernier groupe a produit des vases majoritairement non segmentés (Giligny, 1994) ?

La céramique du groupe du Montet, défini à la fin des années 1990 (Hamon, 1997), est sans doute celle qui s'approche le plus des productions du Horgen : formes simples non segmentées cylindriques, tronconiques ou en tonnelet, bords amincis, etc. (fig. 4). Une différence toutefois, le transfert stylistique semble se produire sur des récipients de relativement bonne facture

et d'assez faible contenance (0,5/5 litres), tandis que des influences occidentales supposées provenir d'une « aire Sublaines » ont été remarquées. L'origine de ces dernières influences reste cependant à définir précisément. Ces différences et l'éloignement (à peine 100 km à l'ouest du site Horgen le plus proche) justifient la création de ce nouveau groupe qu'il reste à mieux définir en étudiant d'autres ensembles régionaux car, aujourd'hui, on ne connaît ni son origine, ni sa durée, ni ce qui caractérise son évolution.

Des éléments typologiques attribués au Horgen ont été découverts également dans d'autres régions comme le site des Roches à Videlles (Essonne : Letterlé, 1994) ou la sépulture collective des Durillons à Marsangy (Yonne : Carré, 1982). Plus au nord, on peut s'interroger sur la signification des vases décorés de cannelures découverts à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine : Cottiaux *et al.*, 1998), à Presles (Val-d'Oise : Tarrête, 1985) ou jusque dans la vallée de l'Aisne à Presles-et-Boves (fig. 4 ; Thouvenot & Allard, 1995). Doit-on considérer que les éléments Horgen participent à la définition des séries SOM ? Comment s'articulent-ils avec les autres éléments typologiques SOM ? Correspondent-ils à une étape du SOM plutôt qu'à une autre ? Faut-il revoir la définition même du SOM ou bien faut-il considérer que ces ensembles s'intercalent avant ou après le SOM ?

En définitive, le Néolithique récent que l'on a longtemps cru pouvoir restreindre au seul vocable SOM est en fait plus hétérogène qu'il n'y paraît. Par ailleurs, rien ne permet de distinguer pour le moment l'évolution des séries entre le Néolithique récent et le Néolithique final.

Le groupe du Montet est localisé au sud de la Loire entre la Touraine et le Berry. Son extension peut se prolonger vers le sud, où il pourrait s'appuyer sur les contreforts du Massif central situés à environ 30 km du site. À l'est, certains gisements de Bourgogne pourraient lui être rattachés (fig. 5). Le SOM est quant à lui beaucoup plus étendu que ce que son nom laisse entendre, notamment en dehors de notre zone d'étude vers la Haute-Normandie et les Ardennes belges. Le groupe du Montet et le SOM ne se chevauchent pas, pourtant les éléments Horgen sont bien attestés sur le territoire SOM, même si on s'aperçoit que plus au nord ses influences semblent se diluer. Il est étonnant de constater qu'entre ces secteurs, il existe des sites qui ne sont assimilés ni au SOM ni au groupe du Montet, notamment dans la

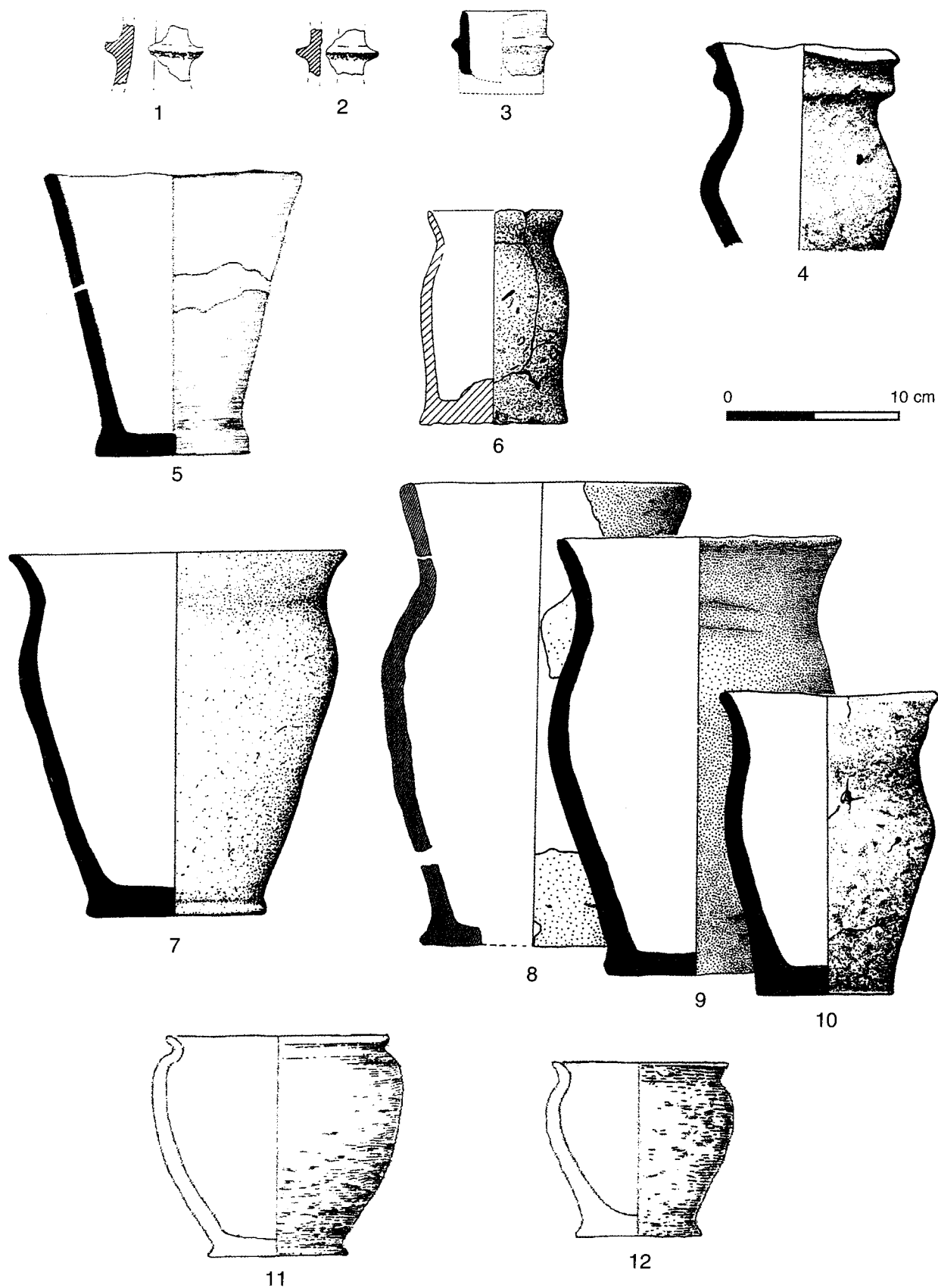


Fig. 3 — Céramiques SOM. 1 et 2. Paris (Lanchon, 1998); 3 et 9. Boury-en-Vexin (Lombardo, 1985); 4. Barbuise (Langry-François, 2002); 5. La Croix-Saint-Ouen (Billand *et al.*, 1995); 6 et 10. Vers-sur-Selle (Piningre, 1985); 7. Compiègne (Blanchet, 1993); 8. Sagny (Letterlé, 1985); 11 et 12. Loisie-en-Brie (Chertier, 1994).

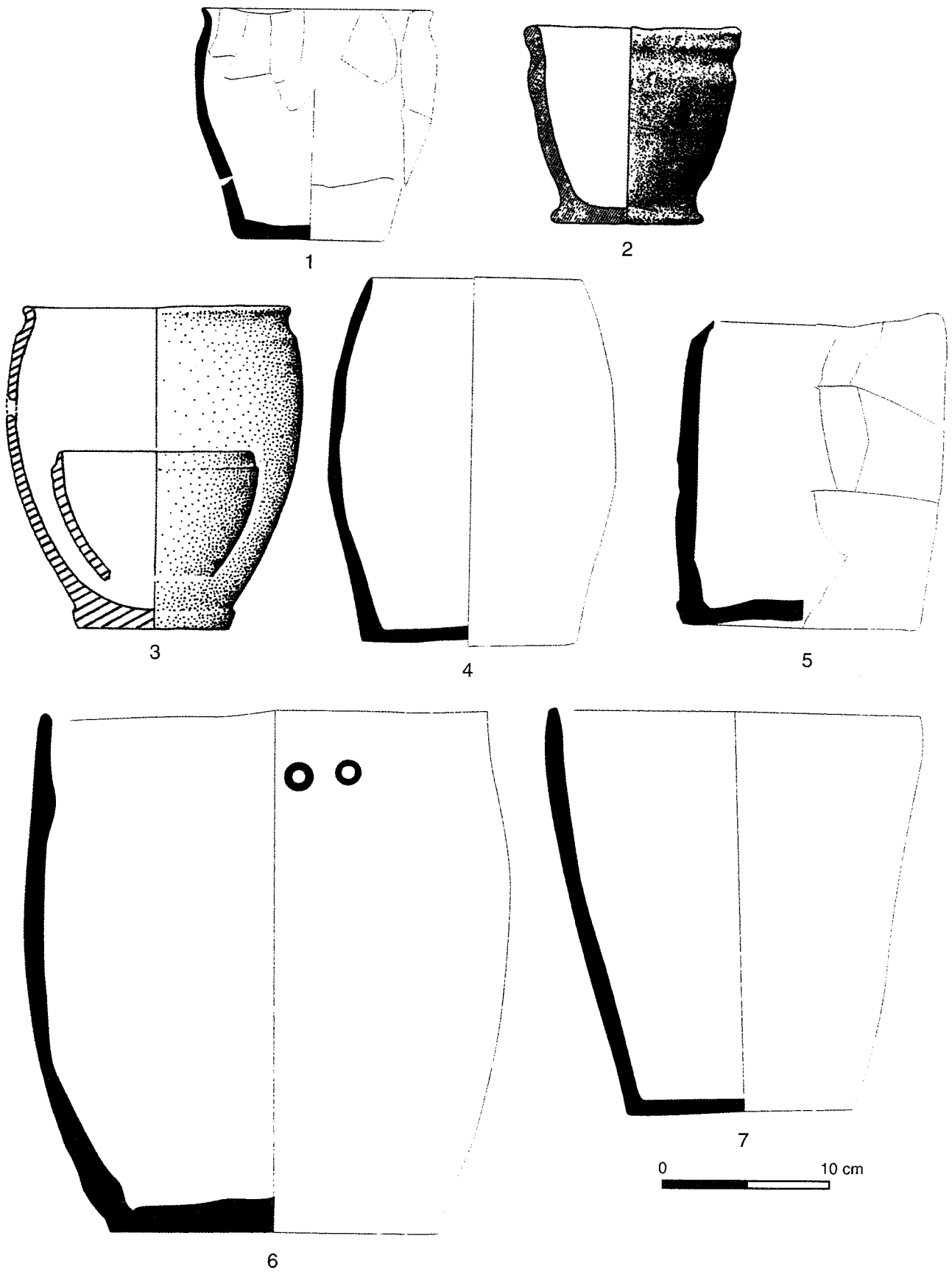


Fig. 4 — Céramiques du Montet et éléments Horgen. 1, 4-7. Dols (Hamon, 1997); 2. Presles (Tarrête, 1985); 3. Marsangy (Carré, 1982).

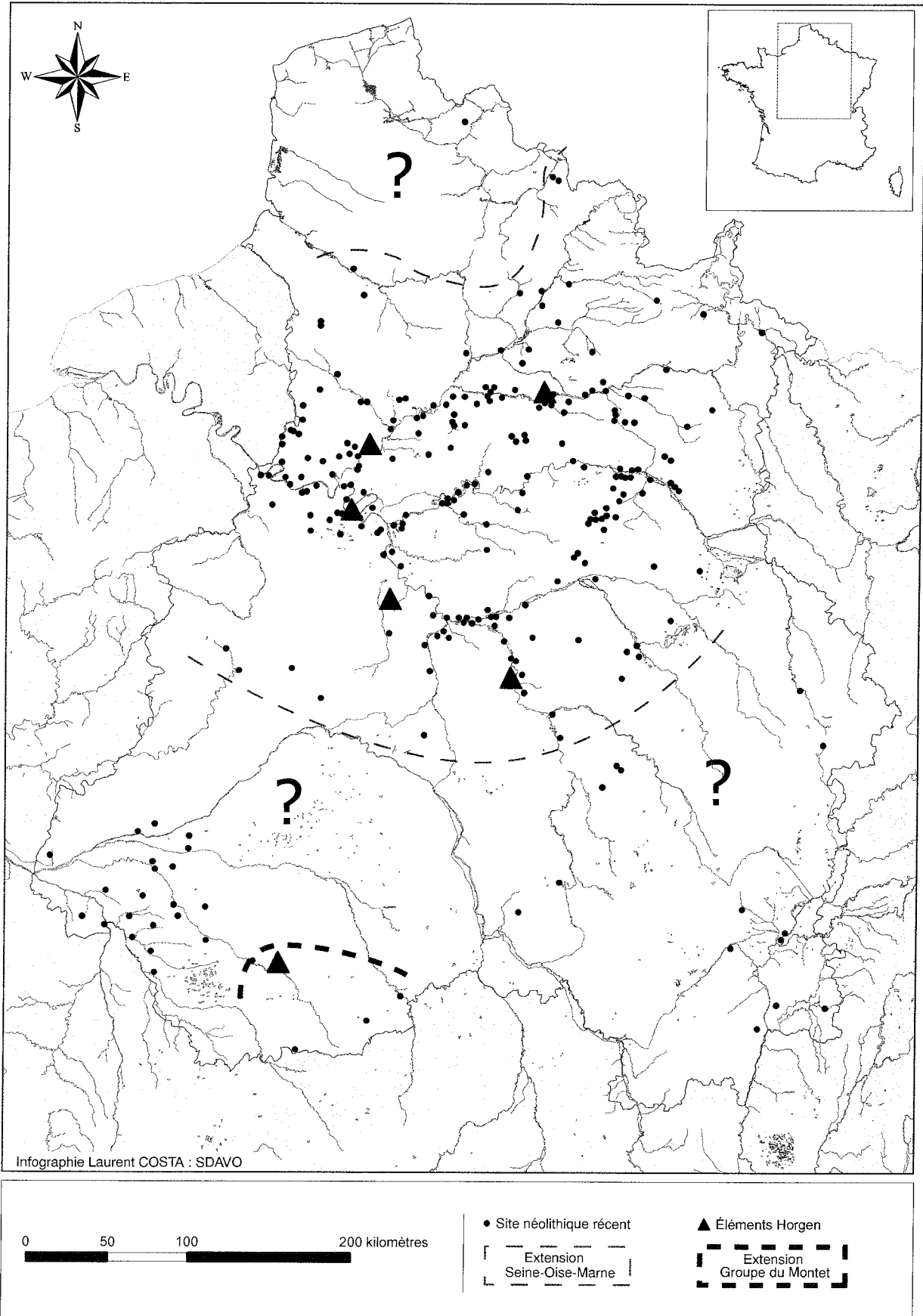


Fig. 5 — Extension des groupes du Néolithique récent.

région de la Loire moyenne et dans l'ensemble du sud-est de la région correspondant à la majeure partie de la Bourgogne, ainsi que dans le Nord-Pas-de-Calais. Cette situation est à mettre en parallèle avec le fait que ces trois secteurs offrent une sous-représentation de sites du Néolithique récent.

3.2. Le Néolithique final « pré-campaniforme »

Le Néolithique final est traditionnellement considéré comme le fruit d'une pluralité d'influences, avec de multiples groupes d'extensions plus restreintes qu'au Néolithique récent. Le réexamen des ensembles et leur cartographie permet de nuancer cette considération.

Les groupes en présence sont au nombre de cinq : Gord, Deûle-Escout, Quessoy, Artenac et Conguel. Ils partagent un fond typologique commun et se différencient sur un nombre restreint d'éléments.

Le Gord, en premier lieu, défini en 1981 (Lambot, 1981) souffre de réels problèmes documentaires liés à la médiocre qualité des contextes archéologiques, de sorte qu'il est difficile de considérer comme strictement contemporains tous les éléments qui participent à sa définition. La qualité des productions est plus variée qu'au Néolithique récent. On observe la réapparition d'une céramique plus soignée, la présence de vases à fond plat et la résurgence de vases à fond rond ou arrondi. Les formes sont majoritairement non segmentées, en tonneau ou cylindriques et on remarque surtout un fort pourcentage de vases tronconiques. On note également l'apparition de languettes de préhension horizontales sous le bord, de fusaïoles et de cuillers (fig. 6). Les autres formes ne sont jamais directement associées dans un contexte fiable à cet ensemble : des formes biconiques, qui évoquent déjà les productions campaniformes, les vases à ouverture rétrécie avec un pseudo-col à peine développé. Les décors sont exceptionnels et aussi rarement en association : triangles à champs imprimés de points, digitations à la base du col.

Le groupe du Deûle-Escout, défini en 1985 (Piningre, 1985), se caractérise par un répertoire de formes proche de celui du Gord à l'exception de vases à carène haute. Ce type de vases est aussi présent dans le groupe du Quessoy défini par J. L'Helgouach et C.-T. Le Roux (L'Helgouach & Le Roux, 1965) en Bretagne et que l'on retrouve jusque dans la région Centre (fig. 7).

Au sud de la Loire, les corpus céramiques du Néolithique final pré-campaniforme semblent se différencier du Néolithique récent par une plus grande quantité de languettes de préhension. On doit noter que les fusaïoles et les cuillers sont déjà présentes dans le groupe du Montet.

Des éléments d'un second groupe défini en Bretagne sont également attestés dans le bassin de la Seine : le Conguel. Ce groupe est défini par des écuelles à rupture de pente ou carène haute ornées dans la partie supérieure de décors incisés en lignes horizontales, brisées ou en chevrons emboîtés (L'Helgouach, 1962).

L'existence de céramique typique de la culture d'Artenac est attestée en Centre-Nord de façon incontestable sur le site de Moulin-sur-Céphon dans l'Indre (Krausz & Constantin, 1995 ; Hamon & Krausz, à paraître). Hormis ce site, on ne note que peu d'éléments rattachables à cette culture. Au Fort-Harrouard, commune de Sorel-Moussel (Eure-et-Loir), il existe au moins deux vases attribuables à l'Artenac. Le premier est complet, il correspond à une bouteille à carène sinueuse et anse nasiforme (Bailloud & Burnez, 1962). Le second n'est représenté que par des éléments épars, dont une carène sinueuse (fig. 8, 1 ; Villes, 1986). Ils sont cependant en contexte Néolithique final local à en juger par le reste du mobilier associé, attribué à cette période. Il existe également des décors de vaguelettes et de croisillons attribués à l'Artenac, mais ils ornent des formes qui ne sont nullement typiques de cette culture. Les décors de croisillons trouvent des comparaisons satisfaisantes dans le domaine arténacien. On peut en revanche rapprocher les décors de vaguelettes de ceux du Conguel (Tinevez, 1995). Ailleurs en région Centre, on note quelques éléments se rapprochant de l'arténacien : une anse nasiforme à Muides « Le Bas du Port-Nord » (Irribarria, 1990) et une petite forme basse carénée à col resserré à Barrou « Le Petit-Paulmy » (fig. 8, 2, inédit). Mais il s'agit plus d'imitations que de véritables fabrications arténaciennes.

L'articulation, tant chronologique que spatiale, entre tous ces groupes reste le problème majeur du Néolithique final.

La plupart des sites sont des habitats pour lesquels l'absence de contextes structurés ne permet pas de tenter des périodisations. En revanche, la carte de répartition est riche d'enseignements. Elle montre tout d'abord que, excepté le Gord, tous les groupes s'étendent au-delà des

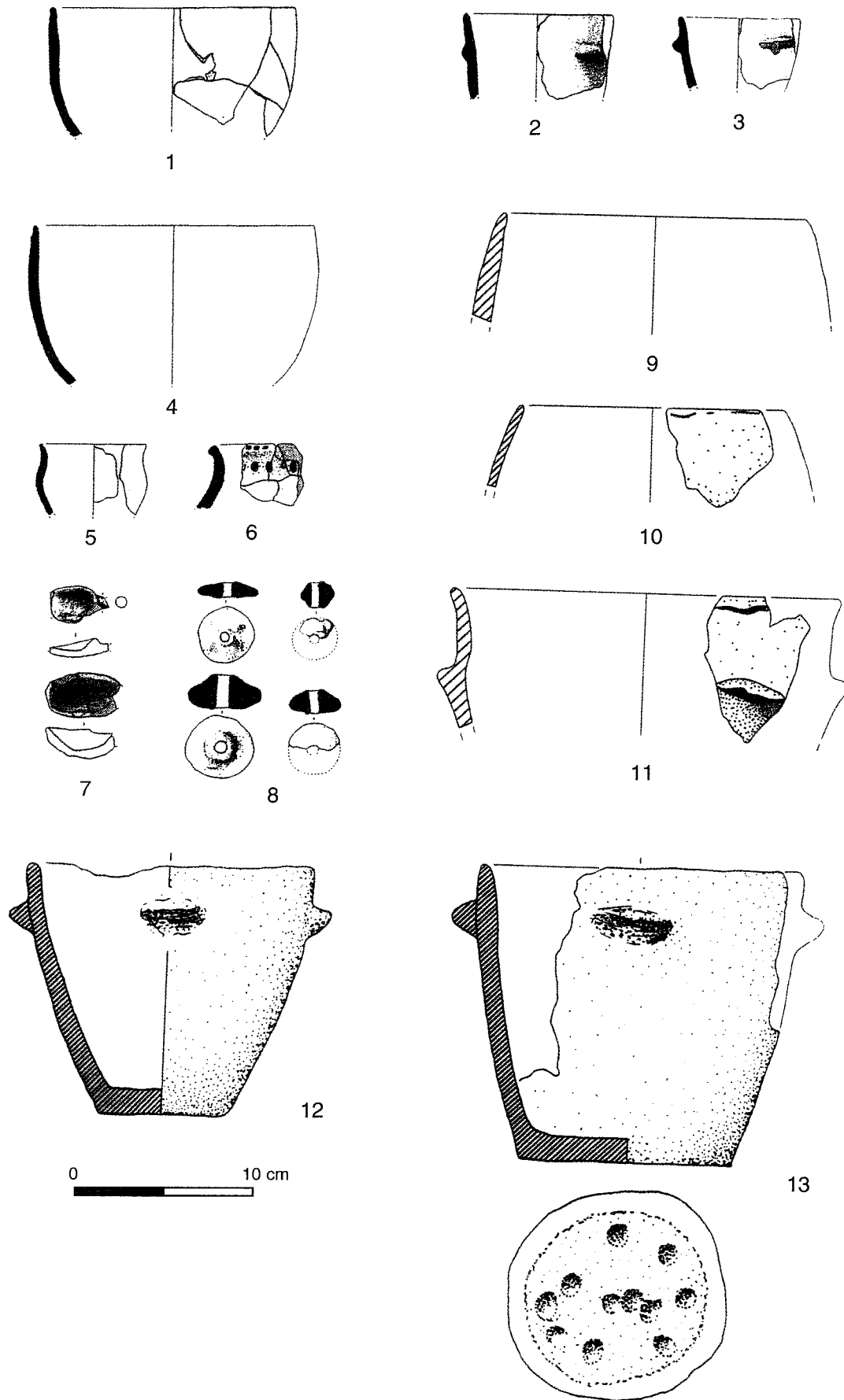


Fig. 6 — Céramiques du Gord. 1–8. Compiègne (Cottiaux, 1995); 9–11. Meaux (Couturier, 2002); 12 et 13. Paris (Lanchon, 1998).

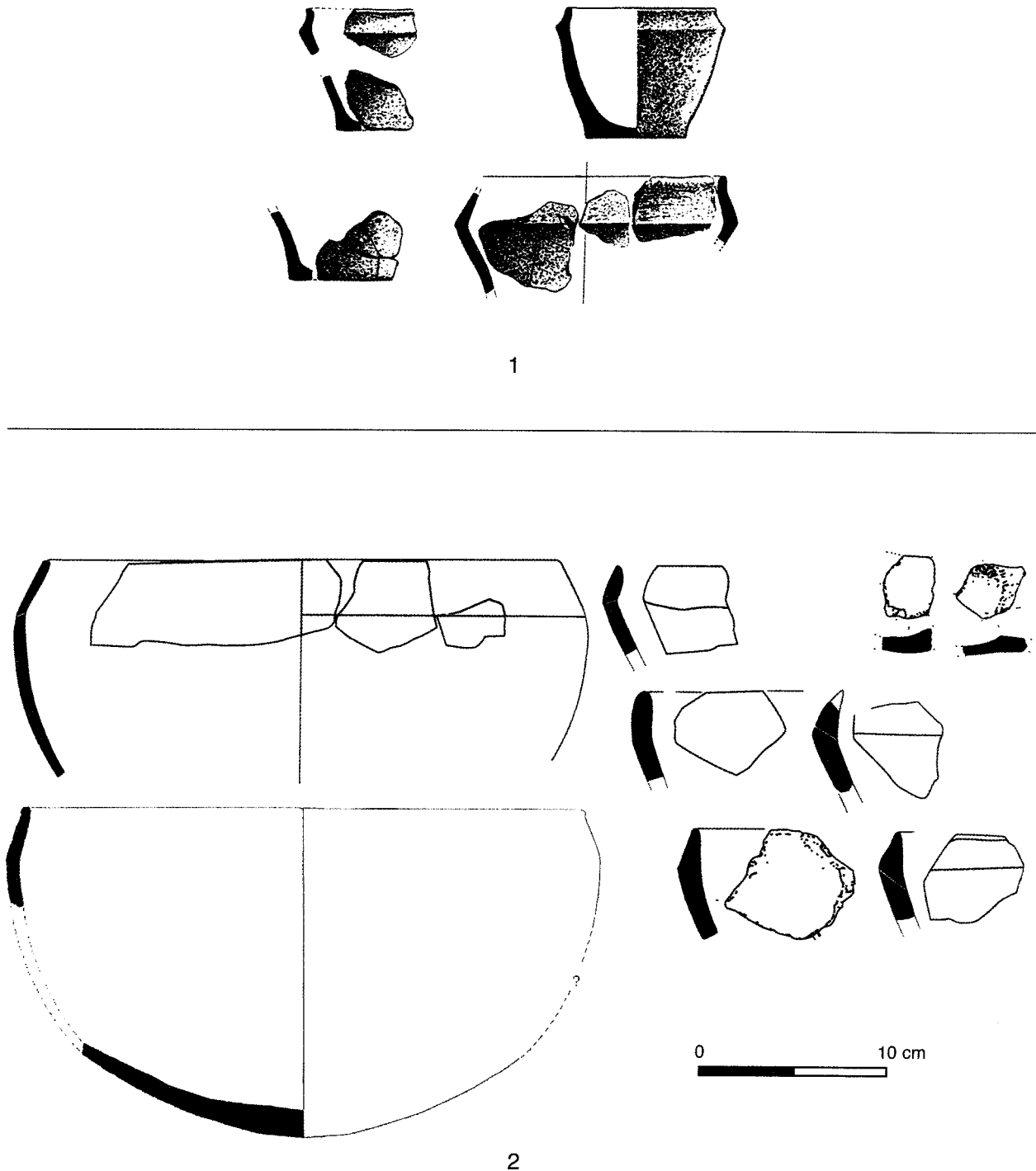


Fig. 7 — Céramiques Quessoy. 1. Lutz-en-Dunois (Noel, 1965); 2. Saumeray (Ranger, 1996).

limites de la région Centre-Nord (fig. 9). Ensuite, dans de nombreuses zones, le Néolithique final n'est pas caractérisé : la Bourgogne, l'est de la région Centre et les marges orientales de la zone d'étude. En outre, on constate de nombreux chevauchements entre les aires d'extension des groupes : entre Gord et Deûle-Escaut, entre Gord et Artenac, entre Gord et

Quessoy et également entre Artenac et Quessoy. Enfin, les limites d'extension des différentes influences occidentales (Quessoy, Artenac et Conguel) se superposent et tracent une frontière culturelle nette disposée selon un axe nord-sud. Cette superposition pose un certain nombre de questions : comment s'articulent ces trois entités occidentales entre elles ? Participent-elles

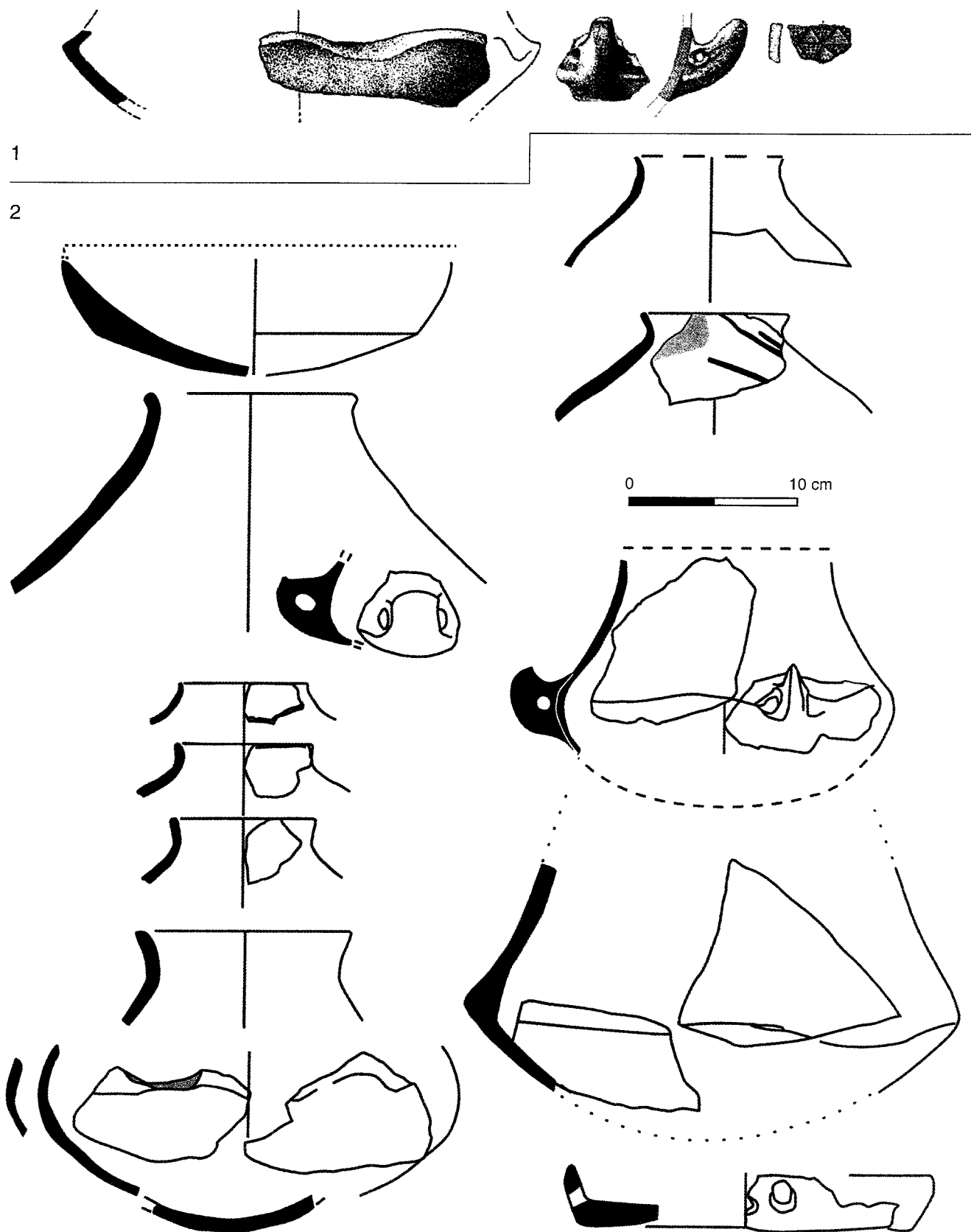


Fig. 8 — Céramiques arteniennes. 1. Fort-Harrouard (Villes, 1986); 2. Barrou (Hamon, inédit).

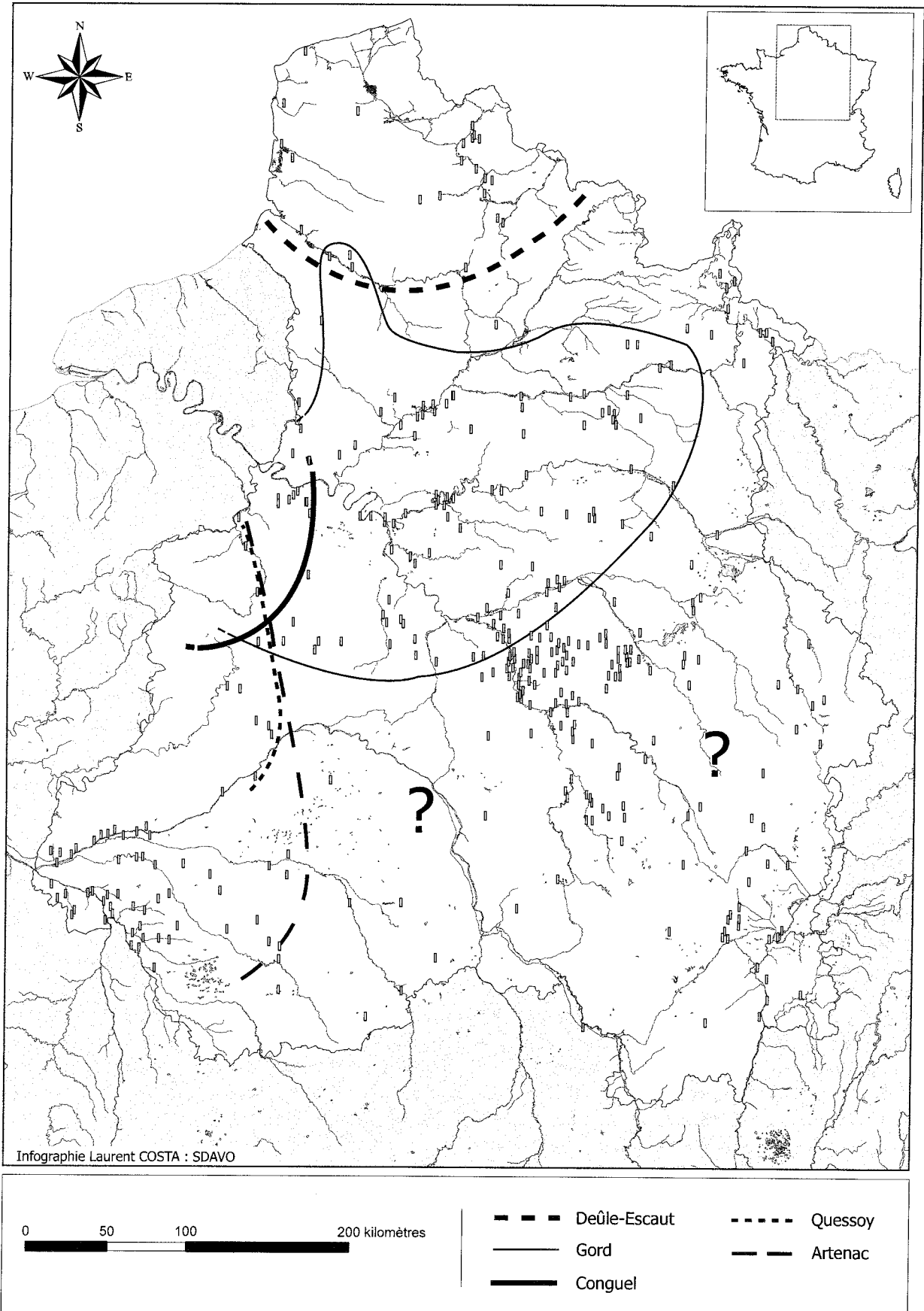


Fig. 9 — Extension des groupes du Néolithique final pré-campaniforme.

aux mêmes réseaux ? Sont-elles contemporaines ou diachroniques ? Doit-on considérer que la répartition du mobilier de ces trois entités a la même signification ?

À l'inverse de ce qui est traditionnellement admis, l'extension des groupes du Néolithique final n'est pas si restreinte. Par rapport au Néolithique récent, on s'aperçoit d'une part que l'extension du Gord correspond à celle du SOM au nord comme au sud et que le groupe de Deûle-Escout se développe sur un territoire qui n'est pas assimilé au SOM. La frontière septentrionale du SOM correspond en effet à celle qui sépare le Gord du Deûle-Escout.

3.3. Le Néolithique final campaniforme

Considéré longtemps comme absent du Bassin parisien, le corpus campaniforme disponible a une taille non négligeable, sans toutefois égaler les grandes concentrations européennes (324 vases, 11,5 % du total NMI vases de la fin du 4^e et du 3^e millénaire). Les sites sont de nature diversifiée (sépultures collectives et individuelles, habitats), même si les découvertes isolées constituent la majorité de la documentation.

Aucun groupe stylistique homogène et centré dans la région ne peut être défini (fig. 10). Chaque vase décoré est unique et renvoie, la plupart du temps, à une influence externe : influences rhénanes (Jablins, Seine-et-Marne : Laporte *et al.*, 1992), influences bretonnes (Folainville, Yvelines : Gaudron, 1953), anglaises (Aremberg, Nord : Félix & Hantute, 1969) et méridionales (La Chapelle-sur-Loire, Indre-et-Loire : Magne, 2003). Plus intéressante est la présence de céramique commune (fig. 11), associée ou non à des vases décorés. Les types les plus fréquents en Europe occidentale sont représentés : vases à cordon horizontal sous le bord ou vases à perforations préorales.

La diversité typologique des vases décorés et la nature des contextes ne permettent pas de proposer une périodisation du Campaniforme pour le Centre-Nord de la France. Si cette région est la mieux fournie en sépultures individuelles, chacune d'entre elles ne livre généralement qu'un seul vase, ce qui rend impossible les recoupements chronologiques. En contexte d'habitat, les rares ensembles ne comprennent souvent que la version commune du Campaniforme. Ceux-ci pourraient représenter un stade tardif, transitoire entre le Campaniforme et l'âge du

Bronze, à l'instar d'autres régions françaises où la forme des vases campaniformes perdure mais sans le décor. En revanche, en ce qui concerne le début du Campaniforme dans la région, aucun recoupement ne peut être établi avec le Néolithique final pré-campaniforme. Plusieurs sites de ce Néolithique final, funéraire comme domestique, ont livré des vases campaniformes, mais aucune association stricte n'a été clairement démontrée.

La carte de répartition des différentes influences campaniformes montre une situation analogue à celle du Néolithique final pré-campaniforme (fig. 12). La frontière Gord-Deûle-Escout perdure : elle sépare les influences britanniques des influences orientales. Ces dernières, matérialisées par l'abondance des décors linéaires au peigne ou à la cordelette, sont présentes sur un vaste territoire. La limite d'extension des influences occidentales demeure au Campaniforme. En revanche, plus au sud, des influences méridionales apparaissent dans le mobilier découvert en Indre-et-Loire et le long de la vallée de la Saône.

4. LE DÉBUT DU BRONZE ANCIEN

Le début du Bronze ancien est, quant à lui, très mal défini (fig. 13).

L'Épicampaniforme n'est attesté dans toute la région que par la présence d'un vase à décor barbelé provenant de la tombe individuelle de Saint-Médard (Soissons, Aisne : Boureau, 1971) et par un grand gobelet portant des cordons multiples entre lesquels alternent des hachures imprimées au peigne, découvert dans la sépulture collective de Saint-Claude (Bury, Oise : Salanova (dir.), 2001).

En ce qui concerne le Groupe des Urnes à Décor Plastique, défini par J.-C. Blanchet (Blanchet, 1984), les ensembles sont assez rares, hétérogènes et généralement découverts dans des contextes peu fiables. L'étude menée par C. Renard (Renard, 2002) a permis de mieux cerner l'un des ensembles de référence : Chelles « Le Fossé-de-Travers-Ouest » (Seine-et-Marne). Découvert en 1983, ce site est situé sur la rive droite d'un ancien chenal parallèle à la Marne. Il s'agit d'une zone de rejets domestiques dont les structures d'habitat n'ont pas été retrouvées. Une partie des vestiges lithiques et céramiques révèle des occupations d'époques variées, en plus de celle du Bronze ancien. Dans ce contexte,

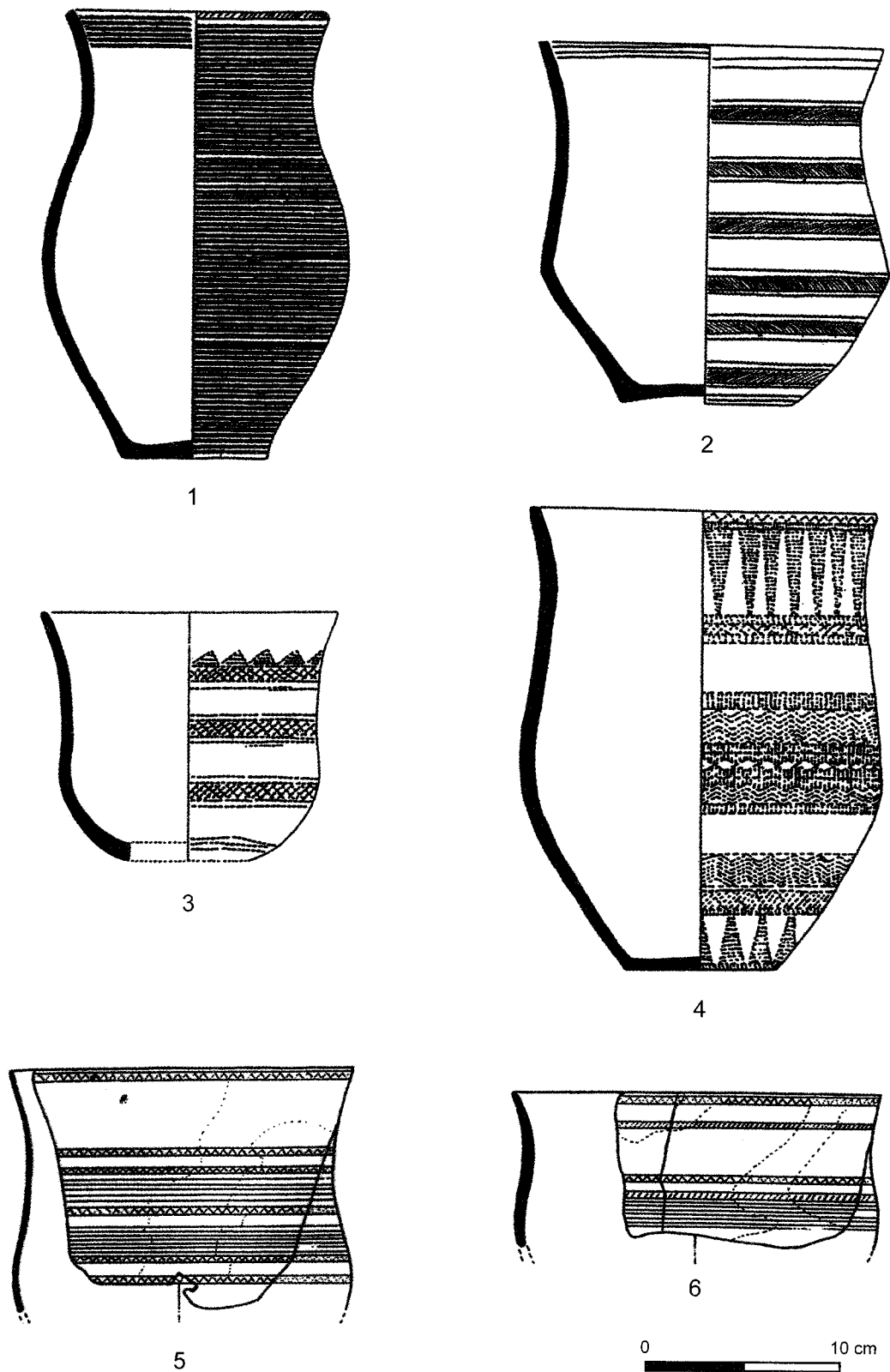


Fig. 10 — Céramiques campaniformes. 1. Jablines (Laporte *et al.*, 1992); 2. Champs-sur-Yonne (Poplin, 1976); 3. Follainville (Gaudron, 1953); 4. Wallery (Félix & Hantute, 1969); 5 et 6. La Chapelle-sur-Loire (Magne, 2003).

une série de vases avaient été attribués au Bronze ancien type Groupe des Urnes à Décor Plastique (Billard *et al.*, 1996; Bouchet *et al.*,

1996). Si certains vases portent effectivement des cordons horizontaux ou en croissant et des décors à la cordelette, l'un d'eux, orné de motifs

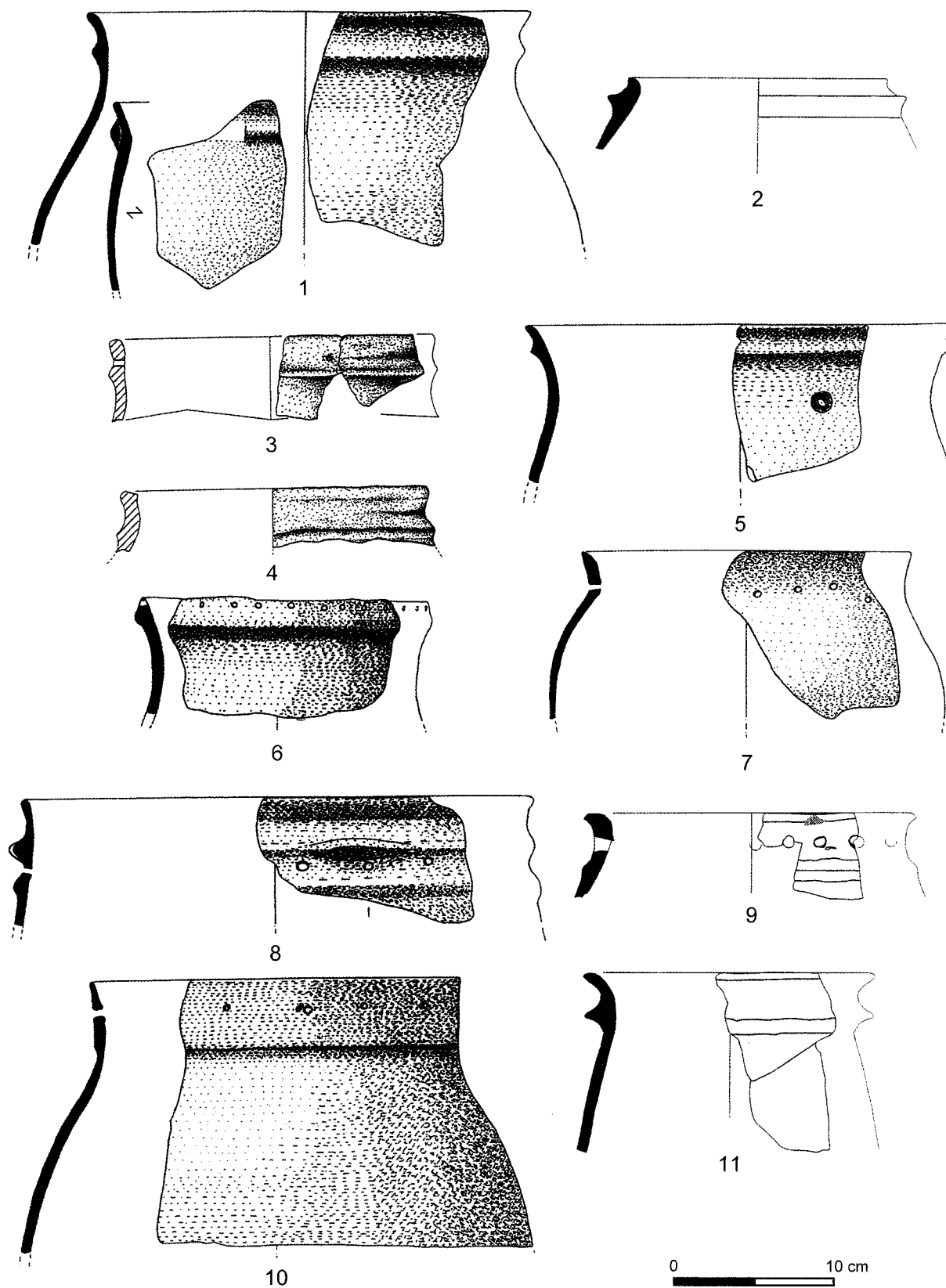


Fig. 11 — Céramiques communes campaniformes. 1, 5–8, 10. La Chapelle-sur-Loire (Magne, 2003); 2, 9 et 11. Saint-Pryvé/Saint-Mesmin (Froquet, 2000); 3 et 4. Rueil-Malmaison (Durand, 1995).

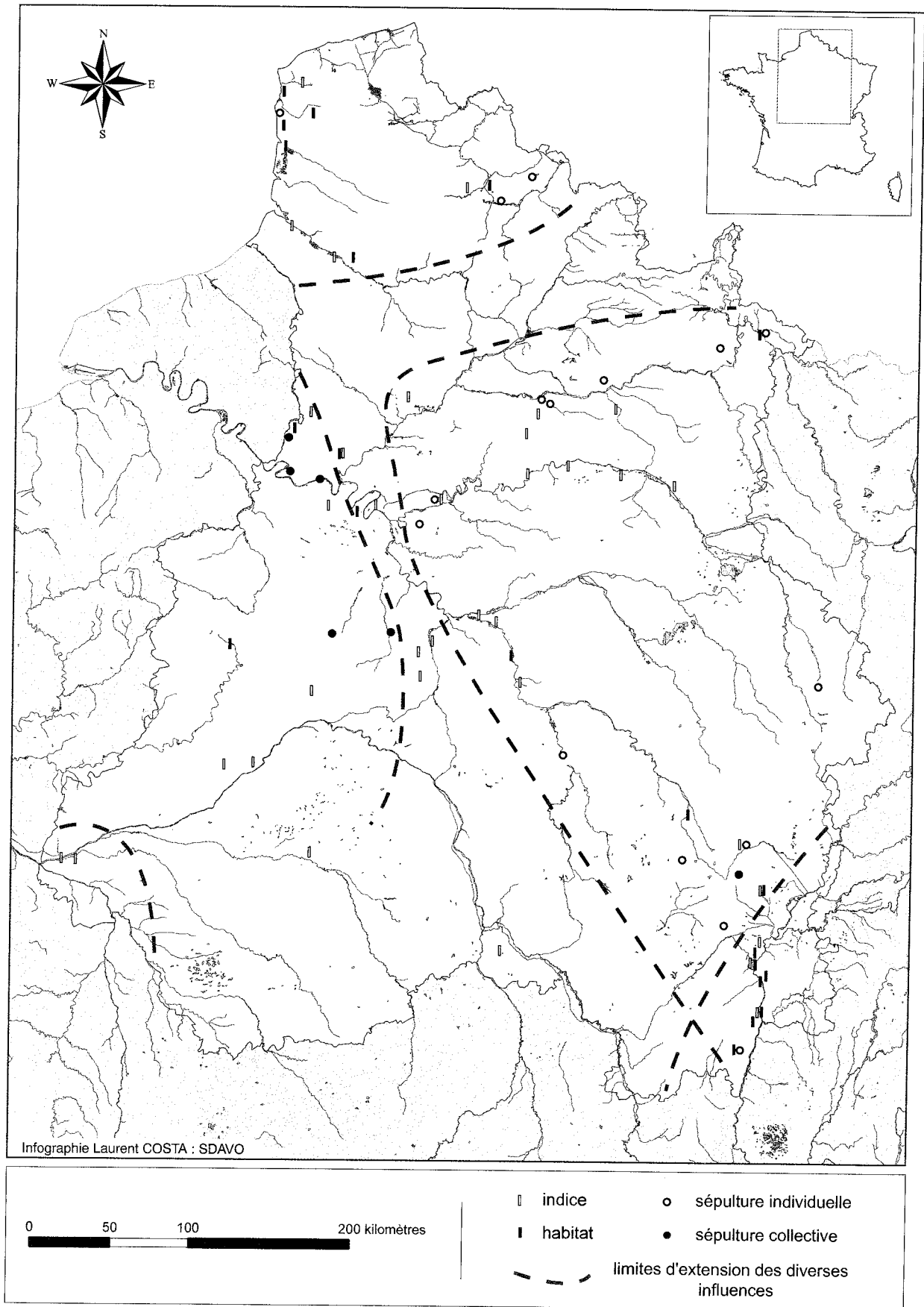


Fig. 12 — Extension du Campaniforme.

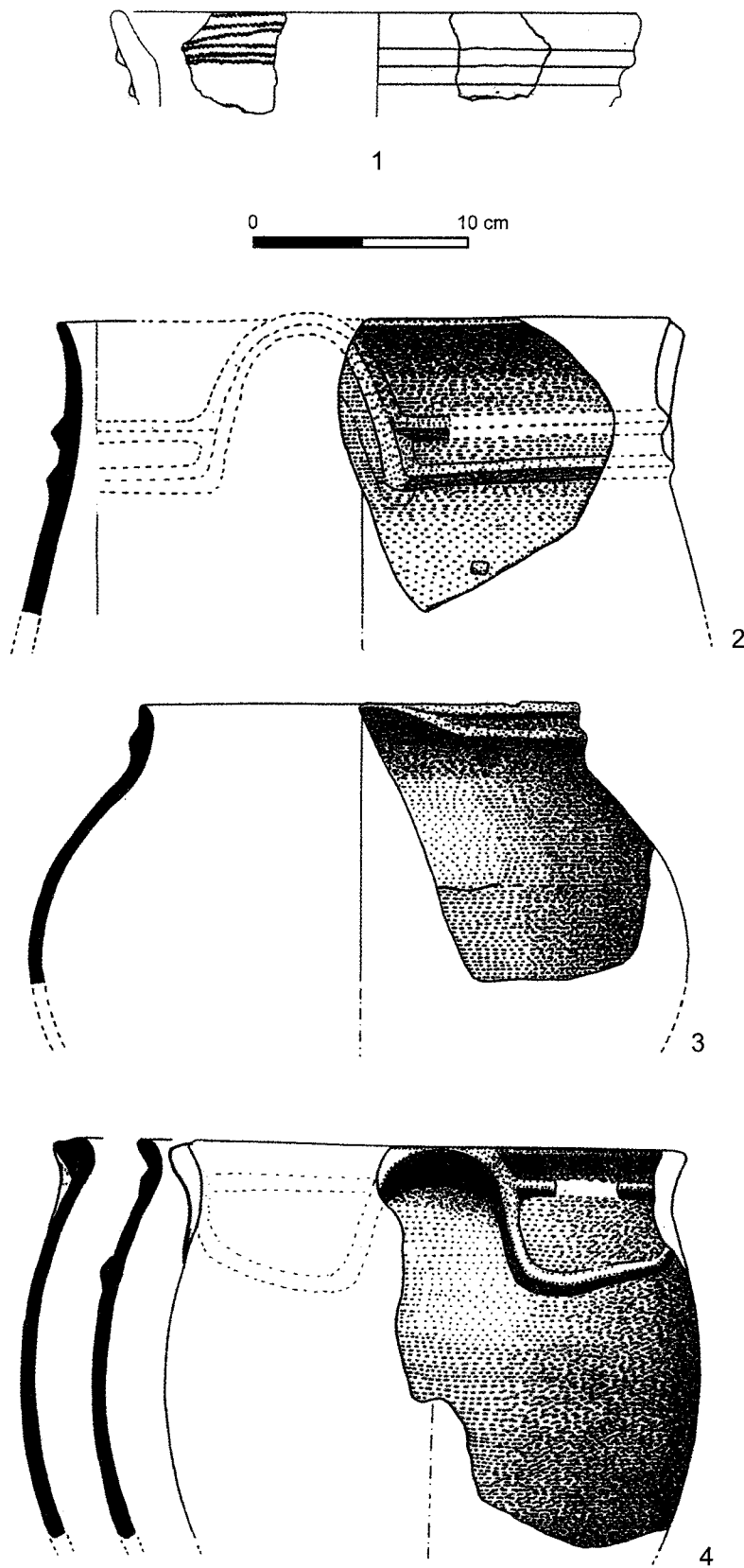


Fig. 13 — Céramiques épicanpaniformes et Groupe des Urnes à Décor Plastique. 1. Saint-Maur-des-Fossés (Durbet, 1994); 2 et 3. Saint-Patrice (Magne, 2003); 4. Berthenay (Magne, 2003).

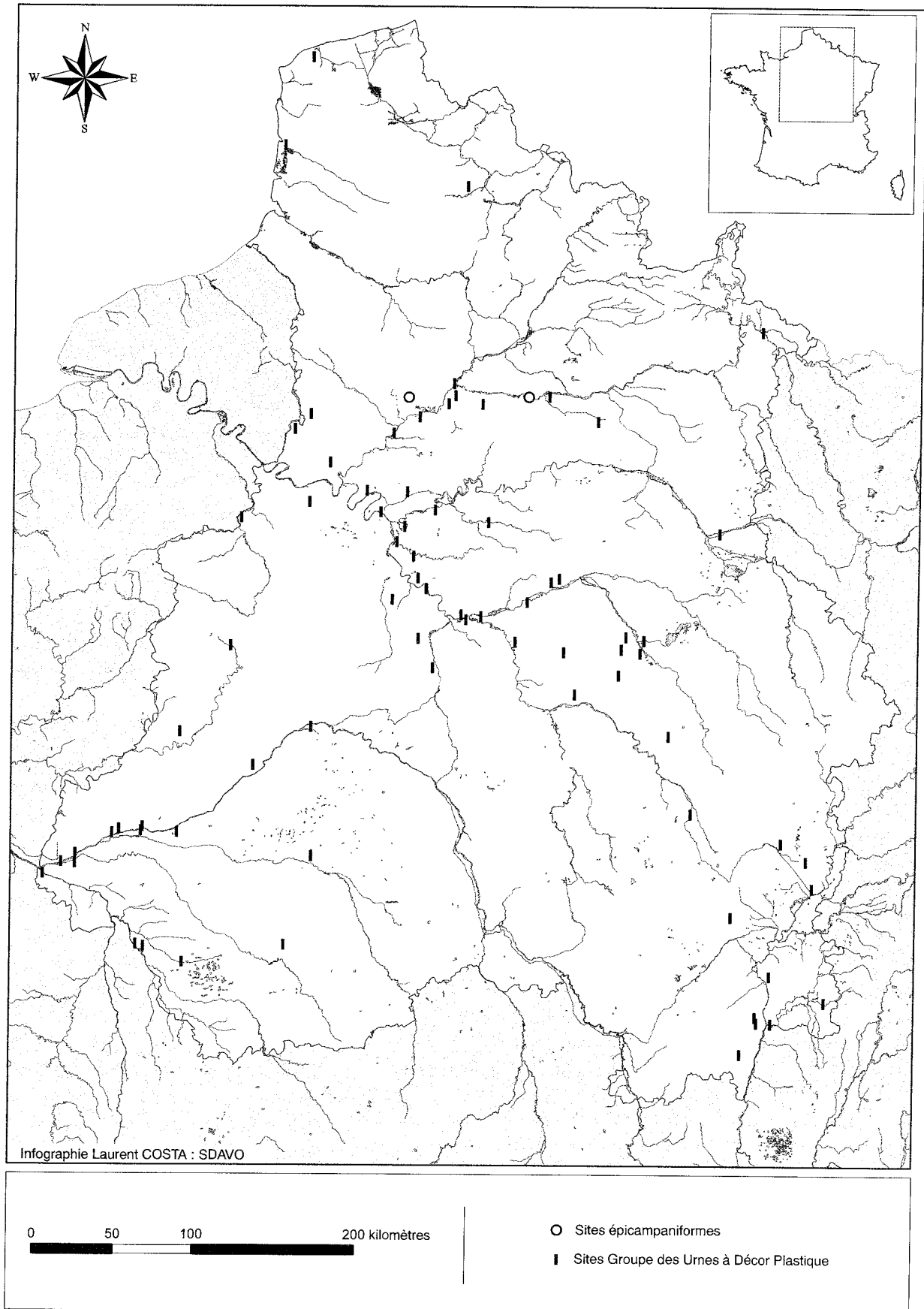


Fig. 14 – Distribution des sites du Bronze ancien.

en guirlande, doit être écarté. Un examen attentif des trois fragments a révélé que ce décor avait été imprimé au poinçon et non à la cordelette et qu'il devait être rattaché au Cerny et non au Bronze ancien.

Aucun élément ne permet à ce jour de discuter de la périodisation de la première étape du Bronze ancien.

Quant aux sites, ils sont répartis dans l'ensemble de la région Centre-Nord (fig. 14), mais aucune limite d'extension de groupes ne peut être tracée.

5. CONCLUSION

Malgré les faiblesses de la documentation, l'approche globalisante que nous avons mise en œuvre permet d'apporter de nouveaux éléments sur la géographie chrono-culturelle de la fin du 4^e et du 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France.

D'abord, si les définitions typologiques doivent être précisées, il apparaît néanmoins qu'elles sont dans l'ensemble opérantes dans le cadre d'une étude spatiale.

L'approche que nous avons développée ne permet toutefois pas de résoudre les nombreux problèmes chronologiques de la période. Cependant, la cartographie révèle la superposition d'influences ou le chevauchement de sphères culturelles ce qui soulève de nombreuses questions quant à l'articulation chronologique des groupes. L'étude spatiale des séries céramiques montre que, de 3400 à 2100 av. J.-C. au moins, les frontières culturelles se maintiennent globalement. La région Centre-Nord ne présente aucune homogénéité culturelle quelle que soit la période considérée. On y distingue quatre sphères d'influences différentes : la première au nord de la Somme, la deuxième dans le sud des régions Centre et Bourgogne soumises aux influences méridionales ; au centre, les deux dernières sont séparées par la frontière des influences occidentales et orientales.

Enfin, plusieurs secteurs géographiques échappent à l'analyse, faute de sites : le plateau picard au sud de la Somme, la Haute-Marne, l'ouest du département de Saône-et-Loire et les départements sud de la région Centre. Ces zones réclament pourtant une attention particulière sur le terrain en raison de leur position frontalière entre les différentes sphères culturelles.

Bibliographie

- BAILLOUD G. & BURNEZ C., 1962. Le Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 59 (7-8) : 515-524.
- BILLAND G., GUILLOT H., LE GOFF I., MALRAIN F., PINARD E. & TALON M., 1995. Trois structures funéraires collectives dans la moyenne vallée de l'Oise. In : *Dix-neuvième Colloque interrégional sur le Néolithique (Amiens, 1992)*, *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 9 : 121-129.
- BILLARD C., BLANCHET J.-C. & TALON M., 1996. Origine et composante de l'âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France. In : C. Mordant & O. Gaiffe (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien et Europe. Actes du 117^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand, 1992*. Paris, CTHS : 579-601.
- BLANCHET J.-C., 1984. *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du Fer*. Mémoires de la Société Préhistorique Française 27. Paris, Société Préhistorique de France, 608 p.
- BLANCHET J.-C., HUYSECOM E. & WOI-MANT G.-P., 1993. La Cabane funéraire SOM de Compiègne « Le Hazoy » (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 3/4 : 41-66.
- BOUCHET M., BRUNET P., JACOBIESKI G. & LANCHON Y., 1996. *Il y a 7000 ans en vallée de la Marne. Premiers labours, premiers villages*. Catalogue d'exposition. Nemours, 45 p.
- BOUREUX M., 1971. Un gobelet campaniforme découvert à Soissons (Asine) en 1866. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 68 (7) : 218-219.
- CARRÉ H., 1982. La sépulture collective de Marsangy. *Préhistoire du Sénonais, découvertes récentes*. Sens, Musée de Sens et Direction des Antiquités Historiques de Bourgogne : 98-99.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (1) : 103-118.
- CHERTIER B., BOUTTIER-NICOLARDOT C. & NICOLARDOT J.-P., 1994. L'hypogée néolithique de Loisy-en-Brie (Marne), lieu-dit

- Les Gouttes-d'Or. *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 18 : 23–53.
- COUTURIER D., 2002 (dir.). Meaux «Route de Varrèdes» et «Chemin de Flandre». Rapport de diagnostic archéologique, Inrap Île-de-France, 47 p.
- COTTIAUX R., 1995. La céramique du site éponyme du Gord à Compiègne (Oise). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92 (1) : 97–106.
- COTTIAUX R., DURAND J.-C., DELATTRE V., MARTIAL E., MONCHABLON C. & PASQUIER I., 1998. Le site néolithique des «Coteaux de la Jonchère» à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Note préliminaire. *Inter-néo*, 2 : 69–82.
- DURAND J.-C., 1995. Rueil-Malmaison «Le Closeau» (Hauts-de-Seine), *Notice du bilan scientifique 1995*. Service Régional d'Archéologie d'Île-de-France : 113.
- DURBET G., 1994. Saint-Maur-des-Fossés, Le Beach La Varenne. Rapport de diagnostic archéologique. Villejuif, Laboratoire Départemental d'Archéologie du Val-de-Marne.
- FÉLIX R. & HANTUTE G., 1969. La sépulture campaniforme d'Aremberg (commune de Wallers – Nord). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 66 : 276–282.
- FROQUET H., CREUSILLET M.-F., DAUPHIN J. & HAMON T., 2000. Une enceinte de l'Âge du Bronze à Saint-Pryvé/Saint-Mesmin (Loiret), Pont ouest, accès sud à Orléans, au lieu-dit «Soulaire». Document Final de Synthèse, Orléans, 57 p.
- GAUDRON G., 1953. La sépulture mégalithique de Dennemont à Follainville près de Mantes (Seine-et-Oise). In : *Congrès Préhistorique de France* (Strasbourg-Metz) : 264–277.
- GILIGNY F., 1994. Variabilité et transferts techniques dans le Jura à la fin du IV^e et au III^e millénaire av. J.-C. In : *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique et culturel*. XIV^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. Antibes, APDCA : 363–380.
- HAMON T., 1997. L'enceinte néolithique «Du Montet» à Déols (Indre). Note préliminaire. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 94 (2) : 230–236.
- HAMON T. & KRAUSZ S., à paraître. Les gisements du Néolithique final des Vaux et des Châteliers à Moulins-sur-Céphons (Indre). In : *Les premiers paysans en région Centre (5000–2000 av. J.-C.)*, Actes du vingt-quatrième colloque interrégional sur le Néolithique (Orléans 1999).
- IRRIBARIA R., 1990. Premiers éléments de la fouille de Muides-sur-Loire (41), «Le Bas du Port-Nord», été-automne 1989. *Bulletin des amis du Musée du Grand-Pressigny*, 41 : 16–18.
- KRAUSZ S. & CONSTANTIN C., 1995. Un site d'habitat de la culture d'Artenac à Moulins-sur-Céphons (Indre). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92 (3) : 322–345.
- LAMBOT B., 1981. Le site chalcolithique du Gord à Compiègne (Oise). Note préliminaire. *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 8 : 5–18.
- LANCHON Y., 1998 (dir.). *Le cadre naturel et les occupations néolithiques du site de Paris-Bercy*. Document Final de Synthèse de fouilles préventives. Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France, 250 p.
- LANCHON Y., LAFAGE F. & DRWILA G., 1994. Paris, 63 rue de Lancry, (75010). In : *Notice du bilan scientifique 1994*. Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France : 39–40.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2002. *Implantations humaines au III^e millénaire avant J.-C. dans les départements de l'Aube et de l'Yonne*. Inventaire – description – répartition. Mémoire de maîtrise. Université de Bourgogne, 2 vol., 250 p.
- LAPORTE L., GUY H. & BLAIZOT F., 1992. La sépulture à mobilier campaniforme de Jablines Le Haut Château. In : F. Bostyn & Y. Lanchon (dir.), *Jablines, Le Haut Château (Seine-et-Marne) : une minière de silex au Néolithique*. Documents d'Archéologie Française, 35. Paris, CTHS : 224–229.
- LETTERLÉ F. & MARTINEZ R., 1985. Un site d'habitat chasséen et S.O.M. à Sagy (Val-d'Oise). In : *Actes du neuvième colloque interrégional sur le Néolithique (Compiègne, 1982)*. *Revue archéologique de Picardie*, 3/4 : 39–52.
- LETTERLÉ F., 1994. Le site des Roches à Videlles (Essonne) : étude des séries du Chalcolithique-Bronze ancien et proposition de périodisation. *Antiquités Nationales*, 26 : 18–44.
- L'HELGOUACH J. & LE ROUX C.-T., 1965. La sépulture mégalithique à entrée latérale du Champ-Grosset à Quessoy (Côtes-du-Nord). *Annales de Bretagne* : 5–31.

- L'HELGOUACH J., 1962. Le dolmen de Conguel en Quiberon (Morbihan). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **59** : 371-381.
- LOMBARDO J.-L., 1985. *L'habitat Seine-Oise-Marne, chalcolithique et Bronze ancien du site du « Cul Froid » à Bourry-en-Vexin (Oise)*. Mémoire de diplôme de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- MAGNE P., avec la collaboration de IHUEL E., 2003. Découvertes récentes dans le lit mineur de la Loire (note 9), les sites campaniformes de la Croix-Rouge à la Chapelle-sur-Loire, de l'Île Garaud à Rigny-Ussé, et quelques autres sites campaniformes voisins en Indre-et-Loire. *Bulletin des amis du Musée du Grand-Pressigny*, **54** : 75-128.
- MAGNE P., avec la collaboration de MASFRAND J., 2003. Découvertes récentes dans le lit mineur de la Loire (note 8), « La Baillardièrre » à Berthenay (Indre-et-Loire), Néolithique ancien, Groupe des urnes à décor plastique et autres périodes. *Bulletin des amis du Musée du Grand-Pressigny*, **54** : 11-36.
- NOUEL A., DAUVOIS M., BAILLOUD G., RIQUET R., POULAIN-JOSIEN T., PLANCHAIS N. & HOREMANS P., 1965. L'ossuaire néolithique d'Éteauville, commune de Lutz-en-Dunois (Eure-et-Loir). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **62** (3) : 576-648.
- PININGRE J.-F., 1985. Un aspect de la fin du Néolithique dans le Nord de la France. Les sites de Seclin, Houplin-Ancoisne et Saint-Saulve (Nord). *Revue Archéologique de Picardie*, **3/4** : 53-69.
- PININGRE J.-F. & BRÉART B. 1985. L'allée couverte Seine Oise Marne de Vers-sur-Selle (Somme). *Gallia Préhistoire*, **28** (1) : 125-170.
- POPLIN F., GIRARD G., GUFFROY J. & GIRARD M., 1976. Une sépulture à vase campaniforme à Champs-sur-Yonne (Yonne). *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, **72** : 81-107.
- RANGER O., 1996. *Saumeray « Les Pâtures »*. Document Final de Synthèse. Service Régional de l'Archéologie Centre.
- RENARD R., 2002. *L'implantation humaine en Seine-et-Marne au III^e millénaire avant J.-C.* Mémoire de maîtrise. Paris, Université de Paris I.
- SALANOVA L. (dir.), 2001. *Allée sépulcrale de Saint-Claude à Bury (Oise). Rapport sur les opérations de fouille du 2 juillet au 16 août 2001*. Service régional de l'Archéologie.
- TARÊTE J., 1985. La céramique de l'allée couverte de La Pierre Plate à Presles (Val-d'Oise). In : *Actes du neuvième colloque interrégional sur le Néolithique (Compiègne, 1982)*. *Revue archéologique de Picardie*, **3/4** : 71-77.
- THOUVENOT S. & ALLARD P., 1995. Presles-et-Boves « Les Bois Plantés ». In : *Les Fouilles Protohistoriques dans la vallée de l'Aisne. Rapport d'activité, campagne de fouille de 1995* : 113-130.
- TINEVEZ J. Y., 1995. La Hersonnais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) – Un vaste ensemble du Néolithique final. Résultats préliminaires. In : *Actes du vingtième colloque interrégional sur le Néolithique (Évreux, 1993)*. *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément 7 : 293-317.
- VILLES A., 1986. Deux implantations septentrionales de la civilisation d'Artenac : Ligueil (Indre-et-Loire) et Fort-Harrouard (Eure-et-Loir). In : *Actes du dixième colloque interrégional sur le Néolithique (Caen, 1983)*. *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément 1 : 71-77.

Adresse des auteurs :

Paul BRUNET, Richard COTTIAUX
INRAP Île-de-France
32, rue Delizy
FR-93500 Pantin
E-mail : shale2@wanadoo.fr

Tony HAMON
INRAP Centre
3, avenue C. Guillemin, site BRGM
FR-45060 Orléans La Source cedex 2
E-mail : tony.hamon@dial.oleane.com

Fabien LANGRY-FRANÇOIS
32, rue Georges Clémenceau
FR-10000 Troyes
E-mail : fabien.mouf@wanadoo.fr

Pierre MAGNE
42, rue Villiers de l'Isle-Adam
FR-75020 Paris
E-mail : magnepierre@aol.com

Laure SALANOVA
CNRS – UMR 7041
Maison de l'archéologie et de l'ethnologie
Protohistoire européenne
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre cedex
E-mail : salanova@mae.u-paris10.fr

Structure du mobilier funéraire en os, bois de cerf, dents et coquillages à la fin du 4^e et au 3^e millénaire en Bassin parisien

Angélique POLLONI, Maiténa SOHN et Isabelle SIDÉRA

Résumé

Nous avons considéré ici les outils et les parures en os, en bois de cerf, en dent et en coquillage des sépultures collectives de la fin du 4^e et du 3^e millénaire en Bassin parisien. Les aspects typologiques, techniques, fonctionnels et spatiaux ont été tour à tour examinés afin de préciser le type de pièce, la place et la fonction de ce mobilier. Cette analyse montre qu'il existe une sélection des types d'objets déposés dans les tombes. L'étude de l'usure des objets de parure comme des outils montre que nous avons affaire, en règle générale, à des objets usagés, non pas déposés neufs. L'étude de leur répartition spatiale met enfin en évidence une structure élaborée des dépôts qui semble, par ailleurs, évoluer avec le temps. Au cours du 3^e millénaire, en marge des dépôts collectifs, les dépôts individuels paraissent se développer. Aussi, les industries en matière osseuse sont-elles intégrées à une codification qui, au même moment, possède différentes facettes et significations.

Abstract

We have conducted a detailed study of both tools and ornaments in bone, antler, tooth and shell found in the collective graves of the Paris Basin from the end of the fourth to the end of the third millennium BC. All the typological, technical, functional and spatial aspects were considered in order to determine what kind of artefacts exists and what their function was in funerary practices. This analysis shows that not all the finds known for this period were deposited in collective graves but rather that the grave goods were selected. Following the study of the traces on ornaments and tools, we can state that, for the most part, they were not new when deposited. The spatial distribution of finds in tombs provides evidence of some deposit types which present a chronological evolution. Although the collective function of deposits found is important at the end of the fourth millennium BC, it also exists in parallel with the development of individual deposits during the third millennium BC. This is the reason why all the finds in matter of animal bones are included in a "funerary codification" of practices, which can have, at the same time, different forms and significance.

1. INTRODUCTION

Le mobilier en matière dure animale des sépultures du 3^e millénaire n'a jamais fait l'objet de recherches approfondies. Aussi sommes-nous toujours face à un document dont on mesure mal l'insertion et la signification. Afin de mieux comprendre à quoi nous avons affaire, nous avons tenté ici, par le biais d'un inventaire en cours des données disponibles, de discerner ses composants techniques, fonctionnels et spatiaux. C'est ce travail que nous présentons dans les lignes qui suivent.

2. OUTILS ET PARURES EN MATIÈRE DURE ANIMALE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.1. État documentaire

L'essentiel de la documentation relative au mobilier en matière dure animale du 3^e millénaire en Bassin parisien provient des sépultures collectives. Il va sans dire que ces objets sont les moins bien connus de tous car ils proviennent pour la plupart de contextes explorés il y a

longtemps. En outre, noyés au milieu des ossements humains, ils ont souvent échappé aux fouilleurs peu méticuleux. L'inventaire réalisé par nos soins dans le cadre du PCR sur le 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France nous a donné l'occasion de réactualiser les données concernant quelque 400 sépultures collectives connues à ce jour dans le Bassin parisien. Aussi disposons-nous aujourd'hui d'un corpus plus fiable qui permet d'étudier la composition et la structure des assemblages de matière dure animale et de mesurer leur insertion dans les sépultures collectives.

L'élaboration et la caractérisation du corpus ont été effectuées à partir de trois bases de données en partie incomplètes :

- 1) une base documentaire principale des occupations du 3^e millénaire ;
- 2) une base « industrie osseuse » ;
- 3) une base « parure ».

Ces deux dernières réunissent les données descriptives issues des inventaires de G. Bailloud (1964) et J. Peek (1975). Elles ont été complétées par le dépouillement des revues *Gallia Préhistoire*

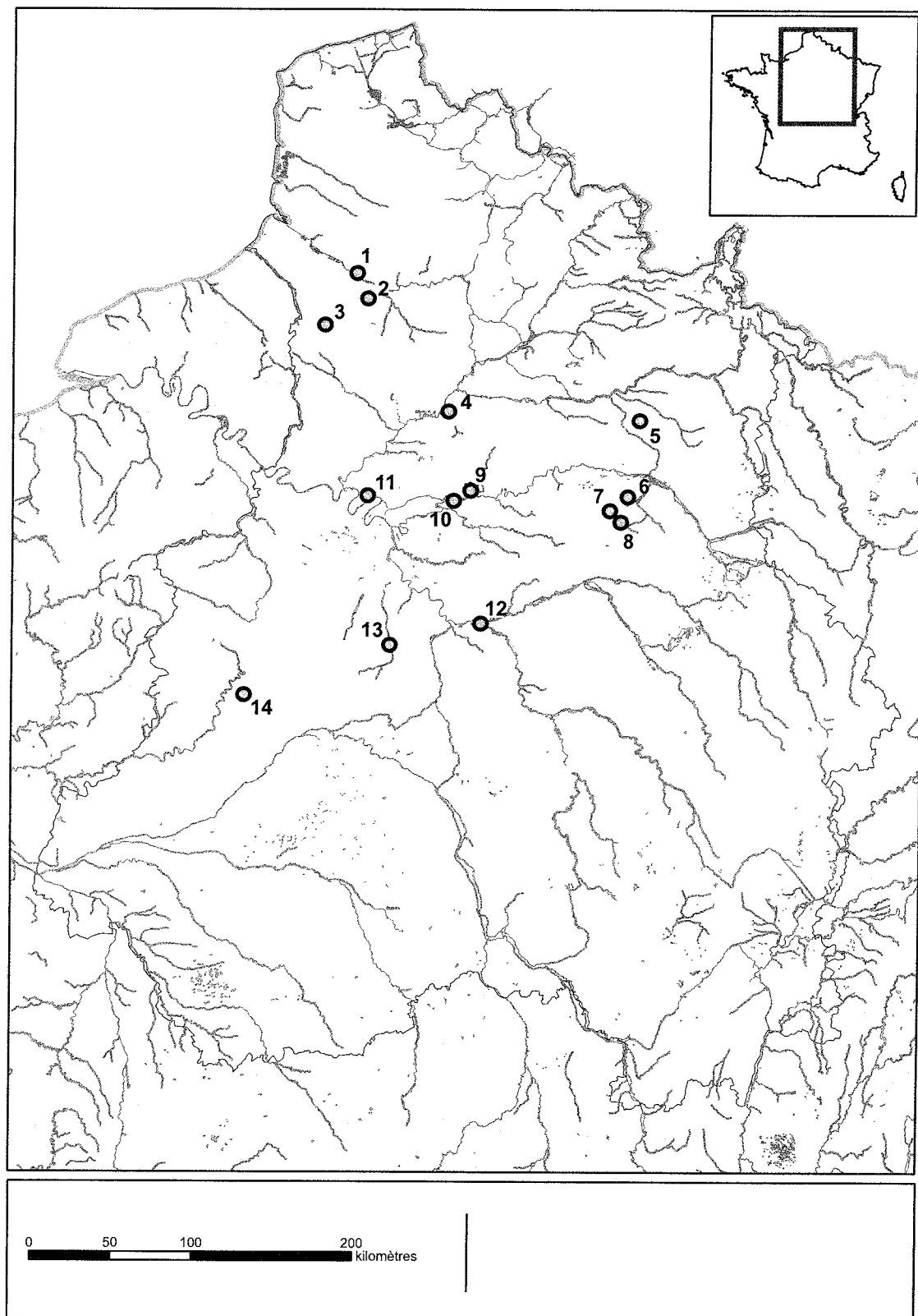


Fig. 1 — Localisation des 14 sépultures étudiées dans le Bassin parisien : **1.** La Chaussée-Tirancourt «La Sence du Bois» (Masset, 1995); **2.** Vers-sur-Selle (Piningre & Bréart, 1985); **3.** Méreaucourt (Masset, comm. pers.); **4.** La Croix-Saint-Ouen «Le Prieuré» (Legoff *et al.*, 1995); **5.** Bazoches-sur-Vesle «Le Bois de Muisemont» (Leclerc, 1993); **6.** Le Mesnil-sur-Oger «Les Mournouards» (Leroi-Gourhan *et al.*, 1962); **7.** Loisy-en-Brie «Les Gouttes d'Or» (Chertier *et al.*, 1994); **8.** Val-des-Marais «Mont Aimé» (Crubézy & Mazière, 1991); **9.** Germigny-l'Évêque «Les Maillets» (Baumann & Tarrête, 1979); **10.** Vignely «La Porte aux Bergers» (Allard *et al.*, 1994; Chambon, 2003); **11.** Argenteuil «L'Usine Vivez» (Mauduit *et al.*, 1977); **12.** Marolles-sur-Seine «Les Gours aux Lions 2» (Masset *et al.*, 1967); **13.** Malesherbes «Mailleton» (Richard, 1995); **14.** Lutz-en-Dunois «Éteauville» (Nouel *et al.*, 1965).

et par l'inventaire récent des objets conservés au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. L'étude de ces vestiges et de leurs modes de dépôt s'est révélée assez difficile compte tenu des limites de la documentation disponible. En effet, plus des trois quarts des sépultures collectives, fouillées au XIX^e siècle, livrent des archives de qualité inégale : inventaire succinct du mobilier sans description ni dessin, manque d'information sur la provenance exacte des vestiges. Sur le quart restant, la qualité de la documentation est tributaire de différents facteurs. L'état de conservation de la sépulture et de son mobilier au moment de la découverte est variable. Rappelons que les sépultures collectives ne sont pas des ensembles clos. Le contexte de la découverte nuit parfois à la qualité de l'enregistrement des informations de terrain. Il arrive fréquemment qu'une tranchée de sondage ampute la sépulture. Enfin, l'archivage des documents de fouilles n'est pas toujours fait dans les règles. L'accès aux archives est souvent problématique. Lorsque le site a été publié, les dessins d'objets et les plans de répartition horizontaux et verticaux des vestiges font souvent défaut. En outre, les analyses anthropologiques et les analyses de mobilier étant rarement menées conjointement, les données qui permettraient de relier le mobilier à un défunt spécifique manquent. L'étude des relations sociales au sein des sépulcres souffre donc de ces lacunes.

En définitive, une trentaine de sépultures sont bien documentées. Parmi elles, 14 seulement présentent une documentation presque complète, à partir de laquelle nous avons pu mener un travail exhaustif sur les techniques, la morphologie des objets et leur répartition spatiale. Ces tombes se distribuent équitablement dans le Bassin parisien (fig. 1) : Somme (La Chaussée-Tirancourt, Vers-sur-Selle), Oise (La Croix-Saint-Ouen, Méreaucourt), Aisne (Bazoches-sur-Vesle), Val-d'Oise (Argenteuil), Eure-et-Loir (Éteauville), Loiret (Mailleton), Marne (Les Mournouards, Val-des-Marais, Loisy-en-Brie) et Seine-et-Marne (Germigny-l'Évêque, Marolles-sur-Seine, Vignely). Simultanément, ces sépultures de référence offrent un bon échantillon des types de tombes rencontrées puisqu'elles constituent tout à la fois des hypogées, des allées sépulcrales et des sépultures en fosse. Cet échantillon est donc représentatif de la diversité des types présents au 3^e millénaire en Bassin parisien.

2.2. Présentation du corpus

Sur plus de 400 sépultures recensées dans le Centre-Nord de la France, 219 ont livré du mobilier en os, dents, bois de cervidés ou coquillages. Parmi ces sépultures, près des deux tiers contenaient de l'outillage (159) ou de la parure (149). En définitive, plus de la moitié des tombes (55 %) possèdent du mobilier en matières osseuses.

Le nombre d'objets répertoriés s'élève à plus de 4600, dont 85 % d'objets de parure. La plus grande fréquence des objets de parure par rapport aux outils s'explique naturellement par le fait qu'une parure est souvent constituée de plusieurs éléments. Aussi, chaque objet de parure ne doit-il pas être considéré comme une parure à part entière mais comme l'un de ses composants.

3. CARACTÉRISATION DU MOBILIER : TYPES, TECHNIQUES ET FONCTIONS

Nous allons nous intéresser ici à différents aspects du corpus et commencer par les types de pièces auxquels nous avons affaire.

3.1. Types et techniques

3.1.1. Outillage et armes

Les différents outils ont été regroupés en cinq catégories qui sont, par ordre de fréquence dans les tombes (fig. 2) : 1) les outils perforants, 2) les gaines de hache, 3) les manches, 4) les outils tranchants et 5) les armes.

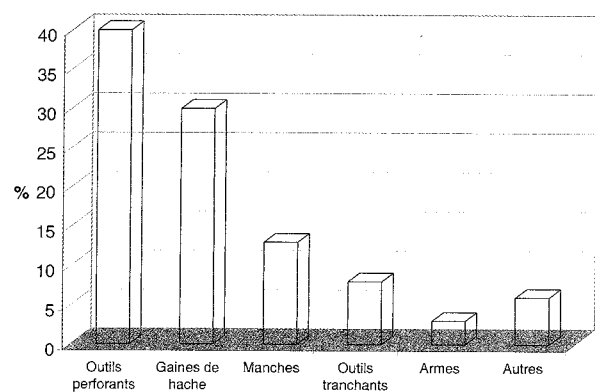


Fig. 2 — Proportions des différentes catégories d'outils et armes dans les sépultures collectives du Bassin parisien.

1) Les outils perforants sont les plus fréquents (40 % de l'outillage des sépultures). Deux types entrent dans cette catégorie : les poinçons

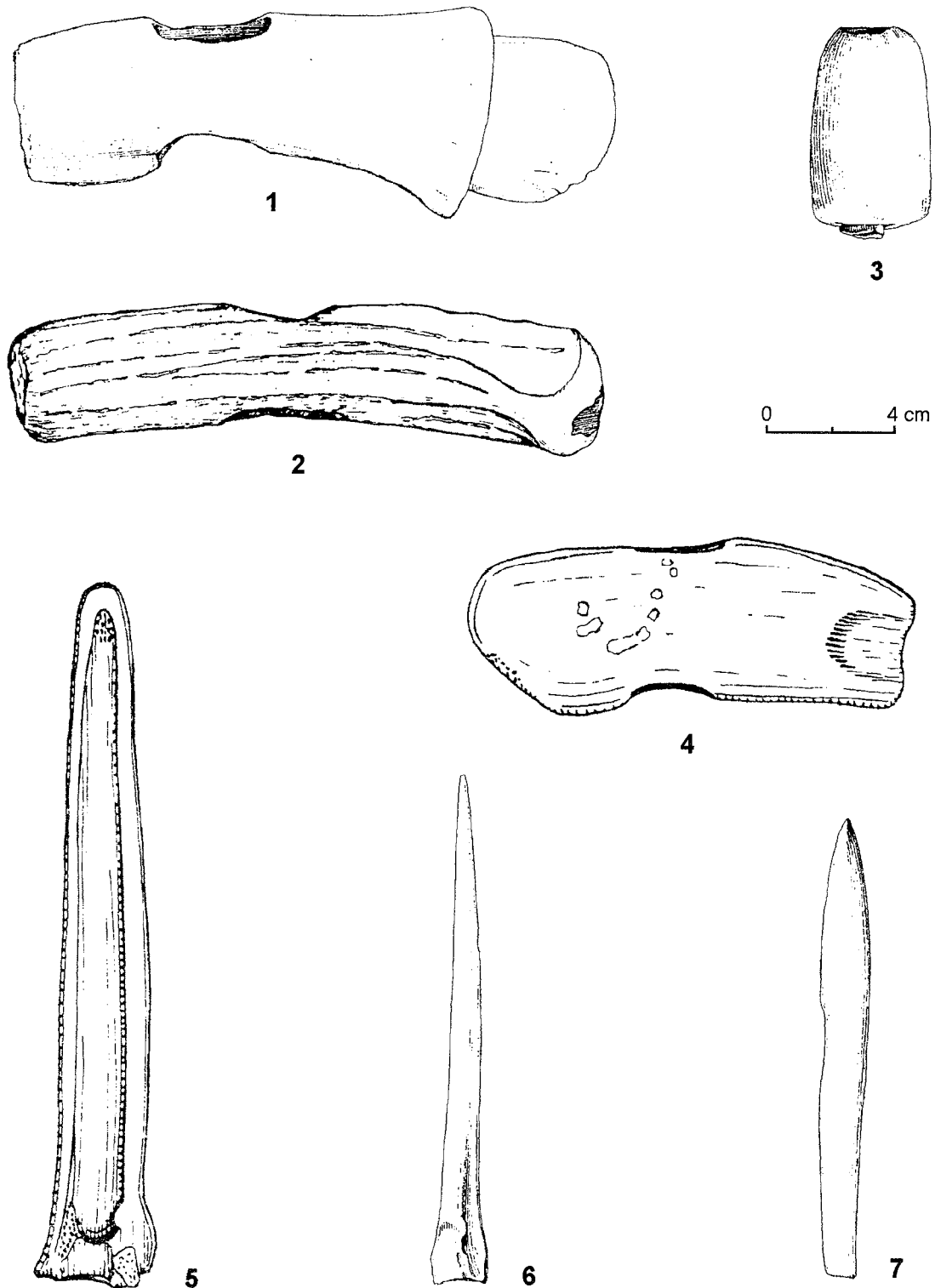


Fig. 3 — Outils et armes en os et bois de cervidé des sépultures du 3^e millénaire en Bassin parisien. **1.** Gaine de hache lissée, Tinqueux « L'Homme Mort » (Bailloud & Brézillon, 1968); **2.** Gaine de hache brute, Courjeonnet (Burnez-Lanotte, 1987); **3.** Manche, Montigny-Esbly (Arnette, 1961); **4.** Hache-marteau, Vert-la-Gravelle (Bailloud, 1964); **5.** Outil tranchant, Congy (Bailloud, 1964); **6.** Poinçon, Montigny-Esbly (Arnette, 1961); **7.** Pointe de trait, Montigny-Esbly (Arnette, 1961).

(largement majoritaires) et les aiguilles. Les poinçons sont souvent de grands gabarits et réalisés avec des os de cerfs ou de bœufs. Le

procédé technique le plus répandu pour obtenir ces poinçons est le sciage en quart de métapode. Ils sont donc fréquemment munis d'une partie

de l'extrémité proximale de l'os (fig. 3, 6). Les aiguilles sont quant à elles généralement réalisées sur des *fibulæ* de Suidés.

2) En pourcentage, les gaines de hache et quelques cas de gaines d'herminettes constituent la deuxième catégorie d'outils (30 %). Façonnées sur des segments médians de ramures, elles sont, dans les sépultures, systématiquement perforées transversalement. On les retrouve avec ou sans leur lame de pierre. Il est probable qu'une partie ait été démanchée.

Deux types peuvent être distingués : les gaines dont la perlure naturelle de la ramure est laissée brute (fig. 3, 2) et les gaines dont la perlure a été lissée (fig. 3, 1).

Souvent, dans ce deuxième type, étaient incorporés des « bouchons » confectionnés avec des pointes ou des segments transversaux d'andouillers voire des dents ou des fragments d'os. Ce dispositif était destiné à constituer ou reconstituer un plan de frappe à la base de la gaine. Ces plans de frappe permettaient d'accroître l'efficacité de la pénétration de la lame dans le bois. Aussi, ces gaines n'étaient vraisemblablement pas seulement réservées à l'abattage des arbres mais pouvaient certainement aussi être employées pour mettre en forme des objets en bois.

3) Les manches (13 %) sont généralement confectionnés à partir de petits segments d'andouillers, souvent lissés pour leur donner une forme cylindrique (fig. 3, 3). Les plus courants mesurent en moyenne entre 5 et 6 cm de long. On connaît quelques exemples de manches deux fois plus longs et plus étroits. En contexte sépulcral, ces manches sont presque toujours privés de leur insert.

4) Les outils tranchants, qui représentent 8 % de l'outillage, comprennent soit des tranchants frontaux, soit latéraux. Nous avons le plus souvent affaire à des ciseaux et à des racloirs (fig. 3, 5). Ces outils sont confectionnés avec les mêmes procédés techniques que les outils perforants, mais le sciage en deux de métapodes prédomine. Les outils tranchants sont de taille importante car ils sont réalisés, tout comme les poinçons, à partir d'os de bœufs ou de cerfs.

5) Les armes sont peu fréquentes (3 %). Une quinzaine de pointe de jet ont été inventoriées (Marly-le-Roi, Yvelines ; Crécy-en-Brie et

Vignely, Seine-et-Marne ; fig. 3, 7). De tous les objets en matière osseuse, la fabrication des armes réclame de loin le plus fort investissement. Elles sont en effet très travaillées, parfaitement régulières, souvent munies d'une soie et de reliefs façonnés.

À ces principales catégories, il convient d'ajouter quelques pics (Les Mureaux, Yvelines ; Crécy-en-Brie, Seine-et-Marne), produits à partir d'andouillers de cerf, dont la fonction, en l'absence d'étude tracéologique, reste inconnue. Enfin, quelques pièces encore plus rares, telles les haches-marteaux (Nerville-la-Forêt, Val-d'Oise ; fig. 3, 4), morphologiquement proches des gaines perforées, ou les masses en bois de cerf (Presles II, Val-d'Oise), pouvaient faire office d'outils ou d'armes (Bailloud, 1964).

Le répertoire des techniques de fabrication et des formes d'objets funéraires de la fin du 4^e et du 3^e millénaire présente, en définitive, une variabilité limitée. L'industrie osseuse est fortement dominée par deux types d'outils récurrents : poinçons et gaines.

3.1.2. Parure

La quantité de parures funéraires réalisées en matière dure animale est équivalente à celle des objets fabriqués en matières minérales. Os, dents, bois de cervidés et coquillages ont donné lieu à de nombreuses formes. Il peut s'agir d'objets pas ou très peu façonnés, gardant la forme naturelle du support employé, mais la majorité se compose d'éléments très élaborés, fabriqués sur des segments de matière. Dans la plupart des cas, la modification de la forme originelle du matériau est totale, ce qui ne permet pas toujours d'identifier l'espèce

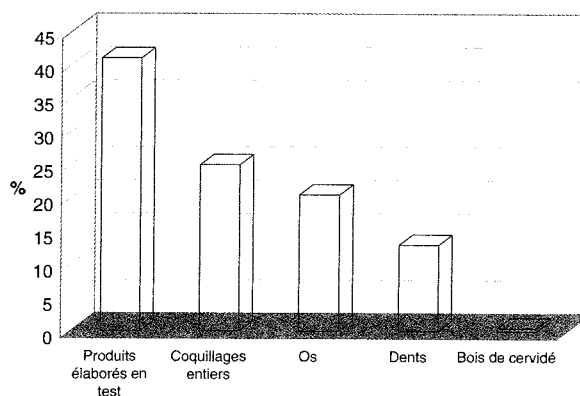


Fig. 4 — Proportions des divers objets de parure dans les sépultures collectives du Bassin parisien.

dont il provient. Nous conserverons la distinction peu façonné/élaboré pour décrire les produits dans les lignes qui suivent (fig. 4).

Coquillages

Coquillages entiers

L'examen des coquillages portés en parure (25 % des objets) montre une importante diver-

sité morphologique correspondant à un large spectre d'espèces (fig. 5, 1 à 7). Les formes choisies sont longues, larges ou globuleuses. Les espèces actuelles, d'origine océanique, sont aussi bien représentées dans ce corpus que les espèces fossiles, provenant de gîtes fossilifères placés à proximité des sites (Taborin, 1974). Au sein de la diversité des espèces les *Dentalium* sont

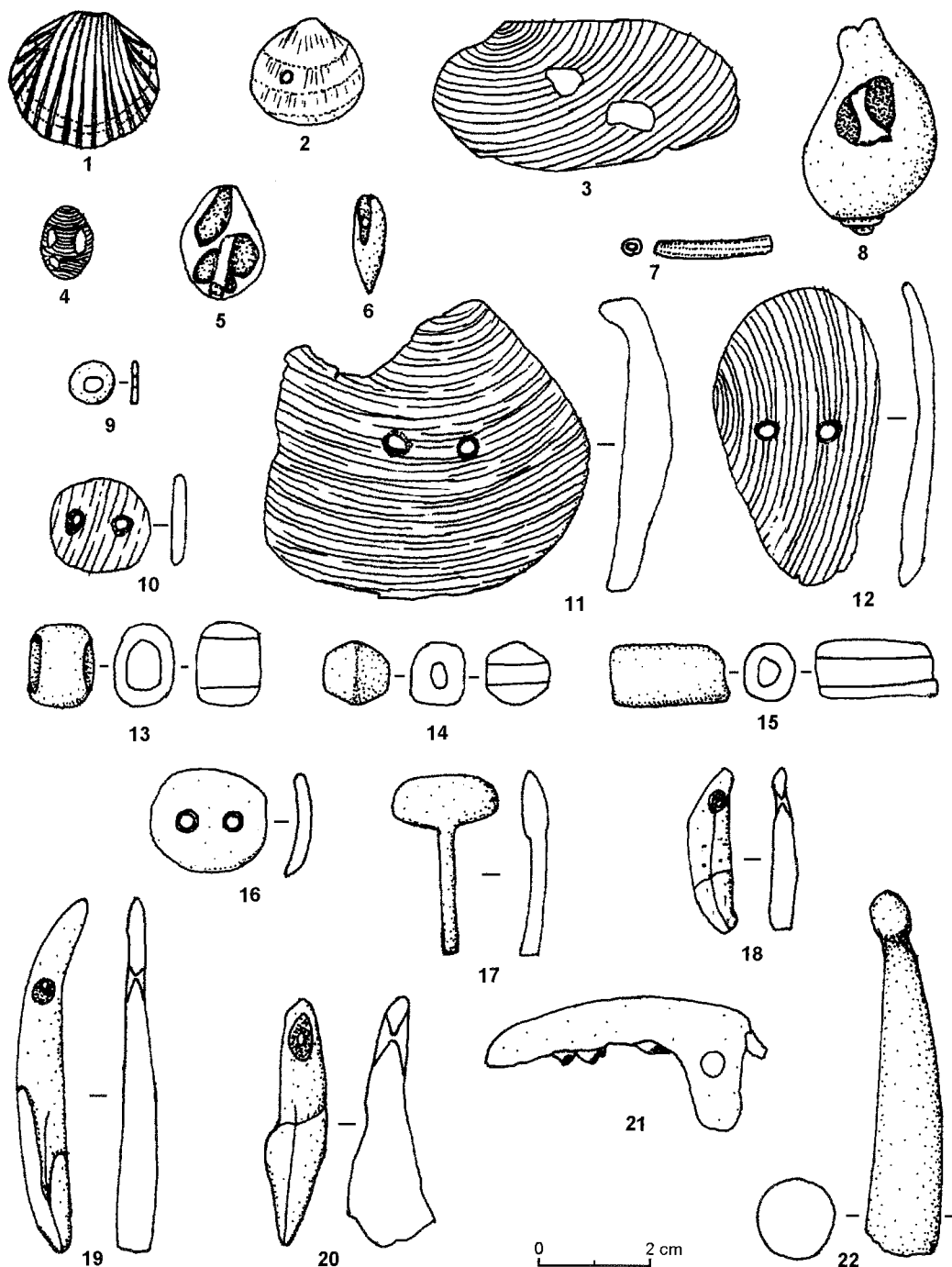


Fig. 5 — Parures en matières dures animales des tombes du Bassin parisien. 1 à 12. Coquillage; 13 à 17. Os; 18 à 21. Dent; 22. Bois de cervidé. 1, 2, 7 et 13. Oyes; 3, 4, 5, 8, 20 et 21. Hypogées indéterminés de la Marne (coll. De Baye); 6 et 16. Oyes « la Butte du Moulin »; 9. Nerville-la-Forêt « la Justice »; 10, 12 et 22. Vert-la-Gravelle; 11. Vigneux « la Pierre à Mousseaux »; 14 et 17. Bury « Saint-Claude »; 15. Crécy-en-Brie « la Chapelle »; 18 et 19. Courjeonnet (dessins A. Polloni).

prédominants puisqu'ils représentent 60 % des coquillages employés (136 dentales découvertes à Éteauville et 82 aux Mournouards 3). Les *Natica*, les *Cardium*, les *Trivola*, les *Cyprea*, les *Venericardia*, les *Purpulla*, les *Patella*, les *Pectunculus*, les *Turitella*, les *Unio*, les *Oliva* ou les *Sycum* sont des familles ou des espèces secondaires.

Tous les coquillages n'ont pas subi les mêmes aménagements et ceux-ci varient selon la nature de chaque coquille (Taborin, 1974). Ainsi, les dentales sont simplement tronquées à l'extrémité la plus étroite, sans doute pour permettre le passage d'un lien (fig. 5, 7). Quant aux coquillages larges, tels le *Cardium* ou le *Pectunculus*, ils ont généralement été percés au niveau du crochet. Les coquilles globuleuses, telles les *Natica*, *Trivola* ou *Purpulla*, sont majoritairement munies d'une ou de plusieurs perforations près de l'ouverture. Le façonnage est parfois un peu plus intensif. Les natices, par exemple, peuvent être abrasées à plat de manière à découvrir la columelle. Ainsi, de nombreux coquillages des hypogées de la Marne (fouille De Baye) sont tronqués de la sorte (fig. 5, 5).

Malgré la diversité des formes et des matériaux disponibles, le spectre des espèces privilégiées n'a pas beaucoup évolué depuis le Paléolithique (Taborin, 1993). En outre, les coquillages simplement perforés occupent une place importante dans la parure de la fin du Néolithique.

Produits élaborés en test

Le test de coquillage est de loin le support le plus courant pour la parure (41 %). La majorité des pièces qui en sont extraites sont des perles discoïdes de petite taille (fig. 5, 9). Elles sont souvent découvertes en lot (par exemple plus de 600 à « l'Usine Vivez » à Argenteuil). L'uniformité de leurs dimensions et la régularité du degré et de l'ampleur du façonnage reflètent certainement les modalités de fabrication, en série. La réalisation de ces perles extrêmement fines, parfois tout juste 1 mm d'épaisseur, exige maîtrise et délicatesse. Leur finesse est probablement aussi à l'origine d'une perte considérable (Taborin, 1974).

Contrairement à de nombreuses régions où le *Cardium* est de loin le support le plus plébiscité pour la fabrication des perles, le Bassin parisien se distingue par l'emploi massif d'une coquille très nacrée : *l'Unio*. Les disques pouvaient être enfilés sur un lien ou disposés à plat sur un

support afin de présenter la face nacrée (Burnez-Lanotte, 1987).

Les appliques biforées sont également confectionnées à partir de test d'*Unionidé* (*Unio* et *Margaritana*; fig. 5, 10 à 12). Elles sont généralement de forme ovale et pourvues de deux perforations rapprochées, souvent placées au plus proche du centre de l'objet. Parfois, leur contour n'a pas été retouché, la coquille gardant sa forme d'origine. Ces appliques devaient être enfilées sur un lien ou cousues de manière à mettre en évidence leur face nacrée.

Malgré son abondance et contrairement à d'autres matériaux, la parure en test de coquillage est morphologiquement peu variable. Les perles discoïdes et les appliques biforées constituent la quasi-totalité des pièces retrouvées. Toutes ces perles, par leur matériau, leur taille ou leur nombre, devaient en tout cas constituer des parures voyantes.

Os et bois de cervidé

Contrairement à l'outillage, où l'os et le bois de cervidé sont représentés autant l'un que l'autre, la parure est bien plus souvent réalisée en os. De plus, les éléments en os bénéficient d'un plus fort investissement technique. Les objets en os sont plus variés que ceux en test, mais, tout comme pour ces derniers, les perles sont majoritaires (fig. 5, 13 à 15). Discoïdes, cylindriques ou sphériques, elles sont généralement fabriquées à partir d'os de gros animaux, bœuf ou cerf, qu'il a fallu entièrement mettre en forme. Les perles tubulaires, quant à elles, étaient confectionnées sur des os plus graciles de petits mammifères, d'oiseaux ou parfois sur andouillers.

Les boutons et les appliques biforées sont également bien représentés. Les appliques biforées en os ont une forme et des dimensions qui se rapprochent beaucoup de celles des appliques biforées en test (fig. 5, 16). Elles ont quelquefois été produites sur des fragments de crâne humain.

Parmi les types plus rares, quatre sépultures du Bassin parisien ont livré des épingles en os dites « à tête en béquille » (Vinneuf, Yonne; « l'Usine Vivez » à Argenteuil, Val-d'Oise; « la Cave aux Fées » à Breuil-en-Vexin, Yvelines et Bury, Oise; fig. 5, 17). Ce type est particulièrement abondant en Suisse occidentale, dans les groupes à Céramique Cordée et dans le

groupe d'Auvernier de la civilisation Saône-Rhône (Strahm, 1979; Pétrequin *et al.*, 1987–1988). On peut se demander s'il ne s'agit pas d'imports.

Les autres types d'objets funéraires en os sont des anneaux (deux exemplaires découverts à « l'Usine Vivez » à Argenteuil, Val-d'Oise et « La Chaise aux Diable » à Dameraucourt, Oise) et quelques pendeloques de formes diverses.

Les parures en bois de Cervidé sont peu courantes et surtout représentées par des pendeloques « en quille » réalisées sur des extrémités d'andouiller. Elles ne sont quasiment jamais perforées, mais creusées d'une gorge circulaire à l'extrémité la plus fine, en guise de moyen de suspension. Ces pendeloques proviennent toutes du département de la Marne (« les Hayettes » à Congy, « le Chemin des Bretons » et « la Plaque » à Aulnay-aux-Planches, « Val des Marais » à Vert-la-Gravelle), à l'exception d'une seule, trouvée dans les Ardennes dans le site de Liry (Bailloud, 1964). Les pendeloques en quille lisses semblent être de tradition orientale puisqu'elles sont connues en Suisse occidentale dès le Cortaillod (Pétrequin *et al.*, 1987–1988). À la fin du Néolithique, leur zone d'extension passe par le Jura et s'étend jusqu'à l'est du Bassin parisien et au Languedoc méditerranéen (Barge, 1982; Pétrequin *et al.*, 1998).

Dents

Les parures sur dents (13 %) se distribuent par petites quantités dans chaque site. Elles sont généralement aménagées au niveau de la racine, par perforation, ou plus rarement par incision. Les espèces les plus fréquemment rencontrées comme support sont les canidés (17 exemplaires à la « Pierre Godon » à Tillay-le-Peneux) (fig. 5, 18). Les dents de Suidés, très nombreuses également, proviennent presque exclusivement de tombes situées dans la Marne (41 trouvées dans les hypogées 1 à 7 des « Vignes Basses » à Courjeonnet et 17 aux Mournouards 3 au Mesnil-sur-Oger; fig. 5, 19). Aussi, ces distributions comportent-elles peut-être un caractère régional. Les dents d'équidés arrivent en troisième position, bien qu'on en connaisse dans six sites seulement. Elles viennent pratiquement toutes des sites de la Bellée à Boury dans l'Oise (33 pièces) et de « l'Usine Vivez » à Argenteuil dans le Val-d'Oise (30 pièces).

Un petit nombre de dents de Cervidés, Bovidés (fig. 5, 20), Ursidés, petits mammifères et quelques dents humaines sont dispersées au gré des tombes.

Des Canidés, les hommes ont privilégié les canines alors que, pour les Équidés et les Bovidés, se sont les incisives qui dominent. Chez les Cervidés, craches et incisives sont employées. Les molaires et les prémolaires sont, en revanche, peu courantes. Parfois, on rencontre des demi-mandibules complètes de petits animaux, fouine ou hérisson par exemple (fig. 5, 21).

Pour clore le chapitre des techniques, il convient de souligner un dernier aspect des parures en os (notamment les perles) et en dents et des outils. Ces derniers, en effet, présentent souvent un aspect brillant voire verni et une coloration tirant sur le brun qui font l'effet, dans les cas les plus réussis, d'une glaçure. Ces attributs peuvent avoir été produits par une chauffe, un traitement thermique adéquat qui colore la matière sans toutefois l'altérer. Les objectifs de ce traitement sont énigmatiques, mais ne sont pas dénués de caractères culturels, peut-être fonctionnels (Sidéra, 2002). Cette pratique, si l'on se fie aux échantillons que l'on a pu observer, n'a en tout cas rien d'anecdotique au 3^e millénaire. Elle pourrait même être en forte hausse par rapport aux industries des millénaires précédents et constituer une tendance évolutive.

À l'heure actuelle, aucune analyse physico-chimique n'a encore été effectuée pour confirmer la pratique du traitement thermique au 3^e millénaire. Cette lacune devra être couverte dans un avenir proche.

3.2. Aspects fonctionnels

La majorité des outils et des parures comportent des traces d'usure. Ces objets étaient donc déjà usés lorsque les hommes les ont placés dans les sépultures. Quant aux quelques parures et objets découverts sans trace d'usure apparente, il ne s'agit pas pour autant d'objets neufs.

Les coquilles nacrées ont souvent des bords brisés, émoussés, et des contours accidentés. Souvent, pour ce type de matériau très fragile, la forme des objets a dû se modifier entre le moment de leur fabrication et celui de leur dépôt dans la tombe. Les perforations des parures sont également fortement usées. Elles sont souvent déformées, parfois brisées. Des dents et des pendeloques ont été réparées : percées de nouveau pour prolonger leur durée d'utilisation.

En comparant des éléments de parure à l'intérieur d'un même lot, il n'est pas rare de constater que ceux-ci présentent aussi différents stades d'usure; des objets très abîmés côtoient d'autres quasi neufs. Ceci peut s'expliquer par le fait que, pour prolonger l'usage d'une parure déjà assidûment portée, les objets cassés étaient remplacés au fur et à mesure par de nouveaux (Sidéra, 2002 : 223). On peut également envisager que la constitution d'une parure se faisait sur un long laps de temps, les éléments étant ajoutés petit à petit jusqu'à constituer des parures de plus en plus fournies.

L'observation de la localisation des traces d'usure permet de se faire une idée de l'agencement des objets et de leur disposition dans une parure. Lorsque des appliques biforées, en test ou en os, sont usées vers l'extérieur des perforations ou uniquement entre les deux perforations ou que des dents présentent une usure bilatérale entre la perforation et le sommet, on peut supposer que ces objets étaient soit cousus sur un vêtement ou sur une lanière de cuir, soit intégrés à une résille, dont ils constituaient le décor.

Deux types de parures doivent donc être distingués (fig. 6) :

- celles constituées d'objets enfilés sur un lien. Cela pouvait être le cas des dentales, coquillages sur lesquels on n'observe aucune trace de déformation spécifiquement liée à la couture, et de nombreuses perles. Ces éléments pouvaient être enfilés par centaines et enroulés autour du cou, des poignets ou de la tête (fig. 6, 1).
- celles qui s'intègrent à un costume, à l'instar des Indiens des plaines nord-américaines qui ornent leur vêtement de centaines de dents d'élan (fig. 6, 2) ou de wapiti cousues (Curtis-Graybill & Boesen, 1992).

Il est donc important de faire la différence entre les éléments mobiles (colliers, bracelets) qui s'ajoutent ou non au costume et les éléments fixes et cousus qui en font partie intégrante. Ces deux types de port de parure n'ont en effet peut-être pas la même signification d'un point de vue social et il serait pertinent de les considérer séparément.



Fig. 6 — Exemples d'utilisation et de port de la parure chez des indiens d'Amérique du Nord. 1 : jeune mariée Wisham ; 2 : femme Cheyenne. Photographies E. Curtis ; d'après Curtis-Graybill & Boesen, 1992).

4. APPROCHE STRUCTURELLE ET SPATIALE DES ASSEMBLAGES

4.1. Composition des assemblages dans chaque tombe

Au sein des assemblages des 14 sépultures de référence, une certaine variabilité se manifeste dans la manière dont les objets se distribuent dans les tombes (tableau 1). Ainsi existe-t-il toute une série de « combinaisons » possibles, du seul poinçon (La Croix-Saint-Ouen) au lot le plus complet : outils perçants, tranchants, manches, gaines, perles sur dents, perles sur os et bois de cerf, coquillages entiers et coquillages travaillés (Mournouards II). Cet assemblage « idéal » est représenté par portions dans les autres tombes ; la portion élémentaire étant un outil perforant : 13 sépultures ont livré au moins un poinçon. L'abondance des poinçons correspond donc aussi à une dispersion par tombe élevée. À l'opposé, tandis que les parures sur dents constituent une catégorie peu fournie au regard d'autres types, une forte majorité de sépultures en livrent (11 des 14 sépultures). Enfin, alors que les perles élaborées sur coquillages

sont six fois plus nombreuses que les perles sur dents, elles ne sont présentes que dans 9 des 14 sépultures du corpus. Ces derniers éléments sont donc plus fortement concentrés et peut-être devaient-ils former des parures fournies.

Une différence dans les modes de dépôts des outils et de la parure est donc d'emblée décelable par la seule considération de la distribution de ces deux catégories dans les tombes. Les divers types d'outils sont distribués de manière cohérente par rapport à leur nombre total. Les parures suivent une dynamique inverse : plus elles sont abondantes, plus elles paraissent groupées.

4.2. Distribution spatiale des objets : mobilier collectif et mobilier individuel

De façon générale, le mobilier en matière dure animale n'a pas vraiment de spécificité spatiale par rapport aux autres catégories de mobilier. Dans près de la moitié des cas, sa répartition spatiale ne peut être distinguée du reste du mobilier. En revanche, on observe à nouveau

Sépultures	Outil perçant	Gaine	Perle dents	Coquillage entier	Perle os/bois	Coquillage travaillé	Outil tranchant	Manche	NMI total
La Croix-Saint-Ouen	•								1
Vers-sur-Selle	•	•							8
Vignely	•		•	•					14
Méréaucourt	•	•	•		•				13
Bazoches-sur-Vesle	•			•		•			7
Malesherbes	•		•	•	•	•			8
La Chaussée-Tirancourt	•	•	•	•	•				7
Marolles-sur-Seine 2	•	•		•		•	•		11
Argentueil 2	•		•	•	•	•	•		731
Lutz-en-Dunois	•		•	•	•	•	•		253
Germigny-l'Évêque	•		•	•		•	•	•	24
Loisy-en-Brie	•	•	•	•	•	•	•		19
Val-des-Marais		•	•	•	•	•	•	•	95
Mesnil-sur-Oger 2	•	•	•	•	•	•	•	•	151
NMI total	52	17	113	333	157	664	8	7	

Tabl. 1 – Distribution du mobilier en matière dure animale dans 14 sépultures du Bassin parisien.

des différences entre l'outillage et la parure. Dans 80 % des cas, ces deux catégories d'objets ne suivent pas la même dynamique spatiale. La parure provient presque exclusivement de la chambre sépulcrale (La Chaussée-Tirancourt, Bazoches-sur-Vesle), principal espace d'inhumation, tandis que l'outillage est davantage dans le vestibule (Les Mournouards, Vers-sur-Selle), l'entrée de la chambre sépulcrale (Germigny-l'Évêque), un espace vide marqué par une interruption brutale de la couche sépulcrale ou « témoin négatif » (Méréaucourt). Contrairement à la parure, dont la répartition est relativement homogène, celle de l'outillage et des armes montre de fortes disparités. Il en va de même pour les types d'objets qui les constituent. Si les manches d'outils et les poinçons peuvent être associés aux défunts, les gaines de hache et les outils tranchants sont, en revanche, plus fréquemment à l'écart des inhumations (Méréaucourt, La Chaussée-Tirancourt).

Cette observation met l'accent sur les différences de statut des types fonctionnels qui constituent le mobilier funéraire. Elle vient aussi étayer l'hypothèse de l'existence de deux sortes de dépôts dans les sépultures collectives : des dépôts collectifs, destinés à l'ensemble des défunts et des dépôts individuels correspondant à leur équipement personnel (Burnez-Lanotte, 1987; Sohn, 2002). Ici, la parure est associée aux dépôts

individuels puisqu'elle se trouve auprès des défunts. Les gaines à perforation transversale, au même titre que les haches auxquelles elles sont d'ailleurs encore souvent associées, ressortent au contraire du domaine des offrandes collectives. Parmi les outils, seuls les poinçons semblent avoir eu une fonction funéraire bien plus ambiguë puisqu'on les retrouve indifféremment dans les deux dépôts (fig. 7).

4.3. Structure des dépôts collectifs : chronologie et codes

Si l'on en juge par les stratigraphies de la Chaussée-Tirancourt ou de Vers-sur-Selle, les gaines, tout comme les haches, semblent participer à des dépôts plutôt anciens. En outre, ce mobilier est fréquemment associé à de la céramique Seine-Oise-Marne de la fin du 4^e millénaire (Chambon & Salanova, 1996). Placés à l'entrée du monument ou dans des zones de structuration de l'espace interne (seuils à Méréaucourt, contre les parois des chambres des hypogées des Mournouards et de Loisy-en-Brie, tranchant vers le haut), ces dépôts manifestent des charges symboliques qui vont bien au-delà de l'aspect collectif proprement dit, puisqu'ils peuvent être mis en relation avec la fondation même du monument. Aux Mournouards, il est aussi possible d'établir un

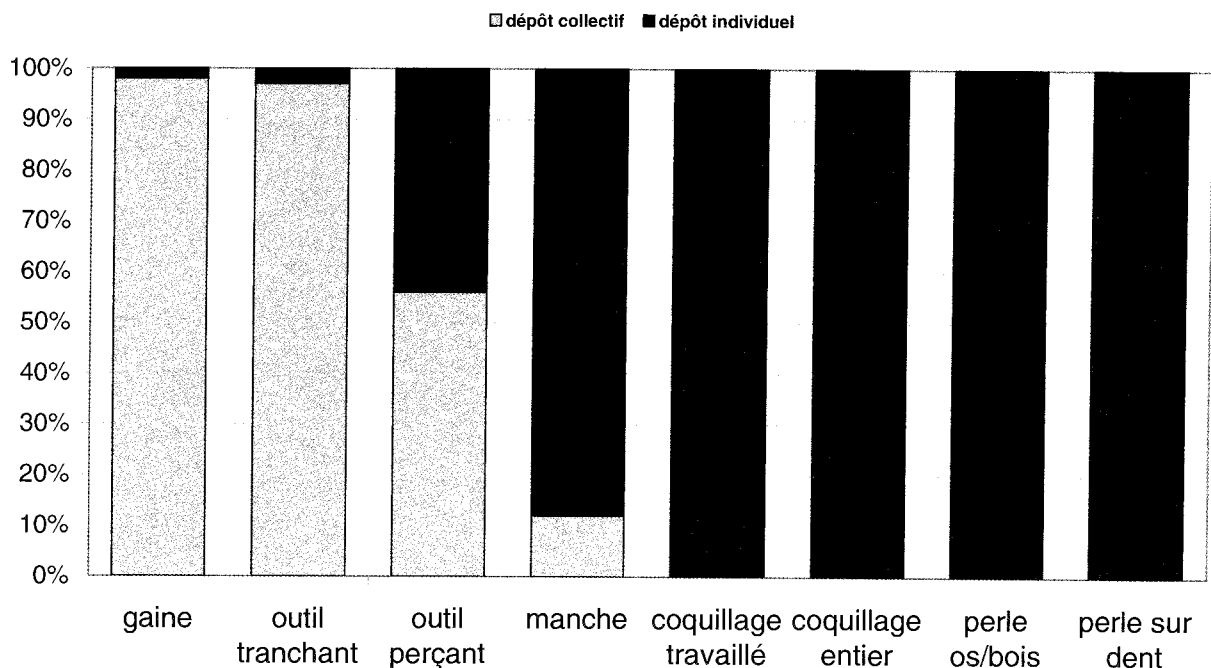


Fig. 7 — Graphique indiquant le statut collectif ou individuel des objets en matière dure animale dans les 14 sépultures collectives étudiées.

lien entre les haches et les figures féminines gravées sur les parois, sans toutefois pouvoir prouver leur contemporanéité.

L'association hache, gaine et céramique forme la racine de toute une série d'autres assemblages d'objets dont le lot le plus fourni provient de Vers-sur-Selle : un vase, une gaine, plusieurs poinçons, armatures tranchantes, lames et éclats. Mais les assemblages funéraires ne sont pas toujours aussi complets. Les lots de Germigny-l'Évêque et de Marolles-sur-Seine 2 ne comportent, par exemple, pas de céramique. Dans ces tombes, l'association des objets et leur disposition, dans l'antichambre ou à l'entrée de la chambre sépulcrale, sont en tout cas significatives. En effet, des « lots » tout à fait comparables ont été retrouvés dans plusieurs sépultures voisines de notre zone d'étude : céramique, gaine, hache et poinçons à Bardouville en Seine-Maritime (Caillaud & Lagnel, 1967) et céramique, gaine, hache, poinçons et outil tranchant en os, armature tranchante et lame à Porte-Joie 1 dans l'Eure (Billard *et al.*, 1995; Sidéra, 2002). Soulignons, à l'intérieur

de ces dépôts, l'omniprésence des outils perforants.

L'absence de lots aussi fournis dans des sépultures ayant connu une utilisation ancienne et brève (La Croix-Saint-Ouen : un vase de la fin du 4^e millénaire et un outil perçant en os) et, à l'inverse, les céramiques typologiquement récentes de certains ensembles (Bardouville, Porte-Joie 1) indiquent une diachronie des dépôts collectifs. Ainsi, la position stratigraphique des lots de la Chaussée-Tirancourt et de Vers-sur-Selle, pourrait indiquer des apports successifs. Au cours de la longue utilisation des sépultures collectives, n'y aurait-il alors pas une évolution des « codes funéraires » ? Ces derniers pourraient au départ être associés au monument et formés de quelques objets hautement symboliques et évolueraient vers des dépôts de plus en plus diversifiés évoquant un plus large panel d'activités quotidiennes. Par exemple, alors qu'il n'y a aucune inhumation à proximité, l'antégrotte des Mournouards a livré deux poinçons, une palette en os, des dents de porc et des empreintes de vannerie correspondant, d'après les auteurs, à

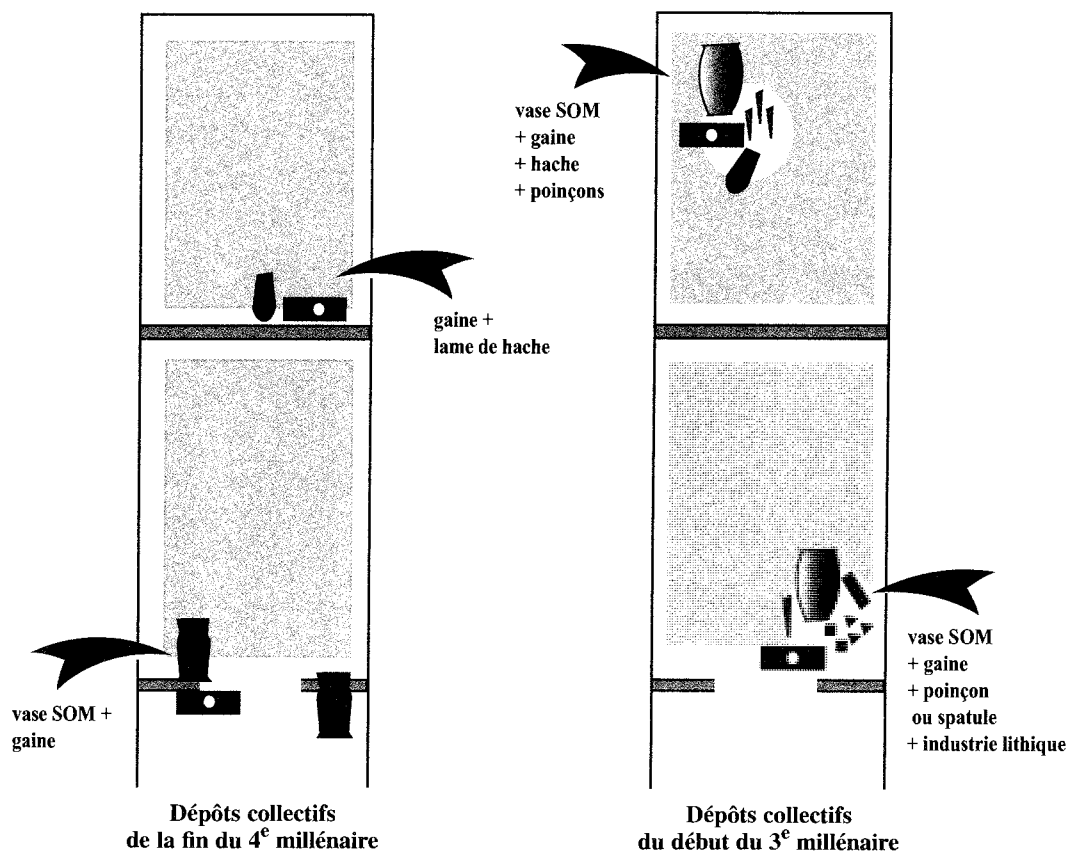


Fig. 8 — Schéma représentant la position et la composition des dépôts collectifs dans les sépultures collectives du Bassin parisien.

une sorte de « *kit* » de vannier (Leroi-Gourhan *et al.*, 1962).

L'outillage en matière osseuse s'inscrit alors dans deux sortes de dépôts collectifs dont on peut d'emblée souligner la dimension chronologique (fig. 8).

Le premier, qui intervient au cours des derniers siècles du 4^e millénaire réunit trois composants : vase, hache et gaine. Il est lié à la fondation du monument et peut-être destiné à assurer sa pérennité. Le second, plus fourni (vase, gaine et/ou hache, poinçons, lames, armatures de flèche et éclats de silex) intervient dès les débuts du 3^e millénaire. Il dérive peut-être du premier. Bien que nous ayons affaire à un code, celui-ci évoque en tout cas bien plus clairement les domaines variés de la vie des défunts. C'est seulement au cours de cette seconde étape que l'on constate, en parallèle, une augmentation des dépôts individuels. À l'exception des gaines de hache, les outils en matière osseuse peuvent alors aussi se rencontrer hors des lots, dans le cadre de l'équipement personnel d'un défunt.

4.4. Équipement individuel et statut des défunts

Près de la moitié des poinçons et la majorité des manches d'outils et des épingles en os proviennent de la couche sépulcrale. Bien que leur appartenance à tel ou tel individu puisse rarement être mise en évidence, au contraire des lames et des armatures en silex, il semble que les poinçons aient quelquefois été déposés par paire auprès des inhumés, comme à Marolles-sur-Seine, Éteauville et Bardouville. Quant aux manches, qui ont pu prolonger des burins (ils contenaient des dents de porc aux Mournouards), il est encore impossible de savoir s'ils accompagnaient des hommes, des femmes ou bien des enfants car les données ne sont pas disponibles.

Le seul exemple d'association nette entre des pièces d'outillage en os et un individu concerne un type d'arme, des pointes de jet, fort rare dans les sépultures collectives du Bassin parisien. Ainsi, dans la tombe de Vignely, quatre pointes de jets en os et neuf armatures de flèches tranchantes étaient déposées près des restes déjà bien décomposés d'un sujet immature (fig. 9). En réalité, elles pourraient appartenir au squelette d'un homme, inhumé ultérieurement à proximité immédiate de l'enfant (Chambon,

2003) et faire référence à la symbolique de la chasse ou de la guerre, plus directement associée aux sujets mâles adultes. Ce dépôt n'est pas sans parallèle avec celui des huit pointes de jet et des armatures tranchantes en silex retrouvées au sein de la couche sépulcrale de la sépulture collective de Stein aux Pays-Bas (Modderman, 1964) ou des pointes d'armes de trait pédonculées en matière osseuse provenant de Poses « Sur la Mare » dans l'Eure (Billard & Legoff, 1996).

Contrairement aux outils et aux armes, la parure en matière dure animale peut parfois être mise en rapport avec un squelette et tout particulièrement avec ceux d'enfants d'au moins 4 ou 5 ans (fig. 10).

Les exemples de Flavacourt, Troissereux, des Mournouards, Éteauville et Vignely montrent qu'elle a même pu constituer un moyen d'affirmation du statut de certains enfants au sein des sépultures collectives. Sur les sept sujets immatures de la sépulture de Vignely, deux d'entre eux, âgés de 4 à 8 ans étaient accompagnés de parure. Le premier possédait deux dents et une turritelle percées. Avec le second étaient déposées neuf perles en cuivre et une turritelle percée (fig. 9). Les cinq autres enfants ne possédaient aucun objet. Les trois adultes inhumés dans la sépulture de Vignely ne disposaient d'aucune parure (Chambon, 2003). Une différence de statut, si ce n'est de « rang » (Sidéra, 2002 : 228), existe donc entre les enfants eux-mêmes d'une part, entre les enfants et les adultes d'autre part, manifeste par la possession de types d'objets spécifiques. Par ailleurs, il est encore difficile, de par la documentation, de savoir si les hommes et les femmes étaient ou non susceptibles d'être accompagnés de parures en matière dure animale différenciées. Les fouilles anciennes mentionnent parfois une perle au niveau du cou d'un sujet féminin (Vauréal dans le Val-d'Oise). Mais il s'agit souvent soit d'autres matériaux que les matières osseuses, soit d'une détermination sexuelle peu fiable. Aux Mournouards, l'étude de la répartition spatiale de la parure en comparaison avec celle des inhumés dont le sexe est connu ne permet pas d'en dire plus sur la question. Hormis les armes, qui caractérisent plus particulièrement peut-être certains sujets masculins, l'équipement individuel des adultes reste imprécis.

Les objets en matière dure animale, tout comme le reste du mobilier, participent en tout cas à l'affichage du statut de certains défunts.

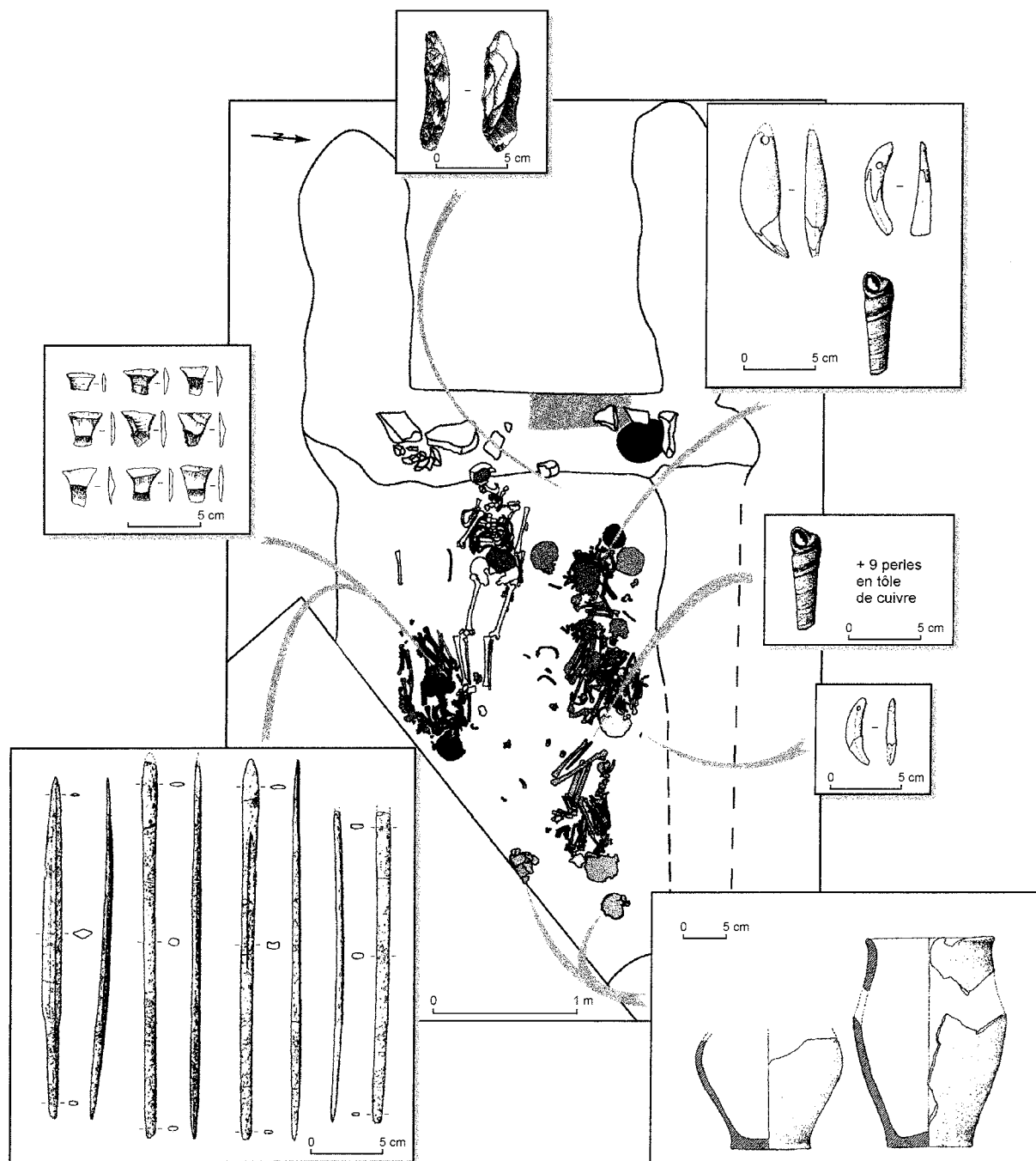


Fig. 9 — Sépulture de Vignely « La Porte aux Bergers » (Seine-et-Marne) : position du mobilier par rapport aux inhumés (d'après Chambon, 2003).

Qu'ils soient numériquement plus importants, proportionnels ou inférieurs au nombre de défunts dans une sépulture donnée, leur répartition dans l'espace sépulcral montre en effet que tous les inhumés n'ont pas été également dotés ce qui, pour les débuts du 3^e millénaire, rompt avec l'idée de pratiques profondément égalitaires au sein des sépultures collectives.

5. CONCLUSION

Pour connaître et évoluer dans l'appréhension du mobilier funéraire en matières osseuses de la fin du 4^e et du 3^e millénaire, toutes les pistes à notre disposition doivent être exploitées, qu'elles soient technologiques, fonctionnelles ou spatiales. C'est ce que nous avons tenté de présenter ici, en croisant ces trois aspects.

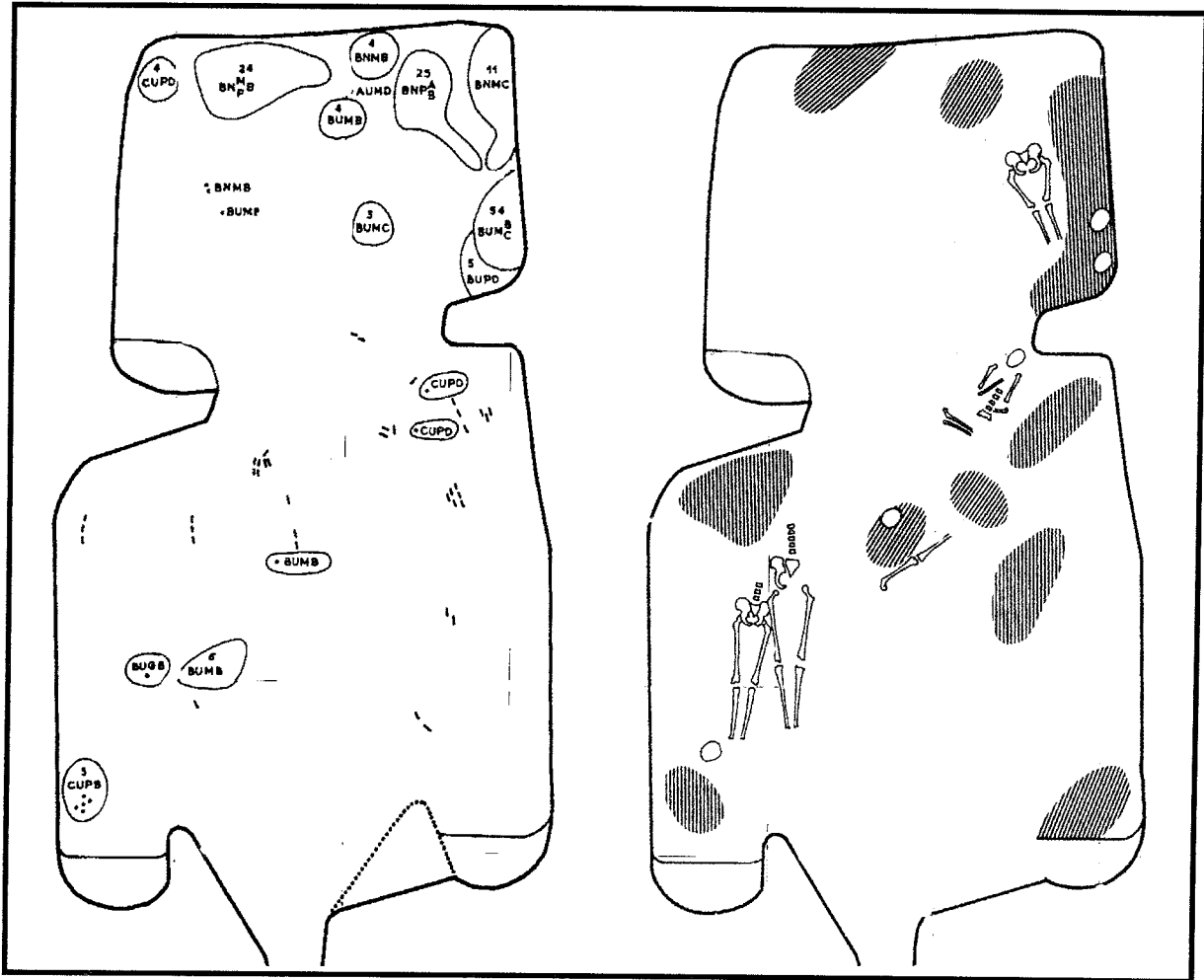


Fig. 10 — Sépulture du Mesnil-sur-Oger « Les Mournouards » (Marne) : comparaison de la répartition spatiale de la parure en matière dure animale avec celle des inhumés dont le sexe est connu ; en noir les hommes, en blanc les femmes (d'après Leroi-Gourhan *et al.*, 1962).

Aussi, cette analyse met-elle en lumière les choix exercés sur la qualité des pièces qui constituent les dépôts funéraires. Ceux-ci ne sont pas fortuits, mais réalisés dans une gamme limitée de produits et structurés en fonction d'un code implicite qui, en même temps qu'il concerne les fondations des monuments, concerne un groupe de gens, en même temps qu'il caractérise des individus, caractérise leurs activités.

Ces dépôts collectifs ont une structure récurrente, vase(s), gaine(s), hache(s), poinçon(s) et sont soit parmi les plus anciens (dernière moitié du 4^e millénaire) soit du 3^e millénaire. Une évolution de leur constitution et de leur emplacement apparaît entre cet intervalle. Du plus singulier au plus complet et profus, en fonction des monuments, les assemblages funéraires contribuent probablement aussi à différencier les statuts des sépultures. En marge de ces dépôts, l'individu en tant que tel est aussi traité

et parfois « statufié » grâce à un équipement personnel variable selon sa classe d'âge et son sexe. Il ressort que les parures en matière osseuse sont le plus souvent associées aux enfants, mais pas tous, tandis que les armes le sont à quelques hommes adultes. Ces équipements personnels, limités à certains individus, contribuent encore à les différencier entre eux. Cette caractérisation de l'individu semble postérieure aux premiers dépôts collectifs et s'accroît au cours du 3^e millénaire.

Certains objets, clairement dévolus au mobilier collectif, comme les gaines de hache et les haches qu'elles contiennent, constituent une symbolique propre et « collective ». D'autres objets, associés systématiquement ou presque à des individus, tels manches d'objets et parures, répondent à une symbolique distincte, peut-être davantage attachée à refléter un ordre social au sein duquel se place une personne donnée. Dans

ce schéma binaire, les poinçons en os sont à part. Ils font autant partie des dépôts collectifs et de leur symbolique qu'ils sont relatifs à des possessions individuelles et alors signifiants d'un statut personnel : âge, sexe, fonction sociale. Aussi, par ces différences de statuts individuels et collectifs du mobilier funéraire, est-on face à un code qui, même s'il évolue dans le temps, possède en tout cas au même moment différentes facettes et significations.

Bibliographie

- ALLARD P., ANDRÉ M.-F., CHAMBON P., LAFAGE F., PRAUD Y. & VALÉRO C., 1994. La sépulture collective de Vignely «La Porte aux Bergers». In : *Le Néolithique dans le Centre-Ouest de la France*. Actes du 21^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994. Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises : 395-401.
- ARNETTE S., 1961. Allées couvertes de «Seine-Oise-Marne» dans la région d'Esblly. *Gallia Préhistoire*, 4 : 17-89.
- BAILLOUD G., 1964. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à Gallia Préhistoire, 2. Paris, CNRS, 433 p., 7 planches hors-texte.
- BAILLOUD G. & BRÉZILLON M., 1968. L'Hypogée de l'Homme-Mort à Tinquieux (Marne). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 65 : 479-504.
- BARGE H., 1982. *Les parures du Néolithique ancien au début de l'âge des métaux en Languedoc*. Paris, CNRS, 396 p.
- BAUMANN F. & TARRÊTE J., 1979. La sépulture collective des Maillets à Germigny-L'Évêque (Seine-et-Marne). *Gallia Préhistoire*, 22 : 143-204.
- BILLARD C., CHAMBON P. & GUILLON M., 1995. L'ensemble des sépultures collectives de Val-de-Reuil et de Portejoie (Eure) : présentation. In : *Actes du 19^e Colloque Interrégional sur le Néolithique*, Amiens, 1992. Revue Archéologique de Picardie, n^o spécial 9 : 147-154.
- BILLARD C. & LEGOFF I., 1996. Le monument funéraire néolithique de Poses «Sur la Mare» (Eure), premiers résultats. In : *Internéo*, 1 : 113-119.
- BURNEZ-LANOTTE L., 1987. *Le Chalcolithique moyen entre la Seine et le Rhin inférieur. Étude synthétique du rituel funéraire*. Oxford, British Archaeological Reports, International Series 354, 620 p.
- CAILLAUD R. & LAGNEL E., 1967. La sépulture collective de Bardouville «Carrière de Beaulieu» (Seine-Maritime). *Annales de Normandie*, 4 : 281-315.
- CHAMBON P., 2003. *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France*. Supplément à Gallia Préhistoire. Paris, CNRS, 384 p.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du 3^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (1) : 103-118.
- CHERTIER B., BOUTIER-NICOLARDOT C. & NICOLARDOT J.-P., 1994. L'hypogée néolithique de Loisy-en-Brie (Marne), lieu-dit les Gouttes d'Or. *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 18 : 23-64.
- CRUBÉZY E. & MAZIÈRE G., 1991. L'hypogée II du «Mont Aimé» à Val-des-Marais (Marne) : note préliminaire. In : *Actes du 15^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Châlons-sur-Marne, 1988. Association Régionale pour la Protection et l'Étude du Patrimoine Historique : 117-136.
- CURTIS-GRAYBILL F. & BOESEN V., 1992. *L'Amérique indienne de Edward S. Curtis*. Paris, Albin Michel, 121 p.
- LECLERC J., 1993. Bazoches-sur-Vesle, *Le Bois de Muisemont*. Bilan Scientifique de la Région Picardie (1992), DRAC (Service Régional de l'Archéologie) : 22-23.
- LEGOFF I., BILLAND G. & GUILLOT H., 1995. La Croix-Saint-Ouen (Oise) : une sépulture S.O.M. incendiée? *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92 (2) : 261-265.
- LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G. & BRÉZILLON M., 1962. L'hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne). *Gallia Préhistoire*, 5 (1) : 23-133.
- MASSET C., 1995. Sur la stratigraphie de la Chaussée-Tirancourt (Somme). In : *Actes du 19^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Amiens, 1992. Revue Archéologique de Picardie, n^o spécial 9 : 135-139.
- MASSET C., MORDANT C. & MORDANT D., 1967. Les sépultures collectives de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne). *Gallia Préhistoire*, 10 (1) : 75-136.

- MAUDUIT J., TARRÊTE J. & TABORIN Y., 1977. La sépulture collective mégalithique de l'Usine Vivez à Argenteuil (Val-d'Oise). *Gallia Préhistoire*, **20** : 177–227.
- MODDERMAN P.J.R., 1964. The Neolithic Burial vault at Stein. *Analecta Praehistorica Leidensia*, **1** : 3–16.
- NOUEL A., DAUVOIS M., BAILLOUD G., RIQUET R., POULAIN-JOSIEN T., PLANCHET N. & HOREMANS P., 1965. L'ossuaire d'Éteauville commune de Lutz-en-Dunois (Eure-et-Loir). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **62** (3) : 576–648.
- PEEK J., 1975. *Inventaire des mégalithes de la France. 4. Région parisienne*. Supplément à Gallia Préhistoire. Paris, CNRS.
- PÉTREQUIN P., ARBOGAST R.-M., MARÉCHAL D., PÉTREQUIN A.-M. & SAINTOT S., 1998. Parures et flèches du Néolithique final à Chalain et à Clairveaux (Jura). *Gallia Préhistoire*, **40** : 133–247.
- PÉTREQUIN P., CHASTEL J., GILIGNY F., PÉTREQUIN A.-M. & SAINTOT S., 1987–1988. Réinterprétation de la civilisation Saône-Rhône. Une approche des tendances culturelles du Néolithique final. *Gallia Préhistoire*, **30** : 1–89.
- PININGRE J.-F. & BRÉART B., 1985. L'allée couverte Seine-Oise-Marne de Vers-sur-Selle (Somme), I. Étude archéologique. *Gallia Préhistoire*, **28** (1) : 125–170.
- RICHARD G., 1995. Le dolmen de Mailleton à Malesherbes (Loiret) : résultats des deux premières campagnes de fouilles. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, **109** (13) : 3–22.
- SIDÉRA I., 2002. Outils, armes et parures en os funéraires à la fin du Néolithique, d'après Val-de-Reuil et Porte-Joie (Eure). Représentations individuelles et pratiques collectives. *Gallia Préhistoire*, **44** : 215–230.
- SOHN M., 2002. Place et rôle du mobilier dans les sépultures collectives du Bassin parisien à la fin du Néolithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **99** (3) : 501–520.
- STRAHM C., 1979. Les épingles de parure en os du Néolithique final. In : H. Camps-Fabrer (éd.), *L'industrie de l'os et du bois de Cervidé durant le néolithique et l'Âge des Métaux*. 1^e réunion du Groupe de Travail n° 3 sur l'industrie de l'os préhistorique. Paris, CNRS : 47–91.
- TABORIN Y., 1974. La parure en coquillage de l'Épipaléolithique au Bronze ancien en France. *Gallia Préhistoire*, **17** (1–2) : 101–179, 307–417.
- TABORIN Y., 1993. *La parure en coquillage au Paléolithique*. Supplément à Gallia Préhistoire, **29**. Paris, CNRS, 538 p.

Adresse des auteurs :

Angélique POLLONI, Maiténa SOHN
Paris I, UMR 7041 Nanterre
Centre de Recherches en Protohistoire
Institut d'art et d'archéologie
3, rue Michelet
FR-75006 Paris
maitena.sohn@tiscali.fr

Isabelle SIDÉRA
CNRS, UMR 7055 Nanterre
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre cedex

Le métal au 3^e millénaire avant notre ère dans le Centre-Nord de la France

Benoît MILLE et Laurence BOUQUET

Résumé

Cette étude présente les plus anciens objets métalliques découverts dans le Centre-Nord de la France. Il s'agit de confronter la situation dans cette région, consommatrice de métal, avec celle désormais mieux connue des premières régions productrices de métal. L'inventaire des objets métalliques, mené à partir de la base de données « occupations » du PCR « Le 3^e millénaire avant J.-C. dans le Centre-Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels » a permis de recenser 48 objets métalliques pouvant être rattachés au 3^e millénaire avant notre ère (Néolithique récent et final). Le métal est tout d'abord exclusivement réservé à la parure (Néolithique récent), puis les formes se diversifient progressivement, avec l'émergence des premières armes et outils à la fin de la période. Si cet inventaire nous conduit à livrer quelques données préliminaires sur les haches et les poignards, il permet surtout de lancer une étude approfondie des perles métalliques, qui se distribuent en deux grands types, les perles en tôle et les perles massives, afin de répondre aux trois questions suivantes : quand apparaît le métal, d'où provient-il et sous quelle forme circule-t-il ? Il n'existe à ce jour aucune trace probante d'activité métallurgique dans la région considérée avant le milieu de l'âge du Bronze, et le cuivre arrive à l'évidence sous une forme déjà manufacturée pour l'ensemble du 3^e millénaire. Les perles en tôle sont incontestablement les premiers objets métalliques en circulation dans le Bassin parisien. Si la datation du collier découvert dans la sépulture collective de Vignely se confirme, il faudrait alors classer ces neuf perles en tôle de cuivre parmi les plus anciens objets métalliques jamais découverts en France (XXXIV^e siècle av. J.-C.). Il faut remarquer que les perles en tôle ont été majoritairement découvertes dans les hypogées de la Marne, c'est-à-dire dans la zone qui a justement livré le plus de sépultures collectives attribuées au groupe culturel Seine-Oise-Marne (Néolithique récent). L'ensemble des données indique que ces objets en tôle proviennent d'Europe centrale ou septentrionale. Les perles massives sont quant à elles clairement issues du midi de la France (Languedoc, Causses, Cévennes). Nous proposons de les associer au Néolithique final (deuxième moitié du 3^e millénaire av. J.-C.).

Abstract

This study presents the most ancient metallic artefacts discovered in the Paris Basin. Its purpose is to compare the Paris Basin, a metal consuming region, with other regions well known as being among the first metal producing regions. Forty-eight metallic artefacts from Northern France have been registered in our database, which can be quite securely dated from the 3rd millennium BC (recent and final Neolithic in French chronology, Chalcolithic in European terminology). Metallic artefacts from recent Neolithic contexts consist only of ornamental pieces, whereas the second half of the 3rd millennium brings the emergence of the first weapons and small tools. Here, we present some preliminary remarks on axes and daggers, but our main subject is a detailed study of the ornaments. These ornaments consist only of metallic beads. We have distinguished two main types: the sheet beads and the massive beads. We attempt to answer to the following three main questions: When did the metal first appear, where did it come from, and how did it circulate? No remains of metallurgical activity exist in the Paris Basin before the middle of the Bronze Age (Fort-Harrouard). Moreover, our studies indicate with a high degree of certainty that copper arrived in the form of finished artefacts during the entire 3rd millennium BC. Sheet beads are undoubtedly the first metallic artefacts to circulate in the Paris Basin. The metallic beads discovered in the Vignely collective burial (Seine-et-Marne) could be among the most ancient artefacts ever discovered in France (34th century BC). The Marne hypogea zone, the richest region for recent Neolithic collective burials in Northern France (Seine-Oise-Marne group), provides most of the sheet beads. Morpho-typological considerations, relative or absolute dating of the archaeological contexts, the identification of the metalworking processes in use, and the measured metal composition, indicate a Central/Northern European provenance for these beads. Massive beads clearly originate from the South of France (Languedoc, Causses, Cévennes). We propose to associate these massive beads only with final Neolithic contexts (2nd half of the 3rd mill. BC).

1. INTRODUCTION

Le domaine géographique « Centre-Nord de la France » correspond globalement au Bassin parisien dans son acception la plus large, c'est-à-dire à une vaste zone sédimentaire où les minéralisations métallifères de cuivre sont complètement absentes. L'intérêt majeur de cette étude est de confronter, au moment de l'apparition des premiers objets métalliques, la situation du Bassin parisien, une zone consommatrice

de métal, avec celle désormais mieux connue des premières régions productrices de métal. L'approche à mener est simple : il s'agit de combiner les données issues de la composition élémentaire du métal et des techniques de mise en forme avec celles de la morpho-typologie des objets et de la datation relative ou absolue des contextes associés pour tenter de répondre aux trois questions suivantes : Quand apparaît le métal ? D'où provient-il ? Sous quelle forme circule-t-il ?

Nous verrons que l'état actuel de notre recherche nous permet de préciser le contexte d'apparition du métal dans le Centre-Nord de la France. Nous présenterons les résultats en deux parties.

Le champ de nos connaissances sur le 3^e millénaire dans le Bassin parisien (culture matérielle, environnement, définition des groupes culturels) s'est considérablement élargi à la suite des découvertes récentes principalement issues de l'archéologie préventive, nécessitant un nouvel inventaire des objets métalliques du Centre-Nord de la France. Nous nous limiterons dans le cadre de cet article aux vestiges attribués au Néolithique récent ou final (c'est-à-dire le Chalcolithique en terminologie européenne).

La deuxième partie de ce travail est consacrée à l'étude des objets métalliques de parure, les seuls objets concernés en Centre-Nord étant des perles. Deux catégories seront distinguées, perles en tôle et perles massives. Pour les perles en tôle, nous nous appuierons en particulier sur les résultats encore inédits de l'étude du collier découvert lors de la fouille de la sépulture collective de Vignely «La Porte aux Bergers» (Seine-et-Marne).

2. L'INVENTAIRE DES VESTIGES MÉTALLIQUES DANS LE CENTRE-NORD DE LA FRANCE

Les objets métalliques du 3^e millénaire avant notre ère ont déjà fait l'objet de plusieurs inventaires régionaux (Mohen, 1977 pour l'Île-de-France; Blanchet, 1984 complété par Billard *et al.*, 1996 pour le Nord, la Picardie et la Haute-Normandie), mais en définitive, la dernière étude à l'échelle du Bassin parisien remonte à la thèse de G. Bailloud (Bailloud, 1974). Il convient aujourd'hui d'actualiser nos connaissances, pour tenir compte aussi bien des découvertes récentes dans le Bassin parisien que des progrès parfois considérables de nos connaissances pour les autres régions avoisinantes (sud de la France : Ambert *et al.*, 2002; Centre-Ouest : Briard & Roussot-Larroque, 2002; Mille, à paraître). L'inventaire présenté ici a été effectué dans le cadre du Programme Collectif de Recherche «Le 3^e millénaire avant J.-C. dans le Centre-Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels» (voir Augereau *et al.*, ce volume).

2.1. Constitution du catalogue

À partir de la base de données «occupations» inventoriant l'ensemble des contextes archéologiques en relation avec le 3^e millénaire, nous avons mis en place un catalogue des objets métalliques (fig. 1).

La première partie de la fiche reprend des données issues de la base «occupations». Il faut souligner que l'attribution chrono-culturelle d'un objet repose exclusivement sur la bibliographie, aucune réattribution n'ayant été effectuée. Un soin tout particulier est apporté à la vérification du lieu de conservation de l'objet; une rubrique est notamment ajoutée qui indique si l'objet est perdu, cas malheureusement fort fréquent.

La deuxième partie correspond à la description de l'objet métallique : numéro d'inventaire, catégorie fonctionnelle (parure, arme, outil, hache, demi-produit, déchet), désignation typologique et nombre de pièces métalliques composant l'objet (dans le cas d'assemblages, par exemple un poignard et ses rivets). Les rubriques suivantes récapitulent les examens et analyses effectués : dimensions et masse de l'objet, analyse de la composition élémentaire du métal, examen métallographique, ... Enfin, nous précisons chaque fois que cela est possible la technique de mise en forme de l'objet (fonderie, martelage, mixte).

Les deux dernières parties de la fiche rassemblent l'iconographie et la bibliographie consacrées à l'objet.

Sur les 1575 fiches de la base «occupations», l'occurrence «métal» est rencontrée plus d'une centaine de fois. Il a toutefois fallu opérer un tri pour ne conserver que ce qui pouvait être rattaché avec une certaine vraisemblance au 3^e millénaire. Un long travail de vérification systématique a ainsi été entrepris, afin de ne pas exclure un trop grand nombre d'objets; malgré cela, seule la moitié des objets métalliques inventoriés a été retenue. Le catalogue ainsi constitué rassemble 48 objets provenant de 28 occupations distinctes (*cf.* annexe 1). Ces objets sont essentiellement issus de contextes funéraires, sépultures collectives dans la plupart des cas, et se concentrent surtout en Île-de-France (sur-représentation provoquée au moins en partie par une recherche archéologique beaucoup plus approfondie dans cette région; voir tableau 1). On constate — et c'est la plus grande surprise révélée par cet inventaire — que la moitié des objets inventoriés est attribuée à la phase la


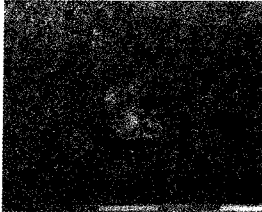
FICHE METAL						
N° d'occupation	569				VIGNELY La Porte aux Bergers	Dépt. 77
Epoque	Attribution culturelle	par	Occupation réattribuée à	par	Etat fiche	
Néolithique récent	SOM	Alard et alii 1998			Achevée	
Nature du site : sépulture		Années de découverte ou de fouille: 1993-94				
Contexte de la découverte : Fouille		Mobiliers conservés à : la SHALE (Lagny)		<input type="checkbox"/> Objet perdu		
Renseignements complémentaires : sépulture collective (10 individus), le collier de 9 perles a été trouvé en place sous le crâne de l'individu G (enfant), une turtelle perforée se trouvant à proximité pourrait éventuellement compléter la parure						
N° inventaire	VBP 94 ST 190277-8		Nombre de pièces composant l'objet	1		
Catég. fonctionnelle	parure		Désignation typologique	Perle cylindrique		
Dimensions (en mm) : Longueur 10 Largeur ou diamètre 10 Epaisseur 0,4						
d'après <input type="checkbox"/> biblio <input type="checkbox"/> mesure sur dessin <input checked="" type="checkbox"/> mesure directe sur objet Masse en g :						
Technologie : Mise en forme Martelage (d'ap. métal) Assemblage non						
Décor non						
Type d'analyse <input checked="" type="checkbox"/> Coupe métallographique <input checked="" type="checkbox"/> Compo. élémentaire métal <input type="checkbox"/> Compo. isotopique Pb <input type="checkbox"/> Autre						
Résultats analyses Métallo : métal recristallisé avec alignement d'inclusions de cuprite Cu ₂ O Compo MEB-EDS : Cu 99,3 O 0,7						
Labo <input checked="" type="checkbox"/> C2RMF <input type="checkbox"/> Rennes <input type="checkbox"/> Stuttgart <input type="checkbox"/> CRPG <input type="checkbox"/> Autre						
Iconographie : (Source : Mille et Bourgarit 1998, Lançon inédit)						
						
Bibliographie						
Alard et alii 1998 : ALARD (P.), ANDRE (M.-F.), CHAMBON (P.), LAFAGE (F.), PRAUD (Y.) et VALERO (C.) - La sépulture collective de Vignely, La Porte aux Bergers (Seine-et-Mame). <i>Le Néolithique du Centre-Ouest de la France</i> , actes du XXI ^e colloque inter-régional sur le Néolithique (Poitiers, 1994), 1998, p. 395-401.						
Chambon 1999 : CHAMBON (P.) - Du cadavre aux ossements. Le gestion des sépultures collectives dans la France néolithique. Thèse de nouveau doctorat, Université de Paris I, 1999.						
Lançon 1993 : LANÇON (Y.) — "Vignely, La Porte aux Bergers" (77), Notice du bilan scientifique 1993, SRAIF, p. 69.						
Lançon et alii 1993 : LANÇON (Y.), ALLARD (P.), ANDRE (M.-F.), BOSTYN (F.), BRUNET (P.), CHAMBON (P.), LAFAGE (F.), PRAUD (Y.) et VALERO (C.) — 1994, "Vignely, La Porte aux Bergers" (77), Notice du bilan scientifique 1994, SRAIF, p. 89-90.						
Mille & Bourgarit 1998 : Etude des perles de Vignely (Seine-et-Mame), rapport du C2RMF n° 2430						
Mille & Bouquet 2003 : Le métal au III ^e millénaire dans le Centre Nord de la France, journée SPF Lille, 8 mars 2003						

Fig. 1 — Exemple de fiche du catalogue « métal ».

	Bourgogne	Centre	Champagne-Ardennes	Île-de-France	Nord	Picardie	Total
Habitat	2 (1)			1 (1)		2 (1)	5 (3)
Indice	1 (1)	1 (1)		3 (3)		2 (2)	7 (7)
Sépulture collective			13 (6)	17 (7)		3 (2)	33 (15)
Sépulture individuelle	2 (2)				1 (1)		3 (3)
Total	5 (4)	1 (1)	13 (6)	21 (11)	1 (1)	7 (5)	48 (28)

Tabl. 1 — Distribution des objets métalliques en fonction de leur région de découverte et de la nature de l'occupation. Entre parenthèses : nombre d'occupations concernées.

plus ancienne, le Néolithique récent (Seine-Oise-Marne; voir tableau 2). Il s'agit exclusivement de perles issues de 9 sépultures collectives différentes. Le Néolithique final se caractérise quant à lui par une plus grande diversité fonctionnelle; la parure est certes toujours présente, mais on notera surtout l'apparition des poignards, et celle plus timide et plus incertaine des haches (découvertes hors contexte).

	Néolithique			Total
	Récent	Récent ou Final	Final	
Armes		1	8	9
Haches		2		2
Indéterminé			1	1
Outils		1	2	3
Parure	24	7	2	33
Total	24 (9)	11 (8)	13 (11)	48 (28)

Tabl. 2 — Distribution des objets métalliques par catégories fonctionnelles en fonction de leur attribution chronologique. Entre parenthèses : nombre d'occupations concernées.

2.2. Exploitation des données

Les perles métalliques feront l'objet d'une étude techno-typologique détaillée dans la deuxième partie de cet article. Elles forment en effet un ensemble conséquent et se partagent suivant deux groupes typologiquement très caractéristiques et homogènes, les perles dites « en tôle » et celles dites « massives » (fig. 2).

Nous ne nous hasarderons pas pour l'instant à un tel exercice sur les autres catégories de mobilier (fig. 3), mais nous rapportons ici quelques remarques préliminaires :

– 21 haches plates sont répertoriées dans la base « occupations » du PCR. Malheureusement, toutes ces haches plates ont été découvertes en contexte isolé et nous ne pouvons pas aujourd'hui affirmer catégoriquement que la hache métallique était en circulation en Centre-Nord à la fin du Néolithique. Nous avons pourtant retenu deux de ces haches, en raison de leur morphologie atypique : elles sont à peine trapézoïdales, très étroites et à bords très irréguliers (fig. 3,1 et 2). De surcroît, l'aspect de surface du métal très bulleux indique une technique de mise en forme particulière, peut-être un moule ouvert en bois

(cf. expérimentations de F. Papillon à l'archéodrome de Beaune : Papillon & Dupouy, 1998). La hache de Bussy-Saint-Georges a été analysée par J.-R. Bourhis (analyse du 17 février 1982, laboratoire d'Anthropologie de Rennes) : elle est en cuivre, de l'étain et de l'argent sont signalés en traces (annexe 2). Pour peu que l'on puisse effectivement les considérer comme néolithiques, ces deux haches constituent alors des objets tout à fait exceptionnels pour cette période, ne serait-ce que par la quantité de métal qu'elles représentent (hache de Bussy-Saint-Georges : 115 g);

– pas moins de sept poignards métalliques et deux pointes de Palmela sont dénombrés en Centre-Nord (fig. 3,3 à 11). À partir de la forme de l'objet et/ou du contexte de la découverte, une attribution « campaniforme » a été proposée dans sept cas sur neuf. Le petit poignard de Genainville est quant à lui accompagné de tessons de céramique attribués au groupe culturel du Gord (Blanchet, 1984), tandis que l'attribution chronologique de la sépulture collective de Saint-Sauveur n'est pour l'instant pas décidée (Guillot & Guy, 1997).

Nous ne détaillerons pas ici la morphologie de ces poignards, qui feront l'objet d'études plus approfondies ultérieurement. On peut d'ores et déjà remarquer que le poignard losangique à languette est la forme la plus fréquente (Waller, Énencourt-Léage, Châlon-sur-Saône et Genainville). Les analyses du poignard d'Énencourt-Léage et de la pointe de Palmela de Mer révèlent l'usage d'un cuivre à plus de 2 % d'arsenic sans autres impuretés associées, se conformant ainsi à la composition de la grande majorité des objets campaniformes découverts en France (Ambert, 2001; Briard & Roussot-Larroque, 2002). D'autres formes nettement plus atypiques sont également présentes : poignard à lame nervurée et languette crantée (les Mureaux, fig. 4¹), poignards à languette non différenciée (Saint-Sauveur) voire sans languette individualisée (Bettencourt-Saint-Ouen). La très longue lame de Saint-Sauveur (218 mm) est composée de cuivre à fortes impuretés d'antimoine, argent, arsenic et nickel (annexe 2). Cette quadruple association incite inmanquablement à rattacher ce poignard au petit groupe d'objets languedociens

¹ Dont nous publions cette photographie peu connue, faute d'avoir pu le retrouver.

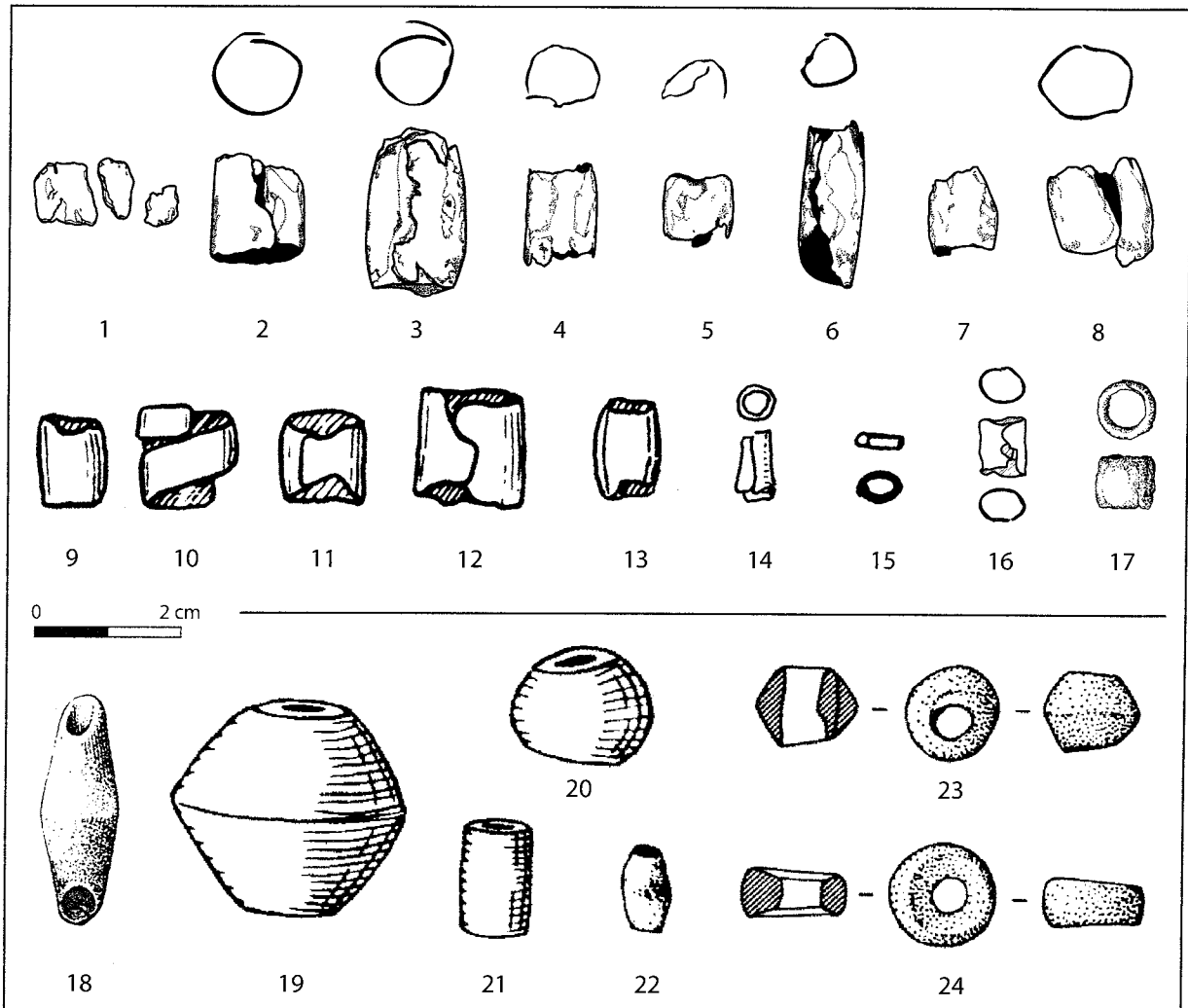


Fig. 2 — Parure métallique au 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France. *Perles en tôle* : 1 à 8. Vignely « La Porte aux Bergers »; 9 à 12. Courjeonnet « Vignes Jaunes » (d'après Bailloud, 1974); 13. Tours-sur-Marne « Nécropole » (d'après Bailloud, 1974); 14. Loisy-en-Brie « Les Gouttes d'or » (d'après Chertier *et al.*, 1994); 15. Congy « Cornembaux 3 » (d'après Bailloud, 1974); 16. La Chaussée-Tirancourt « La Sence du Bois » (dessin C. Masset, mise au net B. Mille); 17. La Chaussée Tirancourt « La Sence du Bois » (d'après Blanchet, 1984); *Perles massives* : 18. Marolles-sur-Seine « Les Gours aux Lions » (d'après Masset *et al.*, 1967); 19 et 20. Montreuil-sur-Epte « Coppières » (d'après Bailloud, 1974); 21. Saint-Martin-du-Tertre « La Pierre Turquoise » (d'après Bailloud, 1974); 22. Argenteuil « Usine Vivez » (d'après Bailloud, 1974); 23 et 24. Ouroux-sur-Saône « Le Grand Bois et le Taillis » (d'après Thevenot, 1973).

récemment bien individualisés par P. Ambert, pour lesquels se pose l'intéressante hypothèse d'un métal issu de l'exploitation de petits filons ophiolitiques de la bordure méridionale du Massif central (Ambert & Rovira, 2004). Pour la suite de ce travail sur les poignards, il conviendra au préalable de préciser du mieux possible le contexte culturel associé à chaque découverte afin de rechercher les comparaisons les plus pertinentes pour chaque objet. On pourra alors peut-être mieux faire la part des influences campaniformes; une approche croisée avec les autres catégories de mobilier (céramique, lithique, industrie osseuse, ...) est ici absolument indispensable.

3. UN PREMIER ESSAI D'ÉTUDE THÉMATIQUE : LES PERLES MÉTALLIQUES

Notre inventaire a permis de recenser 33 perles métalliques en Centre-Nord; la figure 2 compile l'ensemble de la documentation iconographique existante. Nous les partageons en deux groupes, les perles « en tôle » et les perles « massives ».

3.1. Les perles en tôle

Ce groupe rassemble les 26 perles constituées à partir d'une tôle métallique de faible

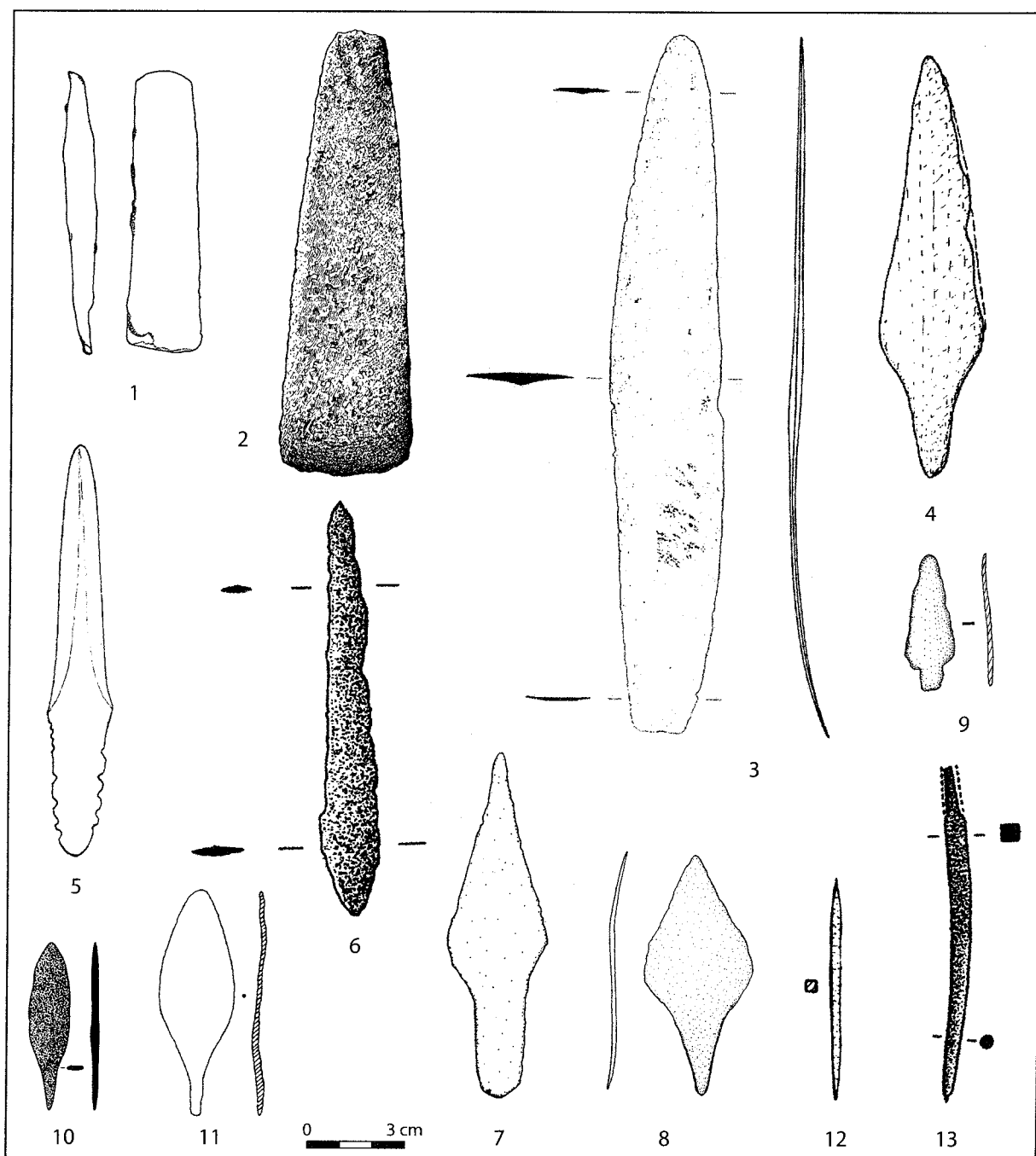


Fig. 3 — Armes, haches, outils au 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France. 1. Bussy-Saint-Georges; 2. La Rochette, dragage de la Seine (d'après Cabrol & Pauron, 1937); 3. Saint-Sauveur «Les grès» (dessin P. Hebert, INRAP); 4. Wallers «Aremberg» (d'après Blanchet, 1984); 5. Les Mureaux «Les Gros Murs» (d'après Bailloud, 1974); 6. Bettencourt-Saint-Ouen «La Socour – Le Bosquet» (d'après Martin *et al.*, 1996a); 7. Châlon-sur-Saône, dragage (d'après Bill, 1973); 8. Énencourt-Léage «La Caille» (d'après Blanchet, 1984); 9. Genainville «Les Vaux de la Celle» (d'après Blanchet, 1984); 10. Mer «Glatigny» (d'après Despriée, 1991); 11. Pommiers (d'après Gachina, 1997); 12. Argenteuil «Usine Vivez» (d'après Bailloud, 1974); 13. Bettencourt-Saint-Ouen «La Socour – Le Bosquet» (d'après Martin *et al.*, 1996).

épaisseur (moins de 1 mm) enroulée sur elle-même avec un léger recouvrement des bords; ces perles sont de forme cylindrique à sub-cylindrique (en tonnelet). Presque quatre fois plus nombreuses que les perles massives, il faut toutefois pondérer ce nombre

par celui des occupations concernées (10 seulement).

3.1.1. Étude du collier de Vignely

La sépulture collective de Vignely «La Porte aux Bergers» (Seine-et-Marne) a été fouillée sous



Fig. 4 — Poignard des Mureaux, longueur 128 mm, cliché J. Tarrête, SRA Île-de-France.

la responsabilité d'Yves Lanchon en 1994 (Allard *et al.*, 1998). L'étude anthropologique a montré que dix inhumations seulement ont été réalisées en l'espace de quelques dizaines d'années tout au plus, cette sépulture intégralement bâtie en bois constituant la « plus modeste allée sépulcrale du Bassin parisien » (Chambon, 1999). Une datation ¹⁴C sur un charbon de bois permet de placer la construction de la tombe aux alentours du xxxiv^e siècle av. J.-C. (Ly-9401 : 3517–3357 cal. BC)². Le mobilier recueilli, particulièrement riche, est tout à fait typique de la culture Seine-Oise-Marne (Allard *et al.*, 1998).

L'individu 7, un enfant d'environ 5 ans, portait en place autour du cou un collier de neuf perles en tôle de métal et une turrítelle perforée (fig. 5). Si les perles métalliques sont relativement bien conservées, on notera surtout qu'un écrasement les affecte pour la plupart : les perles 1 et 8 sont très fragmentaires, la perle 3 semble quant à elle quasiment intacte³. Toutes les perles présentent la courbure caractéristique



Fig. 5 — Individu 7 de la sépulture collective de Vignely. Celui-ci porte un collier de neuf perles de cuivre et une turrítelle perforée. Photo Y. Lanchon, INRAP.

² Rens. Y. Lanchon

³ La perle 7 était manquante au jour de notre étude.

d'une forme « en tonnelet ». Les dimensions originelles des perles sont restituables : 20 à 25 mm de longueur, 13 à 15 mm de diamètre (fig. 2, 1 à 8). L'épaisseur de la tôle métallique est très régulière et très mince, 0,3 à 0,4 mm. Chaque perle devait peser aux alentours de 3 g, soit 25–30 g de métal pour l'ensemble du collier.

Les perles 1 et 8 ont été confiées au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France pour étude (Mille & Bourgarit, 1998). Deux coupes ont été préparées à partir d'un prélèvement millimétrique effectué sur chacune des perles. Ces deux prélèvements ont été inclus dans un bloc de résine, puis polis à la pâte diamantée pour obtenir une coupe métallographique. Les coupes ont ensuite été observées au microscope optique en réflexion (MO) et au microscope électronique à balayage (MEB). Leur examen direct a en premier lieu permis d'étudier les éventuelles inclusions présentes dans le métal ; elles ont ensuite été attaquées au perchlorure de fer alcoolique et au persulfate d'ammonium aqueux pour révéler la microstructure du métal. La composition élémentaire du métal a quant à elle été déterminée par PIXE (Swann & Fleming, 1990 ; Dran *et al.*, 2000), complété par une mesure semi-quantitative de l'oxygène grâce au système de micro-analyse X couplé au MEB.

Le cuivre des deux perles est très pur : nous ne détectons aucun autre élément, hormis l'oxygène (autour de 0,5 % en masse). Ces teneurs relativement élevées en oxygène sont liées à la présence d'inclusions d'oxydes de cuivre. Le métal est en effet parsemé de petites inclusions globulaires non métalliques d'un diamètre généralement inférieur au micromètre (fig. 6), dont l'analyse au MEB et la couleur observée en MO indiquent qu'il s'agit d'oxyde cuivreux (Cu₂O). Les inclusions sont alignées en petits chapelets, dont l'orientation est la même que celle du plan de la tôle, ce qui caractérise un amincissement par déformation plastique du métal (typiquement un martelage).

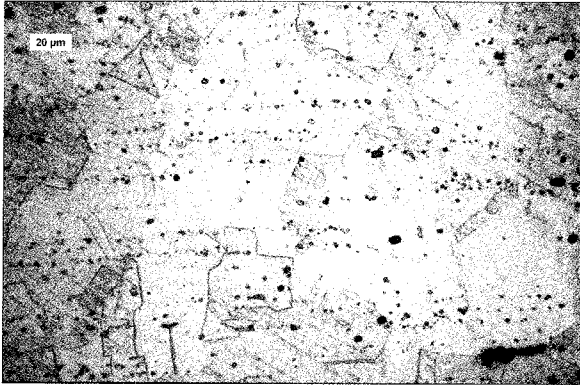


Fig. 6 — Coupe longitudinale de la perle 8 de Vignely, le plan de la tôle est orienté suivant le sens long de la photographie. Remarquer l'alignement des petites inclusions d'oxyde cuivreux (Cu_2O). L'attaque chimique du cuivre au persulfate d'ammonium aqueux permet surtout de différencier les grains par contraste de niveaux de gris. Micrographie optique.



Fig. 7 — Coupe longitudinale de la perle 8 de Vignely. L'attaque chimique du cuivre au persulfate d'ammonium aqueux permet surtout de différencier les grains par contraste de niveaux de gris. Micrographie optique.

Le métal est dans un état recristallisé, attesté tant par la forme polygonale des grains (dimension moyenne des grains : environ $50\ \mu\text{m}$) que par la présence de macles dites de recristallisation (fig. 7). La recristallisation d'un métal s'opère en recuisant le métal à une

température inférieure à son point de fusion, ce qui n'est possible que si le métal a subi une déformation plastique préliminaire suffisante; on dit alors qu'il est écroui. Le rôle du recuit de recristallisation est de régénérer les propriétés mécaniques du métal, puisque lorsque le métal s'écrouit, il durcit et devient cassant. La tôle a donc été obtenue en amincissant une ébauche

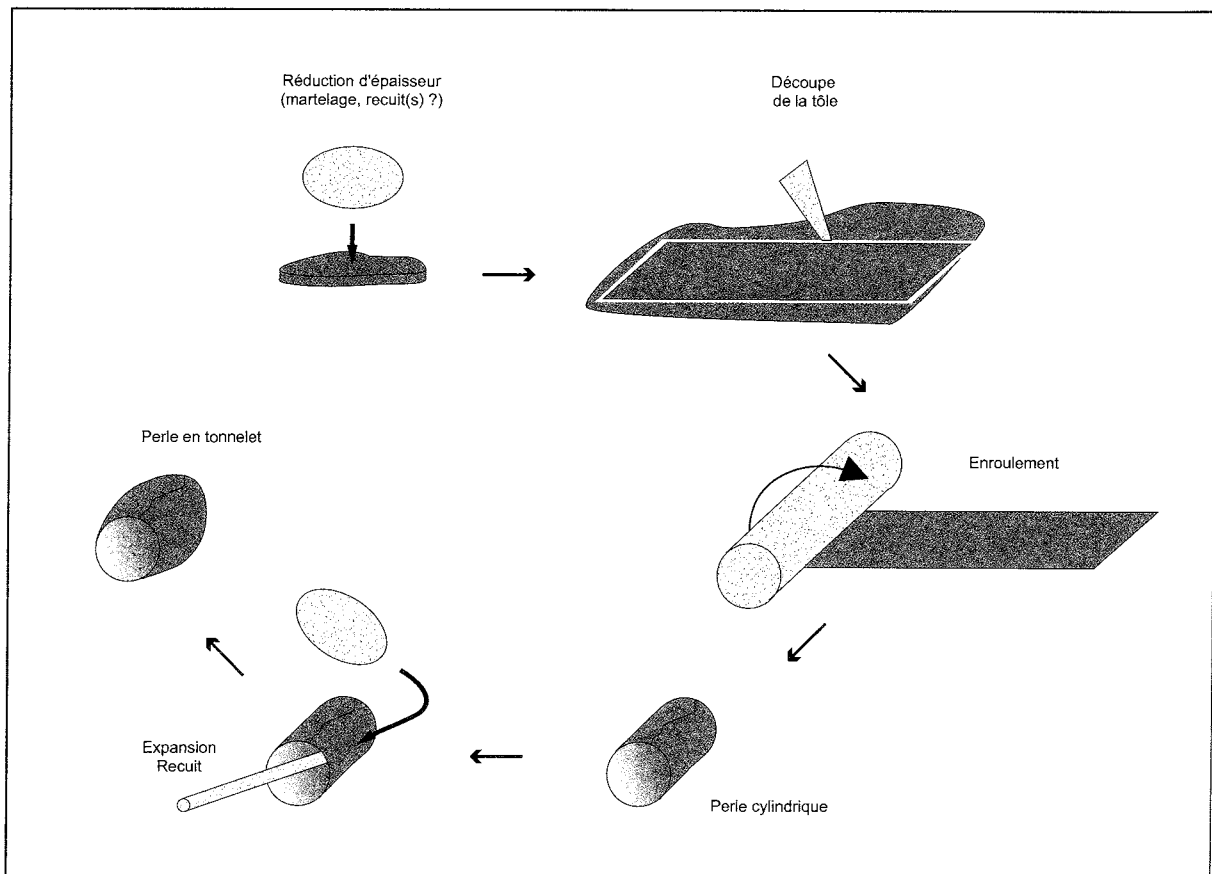


Fig. 8 — Proposition de restitution de la chaîne opératoire de mise en forme de l'une des perles de Vignely.

par passe(s) de martelage alterné(s) de recuit(s). Le métal n'a pas été déformé après le dernier recuit.

En conclusion, les perles en tôle de Vignely, initialement en forme de tonnelet, sont constituées d'un cuivre très pur. Nos observations établissent que les perles ont été formées à partir de feuilles amincies par martelage, découpées puis enroulées (fig. 8).

3.1.2. Répartition, datation et provenance des perles en tôle

Avec 24 exemplaires attribués au Néolithique récent (9 occupations) sur les 26 actuellement inventoriés, les perles en tôle sont incontestablement les premiers objets métalliques en circulation dans le Bassin parisien. Si la datation des perles de Vignely se confirme⁴, il faudrait alors les classer parmi les plus anciens objets métalliques jamais découverts en France (xxxiv^e siècle av. J.-C.). La carte de répartition des perles en tôle dessine une remarquable concentration autour des hypogées de la Marne (13 perles, 6 occupations : fig. 10). Ces sépultures collectives sont traditionnellement attribuées au Néolithique récent (groupe Seine-Oise-Marne) par l'absence d'éléments diagnostiques du Néolithique final (céramique, parure, industrie osseuse). Une étude récente de l'industrie lithique démontre que, dans certains cas, on ne peut exclure la possibilité d'une fréquentation au Néolithique final (Langry-François, ce volume).

L'allée sépulcrale mégalithique de La Chaussée-Tirancourt (Somme) a fourni deux perles en tôle en stratigraphie (couche III), associées à une datation radiocarbone de la deuxième moitié du 3^e millénaire (Masset, 1995). Cette découverte repousse non seulement la limite septentrionale de diffusion des perles en tôle beaucoup plus au nord, mais elle a aussi et surtout l'intérêt de démontrer de manière certaine l'usage de ces objets au cours du Néolithique final dans le Centre-Nord.

Les perles en tôle ne trouvent pas de comparaison dans le midi de la France, à l'exception de quelques rares exemplaires, toujours situés sur la rive orientale du Rhône (Provence en particulier : Arnal *et al.*, 1974; Barge-Mahieu, 1995). Il faut ici rappeler que les premières activités métallurgiques du Midi languedocien

remontent au plus tôt à l'extrême fin du 4^e millénaire, et surtout, que la période de circulation de ces objets dans nos régions semble se limiter au Néolithique final (*cf. infra*). Les objets de parure mis en forme à partir d'une tôle de cuivre sont en revanche fréquemment rencontrés en Allemagne, Scandinavie, Pays-Bas, Pologne, Autriche, Tchéquie et Slovaquie dès la fin du 5^e millénaire et jusqu'au milieu du 3^e millénaire (Ottaway, 1973; Bartelheim *et al.*, 2003). Dans ces régions productrices de métal, les formes ne se limitent pas uniquement aux perles, comme pour le Bassin parisien. On retrouvera ainsi des pendentifs (en croissant, en disque, en trapèze, ...), des anneaux et de nombreuses variantes de spirales (fig. 9).

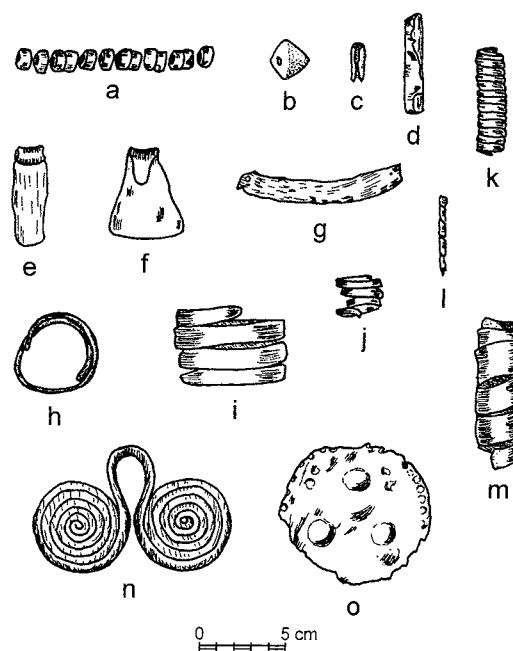


Fig. 9 — Différents types de parure métallique d'Europe centrale aux 5^e et 4^e mill. av. J.-C. : a-d. Perles; e-g, n-o. Pendentifs; h. Anneaux; i-m. Cylindres en spirale (d'après Ottaway, 1973).

La comparaison avec les niveaux Horgen des palafittes suisses (3400–3000 BC) est également extrêmement intéressante : comme pour le Bassin parisien, nous nous trouvons dans une région consommatrice de métal. Là aussi, quelques petits objets en tôle de cuivre sont présents (par exemple Portalban et Montelier « Platzbünden », canton de Fribourg : Ramseyer, 1987; Ramseyer & Michel, 1990). À l'instar des relations que semblent entretenir les productions céramiques du Horgen et du Seine-Oise-Marne (Salanova, 2003), le répertoire des objets métalliques présente d'indéniables points communs.

⁴ Une datation par le radiocarbone directement sur les ossements de l'individu 7 est en cours.

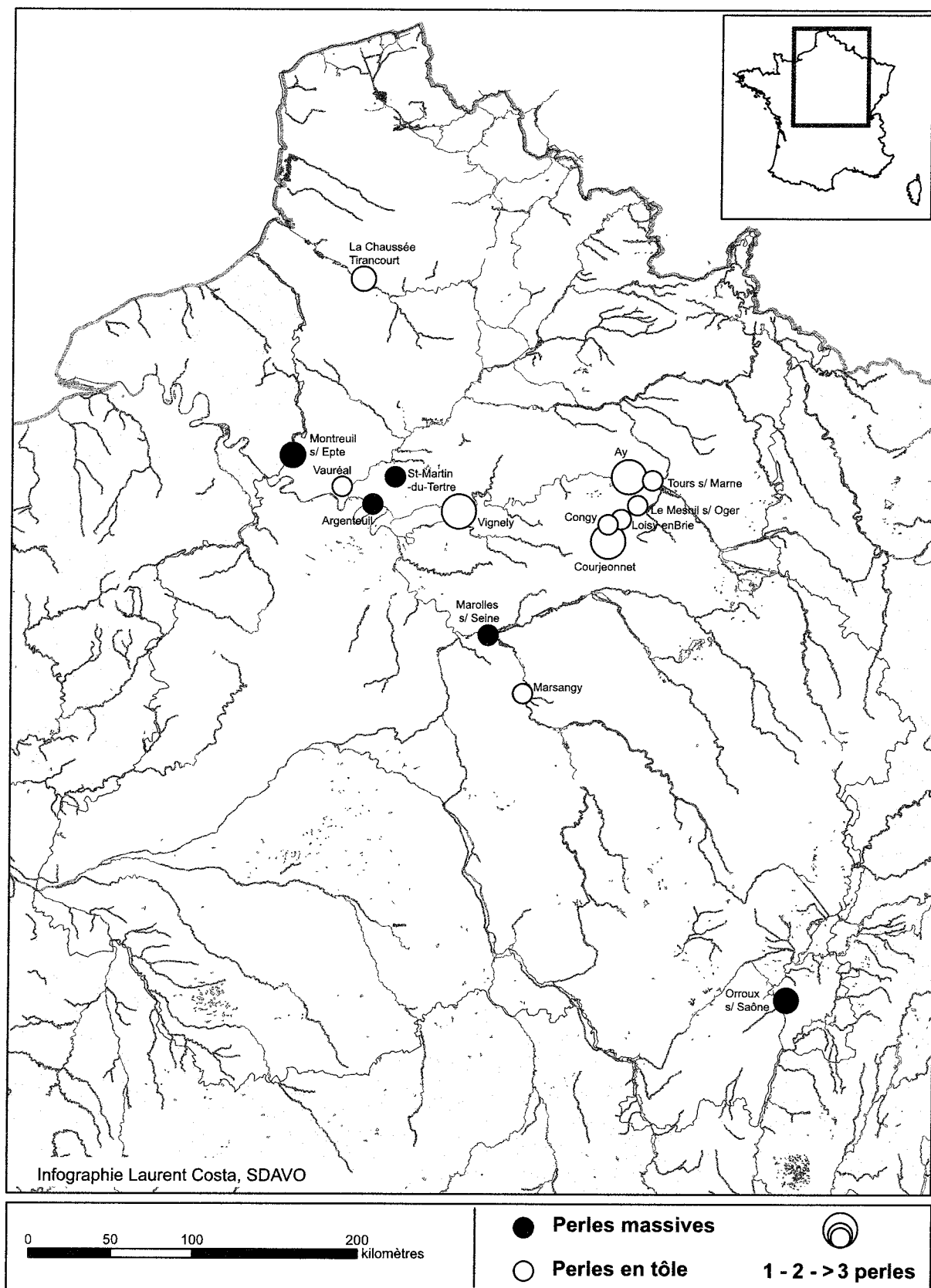


Fig. 10 — Carte de répartition des perles en tôle et des perles massives.

Le cuivre des perles de Vignely est extrêmement pur (aucune impureté décelable) et est très différent de celui analysé pour la perle de La Chaussée-Tirancourt (importante teneur d'argent, suivi du nickel et de l'antimoine, absence d'arsenic). Ces deux types de composition correspondent étroitement aux compositions relevées pour les objets en tôle de cuivre d'origine orientale (Ottaway, 1973; Bartelheim *et al.*, 2003).

Les perles en tôle découvertes dans le Centre-Nord de la France relèvent donc clairement d'une tradition solidement ancrée dans le 4^e millénaire d'un très large domaine géographique, allant de l'Europe centrale à la Scandinavie. S'il semble assuré que ces objets pouvaient encore circuler au cours de la deuxième moitié du 3^e millénaire, il n'en demeure pas moins évident que la plupart des perles en tôle du Bassin parisien sont attribuables au Néolithique récent, à l'évidence des comparaisons avec l'Europe centrale et de la situation des niveaux Horgen des palafittes suisses.

3.2. Les perles massives

Nous qualifions les perles du second groupe de « massives » par opposition aux premières. Pour un module équivalent, elles seront en effet trois à quatre fois plus lourdes que les perles « en tôle » du fait d'une plus grande épaisseur des parois. Elles sont au nombre de sept. La morphologie des perles massives est plus variée (fig. 2), bitronconique (Montreuil-sur-Epte, Ouroux-sur-Saône, Marolles-sur-Seine), en tonnelet (Montreuil-sur-Epte, Argenteuil) ou annulaire (Ouroux-sur-Saône). La perle cylindrique d'Argenteuil, aujourd'hui perdue, nous semble plutôt relever du groupe des perles massives d'après son dessin.

3.2.1. Technique de mise en forme

Il n'existe à ce jour aucune étude technologique sur les perles découvertes dans le Centre-Nord. Nous présentons néanmoins ici quelques remarques, issues de l'étude de perles massives comparables, découvertes en dehors du domaine géographique ici considéré. La technique de mise en forme de ces perles est plus complexe que pour le groupe des perles en tôle, le fait le plus remarquable étant l'absence de raccords visibles. L'hypothèse d'une fonte « à la cire perdue », jadis émise par E. Sangmeister (Sangmeister, 1971), ne nous semble plus de mise à la lueur des recherches effectuées depuis. En

effet, les examens métallographiques établissent indubitablement que ces perles sont obtenues par déformation plastique du métal. Le détail de cette mise en forme reste discuté : creusement et usinage d'une perforation à la manière de la taille des perles en pierre dure (Amosse *et al.*, 1976) ou enroulement d'une ou plusieurs très fines tôles de cuivre sur de multiples épaisseurs (Mille, à paraître).

3.2.2. Répartition, provenance et datation des perles massives

Les perles massives du Centre-Nord de la France semblent réparties de manière assez aléatoire (fig. 10). Les découvertes sont toutefois peu nombreuses (7 perles, 5 occupations). La perle annulaire d'Ouroux-sur-Saône est en cuivre marqué par d'importantes concentrations d'antimoine, d'argent et d'arsenic; les mêmes impuretés sont caractéristiques pour la perle bitronconique de Marolles-sur-Seine, mais en teneurs bien moindres (voir annexe 2). Cette composition très caractéristique du cuivre est un premier indice en faveur d'une origine dans le midi de la France (Leblanc, 1999). Mais surtout, toutes les perles découvertes en Centre-Nord s'inscrivent dans le répertoire des formes connues pour le midi de la France (en particulier Arnal *et al.*, 1974). Les perles massives découvertes dans le Centre-Nord de la France trouvent ainsi leurs exacts homologues (morphologie et composition élémentaire du métal) dans le mobilier très abondant des dolmens de la rive occidentale du Rhône (Languedoc, Causses, Cévennes).

Ces sépultures collectives connaissent, comme dans le nord de la France, de longues périodes d'utilisation, ce qui ne facilite pas la datation de ces perles. Avec la découverte des habitats de Roquemengarde (Guilaine, 1993), des Vautes (Guilaine & Escallon, 2004), du Puech-Haut (Carozza, sous presse), et surtout la fouille du site métallurgique de la Capitelle dans le district minier de Cabrières (Ambert *et al.*, 2002), on sait aujourd'hui que ces objets en cuivre, marqués par de fortes impuretés d'antimoine, d'argent et d'arsenic, sont issus d'une métallurgie autochtone. Ces premières activités métallurgiques dans le midi de la France remontent au plus tôt à l'extrême fin du 4^e millénaire, et s'amplifient tout au long du 3^e millénaire av. J.-C. Les perles massives découvertes dans le nord de la France ne peuvent donc être antérieures à cette première

métallurgie. En considérant maintenant un domaine géographique élargi, nous pouvons essayer d'apprécier la période de circulation des perles massives provenant du midi de la France. Les datations ^{14}C du mobilier associé aux perles d'Ouroux-sur-Saône (Thévenot, 1973), d'Artenac (Bailloud *et al.*, à paraître) et de Charavines (Amosse *et al.*, 1976) convergent toutes vers la deuxième moitié du 3^e millénaire. Il nous semble donc assez raisonnable de proposer que les perles massives découvertes dans le Centre-Nord de la France s'inscrivent au sein du Néolithique final.

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Avec près de 50 objets métalliques répertoriés pour le Néolithique récent et final en Centre-Nord, le métal n'est finalement pas aussi rare qu'on aurait pu le croire au démarrage de notre travail. D'abord exclusivement réservé à la parure, son usage se diversifie progressivement et la fin de la période est notamment marquée par l'émergence des armes et de quelques petits outils. L'étude approfondie des perles métalliques démontre clairement l'intérêt de multiplier les approches — morpho-typologie, datation absolue ou relative du contexte archéologique, technique de mise en forme, composition du métal — pour attribuer une « provenance » au métal. Ainsi, d'après l'état actuel de nos connaissances, ces perles en cuivre parviennent dans le Bassin parisien tout au long du 3^e millénaire sous la forme d'objets déjà manufacturés. En effet, nous n'enregistrons pour l'instant pas la moindre trace d'une activité métallurgique : aucun fragment de minerai de cuivre, aucun demi-produit (lingots, gouttes de métal, ...), aucun déchet métallurgique, aucun « outil » de métallurgiste (creuset, moule, foyer, ...)⁵. De plus, la morphologie, la technique de fabrication⁶ et la composition élémentaire du métal sont celles d'objets qui présente des répliques exactes dans deux régions productrices de métal, l'Europe centrale et septentrionale d'une part et le midi de la France d'autre part. Il

nous semble maintenant acquis que les deux approvisionnements se succèdent, même s'il ne faut pas exclure leur coexistence, aux alentours du milieu du 3^e millénaire avant notre ère. Les perles issues du courant oriental de diffusion du métal, ces objets en tôle dont nous retrouvons les premiers exemplaires en Bassin parisien dès la deuxième moitié du 4^e millénaire (sépulture collective de Vignely), sont pour la plupart associées au Seine-Oise-Marne (Néolithique récent). Il sera indispensable de multiplier les analyses (élémentaires et isotopiques) pour réussir à mieux préciser la provenance des perles en tôle (Allemagne du Sud, Autriche, Pologne, ...). Les perles massives quant à elles sont clairement issues du midi de la France (Languedoc, Causses, Cévennes); nous proposons de les inscrire au sein du Néolithique final (deuxième moitié du 3^e millénaire). Nous ne sommes pas en mesure de préciser d'avantage pour l'instant, notamment en ce qui concerne la part du Campaniforme dans le développement de la diffusion des objets métalliques dans le Bassin parisien, mais nous comptons beaucoup sur la confrontation de notre étude à venir des perles massives et des poignards avec celle des autres catégories de mobilier associé (céramique, industrie osseuse, lithique) pour tenter de mieux redéfinir les contours des groupes culturels en présence dans le Bassin parisien pour la fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze.

Remerciements

Cette recherche sur les premiers objets métalliques doit énormément au travail collectif du PCR sans qui la constitution de la base de données « occupations » et du catalogue « métal » n'aurait jamais pu aboutir. Nous remercions plus particulièrement L. Salanova et R. Cottiaux, pour leurs conseils avisés concernant les problèmes épineux de chronologie, et F. Langry-François pour son aide au sujet des hypogées de la Marne. De nombreuses personnes ont accepté de nous communiquer nombre de données totalement inédites. Nous sommes tout particulièrement redevables auprès d'Y. Lanchon (datation de la sépulture collective de Vignely), de C. Masset (dessin et datation des perles de La Chaussée-Tirancourt), d'H. Guy et J.-M. Martin (dessin et analyse des objets de Saint-Sauveur et Bettencourt-Saint-Ouen), de P. Brunet (analyse de la hache de Bussy-Saint-Georges), de J. Degros (photo du poignard des Mureaux), de C. Louboutin (datation du contexte des perles d'Artenac) et de L. Carozza (données sur l'habitat du Puech-Haut). Enfin, un grand merci à M. Mauvilly pour nous avoir présenté le mobilier métallique néolithique du canton

⁵ Les structures métallurgiques du Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Bronze moyen et final) restent pour l'heure les plus anciennes attestations d'activités métallurgiques pour l'ensemble du Bassin parisien : fours et creusets pour l'élaboration des alliages, moules, ... (Mohen, 1990).

⁶ Il conviendra, dans la suite de ce travail, d'étudier le détail de la technique de mise en forme des perles massives.

de Fribourg (Suisse), à D. Bourgarit, A. Bouquillon et F. Mille pour leur relecture du manuscrit.

Bibliographie

- ALLARD P., ANDRÉ M.-F., CHAMBON P., LAFAGE F. & PRAUD I., 1998. La sépulture collective de Vignely, La Porte aux Bergers (Seine-et-Marne). In : X. Guthertz & R. Jousaume (dir.), *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France. Actes du XXI^e colloque inter-régional sur le Néolithique, Poitiers, octobre 1994* : 395–401.
- AMBERT P., 2001. La place de la métallurgie campaniforme dans la première métallurgie française. In : F. Nicolis (ed.), *Bell Beakers today. Pottery, people, culture, symbols in prehistoric Europe. Proceedings of the international colloquium Riva del Garda (Trento, Italy) 11–16 May 1998*. Trento, Ufficio Beni Archeologici : 577–588.
- AMBERT P. & ROVIRA S., 2004. Les Vautes et la paléométallurgie languedocienne, le point des connaissances. In : J. Guilaine & G. Escallon (dir.), *Les Vautes (Saint-Gély-du-Fesc, Hérault) et la fin du Néolithique en Languedoc oriental*. Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique/Institut National d'Archéologie Préventive : 279–292.
- AMBERT P., COULAROU C., CERT C., GUENDON J.-L., BOURGARIT D., MILLE B., DAINAT D., HOULÈS N. & BAUMES B., 2002. Le plus vieil établissement de métallurgistes de France (3^e millénaire av. J.-C.) : Péret (Hérault). *Compte rendu de l'Académie des Sciences, Série Palevol*, 1 (1) : 67–74.
- AMOSSE J., BOCQUET A., REVERCHON F., EYRAUD-SELE M.-B., BOUCHEZ R., DISANT C., DIEBOLT J. & CORNU A., 1976. Étude d'une perle en cuivre du Néolithique Final du Sud-Est de la France. In : *Actes du IX^e congrès UISPP, Nice, 13–18 septembre 1976*.
- ARNAL G.-B., ARNAL J., AMBERT P., AYROLES P., BAILLOUD G., BOCQUET A., BORDREUIL M., CLOTTES J., COMBIER J., COSTANTINI G., MONTJARDIN R., PORTE J.-L. & THÉVENOT J.-P., 1974. Types de parures datées (ou présumées) du Chalcolithique et du Bronze Ancien, I. Essai d'inventaire dans le Sud-Est de la France. *Études Préhistoriques*, 10–11.
- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à Gallia Préhistoire, 2. Paris C.N.R.S., 433 p., 7 pl. hors-texte.
- BAILLOUD G., BURNEZ C., DUDAY H. & LOUBOUTIN C., à paraître. *La grotte d'Artenac*.
- BARGE-MAHIEU H., 1995. Les premiers objets métalliques du Chalcolithique provençal. In : R. Chenorkian (éd.), *L'homme méditerranéen : mélanges offerts à Gabriel Camps*. Aix-en-Provence, Université de Provence : 359–373.
- BARTELHEIM M., ECKSTEIN K., HUIJSMANS M., KRAUSE R. & PERNICKA E., 2003. Kupferzeitliche Metallgewinnung in Brixlegg, Österreich. In : M. Bartelheim, E. Pernicka & R. Krause (dir.), *Die Anfänge der Metallurgie in der Alten Welt / The Beginnings of Metallurgy in the Old World*. Forschungen zur Archäometrie und Altertumswissenschaft, 1. Rahden, Verlag Marie Leidorf : 33–82.
- BILL J., 1973. *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im Französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Sudwestschweiz*. Verlag Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte. Basel.
- BILLARD C., BLANCHET J.-C. & TALON M., 1996. Origine et composantes de l'Âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France. In : C. Mordant & O. Gaiffe (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du 117^e Congrès national des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*. Paris, C.T.H.S. : 579–601.
- BLANCHET J.-C., 1984. *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du fer*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 27. Paris, Société Préhistorique de France, 608 p.
- BOURHIS J.-R., 1982. *Rapport d'analyse de la hache plate de Bussy-Saint-Georges*. Courrier du 17 février 1982 adressé à M. J. Tarrête.
- BRIARD J. & ROUSSOT-LAROQUE J., 2002. Les débuts de la métallurgie de la France Atlantique. In : M. Bartelheim, E. Pernicka & R. Krause (dir.), *Die Anfänge der Metallurgie in der Alten Welt / The Beginnings of Metallurgy in the Old World*. Forschungen zur Archäometrie und Altertumswissenschaft, 1. Rahden, Verlag Marie Leidorf : 135–160.
- CABROL A. & PAURON H., 1937. Un gué préhistorique à La Rochette (Seine-et-Marne).

- Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **XXXIV** : 481–483.
- CAROZZA L., sous presse. *La fin du Néolithique et les débuts de la métallurgie en Languedoc central : la mutation des habitats du Puech-Haut à Paulhan (Hérault) entre 3200 et 2200 av. J.-C.* Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique / Institut National d'Archéologie Préventive.
- CHAMBON P., 1999. *Du cadavre aux ossements. La gestion des sépultures collectives dans la France néolithique.* Thèse de nouveau doctorat. Paris, Université de Paris I.
- CHERTIER B., BOUTTIER-NICOLARDOT C. & NICOLARDOT J.-P., 1994. L'hypogée néolithique de Loisy-en-Brie (Marne), lieu-dit les Gouttes-d'Or. *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, **18** : 23–53.
- DESPRIÉE J., 1991. Mer, Glatigny. *Gallia Préhistoire informations*. Centre, **2** : 167.
- DRAN J.-C., CALLIGARO T. & SALOMON J., 2000. Particle-induced X-ray emission. In : E. Ciliberto, G. Spoto & J. Wiley (ed.), *Modern Analytical Methods in Art and Archaeology*. Chichester : 135–166.
- GACHINA J., 1997. Inventaire des pointes de Palmela trouvées en France. *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest. Nouvelles Études*, **4** (1) : 22–31.
- GUILAINE J., 1993. Roquemengarde et les débuts de la métallurgie en France méditerranéenne. In : J.-P. Mohen & C. Eluère (éd.), *Découverte du métal*. Paris, Picard : 279–295.
- GUILAINE J. & ESCALLON G. (dir.), 2004. *Les Vautes (Saint-Gély du Fesc, Hérault) et la fin du Néolithique en Languedoc oriental*. Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique / Institut National d'Archéologie Préventive, 346 p.
- UILLOT H. & GUY H., 1997. *Saint-Sauveur « Les Grès », sépulture collective*. Document Final de Synthèse, sauvetage urgent (mars à août 1995), A16. Amiens, Service Régional d'Archéologie Picardie.
- JUNGHANS S., SANGMEISTER E. & SCHRÖDER M., 1974. *Studien zu den Anfängen der Metallurgie, Kupfer und Bronze in der frühen Metallzeit Europas*. Volume II-4. Berlin, Gebr. Mann Verlag.
- LEBLANC M., 1999. Gîtes et gisements de cuivre de la France méridionale : typologie et caractéristiques géochimiques. *Archéologie en Languedoc*, **21** : 21–25.
- MARTIN J.-M., MARTINEZ R. & PROST D., 1996a. Le Site chalcolithique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme). *Internéo*, **1** : 141–168.
- MARTIN J.-M., MARCON V., MARTINEZ R. & PROST D., 1996b. *Bettencourt-Saint-Ouen (Somme)*. Coordination A16. DFS de Sauvetage urgent programmé. Amiens, Service Régional d'Archéologie Picardie.
- MASSET C., 1995. Sur la stratigraphie de La Chaussée-Tirancourt (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial **9** : 135–139.
- MASSET C., MORDANT D. & MORDANT C., 1967. Les sépultures de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne). *Gallia Préhistoire*, **10** : 75–167.
- MILLE B., à paraître. Le métal en contexte arténacien. In : G. Bailloud, C. Burnez, H. Duda & C. Louboutin (dir.), *La grotte d'Artenac*.
- MILLE B. & BOURGARIT D., 1998. *Étude des perles de Vignely (Seine-et-Marne)*. Rapport n° Z2430 du 3 juin 1998. Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France.
- MOHEN J.-P., 1977. *L'Âge du Bronze dans la région de Paris, catalogue synthétique des collections conservées au Musée des Antiquités Nationales*. Paris, Éditions des Musées Nationaux, 264 p.
- MOHEN J.-P., 1990. *Métallurgie préhistorique, introduction à la paléoméallurgie*. Paris, Masson, 230 p.
- OTTAWAY B., 1973. Earliest Copper Ornaments in Northern Europe. *Proceedings of the Prehistoric Society*, **39** : 294–353.
- PAPILLON F. & DUPOUY J.-M., 1998. Les impuretés non métalliques peuvent-elles être des indicateurs du procédé d'élaboration des objets en cuivre ou en alliages cuivreux ? Cas de l'oxygène et du carbone. In : M. C. Frère-Sautot (dir.), *Paléoméallurgie des cuivres*. Monographies Instrumentum, **5** : 191–196.
- RAMSEYER D., 1987. *Delley / Portalban II. Contribution à l'étude du Néolithique en Suisse occidentale*. Archéologie fribourgeoise, **3**. Fribourg, Éditions Universitaires, 118 p.
- RAMSEYER D. & MICHEL R., 1990. *Montelier / Platzbünden, gisement Horgen. Volume 1 : Rapports de fouille ; la céramique*. Archéologie

- fribourgeoise, 6. Fribourg, Éditions Universitaires, 160 p.
- SALANOVA L. (coord.), 2003. *Projet Collectif de Recherche « Le 3^e millénaire avant J.-C. dans le Centre-Nord de la France » : définitions et interactions des groupes culturels*. Bilan de 3 années de recherche, 2 vol.
- SANGMEISTER E., 1971. Die Kupferperlen im Chalkolithikum Südfrankreichs: Ein Beitrag zur Geschichte der frühen Metallurgie. In : *Mélanges de préhistoire, d'archéocivilisation et d'ethnologie offerts à André Varagnac*. Paris, Sevpen : 641-680.
- SWANN C.P. & FLEMING S.J., 1990. Selective filtering in PIXE spectrometry. *Nuclear Instruments and Methods*, 49 : 65-69.
- THÉVENOT J.-P., 1973. *Le village préhistorique d'Ouroux-sur-Saône (Résultats des premières fouilles)*. Travaux du Centre de recherches de Solutré, 1, 174 p.

Adresse des auteurs :

Benoît MILLE
UMR 171 CNRS
Centre de Recherche et de Restauration
des Musées de France (C2RMF)
Palais du Louvre – Porte des Lions
14, Quai François Mitterrand
FR-75001 Paris
E-mail : benoit.mille@culture.gouv.fr

Laurence BOUQUET
Université de Paris I
16bis, avenue Pierre Mendès-France
FR-27200 Vernon
E-mail : bouquetlaurence@yahoo.fr

Annexe 1
Inventaire des objets attribués au Néolithique récent ou final dans le centre et le nord de la France

Localisation	Désignation	Département	N° du dessin	N° d'inventaire	Type d'occupation	Masse (en g)	Époque	Attribution culturelle
Pommiers	pointe de Palmela	Aisne (02)	F3-11	PCR M1770-1	indice		Final	Campaniforme
Mer, « Glatigny »	pointe de Palmela	Loir-et-Cher (41)	F3-10	PCR M998-1	indice		Final	Campaniforme
Ay, « Warmety-Haut »	perle en tôle	Marne (51)		PCR M953-1	sépulture collective		Récent	SOM
Ay, « Warmety-Haut »	perle en tôle	Marne (51)		PCR M953-2	sépulture collective		Récent	SOM
Ay, « Warmety-Haut »	perle en tôle	Marne (51)		PCR M953-3	sépulture collective		Récent	SOM
Ay, « Warmety-Haut »	perle en tôle	Marne (51)		PCR M953-4	sépulture collective		Récent	SOM
Ay, « Warmety-Haut »	perle en tôle	Marne (51)		PCR M953-5	sépulture collective		Récent	SOM
Congy, « Cornembaux 3 »	perle annulaire, tôle ?	Marne (51)	F2-15	PCR M665-1	sépulture collective		Récent	SOM
Courjeonnet, « Vignes Jaunes »	perle en tôle, écrasée (cylindrique ?)	Marne (51)	F2-12	MAN 67715	sépulture collective	1,64	Récent	SOM
Courjeonnet, « Vignes Jaunes »	perle en tôle, tonnelet	Marne (51)	F2-9	MAN 67716	sépulture collective	1,99	Récent	SOM
Courjeonnet, « Vignes Jaunes »	perle en tôle, tonnelet	Marne (51)	F2-11	MAN 67718	sépulture collective	1,37	Récent	SOM
Courjeonnet, « Vignes Jaunes »	perle en tôle, ruban spiralé	Marne (51)	F2-10	PCR M671-2	sépulture collective		Récent	SOM
Le Mesnil-sur-Oger, « Les Mournouards 2 »	perle en tôle	Marne (51)		PCR M492-1	sépulture collective		Récent	SOM
Loisy-en-Brie, Les Gouttes d'or »	perle en tôle, cylindrique	Marne (51)	F2-14	PCR M491-1	sépulture collective		Récent	SOM
Tours-sur-Marne, Nécropole	perle en tôle, tonnelet	Marne (51)	F2-13	PCR M689-1	sépulture collective		Récent	SOM
Walters, « Arembert »	poignard losangique à courte languette	Nord (59)	F3-4	PCR M333-1	sépulture en fosse		Final	Campaniforme
Énencourt-Léage, « La Caille »	poignard losangique	Oise (60)	F3-8	PCR M337-1	indice		Final	Campaniforme
Châlon-sur-Saône, dragage	poignard à lame triangulaire, languette allongée	Saône-et-Loire (71)	F3-7	PCR M422-1	indice		Final	Campaniforme

Annexe 1
(suite)

Localisation	Désignation	Département	N° du dessin	N° d'inventaire	Type d'occupation	Masse (en g)	Époque	Attribution culturelle
Ouroux-sur-Saône, « Le Grand Bois et le Taillis »	perle massive bitronconique	Saône-et-Loire (71)	F2-23	PCR M412-1	habitat		Final	
Ouroux-sur-Saône, « Le Grand Bois et le Taillis »	perle massive annulaire	Saône-et-Loire (71)	F2-24	PCR M412-2	habitat		Final	
Verzé, « La Bergère, tumulus 6 »	fragment de cuivre	Saône-et-Loire (71)	F3-1	PCR M426-1	sépulture sous tumulus		Final	Campaniforme
Bussy-Saint-Georges	hache plate	Seine-et-Marne (77)	F3-1	PCR M567-1	indice	115,2	Récent ou Final	
La Rochette, dragage de la Seine	hache plate	Seine-et-Marne (77)	F3-2	PCR M303-1	indice		Récent ou Final	
Marolles-sur-Seine, « Les Gours aux Lions »	perle massive bitronconique	Seine-et-Marne (77)	F2-18	PCR M203-1	sépulture collective		Récent ou Final	
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, cylindrique	Seine-et-Marne (77)	F2-1	VBP94ST190277-1	sépulture collective	0,19	Récent	SOM
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, subcylindrique	Seine-et-Marne (77)	F2-2	VBP94ST190277-2	sépulture collective	1,07	Récent	SOM
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, tonnelet	Seine-et-Marne (77)	F2-3	VBP94ST190277-3	sépulture collective	2,87	Récent	SOM
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, subcylindrique	Seine-et-Marne (77)	F2-4	VBP94ST190277-4	sépulture collective	0,59	Récent	SOM
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, tonnelet	Seine-et-Marne (77)	F2-5	VBP94ST190277-5	sépulture collective	0,37	Récent	SOM
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, subcylindrique	Seine-et-Marne (77)	F2-6	VBP94ST190277-6	sépulture collective	1,03	Récent	SOM
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, cylindrique	Seine-et-Marne (77)	F2-7	VBP94ST190277-7	sépulture collective		Récent	SOM
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, tonnelet	Seine-et-Marne (77)	F2-7	VBP94ST190277-8	sépulture collective	0,21	Récent	SOM
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle, tonnelet	Seine-et-Marne (77)	F2-8	VBP94ST190277-9	sépulture collective	0,67	Récent	SOM
Les Mureaux, « Les Gros Murs »	poignard à lame nervurée et languette crantée	Yvelines (78)	F3-5	PCR M81-1	sépulture collective		Final	Campaniforme
Bettencourt-Saint-Ouen, « La Socour - Le Bosquet »	poignard sans languette individualisée	Somme (80)	F3-6	PCR M357-1	habitat		Final	Campaniforme

Annexe 1
(suite)

Localisation	Désignation	Département	N° du dessin	N° d'inventaire	Type d'occupation	Masse (en g)	Époque	Attribution culturelle
Bettencourt-Saint-Ouen, « La Socour – Le Bosquet »	alène bipointe de section carrée	Somme (80)	F3-13	PCR M357-2	habitat		Final	
La Chaussée-Tirancourt, « La Sence du Bois »	perle en tôle, tonnelet	Somme (80)	F2-16	PCR M205-1	sépulture collective		Récent ou Final	
La Chaussée-Tirancourt, « La Sence du Bois »	perle en tôle, tonnelet	Somme (80)	F2-17	PCR M205-2	sépulture collective		Récent ou Final	
Saint-Sauveur, « Les grès »	poignard à longue lame et languette non différenciée	Somme (80)	F3-3	PCR M543-1	sépulture collective		Récent ou Final	
Marsangy, « Les durillons »	perle en tôle	Yonne (89)		PCR M438-1	sépulture à inhumation		Récent	Horgen
Argenteuil, « Usine Vivez »	perle massive bitronconique	Val-d'Oise (95)	F2-22	PCR M115-1	sépulture collective		Récent ou Final	
Argenteuil, « Usine Vivez »	alène de section carrée	Val-d'Oise (95)	F3-12	PCR M115-2	sépulture collective		Récent ou Final	
Épiais-Rhus, « Le Bois des Menues Terres »	ciseau plat	Val-d'Oise (95)		PCR M906-1	habitat		Final	Campaniforme
Genainville, « Les Vaux de la Celle »	poignard à courte lame triangulaire et languette rectangulaire	Val-d'Oise (95)	F3-9	PCR M562-1	indice		Final	Gord
Montreuil-sur-Epte, « Coppières »	perle massive bitronconique	Val-d'Oise (95)	F2-19	PCR M83-1	sépulture collective		Récent ou Final	
Montreuil-sur-Epte, « Coppières »	perle massive en tonnelet	Val-d'Oise (95)	F2-20	PCR M83-2	sépulture collective		Récent ou Final	
Saint-Martin-du-Tertre, « La Pierre Turquoise »	perle massive cylindrique	Val-d'Oise (95)	F2-21	PCR M88-1	sépulture collective		Récent ou Final	
Vauréal, « Le Cimetière des Anglais »	anneau (perle en tôle ?)	Val-d'Oise (95)		PCR M86-1	sépulture collective		Récent	SOM

Annexe 2

Analyses élémentaires du métal

(Résultats en pourcentage massique)

Localisation	Désignation	N° d'inventaire	Référence de l'analyse	Source	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Au	Zn	Co	Mn	O
Bettencourt-Saint-Ouen, « La Socour - Le Bosquet »	poignard	PCR M357-1	Rennes	Martin, 1996a	91,08	-	-	~3	0,01	0,03	5,2	-	tr	nm	-	0,5	nm	nm
Bettencourt-Saint-Ouen, « La Socour - Le Bosquet »	alène	PCR M357-2	Rennes	Martin, 1996a	82,1	15,1	1,8	0,5	-	0,07	0,75	-	-	nm	tr	-	nm	nm
Bussy-Saint-Georges	hache plate	PCR M567-1	Rennes	SRA IdF	99,2	0,01	-	-	-	tr	-	-	-	nm	-	nm	-	nm
Énencourt-Léage, « La Caille »	poignard	PCR M337-1	Rennes	Blanchet, 1984	97,9	tr	tr	~2	0,003	0,01	0,015	0,002	0,003	nm	tr	nm	tr	nm
Épiais-Rhus, « Le Bois des Menues Terres »	ciseau	PCR M906-1	Rennes	Blanchet, 1984	88	~10	0,001	~1	0,15	0,015	0,5	-	0,3	nm	-	nm	0,001	nm
La Chaussée-Tirancourt, « La Sence du Bois »	perle en tôle	PCR M205-1	SAM 21734	Junghans, 1974	nm	-	-	-	0,17	0,61	0,2	0,009	-	-	-	-	nm	nm
Marolles-sur-Seine, « Les Gours aux Lions »	perle massive	PCR M203-1	SAM 19867	Junghans 1974	nm	-	0,07	0,06	0,09	0,05	-	tr	-	-	-	-	nm	nm
Mer, « Glatigny »	pointe de Palmela	PCR M998-1	Rennes	Ambert, 2001	95,1	0,02	0,015	2,5	0,1	0,005	0,3	0,03	0,001	nm	-	nm	-	nm
Ouroux-sur-Saône, « Le Grand Bois et le Taillis »	perle massive	PCR M412-2	Rennes	Thévenot, 1973	97,4	0,005	0,05	0,50	~1	~1	0,001	0,001	0,01	nm	-	nm	-	nm
Ouroux-sur-Saône, « Le Grand Bois et le Taillis »	perle massive	PCR M412-1	Rennes	Thévenot, 1973	98,7	-	0,01	-	-	0,005	0,20	-	~1	nm	-	nm	0,01	nm
Saint-Sauveur, « Les grès »	poignard	PCR M543-1	Rennes	Guillot & Guy, 1997	91,3	0,005	0,001	0,60	~2,5	~1	~2,5	tr	0,001	nm	-	tr	nm	nm
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle	VBP94ST190277-1	C2RMF 24397		99,5	<0,006	<0,02	<0,004	<0,007	<0,002	<0,01	<0,01	<0,009	<0,02	<0,09	<0,007	<0,006	~0,5
Vignely, « La Porte aux Bergers »	perle en tôle	VBP94ST190277-8	C2RMF 24398		99,3	<0,004	<0,009	<0,008	<0,005	<0,003	<0,02	<0,01	<0,009	<0,02	<0,09	<0,007	<0,006	~0,7

~ : environ, tr : inférieur à 0,001 %, - : non décelé, nm : non mesuré.

Les sépultures collectives néolithiques en grotte du Bassin mosan

Bilan documentaire

Nicolas CAUWE

Résumé

Le Néolithique récent de Belgique est essentiellement connu au travers de plusieurs dizaines de sépultures collectives installées dans les abris naturels des massifs calcaires du bassin de la Meuse. Au-delà de la description des pratiques funéraires, cette documentation nous renseigne aussi sur les persistances de traditions, malgré des mutations dans la culture matérielle, et sur les liens que le Néolithique mosan entretient avec le mégalithisme tardif du nord-ouest de l'Europe.

Abstract

The Late Neolithic of Belgium is mainly known by a lot of collective graves put down on caves and rock shelters of the Meuse river basin. Beyond the description of funeral practices, these data illustrate a persistence of traditions though several material cultures and the relationships between the Neolithic of Southern Belgium and the Late Megalithism of North-Western Europe.

1. INTRODUCTION

Le phénomène des sépultures collectives en grotte est connu en Belgique depuis les premiers temps de la recherche. Déjà en 1833, Philippe-Charles Schmerling, pionnier des sciences préhistoriques, notait la présence d'ossements humains dans les grottes d'Engis, près de Liège (Schmerling, 1833–1834). Quelques années plus tard, Édouard Dupont sera le premier à entreprendre des fouilles officielles en Belgique, y compris dans des « ossuaires ». Ses travaux le menèrent à explorer la région de la haute Meuse belge, dans les environs de Dinant et, s'il attribua erronément à l'« âge du renne » la tombe collective du trou du Frontal à Furfooz, il ne se trompa guère quant à l'ancienneté d'une sépulture similaire qu'il découvrit dans une petite cavité de la localité de Gendron (Dupont, 1872).

Au début du ^{xx}e siècle, les travaux du baron Alfred de Loë et d'Edmond Rahir furent parmi les plus productifs. C'est, notamment, grâce à leurs fouilles au trou des Blaireaux à Vaucelles et dans la grotte de la Porte-Aïve à Hotton, que l'on put associer au Néolithique récent ces amas d'ossements rencontrés en quantité dans les grottes du sud de la Belgique (de Loë & Rahir, 1905; *Idem*, 1908). Le mobilier de ces deux tombes était, en effet, parfaitement similaire à celui exhumé des allées couvertes ou des hypogées du Bassin parisien.

Depuis lors, des sépultures collectives sont régulièrement signalées dans les nombreux abris naturels qui se sont formés dans les massifs calcaires traversés par la Meuse et ses affluents. Ainsi, en dénombre-t-on aujourd'hui entre 150 et 200 exemples, l'équivoque reposant sur la qualité médiocre de plusieurs fouilles et sur l'approximation de quelques publications anciennes, voire sur la perte accidentelle de certaines collections (Cauwe, 1997).

2. CADRE CHRONOLOGIQUE

Longtemps considérées comme relevant du seul Néolithique récent (Seine-Oise-Marne), les sépultures collectives en grotte occupent en réalité un spectre chronologique beaucoup plus vaste, depuis le Mésolithique ancien jusqu'à la fin du Néolithique, voire plus tard encore (tableau 1). Pour le Néolithique proprement dit, les plus anciens exemples se rapportent au Michelsberg : abri des Autours à Dinant (Cauwe, 1993), trou de la Heid à Comblain-au-Pont (Toussaint & Becker, 1992) ou trou du Frontal à Furfooz (Dupont, 1872). Par ailleurs, toute une série de grottes, essentiellement à Hastière et à Waulsort (environs de Dinant), ont livré des restes humains non accompagnés de mobilier, mais dont la datation s'inscrit dans l'espace chronologique du Néolithique moyen

Nom du site	Date B.P.	Date B.C. (cal.)*	Réf. labo.
Autours (sépulture n° 1 de l'abri des -; Anseremme)	5300 ± 55	4230 - 4040	OxA-5387
Hastière (grotte D)	5235 ± 45	4220 - 3980	OxA-9022
Hastière (grotte B)	5180 ± 45	4040 - 3940	OxA-9021
Waulsort (grotte AB)	5130 ± 45	3980 - 3810	OxA-9023
Hastière (grotte L)	5070 ± 60	3950 - 3790	OxA-9088
Reuviau (trou -; Hastière)	5025 ± 65	3940 - 3720	OxA-5677
Anseremme (grotte d'-; Dinant)	4945 ± 55	3780 - 3660	OxA-9089
Coléoptère (grotte du -; Juzaine)	4695 ± 65	3620 - 3370	OxA-3636
Heid (trou de la -; Comblain-au-Pont)	4650 ± 60	3510 - 3340	Lv-1586
Waulsort (grotte Q)	4620 ± 50	3510 - 3140	OxA-5840
Maurenne (grotte 1)	4635 ± 45	3500 - 3.350	OxA-9025
Corneilles (roche aux -; Annevoie-Rouillon)	4410 ± 80	3300 - 3230	Lv-2207
Avins (sépulture n° 2 des -; Clavier)	4460 ± 70	3330 - 2930	Lv-2205
Sigillée (abri de la -; Juzaine)	4460 ± 60	3310 - 2920	IRPA 920
Frontal (trou du -; Furfooz)	4430 ± 80	3300 - 2920	OxA-4196
Frontal (trou du -; Furfooz)	4430 ± 30	3100 - 2930	GrN-10179
Masson (abri -; Sprimont)	4380 ± 60	3090 - 2910	Lv-1461
Jacques (fissure -; Chanxhe)	4240 ± 70	2920 - 2670	Lv-1551
Jausse (caverne de -; Faulx-les-Tombes)	4240 ± 70	2920 - 2670	Lv-2202
Bibiche (grotte -; Anseremme)	4240 ± 60	2920 - 2690	Lv-1655
Betche-aux-Rotches (grotte de la -; Spy)	4230 ± 70	2920 - 2660	OxA-6252
PJ (trou de la -; Ferrières)	4220 ± 80	2910 - 2620	Lv-2136
Triangulaire (grotte -; Ramioul)	4195 ± 75	2890 - 2620	OxA-3290
Pape (abri du -; Anseremme)	4190 ± 60	2880 - 2620	Lv-1747
Masson (abri -; Sprimont)	4170 ± 80	2880 - 2620	Lv-1462
Rosette (trou -; Furfooz)	4165 ± 70	2880 - 2620	OxA-5041
Dessins (grotte des -; Profondeville)	4160 ± 70	2880 - 2620	Lv-1585
Jausse (caverne de -; Faulx-les-Tombes)	4150 ± 85	2880 - 2610	Lv-2203
Fémur (ossuaire du -; Ben-Ahin)	4130 ± 60	2870 - 2590	Lv-1758
PJ (trou de la -; Ferrières)	4130 ± 60	2870 - 2590	Lv-2137
Bibiche (grotte -; Anseremme)	4130 ± 55	2870 - 2590	Lv-1656
Burnot (grotte du -)	4110 ± 110	2870 - 2500	Lv-265
Burnot (grotte du -)	4090 ± 110	2870 - 2490	Lv-264
Martouzin-Neuville (monuments de -)	4070 ± 100	2870 - 2470	Fra-98
Avins (sépulture n° 3 des -; Clavier)	4050 ± 100	2870 - 2810	Lv-2206
Bibiche (grotte -; Anseremme)	4010 ± 70	2850 - 2400	Lv-1654
Sépulcrale (grotte -; Barvaux)	4050 ± 50	2620 - 2470	Lv-863
Betche-aux-Rotches (grotte de la -; Spy)	4025 ± 55	2610 - 2460	OxA-6112
Cave (grotte de la -; Maurenne)	3950 ± 70	2570 - 2330	Lv-1483
Avins (sépulture n° 1 des -; Clavier)	3870 ± 60	2460 - 2200	Lv-2204
Cave (grotte de la -; Maurenne)	3830 ± 90	2460 - 2140	Lv-1482
Martouzin-Neuville (monuments de -)	3790 ± 90	2400 - 2040	Lv-1243
Chauveau (grotte de -)	3710 ± 80	2200 - 1960	Lv-1919
Ambre (grotte -; Doische)	3560 ± 80	1980 - 1750	Lv-2104
Burnot (grotte du -)	3390 ± 100	1870 - 1520	Lv-263
Gomery (dolmen)	560 ± 110	1300 - 1450 (AD)	Lv-496

* Dates calibrées à 68 % de confiance, d'après Stuiver M., Long A., Kra R.S. (eds), 1993. Oxcal v 2.18, *Radiocarbon*, 35 (1).

Tabl. 1 — Listes des datations ¹⁴C des sépultures collectives néolithiques du Bassin mosan (dans l'ordre décroissant des dates calibrées; d'après Cauwe, 1997 et Cauwe *et al.*, 2000).

(Cauwe *et al.*, 2000). Il est, cependant, assuré que la majorité des tombes appartiennent à la fin du 4^e millénaire calibré ou à la première moitié du suivant. L'essentiel des mobiliers rencontrés confirment d'ailleurs l'importance

du Néolithique récent dans le phénomène des sépultures collectives en grotte.

Enfin, si on en croit les datations radiométriques, quelques sépultures seraient postérieures à 2500 av. J.-C. De même, sans l'appui

de mesures de laboratoire, mais en fonction d'associations entre restes humains et mobiliers, il est régulièrement proposé que l'accumulation de défunts dans des cavités naturelles fut encore pratiquée à l'âge du Bronze. Pourtant, aucune étude convaincante n'a jamais soutenu le propos, illustré seulement par des explorations anciennes. Des travaux récents tendent, d'ailleurs, à démontrer que les dépôts d'os humains en question se rapportent sans doute à des périodes plus récentes encore (Warmenbol, com. pers.).

3. CULTURE MATÉRIELLE

Le mobilier le plus courant est formé d'outils en silex taillé : lames brutes ou retouchées, grattoirs et armatures de flèche pour l'essentiel. La céramique est plus rare. La présence de petits tessons est répertoriée dans une centaine de cas, mais bien peu de sépultures ont livré des formes reconnaissables. Des récipients de la civilisation de Michelsberg étaient cependant présents au trou du Frontal à Furfooz (Dupont 1872; De Laet, 1982), au trou de la Heid à Comblain-au-Pont (Toussaint & Becker, 1992) et dans la caverne T de Waulsort (Warmenbol, 1985), tandis que de la céramique de type « Seine-Oise-Marne » a été reconnue avec certitude au trou des Blaireaux à Vaucelles (de Loë & Rahir, 1905), dans le grand abri et dans l'ossuaire du Fémur à Ben-Ahin (Destexhe-Jamotte, 1971-1973; Cauwe, 1990), à l'abri du Pape à Anseremme (Léotard *et al.*, 1999), à la Porte-Aïve à Hotton (de Loë et Rahir, 1908), dans une des grottes de Waulsort (Rahir, 1925) et dans la grotte Triangulaire de Ramioul (Vandebosch, 1909). À Martouzin-Neuville, une bouteille à collerette du Néolithique moyen-récent a été retrouvée (Huysecom, 1982).

Des objets ou de la parure en matières dures animales ont parfois été mis au jour. On citera, à titre d'exemple, l'abri des Autours à Dinant (Cauwe, 1993), le trou des Blaireaux à Vaucelles (de Loë & Rahir, 1905), l'ossuaire du Fémur à Ben-Ahin (Cauwe, 1990), le trou du Frontal à Furfooz (De Laet, 1982), le trou de la Heid à Comblain (Toussaint & Becker, 1992), le trou de la PJ à Ferrières (Toussaint *et al.*, 1994), la Porte-Aïve à Hotton (de Loë & Rahir, 1908), la grotte de Chaveau à Godinne-sur-Meuse (Boné *et al.*, 1983) ou l'abri de la Sigillée à Bomal (Henderickx & Dubois, 1990).

4. ORGANISATION DE LA TOMBE

Les cavités naturelles sont manifestement des caveaux à part entière, qu'il est rarement nécessaire de modifier pour recevoir les dépouilles des défunts. Dans quelques cas seulement, on a constaté la présence de petites constructions en pierre — dallages ou murets — permettant de séparer la tombe du reste de l'anfractuosité : grotte Ambre à Doische (Bott & Cattelain, 1991), trou des Blaireaux à Vaucelles (de Loë & Rahir, 1905), grotte de Chauveau à Godinne-sur-Meuse (Soreil, 1873), trou du Crâne, de la Mâchoire et du Frontal à Furfooz (Rahir, 1925), trou Félix à Falmignoul (Vankerkhoven & Semal, 2003), trou des Nutons à Gendron (Dupont, 1872), abri de l'Ossuaire à Éprave (Vanhaeke, 1970), Porte-Aïve à Hotton (de Loë & Rahir, 1908), abri Sandron à Huccorgne (Fraipont, 1898).

Partout ailleurs, les corps ou les squelettes ont été simplement déposés dans les cavités naturelles, sans aucune transformation ou aménagement de ces dernières, si n'est, parfois, le creusement d'une petite fosse : grotte de Chauveau à Godinne-sur-Meuse (Soreil, 1873), grotte du Docteur à Huccorgne (Fraipont, 1898), fissure Jacques à Sprimont (Henderickx & Dubois, 1987), grotte du Mont-Falaise à Antheit (Fraipont, 1898), abri Sandron à Huccorgne (de Loë, 1920) ou grotte Triangulaire à Ramioul (Vandebosch, 1909).

La présence de foyers a également été notée en de rares occasions, mais sans qu'il soit possible aujourd'hui d'estimer la réalité d'une relation entre ces structures de combustion et le dépôt de cadavres, d'autant que, lors des fouilles des trois dernières décennies, aucune association entre des couches d'inhumation et des foyers n'a pu être observée.

Les cas de condamnation ou de fermeture définitive des tombes ne sont guère nombreux. Si on se réfère aux pratiques funéraires des 4^e et 3^e millénaires dans le Bassin parisien, on aurait pu s'attendre à une plus forte récurrence du phénomène. Rien ne sert d'en appeler à l'ancienneté des fouilles pour justifier cette carence. Tous les exemples connus proviennent de travaux effectués à la fin du XIX^e siècle ou au début du suivant, tandis que les fouilles récentes n'ont guère apporté d'éléments neufs en ce domaine. Le cas le plus patent d'une condamnation est celui du trou du Frontal à Furfooz, où une grande dalle a été glissée verticalement devant la grotte (Dupont, 1872).

L'abri de l'ossuaire à Éprave (Vanhaeke, 1970), le trou des Nutons à Gendron (Dupont, 1872), le trou Félix à Falmignoul (Vankerkhoven & Semal, 2003) ou la grotte Triangulaire à Marches-les-Dames (Rahir, 1931) auraient été fermés par des murets de pierres sèches.

5. GESTES POSÉS SUR LES CADAVRES

Le débat entre tombe primaire ou secondaire a toujours été intense. Longtemps, on considéra que le mélange d'ossements de plusieurs individus ne pouvait résulter que de l'apport de squelettes préalablement décharnés en d'autres lieux. Dès lors, on qualifia d'« ossuaires » la presque totalité des sépultures collectives. Pourtant, dès les années 1960, essentiellement sous l'impulsion d'André Leroi-Gourhan, on comprit que l'étude détaillée de la répartition des ossements pouvait mener à d'autres constats. En Belgique, la première approche de ce type fut menée à l'abri Masson (Sprimont), à la fin des années 1980 (Dewez *et al.*, 1986). On sait aujourd'hui que de véritables ossuaires existent (par exemple à l'abri des Autours à Dinant ; Cauwe, 1993), mais, dans la plupart des cas, la déconnexion des squelettes provient plutôt de la fréquentation régulière des caveaux par les fossoyeurs néolithiques. Dans la majorité des situations étudiées avec précision, les défunts ont été apportés entiers dans les grottes, subissant par la suite diverses manipulations (Toussaint, 1991), sans doute rendues obligatoires par les rites de l'époque et/ou par la nécessité de gérer l'espace disponible dans les cavités.

La présence de corps incinérés, mélangés à d'autres inhumés, est parfois signalée : trou de l'Ambre à Éprave (Bott & Cattelain, 1991), trou des Blaireaux à Vaucelles (de Loë & Rahir, 1905), grotte de Chauveau à Godinne-sur-Meuse (Soreil, 1873), trou du Frontal à Furfooz (Dupont, 1872), trou del Heuve à Sinsin (Bequet, 1883), Porte-Aïve à Hotton (de Loë & Rahir, 1908), grotte Sépulcrale à Barvaux (Dewez & Dubois, 1977), abri de la Sigillée à Bomal (Henderickx & Dubois, 1990) ou caverne Y à Waulsort (Mariën, 1981).

Dans plusieurs sépultures collectives, des traces de dépeçage au silex ont été repérées sur des ossements humains, ainsi à la caverne B à Hastière (Riquet, 1963), au trou du Frontal à Furfooz (Dewez *et al.*, 1986), au trou Garçon à Hastière (Riquet, 1963), au trou del Heuve

à Sinsin (de Loë, 1891), à la fissure Jacques à Sprimont (Henderickx & Dubois, 1987), dans la caverne M à Hastière (De Laet, 1982), à l'abri Masson à Sprimont (Dewez *et al.*, 1986), à la grotte du Mont-Falise à Antheit (Haeck, 1964) ou dans celle de Néfli à Ozo (Henderickx & Dubois, 1990). On en a parfois déduit des séances de cannibalisme (Spring, 1864). Il semble toutefois beaucoup plus raisonnable d'en appeler à un traitement des cadavres : partout, les corps dépecés ont été mélangés à d'autres cadavres laissés intacts.

Le nombre de morts déposés dans chaque cavité est très variable : de 2 ou 3 unités à plusieurs dizaines de squelettes. La majorité des sépultures collectives contiennent cependant entre 10 et 15 défunts. Les exceptions les plus notoires sont le trou Jean Martin à Hastière (30 ou 40 individus ; Houzé, 1904), la Cave, toujours à Hastière (une trentaine d'individus ; Riquet, 1963), la grotte de Sclaigaux (une cinquantaine d'individus ; Houzé, 1904) ou l'abri Sandron à Huccorgne (une trentaine d'individus ; Fraipont, 1898). Il n'existe aucune corrélation entre la taille des cavités et le nombre de défunts inhumés à l'intérieur de chacune d'elles. Hommes, femmes, adolescents ou enfants se retrouvent mélangés presque partout.

6. UNE MÊME TRADITION POUR PLUSIEURS CULTURES MATÉRIELLES

Seul le mobilier et les datations radiométriques permettent de distinguer les tombes du Néolithique moyen de celles, plus tardives, du Seine-Oise-Marne. Disposition des défunts, gestes posés sur les cadavres, aménagement éventuel des cavités, ... tous les autres aspects se maintiennent à travers plusieurs siècles, sans être affectés par les vicissitudes des cultures matérielles qui se succèdent. Or le rapport aux morts n'est jamais une simple anecdote et on n'emprunte pas facilement à d'autres la manière de penser le rôle des défunts dans la société.

Dans les régions mosanes, tout porte donc à croire à un maintien global d'un même univers culturel pendant le 4^e millénaire et la première moitié du suivant, au-delà de la succession des modes, d'origines diverses, dans la réalisation de la poterie, la taille du silex ou la confection d'outils en os. À cet égard, on se rappellera la diversité des pratiques funéraires du Chasséen. Depuis son épiceutre dans le

midi de la France, jusqu'à son développement dans une partie du Bassin parisien et dans la péninsule armoricaine, les porteurs de cette culture matérielle acceptent de transformer, parfois radicalement, les soins qu'ils portent aux morts (Boujot *et al.*, 1991). Le propos paraît peu crédible, d'autant que ces mutations des pratiques funéraires s'inscrivent partiellement dans la poursuite des pratiques régionales antérieures à l'arrivée du monde chasséen. Force est de constater que différentes régions ont accepté d'assimiler le bagage matériel du Chasséen, sans nécessairement modifier leur rapport au monde.

Ainsi, à défaut d'être relativement mal documenté, malgré des dizaines de tombes connues, le traitement des morts durant le Néolithique mosan, nous renseigne-t-il sur des pérennités culturelles, masquées par l'évolution des industries. Ces dernières indiquent plutôt des modifications de réseaux de relations, des évolutions manufacturières ou des interactions entre groupes, l'ensemble se surimposant aux discours identitaires.

7. RAPPORTS AVEC LE MÉGALITHISME

Par ailleurs, la qualité des gestes portés sur les cadavres accumulés dans les grottes naturelles du sud de la Belgique au cours des 4^e et 3^e millénaires, permet de proposer quelque équivalence entre ces sépultures et celles, plus spectaculaires, érigées au moyen de grands blocs de pierre. Mais les pratiques funéraires ne seraient pas le seul point de rapprochement. À la même époque, dans le Bassin parisien, l'architecture funéraire prend plusieurs formes : allées couvertes en pierre (Masset, 1997), « mégaxyles », tels celui de la Croix-Saint-Ouen (Le Goff *et al.*, 1995), hypogées ou même structures légères (Masset, 1995). Il semble donc qu'il existait une certaine liberté dans l'aménagement des tombes et que l'opportunité de caveaux naturels ne fut pas négligée, au même titre que les sous-sols crayeux de la Marne qui furent mis à profit pour creuser des grottes artificielles.

Dans le cas spécifique du Bassin mosan, quelques tombes mégalithiques existent également, toutes concentrées dans la faille de la Famenne (Huysecom, 1982; Cauwe *et al.*, 2001). Excepté leur architecture en pierre, rien ne permet de distinguer ces sépultures de celles en grotte. À Martouzin-Neuville, il existe même le cas

particulier d'une anfractuosité naturelle, dont on pense qu'elle fut complétée par des dalles mégalithiques (Hubert & Huysecom, 1980).

L'abandon de la tombe collective, à la fin du Néolithique, est sans doute un fait beaucoup plus fondamental qu'il ne l'a été dit jusqu'ici. Il s'agit ni plus ni moins d'une révolution de la relation aux morts, les vivants passant de contacts réguliers avec les restes physiques de leurs aïeux à une distanciation par rapport aux cadavres. En même temps, les attributs laissés aux défunts deviennent stéréotypés et deviennent hautement symboliques (valeur guerrière des mâles, par exemple). Or, quelques faits, relevés dans les sépultures collectives occidentales du Néolithique récent, permettent d'entrevoir une part des circonstances de cette « révolution ».

À l'apogée du mégalithisme, l'est et le nord de l'Europe propose d'autres modes de vie et d'autres idéologies, porteuses de valeurs individuelles et de nouveaux rites funéraires. Alors que celles-ci conquièrent lentement l'Occident, les populations du Bassin parisien et du Bassin mosan condamnent, après utilisation, leurs sépultures collectives et, renonçant à la visibilité monumentale, les enfouissent plus profondément dans le sol ou dissimulent leurs morts dans des grottes ou des hypogées. Les fouilles récentes montrent même des destructions volontaires de chambres funéraires (Masset, 1997).

Il semble donc qu'au Néolithique récent, alors que paradoxalement le nombre des sépultures collectives ne cesse de croître, on cherche dans le même temps à supprimer l'aspect ostentatoire qu'elles affectaient précédemment. Multiplication et dissimulation des caveaux semblent aller de pair. On serait tenté d'y voir le syndrome d'un monde finissant, voire le reflet de populations réactionnaires, multipliant un des aspects fondamentaux de leur identité culturelle, tout en assumant plus de discrétion pour y parvenir, pressentant, peut-être, que les circonstances ne sont plus aussi favorables qu'aux générations précédentes.

Dans un tel cadre, le recours surabondant aux grottes naturelles prend une nouvelle signification. Les massifs calcaires du Bassin mosan offraient mille occasions de dissimuler les morts, tout en permettant de poursuivre des pratiques funéraires vieilles de plusieurs siècles. Cette hypothèse, qui reste à démontrer, autorise également une meilleure compréhension de la diversité formelle des caveaux de l'époque : il a été fait feu de tout bois pour assurer le service

des morts en conformité avec les traditions, mais aussi en fonction de l'air du temps.

Bibliographie

- BEQUET A., 1883. Caverne Sépulcrale du bel âge du bronze à Sinsin (Namur). *Annales de la Société archéologique de Namur*, **16** : 227–248.
- BONÉ É., FASTRES T., HALACZEK B., VERGER-PRATOUCY J.-C., GILOT É., VERMEERSCH P.M. & CORDY J.-M., 1983. Nouvelle contribution à l'Anthropologie et à la Préhistoire du Massif de Chaveau (Godinne-sur-Meuse, Belgique). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **94** : 5–49.
- BOTT S. & CATTELAÏN P., 1991. Sondage dans la grotte « Ambre » (Matagne-la-Grande-Doische). *Notae Praehistoricae*, **11** : 135.
- BOUJOT C., CRUBÉZY É. & DUDAY H., 1991. L'identité du Chasséen à travers les structures et pratiques funéraires. In : A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dubouloz, R. Martinez, D. Mordant, J.-P. Thévenot & J. Vaquer (dir.). *Identité du Chasséen. Actes du Colloque international de Nemours*. Nemours, Musée de la Préhistoire d'Île-de-France (Mémoire n° 4) : 413–420.
- CAUWE N., 1990. Un nouvel ossuaire à Ben-Ahin. Rapport de la fouille 1990. *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, **30** : 161–169.
- CAUWE N., 1993. L'abri des Autours à Dinant (prov. de Namur), lieu de sépultures préhistoriques. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, **64** : 151–162.
- CAUWE N., 1997. *Bibliographie raisonnée des sépultures collectives de la Préhistoire de Belgique*. Bruxelles, Fédération des Archéologues de Wallonie (Vie Archéologique, n° 47), 112 p.
- CAUWE N., POLET C. & ORBAN R., 2000. Nouvelles datations d'ensembles funéraires du Néolithique moyen du sud de la Belgique. *Internéo*, **3** : 29–35.
- CAUWE N., VANDER LINDEN M. & VANMONTFORT B., 2001. The Middle and Late Neolithic. In : N. Cauwe, A. Hauzeur, P.-L. van Berg (éd.), *Prehistory in Belgium — Préhistoire en Belgique*. Bruxelles, Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire (Anthropologica et Præhistorica, n° 112, Numéro spécial à l'occasion du XIV^e Congrès de l'Union internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques) : 77–89.
- DE LAET S. J., 1982. *La Belgique d'avant les romains*. Wetteren, Universa, 793 p.
- DE LOË A., 1891. Catalogue de l'exposition préhistorique. In : *Compte rendu du Congrès archéologique et historique de Bruxelles*. Bruxelles, Groemaere, vol. 2 : 535–564.
- DE LOË A., 1920. Notions d'archéologie préhistorique, belgo-romaine et franque à l'usage des touristes. *Bulletin officiel de la Société royale « Touring-Club de Belgique »*, **26** : 301–304.
- DE LOË A. & RAHIR E., 1905. *Fouilles au « Trou-des-Blaireaux » à Vaucelles (province de Namur). Lieu de sépulture néolithique. Habitat de l'âge du renne*. Bruxelles, Société d'Anthropologie de Bruxelles (Mémoire n° 24), 18 p., 3 pl.
- DE LOË A. & RAHIR E., 1908. Fouilles de la terrasse de la grotte de la « Porte-Aïve » à Hotton (province de Luxembourg). *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **27** : CCLV–CCLVIII.
- DESTEXHE-JAMOTTE J., 1971–1973. Le grand abri sous roche de Ben-Ahin, vallée de la Solières, province de Liège. *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, **22** : 213–258.
- DEWEZ M., CORDY É. & TOUSSAÏN M., 1986. *L'ossuaire néolithique de l'abri Masson à Sprimont (prov. de Liège)*. Liège, Société wallonne de Paléontologie (Mémoire n° 6), 56 p.
- DEWEZ M. & DUBOIS J., 1977. La grotte « sépulcrale » de Barvaux (province de Luxembourg). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **88** : 45–50.
- DUPONT É., 1872. *Les temps préhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*. Bruxelles, Muquardt (2^e édition), 250 p.
- FRAIPONT J., 1898. Contribution à l'étude des races néolithiques. Les Néolithiques de la Meuse. I. Types de Furfooz. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **16** : 311–391, 10 pl.

- HAECK J., 1964. La grotte du Mont Falize à Antheit. Vallée de la Mehaigne. Province de Liège. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **74** : 43-58.
- HENDERICKX L. & DUBOIS J., 1987. La sépulture collective néolithique de la fissure Jacques à Sprimont (province de Liège). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **98** : 5-13.
- HENDERICKX L. & DUBOIS J., 1990. L'apport archéologique et paléontologique de l'abri de la Sigillée (Juzaine-Bomal, province du Luxembourg). I. Résultat des fouilles. *Anthropologie et Préhistoire. Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **101** : 7-19.
- HOUZÉ É., 1904. Sur les néolithiques de la province de Namur. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **22** : LXXXVIII-XCI.
- HUBERT F. & HUYSECOM É., 1980. La région de Marche-en-Famenne : de la Préhistoire à l'époque mérovingienne. 2. Les mégalithes de la région de Marche-en-Famenne. In : *Marche-en-Famenne, son passé et son avenir*. Marche-en-Famenne, Ministère de la Communauté Française de Belgique (catalogue d'exposition) : 26-29.
- HUYSECOM É., 1982. Les sépultures mégalithiques en Belgique. Inventaire et essai de synthèse. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **93** : 63-85.
- LE GOFF I., BILAND G. & GUILLOT H., 1995. La Croix-Saint-Ouen (Oise), une sépulture collective S.O.M. incendiée. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **92** (2) : 261-265.
- LÉOTARD J.-M., STRAUS L. G. & OTTE M. (dir.), 1999. *L'abri du Pape. Bivouacs, enterrements et cachettes sur la Haute Meuse belge : du Mésolithique au Bas-Empire romain. Bivouacs, Burials and Retreats along the Upper Belgian Meuse: from the Mesolithic to the Low Roman Empire*. Eraul, 88. Liège, Université de Liège, 365 p.
- MARIËN M., 1981. Cuillères en os de type Hansur-Lesse (Néolithique S.O.M.). *Helinium*, **21** : 3-20.
- MASSET C., 1995. Une demeure d'éternité construite dans le sable : la sépulture collective d'Essômes-sur-Marne (Aisne). Information préliminaire à une monographie. In : *Actes du 19^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Amiens 1992*. Amiens, Revue Archéologique de Picardie (n^o spécial) : 131-133.
- MASSET C., 1997. *Les dolmens. Sociétés néolithiques. Pratiques funéraires. Les sépultures collectives d'Europe occidentale*. Paris, Errance (des Hespérides, 2^e édition), 176 p.
- RAHIR E., 1925. Les habitats et les sépultures préhistoriques de la Belgique. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **40** : 3-89.
- RAHIR E., 1931. Les rochers de Marche-les-Dames et leur plateau recouvrant. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **46** : 94-113.
- RIQUET R., 1963. Les Néolithiques d'Hastière. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **73** : 57-116.
- SCHMERLING P.-C., 1833-1834. *Recherches sur les ossements [sic] fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, Collardin, 2 vol., 166 et 195 p., 19 et 21 pl.
- SOREIL G., 1873. Sur une nouvelle exploration de la caverne de Chauvaux. In : *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique. Compte rendu de la 6^e session*. Bruxelles, Muquardt : 381-393.
- SPRING A., 1864. Les hommes d'Engis et de Chauvaux. *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, **18** (2^e série) : 12.
- TOUSSAINT M. & BECKER A., 1992. La sépulture Michelsberg du trou de la Heid à Comblain-au-Pont (province de Liège). *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, **32** : 7-20.
- TOUSSAINT M., 1991. Étude spatiale et taphonomique de deux sépultures collectives du Néolithique récent : l'abri Masson et la fissure Jacques à Sprimont, province de Liège, Belgique. *L'Anthropologie*, **95** (1) : 257-278.
- TOUSSAINT M., MASY P. & LÉOTARD J.-M., 1994. La sépulture collective du trou de la PJ à Ferrières (prov. de Liège). Note préliminaire. *Notae Praehistoricae*, **14** : 195-199.
- VANDEBOSCH A., 1909. Deux importantes découvertes de restes humains préhistoriques à Ramioul. *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, **3** : 9-19.

VANHAEKE L., 1970. La sépulture néolithique de l'abri de l'Ossuaire. In : M. E. Mariën (dir.). *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont, Éprave*. Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire (Monographie d'Archéologie nationale n° 4) : 24.

VANKERKHOVEN A. & SEMAL P., 2003. Le Trou Félix (Falmignoul, prov. de Namur) : réexamen d'une sépulture collective du

Néolithique mosan fouillée en 1903. *Anthropologica et Præhistorica. Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **114** : 85–112.

WARMENBOL E., 1985. Une grotte fréquentée au Néolithique moyen à Waulsort en province de Namur (Belgique). *Revue du Nord. Histoire et Archéologie. Nord de la France, Belgique, Pays-Bas*, **67** (263) : 151–164.

Adresse de l'auteur :

Nicolas CAUWE

Chef de travaux aux Musées royaux d'Art et d'Histoire
Chargé de cours à l'Université catholique de Louvain.

Musées royaux d'Art et d'Histoire

10, Parc du Cinquantaire

BE-1000 Bruxelles

E-mail : n.cauwe@kmkg-mrah.be

La fin du Néolithique dans le nord de la France et en Belgique : bilan et perspectives

Laure SALANOVA et Marc VANDER LINDEN

L'objectif principal de la journée d'études organisée à Lille en février 2003, ainsi que du présent volume qui en découle, était de démontrer, au-delà des déclarations d'intention, l'intérêt scientifique d'un travail conjoint entre la Société Préhistorique Française, d'une part, et la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, de l'autre. D'où la volonté de focaliser l'attention sur une période *a priori* peu attrayante, car mal connue, mais dont la difficulté d'étude demande une confrontation des — maigres — données et nécessairement une collaboration effective.

De plus, il s'agissait de profiter de la dynamique de recherche initiée par une série de chercheurs français, regroupés au sein d'un Programme de Recherches Collectif (PCR) coordonné par l'une d'entre nous, et portant explicitement sur le 3^e millénaire dans le Centre-Nord de la France (Augereau *et al.*, ce volume).

L'intérêt de la démarche le plus évident est documentaire. Que ce soit par l'intermédiaire de nouvelles fouilles (Martial *et al.*, ce volume), du réexamen de données anciennes ou strictement bibliographiques (entre autres Augereau & Renard, ce volume; Brunet *et al.*, ce volume; Cauwe, ce volume), la fin du Néolithique dans le nord de la France et en Belgique gagne en substance. Le 3^e millénaire reste néanmoins difficile d'appréhension, non seulement en raison de l'indigence et de la dispersion de la documentation, mais également du fait de la tradition des recherches davantage portées sur le début du Néolithique (Salanova, ce volume). Cette pauvreté documentaire est peut-être plus sensible en Belgique où, en dépit des grands travaux d'archéologie préventive menés ces quinze dernières années, les sites appartenant au Néolithique récent et final restent désespérément absents, sous quelque forme que ce soit (pas de sites funéraires, rares fosses; Vanmontfort, ce volume; Warmenbol, ce volume). Dans les deux régions, les assemblages disponibles pour étude

sont généralement constitués de petites séries, souvent hétérogènes, issus de sites rarement structurés. Doit-on pour autant abandonner un pan entier de l'histoire? Les résultats présentés dans ces actes montrent assurément le contraire. Loin de l'archéologie spectaculaire et médiatique, c'est plutôt un problème méthodologique qui nous est posé : comment reconstituer la vie de tous les jours avec des vestiges si infimes?

L'ensemble des contributions permettent, peu ou prou, de souligner les rapports nombreux et parfois étroits qu'entretiennent le nord de la France et la Belgique avec des régions voisines, généralement mieux documentées. Par exemple, les divers réseaux d'échange d'ampleur variable (Grand-Pressigny : Mallet *et al.*, ce volume; silex tertiaire : Delcourt-Vlaeminck, ce volume; voir également Goutelard, ce volume; métal : Mille & Bouquet, ce volume), illustrent le dynamisme des communautés humaines concernées; il en va de même pour l'analyse des traits typologiques qui renseigne un large éventail d'influences (lithique : Renard, ce volume, Langry-François, ce volume; os : Polloni *et al.*, ce volume). De ce point de vue, la confrontation entre ordres de données variés semble une voie de recherches des plus prometteuses.

Ces influences et ses contacts avec les régions voisines semblent se structurer selon deux axes très nets :

– à l'ouest : la Seine bloque certaines poussées occidentales (Conguel, Artenac) sans pour autant freiner les influences du nord-est (bouteilles à collette, haches de combat, vases de type AOO jusqu'à l'Atlantique). Il s'agit donc d'une véritable frontière culturelle qui, si elle restreint l'accès d'une série de traits culturels, n'en présente pas moins une relative porosité, en particulier en ce qui concerne des éléments supra-culturels;

– au nord : les Flandres entretiennent des rapports relativement privilégiés avec le complexe, large dans sa définition, Wartberg-Stein-Vlaardingen.

Le Campaniforme pour sa part reste la pierre d'achoppement des études relatives au 3^e millénaire. Ainsi, quelles que soient les origines que l'on assigne à ce phénomène multiforme, il convient de remarquer qu'il reste peu présent dans les zones concernées ici, à moins qu'il ne faille plutôt envisager cette situation du point de vue des sociétés en place, et dès lors évoquer une certaine résistance à la nouveauté.

En définitive, si le nord de la France et la Belgique ne sont pas soumis à des influences exactement identiques, les deux régions suivent à la fin du Néolithique le même parcours et dans les mêmes termes. Cette identité des processus montre tout l'intérêt de collaborer le plus souvent possible dans cette quête pour la

connaissance du 3^e millénaire avant notre ère. De façon plus générale, espérons que la collaboration entre la Société Préhistorique Française et la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire inaugurée par ce volume s'avèrera aussi fructueuse à l'avenir pour d'autres périodes préhistoriques.

Remerciements

Rien de tout ceci n'aurait été possible si Jean Leclerc et Nicolas Cauwe ne s'étaient réunis autour d'une table pour discuter de l'intérêt et des possibilités d'un rapprochement entre leurs sociétés scientifiques respectives. Qu'ils trouvent ici l'expression sincère de notre respect et de notre admiration pour leur qualité de chercheur et leur enthousiasme communicatif. De même, nous tenons à remercier, pour leur aide précieuse à l'organisation pratique de ce colloque à l'Université de Lille, les membres du centre de recherche HALMA (UMR 8142 du CNRS, Lille 3), en particulier Christine Aubry et Anne Lehoërf. De plus, sans la sollicitude et la sagacité d'Anne Hauzeur, ce volume ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Adresse des auteurs :

Laure SALANOVA
CNRS – UMR 7041
Maison de l'archéologie et de l'ethnologie
Protohistoire européenne
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre Cedex
E-mail : salanova@mae.u-paris10.fr
Marc VANDER LINDEN
Chargé de recherches FNRS
Université Libre de Bruxelles
C.P. 175 / Avenue F. D. Roosevelt, 50
BE-1050 Bruxelles
E-mail : mavdlind@ulb.ac.be

Comptes rendus bibliographiques

Caroline POLET et Rosine ORBAN, 2001.
Les dents et les ossements humains. Que mangeait-on au Moyen Âge?, Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental, fasc. 84. Turnhout-Belgium, Brepols.

Depuis une vingtaine d'années, l'anthropologie physique fait son retour au sein des disciplines utilisées par l'archéologie (ex. : la botanique, la palynologie, la pédologie...) pour utiliser et interpréter les informations recueillies lors de fouilles en vue de retrouver les modes de vie des populations du passé.

De nos jours, le travail demandé aux anthropologues reste en grande partie cantonné à l'étude morphologique des restes osseux à savoir : la biométrie, le diagnostic de l'âge au décès, du sexe, des pathologies et, dans certains cas, l'établissement de relations familiales au sein d'un ensemble funéraire. Or, le développement de la biologie moléculaire et de la biochimie a permis, ces dernières années, de mieux cerner le régime alimentaire des individus par l'analyse chimique des restes osseux et dentaires retrouvés.

Ce manuel fait le point sur les méthodes et les techniques d'analyses utilisées et utilisables par les paléanthropologues. Il présente les informations déductibles en ce qui concerne le régime alimentaire (origine de la nourriture, mode de préparation), mais également les extrapolations possibles sur les origines géographiques et sociales des individus (ex. : par l'étude des traces de carences alimentaires, des éléments traces).

Outre une très bonne bibliographie, la présentation des matériels et méthodes ainsi que les limites des analyses dues à l'altération des composants chimiques lors de la décomposition du corps, le fascicule aborde aussi l'application pratique de ce type de recherche à travers l'étude des trois populations médiévales belge.

Il aurait cependant été intéressant que les auteurs donnent une idée, ne serait-ce que d'ordre général, du coût des analyses car, à l'heure actuelle, avec les problèmes de financement rencontrés en archéologie, les responsables de fouilles doivent non seulement pouvoir se renseigner sur les techniques utilisables mais

également décider si le budget alloué permet ces analyses. De même, une liste des centres pouvant effectuer ce type d'études en Belgique et dans les pays limitrophes aurait été un atout supplémentaire.

Le titre de ce manuel, *Que mangeait-on au Moyen-âge?*, est finalement trop restrictif au regard de son contenu car l'alimentation n'est que la partie la plus représentative d'une étude plus vaste qui est celle des moyens de subsistance et de leur impact sur la vie des populations disparues. Il s'agit d'un ouvrage de référence pour les chercheurs qui doivent, un jour ou l'autre, faire face à l'étude de restes osseux humains.

Dominique ROELS

Brigitte DELLUC & Gilles DELLUC, 2003. *Lascaux retrouvée, Périgueux, Pilote 24 édition, 368 p. ISBN : 2-912347-36-X.*

- Illustrations — dont certaines inédites — en couleurs et en noir et blanc.
- Index des noms de personnes et index des sites.
- Abondante bibliographie.
- Pilote 24 édition, Périgueux.
Tél. : +33 5 53 08 03 23.
Email : pilote.edition@wanadoo.fr
- En toutes libraires : 27,50 .

Ce livre se divise en deux parties. D'une part, il retrace la vie de l'abbé André Glory, préhistorien souvent décrié, effacé par la personnalité de l'abbé H. Breuil. D'autre part, il présente les résultats non publiés de certains travaux d'André Glory qui viennent d'être retrouvés dans sa maison du Bugue et à Saintes.

La première partie est donc consacrée à la vie de l'abbé Glory. Suite à une enquête minutieuse auprès de préhistoriens, de spéléologues et d'archives oubliées, Brigitte et Gilles Delluc exposent comment l'abbé Glory, malgré de graves ennuis de santé, de nombreuses difficultés matérielles, des mesquineries administratives et l'opposition de certains préhistoriens de renom, s'est montré « courageux et tenace » et

a voué une grande partie de sa vie à l'étude des grottes ornées, principalement en Dordogne.

Quant à la seconde partie, elle concerne l'étude de la grotte de Lascaux à laquelle l'abbé Glory consacra réellement la majeure partie de son temps et de son énergie. Outre sa lutte contre le saccage et la pollution de la grotte, il fit le relevé des nombreuses peintures et gravures pariétales, se battit pour y effectuer quelques fouilles et en étudia le matériel dont la célèbre « lampe » du puits.

Bien que la plupart de ses calques-relevés aient été publiés en 1979 dans *Lascaux inconnu* d'Arlette Leroi-Gourhan, Jacques Allain *et al.*, un certain nombre de notes, d'objets et de documents d'archives viennent seulement d'être retrouvés. Il s'agit notamment du livret inédit d'André Glory « faisant le point des résultats acquis au bout de dix ans de recherches et d'études à la grotte de Lascaux » et publié ici *in extenso*.

Marylise LEJEUNE

Activités de la Société en 2002–2003

CONFÉRENCES

5 juin 2002

Christine KEYSER-TRACQUI (Institut de Médecine Légale, Strasbourg, France) : *Apport de l'ADN ancien à l'étude de populations humaines du passé : intérêt des microsatellites autosomaux et des marqueurs uniparentaux.*

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

Séance ordinaire du 16 mars 2002

Séance organisée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Marc VANDER LINDEN (Université Libre de Bruxelles), *Il était une fois des gobelets, des armes et des gens : l'espace campaniforme dans l'Europe du troisième millénaire avant notre ère.*

Frédérique VALENTIN (CNRS, Université Paris I et X), *Sépultures d'Océanie ancienne : exemples et modalités d'études. Le cas du tertre funéraire de Korotuku à Cikobia (Fidji).*

Visite du Laboratoire d'Anthropologie et Préhistoire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique :

- *Parures et matériel osseux de Spy*, présentation par Anne HAUZEUR (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique);
- *Les squelettes préhistoriques et le mobilier funéraire de l'Abri des Autours*, présentation par Nicolas CAUWE (Musées royaux d'Art et d'Histoire) et Caroline POLET (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique).

Séance ordinaire du 22 mars 2003

Séance organisée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Kaat VANDOORNE (Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen), *Het grafveld van de abdij Ten Duinen in Koksijde: nieuw onderzoek.*

Mostafa MICHAB (Institut de Paléontologie Humaine, Paris), *Apports de la thermoluminescence à l'étude chronologique de deux sites brésiliens du Pléistocène.*

Emmanuel GILISSEN (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique), *Aspects de la variabilité structurale du cerveau des grands singes et de l'homme.*

Bruno MAUREILLE (Université de Bordeaux 1), *Fouilles du gisement paléolithique moyen « Les Pradelles ».*

Stéphane LOURYAN et Nathalie VAN MEULDER (Université Libre de Bruxelles), *HSP 86 : un rôle dans l'évolution humaine ?*

VISITES DE SITES ET DE MUSÉES

6 octobre 2002

Visite de la grotte Walou (Trooz) en cours de fouille, sous la conduite de Christelle DRAILLY, responsable du chantier (Service de l'Archéologie de la Région Wallonne).

Visite libre du Préhistorite de Ramioul à Ivoz-Ramet (Flémalle) et de l'exposition temporaire « Abitibiwinni 6 000 ans d'histoire » sur les Indiens algonquins en terre de Québec.

Visite de la grotte Scladina (Sclayn) guidée par Dominique BONJEAN (A.S.B.L. Archéologie Andennaise).

10 août 2003

Au Musée du Malgré-Tout à Treignes : visite de l'exposition temporaire « *Un âge d'argent* ». *Premiers agriculteurs et premiers métallurgistes dans le Sud-Est de l'Espagne* sous la conduite de Nicolas CAUWE et visite de l'archéosite consacré aux habitats de plein air des peuples chasseurs-cueilleurs préhistoriques d'Eurasie.

9 novembre 2003

Visite de l'exposition temporaire « L'Homme de Néandertal en Europe » (Provinciaal Gallo-Romeins Museum, Tongeren), sous la conduite de Martine VERCAUTEREN.

SITE WEB DE LA SRBAP

L'année 2002 a vu la création du site web de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire (SRBAP) :

<http://www.naturalsciences.be/ap/srbap/>

Patrick SEMAL en a réalisé la structure et Jean PIRET s'est chargé de l'encodage des données.

Les différentes rubriques sont actuellement accessibles en français. Les traductions en anglais et en néerlandais sont en cours.

Dans la rubrique infos on trouvera la composition du bureau, la liste des administrateurs et les nouveaux statuts (publiés au *Moniteur belge* le 28 septembre 2000).

La rubrique publications contient l'intitulé de tous les articles publiés depuis le volume 1 du *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles* (1882–1883) jusqu'au volume 114 d'*Anthropologica et Præhistorica* (2003).

Sur le site on trouvera également la liste des institutions avec qui nous échangeons notre revue et les périodiques disponibles dans notre bibliothèque (« ECHANGES »), ainsi que la liste des membres (« MEMBRES ») et les modalités d'affiliation.

L'« AGENDA » est opérationnel et permet de s'informer des activités de la Société.

Enfin, la rubrique « LIENS » permet d'accéder à d'autres sites web d'anthropologie et de préhistoire, comme par exemple :

Sites archéologiques

Boxgrove

<http://freespace.virgin.net/mi.pope/boxhome.htm>

La grotte Chauvet-Pont-d'Arc

<http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/chaufvet/fr/index.html>

Palaeolithic Site La Pineta

<http://xoomer.virgilio.it/davmonac/homo/indexgb.html>

Centre de Préhistoire de Pech Merle

http://www.quercy.net/pechmerle/visite_fr.html

Middle Paleolithic rock-shelter Pech de l'Azé IV

<http://www.oldstoneage.com/pechiv/>

La grotte Scladina

<http://users.swing.be/Scladina/>

Thématiques*A Neanderthal's Day — Discovery Channel*

<http://dsc.discovery.com/stories/science/stoneages/day.html>

À la recherche des origines de l'homme

http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/Origine/index_intro.htm

Archaeological Research in Greenland

<http://www.natmus.dk/arg/>

Computer assisted Paleoanthropology — University of Zurich

<http://www.ifi.unizh.ch/staff/zolli/CAP/Main.htm>

Neanderthal Bibliography

<http://www.geocities.com/CapeCanaveral/Launchpad/3917/bib.html>

Neanderthals and Modern Humans — A Regional Guide

<http://www.neanderthal-modern.com/>

The Anthropology Human Origins Website

<http://www.geocities.com/Athens/Acropolis/5579/TA2.html>

Artistes (reconstitutions d'hommes fossiles)*Ateliers Daynes*

<http://www.daynes.com/>

John Gurche Paleo-Artist

<http://www.gurche.com/>

Kennis & Kennis

<http://home.hetnet.nl/~alad/index.html>

Fondations*Institute of Human Origins*

<http://www.asu.edu/clas/iho/>

National Geographic

<http://www.nationalgeographic.com/>

The Leakey Foundation

<http://www.leakeyfoundation.org/>

Instructions aux auteurs

1. **Seuls seront publiés des articles originaux.** Chaque article sera soumis à la critique de minimum deux *referees* spécialisés dans le domaine. Les articles peuvent être rédigés en français, en néerlandais, en anglais, en allemand, en espagnol ou en italien.

2. Dactylographie

- 1) Les manuscrits doivent être remis sur CD-rom, gravé à une vitesse inférieure à 24×, sous forme d'un (ou plusieurs¹) fichier(s) informatique(s) encodés sous un des logiciels connus du monde PC, Macintosh ou Linux. Ils seront enregistrés, de préférence, au format *.rtf* (*Rich Text Format*). Les textes encodés sous *TeX* ou *LaTeX* seront très appréciés.
- 2) Cette version informatique sera accompagnée d'une copie papier imprimée sur une face de papier au format Din A4, avec une marge de 2,5 cm au moins sur les quatre côtés.
- 3) L'original doit être envoyé, avec sa série d'illustrations, au Secrétariat général de la Société : rue Vautier, 29, BE-1000 Bruxelles, et ne sera pas retourné à l'auteur. Celui-ci conserve une copie qui lui permettra de faire la correction des épreuves.
- 4) Dans le texte, les renvois se feront de la manière suivante : (fig. n) pour une figure, (fig. n,m) pour une partie de figure, (tableau n) pour un tableau.
- 5) Le texte peut comporter des notes infrapaginales.

3. Résumé

Un résumé dans la langue de l'article et un deuxième, en français ou en anglais, devront être présentés au début de chaque article.

4. Illustrations

La Société prend à sa charge les frais d'illustration dans la mesure des possibilités. **Les fichiers de figures ne seront jamais inclus dans le fichier texte.**

- 1) Il est souhaitable de faire figurer une échelle graphique sur chaque figure.
- 2) Les figures peuvent être réalisées sur ordinateur, de préférence dans un logiciel de dessin vectoriel; dans ce cas, elles seront fournies au format *PostScript* (*.ps*) ou mieux *PostScript* encapsulé (*.eps*), éventuellement aux formats *.ai* ou *.dsf*.
- 3) Les figures de types « histogramme » et autres « camemberts » seront réalisées dans un logiciel de type *Excel* et sauvegardées au format *.xls* à l'exclusion de tout autre.
- 4) Dans les autres cas, elles seront scannées (résolution de 600 dpi pour les documents noir et blanc ou en niveau de gris; résolution de 300 dpi pour les quadrichromies); les fichiers seront fournis au format TIFF non compressé (*.tif*). Évitez le format JPEG (*.jpg*) très pratique, mais dont les options de compression mal maîtrisées donnent parfois des résultats de qualité désastreuse. En cas de doute, l'auteur peut prendre contact avec le rédacteur en chef ou l'imprimeur.
- 5) Les auteurs veilleront, autant que possible, à donner à leurs figures et illustrations un format n'excédant pas
 - pour une illustration disposée en portrait (la hauteur constitue la plus grande dimension) : 16 cm en largeur et 23 à 24,5 cm en hauteur, selon l'importance de la légende;
 - pour une illustration disposée en paysage ou à l'italienne (la largeur constitue la plus grande dimension) : 26 cm en largeur et 14 à 15 cm en hauteur, selon l'importance de la légende.
- 6) Si les figures sont à insérer dans la colonne de texte, la largeur maximale sera de 77,5 mm.
- 7) Les légendes se trouveront à la fin du fichier texte après un saut de page; ces légendes commenceront par l'abréviation « Fig. » suivie de leur numéro d'ordre en chiffres arabes. N'essayez pas de simuler la mise en page de la revue.

5. Tableaux

- 1) Les fichiers des tableaux peuvent se trouver dans le fichier texte, mais ils doivent de préférence constituer un ou des fichier(s) indépendant(s). Les formats utilisés seront *.rtf* s'ils ont été composés dans un traitement de texte ou *.xls* s'ils ont été réalisés dans un tableau.
- 2) Les légendes, comme celles des illustrations, se trouveront à la fin du fichier texte après un saut de page; ces légendes commenceront par le mot « Tableau » suivi de leur numéro d'ordre en chiffres arabes. Les légendes se trouveront aussi dans le ou les fichier(s) où se trouvent les tableaux.

¹ Voir ci-après les rubriques « Illustrations » et « Tableaux ».

6. Références bibliographiques

- 1) Dans le texte, il faut adopter le système de référence Harvard qui consiste à faire apparaître, entre parenthèses, le nom de l'auteur (ou des auteurs) sans initiales du prénom, l'année et éventuellement la page à laquelle on se réfère. S'il y a plus de deux auteurs, on indique le nom du premier suivi de *et al.*
Exemples : (Tillier, 1983) ou (Tillier, 1983 : 52) ou (Boné *et al.*, 1983).
- 2) Les références bibliographiques complètes seront reprises en fin de texte. Dans les bibliographies du *Bulletin de la Société royale d'Anthropologie et de Préhistoire*, les noms d'auteurs seront composés en petites capitales, mais **il est demandé aux auteurs de les encoder en bas de casse** de façon à conserver l'intégralité des accents dans la version définitive. Si l'auteur ne dispose pas de certains caractères à, ą, ě, ł, ø, œ, ñ, ...), il doit annoter sa copie papier. Les références bibliographiques sont rangées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et comprennent :

– **pour un article paru dans un périodique :**

- a) le nom de l'auteur suivi des initiales du (ou des) prénom(s);
- b) l'année de publication. Si plusieurs articles du même auteur ont paru la même année, on ajoute une lettre : a, b, c, ...;
- c) le titre complet de l'article;
- d) le titre du périodique *in extenso* ou abrégé en accord avec la *World List of Scientific Periodicals*;
- e) le numéro du volume en chiffres arabes; ne pas mettre d'indication telle que vol. ou tome;
- f) le numéro du fascicule entre parenthèses;
- g) le numéro de la première et de la dernière page de l'article précédé de « : ».

Exemple : CANET H. & ROUDIL J.-L., 1978. Le village chalcolithique de Cambous à Viols-en-Laval (Hérault). I : Étude préliminaire. *Gallia Préhistoire. Fouilles et Monuments archéologiques en France métropolitaine*, 21 (1) : 143–181.

– **pour un article paru dans un ouvrage collectif** ou dans les *Actes* d'un colloque, publié sous la direction d'un « Éditeur » :

il faut adopter la disposition pour un article de revue de a) à c), faire suivre de « In : » et mentionner alors la référence du livre telle qu'elle est donnée ci-dessous.

Exemple : BOSTYN F., ANDREM F., LANCHON Y., MARTIAL E. & PRAUD I., 1997. Un nouveau site d'habitat du Groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Poses « Sur la Mare » (Eure). In : C. Jeunesse (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 1995*. Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, supplément, 3. Strasbourg : 447–466.

– **pour un livre :**

le nom de l'auteur, les initiales de ses prénoms, la date de publication, le titre, éventuellement la collection et son numéro, le lieu de publication, le nom de l'éditeur (éventuellement l'édition), le nombre de volumes, le nombre de pages.

Exemples : SIEGEL S., 1956. *Nonparametric Statistics for Behavioral Sciences*. London, Mc Graw-Hill, 312 p.

KNÖRZER K.-H., 1977. Pflanzliche Grossreste des bandkeramischen Siedlungsplatzes Langweiler 9. In : R. Kuper, H. Löhner, J. Lüning, P. Stehli & A. Zimmermann (éd.), *Der bandkeramische Siedlungsplatz Langweiler 9, Gemeinde Aldenhoven, Kreis Düren. Beiträge zur neolithischen Besiedlung der Aldenhovener Platte, II, Rheinische Ausgrabungen*, 18. Bonn : 279–303 et 418–432.

7. Adresse de l'auteur

L'auteur fera figurer son adresse postale (plus éventuellement électronique) au bas de son article, après la bibliographie (avant les pages de légendes).

8. Correction des épreuves

- 1) Les auteurs recevront une première et, si nécessaire, une seconde épreuve.
- 2) Les auteurs disposeront d'un délai de quinze jours maximum pour renvoyer au Secrétariat leurs corrections d'épreuve, faute de quoi celles-ci seront assurées par le Comité de Rédaction seul.
- 3) Les épreuves (parfois fournies à l'auteur sous forme d'un fichier .pdf) seront corrigées à l'encre rouge sur une version papier.

9. Tirés à part

L'auteur reçoit deux volumes du Bulletin.